

3  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa





Handwritten mark or signature at the top left corner.

# **FOI ET LUMIÈRES.**

*Saint-Simonisme 11-165-199-*

NANCY, IMPRIMERIE DE VAGNER,  
Rue du Manège, 3.

# FOI ET LUMIÈRES.

## CONSIDÉRATIONS

SUR LES RAPPORTS ACTUELS

## DE LA SCIENCE ET DE LA CROYANCE,

SUIVIES

DU RÉGLEMENT ET DU DISCOURS D'OUVERTURE  
DE LA SOCIÉTÉ FOI ET LUMIÈRES DE NANCY.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE,

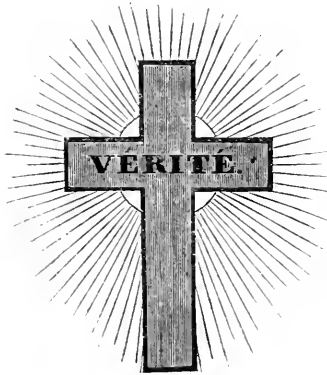
COMPRENANT

Quelques uns des Morceaux lus dans les Séances de cette Académie chrétienne.

*Deus scientiarum (est) Jrbova. — 1 Reg. II, 5.*

*Et in lumine tuo videbimus lumen. — Psalm. XXXV, 10.*

*Rationalile obsequium vestrum. — Ad Roman. XII, 1.*



PARIS,

WAILLE, ÉDITEUR, RUE CASSETTE, 6 ET 8.

NANCY,

Mlle GONET,

N. VAGNER,

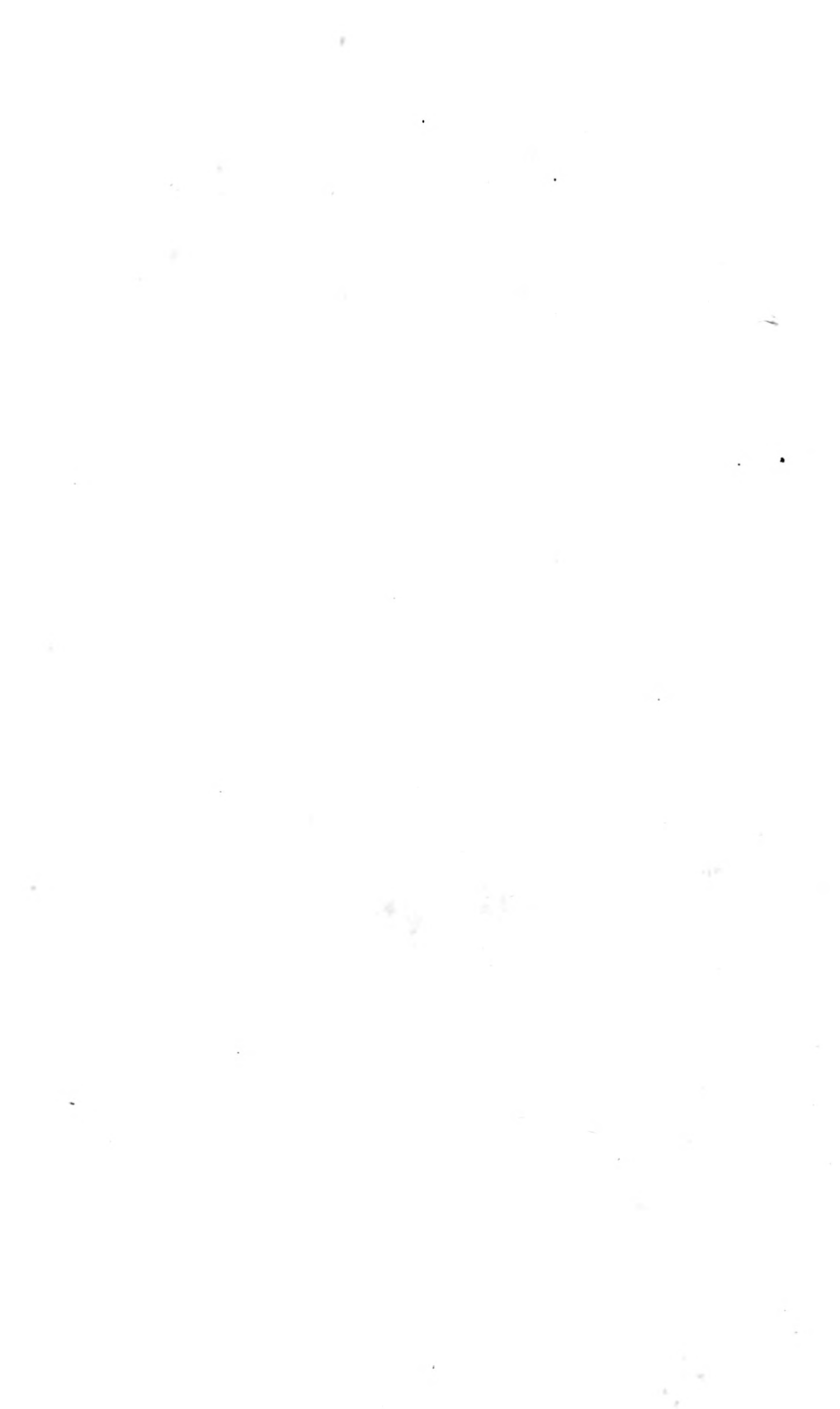
LIBRAIRE, RUE DES DOMINICAINS, 11.

COURS C

IMP.-LIBRAIRE, RUE DU MANÈGE, 3.

1837-1845





## AVERTISSEMENT.



A tous égards, fût-ce au point de vue simplement social, le premier des besoins de notre temps était la renaissance des convictions religieuses, et, par là, des vertus qu'elles inspirent.

Mais comme rien, sur la terre, n'arrive à se réaliser sans recevoir en quelque chose le cachet de son époque, il fallait, eu égard aux préjugés existants, que cette résurrection, quoique pleine, réelle et pratique, fût visiblement libre ; libre jusqu'à présenter tous les signes, jusqu'à prendre, pour ainsi parler, toutes les allures de l'indépendance. Au milieu des défiances d'un siècle qui a si grand' peur des prêtres, il importait qu'on ne pût pas attribuer aux efforts spéciaux du clergé, certains résultats consolants, dus sans doute en grande partie à ses vertus et à ses prières, mais amenés souvent aussi,

de nos jours, par le simple apostolat des laïcs, des convertis surtout, dont le monde comprend mieux la langue et suspecte moins obstinément la sincérité.

Il n'y avait donc pas de service plus réel à rendre à la France, que de créer dans son sein, en dehors de l'action proprement ecclésiastique, des centres intellectuels et moraux, où fussent encouragés, où s'éclairassent l'un l'autre par des conversations doctes et paisibles, les hommes qui spontanément, c'est-à-dire presque sans autre cause que la grâce de Dieu, tendaient à embrasser de bonne foi la croyance et même l'orthodoxie.

Ainsi se sont formées, depuis quelques années, de studieuses réunions chrétiennes : espèces de salons sérieux, ou, si l'on veut, d'académies sans prétentions, qu'est venue peupler une classe d'hommes instruite et régénérée.

Là, dégagé de cet amas d'opinion reçues qui pèse ailleurs sur la pensée, et qui la rend si lourde et si vulgaire, on est sorti du misérable cercle où, piétinant sans fin comme des mulets aveuglés, tournent en foule sur leur piste rebattue les journalistes et leurs lecteurs. Mis au large, on a respiré, en travaillant, l'air de la conscience et de la loyauté; on a cherché le vrai, le bon, le beau, avec une droiture dont les partis humains n'ont pas même la claire idée, — plus ou moins dominés qu'ils sont par des passions, soit furibondes, soit despotiques, soit rancunières.

Là, doucement et sagement occupé de tous les

ordres de connaissances qui peuvent, par un côté quelconque toucher aux intérêts éternels, on a bien vite oublié des restes de chétives querelles... incompatibles avec le calme et la bienveillante compréhension qui règnent à de pareilles hauteurs.

Là enfin, jetant bas franchement les guenilles du *vieil homme*, — que s'attache si bien à conserver chaque égoïsme, individuel ou collectif, mais dont l'Eglise nous engage à nous dépouiller, — on a, sans regrets, entrepris cette chaude et noble rénovation dont elle parle, « du cœur, du langage et des œuvres <sup>1</sup>. »

Telle est, à des degrés divers, l'histoire de l'*Institut religieux et littéraire* d'Aix en Provence, des deux *Instituts catholiques* de Paris et de Lyon, du *Cercle catholique* de la rue de Grenelle, de celui qui vient de se fonder à Clermont, etc. Tel fut dès l'origine le but de la société *Foi et Lumières* de Nancy, à laquelle avait été réservé le bonheur de donner l'exemple <sup>2</sup>, et qui se félicite d'avoir pu, précédant toutes les réunions du même genre, — toutes celles du moins dont l'organisation fut académique et complète <sup>3</sup>, — ouvrir en France, à la

---

<sup>1</sup> *Recedant vetera!  
Nova sint omnia :  
Corda, voces et opera.*

(Hymne du Saint-Sacrement.)

<sup>2</sup> Voir à ce sujet (ci-après, page 267) l'aimable lettre du savant évêque de Mellipotamos.

<sup>3</sup> Hormis l'*Académie de la Religion*, à Rome, qui possède l'antériorité aussi bien que la primauté.

jeunesse intelligente, une route dont les avantages, aussi passagers qu'on voudra, auront été certains<sup>1</sup>.

De ces associations, il en est deux qui se sont donné leur organe, en créant deux recueils alimentés par leurs travaux; et l'on n'a eu lieu que d'applaudir à leur généreuse hardiesse.

Présumant devoir être moins riche en résultats, d'après le nombre restreint d'éléments que pouvait lui fournir une petite capitale déchuë, d'où ont disparu presque tous les établissements qui attirent la jeunesse pensante,— le cercle *Foi et Lumières* n'a pas essayé ce qu'il aurait craint de mal soutenir : il s'est résolu à ne faire paraître aucun écrit périodique, ni par feuilles ni par cahiers. Ne sachant pas si même des volumes de mémoires, mis au jour à des époques indéterminées, auraient pour le lecteur difficile un intérêt suffisant, il s'est abstenu d'en former. Il n'a publié jusqu'ici qu'une chose : l'humble témoignage de sa naissance, — c'est-à-dire son *réglement*, suivi de son *discours d'ouverture*, et précédé de *considérations sommaires* sur les rapports qui, à notre époque, se manifestent de plus en plus entre la croyance et le vrai savoir.

Par hasard, les *Considérations* dont il s'agit,

---

<sup>1</sup> Conçue et réglementée dès l'année 1855, la société *Foi et Lumières* n'est entrée en activité qu'en 1857; mais, malgré ce retard, elle se trouvait alors avoir encore l'initiative.



lues avec une indulgente faveur, ont eu la bonne fortune d'être remarquées dans le nombre des tableaux de cette sorte, comme pouvant fournir aux croyants certains renseignements utiles. Depuis trois ans on engage la Société à les réimprimer.

Elle n'a pas voulu le faire sans chercher d'abord à les empreindre effectivement du caractère d'utilité que l'on avait la bienveillance de croire y découvrir.

En conséquence, elle a sévèrement revu, contrôlé, remanié ce travail ; vérifiant avec un soin extrême les preuves de chaque assertion, et redressant au besoin toutes choses d'après les documents les plus surs. Elle l'a d'ailleurs grandement accru, en comblant les lacunes que l'on y avait observées ; en donnant aussi plus d'étendue et d'importance aux appendices, dont quelques uns sont devenus de petites monographies. Par les développements dont il s'agit, et par l'insertion de quatre ou cinq des nombreux morceaux lus dans ses séances mensuelles, — échantillons qu'elle a cru bon d'ajouter, simplement comme preuve de la réalité de ses études, — voici que sa modeste brochure se trouve avoir pris les dimensions d'un livre.

Tel qu'il est, et malgré les imperfections qu'il conserve, ce *livre*, puisqu'il faut l'appeler ainsi, a du moins pour lui d'achever de remplir une place qui était encore vide en partie. Car, tout analogue qu'il paraît être au *Christ devant le siècle* et à d'autres abrégés d'apologétique moderne, dont on

ne saurait trop remercier les auteurs, il ne dit pas précisément les mêmes choses, il ne s'établit pas tout-à-fait sur le même terrain. Composé surtout en vue de dispositions d'esprit plus exigeantes, il combat des adversaires plus spéciaux ; il touche, quoique rapidement, des détails scientifiques que M. Roselly de Lorgues, par exemple, s'adressant à une autre classe de lecteurs, a dû se contenter d'indiquer, et qui ne pouvaient entrer dans son plan.

Ne fussent-elles qu'un nouveau et plus complet résumé des deux excellents recueils placés sous la direction de M. Bonnetty, et qui amassent depuis bientôt quinze ans tant de matériaux pour reconstruire à la Religion une citadelle de science, — les *Considérations* offriraient déjà quelque avantage. Elles pourraient rendre service rien que par là ; rien que par faire connaître la substance des *Annales de philosophie chrétienne* et de l'*Université catholique* à maint lecteur qui n'aura jamais en main ces quarante volumes.

Mais la chose va bien plus loin ; car, d'abord, on s'apercevra sans peine qu'outre les deux collections dont nous parlons, outre le *Correspondant* et plusieurs autres publications non moins bien intentionnées, la Société catholique nancéienne a consulté, pour donner à ses réflexions toute la justesse désirable, les ouvrages particuliers d'une foule d'auteurs : livres beaucoup trop nombreux pour que la possession doive jamais en être raisonnablement espérée de la plupart des gens qui auraient besoin de les connaître.

Ceux-ci, d'ailleurs, quand ils parviendraient à se les procurer, manqueraient sinon de la capacité, au moins du temps ou de la patience nécessaire pour en rédiger à leur usage une bonne et lumineuse analyse; supposé qu'à tous, encore, vînt réellement la généreuse envie de passer en entier, par eux-mêmes, une revue si favorable à l'affermissement des convictions chrétiennes.

Et puis, beaucoup s'en faut qu'exécutée par les simples procédés des compilateurs, la présente œuvre ne soit que le relevé, riche ou non, d'un travail de dépouillement plus ou moins attentif. C'est, avant tout, une conception propre, un écrit de plein jet. Peu jalouse du vain honneur de passer pour érudite, la société *Foi et Lumières* croirait avoir bien faiblement payé sa dette, si elle se trouvait n'avoir fait qu'entasser, dans le volume qui paraît sous son nom, une masse indigeste de témoignages, rassemblés de toutes parts. Non; il est aisé de sentir qu'absorbant et s'assimilant les notions étrangères dont il s'agit, elle les a mêlées d'une manière intime aux produits antérieurs de sa pensée; elle leur a donné, dans son moule animé, l'unité par fusion; elle leur a communiqué, Dieu aidant, organisme, chaleur et vie.

Un soin aussi dont elle a pris la tâche, et qui ne lui paraissait pas moins important que celui de coordonner et d'augmenter les raisons probantes déjà recueillies en partie avant elle, c'est le soin de les trier, de les restreindre, de les soumettre à

un choix sévère. Parmi les nombreux arguments dont elle était maîtresse de faire usage, — dont plusieurs même semblaient s'imposer à elle avec l'autorité d'un crédit acquis, — elle a, sans l'ombre d'une hésitation, supprimé tous ceux dont la force était contestable. Et ce simple labeur d'élimination, besogne dépourvue d'éclat, est peut-être le côté par lequel, sans s'élever ni se méconnaître, elle oserait accepter quelques remerciements; tant elle croit avantageux d'enlever à l'Incrédulité savante tout prétexte de divaguer, — toute chance de triomphe partiel, si petit qu'il soit; — tant elle regarde comme capital de n'exposer jamais les soldats de la vérité catholique à voir se briser entre leurs mains les armes dont on les a munis.

Lorsqu'en effet on réfléchit au peu de loisir que laissent à la plupart des défenseurs de la Religion, notamment aux prêtres des paroisses, leurs nombreux devoirs journaliers; lorsque l'on voit, d'ailleurs, l'exiguité des ressources pécuniaires qu'il leur est possible de consacrer à se tenir au courant des objections et des réponses les plus récentes, — cercle mouvant, toujours le même au fond, mais sans cesse renouvelé dans ses apparences: — on sent quel degré de vigilance est obligatoire pour quiconque, prenant le rôle d'auxiliaire de ces gens de bien, se charge de leur fournir des renseignements. Car il serait déplorable d'aller, faute d'une assez scrupuleuse critique, leur suggérer parfois de mauvaises raisons, pêle-mêle avec les bonnes., et

de les entraîner ainsi à se compromettre par des assertions hasardées, que l'anti-christianisme vienne ensuite combattre avec succès.

Ici, du moins, on a mis une conscience extrême à ne réunir, pour l'usage des avocats du Ciel, que des preuves de bon aloi, dont ils n'aient en aucun cas à se repentir de s'être servis.

Si Dieu permet que ce livre, corroborant et complétant chez eux d'utiles souvenirs, devienne l'un des manuels des loyaux champions de l'Eglise; si, commenté par leurs voix, rendu efficace par leurs prières, il contribue en quelque chose à la conversion des philosophes sincères ou au raffermissement des croyants ébranlés: ses auteurs se trouveront largement récompensés de leurs peines.

Et volontiers ils subiront les blâmes, plus ou moins amers, dont pourra devenir l'objet un écrit trop neuf pour ne pas choquer les entêtements ignorants, trop véridique pour ne pas irriter les passions mensongères; un écrit d'autant plus susceptible d'être jugé sévèrement, (à part même les innombrables préjugés froissés par sa rectitude hardie), que sa simple nature *d'abrégé, sur une matière immense*, — en le réduisant à un texte sommaire tout hérissé de notes et d'appendices, — le rend assez incommode à lire, et demanderait, de la part de son public, l'apport de dispositions patiemment studieuses qui sont fort rares.

Car, de l'avis de tous ceux qui les ont examinées, les *Considérations*, pour qu'on les saisisse bien et



qu'on en tire un profit réel, exigent au moins trois lectures : la première, toute déchiquetée, interrompue à chaque ligne par le besoin de consulter les notes ; la seconde, coupée par des suspensions moins fréquentes mais plus longues, puisqu'il faut y intercaler l'étude des appendices ; la troisième, qui, permettant de suivre enfin le texte d'un bout à l'autre, commence seulement à faire embrasser l'ensemble de la pensée. Encore est-il évident que sans une révision du tout, — sans une quatrième lecture, ultérieurement faite à loisir, — bien des choses échapperont toujours, et que l'on ne pourra pas se flatter de posséder pleinement sa matière.

C'est là un inconvénient, et même grave, mais qui résulte de la nature des choses. Pour remédier à la triplicité de classement qui rend ces conditions inévitables<sup>1</sup>, il eût absolument fallu sacrifier la brièveté de l'ouvrage, par conséquent son bon marché : titre qui le rend accessible, et à défaut duquel son utilité serait presque nulle.

Certes, au lieu de ces renvois perpétuels, qui, signalant au passage, sur la route de l'objet principal, des centaines d'objets secondaires, — mais les séparant du premier, loin de chercher à les y fondre, — s'attachent à circonscrire celui-ci, et le tiennent dégagé pour le mener promptement à conclusion, — il aurait été, sans contredit, bien plus

---

<sup>1</sup> *Points capitaux*, matière de texte ; *explications ou citations*, matière de notes ; *spécialités et détails*, sujets d'appendices.

commode aux lecteurs que, de la même façon dont on broche des fleurs dans un fond, on n'eût formé, de l'essentiel et des accessoires, qu'un seul tissu. — A la rigueur, et sauf exception pour les simples indications bibliographiques, la chose était possible; mais elle ne l'était qu'avec une forme d'écrit radicalement différente, conçue d'une tout autre manière et qui demandait d'immenses développements. En renonçant à la méthode des annotations et des coupures, — méthode sautillante, nous l'avouons, dont l'avantage ne consiste point en agrément, — il eût fallu plus que tripler l'étendue de l'ouvrage. Quatre épais *in-octavo* n'eussent pas été de trop pour contenir, dans le système d'une rédaction homogène et de plain-pied, la totalité des précieux documents que chacun trouvera renfermés, à la tête du présent volume, en *deux cent quarante-quatre pages*.

Puissent-ils, réunis qu'ils sont ainsi, et mis à la portée des fortunes médiocres, produire en bien ce que fit jadis en mal le *Citateur* de Pigault-Lebrun! Puissent, par ce résumé, comme par l'œuvre d'autres plumes chrétiennes, se répandre à foison des notions saines et précises à l'égard des objections récentes de l'Incrédulité<sup>1</sup>! et cela pour l'encouragement des

---

<sup>1</sup> Récentes, disons-nous; car les *Considérations* ne renferment, d'arguments en faveur de la Religion, que ceux qui ont été découverts au dix-neuvième siècle. Pour ce qui concerne les anciennes preuves, on peut consulter des ouvrages qui sont partout.

bons, — intimidés si souvent encore, faute d'informations suffisantes. — Les hommes peu frottés de savoir, mais sensés et moraux, dont le cœur tient à la foi catholique, trouveront dans un pareil *vademecum*, tout borné, tout imparfait qu'il est, de quoi soutenir assez alègrement la discussion contre les bavards impies qui tyrannisent et pervertissent nos campagnes : rodomonds faciles à vaincre, s'arrogeant le ton doctoral sans même être au niveau de la science ; véritables copistes de ce *Sganarelle*, de Molière, qui s'empresse de débiter du latin devant les gens incapables d'apercevoir qu'il ne le sait pas.

Quoique l'on ne doive point espérer, par une préface, de rendre impossibles toutes les bévues, et qu'il convienne d'abandonner bien des choses à la libre critique des hommes, — peut-être y aurait-il plus d'indifférence que l'usage n'en comporte, à clore cet avertissement sans y parler de deux objections principales, — dont l'une a été faite et dont l'autre le sera.

La première concerne le portrait, sévèrement fidèle, que les études de la société *Foi et Lumières* l'ont conduite à tracer d'un écrivain fameux.

Aussi peu flatteuse qu'était cette peinture, elle ne pouvait manquer de déplaire à de vieilles admirations ; et certes les voltairiens n'eussent pas mieux demandé que de trouver à y signaler du faux. Mais

le moyen, de contester la ressemblance d'une image pour ainsi dire faite au diagraphé, et à côté de laquelle on exhibait tous les éléments de vérification de la justesse de chaque trait !

Forcé d'accepter le tableau pour exact, on l'a du moins accusé d'être hors de son lieu, c'est-à-dire de renfermer un blâme inutilement exprimé, que le fond du sujet n'amenait point. — Or, par une méprise énorme, plusieurs personnes inattentives ont cru ce reproche admissible. Elles avaient tout bonnement *pris pour un épisode* le portrait de Voltaire.

Cependant pour voir sur-le-champ que ce n'en était pas un, il devait suffire d'observer sa longueur, — de remarquer surtout sa place. — Est-ce par un épisode que jamais on commence un ouvrage ? Seul au monde, le Tasse l'a fait une fois ; et rien n'étant plus notoire que le cri général poussé contre l'inopportunité d'*Olinde et Sophronie* au second chant de la *Jérusalem*, il n'y a point de si mince écolier qui voulût commettre aujourd'hui la même faute.

Qu'est-ce donc que ce morceau, dans l'ensemble de l'écrit inaugural dont il dépend ? — C'en est (abstraction faite de l'exorde) LA PREMIÈRE PARTIE ; une partie intégrante, indispensable.

En effet, ou l'on n'a rien su comprendre à la pensée-mère des *Considérations*, ou bien l'on a dû apercevoir que, comme tout y roule sur la com-

paraison du mouvement de descente et du mouvement d'ascension des croyances religieuses, cette œuvre se compose de deux grandes esquisses, crayonnées exprès pour être mises en regard : le dix-huitième siècle et le dix-neuvième.

Or, convenait-il que ces esquisses fussent conçues dans un genre identique ? — Non. Destinées à se servir de *pendants*, elles devaient, au contraire, remplir les conditions de la SYMÉTRIE, lesquelles sont tout à la fois RESEMBLANCE ET DIFFÉRENCE.

Ainsi a-t-on fait.

La parité des deux tableaux est manifeste, en ce que, chargés de citations, et composés l'un et l'autre de vérités accumulées avec une sorte d'exubérance, ils sont tous deux d'un style rapide et saccadé, qui, devant les yeux du lecteur, fait défiler au *pas accéléré* les choses passées en revue.

Leur disparité n'est pas moins visible, en ce que, tracés l'un sous forme de récit, l'autre sous forme d'emblème, ils ont caractérisé le XIX<sup>e</sup> par ses aveux et ses actions, le XVIII<sup>e</sup> par ses sympathies et ses admirations ; ou, si l'on veut, en ce que l'âge présent y est *décrit*, tandis que l'âge de nos pères y est *symbolisé*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans le besoin qui existait d'une opposition de méthodes, les deux manières qu'on a choisies se trouvaient indiquées par la nature des faits ; car nul être vivant ne résume notre siècle en sa personne, tandis que le siècle dernier se groupe entièrement autour d'un homme, qui, à lui seul, le caractérise très-bien.



Tout ce petit labeur artistique, fort simple pour qui s'y connaît, aurait été jadis saisi, du premier coup-d'œil et sans explication, — aux époques où notre patrie, possédant le sceptre littéraire et se donnant la peine de le conserver, demandait aux plumes françaises autre chose que les preuves d'une imagination *féconde n'importe comment*. — En ce temps-là, rien n'échappait, en bien ni en mal, à un public plus difficile et plus fin, dont l'intelligence répondait à la pensée des auteurs comme répond à l'instrument du virtuose l'acousticit  des salles sonores, ou bien, aux pas des danseurs, l' lan des planchers  lastiques. Quoique beaucoup des hommes qui le composaient n'eussent pas assez  tudi , il y en avait peu, dans le nombre, qui ne sentissent,   l'aide d'un instinct plus ou moins heureux, les convenances d licates de conception, de distribution, d'expression. Servis qu'ils  taient, presque tous, par un tact alors tr s-r pandu; dou s, en g n ral, de cette vive puissance de go t que n'avaient point encore  mouss e, us e, paralys e, les violentes saveurs de certains brouets des Barbares, — ils savaient deviner dans les livres l'intention d'une foule de choses, conseill es par le sens du beau et par les grands proc d s de l'art d' crire.

Ici, du reste, loin que la circonstance exige t de la part des lecteurs quelque chose de voisin d'une sagacit  pareille, il n'avaient rien   deviner du tout, car on ne devine QUE CE QUI N'EST PAS DIT.

Comment s'est-il trouvé des esprits assez préoccupés pour regarder comme *épisodique* et *personnel* le portrait de Voltaire, — quand le faux d'une pareille idée, déjà si frappant au simple examen du texte, ne laissait plus aucune incertitude possible, après les éclaircissements fournis par l'appendice !

Lorsqu'en effet on se pénètre des paroles suivantes (imprimées tout au long dans l'écrit dont fait partie la prétendue boutade), on a peine à se représenter que des gens ayant le sens commun et possédant deux yeux... aient pu ne pas reconnaître l'impersonnalité de ce morceau et le rôle *essentiel* qu'il joue ; ne pas sentir de quel point de vue, général et supérieur, avait été tracée, avec le plus extrême soin d'exactitude, une figure historique saillante, non amenée là par caprice, mais nécessaire à cette place, et dont la mise en scène n'était autre chose que l'exhibition même DE SON ÉPOQUE.

« Après tout, qu'avons-nous voulu ? » avaient dit les membres du cabinet *Foi et Lumières*. —  
« Accumuler sur *un homme* des malédictions, même »  
« équitables ? Le couvrir, comme individu, d'in- »  
« jurieuses épithètes ? et cela parce qu'il les a mé- »  
« ritées et qu'on les lui donne trop peu ! — Nullement. »  
« — Un projet si mesquin ne siérait ni à la grandeur »  
« du majestueux ordre d'idées dont s'occupe notre »  
« brochure, ni aux sentiments charitables qui ani- »  
« ment des chrétiens sincères. La haine que leur »  
« inspire le péché, ils ne l'étendent point aux »  
« pécheurs ; la vengeance la plus évidemment juste,

» ils la laissent encore au Très-Haut. — Voltaire  
» donc, dans tout ceci, n'a été pour nous *qu'un*  
» *type*, et rien de plus. En épousant les préjugés,  
» les passions, les habitudes de son temps; en les  
» concentrant autour de lui et en lui; en se faisant  
» leur champion, leur avocat, leur poète; en les  
» exprimant au degré le plus intense, — et par ses  
» actes, durant quatre-vingts ans, — et par sa plume  
» merveilleuse, qui les fera vivre dans tous les  
» âges, — il en est devenu LA PERSONNIFICATION PAR-  
» FAITE. C'est *comme tel* que nous avons à l'exa-  
» miner. »

Et ailleurs :

« Voltaire, aujourd'hui, devant la science intel-  
» ligente, n'est plus un homme, mais UN PEUPLE,  
» mais UNE ÉPOQUE, mais UN ENSEMBLE D'IDÉES.., puis-  
» qu'avec son activité tenace et ses talents immortels,  
» il s'en était rendu l'expression <sup>1</sup>. »

Dans l'excès de leur inattention, des juges étourdis  
sont allés jusqu'à croire que la *fantaisie* de faire  
ce portrait, si pleinement incompris d'eux, avait dû  
être le reste de quelque opinion triste et plaintive,  
analogue à celles que, sous la Restauration, un  
chansonnier célèbre ridiculisait dans ces petits vers  
si connus :

C'est la faute de Voltaire,  
C'est la faute de Rousseau.

---

<sup>1</sup> Pages 65 et 66 de la brochure primitive.

Or, ici, la méprise est plaisante, parce qu'elle a précisément lieu *du blanc au noir*. — Sans examiner sous quelles faces pouvait être raisonnable et juste, il y a vingt-cinq ans, chez des hommes respectables, l'impression triste que leur causait la vue du nouvel état du monde, — une chose du moins hors de doute, c'est que les *Considérations* partent du SENTIMENT DIRECTEMENT CONTRAIRE à celui dont riait Béranger; c'est que, d'un bout à l'autre, elles ne sont que le plaidoyer d'une énergique préférence DONNÉE AU TEMPS ACTUEL SUR LE SIÈCLE PRÉCÉDENT.

Et cela, encore, non-seulement on le voyait ressortir du fond des choses, mais la société *Foi et Lumières* l'avait expressément dit; car voici, en propres termes, comment parlaient avec son autorisation, dès l'année 1838, les interprètes de sa pensée :

« Obligés de dissiper l'opinion *erronée*, très-  
« répandue chez les honnêtes gens, qui persuade à  
» beaucoup d'entre eux *que tout va de mal en*  
» *pis*, — et qui, sous l'influence de préjugés d'An-  
» cien Régime, leur fait voir de nos jours, pour la  
» Religion, dans les attaques et les entraves dont elle  
» marche embarrassée, des obstacles formidables,  
» dont ils se figurent que les chrétiens leurs prédé-  
» cesseurs n'eurent pas à vaincre l'équivalent, —  
» *nous ne pouvions éviter*, pour *les rassurer* sur  
» la portée des oppositions incrédules d'à-présent,  
» de leur montrer combien le Catholicisme fut plus  
» assailli, plus menacé, plus malade, *plus en*

» *danger véritable, du temps de nos pères..*,  
» quoique toute cette rage ait avorté, comme elle  
» avorlera toujours. *Il fallait donc sonder au*  
» *cœur les générations défuntes dont Voltaire*  
» *fut l'organe et l'idole*, et mettre une bonne fois  
» à nu, par un jugement rectifié de l'objet de leur  
» enthousiasme, CE QUE POUVAIT ÊTRE LE SIÈCLE qui se  
» choisissait un pareil héros <sup>1</sup>. »

Ainsi, à la nécessité littéraire, venait se joindre, comme on voit, pour la création du morceau dont il s'agit, une nécessité morale.

Bien s'en faut qu'elle ait cessé d'exister et de réclamer le maintien du tableau. Au contraire, le travail de consoler, de calmer, d'encourager les âmes *en rectifiant au profit du présent les images trop flatteuses du passé*, n'a fait que devenir plus indispensable, depuis que diverses entraves, apportées au libre développement des besoins de conscience, ont ranimé dans beaucoup d'esprits le regret de temps supposés meilleurs.

En outre, ce croquis, si parlant, se trouve avoir gagné une opportunité nouvelle, depuis les récents efforts tentés avec finesse pour affaiblir le cachet justement sévère des études qui se faisaient sur le personnage d'Arouet, et pour en arrêter ou changer la tendance, par une manifestation d'intérêt, gazée

---

<sup>1</sup> Page 66 de la première édition.

mais intelligible <sup>1</sup>. A la suite des spirituelles ébauches, plus agréables que ressemblantes, auxquelles pareil concours ouvert a dû donner naissance, les curieux, les zélateurs d'histoire, demandent plus que jamais la réalité. Il faut en revenir à la leur procurer, à la leur fournir toute nue, telle que peuvent seuls la dessiner de mâles crayons, indifférents à plaire ou à déplaire, — soucieux non d'une couronne académique, mais du loyal accomplissement de leur tâche. — Or, de fidèles portraits de Voltaire, il y en a peu : celui-ci au moins est du nombre.

Sans doute, « n'étant point en rapport avec les » préjugés répandus, il sera taxé, » avait fait observer la société *Foi et Lumières* <sup>1</sup>, « sinon de fanatisme et d'obscurantisme, tout au moins d'une » grande exagération ; et cependant il n'est pas » même *chargé*. Sans doute il ne ressemble 'guère » à cet être, idéal et de convention, dont l'image » préoccupe une foule d'esprits ; mais il représente, » trait pour trait, le Voltaire *de chair et d'os* qui » est né, qui a vécu, qui est mort, et dont personne

---

<sup>1</sup> Il y avait eu à Paris des hommes de lettres dont la candeur avait cru pouvoir sans inconvénient, dans un discours demandé *sur* Voltaire, consigner avec toute franchise le résultat, favorable ou non, d'un examen fait en conscience. Plus d'un observateur (dirons-nous éclairé ou malicieux ?) prophétisa leur insuccès, prétendant qu'ils se mettaient hors du programme en paraissant le suivre, et cela, faute d'avoir compris que *sur* était un euphémisme, un synonyme discret de ce mot *pour*... qu'on n'avait pas jugé prudent d'écrire, mais qu'un homme d'esprit devait savoir lire tout courant.

» ne saurait faire que les actions n'aient pas eu lieu.  
» Si, de la conduite d'Arouet, résultent des con-  
» clusions opposées aux éloges dont on l'accable...,  
» la faute n'en est pas à nous ; cette conduite lui  
» appartient. Un historien sincère ne crée pas les  
» faits, il se borne à les CONSTATER, — et tel a été  
» notre rôle. — Voltaire lui-même a dit avec jus-  
» tesse : *On doit des égards aux vivants ; on ne*  
» *doit aux morts* QUE LA VÉRITÉ. »

Assez sur la première objection. Voici quelle sera la seconde :

« — Va pour *l'actualité* du livre ! dira-t-on. Oui, en effet, ce ne sont point d'anciennes idées qui l'ont dicté à ses auteurs. Mais, en revanche, les catholiques y peignent leur position singulièrement en beau. S'ils se félicitent tout de bon de leur chance, à coup sûr ils ne sont pas difficiles. Il leur faut un vif optimisme pour se considérer comme en progrès, lorsque tant de monde, au contraire, abandonne leur cause. »

— Ce langage a trait, chacun le voit, aux nombreux symptômes de rénovation qui, signalés dans le cours de l'ouvrage, se trouvent notamment groupés dans la pièce de vers finale : *Langueurs et réveil de l'Eglise*.

Or, en premier lieu, aucun des faits ainsi réunis ne pouvant être infirmé, l'ensemble qu'ils constituent formait une statistique irrécusable lors de sa date, qui restera vraie du moins pour l'instant où elle

fut écrite. Déjà donc, et dans tous les cas, ce résumé historique donnerait bien la physionomie des dix ou douze années paisibles accordées d'en haut à la Religion pour reprendre haleine. On aurait toujours là le miroir fidèle de ce que fut l'état des choses, pendant l'heureux temps de croissance qui suivit, pour le Catholicisme, la tempête de juillet<sup>1</sup>; surtout, dirions-nous, vers *la fin* de cette époque consolante, s'il y avait justesse à la considérer comme *finie*. — Mais elle ne l'est que sous un rapport. Le REPOS a cessé, oui (du moins en France); il n'en est pas de même du PROGRÈS.

« Eh quoi ! vont s'écrier les gens ; le progrès religieux continue ? Expliquez-nous un peu ceci. »

Très-volontiers, — quoique peut-être semble-t-il difficile de le faire sans rencontrer les graves embarras du moment, et sans toucher le terrain des questions brûlantes en dehors desquelles la société

---

<sup>1</sup> A cette phase, nécessairement vague en fait de limites de temps, — si vague qu'en certains lieux elle dure encore, — les gens qui aiment à tout préciser nous demanderont peut-être d'assigner des bornes datées. — S'ils veulent lui donner douze ans, qu'ils la prennent depuis 1851, début de la réaction favorable, et qu'ils y fassent entrer 1845, année pendant laquelle expirèrent, chez la majeure partie des incroyants, les signes d'une bienveillance déjà ralentie. Si l'on préfère s'en tenir à la décade, au *double lustre*, on peut partir de l'automne 1852, après la célèbre encyclique romaine qui fit courber tous les fronts, de quelque manière que chacun la comprit; et l'on ira tomber à la fin de cette grande année religieuse 1842, qui vit sans doute naître les orages, mais qui fut marquée par trois faits capitaux, la conversion miraculeuse d'Alphonse Ratisbonne, le réveil tri-centénaire de la cathédrale de Cologne, et le retour solennel de saint Augustin en Afrique.



*Foi et Lumières* a placé, a maintenu son livre. Restons dans les généralités. Pour être à la fois clairs et réservés, il ne nous faudra point de finesse : la droiture peut tenir lieu d'art.

Lorsque, par une légère piqûre, un disciple de Jenner introduit dans le corps humain l'espèce de virus bienfaisant qui doit y faire avorter le germe inné de la petite vérole et en empêcher les ravages..., le vacciné n'y prend d'abord pas garde. — Mais quand l'effet salutaire commence, une inflammation se déclare, un mouvement fébrile a lieu ; l'enfant se plaint, il se montre impatient, triste et colère. C'est qu'en effet sa nature, aveugle encore, repousse avec force, — non comme nuisible, bien s'en faut, mais comme désagréable, — ce principe étranger, qui produit chez elle un travail de crise. Heureusement, la répugnance de l'opéré est vaine : il s'assimile, tout en y résistant, le remède qu'il a reçu, et dont il bénira dans son âge mûr les précieux résultats.

Ainsi, lorsque, revenus vers la foi, du sein des rangs philosophiques, — ou confirmés dans cette foi par de nombreuses découvertes savantes, — les chrétiens du siècle actuel se sont remplis d'un nouveau zèle envers leur prochain ; lorsqu'animés d'une charité plus ardente, faisant appel au cœur et à la raison, et regardant même comme avantageux un régime sous lequel nulle apparence de force ou de faveur ne pouvait sembler les environner..., ils ont repris, — surtout depuis 1830, — la tâche du

prosélytisme : ils ont pu quelque temps, à leur aise, inculquer à des hommes loyaux la vérité religieuse. Le Monde, par dédain, les laissait faire, prenant la croyance orthodoxe pour un vaccin usé, désormais éventé et sans vigueur. — Mais quand ce principe, en pénétrant, a fait sentir sa force réelle., il y a eu réaction, irritation, phlogose; il y a eu CE QUE NOUS VOYONS. — Est-ce donc signe que l'insertion n'ait servi de rien et que ce soit peine perdue? Non; c'est la preuve, tout au contraire, que l'effet marche et s'accomplit.

Il faudrait n'avoir aucune notion des annales du christianisme pour ignorer que toutes les paix dont a joui l'Eglise ont été passagères; jamais donc ses disciples n'ont pu compter sur une tranquillité bien longue. Selon toutes les analogies, dix ou douze ans, au plus, devaient épuiser la durée de cette dernière trêve, comme jadis celle des précédentes. Ainsi en a-t-il été;—mais, pour être devenu plus pénible, le mouvement ascensionnel n'a point cessé. Ce qu'il a perdu en promptitude, il l'a gagné en sérieux.

Pense-t-on que les catholiques aient été dupes et se soient exagéré leur nombre, quand naguère un mouvement superficiel porta de leur côté tant d'hommes vacillants et sans caractère, attirés par l'espèce de vogue qui s'attache à toute renaissance? —On serait dans une grande erreur. —La religion, s'écriait alors, en se donnant des airs capables, maint esprit-fort devenu quasi-chrétien, la religion est poétique. Elle est pittoresque, ajoutait quelque

autre phrasier, non moins satisfait de lui-même. Elle est musicale, — architecturale, — sociale, — philosophique, — gouvernementale, — libérale, — prononçaient différents oisifs, chacun selon la direction de ses petites idées. — « Fort bien, Messieurs, » répondaient les croyants; « mais dites nous : est-elle vraie? est-elle obligatoire? et dans le cas de l'affirmative, auriez-vous le courage de l'embrasser avec tous ses préceptes? Voilà les points à décider. » Or il n'y avait pas à se tromper à la réponse. Rien d'aisé comme de reconnaître *un chercheur qui ne veut pas trouver*; et l'on a très-bien su, dès le premier moment, distinguer les bourgeons stériles de ceux qui produiraient du fruit.

Non, la phalange des fidèles ne s'est pas un instant abusée sur ses véritables conquêtes : à de rares exceptions près, dues aux déguisements d'une perversité scélérate, elle a trop de moyens précis de savoir *qui* lui appartient. Jamais elle n'eut la bonhomie de ranger parmi ses recrues, présentes ou futures, ni les simples théoriciens de religion, amateurs d'une vertu et d'une piété spéculatives dont la sphère se place en dehors des temples, — ni même ces jeunes élégants, amenés par la mode jusqu'à remplir en certaines occasions les églises de Paris, mais qu'un rationaliste homme d'esprit persiffla, non sans raison, sous le nom de *catholiques à gants jaunes*, parce que chez eux l'empressement à se rendre au pied de la chaire des prédicateurs ne semblait que faire partie des formes du bel usage.

Dans certaines sectes à dogmes vagues , à pratiques pour ainsi dire nulles, la fréquentation peut bien se confondre assez longtemps avec l'adhésion , les méprises étant chose simple là où l'on se contente des à-peu-près. Mais dans le sein de la grande famille soumise au Siège des Apôtres , un curieux est parfaitement discerné d'avec un néophyte ; on y reconnaît les chrétiens comme fut reconnu leur divin Maître par les voyageurs d'Emmaüs : savoir , à la lumineuse et chaude intelligence des Ecritures, et surtout à la *fraction du pain*.

Or c'est à ces marques certaines , indépendantes du vent qui souffle , que le noyau des croyants positifs sait pertinemment qu'il a gagné , qu'il gagne encore. Le bruit ne fait rien à l'affaire ; les résultats sacramentels sont là.

Ainsi , par exemple , — sans vouloir discuter sur rien , — sans examiner aucunement pourquoi ni de quelle manière a eu lieu la récrudescence d'invectives dont la Religion est devenue l'objet (récrudescence qui semble former objection à la réalité du *progrès* dont il s'agit) , — EN FAIT , nous en convenons , il a été dirigé contre le Catholicisme , depuis mars ou avril 1844 jusqu'à pareille époque de 1845, plus de traits peut-être que durant dix années réunies. Agressions orales , agressions écrites , ont eu lieu à l'envi , c'est vrai. Leçons , discours , livres , articles , feuilletons , agissant dans un seul et même sens , ont lancé leurs bordées avec une continuité , une vigueur , un ensemble extraordinaire. En outre,

les réfutations essayées pendant ce temps n'ont rien dû contrebalancer, puisque, d'après l'alliance hostile de la plupart des grands organes de la publicité, il n'a pas été possible à la défense de se frayer passage et d'arriver jusqu'aux dix-neuf vingtièmes des juges qui avaient prêté l'oreille à l'attaque...

Eh bien, — EN FAIT AUSSI, — sans commentaire aussi, — lorsqu'au bout d'une douzaine de mois est revenue la fin d'un nouveau carême., qu'est-il arrivé? La messe matutinale de Pâques, à Notre-Dame de Paris, a vu s'agenouiller au banquet sacré CINQ CENTS HOMMES DE PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. — Singulière récolte pour de telles semailles! effet d'autant plus notable que presque toutes les paroisses de France l'ont proportionnellement éprouvé. En de pareilles circonstances, on ne s'attendait guère à voir s'accroître les communions viriles; et leur augmentation pourtant, quoique modique et silencieuse, a été générale, indubitable.

Du reste, elle n'a point étonné quiconque, ayant observé de près les phénomènes religieux, sait combien les vraies conversions sont une chose intime, une chose amenée par des motifs étrangers au caprice de la mode. La région où s'accomplissent ces graves transformations n'est point la sphère superficielle où triomphent si bruyamment les influences mondaines; et c'est à de bien autres profondeurs que s'opère, quand il y a lieu, la conception, la gestation de l'*homme nouveau*, dont le germe tombe en nous du haut du ciel.

Le Seigneur a ses voies qui lui sont propres. Pas n'est besoin, pour avancer son œuvre, qu'il renverse tout devant elle : il la fait doucement marcher à travers les obstacles. La multitude, la force, la renommée, l'union, l'habileté, sont-elles du côté de ses ennemis? il leur laisse tous ces avantages ; et puis, les miséricordes qu'il a résolu d'exercer, il ne les exerce pas moins en dépit d'eux. Il établit son règne, s'il le veut, au rebours de toutes les apparences, c'est-à-dire malgré le petit nombre, la faiblesse, le discrédit, le désaccord, les imperfections même et les maladresses de ses amis.

Or, fondée sur le simple accroissement des actes de vertu et de foi pratique, — accroissement dont nous venons d'indiquer la certitude, — cette extension du *royaume de Dieu*, réelle quoique sans éclat, suffit pour la consolation, pour la sainte joie des catholiques.

Et si l'on se montre surpris que si peu de chose commence à les satisfaire, c'est faute de comprendre leurs vœux, leurs véritables vœux, — très-exigeants en un sens, très-bornés et très-modestes dans un autre ; — c'est parce que follement on se les figure désireux d'un genre de succès auquel leur mission ne les appelle point ici-bas à prétendre. Ne savent-ils pas fort bien qu'après tout, au bout de leurs réussites les plus heureuses, ils resteront *le petit troupeau* <sup>1</sup>, et que, d'après les instincts vicieux qui

---

<sup>1</sup> S. Luc. *Evang.* XII, 52.

prévaudront constamment dans le cours des affaires humaines, ce n'est pas lui-même, c'est son infernal adversaire, que le Messie a désigné sous le nom de *prince de ce monde*<sup>1</sup>.

Toujours les vrais chrétiens accepteraient, accepteraient avec plaisir, le marché que voici, supposé que la Providence le leur offrit : voir, parmi la foule incrédule, *quinze cents personnes de plus* se tourner contre eux.., à la condition de pouvoir, en échange, en amener *quinze seulement* sous les drapeaux du Seigneur.

Et ils auraient évidemment raison, et leur calcul serait un pur gain.

Car, — tout en accordant aux diverses nuances d'hétérodoxie, les égards variés que motive leur graduation sur l'échelle de l'erreur, — on ne saurait, en réalité, quand il s'agit de la vie future, ÉTABLIR, comme jadis à l'approche du déluge, QUE DEUX GRANDES CLASSES D'HOMMES : CEUX qui, par prévoyance, se réfugient dans l'Arche à porte unique, et ceux qui refusent d'y entrer. Du point de vue de Jésus-Christ, et relativement au bercail dont il est le pasteur, les brebis sont *dedans* ou *dehors* ; il n'y a pas de tierce position.

Si donc, sur la masse des incroyants, on est assez heureux pour en saisir, pour en convertir une poignée, — ceux-là passent du dehors au dedans ;

---

<sup>1</sup> *Princeps hujus mundi.* (S. Joann. Evang. XVI. 11.)

ILS CHANGENT DE CLASSE, et, quelque peu nombreux qu'ils soient, c'est une acquisition.

Si au contraire une partie des incrédules, fût-ce des centaines ou des milliers, descendent, à l'égard des Fidèles, de la bienveillance à l'indifférence, ou même à l'hostilité, — ce virement de bord, tout considérable qu'il paraît, NE LES FAIT PAS CHANGER DE CLASSE. Ils étaient *dehors*, ils y restent; et comme on ne saurait perdre *que ce qu'on possédait*, l'armée chrétienne ne les perd point.

Il y a donc bénéfice dans le premier cas; il n'y a pas détriment dans le second.

Pour que les catholiques éprouvassent décadence, il faudrait CHEZ EUX un commencement de défection intérieure. Or, pas un de leurs vrais soldats n'a déserté; le nombre de ceux-ci, au contraire, va croissant. Par conséquent nos affirmations subsistent dans leur entier, *et le progrès religieux effectif n'a point cessé*. De facile mais presque insignifiant qu'il était d'abord, il devient disputé mais solide :  
IL EST A SA SECONDE PHASE.

---

Se fût-il arrêté, d'ailleurs; — eût-il même, comme chez nos pères, fait place à un mouvement rétrograde, — le parti d'une noble persévérance ne devrait pas moins nous sourire. La vérité, victorieuse ou repoussée, conserve ses droits sur le sage; elle mérite un dévouement égal, soit qu'elle gagne ou perde du terrain.



La vérité ! digne objet , à la fois , des travaux du philosophe et de ceux du chrétien sincère. La vérité ! Qui donc ne comprend pas combien il est juste et grand de la défendre ! C'est pour les hommes un de leurs premiers , de leurs plus beaux titres d'honneur , que de pouvoir la poursuivre , l'embrasser , la servir. . , et la servir A LEURS DÉPENS.

A quelque prix qu'on ait payé la possession de ses bienfaits , il est doux d'en jouir pour soi , plus doux de les partager avec autrui ; plus doux surtout , — au lieu de n'en offrir communication *qu'aux gens de bien* <sup>1</sup> , — d'aller , portant assistance à des foules que rongent leurs âcres erreurs , essayer de la leur faire connaître , cette auguste vérité ; sans se lasser , malgré les coups et les injures , de travailler à répandre ses dons sur qui la hait , et sur qui nous hait avec elle.

Certes , aux grandes époques d'injustice , — en face de préventions obstinées , souvent si fougueuses , si folles , et de grossièretés parfois si stupidement calomnieuses , — c'est presque un effort surhumain que d'apporter à pareille tâche les deux conditions qu'elle exige : un calme suprême , une longanimité sans bornes. — Et néanmoins , le chrétien les remplit. Elles lui seraient coûteuses selon la nature : la *grâce* les lui rend aisées. N'a-t-on pas une im-

---

<sup>1</sup> Système de Bernardin de Saint-Pierre (*Chaumière indienne*), de Fontenelle , et de tous les partisans d'une demi-virtu. commode et prudente , qui ne compromette jamais le repos des égoïstes.

mense indulgence quand on sait bien ses propres faiblesses ! N'a-t-on pas une invincible constance, quand on sait bien la force de Dieu !

Il en coûte moins que ne pense le Monde, pour conserver au milieu de la plus vive controverse en faveur du christianisme, même intégral, une pleine sérénité d'âme, et pour unir au zèle ardent *des lois d'en haut* une affectueuse compassion envers qui, loin de les observer, s'applique à les saper sans relâche, et se complait à noircir, à déchirer leurs défenseurs.

Lorsqu'à la suite de son premier miracle, le chef des Apôtres prend la parole devant ses compatriotes, devant les meurtriers de son bon Maître : — en même temps qu'il n'hésite point à heurter leurs préjugés et leurs passions, et qu'avouant le pouvoir surnaturel dont il est non la source mais le dépositaire, il ose leur annoncer le règne de ce Messie qu'ils ont conduit au supplice.., voyez si la vigueur de sa foi, si la franchise des reproches qu'elle lui dicte, diminue la modération de ses termes ou l'aménité de ses conclusions :

« Hommes d'Israël, » leur dit-il, « pourquoi » vous étonnez-vous d'un prodige ? Le Dieu de nos » pères glorifie ainsi son fils Jésus, que vous avez » livré et renoncé au tribunal de Pilate, de Pilate » qui le proclamait innocent. Vous avez renié le » Saint et le Juste, et, réclamant faveur pour un » scélérat, vous avez tué l'Auteur de la vie. Eh » bien, mes frères, je le sais, vous l'avez fait par

« ignorance, vous et vos conducteurs. Dieu a permis  
» que par là s'accomplît ce qu'avaient prédit les  
» prophètes, la souffrance de son Christ. A présent  
» donc, repentez-vous, afin que vos péchés soient  
» effacés <sup>1</sup>. »

Voilà de quelle façon parle Simon Pierre à la tourbe des déicides. Cinquante-deux jours ne se sont pas écoulés depuis qu'ils ont trahi, calomnié, frappé, traîné à mort son divin Ami, leur céleste Bienfaiteur : et déjà, digne vicaire de cet Homme-Dieu, — dont il se rappelle le mot touchant, prononcé sur la croix, — il les excuse *par leur ignorance*; et le nom que son cœur lui fournit à leur égard, c'est le mot de *frères*.

Eh bien, voilà comment s'expriment encore, dix-huit cents ans après, les successeurs et les enfants de Pierre, les gardiens de la doctrine qu'il enseigna. Remplis de cette « vraie justice qui porte plus à la pitié qu'à l'indignation <sup>2</sup>, » ils se font aussi les *frères* de leurs persécuteurs. A son exemple, ils ont soin de ne remarquer dans la conduite des impies qu'une chose : c'est que ceux-ci, même les grands coupables, *ne savent ce qu'ils font*.

IGNORANCE, en effet, plus encore que méchanceté; ignorance épaisse, étrange, prodigieuse; ignorance

---

<sup>1</sup> S. Luc. *Act. Apostol.* III, 12-19.

<sup>2</sup> S. Gregor. pap. *Homil.* 54.

<sup>3</sup> S. Luc. *Evang.* XXIII, 54.

parfois risible et toujours déplorable ; ignorance, c'est le fond commun des objections contre l'Église et des invectives contre les Fidèles. Une fois toute ignorance dissipée (ce qui ne sera jamais possible, il est vrai), rien ne resterait debout des chimères généralement admises.., épouvantails de ces milliers de gobe-mouches anti-chrétiens pour qui l'on a fait le proverbe : *crédule comme un incrédule*. La mauvaise volonté continuerait à subsister, sans doute ; mais, presque impuissante, elle ne saurait plus trop comment s'y prendre pour faire des dupes, toute fantasmagorie ayant besoin des ténèbres. Aussi quiconque soutient le Mal a-t-il une peur instinctive de la lumière <sup>1</sup> ; de cette lumière que le christianisme catholique est loin de craindre ; au milieu de laquelle, sous le feu roulant de la discussion, il a jadis grandi, fleuri, dans l'éclectique et savante Alexandrie, — il grandit, il fleurit encore, dans la libre, l'égalitaire, la controversiste Amérique ; — de cette lumière, enfin, dont, au XIX<sup>e</sup> siècle comme au IV<sup>e</sup>, il affronte la plénitude.., la proposant à ses adversaires, qui n'osent pas en accepter l'épreuve.

Ignorance ; oui, tel est surtout le défaut général, le défaut saillant des impies, — de ceux-là même qui se complaisent le mieux à parler en style d'oracles, et qui affectent les plus grands airs <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> S. Joann. *Evang.* III, 20.

<sup>2</sup> Trop sérieuse et trop conciliante pour se donner les plaisirs de la malice, la Société n'étalera ici aucune des preuves, si incisives pourtant et si péremptoires, de ce fait général ; elle ne veut citer

De là ces tentatives patientes, que tout croyant multiplie auprès des faux sages, malgré leurs mauvais procédés et leurs manières brutalement revêches : tentatives qu'anime un loyal désir DE LES DÉTROMPER, et dont la serviable persistance, — pareille à celle du bon Silvio auprès du sardonique Julien <sup>1</sup>, — ne rougit pas plus quand elle échoue... qu'elle ne se vante quand elle a réussi.

Car les *talents*, — dans l'acception la plus large et la plus évangélique de ce mot, — ne sont donnés à aucun homme pour sa gloire, mais bien pour celle de son Créateur et pour l'utilité de son prochain.

---

aucune des grotesques bévues, aucun des énormes quiproquos, où sont tombés, où tombent journellement, tels personnages, bouffis d'orgueil, qui traitent le Catholicisme de haut en bas, se figurant déjà le tenir sous leurs pieds. Cependant, même en laissant de côté leurs nombreux *lapsus*, déjà peu tolérables, il y aurait un amusant recueil à faire, rien que de leurs inepties de gros calibre.

Mais ces balourdises, que commettrait à peine un écolier, et qui s'épanouissent grossières dans des périodes effrontément affirmatives, entremêlées de pathos et d'injures, — peut-être bien quelque plaisant finira par les recueillir. La curieuse collection pourrait s'intituler, par exemple : ANERIES DES DOCTEURS ANTI-CHRÉTIENS.

Si pareil petit livre existe jamais, il sera plus puissant que l'honneur et l'équité, car il fera rougir jusqu'aux oreilles certains gens qui ne rougissent de rien ; car il rendra poltrons certains meneurs que le public peut bien applaudir *connus pour impies*, mais qu'il sifflerait *connus pour ignares*. Il y a, parmi les fougueux adversaires des catholiques, maints coryphées persécuteurs... qui feraient une drôle de mine, le jour où, forcés de se regarder dans ce véridique miroir, ils croiraient entendre la Providence les narguer, dès avant le lit de mort, par ces terribles paroles : *Arguam te et statuatam contra faciem suam* (PSALM. XLIX, 21) ; « Je te réduirai à la confusion en te plaçant en face de toi-même. »

<sup>1</sup> S. Pellico, *Le Mie Prigioni*, cap. 56-41.

Que l'intelligence, lorsqu'elle est accordée aux philosophes, leur devienne un titre d'orgueil : entre les mains des penseurs catholiques, elle n'est qu'un instrument modeste de bienveillance et de secours.

Et quant au savoir (nous voulons dire au savoir terrestre), — quoique Dieu ait voulu braver les mondains jusqu'à fonder son édifice immortel sur douze prédicateurs vulgaires QUI EN ÉTAIENT DÉPOURVUS et que lui seul avait éclairés, — il daigne souvent, *par surcroît*, jeter cette futile couronne à quelques uns de ses serviteurs, moins empressés d'acquérir de tels biens que « de chercher son règne et sa justice <sup>1</sup>. » Rarement la cause divine a manqué, parmi ses enrôlés, d'hommes solidement instruits, et même de savants du premier ordre <sup>2</sup>. Mais ceux à qui ce don échoit, qu'en font-ils ? — Un moyen de ramener leurs frères errants ; un filet salutaire, lancé dans la mer de l'erreur et du doute, pour en retirer maintes âmes pitoyablement abusées. — La science, au lieu d'enivrer, d'étourdir les vrais chrétiens, les rend plus obligeants encore ; elle n'est pour eux que l'un de ces mille langages que manie leur zèle pieux, lorsque, se faisant *tout à tous* <sup>3</sup>, ils emploient auprès de chaque prosélyte son idiôme et même son dialecte.

---

<sup>1</sup> S. Matth. *Evang.* VI, 33.

<sup>2</sup> Elle est encore représentée en France, jusques au sein de l'Institut, par des noms très-honorablement connus dans diverses branches des connaissances humaines.

<sup>3</sup> S. Paul. *I ad Corinth.* IX, 22.

Se faire entendre de la multitude des peuples, et des classes de chaque peuple; arriver à persuader l'homme et la femme, le suzerain et le vassal, le docteur et le manœuvre, le blanc et le nègre, le brahme et le paria, — que dire encore de plus différent..? le mathématicien et le poète; — être compris en même temps du laboureur, du soldat, du matelot, du sauvage ou du mandarin; — ne méconnaître aucun ordre d'idées, aucune façon de sentir; PARLER ENFIN TOUTES LES LANGUES, pour répondre à tous les besoins, — pour répandre partout, avec les leçons du Verbe divin, « la résurrection et la vie <sup>1</sup> : » — tel fut constamment, tel devait être, le privilège de l'église de Céphas.., à qui les décrets éternels ont réservé l'universalité, COMME PRIX DE SA CHARITÉ.

C'est là, chez elle, le fruit de cet esprit fécond, plein de douceur à la fois et d'énergie<sup>2</sup>, qui, souple et ferme, prudent et simple, judicieux et candide, actif pour l'intérêt d'autrui, — touchant à force de constance, vainqueur à force de bonté, — inspire à ses enfants, à l'égard de leurs ennemis, non seulement l'équité parfaite, non seulement même la bénignité (c'est trop peu), mais les actes de la plus infatigable et de la plus courageuse tendresse. Esprit suave, consolant, maternel, qu'elle a reçu en propre; qui constitue son héritage; que Jésus lui avait promis à l'instant de monter au ciel; qu'elle attendit en


---

<sup>1</sup> S. Joann. *Evang.* XI, 25.

<sup>2</sup> *Lib. Sapient.* VIII, 1.

prières pendant dix jours; et qui, descendu tout à coup sur le front des Apôtres et des disciples du Cénacle, en forme visible de flamme, — c'est-à-dire sous l'emblème, doublement expressif, de la lumière et de la chaleur, — n'était autre que le SAINT-ESPRIT, l'essence même de l'amour sans ombre et sans limites.

Nancy, saint jour de la Pentecôte, 11 mai 1845.





# **CONSIDÉRATIONS**

**SUR LES RAPPORTS ACTUELS DE LA SCIENCE**

**ET DE LA FOI.**

Consulter l'*Errata* du volume, page 398.

SOCIÉTÉ FOI-ET-LUMIÈRES DE NANCY.

---

## CONSIDÉRATIONS

SUR LES RAPPORTS ACTUELS

# DE LA SCIENCE ET DE LA FOI.

---

1837 — 1844.

---

A nous, francs amis des lumières, la discussion ne fait pas peur. Tant pis aujourd'hui pour les systèmes qui redoutent le développement de l'examen.

*Courrier lorrain* du 23 avril 1832.

Le Christianisme n'a pas peur des faits, quels qu'ils soient : il sait bien que tôt ou tard les conséquences reviendront à lui.

OZANAM, *Essai sur le Bouddhisme*, 1842.

### I.

C'est un grand et imposant spectacle que celui des combats de la vertu; que celui de la lutte du mal et du bien, et des perpétuels efforts de l'Abîme contre les doctrines du Ciel. En prédisant aux siens que son Eglise, bâtie sur le rocher, serait constamment assaillie des tempêtes, le Sauveur leur avait promis que les erreurs, les vices et les crimes, qui sont *les portes de l'enfer*, ne prévaudraient jamais contre elle <sup>1</sup>. Aussi, depuis dix-huit cents ans, cette divine assurance n'a-t-elle pas cessé de soutenir la fermeté des Fidèles. Toujours présente à leur esprit, elle les a confortés dans les épreuves du plus redoutable abandon; et, quelque effrayant qu'ait semblé parfois autour

<sup>1</sup> Evang. S. Math. XVI, 18.

d'eux le mugissement de la mer, l'espérance de ceux qui ont persévéré dans la foi « n'est jamais restée confondue <sup>1</sup>. »

S'il est pourtant un orage terrible, et qui, par sa violence et par sa durée, ait pu jeter, pour ainsi dire, le découragement dans les âmes chrétiennes, c'est celui que la Prétendue Réforme fit éclater, il y a trois siècles, sous l'apparence d'une simple hérésie, mais qui, bientôt, déployant son véritable caractère, — celui d'une apothéose absolue de la raison humaine, — s'attacha, dans une guerre opiniâtre, à renverser jusqu'aux dernières bases de toute croyance révélée. Le Philosophisme, développement rationnel du principe que la révolte protestante renfermait dans son sein (et dont il lui faudra, quoi qu'elle fasse, accepter chaque jour de plus en plus les conséquences), tel est le dernier, le plus formidable ennemi que la loi de Dieu ait eu à combattre, et celui devant les succès duquel l'Évangile a paru sur le point de succomber sans retour.

Jamais, depuis le règne triomphant de l'Arianisme ou les menaçantes conquêtes de Mahomet, l'Église n'avait semblé aussi faible, aussi voisine de sa perte. Attaquée comme superstitieuse, comme absurde, comme fanatique, elle trouvait des milliers d'accusateurs habiles, pour quelques rares défenseurs, la plupart sans talent ou sans crédit. Sa décadence paraissait visible. A l'entraînement, rapide et général, dont il était facile de calculer les progrès, on croyait pouvoir assigner le moment précis de sa chute. — Où s'adresser pour obtenir appui ? Le vice, le doute et l'indifférence avaient envahi toutes les classes; avaient entamé, puisqu'il faut le dire, les rangs même du Sacerdoce; car le sanctuaire, aujourd'hui gardé par des prêtres irréprochables et d'un zèle si noblement unanime, comptait alors des renégats, dont l'infidélité, cachée, n'en était que plus dan-

<sup>1</sup> *Psalm.* XXX, 1; LXX, 1. *Hymn.* S. *Ambros.* 52.

gereuse, et l'Eglise, pour comble de malheur, voyait parfois des scandales se glisser jusque sous le camail de ses prélats ou la pourpre de ses cardinaux. Nulle ressource pour elle, ni dans les peuples, que d'insidieux pamphlets avaient pervertis de longue main, ni dans les gouvernements, qui leur avaient donné jadis les premiers le signal de la révolte contre Rome, et qui, tous à l'envi, se faisaient plaisir et gloire de la braver<sup>1</sup>. Point d'exception pour la France, ni de secours à en espérer : près du trône du roi *très-chrétien*, l'impudeur, portée à son comble, venait de faire asseoir, sous le titre de comtesse, une débauchée de tavernes; la nation, jadis si généreuse, des Jeanne d'Arc, des saint Louis et des Godefroi de Bouillon, — celle dont la pensée souveraine possédait encore le plus d'influence en Europe, — avait donné la mesure de sa corruption déhontée, en admirant au dehors les augustes égorgeurs de la Pologne, en laissant fonder au dedans le harem du Parc-aux-Cerfs; et le sardonique vieillard, dont les écrits formulaient en principes l'épicurisme pratique de Ninon et les orgies de la Régence, dignes leçons de sa jeunesse, voyait son fiel irréligieux lui tenir lieu de droit et de raison, ses obscénités passer pour un sel piquant, ses épigrammes pour des preuves, et le public adopter sur parole ses jugements les moins approfondis, ses assertions les plus ignares.

<sup>1</sup> A cette époque, l'Autorité religieuse centrale, en butte aux coups des puissances même qui se qualifiaient de catholiques, obtenait à peine de leur part une ombre de respect dérisoire; et la longue série d'attentats commencée par Philippe-le-Bel contre le père commun des chrétiens, était alors dignement couronnée par les tyrannies philosophiques de Pombal à Lisbonne, de Tanucci à Naples, de Charles III en Espagne et de Joseph II en Autriche. Il n'y avait pas jusqu'aux princes évêques qui n'essayassent d'une révolte à leur manière; et quand la république française vint pulvériser au bord du Rhin les petits trônes des électeurs mitrés de l'Empire, elle ne fit que punir, sans le savoir, leur imbécille et lâche rébellion contre la chaire de saint Pierre.

II.

Oui, — puisqu'il faut développer ce dernier exemple, dont l'importance mérite qu'on l'approfondisse, parce qu'il résume à lui seul toute une époque; — oui, ce personnage trop fameux, de qui l'histoire, longtemps embellie jusqu'au fabuleux par ses panégyristes, ressort évidente aujourd'hui des faits étudiés à leur source, et se dessine clairement dans sa hideuse nudité; cet auteur, dont la vie entière fut un enchaînement de turpitudes; cet être que Frédéric, détrompé, reconnut si bien, à la fin, pour effronté<sup>1</sup>, pour avili<sup>2</sup>, pour chef de cabale<sup>3</sup>, non pas seulement tracassier, mais *méchant*<sup>4</sup>, et que son humeur, en effet, selon l'aveu de Chabanon, « rendait injuste, forcené, féroce<sup>5</sup>; » Voltaire, en un mot, car c'est tout dire, et il n'y a pas un seul vice que ce triste nom ne rappelle : — le mauvais fils<sup>6</sup>, le mauvais frère<sup>7</sup>, qui n'eut jamais l'ombre d'affection pour sa famille, dont il avait, par dédain, abjuré jusqu'au nom<sup>8</sup>; — le

<sup>1</sup> Lettre du roi de Prusse, n° 1940 de M. Beuchot; page 8 du supplément Foisset, 1856.

<sup>2</sup> Lettre du roi de Prusse, 29 décembre 1752 (n° 1968 de M. Beuchot, qui la croit à tort du 16 mars 1755.)

<sup>3</sup> *Ibidem.*

<sup>4</sup> Lettre du roi de Prusse, 18 juillet 1759.

<sup>5</sup> Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie.*

<sup>6</sup> Lettre à La Harpe, du 28 janvier 1772; etc.

<sup>7</sup> Lettre à Moussinot, du 2 janvier 1759, etc.

<sup>8</sup> Lettre à Moussinot, du 17 mai 1741. — Il se fabriqua en 1718 le nom sonore de *Voltaire*, par l'anagramme des lettres AROUET L. J. (Arouet le jeune), qui avaient formé d'abord sa signature. Rien n'est plaisant comme de le voir, au bas du bail notarié du 11 décembre 1758, mettre pour seing *De Voltaire*, avec une particule aristocratique que personne ne lui avait octroyée; tandis que son laisseur, le baron de Brosses de Monfalcon, d'une antique noblesse historique, signe tout simplement *Brosses*.

mauvais citoyen <sup>1</sup>, qui répudiait formellement sa patrie <sup>2</sup>, qui lui souhaitait des défaites <sup>3</sup>, et ne perdait pas une seule occasion de la rabaisser <sup>4</sup>; — le vaniteux bourgeois-gentilhomme <sup>5</sup>, qui brigua la clef de chambellan <sup>6</sup>, s'affubla du titre de comte <sup>7</sup>, et aurait attaché à l'obtention de celui de marquis « *la gloire et le bonheur de sa triste vie* » <sup>8</sup>; — l'ambitieux, qui consentait à descendre au rôle d'espion pour un vain espoir d'ambassade <sup>9</sup>, trahissant ainsi l'amitié d'un prince dont, aussi bien, il profana plus tard l'intime confiance, par un trait plus inexcusable en-

<sup>1</sup> Sur le patriotisme de Voltaire, voir ci-après notre appendice A.

<sup>2</sup> Lettre à l'impératrice de Russie, 18 octobre 1774.

<sup>3</sup> Lettre à D'Argental, 25 mai 1767; à d'Etallonde, 26 mai *id.*

<sup>4</sup> Lettres à D'Alembert, 26 février 1758 et 7 août 1766; à D'Argental, 2 septembre 1767.

<sup>5</sup> Il faut voir combien Voltaire tenait au titre de *gentilhomme de la chambre* (lettre au chevalier de La Touche, du 21 décembre 1752; *id.* à M. de Brosses, du 18 novembre 1778), lui, fils d'un honnête bourgeois qui n'avait jamais obtenu ni cherché la noblesse.

<sup>6</sup> Et ne la renvoya, quoi qu'on en ait dit, — en lui prêtant une indépendance généreuse dont il était incapable, — et ne la renvoya que sur l'ordre le plus formel du roi de Prusse. (Lettre de Frédéric, du 29 décembre 1752, n° 1968 de M. Beuchot; page 15 du supplément Foisset.)

<sup>7</sup> Comte de Tourney. — Frédéric, quoique réconcilié avec son flatteur, se permettait de le plaisanter un peu sur ce point. (Lettres du 1<sup>er</sup> mai et 21 juin 1760.)

<sup>8</sup> *Souvenirs de madame de Créquy*, III, ch. 5. — Le livre est d'une autorité douteuse, mais il renferme beaucoup de choses vraies; et celle-ci paraît du nombre, attendu l'extrême naturel de la lettre citée, lettre conçue dans le style de Voltaire, que sa couleur et sa limpidité rendent à peu près inimitable. Au reste, si l'on veut omettre le *marquisat*, et se borner au *comté*, peu importe; l'essentiel et la morgue nobiliaire d'Arouet, plus risible encore chez lui que chez tout autre. Il affectait de mépriser *pour leur manque de naissance* le fameux lyrique J. B. Rousseau, et l'évêque d'Annecy, Biord, homme universellement vénéré en Savoie et porté à l'épiscopat par son mérite.

<sup>9</sup> Lettre à D'Argental, novembre 1759, etc.

core de félonie<sup>1</sup> ; — le courtisan , privé de tact malgré tout son esprit , qui , en Prusse , s'attira , de son royal complice même , les plus humiliantes avanies , et qui , en Lorraine , se fit chasser (c'est le mot) de la cour du *Philosophe bienfaisant* , du plus indulgent de tous les princes<sup>2</sup> ; l'avare , qu'au jugement de sa propre nièce , « L'AMOUR DE L'ARGENT POIGNARDAIT<sup>3</sup> ; » et dont les prétendus *bienfaits innombrables* paraissent se borner à quatre ou cinq dons médiocres , pitoyablement marqués encore ou des violences de l'esprit de parti ou des chatouilleux intérêts de la gloriole<sup>4</sup> ; — qui empruntait par lésine les habits d'autrui<sup>5</sup> , et qui , ayant trouvé moyen , par mille ruses , de ne jamais payer d'impôts , malgré son opulence<sup>6</sup> , se félicitait de ne contribuer pour aucune part aux charges d'un ordre social dont il recueillait si amplement les avantages<sup>7</sup> ; — le joueur , qui , parvenu à près de quarante ans , risquait encore sur le hasard des cartes 12,000 francs dans un mois<sup>8</sup> ; — le locataire dé-

<sup>1</sup> Par l'enlèvement , à son départ de Prusse , du volume de Poésies particulières que Frédéric *lui avait confié* (lettre n° 1968 de Beuchot , 29 décembre 1752). — Du moins , dans l'espionnage politique dont Voltaire se fût chargé pour le cabinet de Versailles , il n'aurait trompé chez Frédéric que le *roi* , mais en ceci il trahissait *l'homme*. Et quand on pense aux supplications humbles et tendres qu'il venait si récemment de faire à son ancien ami pour en obtenir son pardon (lettre du 2 janvier 1755 , n° 1946 de Beuchot) , on ne sait plus quel nom donner à tant d'hypocrisie , de bassesse et d'ingratitude.

<sup>2</sup> On sait , quoiqu'il ne s'en soit pas vanté , la mystification qui l'obligea de quitter la cour de Lunéville , lorsque , pour n'avoir pas su comprendre des invitations de départ polies mais intelligibles , il finit par ne plus trouver moyen de subsister au Château , les officiers de bouche ayant reçu ordre du Roi de lui *couper les vivres* sans mot dire.

<sup>3</sup> Lettre à D'Argental , du 10 mars 1754.

<sup>4</sup> Voir , à la fin de ces Considérations , l'appendice B.

<sup>5</sup> Formey , *Souvenirs d'un Citoyen*.

<sup>6</sup> Lettre à M. de Brosse , 7 décembre 1776.

<sup>7</sup> Lettre à Madame de Fontaine , 27 février 1761.

<sup>8</sup> Lettre à Cideville , 5 septembre 1752.



loyal, qui, rejetant sur d'honnêtes gens ses propres torts, et se présentant au public comme victime d'une convention que précisément *il avait proposée lui-même*, qu'il avait, en outre, épluchée pendant deux mois<sup>1</sup>, et que, d'ailleurs, il violait d'une manière flagrante, — abusait, malgré des avis réitérés<sup>2</sup>, de la propriété remise en garde à son honneur<sup>3</sup>, et, loin d'y réaliser aucune des améliorations promises, y commettait de tels dégâts, que sa famille, après lui, ne put se refuser à payer 30,000 francs d'indemnité pour en effacer le scandale<sup>4</sup>; — l'escroc, qui, bâtonné à Londres, pour fraude envers des libraires<sup>5</sup>, n'en friponna pas moins en Hollande la maison Ledet et Desbordes, par un tour digne des galères<sup>6</sup>; n'en réduisit, pas moins, en France, la famille Jore à la misère, par le manque de parole le plus insigne<sup>7</sup>; et, plus tard, largement payé chez un roi, — devenu riche, d'ailleurs, grâce au gain très-louche d'une loterie<sup>8</sup>, et à la protection des fournisseurs d'armée<sup>9</sup>, —

<sup>1</sup> Voyez les premières lettres de la précieuse correspondance entre Voltaire et le président De Brosses, publiée par M. T. Foisset en 1856.

<sup>2</sup> Notamment malgré les reproches de l'honnête M. Girod, l'un des plus notables habitants du pays, grand oncle de Girod de l'Ain.

<sup>3</sup> Jusqu'au point, à peine croyable, d'y faire arracher des futaies. (Lettres à M. de Brosses du 9 novembre 1759, à M. Girod, du 12 *id.*; lettre du Président à M. Girod, etc.; transaction du 16 janvier 1781, conclue à la suite d'une expertise contradictoire.)

<sup>4</sup> Voir, à la fin de ces Considérations, l'appendice C.

<sup>5</sup> Voir *ibidem* l'appendice D.

<sup>6</sup> Par un stellionat, suivi d'interdiction du débit de la première vente, interdiction sollicitée par Voltaire au profit de la seconde. (Lettre à Cideville, 2 novembre 1754; révélations de La Beaumelle, etc.)

<sup>7</sup> Mémoire du libraire Jore, 1754; arrêt du Conseil, septembre 1754. — C'est le même Jore auquel il voulait faire signer une lettre fausse, afin de se disculper (Lettre à Cideville, 20 Juin 1755).

<sup>8</sup> La loterie Pelletier-Desforts, pour laquelle il eut à soutenir un assez sale procès; 1729. — Passons ses spéculations sur les blés, etc.

<sup>9</sup> MM. de la Popelinière et Challut, et les frères Paris, munition-

ne dédaignait pas, à Berlin, d'accroître ses *économies* par de petites bassesses sordides, par de menus vols de laquais<sup>1</sup>, — pareils à celui que, dans sa vieillesse, au château de M. de Brosses, il eut l'ignoble fantaisie de commettre encore, sur une misérable provision de ménage, et qui faillit à mal tourner pour son orgueil et son repos<sup>2</sup>; — l'intolérant, l'in-fatigable, le lâche et fougueux persécuteur de Jean-Baptiste, exilé<sup>3</sup>, de Jean-Jacques, malheureux<sup>4</sup>, de La Beaumelle, prisonnier<sup>5</sup>, de Maupertuis, malade<sup>6</sup>, de Travenol, octogé-

naires. Voltaire les paya de leur générosité par un mot sanglant, que, juste ou non, il avait perdu le droit de dire, en acceptant si amplement leurs bienfaits. (Lettre à M. de Brosses, du 3 janvier 1759).

<sup>1</sup> Voyez entr'autres, sur ces honteux détails, sur le vol des bougies etc., les *Mémoires* de l'honnête et grave Thiébault, témoin oculaire, dont la probe et froide impartialité n'a jamais été suspectée de personne.

<sup>2</sup> Voir l'appendice *E*, à la suite du présent morceau.

<sup>3</sup> Lettre à Berger, novembre 1758. Mémoire inédit de Voltaire contre J.-B. Rousseau, cité par Clément, *qui s'en trouvait possesseur*.

<sup>4</sup> Lettres à D'Alembert, 28 août 1765 et 16 juillet 1770; à Morellet, 26 novembre 1766, à Damilaville, 28 décembre 1765; à Desbordes, 29 novembre 1766, à Mariott, 26 février 1767, etc. — Il appelle J.-J. Rousseau *un grand fou, un méchant fou, et un malheureux fou* (lettre à M. de Ruffey, 18 janvier 1766). Le mot, quoique dur, est juste; mais ce n'était pas une raison pour ajouter aux malheurs d'un homme déjà assez à plaindre.

<sup>5</sup> C'est Voltaire même qui, par un infâme emploi de son crédit, avait fait mettre La Beaumelle à la Bastille, et qui, non content, le déchirait encore, après l'avoir fait incarcérer. Voyez les lettres foudroyantes que lui écrivit sa victime, au sortir de cette prison d'État.

<sup>6</sup> Un crachement de sang avait réduit Maupertuis à garder le lit depuis six mois, lorsque Voltaire composa contre lui son *Docteur Akakia*, libelle que le roi de Prusse, indigné de tant de lâcheté, fit brûler par la main du bourreau. Sept ans après, comme le *comte de Tournay* se remettait à calomnier ce savant, qui venait d'expirer à Bâle, Frédéric, bien que rapatrié avec le poète, auquel il passait tant de choses à cause de la conformité de leurs idées impies, reprit la plume en homme qui voit au moins les convenances, et lui donna, de main de maître, une leçon sévère. (Voir, ci-après, l'appendice *F*.)

naire<sup>1</sup>; — le libertin, qui ne respecta rien au monde dans ses débordements orduriers<sup>2</sup>, et qui se plut à salir, sur le front de l'héroïne de la France, le triple voile, sans tache, de la virginité, du patriotisme et du martyre<sup>3</sup>; — l'hypocrite, comme on n'en vit jamais, dont *le mensonge, sans fin ni trêve*, était la théorie formelle, comme la pratique journalière<sup>4</sup>; qui passait sa vie à désavouer ses ouvrages<sup>5</sup>, protestant, à l'aide du parjure, que les lui imputer était une affreuse calomnie<sup>6</sup>; qui se jouait avec le sacrilège, et trouvait piquant (sans déposer, ce jour-là même, sa plume licencieuse) d'aller insulter Dieu dans le mystère de l'amour et de la mort, en se faisant donner, par bravade, le plus auguste, le plus intime, le plus formidable sacrement des chrétiens<sup>7</sup>; ou qui, pour ne parler ici que de ses tartufferies humaines, écrivait à l'un des plus ordinaires confidants

<sup>1</sup> Voyez les plaidoyers de Mannory, de Rigoley de Juvigny, et le jugement du Lieutenant criminel de Paris; 1746—1747.

<sup>2</sup> Débordements d'autant plus impardonnables que, de son aveu, l'aiguillon de la chair étant chez lui presque nul (lettre à Cideville, 14 octobre 1755, à Frédéric, 29 août 1742, etc.) son libertinage venait uniquement d'une profonde corruption de l'esprit et du cœur.

<sup>3</sup> Quand tous les autres écrits coupables de Voltaire, vus avec l'indulgence propre au public incrédule, ne seraient jugés que de simples étourderies érotico-sceptiques, son poème sur la vertueuse et infortunée Jeanne d'Arc ferait encore exception. Toute religion et toute pudeur à part, ce livre-là, du moins, n'est pas seulement le caprice d'un impie et d'un libertin, mais l'action d'un malhonnête homme.

<sup>4</sup> « Il faut *mentir* comme un diable : non pas *timidement* et *pour un temps*, mais *hardiment* et *toujours*. » (L. à Thiriot, 21 oct. 1756.)

<sup>5</sup> Lettres à D'Alembert, 19 septembre et 2 octobre 1764; lettres à Berger, du 10 et 18 octobre 1756; à Vernes, 1758; etc., etc.

<sup>6</sup> Lettres à Damilaville, du 8 octobre 1764, 20 et 28 mai 1765; à D'Argental, 14 août 1765, 22 octobre 1764, et 5 décembre 1766; à M. Cogé, 27 juillet 1767; etc., etc.

<sup>7</sup> Mémoires de Collini, année 1754. Lettres à D'Argental, 16 février 1761, 22 avril 1768. Lettres de l'évêque de Genève à Voltaire, 11 et 25 avril et 2 mai 1768, et réponses de Voltaire à ce prélat, 15 et 29 avril 1768. Lettre de D'Alembert, 51 mai 1768. Acte signifié, le

et des plus zélés ministres de ses fureurs : « *Mon cher Thiriot, je vous aime et ne vous trompe point,* » lorsque, la veille encore, s'exprimant sur son compte à cœur ouvert avec d'Argental, il disait à ce dernier : « *Thiriot est une âme de boue, aussi lâche que méprisable* <sup>1</sup> ; » — qu'ajouter enfin ? l'homme sans entrailles, l'égoïste sec et poltron, qui, toujours calomniateur des faibles, toujours flagorneur des puissants <sup>2</sup>, ne sut pas trouver, dans son âme, un seul mot de douleur et d'indignation pour la Pologne déchirée vive ; — loin de là !... qui se fit, au contraire, l'apologiste formel du crime de ses bourreaux <sup>3</sup>, et dont l'adulation d'antichambre <sup>4</sup>, exercée jadis aux pieds de la Pompadour, trainée plus tard aux pieds de la Du Barry <sup>5</sup>, conserva son hommage intarissable pour les deux assassins couronnés de cette héroïque nation, le Salomon qui n'aima rien <sup>6</sup>, et la Messaline *étrangleuse* <sup>7</sup> : — eh bien, cet être satanique, DONT LA CONDUITE, odieuse à trop d'égards, N'EUÏT

50 mars 1769, au curé de Ferney. Scandaleuses déclarations et professions de foi *notariées*, du 51 mars, 1<sup>er</sup> et 13 avril 1769.

<sup>1</sup> Lettres à Thiriot, 19 janvier et 28 février 1759 ; à D'Argental, 18 janvier et 5 février *idem*.

<sup>2</sup> Et de tous les puissants quelconques, à mesure qu'ils se succédaient, — amis ou ennemis les uns des autres. — On sait que le duc de Choiseul, si longtemps l'objet de ses flatteries, indigné de lui en voir adresser autant à son adversaire devenu tout-puissant (le chancelier Maupeou), fit faire une tête de Voltaire en fer-blanc, et la plaça pour *girouette* à son château de Chanteloup.

<sup>3</sup> Lettre à M<sup>ad</sup>. du Deffand, 18 mai 1767, etc. Revoir l'appendice A.

<sup>4</sup> Voir l'appendice G, ci-après.

<sup>5</sup> Voir *ibidem* l'appendice H.

<sup>6</sup> Si ce n'est quelques animaux, dont il souffrait tous les caprices. Quant aux hommes, Frédéric n'eut de véritable affection pour aucun, pas même pour les objets d'un *délassement* passager, cherché, comme le disait une célèbre chanson contemporaine, « entre les bras de ses tambours. »

<sup>7</sup> Si ce mot n'est pas encore admis, comme l'est *empoisonneuse*, Catherine II a bien mérité qu'on le créât pour elle.

ÉTÉ TOLÉRÉE dans aucun pays PAR AUCUN PHILOSOPHE <sup>1</sup>; qui fût sorti condamné du tribunal de Marc-Aurèle, d'Aristide ou d'Epictète, comme d'un tribunal de chrétiens <sup>2</sup>, et à qui M<sup>me</sup> Denys ne faisait que rendre justice, lorsqu'elle lui écrivit, dans un effrayant accès de franchise : VOUS ÊTES LE DERNIER DES HOMMES PAR LE CŒUR <sup>3</sup>; ce vil personnage, en un mot, que, malgré ses talents, si déplorablement employés, tout honnête homme, de quelque bord, système ou religion qu'il soit, doit flétrir du plus profond mépris, et clouer, comme un misérable, au hideux pilori de la honte; — cet homme (grâce au titre secret de HÉROS DE L'IMPIÉTÉ, qui lui faisait pardonner tous ses vices), était devenu l'idole d'une population délirante, — et, couronné dans Paris, en plein théâtre, y recevait de son vivant l'apothéose, au milieu d'un enthousiasme électrique, avec des acclamations inouïes.

Justes hommages, en effet! Honneurs décernés avec raison, — par une cité gangrenée jusqu'au cœur, — au plus fidèle,

<sup>1</sup> Ce sont les propres paroles du roi de Prusse. (Lettre de Frédéric du 12 mai 1760.)

<sup>2</sup> De bonnes gens répètent encore, d'après J. Chénier, que si Voltaire méconnut et outragea la Révélation, il défendit du moins constamment la loi naturelle, c'est-à-dire les doctrines du théisme et de l'autre vie. Mais non; il n'y fut point fidèle, ni en action, ni même en théorie. (Voir la 54<sup>e</sup> *Helvienne* de Barruel.) S'il a paru souvent prôner la religion naturelle, — qu'il vantait fort, afin de l'opposer au christianisme, — cela n'empêche pas qu'il n'en fit bon marché, et qu'avec ses intimes il ne la traitât aussi comme une fable; on en pourrait citer trente preuves. Non, il n'avait pas même les croyances de Robespierre, le philosophe qui ne voyait pour l'homme *d'autre but à atteindre que le plaisir*, et qui trouvait charmant qu'on imprimât *que l'âme est mortelle*. (Lettres à Berger, 10 octobre 1756; à Madame de Lutzelbourg, 9 avril 1758; *De l'Âme*, par Soranus, médecin de Trajan (*sic*); *Metaphys.* chap. 6; etc., etc.)

<sup>3</sup> Voyez-en l'aveu, formel quoique affaibli, dans une lettre de Voltaire à D'Argental (Colmar, 10 mars 1754).

au plus cynique représentant... d'un siècle de pourriture et d'infamie <sup>1</sup>.

### III.

Tel était, ne l'oublions pas, le déplorable état du christianisme dans les derniers temps de l'ancien régime, — avant que n'eût commencé le mouvement de réparation auquel 1789 a donné le branle sans le prévoir, et qui poursuit depuis quarante ans sa marche lente mais assurée.

Quand cette révolution éclata, la Religion semblait arrivée au terme de son existence. Proclamée *responsable de mille horreurs*, dont on lui imputait la cause, elle avait en outre été jugée *ridicule*, puis inutile ou *misible*, puis enfin *positivement fausse*. L'opinion, dominée, séduite par les déclamations des esprits-forts, s'était en masse éloignée d'elle; et dès lors, tous les honneurs, toutes les richesses, toute la puissance nominale qui lui restaient, ne l'empêchaient pas de ne plus paraître, en face du Philosophisme victorieux, qu'un colosse d'or aux pieds d'argile.

Mais son divin Auteur ne l'avait point abandonnée. Du haut des cieux, il lui accorda, pour secours, d'épouvantables souffrances; et ceux qui la connaissent bien, savent que ce sont là pour elle des grâces décisives. Dans les angoisses d'une mort lente, au milieu de l'exil, de la faim et de la misère, au fond des pontons de l'île d'Aix ou sur les plages fiévreuses de Sinnamary; dans les horreurs d'une mort violente, qui se présentait à eux sous mille formes, — décapités par le triangle de la guillotine, éventrés par le coutelas du septembriseur, mitraillés à Lyon, noyés à Nantes, lanternés à Paris, enterrés vifs à la

<sup>1</sup> Voir, sur l'entière fidélité de ce triste portrait, et sur la seule manière possible d'en atténuer quelque peu l'horreur, notre appendice I, notamment les réflexions finales.

Glacière ou à Beaupréau, — partout les confesseurs de Jésus-Christ retrouvèrent la foi et la force, quand vint le moment du sacrifice; et leur sang, répandu à longs flots, ainsi qu'aux jours de la primitive Eglise, devint pour de nouveaux croyants une semence de salut. Car toute chose se retrempe en s'imprégnant de son principe : le Christianisme, enfanté sur la croix, se réveille, plus énergique, lorsque les humiliations et les douleurs de la croix redeviennent son partage.

Reconnue d'abord *innocente*, par une persuasion qui s'établit et se consolida peu à peu sous la Convention et le Directoire, la religion catholique commença, vers l'époque du Consulat, à être réputée non-seulement innocente, mais *poétiquement belle*; et déjà, sur la fin de l'Empire, personne ne lui contestait ce double titre. Sous les deux règnes qui suivirent, le résultat progressif des études fut de prouver, en outre, qu'elle était *utile* au genre humain. Enfin, depuis la révolution de Juillet, ceux qui continuent à s'occuper de ces matières ne se bornent plus à la considérer comme *innocente*, comme *belle* ou comme *utile* (ces trois qualités lui demeurant acquises), mais ils se mettent sérieusement à l'examiner en tant que *vraie*..., ce dernier point leur paraissant, avec raison, le seul essentiel à constater. Ainsi, la question, — replacée, presque d'hier seulement, sur ses bases réelles, — se présente maintenant d'une manière dont elle n'avait plus guère été posée dans les esprits depuis un demi-siècle.

#### IV.

Toutefois, si la justification du Christianisme a fait de nos jours des pas immenses, et si nous voyons luire enfin, à travers des nuages encore bien noirs, le retour d'une clarté longtemps disparue, — il n'en faut pas conclure que les Fidèles puissent

désormais se livrer à la paresse et laisser tout à faire aux événements. Dieu, sans contredit, est le souverain dispensateur des succès, et sans lui l'on ne réussit à rien; mais nous pouvons, mais nous devons, selon la mesure de nos moyens, travailler avec lui et pour lui. En nous douant du libre arbitre, qu'il fortifie encore par sa grâce, il nous appelle à l'honneur insigne de devenir ses collaborateurs dans le bien; et dès lors, malgré notre impuissance naturelle, on ne saurait dire, en un sens, que nos efforts en faveur de sa cause sainte y soient absolument inutiles, puisque sa providence a prévu notre concours et l'a désigné faire entrer dans ses plans.

Oui, chrétiens, il faut travailler, et beaucoup. Car, au sortir de la crise irréligieuse qui marche vers sa fin, de grandes transformations sociales se seront opérées; et vous aurez à tenir compte de besoins nouveaux, à répondre à des difficultés nouvelles; et la victoire promise vous échapperait en grande partie, si, par une supériorité qu'il vous convient d'acquérir, vous n'étiez pas alors en mesure d'en réaliser les conditions. Oui, sans doute, pareille aux fougueux écarts d'une jeunesse qui se plaît à prouver par ses vices sa force et son indépendance, l'ère de révolte effrénée contre Dieu, la fièvre criminelle d'impiété dont Luther donna le signal, et qui bouillonne encore depuis trois siècles, AURA SON TERME, — assez prochainement peut-être; — mais ce terme aussi (pourquoi se le dissimuler?) ne sera autre que l'AGE MÛR des peuples européens. Il importe qu'à cet égard aucune illusion ne nous endorme. Quels que puissent avoir été pour le genre humain les charmes de l'enfance ou les douceurs de l'adolescence, n'allons pas follement espérer qu'il y veuille jamais revenir.

Certes, la seule religion que Dieu lui-même ait fondée sur la terre, — cette religion catholique, si supérieure aux conceptions les plus élevées de l'humanité, et placée si loin en dehors de toute comparaison possible, — reste et restera véritable,



après les révolutions comme avant. Mais le zèle, averti par les leçons de l'expérience, peut et doit la présenter aujourd'hui sous bien des points de vue nouveaux; mais la manière d'en prêcher les doctrines doit être désormais adaptée à la diffusion croissante du savoir, et mise en rapport avec des progrès extérieurs qui sont patents, indéniables. — Toujours les disciples de Jésus-Christ auront à combattre le monde, malgré ses lumières prétendues, pauvre et faible code en morale; mais le monde qu'il s'agit de combattre n'est plus celui de l'antiquité, ni même celui du moyen-âge : avoir vaincu ces deux derniers n'est pas avoir triomphé du troisième. Pour le soumettre, ce troisième, il ne suffit pas de le poursuivre : il faut l'atteindre et le dépasser. Pour le plier aux lois chrétiennes, il faut, comme firent autrefois les Tertullien, les Eusèbe et les Origène, lui prouver que si l'on méprise ses arguments, ce n'est pas faute de les bien connaître. Plus que jamais, par conséquent, la lutte est devenue virile; et c'est par des études viriles que l'athlète chrétien doit s'y préparer.

Or de telles études sont rares jusqu'ici; moins encore par défaut d'ardeur, que par manque du temps et des moyens matériels nécessaires, chez un clergé disséminé, trop peu nombreux, et surchargé d'ailleurs de la conduite des âmes. En vain la rénovation du feu sacré se prépare-t-elle de tous côtés, par les travaux de la pensée, grâce au concours des hommes d'élite de divers pays; — en vain la France voit-elle les Gerbet, les Ravignan, les Lacordaire, les Bautain, les Maret, les Affre<sup>1</sup>, les Montalembert, les Carné, les Cazalès, les Foisset, les Le Normant, les Veuillot, les Quatremère et tant d'autres, marcher, le front serein, dans la route que leur

<sup>1</sup> Ce n'est point comme prélat que Mgr. Affre se trouve ici mentionné, mais comme savant et comme penseur. De ces deux titres, le premier ne saurait lui être disputé; au second, il a pleinement acquis droit, par sa belle et solide instruction pastorale sur le panthéisme.

ouvrirent, — après La Harpe<sup>1</sup> et Bonald, — le comte de Maistre, Frayssinous, d'Eckstein, Riambourg, et le peintre de l'*Indifférence*; — en vain l'Allemagne applaudit-elle un Gœrres, un Doellinger, un Windischmann, un Philips, qui s'engagent sur les nobles traces laissées devant eux par Stolberg, Haller et Frédéric Schlegel; — en vain, sous le régime constitutionnel le plus avancé de l'Europe, l'active et commerçante Belgique nous démontre-t-elle possible, par son exemple, l'accord de la religion et de la liberté, de l'orthodoxie et du progrès, du catholicisme et de l'industrie, et réveille-t-elle, aux accents d'une foi chaleureuse et savante, l'écho, longtemps endormi, des doctes murailles de Louvain; — en vain, à la suite des aveux de William Cobbett et de l'auteur des *Lettres d'Atticus*, les Lingard, les Thomas Moore, les Wiseman, et cette autre puissance intelligente, O'Connel, — donnent-ils, du milieu de l'océan britannique, un signal de convergence, auquel répondent dans le Midi les meilleures têtes des deux péninsules, Jacques Balmès pour l'Espagne, Rosmini, Balbo, Manzoni, Pellico et Cantou pour l'Italie : — tout ce mouvement des esprits en faveur de la vérité catholique, tous ces documents si bons à consulter, tous ces présages de victoire, restent en grande partie inconnus à la masse des Fidèles, qui, mal instruits des nombreux bienfaits de la Providence à leur égard, succombent trop aisément à la tentation ou de perdre confiance, — ce qui est un crime quand il s'agit de la cause de Dieu, — ou de n'espérer qu'en dehors des

<sup>1</sup> Il y aurait tout un article à écrire sur l'importance, aujourd'hui méconnue, du rôle de La Harpe : homme étonnant, qui ouvrit les yeux en France bien avant le réveil religieux, et qui, malgré l'énorme désavantage de six années d'expériences de moins (1794 au lieu de 1800), dépassa en plénitude d'intelligence chrétienne le premier et le plus célèbre de ses successeurs; étant arrivé, lui, de prime-saut, sans détours ni tâtonnements poétiques, à l'exactitude orthodoxe et aux vives lumières qu'elle fournit.

réalités, et dans la puissance de certains secours éventuels dont l'attente manque de bases.

Recueillir ces renseignements divers, y joindre tout ce qu'il y a de bon dans la science moderne, tout ce qu'il importe aux défenseurs de la foi de ne pas ignorer aujourd'hui, tous les livres nouveaux, en un mot, qui méritent d'être distingués et de prendre place dans la bibliothèque d'un chrétien (n'eussent-ils rien de directement favorable à la Religion, pourvu qu'ils n'y soient pas hostiles, ou que leur hostilité même soit instructive et devienne un argument de plus); se procurer à frais communs, des richesses intellectuelles dont l'acquisition dépasserait les ressources pécuniaires de chacun, et les mettre à la portée des laïcs aussi bien que des prêtres, au moyen d'une cotisation modique : tels seraient les heureux effets de cabinets de lecture chrétiens; tel est le but de l'association charitable qui s'est formée à Nancy <sup>1</sup>, pour en établir un, sous le nom de *Société catholique nancéienne pour l'alliance de la Foi et des Lumières*, et dont le règlement, transcrit ci-après, fera connaître l'organisme et le mode d'administration. C'est à tous ceux qui ont conservé les croyances révélées, ou qui seulement les respectent encore, regrettent de les avoir perdues, et, les reconnaissant pour les plus avantageuses de toutes, veulent du moins en assurer le bienfait à leurs enfants; c'est à eux d'apporter à de pareilles institutions leur bienveillance et leurs offrandes.

## V.

Il faut s'y attendre, néanmoins : cette œuvre, ainsi que toute chose utile mais nouvelle, doit rencontrer des obsta-

<sup>1</sup> Elle y existe AUTORISÉE. (Lettre du ministre de l'Intérieur du 15 juillet 1858).

cles, des contradictions et du blâme. — Peut-être même les attaques ne partiront-elles pas uniquement des rangs de l'incrédulité. Quelques membres du Sacerdoce, consternés d'avoir vu (trop souvent, hélas!) la foi et les mœurs faire naufrage sur l'écueil de la SCIENCE, pourront nous reprocher, comme un faux calcul, de favoriser l'invasion de cette dernière, et de préparer un bien très-douteux par l'accélération d'un mal certain. Ils nous demanderont, peut-être, si c'étaient des *académiciens* que les Apôtres, et dans quelles écoles célèbres s'étaient formés tant de héros évangéliques, tant d'anachorètes fameux, dont la piété obtint le don des miracles, — et qui convertirent des peuples entiers, après n'avoir appris d'autre exercice que celui des austérités, n'avoir lu que les livres saints, étudié que leur conscience, et conversé, la moitié de leur vie, qu'avec les lions du désert.

Mais nous leur demanderons, à notre tour, si l'apôtre des Nations n'a pas disputé dans Athènes contre les disciples d'Épicure et les faux sages du Portique<sup>1</sup>; répété même, en plein Aréopage, les paroles des poètes grecs<sup>2</sup>; si Justin, qui mourut martyr, n'avait pas, durant ses travaux de confesseur et d'apologiste, conservé le manteau de philosophe; si le siècle de saint Paul ermite n'est point aussi le siècle d'Origène, de saint Cyprien, de Lactance, ces docteurs lettrés de l'Église; si, enfin, le plus grand des Pères, saint Augustin, dédaignait de s'appuyer à propos sur Platon, Salluste ou Virgile, jusque dans les pieuses pages de son immortelle *Cité de Dieu*.

Ah! nous apprécions, comme d'autres, la vénérable simplicité des âges de candeur et de foi<sup>3</sup>, où l'esprit humain, moins difficile, n'exigeait pas tant de motifs et de si doctes

<sup>1</sup> S. Luc. *Act. Apostol.* XVII, 18.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.* XVII, 28.

<sup>3</sup> *Les Âges de foi*, c'est le titre d'un beau livre de M. Digby.

réflexions pour se dévouer à la vertu ; où, satisfaits de notions bornées, parce qu'au fond, comme le dit Tertullien, « les vérités importantes sont en petit nombre<sup>1</sup>, » d'estimables pères de famille, comprenant tout leur bonheur d'être nés dans le sein du christianisme, passaient leurs jours sans souci du savoir, dirigés par le seul bon sens et par la parole divine..., et, parvenus à la vieillesse, jugeaient à bon droit que leur vie n'en avait pas été plus vide ; car d'autres mérites l'avaient remplie, et, pauvre en discussions savantes, elle avait été riche en bonnes œuvres.

Mais, hélas, les temps se succèdent et leurs phases ne se ressemblent pas. A de nouvelles positions, de nouveaux devoirs ; à de nouveaux périls, de nouvelles précautions. Portons nos regards à l'horizon : qu'y voyons-nous ? — La SCIENCE ; la science s'étendant partout, partout croissant en influence, partout établissant son règne. Qu'on lui cède ou qu'on lui résiste, elle marche, elle s'empare de l'univers. — Reste seulement à voir, désormais, si cet océan formidable engloutira quelque jour nos enfants, surpris par sa marée montante ; ou si, d'avance, nous nous y jetterons à la nage avec eux, pour leur apprendre comment on s'y soutient, et leur montrer qu'au sommet de ses vagues on peut garder encore la vue du ciel.

Il est malheureusement trop sûr qu'au fond des connaissances dont s'enorgueillit la terre, existe un germe empoisonné, fertile en funestes tentations pour les Fidèles, depuis que la désobéissance de l'homme a vicié les rapports de son intelligence avec la Source auguste de la vérité. Mais est-il possible, aujourd'hui, d'éviter une épreuve qui nous attend sous tant de formes ?

Et, d'ailleurs, ce péril du savoir, quelle qu'en soit la réa-

<sup>1</sup> Tertull. *de Animâ*, cap. 2.

lité, est-il si terrible, après tout, que l'on ne puisse, que l'on ne DOIVE, espérer de le vaincre avec la grâce? Si Dieu, comme il n'est pas permis d'en douter, continue d'assister son Eglise, une pareille crainte, chez ses disciples, n'a-t-elle rien de pusillanime et presque de coupable<sup>1</sup>? Le christianisme orthodoxe ou complet, n'étant au fond que la suprême et dernière expression de la plus haute sagesse possible, se trouve finalement, comme l'a dit saint Augustin, identique avec la raison philosophique, pourvu qu'on la pousse assez loin<sup>2</sup>. Il n'y a donc pas à tant redouter pour lui la lumière. Au contraire : plus on avance en fait de hautes études, plus on s'aperçoit que notre obéissance à la foi est souverainement raisonnable<sup>3</sup>; et cette idée frappait fortement Bacon, lorsqu'il écrivait son mot célèbre, « qu'un peu de philosophie éloigne de la Religion, mais que beaucoup de philosophie y ramène<sup>4</sup>. »

## VI.

Et certes, — à examiner de près les résultats du mouvement scientifique moderne, depuis qu'il devient moins superficiel, — nous sommes loin d'y rien observer d'opposé à ce vigoureux aperçu.

Mille difficultés anti-chrétiennes, qui paraissaient énormes à leur naissance, et que le 18<sup>e</sup> siècle, en les supposant invincibles, avait saluées avec une vénération niaise, sont allées

<sup>1</sup> La vérité que nous émettons ici, et qui semblera peut-être hardie à quelques esprits, a été très-bien saisie par Bourdaloue. Voir, dans notre appendice J, un fragment des *Pensées* de ce judicieux et sûr théologien.

<sup>2</sup> S. Augustin, *de verâ Religione*, cap. 5.

<sup>3</sup> *Rationabile obsequium vestrum*. (S. Paul, *Rom. XII*, v. 1<sup>er</sup>.)

<sup>4</sup> F. Bacon, *de Augmentis scientiarum*, F<sup>o</sup>.

chaque jour s'amointrissant, comme les *bâtons flottants* de la fable; de telle façon que les unes, grandement affaiblies, se trouvent désormais réduites au rang de simples doutes, et que les autres, renversées de fond en comble, ne sont plus même répétées aujourd'hui, sinon par quelques docteurs de cafés ou quelques beaux-esprits de village : ignorants voltigeurs d'une impiété surannée; risibles retardataires, pour qui le monde n'a point marché depuis d'Holbach et Condorcet, et qui, dans leur admiration crédule, en sont encore aux *Ruines de Volney* ou à l'*Origine des Cultes*.

Tandis qu'ils s'arrêtent et s'encroûtent dans leurs vieilleries déclamatoires, des savants forts et positifs, laissant de côté les préjugés et les systèmes tout faits, sont remontés laborieusement, chacun dans leur genre, aux sources de la certitude. Or, où les a conduits cette route? Il est curieux de s'en rendre compte :

Voyez-vous les découvertes de Young et de Fresnel, faisant pleinement prévaloir, sur la théorie de l'émission des rayons, la doctrine des *vibrations* et des *interférences*<sup>1</sup>, rendre facile à concevoir ce que nous apprend la Genèse<sup>2</sup>, mais ce qui paraissait absurde malgré les explications d'Origène<sup>3</sup>, de saint Basile<sup>4</sup> et de saint Césaire<sup>5</sup> : que la lumière ait existé avant les astres. Voyez-vous Beudant prononcer<sup>6</sup>, Bory-Saint-Vincent avouer<sup>7</sup>, Marcel de Serres établir<sup>8</sup>, et les bulletins ou manuels de la science commencer à enseigner sans con-

<sup>1</sup> *Annales de physique et de chimie* (passim); Péclel, *Physique*, t. II; etc.

<sup>2</sup> *Genes. cap. I, 5.*

<sup>3</sup> Origen. *Περί ἀρχῶν*, lib. IV, § 6.

<sup>4</sup> S. Basilii *Hexameron*, homilia 2.

<sup>5</sup> S. Cæsarii *dialog.* 1.

<sup>6</sup> *Voyage minéralogique en Hongrie.*

<sup>7</sup> *Dict. d'histoire naturelle*, article *Reptile*.

<sup>8</sup> *Cosmogonie de Moïse*. 1858.

teste<sup>1</sup>, que l'ordre des créations, tel qu'on le vérifie en géologie, concorde singulièrement bien avec les six époques marquées par Moïse; quoiqu'il semble avoir été impossible, au temps où vivait l'historien sacré, de connaître la succession des couches ensevelies sous terre, succession que l'on ignorait encore au siècle dernier<sup>2</sup>. Voyez Delalle<sup>3</sup>, Foisset<sup>4</sup>, et surtout Acheri<sup>5</sup>, par des réponses victorieuses, on peut dire accablantes, justifier, en fait de cosmogonie, l'Écriture et les Pères, des absurdités dogmatiques que leur prêtaient, avec quelque appareil de science, deux membres de l'Institut<sup>6</sup>. Voyez Buckland<sup>7</sup> mettre hors de doute l'universalité de la dernière crise diluvienne, qu'on voulait mal à propos diviser en inondations particulières; de ce désastre dont le caractère gigantesque est à présent bien reconnu<sup>8</sup>, soit par la marche immense et uniforme des blocs erratiques, soit par la direction des ornières ou stries qu'ils ont laissées sur leur pas-

<sup>1</sup> Férussac, *Bulletin des sciences natur. et zoologiques*, X; Nérée Boubée, *Géologie populaire*; Demerson, *Hist. naturelle du globe terrestre*.

<sup>2</sup> Voir là-dessus les remarques de Cellérier de Genève.

<sup>3</sup> *Lettre à M. L. sur la cosmogonie des Pères de l'Église*, 1855.

<sup>4</sup> Comme M. Théoph. Foisset répondait à des attaques qui avaient trouvé place dans la *Revue des Deux-Mondes*, son article fut naturellement adressé à ce recueil. On promit bien de l'insérer, mais certaines influences s'y opposèrent : la réfutation était trop péremptoire. En général, l'anti-christianisme a peur de la lumière; il tremble devant les discussions approfondies, qui peuvent dissiper l'erreur; aussi veut-il, à tout prix, professer *seul* et sans contrôle. Voir notre appendice K, qui reproduit, d'après les *Annales Bonnetty* (t. VIII, p. 210) le curieux travail de M. Foisset.

<sup>5</sup> *Annales de philos. chrétienne*, tome XVII, p. 260, 296. Le nom d'Acheri, comme on sait, n'est que l'anagramme de celui du savant Père C\*\*\*, de qui la modestie fuit les louanges du monde érudite.

<sup>6</sup> MM. Letronne (*Revue des Deux-Mondes*, mars 1854) et Libri (*Hist. des sciences mathématiques en Italie*).

<sup>7</sup> *Vindiciæ geologicæ*, 1820; *Reliquiæ diluvianæ*, 1825; etc.

<sup>8</sup> Rozet, *Cours de géognosic*.



sage<sup>1</sup>. Voyez Saussure<sup>2</sup> et Dolomieu<sup>3</sup> convenir de la nouveauté du monde actuel; Smith démentir la fable de Brydone sur les laves trop anciennes de Jaci-Réale<sup>4</sup>; et De Luc prouver mathématiquement, par le quadruple calcul de la marche des alluvions, des éboulements, des glaciers et des tourbières, que la terre n'aurait pas présenté, il y a plus de six mille ans, un sol habitable pour l'homme<sup>5</sup>. Voyez Cuvier donner à ces conclusions son assentiment raisonné<sup>6</sup>, et montrer, de plus, qu'environ six cents ans avant Jésus-Christ, toute trace d'annales suivies et un peu croyables disparaît, excepté chez les seuls Hébreux. Voyez l'orientaliste Klaproth<sup>7</sup>, énonçant la même règle, comme l'avaient fait presque aussi formellement Fréret<sup>8</sup>, Wilford<sup>9</sup>, et le célèbre William Jones<sup>10</sup>, déclarer qu'au delà de quelques centaines d'années avant notre ère, il faut rejeter parmi les chimères tous les documents historiques que peut fournir l'Asie, et dont on a follement voulu comparer l'autorité à celle de la Bible. Voyez Bentley<sup>11</sup>,

<sup>1</sup> Observations de Sedgewich, Philipps, etc., pour l'Angleterre; de Pusch et de Razoumowski, pour la Russie, la Suède et la Pologne; de Bigsby, pour le Canada; de La Bèche, pour les Antilles.

<sup>2</sup> *Voyage dans les Alpes*.

<sup>3</sup> *Journal de physique*, ann. 1792, prem. part., 42.

<sup>4</sup> Au sujet de cette fausse anecdote, voir l'appendice L.

<sup>5</sup> De Luc, *Lettres sur l'histoire de la nature et de l'homme; Lettres géologiques* à Blumenbach, *Correspond. avec Teller*.

<sup>6</sup> *Discours sur les révolutions du globe*.

<sup>7</sup> *Mémoires relatifs à l'Asie*, tome I. — Klaproth fixe le commencement d'une chronologie réelle, pour les Chinois au 8<sup>e</sup> siècle avant J.-C.; pour les Arméniens, au second siècle de la même série, et pour les Indous au 12<sup>e</sup> siècle seulement de notre ère.

<sup>8</sup> *Traité touchant la certitude et l'antiquité de la chronologie chinoise*. Sur la prétendue incrédulité de Fréret, voir l'appendice M.

<sup>9</sup> *Asiatic Researches*, tome V.

<sup>10</sup> *Asiatic Researches*, 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> discours annuels.

<sup>11</sup> *Historical exam. of the indian astronomy*, 1825; et auparavant, *Asiatic Researches*, tomes VI et VIII.

faisant justice finale des rêveries du pauvre Bailly, répétées encore naguère par quelques dupes, quoique déjà réfutées par Delambre<sup>1</sup> et avant lui par Montucla<sup>2</sup>, non seulement déchirer sans retour le masque de vieillesse dont s'était couverte l'astronomie indoue, et démontrer fabuleuses sès prétendues observations antédiluviennes, mais prouver la date moderne de certaines traditions gangétiques dont on avait fait grand bruit; entr'autres de la trop fameuse légende de Krishna, POSTÉRIEURE A L'ÈRE CHRÉTIENNE<sup>3</sup>. Voyez Abel Rémusat<sup>4</sup> mettre à nu l'origine peu ancienne des institutions lamaïques, et prouver, quant aux rapports de ressemblance extérieure observés entre le christianisme et le bouddhisme<sup>5</sup>, que ces analogies, dont une ignorance maligne avait cru pouvoir s'égayer, proviennent tout simplement d'emprunts faits par le dernier au premier, et d'emprunts qui n'avaient pas seulement commencé au temps où vivait Charlemagne<sup>6</sup>. Voyez les Pouranas, dépouillés de leur mystérieuse antiquité (et cela sans objections de la part de notre habile indianiste Eugène Burnouf), descendre, par une chute grotesque, au siècle de saint Louis et de Philippe-le-Hardi<sup>7</sup>. Voyez l'unique livre, d'entre les livres attribués à la vieille Asie, dont les doctrines

<sup>1</sup> Delambre, *Hist. de l'astronomie ancienne* (*passim*).

<sup>2</sup> Montucla, *Histoire des mathématiques*.

<sup>3</sup> Voir ci-après l'appendice N.

<sup>4</sup> *Nouveau Journal asiatique*, premier sem. 1824. Discours du 24 avril 1824 à l'Institut.

<sup>5</sup> Plus ces rapports de forme sont frappants, plus ils rendent sensible la différence du fond, l'énorme distance qui sépare le spiritualisme réel d'avec une métaphysique creuse, derrière laquelle se cache l'animalité. Diamétralement opposé par son essence à la vraie religion, qu'il imite, le bouddhisme en est la parodie. *Il ressemble au christianisme*, a dit un haut penseur, Fred. Schlegel, *comme le singe ressemble à l'homme*.

<sup>6</sup> Voir l'appendice O.

<sup>7</sup> *Annales de philos. chrét.* XXIV, p. 190.

religieuses présentassent une beauté comparable à celle des nôtres, — le célèbre *Ezour-Védam*, qui prêtait seul quelque apparence de force à certains sophismes de Voltaire<sup>1</sup>, — être reconnu par Ellis<sup>2</sup>, pour une création bien plus moderne encore que les Pouranas et que les couvents bouddhistes du Thibet; pour un écrit d'origine européenne et catholique, qui, dans le dessein d'amener d'abord les Indous à des notions de théologie naturelle épurée, préliminaires favorables aux vérités chrétiennes, fut composée et répandue dans le Malabar, en 1621, comme l'œuvre d'un brahmane, par Robert de Nobili, neveu du cardinal Bellarmin<sup>3</sup>: petite méprise de quarante siècles, qui transformait *en vieux sage païen d'avant Abraham* un prêtre italien contemporain de Louis XIII. Voyez enfin Letronne<sup>4</sup> et Champollion<sup>5</sup>, démontrer invinciblement, à l'aide des inscriptions grecques et des hiéroglyphes phonétiques, que les fameux zodiaques, — *âgés de quinze mille ans*, disait-on<sup>6</sup>, — n'en ont PAS MÊME DIX-HUIT CENTS..., et couvrir ainsi des sifflets et des huées du monde savant le seul des sophismes de Dupuis qui n'eût pas encore été pulvérisé<sup>7</sup>.

Voyez s'opérer de jour en jour la détermination, le classement parmi les êtres réels, de quelques animaux bibliques peu connus<sup>8</sup>: thème fécond de vieux quolibets jadis applaudis, dont

<sup>1</sup> Articles *Ezour-Védam* et *Brachmanes* du *Dict. philosophique*; etc.

<sup>2</sup> *Asiatic Researches*, tome XIV.

<sup>3</sup> N. Wiseman, *Conférences romaines*.

<sup>4</sup> Letronne, *Recherches sur l'Histoire d'Égypte*, 1825; *Observations critiques sur les représentations zodiacales*, 1824.

<sup>5</sup> *Lettres à M. Dacier et à M. Letronne*.

<sup>6</sup> Ou de 8,000 au moins. (*Moniteur* du 25 pluviôse an X.)

<sup>7</sup> Voir, ci-après, l'appendice P.

<sup>8</sup> *Annales de Philosophie chrétienne*, I, 250; III, 505; IV, 201; *Revue de Paris*, mars 1851; etc., etc. Le fait le plus curieux dans ce genre, c'est la licorne enfin retrouvée. Voir, là-dessus, notre appendice Q.

le ridicule ne retombe plus désormais que sur les mauvais plaisants.

Voyez l'unité primitive de l'espèce humaine, — si vivement niée au dernier siècle par tous les naturalistes incrédules, Buffon excepté, — se rasseoir comme une vérité dans les esprits, avec l'appui de Lacépède<sup>1</sup> et de Virey<sup>2</sup>, par suite des travaux de Blumenbach<sup>3</sup>; être puissamment soutenue par Maupied<sup>4</sup> et Forichon<sup>5</sup>, corroborée par le froid et judicieux Prichard<sup>6</sup>, adoptée par Pierquin de Gembloux<sup>7</sup>, par Brotonne, malgré ses erreurs anti-chrétiennes<sup>8</sup>; et ne plus pouvoir même former l'objet d'un doute sérieux, depuis les nombreux exemples de mutations de race qu'a rassemblés le docteur Dwight<sup>9</sup>, les éclaircissements décisifs donnés par le professeur Mitchell<sup>10</sup> et l'adhésion complète de Flourens<sup>11</sup>. Voyez, d'ailleurs, toutes les nations, en indiquant leur origine, converger vers un même point de départ, vers la région du Caucase; et les habitants des deux péninsules de l'Inde, par

<sup>1</sup> *Vue générale des progrès*, etc. (1822), p. 84.

<sup>2</sup> *Nouveau Dictionnaire des sciences naturelles*, tom. XV; *Dict. des sciences médicales*, tom. XXI.

<sup>3</sup> *De generis humani varietate nativâ*, 1795; *Craniorum decades octo*, 1808; *Handbuch von nat. Geschichte*, etc. Le genre humain, dit Blumenbach, N'A QU'UNE ESPÈCE.

<sup>4</sup> *Université cathol.* XIV, 85-95, 165-175.

<sup>5</sup> Forichon, *Examen des questions scientifiques* etc., 1857.

<sup>6</sup> Prichard's *Natural history of mankind*. Ce docteur Anglais n'a rien de commun avec son quasi-homonyme le trop fameux intrigant Pritchard, le persécuteur des catholiques dans l'Océanie.

<sup>7</sup> Pierquin, *De l'unité de l'espèce humaine*.

<sup>8</sup> F. de Brotonne, *Histoire de la filiation des peuples*, 1857.

<sup>9</sup> *Voyage dans la Nouvelle-Angleterre*.

<sup>10</sup> Cours d'histoire naturelle professé à New-Yorck; *Medical repository*, XIV.

<sup>11</sup> *Histoire des travaux et des idées de Buffon*, 1844. (Voir, du reste, sur l'unité humaine, notre appendice R.)

exemple, s'avouer venus de l'Occident<sup>1</sup>, comme les Européens savent être venus de l'Orient. Voyez cette Amérique, que l'on faisait sortir des eaux plus tard que le reste du monde, — ce qui est à présent constaté faux<sup>2</sup>, — et pour laquelle on créait, par une philosophie bien peu fraternelle, une race d'hommes à part; voyez-la maintenant reconnue pour avoir reçu *de l'Asie* et ses institutions, et ses arts et ses mœurs, et sa population même<sup>3</sup>, par des migrations successives, dont on peut aujourd'hui suivre la marche à la trace de leurs monuments<sup>4</sup>, si bien étudiés par les Caleb Atwater, les Drake, les Assall et les Warden<sup>5</sup>.

Voyez les plus vastes recherches, venant à l'appui des idées avancées par deux hommes de génie<sup>6</sup>, montrer universellement l'état sauvage comme une *dégradation*, non plus comme une *enfance*<sup>7</sup>; et découvrir de toutes parts, dans les gigantesques splendeurs de Babylone, de Pétra<sup>8</sup>, d'Hécatom-

<sup>1</sup> Tod's *Annals of the antiquities of Rajastawn*, 1829.

<sup>2</sup> Humboldt, *Monuments américains*, introduction.

<sup>3</sup> L'histoire ancienne de l'Amérique est formée de lambeaux de la Genèse; la langue des Incas du Pérou renferme des mots sanskrits, celle des Muisca de Bogota porte des traces visibles du japonais; le zodiaque mexicain est évidemment tatare, etc. etc. (Humboldt, *Voyage à la Nouv. Espagne*, *Monuments américains*, *Vues des Cordillères*. Siéboldt, *Mémoire etc.* Paravey, *Origine des chiffres, etc.* Fred. de Schlegel, *Langue et Philosophie des Indous; etc., etc.*)

<sup>4</sup> Notamment ceux de Newarck, de Marietta, Petit-Miami, Circleville, Mitla, Palenque, etc., et les débris, plus magnifiques encore, qui viennent d'être découverts dans le Yucatan.

<sup>5</sup> *Americ. philosophical transactions*, Description de Cincinnati; *Archæologia americana; Biblioth. univ.* de Genève, tome 57; etc.

<sup>6</sup> Le comte Joseph de Maistre et Frédéric Schlegel.

<sup>7</sup> Niebuhr, Herder et Benjamin Constant, en sont venus à reconnaître dans le sauvage, au lieu d'un être primitif, un être en décadence. « Aucun peuple ne s'est élevé de lui-même aux notions religieuses; tous ont eu besoin de les recevoir. Ils les ont ensuite ou gardées ou perdues. » (Doct. Maupied).

<sup>8</sup> Voyage de Léon de Laborde, etc.

pyle <sup>1</sup>, dans les travaux immémoriaux du Mœris en Égypte et du Copais en Grèce, dans les belles ruines de Tyrinthe et de Mycènes comme dans celles de Palenque et de Mitla, dans les meubles antiques trouvés en Sibérie comme en Pensylvanie, etc., etc., les indices d'une civilisation primitive, surtout antérieure à la barbarie : civilisation dont l'existence, presque contemporaine du berceau du genre humain, — et sans qu'il y ait désormais place à des centaines de siècles pour la produire, <sup>2</sup> — démontre, à elle seule, la vérité de ces communications extraordinaires que Dieu, selon nos saintes Écritures, avait eues directement avec l'homme aux premiers âges du monde.

Voyez, d'une autre part, les traditions de tous les peuples, à mesure qu'on les interroge en plus grand nombre, présenter avec le Pentateuque un accord qui tient du prodige <sup>3</sup>. — Ici, c'est la mémoire du nom de nos premiers parents, ou leur mystérieuse infortune, l'antique histoire du serpent et du fruit défendu, qui, déjà retrouvée dans l'ancien hémisphère à Ceylan<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Les monuments égyptiens n'ont pas d'enfance : l'art s'y montre dans sa perfection 2,000 ans avant J.-C. Depuis cette époque il y va toujours déclinant. (Champoll. *Grammaire égyptienne*, p. 5).

<sup>2</sup> « Où les placer donc, à présent, les prétendus temps primitifs de barbarie et d'ignorance?... De plaisants philosophes ont dit : les siècles ne nous manquent pas. — ILS VOUS MANQUENT TRÈS-FORT, car l'époque du déluge est là pour étouffer tous les romans de l'imagination. » (*Soirées de Saint-Petersbourg*, entretien II). — N'oublions pas, en effet, qu'il n'est possible, en toute hypothèse, de reculer que de quelques centaines d'années le dernier déluge universel, dont l'époque, ne fût-elle pas indiquée par l'histoire, serait encore à peu près fixée par la saine géologie.

<sup>3</sup> Aussi n'est-ce plus qu'avec respect que les hommes sérieux parlent à présent des livres de Moïse, « de ces livres que nul monument, astronomique ou historique, n'a encore démentis. » (Balbi, *Atlas ethnographique du globe*).

<sup>4</sup> Le pic d'Adam, le pont d'Adam, etc. (*Lettres édifiantes*, tom. VI, etc.).

et dans le nouveau parmi les Aztèques <sup>1</sup>, vient d'être découverte en Asie à Java <sup>2</sup>, en Afrique dans la Sénégambie <sup>3</sup>, en Amérique sur les sculptures enfouies des anciennes nations tatares ou malayes qui occupèrent avant les sauvages le territoire des États-Unis <sup>4</sup>. Là c'est l'histoire de Caïn et d'Abel, gardée presque sans altération chez les insulaires de Tonga dans la mer du Sud <sup>5</sup>, et celle de la tour de Babel chez les Mexicains chapannais <sup>6</sup>. Là c'est le récit du déluge de Noé, récit non point vague et général, mais souvent caractérisé par les traits particuliers les plus impossibles à imaginer deux fois <sup>7</sup>; c'est, disons-nous, ce récit, qui, plus ou moins tronqué, mais toujours reconnaissable, apparaît universellement conservé par toute la terre : et dans la mythologie des Grecs <sup>8</sup>, et dans celle des Scandinaves <sup>9</sup>, et dans les hydrophories romaines <sup>10</sup>, et dans les souvenirs locaux d'Hiéra-

<sup>1</sup> Sur la mère du genre humain, positivement nommée par eux la femme au serpent, *Cihua-Cohuali*, voir Humboldt (*Vues des Cordillères*, I, 255).

<sup>2</sup> Pierre présentée à la Société asiatique de Londres, par M. Palm de Sourabaya (*Asiatic Journ.*, july 1852).

<sup>3</sup> *Annales de Philos. chrét.*, tome III, 452.

<sup>4</sup> Témoin la pierre sculptée, trouvée sous des ruines immémoriales recouvertes de végétation, à Brownsell en Pensylvanie. (*Annales de la littérature et des arts*, X). Voir notre appendice S.

<sup>5</sup> *Premier voyage de l'Astrolabe*, IV, p. 297, 298.

<sup>6</sup> Voyez l'*Histoire du Mexique* de Clavigero, et ci-après l'appendice T.

<sup>7</sup> Tels que l'envoi de deux oiseaux, dont le premier, vautour ou corbeau, ne revient pas, et dont le second, colombe ou colibri, rapporte un rameau vert; tels aussi que le nombre de personnes sauvées, fixé à huit par les Pouranas comme par la Genèse, etc., etc.

<sup>8</sup> Déluges d'Ogygès, de Deucalion, etc. Voir ce qu'en dit Cuvier, en tête de l'*Ovide* Lemaire (Paris, 1821).

<sup>9</sup> Il n'y a qu'à parcourir l'Edda.

<sup>10</sup> Voir le vase antique de Ficoroni : les femmes échevelées montant sur le dos des hommes et sur le corps des noyés; les animaux con-

polis <sup>1</sup> et d'Apamée <sup>2</sup>, et dans ceux de l'Arménie <sup>3</sup>, et dans ceux de Cuba aux Antilles <sup>4</sup>, et dans la fable mexicaine de Coxcox ou Tezpi <sup>5</sup>, et dans les poèmes sacrés de la Chine et de l'Indoustan <sup>6</sup>, où même il ne s'accorde pas seulement avec l'histoire de notre déluge pour les faits, mais pour la date <sup>7</sup>. Là ce sont des voyageurs à qui leurs courses récentes ont fait rencontrer, dans la Nigritie, des usages commémoratifs de la malédiction de Cham <sup>8</sup>, ou qui viennent de trouver chez les Wolofs la confirmation des aventures de Moïse jusqu'à son départ pour le désert <sup>9</sup>, et même le sens étymologique du nom que lui donna la fille de Pharaon <sup>10</sup>. Ici c'est l'Égypte, enfin dévoilée, qui livrant à notre curiosité ses inscriptions et ses

servés par couples, etc. (Bianchini, *La Storia universale provata con monumenti*).

<sup>1</sup> Lucien, de *Deâ Syra*. Voir aussi sur le déluge, Plutarque, de *solertiâ Animal*. et le Chaldéen Bérosee dans Volney (*Rech. sur l'hist. ancienne*, tome I).

<sup>2</sup> On connaît, au sujet de Noé, les fameuses médailles d'Apamée de Phrygie, dont l'authenticité, que reconnaissait le grand Haller, n'est plus contestée. Voyez Falconer, *Dissertatio de numo apamensi*; Bryant, *Analysis of the ancient mythology*, tome II; et surtout Eckel, *Doctrina numorum veterum*, tom. III. — M. Bonnetty a eu l'heureuse idée d'en redonner la figure dans ses *Annales* (VIII, 146).

<sup>3</sup> Un village de l'Ararat s'y nomme encore *Nachidchewan*, c'est-à-dire le lieu de la descente.

<sup>4</sup> Herrera, *Hist. natural de las Indias*, lib. IX.

<sup>5</sup> Coxcox à Mexico, Tezpi à Méchoacan. (Humboldt, *Voyage à la Nouv. Espagne, Vues des Cordillères*).

<sup>6</sup> *Chou-King* de Confucius. Bopp, *Diluvium, cum tribus aliis Mahâbhârati episodiis*, Berol. 1829.

<sup>7</sup> Klaproth, *Asia polyglotta*; Paris, 1825.

<sup>8</sup> Voir notre appendice U.

<sup>9</sup> Voir l'appendice V.

<sup>10</sup> *Moussa*, nom oriental de Moïse, signifie, en langue woloffe, *sauvé des eaux*; c'est le participe passif du verbe *moussal*, retirer de l'eau. Les Wolofs sont une race de souche éthiopique, comme l'étaient les Égyptiens.



manuscrits, si longtemps réputés indéchiffrables, fait ressortir sur mille points, par une heureuse confrontation, la justesse de l'Écriture sainte <sup>1</sup>; nous montre en peinture, par exemple, les Israélites assujettis à pétrir des briques sous la verge des Coptes, race d'un aspect différent du leur <sup>2</sup>; nous laisse découvrir, gravés, le titre et le portrait, tout judaïques, de Roboam vaincu par Sésac <sup>3</sup>, ou bien nous rend évidente l'énormité de l'une des plus burlesques bévues voltairiennes : de celle qui, pour accrédi- ter la prétendue fausseté du Pentateu- que, consistait à soutenir que Moïse n'avait pu l'écrire dans son siècle, où, disait-on, un scribe n'eût pas seulement trouvé de peaux ni d'écorces préparées, tout procédé graphique se bor- nant alors à l'incision de quelques figures sur la pierre; tandis qu'il est loisible à chacun, aujourd'hui, de s'assurer, en voyant et palpant des actes originaux, dont l'un remonte jusqu'au règne de Touthmosis III <sup>4</sup>, que l'usage de l'écriture courante, ET SUR PAPIER, existait *deux cents ans avant la naissance* du législateur des Hébreux. — Quels soufflets pour l'impiété!!! Quelle glorieuse revanche en faveur de cette auguste Bible dont Newton disait avec une si imposante conviction, quoi- qu'il manquât de bien des preuves obtenues depuis sa mort : « Je trouve plus d'authenticité dans ce livre-là que dans au- cune histoire profane quelconque » <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Athanase Coquerel, *Lettres à son frère. Greppo, Avantages pour la Critique sacrée*, etc.

<sup>2</sup> Rosellini, tom. II, p. 254 (*Monumenti civili d'Egitto*).

<sup>3</sup> Découvertes faites à Karnac par M. Champollion, le 25 nov. 1828. (*Recueil de lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, Paris, 1855. lettre 7<sup>e</sup>.)

<sup>4</sup> Collection de papyrus du musée de Turin; *Bulletin des sciences historiques*, II.

<sup>5</sup> Mot d'Isaac Newton au docteur Smith. (*Dutensiana*, V.) — Il est vrai que depuis lors, un siècle goguenard semblait avoir fait prévaloir l'opinion contraire; mais ce siècle, quoi que l'on fasse pour essayer une

## VII.

Et ce n'est pas seulement dans des traditions, confiées à la parole mouvante de l'homme, — ni dans des sculptures ou des hiéroglyphes, œuvres de l'art, — que la divine sincérité des livres saints se vérifie : des faits parlants et subsistants en fournissent encore, grâce à Dieu, plusieurs témoignages irrécusables. Qu'en s'obstinant à s'aveugler l'esprit, on parvienne à refuser de voir dans la vie, si simplement racontée, de Jésus de Nazareth<sup>1</sup>, le centre et la concordance des prophéties, le principal objet qu'elles avaient dépeint d'avance avec une fidélité prodigieuse, — force est au moins de les voir littéralement accomplies dans des choses encore présentes : dans l'existence actuelle des Récabites, par exemple, dont on n'avait plus de nouvelles depuis le siècle de Benjamin de Tudèle<sup>2</sup>, mais qui viennent d'être revus par Wolff au centre de l'Arabie<sup>3</sup>, où, multipliés au nombre de près de soixante mille, ils *se tiennent devant le Seigneur*, selon la promesse de Dieu à Jérémie<sup>4</sup>; ou bien, dans l'étrange hasard qui, sur les sept églises d'Asie mentionnées par l'Apocalypse, a conservé les quatre qui n'avaient pas été maudites, — Smyrne, Per-

résurrection galvanique de son héros, est bien et dûment mort, et la vérité lui survit. « Décidément, l'histoire sainte RESTE LA PREMIÈRE. Chaque découverte la confirme, dans l'étude de l'antiquité comme dans celle de la nature; et pour qui veut croire, la facilité à croire AUGMENTE TOUS LES JOURS. (Athan. Coquerel, *Lettres à son frère*.)

<sup>1</sup> « L'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (Rousseau, *Emile*.)

<sup>2</sup> *Iter Benj. Tudel*, p. 75, 76.

<sup>3</sup> Doct. A. Keith, *Accomplissement des prophéties*, chap. 5.

<sup>4</sup> *Jerem.*, cap. XXXV, 19.

game, Tyatire et Philadelphie, — en laissant périr les trois autres, menacées par l'apôtre saint Jean : Ephèse, Sardes et Laodicée<sup>1</sup>.

Que dire de la fière Babylone, demeurée si longtemps debout, même après sa décadence, que les prophètes, à son égard, paraissent menteurs en partie, — mais désormais arrivée au point de justifier toutes leurs paroles; mais renversée en monceaux, jusqu'à son dernier pan de murailles<sup>2</sup>; mais inhabitée, desséchée, comme l'emplacement de Sodome et Gomorrhe<sup>3</sup>; mais devenue une lande aride et déserte<sup>4</sup>, où l'Arabe ne vient seulement pas dresser sa tente, ni le berger parquer ses troupeaux<sup>5</sup>! Antique capitale de tous les vices, qui, se confiant dans sa méchanceté, s'était attaquée à Jéhova<sup>6</sup>, et avait fait tous les maux à Sion<sup>7</sup>, mais à qui l'Éternel, « le Saint d'Israël, » s'est chargé de rendre amplement la pareille<sup>8</sup>. Orgueilleuse cité, dont les édifices, jadis sans rivaux, servent aujourd'hui de retraite aux bêtes farouches ou hideuses<sup>9</sup>; changée qu'elle est en ruines perpétuelles<sup>10</sup>, d'où l'on ne peut même rien tirer de propre à servir de nouveaux fonde-

<sup>1</sup> S. Joan. *Apocal.* II et III; Keith, *les Prophéties*, chap. XV.

<sup>2</sup> *Jerem. capit. LI*, 58.

<sup>3</sup> *Jerem. L*, 59 et 40.

<sup>4</sup> *Id.*, *ibidem*, 12.

<sup>5</sup> *Isaïe cap. XIII*, 20. — Non seulement les bergers n'y vont point stationner, mais on ne peut déterminer une escorte de cavaliers arabes à y passer la nuit. (Capt. Mignan, p. 225.)

<sup>6</sup> *Idem*, *XLVII*, 10; *Jerem. L*, 24.

<sup>7</sup> *Jerem. LI*, 24.

<sup>8</sup> *Idem L*, 29; *LI*, 56.

<sup>9</sup> *Isaïe cap. XIII*, 21, 22. — Là se promènent les lions; là se trouvent des antres de hyènes et des repaires de chacals, des terriers de porcs-épics, des nids de chouettes et de chauves-souris, et des trous où pullulent les scorpions. (Rich, Mignan, Keppel, Buckingham, etc.)

<sup>10</sup> *Jerem. LI*, 62.

ments <sup>1</sup>, fût-ce dans les débris de l'immense palais de ses rois <sup>2</sup>, ou dans ceux du gigantesque temple de Bel <sup>3</sup>, réduit en « montagne brûlée <sup>4</sup>. »

Faut-il ajouter tant d'autres prédictions menaçantes, réalisées au pied de la lettre? L'Égypte *livrée pour jamais à la main des étrangers, et n'ayant plus, depuis vingt-quatre siècles, de princes tirés de son propre sein* <sup>5</sup>! Tyr, quoique deux fois rebâtie, devenue *un rocher nu, où l'on fait sécher les filets* <sup>6</sup>! Les immenses forêts du Liban réduites à tel point *qu'un petit enfant pourrait compter, pourrait écrire, le nombre d'arbres qui en reste* <sup>7</sup>! Et le spectacle que présentent les vastes régions dépeuplées par la colère divine... Ammon, si riche et si puissant, de qui l'élégante capitale n'est plus qu'un gîte de cha-

<sup>1</sup> *Id.*, *ibid.*, 26. A Babylone, les briques isolées sont plus ou moins rompues, et, quant à celles qui tiennent ensemble, aucune ne peut s'arracher entière, attendu la solidité du ciment. (Rich, p. 56; Mignan, p. 206; R.-K. Porter, II, p. 511.)

<sup>2</sup> Le Modjelibèh, colline de débris, longue de près d'un quart de lieue et haute encore de cent quarante pieds. Si telle demeure après sa chute l'élévation du fameux Mérodac, que ne devait pas être jadis ce séjour des Nabuchodonosor et des Balthazar, ce palais où le souverain pouvait loger autour de lui sept mille gardes du corps!

<sup>3</sup> Aujourd'hui le Birs Nemroud. (Voir, à ce sujet, notre appendice X.)

<sup>4</sup> Jerem. LI, 25.

<sup>5</sup> Ezechiel, chap. XXX, 12, 15. — Voir Volney, *Voyage en Égypte*, tome I, ch. 6 (page 60 de l'édition. Parmentier, 1825).

<sup>6</sup> Ezech. XXVI, 5, 14. Volney, à ce propos, convient, sans y rien comprendre, que les révolutions *ont accompli l'oracle*. (*Syrie*, t. II, ch. 5, p. 106.)

<sup>7</sup> Isaïe, ch. X, 19; *Zachar.* XI, 1, 2. D'après Irby et Mangles, il reste en tout cinquante cèdres, dont quatre ou cinq seulement, selon Volney, conservent quelque grosseur, (*Voyage en Syrie*, t. I, chap. 20, p. 262; tome II, chap. 4, p. 67). Maundrell, au XVII<sup>e</sup> siècle, en avait encore compté seize de beaux; et le tronc de l'un, mesuré, avait présenté trente-six pieds de circonférence.

meaux et de brebis <sup>1</sup>; Moab, dont les habitants, comme des pigeons, ont fui vers le creux des rochers <sup>2</sup>; Edom, arraché, au contraire, des hautes demeures taillées où il avait placé son nid à la manière de l'aigle <sup>3</sup>; et les épines et les reptiles <sup>4</sup> s'emparant à l'envi des montagnes de Séhir, où ne passent plus les voyageurs <sup>5</sup> et d'où l'antique sagesse a disparu <sup>6</sup>. Combien n'y aurait-il pas à s'étendre sur le déplorable état de toutes ces contrées maudites, — maudites non-seulement à la façon de la Judée, qui devait, quoique ravagée et

<sup>1</sup> Ezechiel, XXV, 5. — Seetzen et Buckingham parlent beaucoup des chameaux et des brebis du pays des Ammonites. Sur l'emplacement même des belles ruines de Rabba, les bèlements des troupeaux empêchaient ce dernier de dormir (Buckingh. *Travels among the arab. tribes*, p. 72, 75).

<sup>2</sup> Jerem. XLVIII, 28. — Une partie des infortunés possesseurs du pays qu'habitait Moab, vivent précisément réfugiés dans les cavernes des rochers, au sud-est de la Mer Morte. (Seetzen, p. 26; Volney, *Syrie*, tom. II, ch. 7, p. 198).

<sup>3</sup> Jerem. XLIX, 16; Abdia, 5, 4. On sait à présent, *de visu*, quelle fut la magnificence de Pétra, où des rochers étaient creusés en palais, par étages, à des centaines de pieds de hauteur.

<sup>4</sup> Isaïe. XXXIV, 15; Malach. I, 5. — Les broussailles aigues se sont tellement emparées du pays d'Edom, que chaque Bédouin *y porte à la ceinture une paire de pinces*, pour s'arracher les épines dont on s'y perce à tout moment. Quant aux reptiles vénimeux (*dracones*, Vulgat.) qui devaient un jour adopter pour nid cette contrée, Seetzen et Shaw parlent de ses serpents, et Volney des énormes scorpions qui détournent les Arabes de parquer leurs troupeaux dans les ruines de ses villes (II, chap. 7, p. 198).

<sup>5</sup> Isaïe XXXIV, 10. — Obtenir de traverser l'Idumée est pour ainsi dire impossible. Burekhardt fut obligé d'y renoncer; et combien ne fallut-il pas d'efforts pénibles aux capitaines Irby et Mangles, ainsi qu'à Léon de La Borde, pour y réussir à moitié!

<sup>6</sup> Jerem. XLIX, 7; Abdias, 8. Une crasse ignorance règne dans ce pays, où Newton place l'invention de l'astronomie, de la navigation et de l'écriture. Rien n'est si rare, comme dit Volney, que de trouver un cheikh qui sache lire.

se complaisant dans le repos d'un long sabbat <sup>1</sup>, ne pas être stérilisée, détruite, jusqu'à ne garder aucune trace de sa fécondité première <sup>2</sup>, — mais vouées à l'anathème absolu, à la désolation perpétuelle <sup>3</sup>! — Déjà, dès le siècle de Rauwolff, on connaissait pour une surface aride, entièrement impossible à cultiver, telle que Mignan et Ker-Porter l'ont décrite depuis <sup>4</sup>, cette opulente plaine de la Chaldée, la terre la plus fertile de l'Orient <sup>5</sup>, qui rapportait deux cents et quelquefois trois cents pour un <sup>6</sup>; mais les voyages récemment faits dans le rayon de la fameuse Décapole, où depuis mille ans les Européens avaient pour ainsi dire cessé de pénétrer, ont rendu l'argument plus frappant, en exactitude comme en étendue. A cet égard, Seetzen, Burekhardt, Buckingham, Irby et Mangles, La Borde, Volney lui-même <sup>7</sup>, ne laissent rien à désirer pour la certitude; et il ne serait plus possible aux disciples de l'école de Ferney de nier, comme le fit leur maître, l'immense fertilité passée d'un sol où rien ne semble plus pouvoir croître depuis l'imprécation divine; lorsqu'à présent, dans un espace où l'agriculture réussirait à peine à nourrir quelques

<sup>1</sup> Moïse, *Lévitiq.* XXVI, 51, 55.

<sup>2</sup> Jerem. IV, 27. — Il reste effectivement, de l'ancienne Terre promise, quelques échantillons, comme pour montrer quel fut son état primitif : notamment les vergers de Djeddin et les délicieux jardins de Naplouse.

<sup>3</sup> Jerem. XLIX, 15, 17; Isaïe, XXXIV, 10; Sophon. II, 9.

<sup>4</sup> Capt. Mignan's *travels*, etc; sir Robert Ker Porter, *Voyages dans la Perse et la Babylonie* (1817-20), publiés en 1821.

<sup>5</sup> Hérodote, I, 155; Pline l'ancien, *Hist. natur.* V, 26.

<sup>6</sup> Strabon, livre XVI.

<sup>7</sup> Ulric Jasper Seetzen, allemand d'origine, conseiller d'ambassade de Russie, le premier voyageur qui ait visité la Décapole (1802-1814). Jean-Louis Burckhardt, de Suisse, mort en 1817; Buckingham, auteur de curieuses *Excursions parmi les tribus arabes*; les capitaines Irby et Mangles, précurseurs de Léon de La Borde en Idumée. Quant à Chassebœuf dit Volney, voir, sur ce champion de la philosophie incrédule, notre appendice Y.

milliers d'âmes, on vous montre les magnifiques ruines de trente ou quarante villes superbes <sup>1</sup>.

A côté, d'ailleurs, de la trace des prophéties, existe celle des vieux miracles. Des voyageurs modernes viennent de visiter le mont Oreb<sup>2</sup>, et leur déposition a confirmé les étonnants détails de Pockoke<sup>3</sup> et de Sicard<sup>4</sup>, au sujet de cette célèbre pierre de Méribah, qui, seule de son espèce, au nombre des cailloux du désert, garde encore, après 3,300 ans, les indubitables vestiges du passage de l'eau jaillissante qu'elle ne versa qu'une fois<sup>5</sup>. Précieux monument naturel ! moins vénérable pourtant que la roche sacrée du Calvaire, théâtre de la mort du fils de Dieu : roche dont la fente miraculeuse, contraire à tous les exemples connus de séparation moléculaire<sup>6</sup>, faisait tomber un physicien anglais, déiste, dans une méditation longue et profonde, subitement terminée par ces mots expressifs : « Je commence à devenir chrétien <sup>7</sup>. »

### VIII.

Il y en a bien d'autres que lui, vraiment, qui *commencent* à le devenir. Une révolution s'opère parmi les esprits distingués,

<sup>1</sup> Burckhardt compte dans Moab environ cinquante villes ruinées, et Volney en indique plus de trente sur la route de Gaza à Maam (Théman) dans Edom. Il parle aussi des débris d'habitations que l'on rencontre à chaque pas dans les vastes plaines du Hauran, pays des Ammonites. (*Syrie*, II, chap. 6 et 7, pages 162 et 198).

<sup>2</sup> *New monthly Magazine* ; *Journal des Voyages*, tome XXV ; etc.

<sup>3</sup> Richard Pockoke, *Descriptions d'Égypte et d'Orient*.

<sup>4</sup> Lettre du P. Sicard au P. Fleuriau. (*Lettres édifiantes*, Levant).

<sup>5</sup> L. de La Borde, *Voyages dans l'Arabie Pétrée* ; Lettre du P. Sicard au P. Fleuriau. (*Missions du Levant dans les Lettres édifiantes*).

<sup>6</sup> Témoignages de Fléming, de Millar, de Maundrell et de Shaw, confirmant celui de saint Cyrille, 15<sup>e</sup> catéchèse. (Bergier, art. *Calvaire*), etc.

<sup>7</sup> *De la Religion chrétienne*, traduit de l'angl., II, p. 120.

et déjà l'on en peut observer les premiers fruits. Notre siècle eût-il donc été le seul qui n'aurait pas eu ses élus? Non, non; le Seigneur, dans tous les âges, aide à la bonne volonté; « le Seigneur se tient près de tous ceux qui l'invoquent, pourvu qu'ils l'invoquent avec sincérité <sup>1</sup>, » c'est-à-dire pourvu qu'en le cherchant, *ils aient la bonne envie de le trouver* <sup>2</sup>, et que d'avance ils soient fermement résignés à tous les sacrifices dont la Religion, une fois admise, deviendrait pour eux l'origine. A ces conditions, à ce prix, Dieu permettant que la face lumineuse de la *colonne* se tourne de leur côté, des motifs suffisants de crédibilité ne leur manqueront pas, même à présent; peut-être à présent moins que jamais. — Car, loin que le XIX<sup>e</sup> siècle ait réussi à compléter l'œuvre de destruction essayée par le XVIII<sup>e</sup>, la raison proclame aujourd'hui, par la bouche du grand synopsiste, célèbre ami de l'exilé de Sainte-Hélène, qu'étayée sur un « accord merveilleux de dé- » couvertes, qui mettent désormais l'histoire de la nature et » des hommes en parfaite harmonie avec ses enseignements, » la foi religieuse triomphe; tandis que l'incrédulité chancelle, » vaincue par ses propres lumières, et se voit contrainte d'a- » vouer qu'il y a dans *tout cela* quelque chose de surnatu- » rel, qu'elle ne comprend pas, mais qu'elle ne saurait plus » nier <sup>3</sup>. » Car, enfin, un concert d'hommages, tardifs mais pour ainsi dire universels, s'élève de nouveau, de toutes les bouches, à la gloire du Verbe fait chair; et, soit pleine conversion chez les uns, — soit, chez les autres, respect profond, né pour le moins d'une sorte de doute et des rayons d'une

<sup>1</sup> *Psalm.* CXLIV, 18.

<sup>2</sup> *Jerem.* XXIX, 15.

<sup>3</sup> Las-Cases, *Atlas de Lesage*, 5<sup>e</sup> édit. (*Table gén. de l'hist. univ.*) « Les sciences, dit aussi Ballanche, sont venues confirmer la Bible, au moment même où l'on pouvait croire que la foi ne suffisait plus. » (*Palingén. sociale*, prolégom., prem. partie).



conviction naissante, — il n'y a déjà presque plus de penseurs en Europe, qui, loin de voir avec horreur les adorations qu'on lui rend <sup>1</sup>, n'inclinent à quelque degré leur intelligence devant ce Révéléateur suprême, l'unique Médiateur du genre humain, le Messie des Hébreux, le Désiré des Gentils même <sup>2</sup>; devant celui qu'avait jadis pressenti Platon, sous le nom « du Juste flagellé et mis en croix <sup>3</sup>; » devant celui qu'avait deviné Confucius, comme « le Saint occidental, futur dominateur du monde et l'égal du Ciel éternel <sup>4</sup>. »

## IX.

Quelques hommes, sans doute, n'osant plus l'insulter, tâchent encore, à la suite de Strauss, de le réduire en personnage imaginaire et symbolique, nébuleux comme leur propre intelligence; mais, réfuté en Allemagne par Kuhn <sup>5</sup>, Hirscher <sup>6</sup>, Tholüek <sup>7</sup>, et mieux encore en France par Cauvigny <sup>8</sup> et Rossignol <sup>9</sup>, — dont le dernier fait sentir combien était impossible

<sup>1</sup> Y aurait-il à présent un seul homme, à quelque sotte et vieille école qu'il appartint, de quelque feuille arriérée qu'il fût le lecteur et la dupe, — y en aurait-il un qui osât s'exprimer encore, au sujet du christianisme complet ou catholique, dans les termes dont se servaient Voltaire et sa bande pour parler de cette « *superstition christicole* fondée par douze *faquins!* » de cette religion *infâme* qu'il ne suffisait pas de mépriser, qu'il fallait abhorrer, écraser, détruire! (*Examen Bolingbroke*, chap. X, et *Correspondance passim*).

<sup>2</sup> Aggæi, cap. II, 8; P. Virgil. *Ectog. IV*, v. 4-8, 11-17, 49-52.

<sup>3</sup> Platonis πολυτεσιων dialog. II.

<sup>4</sup> *Tchong-Yong*, chap. 29 et 51.

<sup>5</sup> Kuhn, *Vie de Jésus*; Mayence, 1859.

<sup>6</sup> J.-B. de Hirscher, *Histoire de J.-C. fils de Dieu*; Tübingen, 1859.

<sup>7</sup> Tholüek, *Glaubwürdigkeit der evangelisch. Geschichte*.

<sup>8</sup> *Annales de philos. chrétienne*, XXIII, 405; XXV, 405; XXVI, 165.

<sup>9</sup> Rossignol, *Lettres sur J. C.*, 1840.

toute création mythique dans les circonstances de temps et de lieu où il faudrait placer la naissance des prétendus mythes de Jésus<sup>1</sup>, — le rêveur Strauss est venu trop tard pour acquérir l'importance dont on s'efforce de l'entourer. Son livre, dépourvu qu'il est du piquant de la nouveauté, n'accreditera guère un paradoxe déjà connu, déjà renversé, qu'avait élevé Dupuis sur de plus ingénieux échafaudages.

Non que le règne des songes soit fini. Dans les ténèbres où, par le rejet du salutaire flambeau de la tradition, nous a plongés ce présomptueux Rationalisme justement flétri par Riambourg<sup>2</sup> et Valroger<sup>3</sup>, toujours on apercevra des fantômes; et ce qu'on nomme la sagesse éclectique, — réunissant, contre nature, des choses d'origine diverse, avec un art qui n'en saurait dissimuler la discordance, — doit même contribuer à former des monstres hétéroclites, des *chimères* dans l'acception antique du mot<sup>4</sup>. Seulement, à la différence des images fixes et précises, que dessine le grand jour d'après la réalité, ces apparitions successives durent peu, s'effacent l'une l'autre, et produisent, à la longue, des angoisses d'incertitude qui ne sont pas sans avantages. Car, de même qu'à la fin des âges de foi le Doute précède l'Incrédulité, de même, quand celle-ci faiblit, il lui succède, et vient présager le retour à la croyance. Après donc tant de négations impies et d'assertions abomi-

<sup>1</sup> Rossignol, *Lettres sur J.-C.*, lettre VII.

<sup>2</sup> Riambourg, *Rationalisme et Tradition, l'École d'Athènes, l'École de Paris*, etc. (Edition Foisset, 5 vol.)

<sup>3</sup> *Annales de philos. chrétienne*, XXIII, 554; XXVI, 7, 85, 184, 558, 419; XXVII, 49, 126.

<sup>4</sup> Envisagé même en dehors de la vérité, de la justesse, et considéré seulement comme tentative de rapprochement et de paix, l'éclectisme n'est encore qu'une immense mystification. L'Herminier, faisant allusion à un trait bien connu de l'histoire de l'Assemblée constituante, a parfaitement défini la réconciliation éclectique « le baiser *Lamourette* de la philosophie. »

nables, qui avaient régné surtout depuis cent ans, ne soyons pas trop effrayés d'une certaine hésitation, d'une sorte de scepticisme, transition presque nécessaire pour quelques âmes. Si le doute est souvent un crépuscule, bien des fois il est une aurore<sup>1</sup>.

Déjà la philosophie française, témoin des périls attachés à ce croissant *oubli de toutes les notions morales* dont ne peut disconvenir le savant optimiste Matter<sup>2</sup>; frappée, d'ailleurs, du revirement absolu des sciences économiques et sociales, où le funeste enseignement des Smith et des Say, contredit par l'expérience, cède la place aux leçons meilleures des Villeneuve<sup>3</sup>, des Charles de Coux<sup>4</sup> et des Louis Rousseau<sup>6</sup>; instruite aussi par l'avortement des systèmes phrénologiques<sup>5</sup>, remis en problème par Leuret<sup>7</sup>, blessés à mort par Forichon<sup>8</sup>;

<sup>1</sup> Cette pensée appartient au vicomte E. de B.-C., qui l'a développée à Nancy, dans un morceau précisément écrit pour la société *Foi et Lumières*.

<sup>2</sup> Matter, *De l'affaiblissement des idées et des études morales*.

<sup>3</sup> Vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, *Economie politique chrétienne*, 5 vol. Cours d'histoire de l'économie politique dans l'*Université catholique*.

<sup>4</sup> Leçons de M. de Coux à Louvain, cours d'économie sociale dans le même recueil, etc.

<sup>5</sup> Cours d'harmonie sociale, *ibidem*; la *Tribu chrétienne* etc.

<sup>6</sup> Réduite à de justes limites, c'est-à-dire réserve faite des droits du libre arbitre, la localisation des facultés serait une théorie physiologique fort licite; la phrénologie pêche par le fait, bien plutôt que par le droit. Ce qu'il y a de probable dans cette science, le moyen-âge chrétien ne faisait aucune difficulté de l'admettre. (Voir Ozanam, *Dante et la philos. cathol. du XIII<sup>e</sup> siècle*, notes, p. 578-581.).

<sup>7</sup> Etabli sur les *circonvolutions*, et non sur les *protubérances* cérébrales, le système de M. Leuret ne peut aucunement s'accorder avec les règles crânioscopiques de Gall et de Spurzheim. Pour peu donc que ses théories aient seulement de probabilité, (or ses observations sont soigneuses), il n'y a plus *rien* d'acquis en phrénologie, tout y est à recommencer par la base.

<sup>8</sup> « Le chien, si intelligent, a le cerveau beaucoup moins développé

la philosophie française, disons-nous, abandonnait des inspirations ignobles, et, rien qu'en suivant le fil des recherches de l'école d'Edimbourg, elle opérait vers le spiritualisme, terrain naturel des constructions chrétiennes, un retour très-marqué, lorsqu'au travers de cette louable tendance, sont venues se jeter pour la troubler, grâce au mot décevant de *progrès*<sup>1</sup>, les doctrines plus ou moins confuses, plus ou moins hypocrites, de l'*identité absolue* : passe-ports d'une impiété rajeunie, sortes d'indianismes nouveaux, couvés au fond de cette Germanie... le vapoureux séjour des gymnosophistes modernes, le perpétuel berceau de toutes les graves et prétentieuses billevésées<sup>2</sup>.

Mais, comme l'esprit français, positif et clair par essence, pousse constamment les choses à prendre leur vraie physionomie, — bientôt les dogmes du culte du Grand-Tout se sont montrés chez nous à nu, et cela sous deux formes nettes, la conception saint-simonienne et la conception fouriériste<sup>3</sup>. Or,

que le mouton, surtout dans sa partie antérieure. Les organes cérébraux de l'*esprit de saillie*, de la *métaphysique*, etc., existent chez le bœuf, l'âne et la chèvre. L'organe de la *théosophie* (!) se trouve aussi bien dessiné, et même mieux, chez le mouton que chez l'homme. Cet herbivore possède en outre, très-développé, l'organe du *courage* et de l'*instinct carnassier*. (Docteur Forichon, le *Matérialisme et la Phrénologie*.)

<sup>1</sup> Voir l'appendice Z.

<sup>2</sup> Personne n'ignore quelle a été leur fâcheuse influence sur le plus distingué peut-être de nos philosophes contemporains ; sur un homme qui, selon l'heureuse expression d'un jeune pasteur protestant (M. Léon Montet), « ne croit pas, et surtout ne veut pas, être panthéiste. » C'est avec regret qu'on se voit forcé de signaler les dangereuses contradictions et la tendance hégélienne du cousinisme, mais IL LE FAUT ; et l'orthodoxie peut-elle être taxée, pour cela, de sévérité dans sa justice, lorsque de libres penseurs n'hésitent pas à flétrir « cette doctrine fataliste et optimiste, qui ne tend à rien moins qu'à tuer la vertu dans son principe, dans la croyance aux devoirs » ! (Gatien Arnout, *Doctr. philos.* 422.)

<sup>3</sup> Si nous ne faisons point ici mention de l'owénisme, c'est que

s'il est sûr qu'on n'abattrà jamais le hideux colosse du Panthéisme, si bien dévoilé dans ses nombreuses métamorphoses par Goschler et par Maret<sup>1</sup>, si bien signalé par Gerbet comme le roi des faux systèmes religieux, comme celui qui les précède et qui leur survit<sup>2</sup>, — c'est du moins un avantage, précieux pour notre foi, que le gigantesque ennemi de la vérité, l'antagoniste qui la combattra jusqu'aux derniers âges du monde, se soit enfin dressé et mis en vue<sup>3</sup>. Quelque importante que paraisse une erreur, il ne faut pas qu'elle se laisse examiner; rien surtout ne lui est funeste comme de s'avancer hors du champ des théories : la pratique est pour elle une épreuve dont elle ne se tire jamais sans perte.

Bien vainement une partie des posthumes disciples de Saint-Simon, se voyant entraînés où ils n'avaient pas cru aller, désavouèrent les honteuses doctrines dont ils voyaient poindre la lueur : ce recul, qui les honorait plus comme citoyens que comme philosophes, n'empêcha point les déductions de continuer à sortir du principe. Tandis qu'ils s'arrêtaient en chemin, avec un de leurs Pères suprêmes<sup>4</sup>, l'autre, plus conséquent, plus fort, accompagné d'adorateurs inaccessibles au scrupule<sup>5</sup>, poursuivait sa route audacieuse, poussant vers l'ap-

Robert Owen, simple athée de l'ancienne espèce, n'a pas même enveloppé ses turpitudes sous le jargon panthéistique.

<sup>1</sup> Isidore Goschler, thèse sur les diverses formes du panthéisme, 1859 : H. Maret, *Essai sur le panthéisme, Théodicée chrétienne*.

<sup>2</sup> « Il est à la fois le *point de départ* et le *terme* de la philosophie qui a rompu avec la foi, » (Phil. Gerbet, *Dogme générateur*, chap. 9).

<sup>3</sup> « Et, par Saint-Simon, tout est en Dieu, Dieu est tout ce qui est. » (*Globe Saint-Sim.* du 8 décembre 1851). Ch. Fourier s'exprime en termes équivalents.

<sup>4</sup> Protestation et retraite de Bazard, Carnot, Leroux, Reynaud. etc. (28 novembre 1851).

<sup>5</sup> Enfantin, écrivait Barrault, le jour encore de la clôture du *Globe* (vendredi-saint 1852), « Enfantin est le messie de Dieu, le roi des nations, le Verbe, qui est au milieu de vous. »

plication effective les conclusions des prémisses qu'on lui avait accordées. Et ces réalisations dernières, cette nouvelle MORALE qu'une *femme libre* devait venir révéler<sup>1</sup>, le monde moderne en aurait été témoin, si des questions pécuniaires, qui ne pouvaient tôt ou tard manquer de surgir, n'eussent, en dispersant la prétendue famille, prévenu l'horrible par le ridicule.

Aussi hardis en maximes, les vrais soldats de la phalange *passionnelle* ont ratifié, par une adhésion sans réserve à tout le livre de Fourier, non-seulement les plus étranges folies<sup>2</sup>, mais les plus inqualifiables raffinements d'obscénité qui aient jamais été rêvés sur la terre<sup>3</sup>. Que dans l'état présent des choses, et jusqu'à l'établissement définitif du régime *har-*

<sup>1</sup> Quoiqu'on n'en fût pas arrivé à s'exprimer avec toute franchise, et que le rédacteur en chef crût devoir, par exemple, désavouer encore un peu la crudité d'un certain éloge de l'inceste (*Globe* du 4 mars 1852), les gazes devenaient transparentes. Ainsi, dans l'article du 12 janvier 1852, la morale de la *promiscuité* se présentait déjà nettement comme un doute que la femme libre était appelée à résoudre. Or, comme on sait, cette *femme-messie* était présumée devoir venir des rangs des filles publiques. (Articles de Duveyrier.)

<sup>2</sup> Parmi ces extravagances, il y en a de tout-à-fait dignes de Bedlam, comme l'anti-requin, l'hypochien, l'hypocastor, la mer potable. Mais, plus elles portent le caractère de la démence proprement dite, plus il importe de les remarquer, puisqu'elles n'ont pas empêché l'Attraction passionnelle d'avoir des partisans instruits, *et qui n'ont consenti à rien supprimer de son code*. — Ce serait peut-être ici le cas de faire observer que l'oblitération du sens religieux entraîne plus ou moins celui du sens commun, et qu'il n'existe pas une doctrine hétérodoxe où l'on ne découvre des indices de déraison. Par quelque bout, si l'on examine bien, tout hérésiarque est un *fou sérieux*; ce qui ne l'empêche pas d'être un coupable.

<sup>3</sup> Il suffit de mentionner ici, sans aucun détail, les *quadrilles* de Fourier, leurs doublements, leurs combinaisons croissantes, et tout le jeu de ce qu'il appelle les *mœurs phanérogames*. (*Traité d'assoc.* I, 519 à 529.) Que serait-ce si nous parlions de ses *transitions citériennes* et *antérieures*, de son *ultragamie*, etc. ! Sur des délires de ce genre, la plume se refuse aux indications même les plus légères.

nien, cet abominable chapitre ne soit pas encore à l'ordre du jour, c'est tout ce qu'ils se sont prêtés à dire; — mais qu'ils y renonçassent pleinement et pour l'avenir; mais qu'ils consentissent à rayer des œuvres de leur maître, ne fût-ce que dix pages infâmes.., c'est ce que nulle discussion, nulle interpellation formelle n'a pu leur faire déclarer <sup>1</sup>. Et ce silence obstiné, réponse significative bien comprise de tout moraliste, a été la plus claire des leçons, pour ceux qui doutaient encore du degré jusqu'où peuvent aller, sous le culte du dieu Nature, les aberrations humaines.

Peu importe qu'après cela, — raisonneurs inconséquents et timorés, — certains semi-partisans de l'un ou de l'autre de ces deux systèmes se réduisent à n'en prêcher que des imitations affaiblies, moins choquantes mais aussi moins logiques <sup>2</sup>. Dans les rôles modérés qu'ils ont pris, sous le nom d'Humanitaires ou de Pacificateurs, s'ils ne débitent plus guère que des extravagances innocentes, la MÉTEMPSYCOSE par exemple <sup>3</sup>; si leur attitude personnelle est meilleure que ne fut celle de leurs frères, — ils ne sauraient, quoi qu'ils fassent, anéantir des actes

<sup>1</sup> Sur la question du maintien ou du rejet des turpitudes mêlées par Fourier à ses idées d'association industrielle, le refus persévérant de la *Phalange*, de donner des explications catégoriques, fut d'autant plus remarquable, que l'*Univers* la mettait parfaitement à l'aise, n'exigeant d'elle aucune preuve, et consentant à la croire dans les simples déclarations qu'elle ferait. Prenant un langage obscur, elle a parlé d'époques, de circonstances, d'opportunité..., mais elle n'a voulu en quoi que ce soit démentir formellement son maître.

<sup>2</sup> Sur P. Leroux et les contradictions de son *humanitarisme*, lire surtout un excellent travail inséré dans la *Revue littéraire et critique* dite de saint Paul (carnets de janvier et juin 1842), ainsi qu'un fort bon examen d'Audley (*Université cathol.*, XIV, p. 188-202-375-585), et un morceau du *Nouveau Correspondant* (III, 156-165).

<sup>3</sup> On sait que P. Leroux en est arrivé là; car l'erreur tourne dans un cercle forcé, et les vieilles absurdités se retrouvent sur la route des nouvelles.

accomplis. Impossible à eux d'effacer des enseignements donnés et reçus, qui demeurent acquis, comme faits, aux annales de la pensée.

Ce n'est pas d'ailleurs uniquement par l'aversion due à leurs dégoûtants corollaires, que ces deux sectes grandioses ont préparé, sans le vouloir, la conversion de plusieurs bons esprits.

C'est d'abord par la mise en lumière de l'état de notre siècle, et par la proclamation de vérités qui ont donné à réfléchir : telles que l'impérieux besoin de ranimer une fraternité qui a disparu avec les habitudes chrétiennes; d'en revenir à un cénobitisme, à des communautés quelconques; de recoller ensemble, pour ainsi dire, les molécules de peuples *qui s'égrènent*, qui perdent jusqu'aux attractions de famille, et que l'individualisme va faire tomber en poussière. Telles que la tendance indomptable vers des jouissances perpétuelles, pour des êtres qui ne possèdent plus la notion du sacrifice. Telles que la nécessité d'un partage immédiat, incessant, et d'une récompense journallement proportionnée aux œuvres, chez des prolétaires désormais sans frein, qui ont perdu toute patience, toute résignation, en perdant la croyance aux béatitudes évangéliques<sup>1</sup>.

C'est ensuite par l'énergique moquerie des nouveaux adeptes envers la classe égoïste qui voulait bien conserver un fantôme de religion, mais à son profit seulement et chez autrui<sup>2</sup>; envers un monde corrompu, risible dans sa pruderie, qui avait perdu le droit de se scandaliser de leur morale : morale ef-

<sup>1</sup> Voir l'appendice *AA*.

<sup>2</sup> On se rappellera longtemps les belles paroles que, lors du procès des Saint-Simoniens, Michel Chevalier fit entendre, en montrant du doigt LE CRUCIFIX VOILÉ; en demandant à la société de nos jours *quel droit elle a conservé de juger les questions de conscience, et ce que sont des magistrats qui veulent se faire les arbitres des choses de foi, après avoir répudié leur religion sans la remplacer par une autre.*



frontée sans doute, mais systématique du moins, et mêlée de quelque dévouement<sup>1</sup>.

C'est enfin la largeur de vues, la justesse d'appréciation, dont ces deux écoles ont fait preuve, à l'égard de l'unique enseignement religieux qui, sérieux, lié, satisfaisant, leur ait semblé partir d'assez haut pour avoir mérité de dominer le genre humain. Le Panthéisme, sous les formes doctes et hardies qu'il venait de revêtir, se croyant désormais sûr de vaincre, et prenant dès lors les airs de magnanimité d'un triomphateur, avait jugé superflu d'imiter les petites philosophies et de calomnier l'Eglise; comme il se la figurait morte<sup>2</sup>, il la traitait avec honneur et presque avec une entière équité<sup>3</sup>. Aveugle en ce point seulement de n'avoir pas découvert sous ses blessures la vie, la vie surabondante, qui pourtant circulait en elle, et qui tout à l'heure allait rendre témoin Paris même de tant de miracles nouveaux<sup>4</sup>, il ne s'est guère trompé que sur les destinées de l'héroïne<sup>5</sup>, à laquelle peu s'en faut qu'il n'ait assigné

<sup>1</sup> En développant les conséquences du système dans lequel, la Nature étant dieu, tous les penchants naturels sont divins, le père Enfantin faisait bonne justice des hypocrites et des poltrons. Il mettait surtout à nu la fausse pudeur de ces femmes mondaines, qui, charnelles dans leur conduite, faisaient semblant de s'indigner de la *glorification de la chair*. Quoi, disait-il, elles rougissent d'entendre proclamer le culte philosophique de Vénus? « A la bonne heure, si elles en étaient encore au culte pieux de Marie. »

<sup>2</sup> « Personne ne sait mieux que nous le fort et le faible de la religion à laquelle la nôtre *succède*; et c'est pourquoi nous nous trouvons appelés, en même temps, à constater *son décès* et à prononcer son éloge. » (Article d'Herc. Bourdon, *Globe saint-sim.* du 5 janv. 1852.)

<sup>3</sup> Par affectation de supériorité, il en aurait fait un portrait vraiment fidèle, s'il était au pouvoir du Mal de saisir la physionomie du Bien et de le peindre sans l'altérer.

<sup>4</sup> Voir le *Manuel* et les quatre *Bulletins* de N.-D. des Victoires. Qui ne les a pas lus, ne sait rien et doit se taire.

<sup>5</sup> Les *Destinées du Christianisme*, tel est le titre d'un ouvrage de M. Polge : livre consolant et fort bon, qui n'est pas assez répandu.

le rang dont elle est digne. Il a foulé aux pieds, comme des nains méchamment imbécilles, tous les criailleurs, plus ou moins fameux, qui avaient prétendu la rabaisser à leur misérable niveau. Il n'a pas fait difficulté de convenir que, si elle agissait encore, le mariage et la propriété pourraient rester debout, les renversements sociaux seraient prématurés. En fait d'adversaires, en un mot, il n'a regardé comme de sa taille que la religion de Jésus-Christ, pleine, intégrale, complètement romaine<sup>1</sup>, — la reine des théories spiritualistes, et la seule d'entre elles qui subordonne tout de bon le corps à l'âme. — Quant à lui, sans s'inquiéter si ses aveux compromettaient ou non la tartufferie des professorats quasi-chrétiens, il s'est reconnu pour ALLIÉS ou pour PRÉCURSEURS tous les schismes, toutes les hérésies, tous les cultes dits *nationaux*; tout ce qui, de près ou de loin, a combattu l'ascendant du Saint-Siège<sup>2</sup>. Lui, le géant des systèmes charnels, lui, le champion déhonté de la superbe licenciée et des fougueux instincts de la matière, il est convenu rondement que toute combinaison anticatholique le favorise et prépare son avènement, en détruisant l'humilité de l'esprit et la crucifixion des sens. Il a lui-même fait observer, il a savamment démontré, que, depuis l'origine de l'Eglise, pas une tentative, publique ou privée, politique ou intellectuelle, religieuse ou philosophique, n'a été dirigée contre l'autorité papale., qui, à travers tous les prétextes, n'ait eu, comme lui, pour *but* la divinisation temporelle de l'homme<sup>3</sup>;

<sup>1</sup> « Et par *christianisme* nous entendons le CATHOLICISME, qui en fut le plus noble et le plus vaste développement. » (Article Vérollot, *Globe* du 14 janvier 1852).

<sup>2</sup> « Lorsque Luther éleva sa voix contre l'autorité du Souverain Pontife, tous les hommes à *désirs charnels* accueillirent avec une averse joie les paroles du fougueux augustin. » (Même article. On en pourrait citer vingt autres pareils, du *Globe* saint-simonien.)

<sup>3</sup> « Et vous serez comme des dieux, » *et eritis sicut dii* : depuis Adam jusqu'aux Saint-Simoniens, tel a été le langage du Tentateur en-

n'ait eu, comme lui, pour *cause* et les outrecuidances de l'orgueil et les révoltes de la chair<sup>1</sup>.

## X.

Aussi bien, ne l'eût-il pas dit, l'Histoire commençait à le dire : l'Histoire, cette science à demi convertie, qui, honteuse d'avoir, trois cents ans durant, *supprimé, nié ou travesti* tous les faits avantageux à l'orthodoxie<sup>2</sup>, entre dans la voie de s'amender, se rectifie d'après les documents originaux, et vient, avec ses deux sœurs, l'Exégèse et l'Archéologie<sup>3</sup>, rendre au Ca-

vers tous ceux qu'il veut séduire. Pour appât d'une désertion qu'il appelle affranchissement, il leur promet à la fois SCIENCE et VOLUPTÉ.

<sup>1</sup> L'orgueil, il y est constamment visible. Quant au désir de l'argent, du vin ou des femmes, quoique ces causes charnelles soient frappantes dans la plupart des cas (le roi Lothaire, par exemple, les empereurs Henri IV et Frédéric II, l'érotique buveur Luther, Henri VIII, le landgrave de Hesse, etc. etc.), quelquefois elles ne sautent pas d'abord aux yeux ; mais, en cherchant un peu, on les découvre bientôt, — sinon toujours dans les champions nominaux de la querelle, au moins dans ses vrais promoteurs, dans ceux qui l'excitent pour en profiter. — Ainsi, derrière d'éloquents prélats du XVII<sup>e</sup> siècle, aveuglés par un zèle royaliste plus ou moins excusable, se cachait la despotique exigence de certain demi-dieu libertin, qui ne voulait laisser exister aucune suprématie pontificale assez haute pour qu'un jour la censure pût en descendre sur ses fastueux adultères.

<sup>2</sup> On arrive assez généralement enfin à découvrir la justesse de ce mot du grand De Maistre, qui étonna tant à son origine, lorsqu'on était trop ignorant encore pour pouvoir le comprendre : « L'histoire n'est, depuis trois cents ans, qu'une permanente conspiration contre la vérité. »

<sup>3</sup> Les travaux des Drach, des Tholück, des Hengstenberg, etc., sont le prélude d'une transformation vitale de l'exégèse. En même temps, toutes les nouvelles sociétés d'antiquaires, de conservateurs de monuments, toutes les chaires d'archéologie récemment fondées, fournissent la preuve d'un esprit si différent de celui qui animait Dulaure et consorts, que cette science subit une vraie révolution et change de physionomie.

tholiceisme un hommage tardif, parfois encore récalcitrant <sup>1</sup>.

Tandis que M. Drach, par exemple, opposant aux gratuites assertions de Salvador <sup>2</sup> les trésors positifs d'une immense érudition rabbinique, établit, à n'en plus laisser douter, l'harmonie de l'ancienne Synagogue, depositaire des lois de Dieu, avec l'unique église chrétienne qui soit appelée à la remplacer <sup>3</sup> : celle-ci, dont le principal dogme <sup>4</sup>, — né seulement au 9<sup>e</sup> siècle, s'il fallait en croire un peintre plus éblouissant que fidèle <sup>5</sup>, — vient d'être lu encore en toutes lettres, non-seulement sur les palimpsestes que déchiffre et publie Angelo Mai <sup>6</sup>, mais sur la cu-

<sup>1</sup> Plusieurs de ceux qui ont pris part à ce bon mouvement s'arrêtent déjà, reculent même..., effrayés de leurs propres trouvailles, qui les mèneraient trop loin. Apercevant dans les annales de l'Eglise beaucoup de bien méconnu, ils l'avaient d'abord signalé ; mais ce bien, étant venu à se dévoiler partout, ne fait plus leur compte, car *ils ont peur d'arriver à la pleine conviction de la vérité religieuse*, vérité que le cœur humain, par de honteux secrets, répugne à embrasser. Alors, ils balbutient, ils se dédisent ; ils tombent peu à peu dans la mauvaise foi. Avant leurs découvertes, ils n'étaient qu'aveuglés : après avoir acquis et montré de l'intelligence, ils vont devenir menteurs.

<sup>2</sup> Salvador, *Jésus-Christ et sa doctrine*, 1859. Le vigoureux rationaliste juif pouvait fort bien ne point reconnaître le sceau divin dans l'œuvre de N.-S., car de l'esprit ne suffit pas pour cela ; mais, en faisant de la conception chrétienne un *orientalisme romanesque* étranger au positif du judaïsme, il a créé lui-même un véritable roman. Son adversaire, au contraire, le savant rabbin converti, marche toujours appuyé sur des faits.

<sup>3</sup> *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue*, 2 vol., 1845-44, ouvrage où le chev<sup>er</sup> Drach a refondu ses trois *Lettres*.

<sup>4</sup> La présence eucharistique réelle, nommée avec raison, par Gerbet, le *dogme générateur de la piété catholique*.

<sup>5</sup> Sur l'épaisse balourdise commise à cet égard par un professeur à qui les journaux décernent des ovations, et qui les mériterait si le talent des conjectures ingénieuses suffisait pour constituer l'historien, voyez l'appendice *BB*.

<sup>6</sup> L'Eutychius retrouvé par Mai (tome IX, p. 625-625 de sa collection) renferme, au sujet de la *présence réelle*, de précieux fragments de saint Athanase. Or il y a loin de 540 à 840.

rieuse inscription d'Autun, antérieure à Constantin <sup>1</sup>, — trouve chaque jour, dans les découvertes des antiquaires, de nouvelles preuves de la perpétuité de sa foi <sup>2</sup>.

Où sont les auteurs qui disputent sérieusement encore la vieille possession de son rang à cette chaire apostolique de Pierre <sup>3</sup>, « de tout temps investie de la primauté ? <sup>4</sup> » Sa puissance, — dont l'exercice reçut sans doute, avec les âges, certains développements, réclamés par des besoins nouveaux, mais dont la plénitude existait virtuellement dès l'origine, — sa puissance, comme le démontrent Iager <sup>5</sup> et Dumont <sup>6</sup>, fut de très-

<sup>1</sup> Inscription du 5<sup>e</sup> siècle, en distiques grecs, signalée pour la première fois au monde savant, en 1859, par M. Pitra, doctement élucidée par le P. Secchi et par M. L. J. C.

<sup>2</sup> Ἰχθῦς οὐρανόθεν γενέσθαι, ἡτορι σμυνοῦ, κ. τ. λ.

(Voir les *Annales de philos. chrét.* t. XIX, 195 ; XX, 165 ; XXII, 7 et 85 ; XXIV, 165). La vigueur des termes sacramentels y est extrême :

<sup>3</sup> Ἐσθίετε, πίνετε, λάβετε, ἰΧΘΥΝ ἔχον παλάμαις.

<sup>2</sup> *Perpétuité de la Foi*, tel est le titre du meilleur ouvrage d'une école que son égoïsme et sa vanité transformèrent en secte, et que menèrent par degrés jusqu'à l'INERTIE les égarements de la désobéissance, mais qui avait eu, dans les intervalles de son délire d'orgueil, plusieurs beaux instants lucides.

<sup>3</sup> « Chaire apostolique de Pierre ; » cette locution, si bien admise, n'est pas uniquement vraie au figuré : l'église de Rome, dépositaire non-seulement de l'esprit mais du corps de Simon Céphas, se trouve posséder physiquement aussi sa chaire, le fauteuil de bois où il s'asseyait ; la *sella gestatoria* qu'avait donnée au chef des apôtres son hôte le sénateur Pudens, premier patricien converti. (Voyez Gerbet, *Esquisses de Rome chrétienne*).

<sup>4</sup> SEMPER HABUIT PRIMATUM (*Nicæanum Concil.*, can. 6). C'est l'éclatant témoignage rendu à l'église romaine dès le premier concile général, et presque au sortir de l'âge des Catacombes.

<sup>5</sup> L'abbé Iager ou Jager (prononcez Yâgre), *Université cathol.* XIV, p. 176-178, et *alibi passim*.

<sup>6</sup> M. Ed. Dumont réfute victorieusement, dans les *Annales de philos. chrét.* (VII, p. 17-51 ; VIII, 267-281), les erreurs anti-papales énoncées ou par Michelet, ou par M. Guizot lui-même.

bonne heure invoquée, et son action, bien plus fortement dessinée qu'on n'a coutume de le croire. Si, plus tard, la politique des trônes ou la reconnaissance des peuples vinrent ajouter une splendeur externe à ses droits intrinsèques, la Papauté REÇUT et n'usurpa point; elle ne contribua que par ses vertus à cet accroissement d'éclat et d'influence. Surtout elle n'en fut aucunement redevable aux *fausses Décrétales* : lois fictives, il est vrai, mais qui ne furent inventées ni par Rome ni même à son profit<sup>1</sup>; simple codification d'usages qu'au siècle des empereurs carlovingiens, leur utilité avait déjà fait admettre en la majeure partie, et que, sur parole du premier rédacteur venu, chacun s'empressa d'adopter comme authentiques, d'après le désir général qu'on avait de leur en voir donner le caractère<sup>2</sup>.

Pour ce qui est de la valeur morale longtemps attribuée à plusieurs des adversaires du Saint-Siège, elle disparaît de partout où il y a jugement sérieux; non seulement, par exemple, dans les travaux de Lingard<sup>3</sup> ou de César Cantù<sup>4</sup>, mais sous la plume de Guizot<sup>5</sup> ou de Schœll<sup>6</sup>, convaincus cependant par

<sup>1</sup> Michel Schmitt avait entrevu cette vérité, l'abbé Jager l'a mise en lumière de manière à y donner tout le piquant d'une découverte. (*Université cathol.* XIII, 194-201). Conformes au bon ordre général du 9<sup>e</sup> siècle, mais faites en particulier dans l'intérêt des métropolitains, *et non du pape*, les fausses Décrétales ont tenu surtout à une circonstance historique que M. Jager arrive à deviner; et, par des conjectures aussi légitimes qu'intelligentes, après avoir rigoureusement circonscrit dans un cercle étroit, le lieu possible, la date possible de leur naissance (l'Austrasie, de 840 à 850), il finit par nous rendre facile de mettre le doigt sur le nom de leur auteur.

<sup>2</sup> Que la forme seule fût fautive; que le fond fût juste, convenable, conforme aux traditions, c'est ce que prouva la promptitude d'une adoption qui n'eût certes point passé ainsi, sans résistances, si foncièrement la chose eût été empreinte de nouveauté.

<sup>3</sup> Lingard's *History of England*.

<sup>4</sup> Ces. Cantù, *Storia universale*.

<sup>5</sup> *Hist. générale de la civilisation*, leçons 6, 55, etc.

<sup>6</sup> Schœll. *Cours d'histoire des Etats européens*.

Balmès<sup>1</sup> d'insuffisance dans leurs loyaux aveux. Quel est l'historien qui essaierait d'articuler aujourd'hui l'apologie de Luther et de Calvin<sup>2</sup>, depuis les excellentes monographies par lesquelles Audin a définitivement fixé le portrait des deux vils Ajax de la Réforme<sup>3</sup>? Qui est-ce qui, depuis Theiner<sup>4</sup>, ne sait pas à quoi s'en tenir sur Gustave Wasa, ce despote cupide et cruel dont on avait fait un héros! ou, depuis notre éloquent Montalembert<sup>5</sup>, sur les sacrilèges rapacités du landgrave salement bigame, que des sectaires avaient eu le front d'appeler Philippe *le généreux*! Qui est-ce qui désormais, sans balbutier, oserait prendre la défense soit de Henri VIII, le sophiste bourreau, insatiable d'or, de disputes et d'adultères<sup>6</sup>, soit de sa digne fille Elisabeth, cette prude jalouse et féroce, qui se délectait à inventer des supplices néroniens<sup>7</sup>; soit de l'inces-

<sup>1</sup> Jacques Balmès, *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, traduct. de Blanche, 3 vol. (1844).

<sup>2</sup> Deux hommes d'esprit, qui viennent de marier leurs noms d'une manière assez bruyante, cherchent encore, il est vrai, à réhabiliter Luther. Mais nous parlons d'*historiens*, et, quels que soient les talents réunis du mythologue et du romancier, leur terrain d'action est autre que le champ des réalités.

<sup>3</sup> *Vie de Luther*, par Audin, 2 vol. *Vie de Calvin*, par le même, *idem*.

<sup>4</sup> Theiner, *La Suède et le Saint-Siège*, 3 vol.

<sup>5</sup> *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, chap. 54.

<sup>6</sup> Sur le royal destructeur du catholicisme en Angleterre, il n'y a plus de dissidence. Quant à ce monstre, du moins, l'opinion est devenue unanime.

<sup>7</sup> C'est une figure digne d'exercer d'habiles pinceaux, que celle de la douce assassine de Marie Stuart. Il faudrait la peindre, tantôt faisant manger l'avoine à ses chevaux dans le ventre ouvert des catholiques, tantôt ordonnant de comprimer un de ces infortunés sous l'instrument de torture appelé la *fillette du boueur*, ingénieuse machine qui leur faisait jaillir le sang par les pores. Tels étaient, en effet, quelques-uns des passe-temps de la *reine vierge*, demeurée chère aux béates anglicanes sous le nom de la bonne Bess, et c'est à de pareils jeux que se délassait « l'aimable Elisabeth, » femme supérieure au sexe dont

tueux meurtrier de saint Thomas de Cantorbéry<sup>1</sup> ; soit enfin du brillant scélérat qui, modèle d'ingratitude envers Dieu, son créateur prodigue<sup>2</sup>, et envers Rome, sa généreuse tutrice<sup>3</sup>, tourna contre eux leurs propres bienfaits ; trahissant, par une apostasie peu secrète<sup>4</sup> l'Europe chrétienne, dont il était le premier magistrat ; la blessant du glaive impérial qu'elle lui avait remis en main<sup>5</sup> ; introduisant de force chez elle, à l'aide des *païens* de Nocère<sup>6</sup>, l'incrédulité moqueuse, voilée sous quel-

elle n'avait « que les appas ; » comme le dit galamment la *Henriade*, ce classique recueil de contre-vérités rimées.

<sup>1</sup> Le janséniste Tabaraud, dont on connaît l'indulgence pour tous les ennemis des papes, coavient (*Biogr. univ.*) que Henri II d'Angleterre, dont l'*ambition* souleva des *guerres horribles*, se souilla par des *adultères* et donna lieu à de *graves soupçons d'inceste*. Sous une telle plume, cela veut dire beaucoup.

<sup>2</sup> Tournant contre leur divin Auteur les heureuses qualités qu'il avait reçues, Frédéric II, selon le mot heureux de saint Louis, *guerroya Dieu de ses dons*.

<sup>3</sup> On sait avec quel zèle avaient été défendus contre Markwald les états du jeune Frédéric, par les soins et aux dépens d'Innocent III, dont l'énergique désintéressement repoussa tous les avantages que lui offrait l'usurpateur.

<sup>4</sup> Très-peu secrète, car il ne la cachait pas même aux étrangers, ses adversaires politiques et militaires naturels. « Je n'aurais pas insisté pour obtenir Jérusalem, » disait-il sans gêne à l'émir Fakbr-Eddin, « si je n'avais craint de perdre tout crédit en Occident. » — A Jérusalem, voyant entrer, dans une mosquée, un prêtre l'Évangile à la main, il le fit promptement sortir, n'ayant pas honte d'ajouter : « Nous sommes tous ici les serviteurs, les esclaves du Sultan. » Ces deux traits nous ont été conservés par Makrizi.

<sup>5</sup> Une vieille chronique italienne, récemment éditée, fait connaître, avec des détails révoltants, l'impunité des gardes-du-corps sarrasins de Frédéric II, et les violences qu'il permettait à ces misérables sur les vierges chrétiennes les plus distinguées, sur de nobles filles pour la défense desquelles son devoir eût été de mourir.

<sup>6</sup> *Nocera dei Pagani*. Appliqué aux brigands de Lucérie ou Nocère, le nom populaire de *païens* n'était pas si impropre qu'il le semble d'abord ; car ces favoris mahométans du prince étaient loin de n'avoir



ques formes musulmanes<sup>1</sup>, et le règne de toutes les débauches, dont il donnait l'exemple dans sa chère Sicile, devenue une nouvelle île de Caprée<sup>2</sup>; immolant, du reste, aux caprices d'une barbarie raffinée<sup>3</sup>, ou ses plus estimables adversaires, ou quelquefois ses trop fidèles amis, les complices même de son athéisme et de ses forfaits<sup>4</sup>.

Est-il besoin encore de laver l'Église des grands actes de persécution, successivement restitués à leurs véritables causes, toutes de nature externe, toutes d'ordre politique, terrestre, temporel ! Et avons-nous affaire à des lecteurs si peu avancés, que, pour la justifier devant eux des cas où elle n'a pu s'em-

pour dieu qu'Allah. Quiconque, sacrifiant tout aux voluptés grossières, adore les biens terrestres, est suffisamment *idolâtre*.

<sup>1</sup> Cette impiété sardonique n'avait pas échappé aux observateurs orientaux, même à ceux qui n'avaient vu le prince que peu de temps. Tandis que les héritiers de Voltaire s'évertuent à présenter Frédéric II comme un monarque *chrétien* victime d'injustices papales, écoutons des témoins non suspects, les musulmans honnêtes. On possède (relatées par Yafeï, d'après Ebn-Djouzi) les paroles mêmes de l'imam qui desservait la mosquée d'Omar quand Frédéric vint à Jérusalem ; or, les voici : « Les discours de l'Empereur montraient assez qu'il ne croyait pas à la religion chrétienne. Quand il en parlait, c'était pour s'en railler. »

<sup>2</sup> Cet homme, qui avait le front de réclamer les droits religieux d'*évêque du dehors* et de président de la chrétienté, ce même homme, affichant les mœurs d'un sultan, souillait l'Europe du spectacle d'une polygamie notoire. Ses concubines ostensibles étaient devenues assez nombreuses pour lui composer un harem ; et les choses arrivèrent au point que, parmi ses domestiques, il OSA SE DONNER DES EUNUQUES !

<sup>3</sup> Frédéric fut, comme on sait, l'inventeur de la *chape de plomb* et d'autres gentilleses pareilles, dont il lui plut d'enrichir la liste des supplices connus. Cela n'est pas nié, même du Dante et des plus passionnés Gibelins.

<sup>4</sup> Il réduisit à se tuer, par l'effroi des tortures qu'il lui réservait, son intime confident, son cher et *digne* chancelier, Pierre des Vignes. Sur ce moqueur de toutes les religions, et sur l'existence réelle de son livre, voir l'appendice CC.

pécher de frapper, nous soyons réduits à passer un minutieux examen de ses prétendues *victimés*?

Le public ne doit plus en être, ce nous semble, à ignorer en quoi consistait au fond le manichéisme albigeois : chancre fétide, pour la guérison duquel tous les moyens de douceur avaient été mis en œuvre<sup>1</sup>, et qui ne fut abandonné à des médecins rigoureux que lorsque, devenu rongeur et sanglant, il eut rendu leur appel inévitable<sup>2</sup>; non sans répugnance encore de la part des Papes, toujours prêts, d'année en année, à revenir panser l'ulcère avec le baume de la charité<sup>3</sup>.

Que s'il s'agit de l'ordre du Temple, — malgré les ingénieux efforts du professeur Soldan, qui voudrait empêcher de crouler la vieille thèse de Raynouard<sup>4</sup>, — les monuments mis en lumière par le savant Hammer<sup>5</sup>, les résultats de son habile étude, confirmant les conjectures de Nicolaï<sup>6</sup>, et adoptés, à quelques exceptions près, par le judicieux Wilcke<sup>7</sup>, sont venus trop bien révéler que l'innocence des Templiers était un rêve; que, par malheur, ces chevaliers usaient entre eux

<sup>1</sup> Prédications amiables de don Diègue d'Azévédo, de saint Dominique de Guzman, etc.

<sup>2</sup> Absolument inévitable, après des atrocités inouïes et que rien n'arrêtait plus. — Voir à ce sujet notre appendice *DD*.

<sup>3</sup> Bontés d'Innocent III envers les princes criminels; sermons papales au comte de Montfort; réserves faites par le Saint-Siège en faveur de la maison de Toulouse, même après la bataille de Muret.

<sup>4</sup> Tout ce qu'on peut accumuler d'arguments spécieux, M. Soldan les a rassemblés dans le morceau lu par lui au congrès de Strasbourg (1842). Mais il n'est plus au pouvoir de personne de réduire à néant le fait de la *Templerie*. Outre Nicolaï, Hammer et Wilcke, Léo le reconnaît; et Schlosser n'en disconvient pas, lui si indigné cependant des rigueurs déployées contre les chevaliers de l'Ordre.

<sup>5</sup> *Mysterium Baphometi revelatum*, dans le tome VI des *Mines de l'Orient*.

<sup>6</sup> *Essai sur le secret des Templiers*; 1782.

<sup>7</sup> W. Ferd. Wilcke, *Geschichte des Tempelherren-Ordens*; 3 vol. Leipzig, 1826-1855.

de fort louches pratiques, impies pour ne rien dire de plus, — initiés qu'ils avaient été en Orient aux mystères de la Gnôse<sup>1</sup>, ténébreuse héritière de la Cabbale<sup>2</sup>. — Leur culpabilité (mise à présent hors de doute) demandait impérieusement la suppression de leur ordre; mais les duretés qui se joignirent à cette mesure ne vinrent point du souverain pontife : elles appartiennent en entier à Philippe-le-Bel, le moins *papaliste* à coup sûr de tous les monarques français<sup>3</sup>.

En ce qui concerne Jean Hus, d'impitoyables torrents de lumière, jetés par Leclère d'Aubigny sur la vie et le procès de ce sanguinaire charlatan<sup>4</sup>, ne permettent plus de lire sans risée les larmoyantes niaiseries dont il est le sujet ordinaire : sottises que les historiens catholiques, même sincères, se croyaient en général plus ou moins obligés de répéter, ou du moins de laisser passer<sup>5</sup>, d'après la hardiesse d'affirmation

<sup>1</sup> Voir l'appendice *EE*.

<sup>2</sup> Que la Cabbale renfermât le panthéisme, quelques-uns de nous l'avaient dit dès longtemps et avant de devenir chrétiens ; ils n'avaient pas attendu, pour l'y voir, les études publiées par M. Franck. — Voir, sur l'ouvrage de cet auteur, livre plus récent que *nouveau*, un solide article de L. Dubeux. (*Correspondant* de janvier 1844.)

<sup>3</sup> Consulter au sujet des Templiers, notre appendice *FF*.

<sup>4</sup> *Histoire des doctrines et des actes de la comp. de Jésus*, tome I (le seul qui ait paru). — Ce volume, l'un de ceux où M. Leclère d'Aubigny traitait, en remontant fort loin, les antécédents de son sujet, ce volume, malgré l'enflure de pensée et les incorrections de style que l'on reproche à son auteur, mérite place dans toute bibliothèque sérieuse : c'est une excellente monographie sur le procès de Jean Hus. Pas un mensonge qu'il ne renverse, pas une difficulté qu'il n'éclaircisse. Dans ses pages, un peu ronflantes mais réellement victorieuses, on sent la vérité rayonner comme le soleil en plein midi. Là, sont réduites à leur valeur toutes les fables répétées de siècle en siècle par les copistes des premiers détracteurs du concile de Constance ; on y voit leurs calomnies s'affaisser, se fondre, comme ces amas de neige entassée dont il ne reste qu'un petit ruisseau sale et froid.

<sup>5</sup> De grands apologistes, même, n'ont pas su à cet égard toute la vérité. Ni Baronius, dans ses *Annales*, ni saint François de Sales, dans

des protestants et des philosophes, surtout de l'habile imposteur Sleidan<sup>1</sup>; car il y a chez les honnêtes gens une sorte de bonhomie qui rend toujours leur défiance insuffisante, et qui les empêche de jamais savoir assez jusqu'où l'on peut pousser l'art et l'effronterie du mensonge<sup>2</sup>.

Etrange agneau, pour exciter la compassion, que maître Hus, le chef d'émeutiers; que cet homme qui, dans le but de bien mettre en goût, de bien acharner à la sédition contre l'Eglise ses barons brigands et sa populace débauchée, commence par leur conseiller le pillage et le massacre des juifs de Prague<sup>3</sup>. — Singulier opprimé, que cet Erostrate bavard, affamé de célébrité à tout prix, lequel, avant même d'être assigné à venir répondre sur ses forfaits, part SPONTANÉMENT de Bohême<sup>4</sup>, escorté de la clique de ses admirateurs; cherchant le concile comme une scène pour y briller<sup>5</sup>; se flattant de s'y faire un nom, d'y fasciner jusqu'à ses juges; n'ayant peur que de n'y pas être appelé<sup>6</sup>; et tellement plein de confiance en ses talents, que d'avance, par une sorte de duel, il défie, il menace de mort les sages réfutateurs de sa doctrine; il déclare vouloir les envoyer au supplice du feu, sous la chance du talion pour lui-même<sup>7</sup>. — Pauvre accusé bien

sa discussion contre Bèze, ne l'ont pris sur un pied assez haut. L'insuffisance de renseignements les empêchait de déployer, là-dessus, l'aisance et la vigueur triomphale que l'on a droit de se permettre, et dont peut-être le seul Ros-Weydus a jadis approché.

<sup>1</sup> Il y a un artifice immense dans la froideur calculée, dans la fausse impartialité de cet historiographe, que Charles-Quint avait certes bien raison d'appeler *son menteur*.

<sup>2</sup> Voir l'appendice *GG*.

<sup>3</sup> Leclère d'Aub., *Histoires des doctrines* etc., p. 55 à 55.

<sup>4</sup> *Histor. et monum. Johann. Hus*, Norimbergæ; fol. 2.

<sup>5</sup> Æneas Sylvius, *capit.* 56; Cochlæus, II, 81; Baronius *ad ann.* 1414.

<sup>6</sup> *Si ad audientiam non fuero admissus, tunc omnibus notum sit hoc meâ culpâ minimè accidisse.* (*Acta Hus.* fol. 2.)

<sup>7</sup> Voir l'appendice *III*.

géné par l'effroi, que celui qui, pendant l'instruction de sa cause, est reçu, de la façon la plus bénigne, en audience du Pape et des cardinaux<sup>1</sup>; est même provisoirement relevé de son interdit sacerdotal<sup>2</sup>; peut se promener librement, avec la ville pour prison<sup>3</sup>; n'est incarcéré que lorsqu'il pousse le délire jusqu'à oser susciter des désordres dans Constance même, puis à vouloir s'enfuir malgré parole<sup>4</sup>; et qui encore alors, traité avec une douceur parfaite, soigné par les propres médecins du Pape<sup>5</sup>, continue à jouir de toutes les communications, de tous les documents qu'il prétend utiles à sa défense, et cela au point de composer à son aise des volumes entiers<sup>6</sup>. — Condamné bien à plaindre, enfin, qu'un homme qui juridiquement convaincu non-seulement d'aberrations théologiques et morales, horribles chez un professeur prêtre<sup>7</sup>, mais de

<sup>1</sup> *Hist. des doctrines et des actes etc.*, p. 110 à 115.

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 109.

<sup>3</sup> *Liberi sumus omnino in Constantiâ.* (J. Hus, *epist.* 4.)

<sup>4</sup> Leclère d'Aub. p. 115 à 120.

<sup>5</sup> J. Hus. *epist.* 52.

<sup>6</sup> *Hist. des doct. etc.*, p. 191, 192, 199. — Il va sans dire que Voltaire fait comparaitre Hus chargé de chaînes; cela est plus touchant, cela produit plus d'effet. « Mentez, mentez toujours; » quand on a posé cette maxime, il y aurait sottise à ne pas la pratiquer.

<sup>7</sup> Selon Hus, l'épiscopat, la papauté même, ne différait point du sacerdoce; bien plus, tout honnête laïc était prêtre. L'hostie consacrée restait un morceau de pain; le sang de N. S. J.-C. pouvait être colporté en bouteilles. Dans les ordres religieux il fallait voir une invention du Diable, et saint Bernard était probablement damné pour en avoir fait partie. Les seigneurs avaient raison de voler les biens des couvents. Inutile de conserver des temples, car le plein air était la même chose. Un simple repos dominical pouvait remplacer toutes les fêtes. Les serments étant un abus, nulle obligation de garder ceux qui avaient confirmé des promesses entre les hommes. Toutes choses, d'ailleurs, arrivant par nécessité absolue, plus de besoin d'expiation, plus d'abstinences, de jeûnes, de confession, ni de pénitences d'aucune espèce, puisque la dette de responsabilité n'existait pas.

crimes matériels d'où résulterait, fût-ce aujourd'hui, la peine capitale<sup>1</sup>, obtient grâce du dernier supplice — (est-ce tout? non pas), obtient grâce du cachot, — et, sous l'unique condition d'un DÉSAVEU, nécessaire au respect des principes, — sous la seule loi d'une rétractation qui pourtant ne rendra pas la vie à ses victimes, — est laissé maître de ne se voir infliger que la simple séquestration dans une retraite de son choix, douce, pittoresque et même confortable, avec la société d'un ami et les soins de deux serviteurs<sup>2</sup>! — Ah! n'est-ce point profaner la pitié, la pitié sacrée, vengeresse, déposée aux mains de l'Histoire., que d'en frustrer tant d'infortunés, dont Jean Hus a causé la perte<sup>3</sup>, et de la reporter sur ce fataliste cruel et têtue<sup>4</sup>, sur ce pédant boursoufflé, théâtral, insupportable, qui meurt PARCE QU'IL LE VEUT BIEN; qui meurt esclave de son misérable orgueil, du besoin de rester applaudi, et de l'envie de devenir un dieu pour les farouches et turbulents sectaires dont il jouit de se sentir le chef<sup>5</sup>!

Quant à l'infraction d'une certaine promesse, formellement écrite, par laquelle le roi des Romains, prenant au hasard l'hérésiarque sous sa tutelle arbitraire, aurait, dit-on, rendu d'avance invalide (inutile, par conséquent), à l'égard de ce

<sup>1</sup> Notamment de la sédition dans le cours de laquelle furent égorgés plus de deux mille juifs.

<sup>2</sup> Les témoignages contemporains d'Ulric de Reichental et de Theutrick, auteur de la *Chronique de Constance*, ne permettent aucun doute sur cette mansuétude excessive, quoique un tel degré de générosité paraisse presque fabuleux envers un pareil homme.

<sup>3</sup> Le massacre des israélites de Prague ne fut que le prélude des fureurs des Hussites et de leurs assassinats innombrables. On connaît surtout leur passe-temps chéri, la *défénestration* : supplice qu'ils faisaient subir à quiconque, n'ayant voulu trahir la patrie ni la loi, avait refusé d'ouvrir les portes des villes à leurs hordes incendiaires.

<sup>4</sup> *Omnia*, disait-il avec Wiclef, *omnia eveniunt necessitate absolutâ.*

<sup>5</sup> *Hist. des doct. et des actes etc.*, p. 174 et 175.

prêtre anarchique et sacrilège, tout jugement des suprêmes assises de la Chrétienté : quelque despotique et déraisonnable qu'eût été, de la part de Sigismond, un pareil acte d'aveugle garantie<sup>1</sup>, longtemps on n'a trop su que dire ; les dissidents et les philosophes l'affirmaient si haut ! Le moyen d'imaginer qu'il n'y eût pas là le moindre fondement, et qu'une assertion tellement fière fût tout-à-fait gratuite ! — IL EN EST AINSI, CEPENDANT. Venu à Constance, non pas avec un sauf-conduit, (lui-même déclare QU'IL N'EN A POINT), mais avec le simple *passé-port* impérial délivré à tous les membres du concile, — car on avait bien voulu l'assimiler à eux pour l'exemption des péages sur la route, — Jean Hus ne posséda JAMAIS l'absurde pièce dont on suppose l'existence, et dont la prétendue violation fournit depuis quatre siècles, aux rhéteurs ennemis de l'Eglise, tant de milliers de phrases ampoulées<sup>2</sup>.

Eh bien, il en est de ce chimérique diplôme comme de la pragmatique sanction attribuée à saint Louis contre *les envahissements romains* : acte forgé, apocryphe s'il en fut, — acte auquel pendent, pour ainsi dire, les sceaux nettement lisibles de l'in vraisemblance et de la contrefaçon<sup>3</sup>, — et qui pourtant, à

<sup>1</sup> Ce roman d'omnipotence monarchique renferme un grossier anachronisme. Voir notre appendice II.

<sup>2</sup> Voir le même appendice et son supplément.

<sup>3</sup> Nos professeurs arriérés trouveront surprenant que l'on ose rejeter au rang des fables la pragmatique sanction de saint Louis. C'est pourtant là une de ces vérités nouvelles qu'il leur faudra forcément, tôt ou tard, se résigner à digérer. M. R. Thomassy avait bien voulu rédiger pour nous, sur ce point, un mémoire *ad hoc*, qui eût formé l'un de nos appendices ; mais, différentes circonstances ayant retardé l'impression du présent volume, le travail complet de l'écrivain a paru dans l'intervalle, et chacun peut désormais le consulter, soit dans le *Correspondant* (cahier du 10 novembre 1844), soit dans une brochure spéciale (*Pragmatique Sanction*, chez Sagnier et Bray).

la honte du savoir moderne, continue à figurer dans nos collections de vieilles lois françaises, où, trompée par l'esprit de parti, l'ignorance lui accorda jadis une place <sup>1</sup>.

Il en est de ces faussetés comme du motif *religieux* si obstinément assigné au massacre ordonné par Charles IX : mesure terrestre et toute politique cependant <sup>2</sup>, que de soudaines combinaisons de cour firent décider en quelques heures; funeste drame que, jusqu'à nos jours, pour rendre odieux les catholiques, on a eu la perfide coutume de citer constamment seul, sans jamais parler des scènes protestantes dont il ne fut que la contre-partie; notamment sans dire un mot de la *Michelade* <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> Quand on réfléchit au nombre des faux documents qui ont été mis en circulation pour obscurcir l'atmosphère, et à la masse de persuasions erronées qu'ils ont dû produire, on a moins de peine à pardonner beaucoup de balourdises anti-catholiques, malgré l'agaçante insolence avec laquelle leurs dupes les débitent. Ainsi, quelque fatigantes que soient pour un homme éclairé les niaiseries de l'*isembertisme*, on parvient à se pénétrer d'assez d'indulgence pour les supporter, en songeant que ceux qui les articulent sont réellement induits en erreur. Ils le sont par leur habitude de n'entendre qu'un son, et qu'un son faux, c'est-à-dire de ne lire que des annales mensongères ou des pièces artificieuses, toujours altérées dans un seul et même sens. Ils le sont par la crédulité qui leur fait admettre comme documents sérieux les plus folles assertions de l'école jansénistico-parlementaire.<sup>1</sup>

<sup>2</sup> Sur le caractère, politique et non religieux, de la Saint-Barthélémy, voir notre appendice *JJ*.

<sup>3</sup> Cette horrible boucherie, qui prit son nom de la fête de saint Michel (29 septembre), eut lieu à Nîmes les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1567, cinq ans avant la Saint-Barthélémy. Malgré tous les témoignages du temps et les histoires de Ménard et de Soulier, on était habilement parvenu à la faire tomber en oubli, lorsque M. Bagnon vint en rafraîchir la mémoire, très-importune aux amis de l'Erreur. Depuis lors, l'attention s'est éveillée sur ce point; M. Guillemeteau en a parlé dans les *Annales Bonnetty* (5<sup>e</sup> série, tome I); et bientôt, il faut l'espérer, le récit de la Michelade ne pourra plus être supprimé de l'histoire du 16<sup>e</sup> siècle, où il mérite une si grande et si notable place.



cette abomination froide et calculée, par laquelle les Huguenots avaient fourni d'avance au tableau de la Saint-Barthélémy bien plus que le digne pendant <sup>1</sup>.

Il en est comme du rôle d'inquisiteur, attribué à saint Dominique sans *l'ombre de l'ombre* d'un prétexte <sup>2</sup>.

Il en est comme de l'approbation jadis donnée, dit-on, par Clément IV, au supplice du jeune Conradin, l'innocent héritier d'une race de scélérats <sup>3</sup>.

Il en est comme du *cachot* de Galilée, qu'on est obligé d'aller chercher dans les mondes imaginaires <sup>4</sup>, ou comme de la

<sup>1</sup> Sanglant orage déchainé par Catherine de Médicis, la Saint-Barthélémy fut du moins courte et chaude, comme une violente explosion du courroux populaire. Les victimes y furent tuées, par le glaive ou par la dague, de prime-abord, dès leur rencontre, sans délais ni raffinements. La Michelade, bien plus atroce, dura trois jours avec tranquillité; elle s'exécuta lentement et à froid. C'est par les plus exécrables tortures que les Calvinistes firent périr l'élite des habitants de Nîmes; ils les arrêtaient préalablement, les rassemblaient en des dépôts, puis les suppliciaient à l'aise et de mille façons. — Au reste, en vingt occasions, on avait déjà vu la même chose. Qu'en parcourant ce triste seizième siècle, rempli par les horreurs des guerres civiles, on y choisisse le plus rude des chefs militaires catholiques..., jamais sa cruauté ne se montrera comparable aux féroces plaisirs du baron des Adrets ou des autres capitaines huguenots : gens pour qui le mal était un délice, et qui réalisèrent des scènes que l'on ne croirait possibles que chez les sauvages du Canada.

<sup>2</sup> Voir l'appendice *KK*.

<sup>3</sup> Ressuscitée sans raison, de nos jours, par M. Michelet, — dont les écrits sautillent perpétuellement du faux au vrai, du vrai au faux, — cette inculpation n'est qu'une vieille calomnie, que Muratori a repoussée, que ni l'anti-papal Fleury, ni même Voltaire et Sismondi n'ont cru pouvoir adopter, et à laquelle personne ne croyait plus dès 1770, comme on peut le voir par l'*Art de vérifier les dates*.

<sup>4</sup> Galilée, pour s'être fait des ennemis puissants, et pour avoir ensuite, sans tenir compte d'un engagement pris par lui en 1616, commis la maladresse d'ériger en quasi-dogme, c'est-à-dire de présenter comme indiscutables, comme basées sur l'Écriture sainte, des asser-

persécution des souverains pontifes contre l'académie toscane *del Cimento* <sup>1</sup>.

Il en est comme de cette foule de torts, voire de crimes.., prêtés aux plus grands saints de l'Eglise par un soi-disant historien de notre France; par l'*incrédule aristocrate* dont l'assurance, toute génoise, peut imposer, — mais seulement à la tourbe inattentive, — et qui, trop peu intelligent, trop peu élevé dans ses vues pour rien comprendre à la généreuse grandeur du mouvement catholique et populaire..., avait déjà fait grimacer la physionomie des républiques italiennes, en écrivant leurs annales avec les doubles préjugés d'un gentillâtre et d'un gibelin <sup>2</sup>.

tions qu'en simple théorie scientifique on ne l'eût pas empêché d'émettre, puisque le chanoine Copernic les avait non-seulement imprimées, mais *dédiées à un pape* cinquante ans auparavant; Galilée fut mis aux arrêts, en 1655, dans les délicieux jardins de la *Trinità dei Monti*, puis dans le palais de l'archevêque de Sienne. Encore ne tarda-t-il guère à obtenir sa sortie de cette douce prison, et à s'en retourner vivre et mourir en paix dans sa villa d'Arcetri. — Voilà les réalités; tout le surplus, c'est la fable. (Revoir notre appendice K.)

<sup>1</sup> Ce noir roman, enjolivé des prétendues tortures du savant Oliva, a été, un moment, sur le point de s'accréditer; car c'est à un recueil très-répandu, aux *Annales de physique et de chimie* (tome XLV), que la propagation en avait été confiée par certain mathématicien réfugié, homme passionnément irrégieux. Grâce à Dieu, le solide mémoire de J. B. Pianciani (1854) en a fait bonne justice. (Voir les *Annales de philos. chrét.*, X, 17.) Cependant, la meilleure réfutation possible ne parvenant jamais sous les yeux de tous ceux qui ont lu les faussetés, il n'y a point d'assertion maligne qui, une fois publiée, ne demeure inculquée à bien des esprits. Que les partisans de la calomnie s'en applaudissent: c'est là une joie qui ne leur sera point enlevée... dans ce monde.

<sup>2</sup> M. Rohrbacher, frayant la route à une génération de jeunes historiens, pleins de conscience, semble avoir entrepris, et avec succès, de désabuser le public au sujet du moderne oracle de Genève. La tâche sera longue, car les mensonges de Sismondi sont aussi multipliés qu'audacieux.

XI.

Heureusement, on commence à y voir clair; bien des sottises consacrées disparaissent. Et peut-être n'y en a-t-il pas de plus voisines d'un évanouissement total que les absurdités qui concernaient cette Rome, le flambeau calme mais permanent de l'humanité, la ville *dépositaire immortelle des traditions du monde*<sup>1</sup>. Car voici que la Papauté, comprise enfin, est admirée des esprits supérieurs, — et cela dans la totalité de son rôle, — sans qu'ils en exceptent ni ses derniers siècles, de vieillesse apparente et de prétendu sommeil<sup>2</sup>, ni son influence politique au moyen-âge, lorsque, sous les Nicolas I<sup>3</sup>, sous les Innocent III<sup>4</sup>, sous les Boniface VIII<sup>5</sup>, elle combattait seule pour les faibles, contre l'orgueil cupide et débauché des rois ou des seigneurs féodaux; ni même l'imposante dictature dont, — afin de mettre un terme aux infamies d'empereurs *philosophes*, les

<sup>1</sup> « La pensée, les lettres n'ont jamais péri; l'unité, qu'on suppose rompue entre l'antiquité païenne et les temps chrétiens, s'est perpétuée en Italie; et Rome est l'immortelle dépositaire des traditions du monde. » Ozanam, *De la tradition littéraire en Italie* (Correspondant, n° de février 1845).

<sup>2</sup> Lire *l'Hist. de la Papauté pendant les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, par le protestant Léopold Ranke.

<sup>3</sup> Voir sur le divorce de Lotbaire, affaire merveilleusement éclaircie, *l'Université catholique*, XIII, p. 59.

<sup>4</sup> *Vie d'Innocent III*, par le protestant Frédéric Hurter (converti seulement en 1844).

<sup>5</sup> Ce grand et infortuné pape, le plus calomnié de tous, — défiguré dès le siècle du Dante, — vient d'obtenir enfin sa réhabilitation complète. Injustement flétri pendant cinq cents ans, il voit cesser, de nos jours seulement, l'oppression qui, après avoir martyrisé sa vie, accablait encore sa mémoire. (Voir *Dublin Review*, XI, n° 22; *Université cathol.* XII, p. 56; *Annales de philos. chrét.* XXIV, p. 405, et XXV, p. 25.)

Nérons et les Caligulas de l'Allemagne, — elle s'empara pour un temps, par la main du pieux Grégoire VII, de ce vertueux et sublime champion de l'équité : grand homme si longtemps méconnu des catholiques même <sup>1</sup>, mais à qui tous les écrivains de quelque portée rendent maintenant glorieuse justice, comme à l'un des plus énergiques, sans doute, mais des plus nécessaires et des plus magnanimes sauveurs de la morale du genre humain <sup>2</sup>.

## XII.

Comment les penseurs, dans leur marche, n'auraient-ils pas été conduits là ? L'examen y menait tout droit, et seulement il fallait l'entreprendre. Or le siècle qui débuta par deviner, malgré de vieilles clameurs, la convenance et la beauté des croisades, ne pouvait guère en demeurer à ce premier

<sup>1</sup> L'aveuglement des héros de 1682 nous fait aujourd'hui hausser les épaules ; il est pitoyable en effet, et la plupart des professeurs protestants actuels rient eux-mêmes de l'ignorante colère de Bossuet contre les papes du moyen-âge. Sachons néanmoins rejeter beaucoup de choses sur la mode d'alors, sur l'atmosphère courtisanesque où vivait le précepteur du Dauphin ; et, tout en déplorant son étroitesse de vues, pardonnons-lui cette faiblesse, qui lui vaut souvent des louanges si niaises. Mais combien eût été plus grand l'aigle de Meaux, si, élevant son caractère à la hauteur de son talent, il avait su, — comme le doux mais indépendant Fénelon, — secouer, au profit et du Saint-Siège et de l'amour d'une liberté noble et vraie, l'obséquiosité déplorable, les lâches préjugés ultra-monarchiques, d'un siècle de basiléolâtrie, où l'on rampait devant les rois !

<sup>2</sup> Que les tyrans aient détesté saint Grégoire VII, rien de plus simple. Que les despotes, même éclatants, aient fait chorus avec eux, passe encore : la noble magistrature d'un tel homme ne devait guère moins déplaire à Louis XIV qu'à Louis XI. — Mais comment voir sans étonnement, sans indignation, que l'on ait pu tromper assez LES MASSES pour les effrayer de l'ombre de leur vieux protecteur ! pour leur faire maudire, à la longue, le nom du libéral par excellence, le nom du défenseur fidèle de tous les peuples malheureux !

aperçu : tous les jours il devait apprendre quelque chose ; il s'instruit en effet par degrés, quoi que fassent, pour l'en empêcher, les ténébrantistes impies. Bien des gens veulent, il est vrai, lui maintenir de force le bandeau sur les yeux, en appelant les rigneurs légales à suppléer aux persuasions erronées qui s'envolent ; mais, y parvint-on dans un pays, on n'y réussirait pas dans un autre ; mais accumulât-on assez de nuages pour créer une nuit factice au-dessus du sol catholique, maint rayon viendrait les percer, du ciel même des contrées protestantes. Eh ! n'est-ce pas de là, par exemple, que sont apparus, comme des clartés vengeresses, ces écrits de Jean Muller<sup>1</sup>, de Voigt<sup>2</sup>, de Ranke, de Hurter<sup>3</sup>, d'une foule d'autres, qui ont dissipé tant d'erreurs ! et qui, souvent plus équitables envers le Pontificat romain que les livres de ses propres enfants, ont commencé à faire connaître sous son véritable jour cette institution sublime !

Dès longtemps la discussion n'était plus inféconde entre les deux moitiés de la famille chrétienne ; entre les innombrables sectes qui s'arrachent les lambeaux de l'héritage de J. C. et la seule Eglise qui, ne déviant jamais, ait gardé, avec son droit d'aînesse, une fidélité constante aux paroles de son divin Maître. Des éclaircissements nombreux, d'heureux rapprochements de doctrine, avaient suivi les relations inattendues créées par de grandes crises politiques, et la mise en rapport de gens qui, sans des perturbations si profondes, ne se fussent peut-être jamais sérieusement abouchés. — Au fond, s'il faut chez l'homme une résolution capitale, un effort immense, pour échanger le philosophisme contre la foi, c'est-à-dire pour passer du domaine de la raison pure à celui de la raison ré-

<sup>1</sup> J. Müller, *Voyages des Papes*.

<sup>2</sup> Voigt, *Hildebrand et ses contemporains*.

<sup>3</sup> Nous venons, p. 65, de citer les ouvrages de ces deux historiens.

vélée, — en revanche, une fois ce pas franchi et la *donnée* chrétienne acceptée, il ne semble plus y avoir besoin, pour arriver à la plénitude des conclusions catholiques, que de suivre l'enchaînement des syllogismes, et de s'abstenir de résister au bon sens <sup>1</sup>.

### XIII.

Aussi, depuis trente ou quarante ans,—que les questions ont été véritablement reprises,—d'éclatantes et nobles conversions, moins importantes encore par leur nombre que par leur poids, sont venues témoigner de la puissance des raisonnements orthodoxes sur la portion la plus intelligente et la plus estimable de nos frères dissidents <sup>2</sup>. Déjà, fruit heureux ou de la seule réflexion, ou de la lecture des anciens travaux de saint François de Sales <sup>3</sup>, de Bossuet et de Péllisson <sup>4</sup>, quelques-unes de ces conversions, — celles de Winckelmann <sup>5</sup>, de Zoëga <sup>6</sup>, de Hamann <sup>7</sup>,

<sup>1</sup> « Il ne semble plus y avoir. » Si nous ne disons pas sous forme absolue *il n'y a plus*, c'est uniquement par respect pour le mystère de la vocation et pour le rôle de la *grâce*, qui vient seule ici rendre complexes des résultats simples en eux mêmes, inévitables dans l'ordre purement logique.

<sup>2</sup> Sur la valeur morale des nouveaux convertis, voir l'appendice *LL*.

<sup>3</sup> On n'a pas coutume de vanter assez, sous ce rapport, le saint évêque de Genève, qui, justement admiré comme ascétique, l'est trop peu comme excellent controversiste.

<sup>4</sup> Fruit quelquefois aussi de la vérification des miracles modernes ; car c'est l'examen approfondi de ceux du bienheureux Labre, à Rome, qui détermina l'abjuration du pasteur Thayer, en 1785.

<sup>5</sup> Célèbre auteur de *l'Histoire de l'art chez l'Antiquité*.

<sup>6</sup> Savant archéologue, enterré à Rome, en 1809, dans cette église de Saint-André delle Fratte, qu'on ne peut plus nommer sans se rappeler le prodige opéré trente-trois ans plus tard en faveur d'Alphonse Ratisbonne.

<sup>7</sup> Homme presque universel, philosophe, économiste, orientaliste et poète, qui fut surnommé le *mage du Nord*.

de Thayer<sup>1</sup>, de Martineau<sup>2</sup>, — avaient précédé les principaux livres de controverse qui ont de l'influence aujourd'hui, comme les ouvrages de Starck<sup>3</sup>, de Milner<sup>4</sup>, de Mœhler<sup>5</sup>, de Thomas Moore<sup>6</sup>, de M. Iager<sup>7</sup>, de l'évêque de Strasbourg<sup>8</sup> et de celui de Pignerol<sup>9</sup>. Mais surtout à partir de 1800, — époque vers laquelle le vertueux Stolberg<sup>10</sup>, le brillant Schlégel<sup>11</sup> et la fille de l'immortel Mendelsohn<sup>12</sup> en donnèrent l'élan courageux, elles se sont multipliées dans une proportion toujours croissante, — appuyées qu'elles étaient de l'exemple des meilleurs pasteurs ou chefs religieux des réformés<sup>13</sup>, depuis MM. La-

<sup>1</sup> Le ministre presbytérien de Boston dont nous venons de parler, fait prêtre à Paris en 1787, et qui fut les *prémices* des Etats-Unis.

<sup>2</sup> Le chevalier de Saint-Avit de Martineau, jeune officier de marine.

<sup>3</sup> Le *Banquet de Théodule*, le *Triomphe de la philosophie*, etc.

<sup>4</sup> *La Fin de la Controverse*, etc.

<sup>5</sup> *Unité dans l'Eglise, Symbolique chrétienne*, etc.

<sup>6</sup> *Voyage d'un gentleman irlandais à la recherche d'une religion*.

<sup>7</sup> *Controverse avec les ministres anglicans d'Oxford*, leçons sur l'histoire de l'Eglise, etc.

<sup>8</sup> Trévern, *Discussion amicale sur la Réformation*, etc.

<sup>9</sup> Chervaz, *Recherches historiques sur l'origine des Vaudois*, etc.

<sup>10</sup> Le comte de Stolberg (1750—1819), ambassadeur de Danemarck en Prusse, etc., personnage aussi distingué en qualité d'homme d'Etat que d'homme de lettres, qui fit aux droits de la vérité religieuse le sacrifice de tous ses emplois, et qui déploya la plus extrême patience envers son ingrat ami Voss, devenu son infatigable calomniateur.

<sup>11</sup> Frédéric Schlégel, génie étonnant, le plus remarquable de deux frères que l'on s'accordait à mettre hors de ligne.

<sup>12</sup> Dorothée Mendelsohn, femme du précédent, fille du plus distingué de tous les Juifs modernes; elle se fit catholique, avec son mari, en 1805, dans cette admirable cathédrale de Cologne dont tous deux avaient pressenti le réveil.

<sup>13</sup> MM. Tilt et Mornay, ministres anglicans, qui se sont faits prêtres; Sabo, savant recteur d'une paroisse protestante hongroise; Maurice Muglich, Laurent Mosheim, etc., pasteurs allemands; Signer, pasteur suisse; Barber, Ironside, Connelly, Oertel, pasteurs américains; Kolb et Castelberg, présidents de consistoire, l'un à Lille, l'autre chez les Grisons, etc., etc.

val<sup>1</sup> et Paul Latour<sup>2</sup> jusqu'à M. Esslinger<sup>3</sup>, depuis le pieux président du consistoire de Nantes<sup>4</sup> jusqu'au vénérable antistes de Schaffouse<sup>5</sup>. On se lasserait, maintenant, à vouloir énumérer celles même qui sont notables<sup>6</sup>; car il n'y a presque plus de famille, ou grande par la naissance, ou célèbre par le talent, qui

<sup>1</sup> Pasteur à Condé-sur-Noireau. Son excellente lettre à ses anciens coreligionnaires (1821) a eu plusieurs éditions.

<sup>2</sup> Président de l'église consistoriale du Mas-d'Azil.

<sup>3</sup> Pasteur à Richterswyl, puis aumônier protestant d'un régiment suisse.

<sup>4</sup> M. Pierre de Joux, génevois, auteur de quatre volumes de sermons et des *Lettres sur l'Italie*.

<sup>5</sup> M. Hurter, qui a dignement terminé ses labours d'apologiste, en mettant aux pieds du chef de l'Eglise la couronne de son savoir et celle de ses cheveux blancs.

<sup>6</sup> Werner le dramaturge, homme si odieusement défiguré par les biographies; Brentano, le poète; Gærres, l'historien; D'Eckstein, le philologue universel; Adam Müller, le fameux publiciste; Overbeck, le grand peintre lubecquois; l'estimable M. de Beckendorff, l'une des lumières du conseil d'Etat prussien; Fleischer, littérateur connu, à Francfort; Stædel, banquier notable de Mayence; Rintel, référendaire à Königsberg; Freudenfeld et Schlosser, professeurs à Bonn; MM. de Hardenberg; MM. de Gagern, dont l'un s'est fait franciscain; les docteurs Philips et Iarke, de l'Université de Berlin; de celle de Tubingue, le mathématicien Eisenbach; MM. Arendt, Chevalay, Herbst, Hughs, Chamberlayne, tous cinq professeurs de théologie protestante, le premier à Bonn, le second à Vévay, les deux autres à Munich, le dernier à Cambridge; M. Hill, lieutenant aux gardes anglaises, qui a pris le froc de saint Dominique, et s'est voué aux missions étrangères; Ambroise Leslie Philips, qui s'est fait au contraire l'apôtre de tout son voisinage; le frère de lord Althorp, George Spencer, fondateur d'une association européenne de prières en faveur de l'Angleterre; en France, M. Théodore de Bussières. M. Amédée Thayer, M. de Larboux, et deux magistrats du Midi, M. Gages et M. d'Aldebert; en Hollande, le comte de Limbourg-Styrum, le professeur Berendts, et le zélé M. Le Sage ten Brœk; en Amérique, le docteur Harnay, les riches propriétaires Gibson, Williamson, Claget, les trois savants médecins Dillon, Samuel Butler et Daniel Southwick, etc., etc. Que si,



n'ait payé récemment à la foi romaine le tribut de quelques abjurations. En Allemagne, la maison de Prusse<sup>1</sup>, celle de Saxe<sup>2</sup>, celle d'Anhalt<sup>3</sup>, celle de Hesse<sup>4</sup>, celle de Mecklembourg-Schwérin<sup>5</sup>; en Russie, les Gallitzin, les Gagarin, les Tolstoï, les Rostopchin; en Angleterre, les Fitz-Gerald, les Arundell, les Grenville, les Spencer, les Pitt et les Fox..., comptent une partie de leurs membres revenus au giron de l'Eglise. On sait que les descendants de Haller et de Bernouilly sont aujourd'hui des brebis du bercail; et c'est au sein du catholicisme que sont venus s'éteindre, dans la personne de leurs derniers porteurs, les noms fameux de Luther et de Washington.

#### XIV.

Il reste loin, sans doute, de ces retours individuels, quelque beaux et nombreux qu'ils soient, au ralliement général des

aux protestants, on ajoutait les schismatiques, il faudrait citer, entre autres, Mgr. Artin, archevêque arménien de Van; l'excellente comtesse Swetchine (la *dame russe* à qui Joseph de Maistre adressa jadis sa lettre sur les changements de religion); la brillante princesse Wolkonska, réduite à l'indigence par le séquestre de tous ses biens, en punition de sa vertu, etc. Et parmi les Juifs, par exemple, le rabbin Drach, ce puits de science; Jacoby, le docte Prussien; MM. Constantini d'Ancone; MM. Goschler, Level, et leur compagnon Théodore Ratisbonne, frère et précurseur de cet Alphonse... sur qui ont éclaté des grâces si miraculeuses.

<sup>1</sup> Le comte d'Ingenheim, 1826, et la princesse Julie, 1825.

<sup>2</sup> Le duc de Saxe-Gotha, 1817.

<sup>3</sup> Le duc d'Anhalt-Cœthen, 1825.

<sup>4</sup> Le prince Frédéric de Hesse-Darmstadt, en 1815, ou même auparavant.

<sup>5</sup> Le prince Adolphe de Mecklembourg-Schwérin, vers le même temps; sa sœur Charlotte, en 1850.

chrétiens. Un si magnifique spectacle, — dont la durée, d'ailleurs, serait courte<sup>1</sup>, — nous n'embrassons point l'espérance de le voir de notre vivant; et ce n'est pas si tôt que peuvent se disperser encore les bataillons de l'Hérésie : troupes infortunées cependant, « jouets de tout vent de doctrine<sup>2</sup>; » armée confuse, dans les rangs de laquelle continuent bien à se trouver des gens d'esprit, de droiture même, parce que rien n'est plus tenace que l'habitude, plus commun que l'inconséquence, plus rare qu'une conscience héroïque, — mais armée, dont la cause sans gloire (jadis peut-être environnée de quelques illusions), perd chaque jour de ses derniers prétextes, et désormais, après mille éclaircissements décisifs, n'a plus même de devise un peu plausible à inscrire sur son drapeau.

Toutefois, si le Protestantisme en masse n'a pas renoncé au combat, — en masse, du moins, il s'est replié, il a cédé des positions; et son langage, de quelque énergie qu'il s'efforce encore de l'empreindre, n'annonce plus nulle part chez lui l'ensemble ni la fermeté. L'émigration successive de ses plus honorables champions ne lui ôte pas seulement des forces matérielles : elle prend sur lui toute la puissance d'un redoutable présage. Car on a beau se raidir contre la vérité, on en subit plus ou moins l'ascendant; et les adversaires du vieux Catholicisme se fatiguent et perdent courage, à le voir ainsi, au bout de dix-huit cents ans, *beauté ancienne et toujours nouvelle*<sup>3</sup>, déployer, comme à son berceau, sur les sectes chrétiennes ses rivales, cette double supériorité, de doctrine et d'action, de dialectique et de charité<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Quoique ce soit une victoire que d'abattre et de couper sans cesse les têtes renaissantes de l'Erreur, n'oublions jamais que cette hydre vivra autant que la race humaine. On connaît le mot de l'Apôtre : *Oportet hæreses esse*. — « Terrible IL FAUT, » dit Bossuet.

<sup>2</sup> S. Paul. *ad Ephes.*, IV, 14.

<sup>3</sup> S. Augustin, *Confessions*, X, 27.

<sup>4</sup> La supériorité de raisonnement et de conséquence de l'Eglise ro-

dont l'évidence n'échappe ni aux musulmans<sup>1</sup> ni aux sauvages<sup>2</sup>.

Dieu lui a fourni, de nos jours, matière à de nouveaux triomphes. L'importance acquise par les classes populaires, ayant amené une étude plus attentive de leurs besoins, a mieux fait sentir les désavantages sociaux de la Prétendue Réforme, son impuissance en face du paupérisme, sa profonde inaptitude à soulager les souffrances physiques et morales du grand nombre<sup>3</sup>. Un fléau terrible, le choléra, est venu, comme nouvelle épreuve, abaisser encore cette religion bâtarde, par le rôle sec et poltron des membres de son pastoral<sup>4</sup>, comparé à la générosité des hommes revêtus du vrai sacerdoce<sup>5</sup>. Les relations que multiplie en Europe un état de paix universelle, ont rendu plus frappante, au milieu de l'adoucissement général des lois et des mœurs, la dure contrainte de conscience exercée dans les royaumes réformés du Nord<sup>6</sup>, reste des mesures acerbes d'une école

maine sur les églises sectaires, avait été depuis longtemps avouée par J.-J. Rousseau, qui s'exprimait ainsi : « Montrez-moi qu'en fait de religion je dois me soumettre à une autorité quelconque, *et demain je me fais catholique.* » Quant à la supériorité de bonté et d'amour, Voltaire en était convenu : « Les peuples séparés de la communion romaine, avait-il dit, n'ont imité *qu'imparfaitement* la généreuse charité qui la caractérise. » (*Essai sur les mœurs.*)

<sup>1</sup> Voir l'appendice *MM.*

<sup>2</sup> Voir l'appendice *NN.*

<sup>3</sup> A ce sujet, on ne peut assez lire l'ouvrage de Rubichon (*Action du Clergé dans les sociétés modernes*, 1829) : livre excellent, victorieux, et qu'à l'exception peut-être d'une dizaine de pages finales, susceptibles de quelque discussion, on voudrait voir réimprimé, distribué partout, comme réfutation accablante de mille préjugés imbécilles. Nulle part la supériorité sociale du catholicisme n'est rendue si évidente par des faits et des chiffres.

<sup>4</sup> Voir l'appendice *OO.*

<sup>5</sup> Sur l'essence du *Sacerdoce*, voir l'appendice *PP.*

<sup>6</sup> Voir l'appendice *QQ.*

qui ne crut jamais qu'à l'empire de la force <sup>1</sup>, et chez qui la persécution ne fut point, comme ailleurs, chose incidente <sup>2</sup>, mais originelle, établie sur les leçons et les exemples de ses fondateurs <sup>3</sup>. En même temps, dans l'Inde et dans l'Océanie, les voyageurs lui reprochaient pareille intolérance <sup>4</sup>, accompagnée de cruautés capricieuses <sup>5</sup>, voire de mépris du droit des gens <sup>6</sup>; ils

<sup>1</sup> Tel fut (et le loyal M. Vinet n'en disconvient pas) l'un des côtés les plus évidemment honteux de la Réforme. Même à son aurore, elle n'eut pas la moindre croyance en elle-même, la moindre persuasion de sa puissance morale. A peine née, elle se jeta partout aux pieds du pouvoir temporel; s'empressant de vendre aux rois ou aux sénats son indépendance, pour obtenir d'eux, en échange, des mesures de faveur légale, sans lesquelles elle se supposait toujours perdue.

<sup>2</sup> Il y avait trois siècles et demi que le Christianisme existait par ses propres forces et grandissait malgré tous les obstacles, quand Théodose commença à faire entrer dans sa politique de comprimer l'erreur païenne. Quant aux hérésies, une législation vraiment sévère ne fut établie contre elles, en Occident, qu'après les horreurs albigeoises; et ces codes rigoureux tiennent si peu à l'essence de l'Eglise catholique, que, nés seulement au 15<sup>e</sup> siècle, ils y étaient tombés en désuétude dès la fin du 17<sup>e</sup>.

<sup>3</sup> Sur ce point important et mal connu, voir l'appendice *RR*.

<sup>4</sup> On a la bonhomie, dit un observateur estimé, un officier qui a servi plusieurs années dans l'Indoustan, « on a la bonhomie de croire en France, et l'on répète, en se figurant faire acte d'impartialité, que la religion protestante est plus tolérante que la nôtre : *il n'en est rien*. Je n'ai rencontré chez les protestants que la plus excessive intolérance pour toute forme de religion étrangère à la leur, et surtout pour les autres sectes chrétiennes. » (Ed. de Warren, *Inde anglaise*, ch. 18.)

<sup>5</sup> Voir l'appendice *SS*.

<sup>6</sup> Qui ne sait que l'intervention diplomatique du consul des Etats-Unis, alors seul représentant des nations civilisées à Taïti, ne put, en décembre 1856, sauver de l'oppression *et des voies de fait* des ministres biblistes *deux respectables prêtres catholiques, vainement protégés par son domicile!* Le trop fameux sieur Pritchard, faisant alors ses premières équipées, envoya ses estafiers violer la demeure officielle de M. Mœrnhout (où ils ne pénétrèrent que par le toit), et en arracher MM. Caret et Laval, qu'ils firent jeter à fond de cale d'une goëlette

signalaiient comme l'œuvre d'une ignoble jalousie mercantile, jointe à un fanatisme sec<sup>1</sup> et souvent même dépourvu de croyance<sup>2</sup>, qui a ruiné, dépeuplé des îles, sans réussir à les épurer<sup>3</sup>, — ces rigueurs théocratiques, impossibles à expliquer par le zèle religieux chez des ministres dont les intrigues, l'activité cupide<sup>4</sup>, l'existence au moins égoïste et toute absorbée dans le soin de l'aisance et du bien-être<sup>5</sup>, ne semblent indiquer

marchande. — Il y a vingt ans, au milieu de la question grecque et des massacres d'Orient, jamais parti vainqueur n'osa mettre la main sur les personnes qu'abritait le drapeau des consulats ; mais ce que *des Turcs* s'étaient abstenus de faire *en temps de guerre*, des *missionnaires protestants* se le sont permis, *et en temps de paix*. — Tel a été, par parenthèse, le point de départ des querelles de Taïti ; et le *Semeur*, qui montre souvent du bon sens, devrait rougir de ses âcres protestations, en jetant les yeux sur cette honteuse origine du rôle militant de ses amis.

<sup>1</sup> C'est l'expression de M. de Warren (*Inde anglaise*) : « Fanatisme sec, dont la dévotion est sans tendresse d'âme. »

<sup>2</sup> « Fanatisme sans croyance. » Primitivement appliqué à l'esprit des ouvrages de Salvador, ce mot saillant, et qu'on a retenu, est de feu Michel Berr, auteur à systèmes, homme incohérent et singulier, mais équitable, mais assez bon observateur, et qui ne manquait ni d'un certain amour du bien, ni de fréquents éclairs d'intelligence. Sa droiture, par parenthèse, lui rendait odieuse la forme double et cauteleuse des attaques dont le catholicisme, sous le sobriquet de jésuitisme, est à présent l'objet en France ; et dans la dernière année de sa vie, on l'a plusieurs fois entendu s'exprimer nettement sur ce chapitre, en manifestant, avec beaucoup d'énergie, combien lui paraissait ignoble le rôle actuel adopté par beaucoup de professeurs, qui, dans un pays de discussion et de concurrence, où toutes les opinions religieuses sont permises, se font *hypocrites sans avoir l'excuse d'aucun péril* ; se donnant lâchement l'air de ne guerroyer que contre la fausse dévotion..., au lieu d'articuler tout haut leur symbole de libres penseurs, et de s'avouer pour ce qu'ils sont, *pour philosophes anti-chrétiens*.

<sup>3</sup> Voir l'appendice *TT*.

<sup>4</sup> Voir l'appendice *UU*.

<sup>5</sup> Voir l'appendice *VV*.

d'autres soucis que ceux de la vie présente, et forment un contraste si vif avec l'humilité, la douceur<sup>1</sup>, le désintéressement<sup>2</sup> des missionnaires catholiques, uniquement occupés de la vie future et véritables pères des peuplades qu'ils ont menées au bonheur par la vertu<sup>3</sup>.

Pouvait-il, du concours de tant de faits importants, ne surgir aucun résultat? Ce n'eût pas été naturel, et, chez les sectaires non convertis, l'attitude, au moins, a changé. Beaucoup ont rougi de leur symbole, quoiqu'ils n'aient pas osé l'abjurer; beaucoup d'autres, sans aller si loin, ont accordé dans leur estime, à la doctrine romaine, une part longtemps refusée, une part de jour en jour croissante. Hormi les libertins, les pervers, ou ces esprits âpres et hargneux pour qui blâmer est un besoin, tous ont ressenti à quelque degré une influence favorable; tous, déviant de leur ligne d'hostilité, ont fait vers nous un ou plusieurs pas. Généralement, ils cessent de déblatérer avec l'audace de leurs pères; et de nombreuses concessions, de fréquents aveux partiels, se remarquent à présent sous leur plume. Partout on aperçoit naître une plus saine appréciation du *christianisme in-*

<sup>1</sup> « Nos officiers sont revenus le soir d'Aokéna (îles Gambier), enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu de l'évêque de Nilopolis. Tous ils faisaient l'éloge de la conduite du bon prélat à l'égard des naturels, et vantaient hautement les admirables résultats obtenus sur leurs mœurs et leurs caractères par les seuls moyens de la persuasion. » (*Voyage au pôle sud*, etc., III.) — Rien n'a été plus volontaire que l'adhésion successive des insulaires de l'archipel Gambier aux prédications catholiques. Il y reste encore *un païen*, un seul : on ne le poursuit, ne le gêne, ne le raille en quoi que ce soit; et sa présence demeure un intéressant témoignage de la parfaite liberté avec laquelle se sont opérées les conversions de ses compatriotes.

<sup>2</sup> En fait de missionnaires, nous disaient les Taïtiens, « les français (prêtres catholiques) *donnent toujours* et ne demandent jamais; les anglais (pasteurs méthodistes) *demandent toujours* et ne donnent rien. » *Voyage de D'Urville*, III, ch. 22.

<sup>3</sup> Voir l'appendice XX.

tégral<sup>1</sup>, devenu désormais l'objet de jugements moins passionnés et moins iniques. Ici l'on entend louer son unité, vanter sa force, envier la cohésion de sa hiérarchie et applaudir aux grandes œuvres qu'elle lui a permis d'entreprendre ; là, par un progrès plus sensible, on voit la confession regrettée<sup>2</sup>, l'utilité des monastères reconnus<sup>3</sup>, celle du célibat commençant à l'être<sup>4</sup>. En somme, le Protestantisme, si languissant, si refroidi, qui

<sup>1</sup> Expression très-juste de M. de Pradt pour désigner le catholicisme, toutes les hérésies n'étant que des christianismes tronqués.

<sup>2</sup> Des essais ont lieu pour la rétablir, et des promesses éventuelles de secret sont demandées aux pasteurs. Comme si pareille institution se fondait sans garanties et sans nécessité ! Sans garanties, car la promesse de silence de ces Messieurs prévoit des cas d'exception ; sans nécessité, car pourquoi faire l'aveu de ses péchés à des gens qui reconnaissent n'a voir pas reçu le droit d'en remettre la coulpe ?

<sup>3</sup> C'est peu que des observateurs en viennent là historiquement ou quant au passé (comme M. Lorain, dans son beau travail sur Cluny) : des ministres réformés y arrivent moralement et pratiquement, sur le terrain de l'avenir. Une circulaire, partie d'Oxford, a été adressée par des membres du clergé anglican à leurs confrères, pour solliciter leur concours en faveur du rétablissement d'un certain nombre de couvents des deux sexes ; et d'autres protestants, en Prusse et en Suisse, font l'essai de maisons religieuses de femmes, où des *diaconesses* pratiqueront ensemble la vie commune. Quel que doive être le sort de ces tentatives, elles auront toujours été l'abjuration de bien des diatribes, et la reconnaissance fort claire d'un grand besoin longtemps méconnu.

<sup>4</sup> M. Rubichon, dans son livre (1829), avait prouvé, mieux encore que Malthus, les avantages sociaux d'un célibat quelconque, — état de choses d'ailleurs inévitable, dont même la nécessité physique et morale va croissant chez les modernes, comme le démontre l'auteur par ses invincibles calculs sur *l'âge moyen des populations* et les impossibilités qui en résultent. — Quant aux prêtres en particulier, l'*antiquité* (follement niée) de leur *célibat*, sa convenance, ses bienfaits, sont au nombre des points sur lesquels M. Jager (Yagre) a trouvé le moins de résistance, lors de sa controverse avec les professeurs d'Oxford : noble joute, pour le dire en passant, où les procédés réciproques ont eu la loyauté de ceux des anciens tournois. — Voir, du reste, la brochure spéciale de cet abbé : *Du célibat ecclésiastique*, seconde édit., 1856.

se mourait usé par son principe de révolte et de haine, paraît recevoir du dehors l'étincelle d'une pacifique chaleur; une fermentation de bon augure se manifeste dans son sein. A Paris, elle dicte aux auteurs d'une feuille sincère<sup>1</sup> mille et mille aveux journaliers, — incomplets, mais plus ou moins conformes à la justice envers les croyants catholiques. — A Oxford, elle inspire à de jeunes professeurs de la fausse église de Henri VIII des paroles étonnantes, si voisines de la rectitude qu'elles semblent presque réveiller l'écho des siècles orthodoxes<sup>2</sup>. Et déjà la vieille Angleterre en est au point d'entendre ses plus célèbres légistes<sup>3</sup> lui reprocher en plein parlement, comme un vieux préjugé indigne de ses lumières, d'hésiter encore à ouvrir publiquement des négociations religieuses avec Rome, — avec la puissance MAUDITE que Londres, trois cents ans durant, n'appela que du nom de *Babylone* et de *prostituée*.

## XV.

Ce sont là, certes, des conquêtes; il y a là du chemin parcouru, du terrain regagné. Et si, après tant d'arguments repoussés, il en reste encore à détruire..., eh bien, chrétiens, acceptons-en la tâche! Quand nos prédécesseurs ont tant fait, ne ferions-nous rien à notre tour? Nos travaux, si Dieu les

<sup>1</sup> Nous parlons ici du *Semur*, celui de tous les journaux protestants qui a le plus d'intentions droites, et par conséquent aussi le moins d'aveuglement, car rien n'épaissit les bandeaux comme l'injustice. A vouloir devenir équitable, on gagne de concevoir déjà bien des choses.

<sup>2</sup> Parmi les manifestations dues à l'immense mouvement qu'on a nommé *puséisme* (bien que le docteur Pusey n'en soit pas l'auteur), la plus avancée, la plus significative est une lettre écrite à l'*Univers* aux approches de Pâques 1841, et signée *Un jeune membre de l'Université d'Oxford*. On peut la lire dans M. Rohrbach (*Tableau des Conversions*, 1841, tome II, page 95).

<sup>3</sup> Témoin le curieux discours de lord Brougham.



béni, si l'humilité les anime, peuvent prêter de nouvelles forces à la défense des vérités révélées. Oui, chaque siècle doit prendre sa part dans ce travail de réfutation de l'erreur, bien qu'il n'appartienne à aucun siècle d'en finir avec les disputeurs impies; le Seigneur permettant que de nouvelles objections surgissent, à mesure que les anciennes sont vaincues. Ainsi l'a réglé sa providence, afin que les Fidèles de toute époque conservent devant leur route quelques difficultés insolubles pour eux, et qu'ainsi leur résolution de croire à Jésus-Christ reste coûteuse et méritoire. Car, si la Révélation s'étayait, en entier, de raisonnements ordinaires, complets, irréfragables, auxquels il n'y eût rien à opposer à moins de tomber dans l'absurde..., ses dogmes deviendraient simplement un objet de *savoir*, et non plus de *croiance*; ils cesseraient d'être ce qu'ils ont toujours été pour l'homme, une pierre d'achoppement et d'épreuve; et notre esprit, dominé par une évidence invincible, loin d'avoir aucun sacrifice intellectuel à faire pour adhérer à la conviction chrétienne, n'aurait seulement pas la liberté de s'y soustraire. Or c'est ce que Dieu n'a pas voulu. Tout en nous conduisant vers sa religion par des inductions graves, puissantes, péremptoires même, calculées de manière à paraître d'autant plus fortes que l'on a fait plus de progrès dans le bien, — il nous en refuse des *démonstrations* absolues et sans réponses; en sorte que l'accepter et s'y soumettre, demeure toujours un acte de choix, de volonté, d'énergie <sup>1</sup>. Et il le faut bien ainsi, puisque nos catéchismes,

<sup>1</sup> Ce n'est pas que certaines preuves, accordées même à notre siècle, ne soient à peu près sans objection, et n'approchent extrêmement de la rigueur mathématique (Voir l'appendice YY). Mais du moins exigent-elles que l'on s'assure exactement de certains faits, dont la vérification demande de la droiture, de la conscience, une bonne foi attentive et pour ainsi dire courageuse, — que refusent toujours d'y apporter les hommes moqueurs ou vicieux, intéressés à fuir la lu-

si profonds dans leur apparente simplicité, nous apprennent, dès notre enfance, que la foi est une *vertu*.

Pourvu, du reste, que nous portions fidèlement le fardeau de la croyance, il ne nous est pas défendu d'appliquer nos efforts à l'alléger; et les exigences de la Raison, si avide d'obtenir une compréhension parfaite, peuvent essayer sans crime de s'en approcher dès cette vie, quoiqu'avec certitude de n'y jamais atteindre avant la mort. C'est aux travaux d'une étude forte et modeste, que la discrétion accompagne, que le fil de la piété dirige, à frayer, pour l'esprit humain, vers l'intelligence des objets révélés, cette lumineuse *asymptote*; jusqu'au jour où, « la figure de ce monde ayant passé<sup>1</sup>, nous ne verrons plus la vérité « seulement en énigmes et dans un miroir, mais face à face<sup>2</sup>, » et où « nous connaissons enfin, comme à présent nous sommes connus<sup>3</sup>. »

## XVI.

Encore une fois, le péril moral de la science n'est pas inévitable; car il réside moins EN ELLE que dans l'orgueil qui l'accompagne, et qui *enfle*<sup>4</sup> ses tristes victimes. Il est trop vrai que le chemin du savoir est tracé au bord des abîmes; mais on ne doit pas, pour cela, craindre lâchement d'y tomber, si l'on

mière d'en hant. Dès lors, on ne peut pas dire que le plus ou moins de moralité du discuteur soit sans influence sur l'étude qui décidera de ses convictions. Or ceci suffit au maintien du principe; car on voit exister ainsi l'élément du libre-arbitre, qui, doit, répondant aux appels de la grâce, intervenir, pour une part, dans la formation de la foi.

<sup>1</sup> S. Paul. *Epist. I ad Corinth.* VII, 31.

<sup>2</sup> *Id. ibid.* XIII, 12.

<sup>3</sup> *Id. ibid. ibid.*

<sup>4</sup> *Id. ibid.* VIII, 1.

a soin de n'abandonner « ni la vigilance ni la prière<sup>1</sup>, » et si, au lieu de courir après la *propre gloire*, dans des sentiers où l'imprudent est conduit par l'attrait d'une vaine renommée..., on ne s'y engage que pour prêter assistance au prochain; car, alors, on peut, sans présomption, compter sur le soutien de la main toute-puissante. Fuir le danger, n'est, en effet, qu'une maxime de sagesse : le braver pour porter secours à ses frères, est une inspiration de charité..., et la suivre, c'est accomplir la loi de Dieu<sup>2</sup>. — Heureuse la Société catholique nancéienne, si, par ses efforts pour l'alliance de la *Foi* et des *Lumières*, elle parvenait à guider une partie de la jeunesse dans des routes escarpées et glissantes, où la tête tourne aisément! et s'il lui arrivait de pouvoir retenir, sur la pente du précipice, quelque demi-savant téméraire! Des années de lecture et de sacrifices seraient assez payées à ses membres, par le salut d'une seule âme, rachetée du sang de Notre-Seigneur.

Il est presque superflu d'ajouter, en finissant, que nul esprit de système ou de coterie, nulle école particulière, ne saurait trouver faveur et prédilection dans un cabinet d'études où règne seule, avec la majestueuse unité que lui garantit l'obéissance de ses enfans, cette Religion CATHOLIQUE de qui le nom veut dire *universelle*. Faut-il aussi déclarer, ce qu'on aperçoit assez bien, que nulle intention politique, nulle arrière-pensée de parti, ne se mêle aux plans de la Société, ni aux motifs qui la font agir? De la hauteur où la placent à la fois ses devoirs et ses espérances, elle ne saurait s'agiter beaucoup pour nos âpres discussions terrestres. « Ministre de la Providence au gouvernement de ce monde<sup>3</sup>, » et suprême conciliateur de toutes les

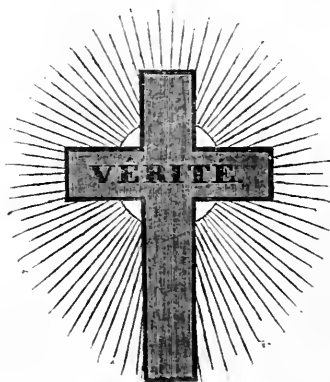
<sup>1</sup> *Vigilate et orate.* (S. Math. *Evang.* XXVI, 41.)

<sup>2</sup> *Qui diligit proximum, legem implevit.* (S. Paul. *Epist. ad Rom.* XIII, 8.)

<sup>3</sup> Expression du comte Joseph de Maistre.

querelles humaines, le TEMPS, qui fuit, emporte dans son cours nos grands comme nos petits intérêts, tristes sujets de tant de guerres! Tout change, tout se renouvelle dans les institutions d'ici-bas, et les principes légaux les mieux gravés chez un peuple s'y effacent au bout de quelques générations. — Il n'en va pas ainsi des choses du ciel. « Jésus-Christ était *hier*, il est *aujourd'hui*, et il sera *dans tous les siècles* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> S. Pauli *Epist. ad Hebr.* XIII, 8.



# APPENDICES.

---

## APPENDICE A.

### *Sur le patriotisme de Voltaire.*

Page 5.

Rosbach, que plusieurs écrivains appellent notre Waterloo du 18<sup>e</sup> siècle, et dont en effet la *colonne* fit naître longtemps, chez nos aïeux, les mêmes impressions qu'a produites sur une autre génération le *lion* des plaines de Belgique, Rosbach fut jadis, pour les oreilles françaises, un nom de douleur et de honte, le nom d'un jour néfaste, bien plus généralement encore et plus vivement pris en horreur que celui de Waterloo ne l'a été depuis. Car, au temps de Louis XV, deux drapeaux n'avaient pas été arborés au sein de la nation, et nulle théorie, soit de dynastie plus légitime, soit de forme de gouvernement plus libérale, ne venait contrebalancer les instincts naturels du patriotisme. Aussi l'unanimité fut-elle complète alors, et, parmi les enfants de la France, on n'en vit point d'opposés à l'affliction générale; on n'en vit pas surtout d'assez lâches pour aller parler outrageusement de leur pays devant les ennemis triomphants<sup>1</sup>. — Si fait, pourtant; il y en eut un seul... On l'appelait Voltaire.

---

<sup>1</sup> Quant à ce dernier point, heureusement, la chose n'eut pas lieu non plus chez nous dans d'autres temps, fût-ce en 1815, malgré la disparité des circonstances. Alors, il est vrai, les sentiments et les vœux purent se diviser; mais l'entraînement politique ne poussa personne à tenir, en présence des Alliés, un langage méprisant sur le compte des Français pris en masse. Il n'y a pas même d'exception pour l'officier général qui, à cette époque, quitta d'une manière inattendue les rangs de l'armée: on sait que, devant l'Étranger, il parla toujours de sa patrie en termes honorables. — Conspuer la France pour mieux flagorner les souverains qui la détestaient, ce genre de bassesse est resté propre à Voltaire et n'a pas eu d'imitateurs.

Lui, pour le plaisir des Prussiens, il n'hésita pas à railler, à insulter de toutes façons ses compatriotes vaincus; et, il le fit avec une audace, un cynisme de renégat, qui dépassait du premier bond tout ce qu'on peut imaginer. Voyons-le s'adressant à Frédérie :

« Toutes les fois que j'écris à V. M. sur une affaire un peu sérieuse, JE TREMBLE comme nos régiments à Rosbach <sup>1</sup>. »

Écoutons encore; ceci est plus fort :

» Vous souvenez-vous d'une pièce *charmante* que vous *daignâtes* m'envoyer il y a plus de quinze ans<sup>2</sup>, et dans laquelle vous peigniez *si bien*

Ce peuple *sot* et volage,  
Aussi vaillant au pillage  
Que *lâche* dans les combats<sup>3</sup>. »

Le roi de Prusse lui envoie son portrait. Voltaire répond :

« Il n'y a point de Welche qui ne tremble en voyant ce portrait. C'est précisément *ce que je voulais*;

Tout Welche qui vous examine  
De terreur panique est atteint,  
Et dit, en voyant votre mine,  
Que dans Rosbach on vous a peint<sup>4</sup>. »

Recommandant à Frédérie un gentilhomme français condamné :

« Je me jette à vos pieds avec Morival. Les gens qui sont aujourd'hui les maîtres du royaume des Welches lui donneront sa grâce, mais nos belles lois exigent... qu'on se mette à genoux devant le Parlement... Morival est un garçon pétri d'honneur; il trouve qu'il y aurait de l'infamie à paraître à genoux devant les robins avec l'uniforme d'officier prussien; il dit que cet uniforme ne doit servir *qu'à faire mettre à genoux les Welches*... J'APProuve UN TEL SENTIMENT, tout Welche que je suis<sup>5</sup>. »

Entre dix autres passages du même genre, il y en a bien un plus odieux encore<sup>6</sup>, mais qu'il nous répugne trop de reproduire, à cause de l'idée obscène dont Voltaire enveloppe l'indigne aban-

---

<sup>1</sup> Lettre du 28 mars 1773.

<sup>2</sup> Peu après l'époque de Rosbach.

<sup>3</sup> Lettre du 7 décembre 1774.

<sup>4</sup> Lettre du 27 avril 1775.

<sup>5</sup> Lettre du mois de mai 1775.

<sup>6</sup> Lettre du 2 mai 1758.

don qu'il fait des défenseurs de la patrie. Ici, la citation serait un fer rouge; mais le coupable échappe à ce juste supplice, protégé qu'il est par sa propre infamie.

Maintenant, s'agit-il de l'assassinat de la Pologne, déchirée en lambeaux après mille coups de poignard hypocrites? Des soldats, dominant avec effronterie les délibérations de la Diète, ont-ils osé enlever, dans Varsovie même, ses membres les plus éloquents, pour leur faire expier au fond des déserts glacés leur fidèle courage? Aidées de la défection d'un roi faible, membre émérite du troupeau d'amants de la Czarine, les intrigues et les baïonnettes moscovites ont-elles amené la perte des braves qui s'étaient ligués pour affranchir leur patrie? — il faut voir quels élans de joie, d'admiration, de victoire, inspire à Voltaire ce crime, le plus grand de tous les forfaits historiques, ce maximum des triomphes connus de la force brute et de la duplicité parjure <sup>1</sup>.

Il écrit à son Frédérie :

« On prétend que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne. Je le crois, *parce qu'il y a là du génie*, et que le traité s'est fait à Postdam <sup>2</sup>.

» C'est donc dans le Nord que tous les arts fleurissent aujourd'hui! c'est là qu'on fait les plus belles écuelles de porcelaine, qu'on partage des provinces d'un trait de plume, qu'on dissipe des confédérations et des sénats en deux jours, et qu'on se moque surtout *très-plaisamment* <sup>3</sup> des confédérés et de leur Notre-Dame <sup>4</sup>. »

---

<sup>1</sup> On sait les actes de Tibère ou de Néron, on ne sait pas généralement la série d'atrocités qui se rattache au partage de la Pologne. Cette hideuse partie de l'histoire moderne n'est pas encore répandue et populaire.

<sup>2</sup> Lettre du 18 novembre 1772.

<sup>3</sup> Très-plaisamment, en effet; car la Czarine avait tenu à mêler aux cruautés le sel d'horribles plaisanteries, afin de jeter plus d'épouvante dans les cœurs, et de rendre ses caprices désormais irrésistibles. Plusieurs des loyaux confédérés, faits prisonniers par ses séides, furent, à la fin des soupers de ceux-ci, et malgré toutes les lois de la guerre, déchirés à coups de knout ou tués de diverses façons, pour l'agrément du dessert. Il est hors de contestation que de chastes Polonaises, qui avaient secouru leurs époux, eurent alors le ventre fendu, dans des orgies toutes moscovites; qu'on arracha les fruits de leur hymen pour y substituer des chats furieux, et que, recousant les entrailles de ces nobles victimes, on les laissa périr ainsi dans des convulsions atroces, au milieu des trépignements et des rires démoniaques d'officiers bourreaux, dignes serviteurs de leur maîtresse.

<sup>4</sup> Lettre du 13 novembre 1772

Il écrit à sa Catherine :

« Une autre peste est celle des confédérés de Pologne. *Je me flatte* que V. M. les guérira de leur maladie contagieuse<sup>1</sup>. »

Mon héroïne prenait, dès ce temps-là même, un parti plus noble et plus utile : celui de détruire l'anarchie en Pologne<sup>2</sup>, en rendant à chacun ce que chacun croit lui appartenir<sup>3</sup>, en commençant par elle-même<sup>4</sup>. »

Quelques Français étaient allés porter secours à la Pologne. Cela lui paraît « le comble de l'absurdité, du ridicule et de l'injustice<sup>5</sup>. »

« Nos extravagants de chevaliers errants, qui ont couru sans mission vers la zone glaciale, combattre pour le *liberum veto*<sup>6</sup>, MÉRITENT à coup sûr toute votre indignation...<sup>7</sup> »

D'Alembert avait la simplicité de réclamer, au nom de la Philosophie, qui, selon lui, avait horreur du sang, ces prisonniers français<sup>8</sup>; Voltaire n'a garde d'en faire autant : à quoi bon ? scrupules puérils ! Qu'est-ce en effet, que les gens à qui un petit noyau de volontaires, La Fayette anticipés, a voulu prêter assistance ? D'élégants inéduqués ? — Non. — D'obséquieux courtisans ? — Point du tout ; ils n'ont pas cet honneur. — Ce ne sont que des citoyens libres, défendant leur territoire et leur constitution ; que des êtres mâles et fiers, humbles devant Dieu, fermes devant les hommes, ignorant l'art d'employer alternativement l'adulation et l'insol-

---

<sup>1</sup> Lettre à Catherine du 1<sup>er</sup> janvier 1772.

<sup>2</sup> Lisez plutôt : *de l'y empêcher de finir*.

<sup>3</sup> *Croit* est curieux. En supposant, pour un moment, que chacun puisse, à son gré, s'arroger ce qu'il se figure lui appartenir, est-ce que par hasard Catherine croyait avoir droit sur un tiers de la Pologne ? est-ce qu'elle se prévalait d'un titre quelconque de propriété, mauvais ou bon ? — Ici la fureur de flatter, n'importe comment, fait perdre à Voltaire jusqu'aux notions du premier sens-commun.

<sup>4</sup> Lettre à Catherine, 29 mai 1772.

<sup>5</sup> *Id.* à Catherine du 6 mars 1772.

<sup>6</sup> Quelle injustice, de reprocher ainsi aux Polonais du dernier âge le *liberum veto*, à eux qui en étaient victimes ! Sans doute ils se battaient pour leurs lois, dont cet abus faisait partie ; mais personne ne tenait plus à le maintenir que les souverainetés voisines. Et lorsque la nation polonaise, se donnant une constitution juste et sage, en eut rayé cet élément de trouble, on vit éclater en plein la mauvaise foi des trois puissances, qui prirent de là même un prétexte de guerre, elles qui avaient tant crié contre l'anarchie.

<sup>7</sup> Lettre à Catherine du 29 mai 1772.

<sup>8</sup> Lettre de Catherine du 11-22 novembre 1772.



lence; que des héros assez dupes pour obéir à leur conscience, non pas au knout; que des braves, pleins de respect envers un elaste sacerdoce et prêts à s'agenouiller sans rougir aux autels de la Vierge mère du Sauveur, mais refusant avec énergie de s'incliner devant la brutalité de ces popes charnels<sup>1</sup>, les dociles prêtres du temple<sup>2</sup> de la Sémiramis-Cateau. Dès lors, de tels patriotes peuvent bien passer pour des *brigands*, comme Catherine et Frédéric les appellent<sup>3</sup>. Et quant aux dévoués Français, leurs auxiliaires, pourquoi ne pas s'en rapporter de la punition de ces *fous*<sup>4</sup> au bon plaisir de *Junon-Minerve-Vénus*<sup>5</sup>, qui connaît un remède pour les guérir<sup>6</sup>?

Misérable! Le crime était irrémédiable, sans doute, d'avoir quitté les joies de la famille ou les délices de Versailles, pour s'en aller, simple soldat, retarder la mort d'un peuple martyr que trois voleurs couronnés égorgeaient! d'avoir été soutenir dans le Nord, non seu-

---

<sup>1</sup> Cette répugnance des Polonais pour le popisme greco-russe choquait beaucoup Voltaire, qui, lui, ne voyant point de différence morale entre l'erreur et la vérité, *aurait pris volontiers en main*, aux bords du Gange, *la queue sacrée d'une vache*, et trouvait tout naturel qu'on se prosternât devant des métropolitains ou des archimandrites à qui les jussions d'un colonel aux Gardes tiennent lieu d'inspirations du Saint-Esprit. — Mais, croyance même et conscience à part, les citoyens éclairés, ceux qui jugeaient sainement des conditions vitales de l'existence de leur patrie, savaient à quel péril c'était la livrer que d'accorder aux ignobles suppôts du Schisme, perpétuels et ténébreux ennemis de la Pologne, les mêmes droits politiques qu'aux vieux amis du pays, qu'aux prêtres catholiques, ses constants et généreux défenseurs. Ils ne pouvaient s'aveugler sur l'action sourde et funeste du *pope*, de ce pourceau à face humaine qui cherche à se blottir en tous lieux avec sa femelle et ses petits, et qui, partout où il établit sa bauge, propage l'abrutissement, la servilité, l'espionnage, et cette crapuleuse débauche dont son métier de suppôt de police russe lui permet de soutenir les frais. — Non, non, ce ne sont pas de prétendues intolérances qui ont perdu la Pologne. Trop justifiées par les faits, ses précautions contre les traîtres étaient dans son droit; le machiavélisme y trouvait de la gêne; et quand elle a fini par faire publiquement à tous les cultes la part la plus magnifique, ses hypocrites bourreaux n'en ont profité que pour accélérer encore son agonie.

<sup>2</sup> Lettre à Catherine, 22 décembre 1766.

<sup>3</sup> Lettre de Catherine du 24 mai - 4 juin 1771. *Idem* de Frédéric, du 1<sup>er</sup> novembre 1772.

<sup>4</sup> Lettre de Catherine du 19 - 30 mars 1772.

<sup>5</sup> Lettre de Voltaire à l'Impératrice; octobre 1763.

<sup>6</sup> Lettre de Catherine du 19 - 30 mars 1772.

lement l'Humanité, la Liberté, la Vérité, mais les intérêts de la France, délaissés par l'inertie du pouvoir de Versailles.

Tout énérvé qu'il était, ce Pouvoir, du moins il témoignait sa réprobation par le silence, et n'avait pas l'infâme complaisance d'applaudir à la scélératesse impunie. Il n'avait point fait circuler en France les œuvres de la Czarine : humanitaires et philanthropiques balivernes, écrites pour l'usage des gobe-mouches par la lubrique buveuse de sang <sup>1</sup> dont Voltaire faisait une *sainte* <sup>2</sup>. Grande colère, là-dessus, du paladin de Ferney, prêt à tout pourfendre en l'honneur de la dame de ses pensées.

« J'avais lu que dans une contrée de l'Occident, appelée le pays des Welches, le Gouvernement avait défendu l'entrée du *meilleur* livre et du *plus respectable* que nous ayons : je ne pouvais le croire. On donne le livre à examiner... comme si c'était un *livre ordinaire* ! comme si un *polisson* de Paris était juge des *ordres* d'une souveraine, et de *quelle souveraine* ! — Et je suis encore chez les Welches ! et je respire leur atmosphère ! et il faut que je parle leur langue !!! — Sont-ce donc ces maximes DIVINES que les Welches n'ont pas voulu recevoir ? Ils méritent..., ils méritent..., ils méritent — tout ce qu'ils ont <sup>3</sup>. »

En voilà-t-il de l'idolâtrie, de l'idolâtrie furibonde ? Le fanatique *prêtre de la déesse* <sup>4</sup> pouvait-il mieux se montrer, comme il l'a dit, son *adorateur avec paganisme* <sup>5</sup>, avec *fureur*, avec *rage* <sup>6</sup> !

Mais peut-être était-ce ignorance du Don Quichotte à l'égard de sa Dulcinée. — Point du tout. Beaucoup moins naïf qu'il ne cherche à s'en donner l'air, il savait à quoi s'en tenir sur la mort de Pierre III, du prince Ivan et de *tutti quanti*. L'aveu lui en est échappé :

« Ma bonne amie de Russie, écrit-il quelque part <sup>7</sup>, vient de faire impi-

---

<sup>1</sup> On sait sous quel honteux emblème certains crayons trop véridiques représentèrent Catherine II : une bacchante libertine tenant deux coupes.... Dans l'une des deux on lui versait du sang.

<sup>2</sup> Je n'ai plus qu'un souffle de vie : je l'emploierai à *vous invoquer* en mourant, comme *ma sainte*, et *la plus grande sainte* assurément que le Nord ait jamais portée. (Lettre du 31 juillet 1772.)

<sup>3</sup> Lettre du 10 juillet 1771.

<sup>4</sup> Lettre du 22 décembre 1766.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

<sup>6</sup> Lettre du 12 août 1773.

<sup>7</sup> Lettre du 4 octobre 1764 à d'Alembert.

mer un grand manifeste sur l'aventure du prince Ivan, qui était en effet, comme elle le dit, une espèce de bête féroce<sup>1</sup>. Il vaut mieux, dit le proverbe, tuer le diable que le diable nous tue : si les princes prenaient des devises comme autrefois, celle-là devrait être la sienne. Cependant, il est un peu fâcheux d'être obligé de se défaire de tant de gens, et d'imprimer ensuite qu'on en est bien fâché, mais que ce n'est pas sa faute; il ne faut pas faire trop souvent de ces sortes d'excuses au public. Je conviens avec vous que la Philosophie ne doit pas trop se vanter de pareils élèves<sup>2</sup>; mais que voulez-vous? Il faut aimer ses amis avec leurs défauts<sup>3</sup>. »

Pour se livrer sans réserve aux exigences d'une telle amitié, il ne restait au tendre Arouet qu'un dernier pas à faire : savoir, d'abdiquer franchement sa patrie, et de se dépouiller enfin du titre, si conquis par lui, de citoyen français. — Il n'y manque pas. Ces dernières barrières ne le retiennent point. Cette honte suprême, il se détermine à la boire; spontanément, il l'avale à pleine coupe :

« J'ignore absolument en quels termes est actuellement votre empire avec le petit pays des Welches, qui prétendent toujours être Français. Pour moi, j'ai l'honneur d'être un vieux Suisse que vous avez naturalisé votre sujet. <sup>4</sup> »

Est-ce une simple boutade? Non; lisez ailleurs :

« Daignez observer, Madame, que je ne suis point Welche. Je suis Suisse, et si j'étais plus jeune, je me ferais Russe<sup>5</sup>. »

Bientôt le manque de jeunesse ne l'arrête plus; il prend son élan, et il signe : *Votre vieux Russe de Ferney*<sup>6</sup>.

Et Catherine lui répond : « Je sais que vous êtes bon Russe<sup>7</sup>. »

La Messaline avait raison. Tout ce que les Franques et les Polonais meurent plutôt que de vouloir apprendre; tout ce qui rabaisse le

---

<sup>1</sup> La chose est fort en question. *Quod gratis asseritur, gratis negatur.*

<sup>2</sup> Ah! ah! vraiment? Quel subit accès de franchise! Eh bien, ce monstre femelle, cette nymphomane et sanguinaire élève de votre philosophie, vous n'en faites pas moins votre amie, votre bonne amie, votre respectable amie; vous ne la trouvez pas moins DIVINE.

<sup>3</sup> *Défauts* est admirablement joli. Peste! quels défauts! aviez-vous jamais osé parler des défauts de la Brinvillier?

<sup>4</sup> Lettre à Catherine, 7 juillet 1773.

<sup>6</sup> Lettre du 18 octobre 1771, à Catherine.

<sup>5</sup> *Id.* du 9 août 1774.

<sup>7</sup> Lettre de Catherine du 13 - 24 août 1774

caractère de la noble image de Dieu ; tout ce qui fait qu'un être humain s'agenouille devant le fouet et le bâton ; tout le servilisme du Calmouek, du Cosaque ou du Baskir..., cet homme le portait dans son cœur.

Et lorsque, repoussant l'évidence et osant braver en face le bon sens, les posthumes adeptes d'un philosophisme poltron, qui se reproduit sous tous les noms excepté sous le sien, s'en viendront, avec un air tartuffe, chercher, sous prétexte d'impartialité, à rafistoler, comme *trop* détériorée, la réputation de leur vieux patriarche, nous demanderons que l'on n'oublie pas, au nombre des documents en sa faveur, le certificat à lui délivré par l'impudique et sanguinaire ordonnatrice des massacres de Praga<sup>1</sup>. Sur le socle de la nouvelle statue qu'on tente d'ériger à Voltaire, nous irons brûler, au bas de l'effigie de ce prétendu Français, les immortelles paroles de la plus chère de ses amies :

JE SAIS QUE VOUS ÊTES BON RUSSE.

(*Catherine.*)

---

## APPENDICE B.

### *Sur sa bienfaisance.*

Page 8.

Les détails curieux et irrécusables qu'ont rassemblés Lepad,

---

<sup>1</sup> Ce fut le bouquet de sa vie. On la reconnut toute entière dans les pouvoirs qu'elle avait laissés aux fidèles exécuteurs de ses vengeances. Une fois maître des faubourgs de Varsovie, Souvaroff, son bras droit, se fit préparer, comme on sait, les délices d'un bain ; et de là, donnant carrière chez la soldatesque à toutes les fantaisies du crime ; de là, tel que Néron, qui modulait sur la lyre les scènes de l'incendie de Rome, il se mit à déguster la volupté des souffrances d'autrui, aux sanglots des vierges outragées et massacrées, aux cris des enfants éventrés jusque dans les églises et sur les marches des autels. Et quand passaient sous ses fenêtres des bandes de ribauds égorgés, il leur criait, pour les encourager : « Bien, bien, mes enfants ! amusez-vous (*textuel*) ! divertissez-vous à votre aise ! »

Il y a des gens qui passent pour hommes, et qui oublient ces choses-là.

Paillet, etc., montrent quelle était la mesquinerie, la ladrerie même (on peut le dire), du plus riche des auteurs connus, et à combien peu de chose se réduit l'étalage tant célébré des munificences voltairiennes, — dès que l'on en excepte, avec le vaniteux patronage des Corneille<sup>1</sup>, deux ou trois secours *philosophiques* passionnés, où il entraît moins de charité que de haine<sup>2</sup>.

Du reste, cinq ou six traits de bienfaisance imaginaires, fussent-ils supposés véritables, importerait si peu dans l'ensemble d'un tel caractère, que l'on peut sans inconvénient, si l'on veut, se rapprocher de l'opinion vulgaire, et accorder sur ce point à Voltaire beaucoup plus que la réalité. L'absolu n'appartenant pas à la nature humaine, aucun saint n'a été un dieu, aucun scélérat un démon; et l'on ne connaît point d'homme si pervers qui n'ait eu des moments de bonne veine, où il ait opéré quelque bien. Si Néron et Caligula étaient généreux pour leurs amis; si tout le monde fait quelquefois l'aumône, *même les voleurs de grand chemin*<sup>3</sup>: pour-quoi ne pas concevoir que certains services pécuniaires, ou autres, ont pu être rendus par un auteur impie, obscène et méchant?

---

<sup>1</sup> Qui, par parenthèse, n'étaient point les vrais descendants du grand homme. (Voir la généalogie positive de cette famille, dans l'édition Lepan des chefs-d'œuvre de P. Corneille).

<sup>2</sup> La plus belle action de sa vie paraît encore être la défense des Calas, malgré l'intention irréligieuse qui s'y mêlait; car enfin il est toujours bien, dans un cas douteux, de faire lever de dessus une famille un déshonneur peut-être immérité. Du reste, dans ce fameux procès, parler de DOUTE est tout ce qu'on peut faire à l'avantage des protégés de Voltaire; aller plus loin en leur faveur c'est tomber dans un préjugé que l'enthousiasme peut adopter, mais que la raison désavoue; c'est dépasser jusqu'à leur patron, qui lui-même (voyez lettres à d'Argental, 5 juin 1762, et à Damilaville, 23 mars 1765), ne croyait pas bien fermement à leur non-culpabilité, quoiqu'il voulût la *faire braïller* (sic) par tout l'ordre des avocats. (L. à d'Argental du 7 aug. 1762). — J. Calas a retrouvé le bienfait de l'innocence *légal*e, de celle qui, par fiction, et souvent en dépit des vraisemblances, subsiste aussi longtemps que les preuves du crime laissent quelque chose à désirer: c'est à merveille. Quant à son innocence *réelle*, non pas judiciaire mais historique, bien s'en faut qu'elle soit certaine; les connaisseurs sérieux jugent même tout-à-fait improbable le suicide attribué à la victime catholique. Ils pensent que les auteurs de la condamnation, magistrats dont le tort fut de *deviner* faute d'y voir, n'avaient pas, au fond, mal deviné.

<sup>3</sup> Les journaux viennent encore de rapporter un nouvel exemple de ce trait de mœurs, souvent décrit par les anciens romanciers.

Pourquoi s'en étonner, surtout, quand il avait des liaisons nombreuses et cent mille livres de rente? C'est le contraire qui serait surprenant, ou, pour mieux dire, impossible.

---

### APPENDICE C.

*Sur ses infractions frauduleuses au bail de la terre de Tournay.*

Page 7.

L'honorable éditeur de la correspondance bourguignonne, en parlant de ces friponneries *avouées par la succession de Voltaire*, les porte à 40,000 francs. Il y a eu de sa part un moment d'inattention; car, dans les 40,000<sup>fr</sup>, que porte bien en effet la transaction du 16 janvier 1781, il entre 10,555<sup>fr</sup> pour indemnité sur des chapitres non coupables, et c'est seulement à trente mille moins quelques cents livres (à 29,677<sup>fr</sup>) que se monte la somme dont les héritiers de Voltaire avouent devoir le remboursement pour démolitions prohibées, dégradations aux bâtiments, dévastations aux forêts, soustractions de bestiaux, de linge, etc., en un mot pour torts et dommages commis par leur auteur<sup>1</sup>. Voilà le chiffre que nous adoptons. — A la vérité, on pourrait y joindre deux sommes réclamées, l'une de 5024<sup>fr</sup> 41<sup>s</sup>, l'autre de 2,000<sup>fr</sup>, que les experts avaient allouées, que Mad<sup>e</sup> Denis ne conteste pas, et dont l'article 2 de la transaction lui fait simple concession et remise; alors, ces 7,024, ajoutés aux 29,667, donneraient pour total 56,691<sup>fr</sup>.

Moins Voltaire a été juste envers les autres, plus il convient d'apporter de soin à l'être scrupuleusement, minutieusement même, envers lui. En ne lui laissant d'actions honteuses que celles qui sont pleinement avérées, il en restera toujours plus qu'il ne faut pour inspirer le dégoût et l'horreur; et l'on n'a pas besoin (car c'est le cas de lui appliquer un de ses plus beaux vers),

Et l'on n'a pas besoin de lui chercher des crimes.

---

<sup>1</sup> Cette inadvertance vient d'être réparée dans un ouvrage subséquent de M. Th. Foisset, *l'Histoire du président De Brosses et des parlements au 18<sup>e</sup> siècle*.

## APPENDICE D.

### *Sur certaines bastonnades.*

Page 7.

Comme on n'appelle guère de témoins à ces sortes de faits, celui-ci n'a d'autres preuves que le bruit général qui s'en répandit à Londres, et que l'attitude peu digne avec laquelle Voltaire parut y supporter les regards scrutateurs. Au reste, il passait, dans ce genre, pour n'en être pas à son début. Antérieurement, et sur le continent, sans parler de l'affaire Rohan-Chabot<sup>1</sup>, on avait assez jasé d'une leçon à coups de canne, reçue par lui d'un M. de Beau-regard, duquel il parle à mots couverts dans ses lettres à Thiriot<sup>2</sup> : lettres où l'on voit que l'humble charité chrétienne n'avait été pour rien dans sa *patience*, car il eût bien voulu faire *happer* et embastiller ce correcteur sans façons, qu'il appelle le *coquin*. — Pauvre homme ! la fortune lui réservait encore quelque chose de plus ou moins semblable, par la main des agents d'une royale colère... dont certains effets, à Francfort, beaucoup trop noblement décrits, n'ont jamais été bien connus.

---

<sup>1</sup> Celle-ci, nous sommes trop soigneusement justes et trop exempts des préjugés du monde, trop ennemis d'ailleurs de tout ce qui ressemble aux abus de la force, pour en faire, avec les railleurs, un sujet d'injure à Voltaire. Non pourtant qu'il n'ait dissipé dans cette affaire, et par la cause et par les suites, tout l'intérêt que les sages auraient pu être tentés de prendre à lui. *Par la cause*, puisque c'était une insolence volontaire et gratuite de sa part, contre le chevalier de Rohan, qui lui avait attiré la bastonnade qu'il reçut des laquais de ce grand seigneur. *Par les suites*, puisque, follement irrité de n'avoir pu faire assez partager sa rage au duc de Sully, son patron, mais son patron modéré, il s'en vengea comme un ingrat et comme un sot, en supprimant de son épopée le nom de l'ami du Bon Roi, pour y substituer le froid personnage de Mornay, le *pape des protestants*; comme si cette fantaisie d'un écrivain colère eût pu ôter quelque chose à la célébrité du grand ministre, dont l'absence dans la *Henriade* ne fait tort et honte qu'au poète, qui a pris soin d'immortaliser ainsi sa propre petitesse.

<sup>2</sup> Lettres écrites de Bruxelles, 11 septembre 1722, du Bruel, date incertaine, et de fin de décembre 1722.

## APPENDICE E.

### *Sur les menues friponneries de Voltaire.*

Page 9.

C'était quatorze *moules* (cordes) de bois de chauffage, qu'il avait accaparés, et dont il se refusait à couvrir le commis de vente qui en était comptable<sup>1</sup>. Après n'avoir pas su comprendre au premier mot l'indignité de son procédé, après avoir surtout gauchement négligé les moyens qu'on lui fournissait de se tirer d'affaire<sup>2</sup>, il allait courir le risque de se voir tout bonnement condamné en justice pour ce vol, lorsque le propriétaire lui en fit grâce, sous la honteuse condition d'en payer, par forme d'amende, la valeur aux pauvres. Dans toute cette histoire (longtemps représentée à faux, mais devenue claire comme le jour, depuis 1856, par la publication des pièces de la correspondance bourguignonne), Voltaire, en dépit du soin qu'il prend pour embrouiller les choses, ne joue pas seulement le rôle d'un homme injuste et entêté, mais d'une espèce de polisson sans cœur et sans vergogne.

Au reste, ses procédés déloyaux étaient partout les mêmes, quoiqu'il n'eût pas toujours la maladresse de les exercer envers des personnes capables de lui tenir tête et de l'en faire repentir. Parmi ses traits d'improbité vulgaire, fréquents à l'égard des *petites gens* qui n'osaient se plaindre de lui, en voici un que nous citerons; non

---

<sup>1</sup> M. de Brosses, tout en observant encore avec son locataire un reste de ménagement, suite de son parfait savoir vivre, était forcé de finir par écrire à Voltaire, du haut de sa grave position d'honnête homme et de premier président : « Nos amis communs, que vous citez, ne peuvent s'empêcher de lever les épaules, en voyant un homme si riche et si illustre se tourmenter, à un tel excès, pour ne pas payer à un paysan 280 livres, pour bois de chauffage qu'il lui a fourni. Voulez-vous faire ici le second tome de M. de Gauffécourt, à qui vous ne vouliez pas payer une chaise de poste que vous aviez achetée de lui? En vérité, je gémiss, pour l'humanité, de voir un grand génie *avec un cœur si petit*, sans cesse tirailé par des misères de jalousie ou de lésine. (Lettre du .. octobre 1761.)

<sup>2</sup> De s'en tirer *même sans rien débours*, si, devenu sage et poli, pour faire oublier qu'il n'avait pas été probe., il eût su du moins *accepter ce qu'il avait pris*. (Voyez lettre de M. de Brosses, fin d'octobre 1761.)



pas qu'il soit plus fort ou plus frappant que d'autres, mais parce qu'il est moins connu, ne se trouvant encore imprimé nulle part. Il nous vient d'une source grave et sûre<sup>1</sup>; il porte d'ailleurs en lui-même son cachet d'authenticité, tant on y reconnaît au naturel, dans un langage trop simple et trop joli pour avoir pu être inventé, le triple caractère de l'homme d'esprit, du moqueur et du fripon.

Le comte de Tourney, au printemps, et lorsque les foins étaient chers, en avait acheté sa provision par avance auprès d'un paysan, qui devait la lui conduire à l'aise, l'ancienne n'étant pas épuisée : celui-ci, au bout de deux mois, arrive avec ses voitures chargées. Or, la hausse n'avait pas continué; au contraire, l'annonce d'une belle récolte avait fait baisser le taux du foin. Refus de M. de Voltaire de payer au prix convenu : surprise du laboureur scandalisé; persistance négative du seigneur, malgré les respectueuses observations qu'on lui fait. — Mais enfin, Monsieur, dit le paysan poussé à bout, J'AI VOTRE PAROLE. — « Ah! tu as ma parole? Eh bien, garde-là..., et ton foin aussi. »

---

## APPENDICE F.

### *Sur son acharnement contre Mauvertuis.*

Page 8.

Quelle vigueur mesurée, quelle douce énergie de reproche, dans ce peu de mots, échappés à un monarque si épris pourtant, si amoureux, comme il le dit, des talents et de l'esprit de Voltaire, et qui le lui prouvait par une telle prodigalité de compliments :

« Ne troublez pas les cendres de ceux qui reposent au tombeau. Que la mort, au moins, mette fin à vos injustes haines! Vous seriez capable.

---

<sup>1</sup> M. Blau père, membre de la société royale académique de Nancy, tenait l'anecdote d'un voyageur estimable, qui autrefois la lui avait contée comme l'ayant apprise lui-même dans le pays de Gex, à l'époque où la chose était notoire et toute fraîche encore.

comme Orphée, de descendre aux enfers, non pour en ramener la belle Emilie, mais pour y poursuivre un ennemi que votre rancune n'a que trop persécuté dans ce monde. ' »

Mais ce qui renferme des choses d'une justesse encore plus hardie, ce sont les vers de Frédéric sur le même sujet. N'ayant pas pu être savonnés par le *blanchisseur* de Postdam, ils ont du moins le mérite d'appartenir en entier au Roi philosophe.

Laissez en paix la froide cendre  
Et les mânes de Maupertuy.  
La Vérité va le défendre,  
Elle s'arme déjà pour lui.  
Son âme était noble et fidèle ;  
Qu'elle vous serve de modèle.  
Maupertuis sut vous pardonner  
Ce noir écrit, *ce vil libelle*,  
Que votre fureur criminelle  
Chez moi se plut à griffonner.

Voyez quelle est votre manie.  
Quoi, ce beau, quoi, ce grand génie  
Que j'admiraïs avec transport,  
Se souille *par la calomnie!*  
Même il s'aclarne sur un mort!!!  
Ainsi, jetant des cris de joie,  
Planant en l'air, de vils corbeaux  
S'assemblent autour des tombeaux,  
Et des cadavres font leur proie.

Non, dans ces coupables excès,  
Je ne reconnais plus les traits  
De l'auteur de la *Henriade*.  
Ces vertus *dont il fait parade*,  
Toutes je les lui supposais....  
Hélas! si votre âme est sensible,  
Rougissez-en, pour votre honneur,  
Et gémissiez *de la noirceur*  
*De votre cœur incorrigible.*

Certes, il faut avoir blessé bien profondément cet instinct d'é-

---

' Lettre du roi de Prusse, du 17 octobre 1759.

quité qui vit au fond de toutes les consciences, pour se trouver condamné à entendre de pareilles vérités de la part d'un homme qui joignait, comme Frédéric, aux principes relâchés de morale d'un matérialiste, les préventions favorables d'un admirateur et les habitudes indulgentes d'un ancien ami. Mais c'est qu'aussi il y avait eu trop de bassesse à venir jeter de nouveaux mensonges déshonorants sur une couche mortuaire encore tiède. Au reste, la Providence fait quelquefois justice dès ce monde; et il est consolant et beau de la voir susciter ici, pour défenseur à Maupertuis, qui venait d'expirer converti et pleinement chrétien, un prince qui n'était pas même déiste.

---

## APPENDICE G.

### *Sur ses perpétuelles adulations.*

Page 10.

Voltaire, qui, jusqu'à la fin, prodigua sans honte les plus indignes flatteries à quiconque pouvait lui être utile, les poussa quelquefois au point d'inspirer dédain et lassitude à ceux qui les recevaient. Cela fut rare : il avait tant d'esprit ! mais cela eut lieu, et M. Dupleix de Bacquencourt en est un exemple <sup>1</sup>. — On rougit de voir se profaner ainsi les cheveux blancs d'un auteur fameux, à qui la vieillesse même ne put faire acquérir aucun sentiment de mesure et de noble tenue. Deux ans encore avant sa mort, et dans la pleine jouissance d'une célébrité, d'une fortune et d'une position libre qui l'élevaient depuis vingt ans au comble de l'indépendance, on le voit <sup>2</sup> se courber, pour ainsi dire, aux pieds d'un homme qu'il avait injurié, ridiculisé, diffamé; qu'il avait traité de fétiche et de petit singe <sup>3</sup>. Mais tout s'explique : ce *fétiche* et ce *petit singe*, auquel il n'avait réussi qu'à fermer les portes de l'académie fran-

---

<sup>1</sup> Lettre du 20 décembre 1776. (Corresp. bourguign., p. 232 et 233.)

<sup>2</sup> Lettre à M. de Brosses du 28 novembre 1776.

<sup>3</sup> Lettre à M. de Ruffey, 23 juillet 1763, etc., etc.

caise<sup>1</sup>, était devenu, en dépit des cabales, premier président du parlement de Bourgogne. Alors, comme de coutume, changement subit, changement radical, chez le souple et lâche Arouet, qui ne sut jamais se maintenir à sa place : toujours insolent comme un dogue, ou rampant comme une chenille.

---

## APPENDICE II.

*Sur ses respects envers le Vice.*

Page 10.

Celui qui flagorna plus tard, quoiqu'ennemi de son protecteur<sup>2</sup>, une fille tirée des mauvais lieux, la Du Barry, — celui-là devait naturellement écrire, aux genoux *charnus* de la Pompadour, les bassesses que l'on connaît. Courtisan du vice jusqu'à la dernière heure, quand il apprit que cette femme adultère n'avait témoigné aucun remords en expirant, il admira *cette mort philosophique et sans préjugés*<sup>3</sup>, de même qu'il avait trouvé belles celles de l'aimable débauchée Ninon et de l'infâme cardinal Dubois, « *qui, après tout, était homme d'esprit* »<sup>4</sup>.

---

## APPENDICE I.

*Sur l'ensemble de son caractère.*

Page 12.

### I.

Ce portrait, que l'occasion vient de nous conduire à tracer en

---

<sup>1</sup> Déclaration du 19 décembre 1770; lettre à d'Alembert du 21 *id.*, etc. — En même temps, selon son infamie ordinaire, il niait hardiment la chose, et déclarait en Bourgogne n'être point opposé à l'admission de M. de Brosses, *qui ferait honneur à l'Académie*. (Lettre à M. de Ruffey, du 27 février 1771, publiée par Girault en 1819). — Mentir, mentir, toujours mentir, c'était son être, sa respiration, sa vie.

<sup>2</sup> Du duc de Choiseul, de ce ministre dont il avait comblé de louanges la personne et le système, qui se trouvaient tous deux foulés aux pieds par l'avènement de la jolie prostituée.

<sup>3</sup> Lettre à M. de la Marche, 4 mai 1764.

<sup>4</sup> Corresp. de Brosses, édition de 1836, p. 297.

passant, n'étant point en rapport avec les préjugés répandus, sera taxé, sinon de fanatisme, d'obseurantisme, etc., tout au moins d'une grande EXAGÉRATION; et cependant, non seulement il n'est pas infidèle, il n'est pas même *chargé*.

Sans doute, il ne ressemble guère à ce Voltaire, idéal et de convention, dont l'image préoccupe une foule d'esprits; mais il représente, trait pour trait, le Voltaire de chair et d'os, qui est né, qui a vécu, qui est mort, et dont personne n'a le pouvoir de faire que les actions n'aient pas eu lieu. Si, de sa conduite, résultent des conclusions opposées aux éloges dont on l'accable, la faute n'en est pas à nous; cette conduite lui appartient. Un historien sincère ne crée pas les faits, il se borne à les constater, et tel a été notre rôle. Voltaire lui-même a dit avec justesse : « On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts *que la vérité*. »

Mais, lorsque des faussetés ont prévalu et sont devenues généralement admises, rétablir LA VÉRITÉ, c'est rompre la glace, c'est heurter la puissance de l'opinion; c'est presque toujours s'attirer des injures. Voilà pourquoi les gens *prudents* (prudents à la façon de Fontenelle) « tiennent en pareil cas la main fermée, au lieu de l'ouvrir, » et s'en trouvent bien pour leur repos. Seulement, une loyauté vigoureuse, une franche rectitude de cœur et d'esprit, n'admettent point ces lâches transactions. Boileau, malgré son siècle et au grand scandale de tous ses contemporains, avait le courage de siffler Chapelain, d'applaudir *Phèdre* et *Athalie*; il appelait « un chat un chat, et Rollet un fripon. » Ainsi doit faire quiconque possède la même droiture que lui. — Après avoir scrupuleusement passé en revue le pour et le contre dans la vie d'Arouet, on doit oser, malgré les vociférations d'une foule eriarde et moutonnaire, prononcer, avec la noble indépendance d'un homme et d'un juge, que Voltaire a été « le plus faux, le plus immoral, le plus bas et le plus vil, des écrivains célèbres de tous les temps et de tous les pays; » ou, en d'autres termes, qu'il a été, comme l'avoua M<sup>me</sup> Denis elle-même, « *le dernier des hommes par le cœur*. »

Jamais, — à moins de s'être occupé spécialement de la chose, et d'en avoir, de ses deux yeux, vérifié les preuves, — on ne pourrait s'imaginer à quel excès les biographes de Voltaire ont poussé l'audace de la menterie. On présumerait bien que l'amitié leur a fait embellir les côtés favorables et adoucir les côtés fâcheux; mais on

n'irait pas jusqu'à croire qu'ils aient osé dire *blanc* quand il y avait *noir*, et *noir* quand il y avait *blanc*. Or, c'est pourtant, à la lettre, ce qu'ont fait Duvernet, Condoreet, etc. Quand Voltaire s'est fait chasser d'un lieu, ils écrivent qu'ils s'y est fait regretter; quand il a volé de l'argent, ils affirment qu'il en a donné. A-t-il fait jeter un homme en prison? selon eux, il l'en a fait sortir. S'il a poussé au-delà de toutes les limites avant lui connues les bassesses du métier d'hypocrite, ils impriment avec un impassible sang-froid : « Peu d'hommes ont souillé leur vie par moins d'hypoërisie; etc., etc. »

En cela, du reste, ils ont suivi mot à mot le précepte de leur maître; et ils ont eu raison, car il en est des menteurs comme des voleurs, dont les petits vont aux galères, tandis que les gros dorment dans les délices, au milieu de l'opulence et de la considération. *Mentez timidement et pour un temps* : vous inspirerez la défiance, vous vous couperez, vous serez perdus. *Mentez hardiment et toujours* : vous étoufferez à la longue les impuissants efforts du vrai; vous resterez en possession du champ de bataille, et l'univers vous adorera. En posant donc cette maxime, qu'il faut mentir avec audace et perpétuellement<sup>1</sup>, le patriarce de Ferney en avait bien jugé la portée.—Ses disciples, en la pratiquant, ont pleinement réussi; le monde les a crus sur parole, et, d'un singe laid et méchant, ils sont parvenus à faire un dieu.

Si quelqu'un surtout, dans ce genre, a opéré des prodiges, c'est Condoreet : esprit vaste, caractère d'une trempe énergique, que Voltaire distinguait entre les adeptes par le surnom de *l'intrépide*, et qui, une fois engagé dans le mal, n'était pas homme à y connaître des points d'arrêt; Condoreet, à qui appartient l'épouvantable gloire d'avoir (comme il s'en est vanté) empêché Diderot et D'Alembert de *faire les plongeurs*, c'est-à-dire de se rapprocher de la Religion, à laquelle ils voulaient tendre les bras, dans les remords de leur vieillesse; Condoreet, enfin, qui, ferme et conséquent jusqu'au bout, ne se repentit d'aucun de ses crimes, mit son orgueil à défier le Ciel, et termina par le suicide une carrière remplie par l'athéisme. Sa *Vie de Voltaire*, également digne, pour le talent et pour la perversité dont elle est empreinte, de

---

<sup>1</sup> Lettre à Thiriôt, 21 octobre 1736.

figurer en tête de toutes les éditions des œuvres du patriarche de Ferney, est le *nee plus ultra* de l'effronterie philosophistique. C'est, depuis la première page jusqu'à la dernière, une série de faussetés impudentes, débitées avec le calme et l'imperturbable assurance de ces êtres dont l'immoralité pleine et vigoureuse

A su se faire un front qui ne rougit jamais.

## II.

Oh oui, certes, elle est grande, la puissance du mensonge. Exercée avec art, avec patience, avec effronterie, elle finit par fausser tellement la masse des idées admises, qu'elle ferme pour ainsi dire à tout jamais le passage à la Vérité, ou que celle-ci, du moins, ne peut plus remonter à la lumière que sur les corps de deux ou trois générations de ses défenseurs, lapidés, tués, enterrés par la Calomnie. Ainsi ont succombé jusqu'à nos jours, sous des injures atroces, tous ceux qui ont eu le courage de vouloir rétablir, au sujet de Voltaire, l'exactitude des faits; et c'est à peine si les derniers d'entre eux, moins malheureux que leurs prédécesseurs, commencent à obtenir que l'on prête à leurs livres un peu de cette attention sérieuse que, certes, pourtant la question eût méritée depuis longtemps, si l'on eût apporté à sa décision la plus légère ombre de conscience. — Mais devant nous, juges loyaux, les hommes et les coteries ne sont rien; l'équité, la réalité emportent seules la balance. Et quand on parviendrait à établir que, disposés à outrer le blâme, en leur qualité d'écrivains d'une époque de réaction, les Lèpan, les Paillet de Warey, etc., ont travaillé dans un intérêt de parti (allons plus loin, dans leur intérêt propre)..., nous dirions encore que peu importe, et qu'il n'en est pas moins nécessaire de tenir compte de tout ce qui est vrai sous leur plume; qu'il n'en est pas moins sot, injuste et immoral, de fermer les yeux à la portion solide et sans réplique de la masse de preuves qu'ils ont accumulée.

## III.

C'est *ce que font*, cependant, des milliers d'aveugles systéma-

tiques, chez lesquels il y a parti pris, et qui veulent énergiquement conserver jusqu'à la mort leur ignorance et leur haine. C'est ce que regrettent de ne pouvoir faire grand nombre d'hommes, plus estimables, mais prévenus et coutumiers, qui, se résignant avec peine à changer si complètement d'avis sur le *sage* de Ferney, et désirant sauver quelques débris de leur vieil enthousiasme pour lui, cherchent à croire que les rectifications désagréables dont on parle sont au moins exagérées. De peur d'apercevoir le contraire, ils diffèrent de jour en jour un examen dont les préludes leur font assez pressentir le résultat. Trop honnêtes pour nier la vérité quand une fois elle est devenue claire, mais trop faibles pour marcher droit à elle, et pour se préparer, par l'abandon généreux de leurs idoles, à lui rendre le culte désintéressé dont elle est digne..., ils se débattent péniblement contre les approches de son évidence, dont ils aimeraient à retarder l'heure.

#### IV.

Ce sont eux qui, ne pouvant repousser certains arguments invincibles, déjà suffisants (dans le peu qu'ils ont étudié) pour buriner la profonde infamie de leur ancien héros, se bornent à nous demander, par exemple, comment, si Voltaire était effectivement méprisable à ce point, comment il avait pu jadis réunir tant de suffrages.

A cette vague objection,—supposé toutefois qu'on doive honorer du nom d'*objection* une simple *difficulté de comprendre* qui ne renverse aucune preuve,—rien ne nous obligerait à répondre. Car des démonstrations, une fois fournies, ont leur force décisive et péremptoire; force qui agit par elle-même, jusqu'à preuve contraire, soit qu'on veuille y ajouter ou non des explications historiques. Car, on peut très-bien signaler, mettre à nu des erreurs, les rendre visibles et palpables, sans avoir pris l'engagement d'en raconter l'origine. Car enfin, ce n'est point aux faits avérés à prendre la peine de se concilier avec l'opinion, ancienne ou moderne; mais bien à l'opinion à se redresser d'après la réalité des faits.

Par condescendance, néanmoins, et avant de finir, nous suggérerons ici, aux gens de bonne foi, deux idées, qui, traitées à fond.



donneraient la matière d'un livre, mais qui, présentées sous forme sommaire et presque sans développements, les mettront encore assez sur la voie de toutes les réponses à faire à leur interrogation.

1° Lors des grands succès de Voltaire, son indigne conduite n'était généralement pas bien connue.

2° L'eût-elle été mieux, des causes puissantes, qui existaient alors, auraient concouru, de son vivant, à lui sauver la majeure partie d'un déshonneur mérité, dont la honte, plus ou moins tardive à germer, ne serait toujours guère venue pleinement atteindre que sa mémoire.

## V.

Et d'abord, la première de ces deux assertions n'est pas discutable; elle saute aux yeux. Du temps de Voltaire, une grande masse de lecteurs en était, à son égard, au point de duperie où nous avons pu voir encore, il y a peu d'années, quelques uns de ses admirateurs momies. Ou elle ignorait ses principaux torts (du moins dans leur véritable étendue), ou, ce qu'elle en avait entendu dire, elle ne voulait pas y croire; elle les réputait inventés par certains rivaux misérables, jaloux des talents d'un grand homme, et par certains fanatiques stupides, ennemis de la félicité qu'il allait verser par torrents sur les races futures. Les deux seuls personnages dont le blâme, une fois rendu ostensible, aurait été fâcheux pour lui, Stanislas et Frédéric II, se trouvaient, même en le frappant, l'avoir ménagé vis-à-vis du public; le premier par charité chrétienne, le second par calcul philosophique. Sous l'influence de raisons analogues, d'autres hommes de poids les avaient imités; et quant au petit nombre de ceux qui avaient parlé, leur témoignage avait été réputé suspect. — D'ailleurs, ses plus courageux adversaires étaient loin de savoir eux-mêmes à *quel point ils avaient raison*; chacun d'eux ne connaissait que deux ou trois côtés de la hideuse réalité qui s'est manifestée plus tard sous tant de faces. Il a fallu, pour achever d'éclairer les bons juges, la mort d'une foule de personnes, dont les mémoires ou les lettres ont successivement découvert tel ou tel fait ignoré; il a fallu surtout celle de Voltaire, cette mort qui, en amenant la publication de sa correspondance, (si imprudemment mise au jour par ses propres zéla-

teurs, tant l'engouement peut aveugler!), est venue dévoiler, de sa part, des lâchetés qu'on ignorait, confirmer celles dont on avait eu vent, annuler enfin par sa propre plume ses perpétuels désaveux, et fournir la preuve, tout à la fois, de ses turpitudes et de sa duplicité.

Sans l'impression de ce recueil, par exemple, on n'aurait pas appris quelles énergiques expressions de mépris et d'outrage il employait sur le compte de tel de ses amis à qui, précisément en même temps, il réitérait les plus chaudes assurances d'estime et d'affection<sup>1</sup>. Sans ce recueil, on n'aurait pas pu lire, cent fois écrit de sa main, l'ordre donné à ses affidés de livrer en secret aux libraires, et de lui renvoyer imprimés au plus tôt, les manuscrits d'ouvrages auxquels, jusqu'à la mort, il eut le front de se prétendre étranger, et dont, malgré mille indices, on était presque tenté de le croire innocent; tant il avait mis de constance et d'audace à les nier, et à traiter de calomniateur quiconque les lui attribuait.

Et puis, comme ces documents, — nombreux sans doute, mais souvent assez obscurs quand on les voit isolément et d'un regard superficiel, — ne s'éclaircissent pour la plupart que l'un par l'autre, et comme c'est l'étude de leur ensemble qui en fait jaillir une lumière frappante.., il a fallu des années pour que leur rapprochement s'opérât dans l'esprit des lecteurs attentifs, et y produisit par degrés l'étonnante conviction que Voltaire était coupable sur tous les points et de toutes manières. Lorsque enfin cette conviction se trouva formée chez quelques hommes sérieux, son extrême opposition aux idées reçues fit hésiter encore longtemps la plupart d'entre eux à l'exprimer sans périphrases; et besoin fut, pour y bien enhardir, que les papiers découverts et publiés depuis, papiers dont plusieurs n'ont acquis notoriété pour ainsi dire que d'hier, vinsent tous, sans exception, appuyer ce triste verdict, ou même y ajouter<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettres à D'Argental et à Thiriot, 18 et 19 janvier 1739.

<sup>2</sup> Ainsi, ce n'est qu'à partir des éditions Clogenson et Beuchot, que l'on a commencé à connaître un point curieux, mieux éclairci encore depuis par les suppléments Foisset (Paris, Levavasseur 1836) : l'indignelâcheté de Voltaire dans une affaire où il s'était donné aux yeux de l'Europe un rôle

VI.

En second lieu, et quand les faits odieux qui nous sont à présent connus sur Voltaire, auraient pu l'être à son époque, il y eût perdu sans doute un certain nombre de partisans; mais l'effet de cette différence n'aurait pas eu l'extension que l'on suppose.

D'abord, et bien que découverts, les mauvais cas *auraient été niés*; niés, fût-ce en dépit de l'évidence; niés avec cette vigueur de mensonge que donne la passion; avec cette adresse, cet ensemble et ce chorus de clameurs concertantes, qui sont propres à l'esprit de parti, et qui lui réussissent pendant des années entières. Maître d'un bataillon secret d'hommes à qui tous les moyens étaient bons, ainsi qu'à leur chef, — et qui comptait des soldats pour tous les rôles, depuis les Fabius et les Ulysses jusqu'aux séides et aux enfants-perdus, — Voltaire ne pouvait pas être abandonné; il ne l'eût été dans aucune hypothèse : l'honneur du drapeau des Sophistes y était trop intéressé. Comme les Perses de Mardonius, ils

---

héroïque; dans l'histoire de sa *clef de chambellan*, qu'il n'aurait jamais eu assez d'honneur pour sentir l'obligation de rendre, — même après que Frédéric l'eût mis dans la nécessité de partir, en lui lâchant, sans barguigner, dans un billet foudroyant, le mot *d'effronterie*; — qu'il n'eût pas rendue, disons-nous, si, quelques jours après, par une seconde lettre, plus froide mais plus méprisante encore que la première, et dans laquelle il lui pardonne comme « à un auteur qui s'est avili par le métier de chef de cabale », le Roi n'eût exigé formellement la remise de cette clef, et celle du titre de pension de cour, dont l'homme sans cœur n'avait nullement eu le projet de se dessaisir en demandant son congé.

Plusieurs autres bassesses du général des philosophes n'ont été mises ainsi en lumière que par des découvertes récentes. Par exemple, on avait longtemps eu peine à croire, malgré les honteuses révélations du procès Jore, qu'Arouet fût positivement un fripon, du moins dans l'acception vulgaire de ce mot; et, quoique les détails fournis plus tard par le grave Thiébaud fussent venus pousser les choses plus loin, et montrer que le personnage était allé jusqu'à dérober *manuellement*., on feignait d'ignorer encore; on ne pouvait se résoudre à joindre au nom de Voltaire la révoltante épithète de voleur. Eh bien, l'hésitation n'est plus possible depuis cinq ou six ans, depuis la publication des correspondances bourguignonnes (Brosses, Ruffey, la Marche, etc.). De nouveaux larcins, désormais constatés, confirment les précédents. Les rapines de Voltaire à Tournay, devenues indéniables, expliquent et ses ignobles soustractions à Berlin, et ses vieilles fraudes d'Amsterdam et de Paris.

auraient décoché tant de flèches, qu'ils fussent parvenus à obscurcir la lumière même du soleil.

Ah! il n'est pas si aisé que l'on croit, avec les seules armes de la vérité, quelque fortes et irrésistibles qu'elles paraissent, de déloger, de son vivant, d'une position prise, un homme qui, possédant le *métier* non moins que l'*art*, et le savoir-faire aussi bien que le savoir-dire, unit à des amitiés royales et à des clientelles populaires, gagnées par tous les genres de souplesse et de séduction<sup>1</sup>, un grand talent littéraire, beaucoup d'esprit, l'attitude de seigneur de château, et cent mille livres de rente.

La chose est comme impossible, surtout, quand, au milieu de tous les reproches qu'on peut lui faire, il marche dans le sens où l'eau coule, et quand ses erreurs et ses vices ne sont qu'une manifestation plus vive, plus saillante, des préjugés et des mœurs de son siècle.

Or tel était le cas de Voltaire. Sa conduite, connue ou non connue, ne pouvait inspirer, dans son temps, un degré d'horreur comparable à celui qu'elle exciterait aujourd'hui. Par euphémisme et laisser-aller, on l'aurait appelée *faiblesse*; car elle n'eût guère présenté que la mise en action d'un système, dont, sans doute, la pleine pratique était encore repoussée, au moins en public et pour la forme, mais dont la théorie, impudemment proclamée par les uns, était patiemment soufferte par les autres. Plus étrangères alors que jamais à l'admission du dogme religieux positif, les classes cultivées et polies (à l'exception d'un petit nombre de personnes, en général retirées du monde), ne pouvaient avoir conservé de règle fixe et tant soit peu sévère, pour le jugement des actions. A une époque où tout s'éroulait, — la morale aussi bien que les institutions et les croyances, — ceux même qui la respec-

---

<sup>1</sup> Frédéric, raccommodé avec lui après leurs querelles, ne cesse de lui parler de ce charme de séduction, avec lequel il se faisait tout pardonner. C'est que Voltaire, en effet, comme le dit le roi de Prusse, avait les deux plumes, les deux pattes différentes, et savait aussi bien caresser que déchirer. Nul n'a mieux possédé que lui le secret de la flatterie: secret qu'il exerçait envers tous venants, sans pudeur, mais non pas sans à-propos ni sans art; se mettant aux pieds des plus jeunes gens ou des plus minces personnages, dont il se faisait ainsi des partisans dévoués, qui le prônaient ensuite à outrance.

taient encore, le faisant pour la plupart par habitude et non plus par principes, voyaient avec assez d'indulgence qu'on s'en permit le complet abandon. Eussent-ils donc appris sur Voltaire ce qu'ils ont ignoré, ils se seraient éloignés de lui quelque peu..., mais ils auraient fini presque tous par faire comme le roi de Prusse, c'est-à-dire par trouver qu'il fallait se remettre en bons rapports avec un homme si gracieux et si amusant; si bien anéré, d'ailleurs, si chaudement servi, si adroit, si belliqueux, et auquel, dans les salons, il y avait tant de désavantage à passer pour être opposé.

Ce n'est pas tout : il faut pénétrer plus avant dans la pensée des contemporains du philosophe de Ferney. Oui (sachons l'apercevoir et le dire, pour étonnante que soit la chose); aux yeux de beaucoup d'entre eux, notamment de ceux qui donnaient le branle, Voltaire n'était pas seulement un personnage à soutenir *quoique* vicieux, mais *parce que* vicieux. N'oublions point, en effet, qu'au nombre des titres dont le salua l'ivresse du parterre, à son couronnement en 1778, on entendit crier à plusieurs reprises : « Vive l'auteur de la *Pucelle!* » Rappelons-nous que Duvernet, en parlant de ce poème infâme, — œuvre d'un cœur lâche et cruel autant que d'un esprit obscène, — a osé écrire, imprimer, énoncer à la face du soleil, « qu'on la placerait peut-être un jour AU-DESSUS de l'*Iliade*, de l'*Enéide* et de la *Jérusalem*. » Dès qu'il y avait possibilité, sans être taxé de démence, d'avancer de si monstrueuses assertions, — tout est dit, et l'on possède la mesure du peuple et de l'époque. On reconnaît bien là ce temps, de dévergondage universel, où, la débauche étant devenue une occupation journalière, fixe et régularisée, tout riche avait sa *petite-maison*, comme on a sa bibliothèque et sa salle à manger; où, la mode exigeant que l'on violât les lois de Dieu et la sainteté du nœud conjugal, ceux qui peut-être eussent encore résisté à leurs passions, succombaient à la puissance du bel usage..., et où, par une aberration prodigieuse de la raison humaine, il existait des hypocrites de vice, comme on rencontre d'ordinaire des hypocrites de vertu; — où, par exemple, tel homme notable, marié et père de famille, trop vieux ou trop indifférent pour entretenir en réalité des liaisons coupables, n'envoyait pas moins, le jour de Longchamps, sa voiture et sa livrée prendre la file, et promener ostensiblement une actrice, une danseuse, une courti-

sane queleonque ; tant il importait à un homme distingué de passer pour vivre en adultère : chose alors de bon ton, piquante, *philosophique*, et convenable en tous points aux allures de ceux qui, par un renversement total de la langue et des idées, s'attribuaient, comme nom de secte, la qualité d'*honnêtes gens* <sup>1</sup>.

## VII.

Au fond, l'homme a toujours besoin de mettre plus ou moins d'accord ses actions et ses principes. Parfois, sans doute, il risque l'inconséquence, pour jouir d'abord à tout prix ; mais, gêné par cette fausse position, il en vient, à la longue, à s'imposer de deux tâches l'une : ou de redresser sa conduite, pour la conformer aux enseignements dont elle s'écarte ; ou bien (ressource plus facile), de plier, de briser, s'il le faut, ses convictions dogmatiques, pour les rapprocher de sa conduite. Le remords serait trop pénible à supporter, et mènerait pour ainsi dire de force à l'amendement et à la conversion, si l'on ne parvenait à l'endormir sur l'oreiller de l'incroyance. Aussi les siècles corrompus n'ont-ils jamais manqué d'encourager les doctrines sceptiques.

Dès qu'une fois on veut uniquement amortir ses inquiétudes et qu'on applaudit les *berceurs*, ceux-ci naissent bientôt en foule. L'Europe moderne en désirait : elle en eut de nombreux et d'habiles. Plus habile à lui seul que tous ensemble, Voltaire méritait d'être leur roi ; il le fut.

En fait de bravades impudiques, quelques auteurs ont pu paraître aller plus loin que lui, — quoique réellement il les ait tous égalés,

---

<sup>1</sup> *Honnêtes gens* : Voltaire emploie toujours ce mot pour signifier les *incrédules* ; il en a fait, dans ce sens, une expression d'argot. Les hommes qui, méprisant les idées chrétiennes et la parole de Dieu, n'admettent ni les promesses ni les menaces de la vie future, ni les saintes règles de mœurs qui dérivent de cette croyance, et par conséquent ne reconnaissent d'autre mobile d'action que le plaisir (Lettre à Berger, 10 oct. 1736), ceux-là sont les *honnêtes gens*. Les autres, — qui veulent une morale tout de bon, et qui n'ont pas l'esprit d'en apercevoir le code dans les écrits de l'auteur de la *Pucelle*, — sont des bétiltres, des cacots, des cuistres, des chisticoles dignes de Bedlam (*Exam. Bolingbroke*, chap. 10), et de stupides partisans de cette *Infâme* qu'il faut écraser.

par instants, soit pour le fond <sup>1</sup>, soit pour la forme <sup>2</sup>;—mais s'il a eu d'énergiques rivaux quant au cynisme pur et simple <sup>3</sup>, il n'en a pas eu dans l'art de deviner et de satisfaire le principal souhait de notre perversité secrète : notre envie de nous abuser pour nous calmer ; notre soif ardente de remplacer, par des moyens de tranquillité factice, le repos de l'âme, que le péché nous fait perdre. Personne n'a si bien su que lui, — en plaisantant de toutes choses, avec un esprit et une malice de démon, — en défigurant le christianisme, son his-

---

<sup>1</sup> Quand, par exemple, il proclame pour la meilleure *leçon*, — pour celle dont *il est doux de faire usage* en dépit des *erreurs du vulgaire*, — la leçon de « passer ses jours doucement à *se contenter*, en *solâtrant* dans les bras de Manon ou d'un page (sic). » — Lettre à Formont, 24 juillet 1734.

<sup>2</sup> D'ordinaire, il n'a pas jugé utile d'articuler, dans ses abominations, les termes propres de la langue du dieu de Lampsaque; cela n'entraînait pas dans ses plans, la classe sociale sur laquelle il avait principalement coûtume d'agir, préférant, comme plus attrayantes, des images lubriques exprimées en mots un peu gazés. Cependant, au besoin, il ne se faisait pas faute des premiers. Quand il le croyait à propos, il savait, en écrivant, — fût-ce à des ducs et pairs, voire à des souverains, même à des abbés, — manier, avec tout le plaisir et toute l'aisance d'un habitué, le style déhonté de l'*Ode à Priape*. (Lettre au duc de Richelieu, 30 septembre 1734; à l'abbé de Sade, même année; au roi de Prusse, 2 mai 1738, etc.)

<sup>3</sup> Tout le monde, ici, va nommer Piron. Cependant, cet homme original, si bon malgré sa malice épigrammatique, — cet homme dont la vieillesse et la mort furent aussi touchantes que respectables, — n'avait pas eu, à beaucoup près, même dans ses vertes années, une conduite et des principes en rapport avec le morceau tristement fameux qui a sali son nom, morceau dont voici l'histoire :

Un M. Jehannin, qui fut plus tard conseiller au parlement de Dijon, incrédule taré pour ses mœurs, *roué* dans la force du terme, avait écrit, mais sans talent, une priapée qui n'était qu'ordurière : il en fit part à Piron, dont il venait d'être le condisciple. Celui-ci, lui en ayant montré la faiblesse au point de vue littéraire, eut le coupable enfantillage de vouloir refaire la chose, pour enseigner à M. Jehannin comment on pouvait, en poète, se tirer d'un pareil sujet. Il n'y réussit que trop bien, et son tour de force, répandu par de nombreux amateurs du vice, acquit promptement les honneurs d'une honteuse célébrité.

Mais cette débauche d'esprit, sorte de folle gageure, mauvaise saillie de versificateur imberbe, demeura dans la vie de Piron un fait isolé : toutes les autres obscénités imprimées sous le nom de l'auteur de la *Métromanie*, lui sont aussi étrangères qu'aux lecteurs même de cette note. Piron, n'était point libertin; voilà sur lui la *vérité vraie*; les souvenirs, dans sa province natale, sont restés unanimes là-dessus. S'il put commettre quelques fautes, jamais il ne prétendit les ériger en système; jamais surtout par une seule page, il ne s'efforça de décrier la Religion qui les condamnait.

toire et ses preuves, — en rendant odieuse et ridicule la seule religion qui tout de bon, et plus qu'en apparence, comprime, épure et sanctifie le cœur, — en réduisant même à une hypothèse le libre-arbitre et la responsabilité qui en découle<sup>1</sup>; — dire précisément ce qu'il faut dire pour dissiper les appréhensions du Jugement dernier, et pour endurer l'oreille de la conscience aux reproches intérieurs qui la troublent et l'épouvantent. Or, que l'on en convienne ou non, c'est là le point essentiel, le but où doit soigneusement viser un adroit flatteur de nos vices; car, après le désir qui nous presse d'assouvir nos passions, nous n'en avons point de plus grand, de plus vif, que de nous sentir rassurés sur leurs suites.

Du reste l'on peut à merveille, — au milieu du vil métier de complaisant, de panégyriste et d'endormeur, — parler très-haut de sagesse, de bonté, de bienfaisance universelle, d'améliorations morales de toutes sortes..., et Voltaire n'a eu garde d'y manquer. Pourvu que cette imposante perspective demeure lointaine, et n'exige de l'homme aucune immolation effective et présente de ce qui lui plaît; pourvu qu'on lui permette de conserver l'orgueil, au lieu d'embrasser l'humilité, et qu'on lui laisse prendre une voie dans laquelle, se faisant ses lois à lui-même, il puisse braver les préceptes réels et les ministres légitimes de Dieu: à cela près, non seulement il souffrira que la Philosophie lui débite des mots sonores sur le *devoir* et la *vertu*, mais il en sera charmé; car son esprit trouvera là des illusions tranquillissantes, dont il éprouve le besoin. FAIRE LE MAL, RÉVER LE BIEN, c'est le double instinct de la foule. Pouvoir cumuler ces deux rôles, à l'aide de quelque système spécieux qui en fournisse le prétexte, c'est le *nec plus ultra* du bonheur des mondains.

### VIII.

Résumons-nous, puisque, faute de place, il faut en finir ici sur une matière où nous sommes loin pourtant d'avoir tout dit.

En soumettant au contrôle d'une raison attentive les particularités de la vie d'un auteur fameux, — du plus brillant, à coup sûr,

---

<sup>1</sup> *Dialogue d'un Jésuite et d'un Brachmane, etc., etc.*



et du plus célèbre chef que les adversaires du christianisme aient jamais compté parmi leurs généraux, depuis dix-huit cents ans de guerre, — nous n'avons pu trouver en lui (religion même à part) que des sujets de blâme déplorables. Chaque nouveau pas, dans la route des vérifications, nous a fait mieux découvrir un de ses torts, ou la fausseté de l'un des points de son apologie.

Est-ce à dire qu'il fût né plus méchant que le commun des hommes, et qu'il eût reçu des dispositions primitives exécrables et monstrueuses? Non, et l'on a des indices suffisants du contraire.

Non; mais qu'usant à son gré de cette *libre volonté* dont il sentait bien, quoi qu'il en dise, n'être pas dépourvu, — et dont il sut à merveille, malgré la tourbe écrivassière, faire emploi contre les hérésies littéraires ou grammaticales, — il préféra aux bons préceptes, que lui avaient transmis de vénérables maîtres, les mauvais désirs qu'on a toujours, et qu'appuyaient alors de mauvais exemples.

Non; mais qu'établi maître ou de se laisser aller au torrent avec mollesse et plaisir, ou d'y résister avec fatigue et mérite, il opta pour le parti commode; il ne sut consentir à faire aucun sacrifice viril; il ne put se résoudre à fuir les chaînes séduisantes de la volupté et de la popularité.

Non; mais qu'après avoir succombé à la tentation du vice, il céda, comme d'autres — et plus que d'autres, — au désir de le justifier; portant ainsi dans ses attaques contre la foi chrétienne (qui l'effrayait sans qu'il se l'avouât), toutes les facultés de son esprit supérieur, stimulées par l'aiguillon de ses remords.

Non; mais qu'investi de dons admirables pour embellir aux yeux du monde la cause qu'il choisirait, — celle du Ciel ou de l'Enfer, — il fut conduit, par l'outréuidance, l'égoïsme et le libertinage, à se décider pour la dernière.., et mit au service des impiétés et des turpitudes, alors dominantes, le riche trésor de talents qu'il avait reçu de la Providence: trésor dont les largesses divines, terribles par leur étendue même, lui laissaient, *sauf à en répondre*, le magnifique arbitrage.

Que, du reste, les *alentours*, la force de leur entrainement, puissent diminuer en quelque chose la culpabilité du personnage :

c'est une thèse accessoire, dont l'admission ou le rejet nous importe peu, et que nous n'avons aucun dessein de combattre<sup>1</sup>. — Libre aux zélateurs de Voltaire de plaider ici en sa faveur, par tous les moyens qu'ils voudront, la seule question qui leur reste possible à soutenir sans trop choquer les faits démontrés : celles des circonstances atténuantes. Dieu nous garde d'aller les troubler dans cette unique consolation ! — Tant qu'ils ne nieront rien de ce que nous avons prouvé, nous le laisserons dissertar à leur aise.

Après tout, qu'avons-nous voulu ? — Accumuler sur *un homme* des malédictions, même équitables ? Le couvrir, comme individu, d'injurieuses épithètes ? et cela, parce qu'il les a méritées et qu'on les lui donne trop peu ? — Nullement. — Un projet si mesquin ne s'érigerait ni à la grandeur du majestueux ordre d'idées dont notre brochure s'occupe, ni aux sentiments charitables qui animent des chrétiens sincères. La haine que leur inspire le péché, ils ne l'étendent point aux pécheurs ; et la vengeance la plus évidemment juste, ils la laissent encore au Très-Haut. Pour peu, d'ailleurs, qu'on possède la foi, il suffit de songer aux comptes formidables qu'a eus à rendre de sa vie le généralissime des philosophes, au pied du tribunal du Dieu « devant qui les cieux même ne sont pas purs, et qui a trouvé des taches jusque dans ses anges<sup>2</sup>, » pour que l'impression de dégoût, causée par tant d'obscénités et de blasphèmes, fasse place aux douleurs profondes d'une indicible

---

<sup>1</sup> Encore serait-il trop aisé de le faire. Avec une dose de talent, d'esprit et d'habileté, telle que la possédait Voltaire, on exerce plus d'influences que l'on n'en subit ; au lieu de recevoir tout faits ses entourages, on les choisit, on se les forme. Demeura-t-il, d'ailleurs, privé d'assistances religieuses, même externes ? et put-il, fût-ce en apparence, accuser d'abandon ce Dieu *fidèle* qui a promis de ne jamais souffrir « que nous fusions tentés au delà de nos forces ? » Non : il faudrait oublier les lettres de ses anciens professeurs, la connaissance de Dom Calmet, la longue présence du P. Adam à son foyer, etc., les tentatives enfin du vertueux abbé Gauthier, derniers secours envoyés par une Miséricorde que n'avaient point lassée soixante et dix ans d'abominations réfléchies. — Ah ! s'il eût essayé de revenir au bien, mille occasions précieuses lui en avaient été ménagées par la Providence, qui se fussent développées pour l'aider dès le moindre effort vertueux. — « Voulez-vous être guéri ? » demande J.-C. au paralytique invétéré. C'est qu'il ne faudrait que *vouloir*, mais on aime mieux s'endormir dans le mal.

<sup>2</sup> Liber *Job*, cap. IV, 18 ; XV, 15.

compassion. — Voltaire donc, dans tout ceci, n'a été pour nous qu'un type, et rien de plus. En épousant les préjugés, les passions, les habitudes de son époque ; en les concentrant autour de lui et en lui ; en se faisant leur champion, leur avocat, leur poète ; en les exprimant, au degré le plus intense, — et par ses actes, durant quatre-vingts ans, et par sa plume merveilleuse, qui les fera vivre dans tous les âges, — il en est devenu la personnification parfaite. C'est comme tel que nous avions à l'examiner.

Obligés, en effet, de dissiper l'opinion erronée, très-répan due chez les honnêtes gens, qui persuade à beaucoup d'entre eux que tout va de mal en pis, et qui, sous l'influence de préventions d'Ancien Régime, leur fait voir de nos jours, pour la Religion, dans les attaques et les entraves dont elle marche embarrassée, des obstacles formidables, dont ils se figurent que les chrétiens leurs prédécesseurs n'eurent pas à vaincre l'équivalent, — nous ne pouvions éviter, pour les rassurer sur la portée des oppositions in-erédules d'à présent, de leur montrer combien le Catholicisme fut plus assailli, plus menacé, plus malade, plus en danger véritable, du temps de nos pères.., quoique toute cette rage ait avorté, comme elle avortera toujours. Il fallait donc sonder au cœur les générations défuntes dont Voltaire fut l'organe et l'idole, et mettre une bonne fois à nu, par un jugement rectifié de l'objet de leur enthousiasme, ce que pouvait être le siècle qui se choisissait un pareil héros.

Voltaire, aujourd'hui, devant la science intelligente, n'est plus un homme, mais un *peuple*, mais une époque, mais un ensemble d'idées.., puisqu'avec son activité tenace et ses talents immortels, il s'en était rendu l'expression. Ses écrits, ses actions, ses tendances (qu'il faut connaître enfin sans voile et dans leur entier), donneront à jamais la mesure de l'éclipse la plus honteuse qu'ait subie, parmi des flots de lumière apparente, la dignité du genre humain. C'est en les étudiant, qu'on peut juger, beaucoup mieux qu'à tout autre signe, quelles incroyables limites avait atteintes, sous le règne du Philosophisme, le désordre moral<sup>1</sup>. Ils sont cette

---

<sup>1</sup> Pour découvrir en arrière un degré de corruption semblable, il faut remonter jusqu'au siècle qui précéda l'ère de Constantin, jusqu'au siècle

*ligne culminante* qu'après une inondation fangeuse, qui a tout détruit ou souillé sur son passage, l'observateur s'en va chercher de l'œil, aux branches des saules ou sur les piles des ponts, remises à sec. — et qui lui permet de dire, avec certitude, à quelle hauteur avait monté la boue<sup>1</sup>.

## APPENDICE J.

### *Sur l'accord de la Foi et de la Raison.*

Page 10.

Quels que soient les dangers du savoir, avons-nous dit, la crainte

---

d'Héliogabale. Ce qui veut dire une chose fort simple : que le Christianisme, en disparaissant de l'Europe, la replacerait tout juste au point moral où il l'a prise.

<sup>1</sup> Il y a six ans que nous imprimions cela : depuis lors, le nombre s'est augmenté, des appréciateurs qui, se plaçant au même point de vue, eommencent à juger aussi de Voltaire comme d'un être presque impersonnel et pour ainsi dire collectif. Personne n'est mieux arrivé là dessus à la pleine largeur de compréhension, que l'auteur d'un morceau académique récent, discours dont la profondeur, la solidité, la perspicacité, le goût, la justesse, le sang-froid même et l'étonnante modération, rendent si curieux et si mémorable le SILENCE ABSOLU qui a été fait à cette œuvre.

Esquissant en homme supérieur la marche de cette *grande révolte de la Philosophie contre la Foi* qui, sous nos pères, « se personnifia dans un seul homme, Voltaire, » — l'écrivain dit, entre autres choses :

« Les religions de l'Antiquité ne se séparaient point de l'Etat, qui ne se séparait point non plus d'elles. Sous le frein de cette unité, nulle grande lutte ne pouvait se produire.

» Mais le jour où, dans un petit coin perdu du globe, une religion se posa, forte et fière, laissant aux rois leurs armées et leur fise, aux philosophes leurs théories, et ne gardant pour elle que l'amour de Dieu et des hommes ; le jour où, devenue triomphante et enveloppant le monde, elle se trouva chargée d'en diriger tous les mouvements., une grande réaction devint inévitable dans l'histoire. L'invincible opposition de l'Orgueil contre la Foi ne pouvait s'améantir ; elle était seulement endormie pour un temps. Voyez-la se réveillant à peine avec l'éloquence scolastique d'Abélard ; trois siècles après, jetant son cri par la bouche de Luther ; puis se levant enfin toute droite, s'agitant, frappant en aveugle, et menaçant de tout détruire jusqu'aux fondements, pour s'assurer que, dans aucune partie de l'édifice, il ne reste rien de caché de tout qui tient à la croyance.

« Que fut donc le XVIII<sup>e</sup> siècle ? Une immense réaction contre quinze

de le voir ébranler la foi, — cette crainte qui, chez plusieurs chrétiens, est si vive, — n'a-t-elle rien de leur part, de pusillanime et presque de coupable ?

Il y a plus de cent cinquante ans qu'un excellent théologien, Bourdaloue, s'exprimait déjà là-dessus d'une façon très-élaire :

« Un homme du monde qui fait profession de christianisme, et à qui l'on demande compte de sa foi, dit : « Je ne raisonne point, mais je veux croire. » Ce langage, bien entendu, peut être bon ; mais, dans un sens assez ordinaire, il marque peu de foi, et même une secrète disposition à l'incrédulité ; car qu'est-ce à dire, *je ne raisonne point !* Si ce prétendu chrétien savait bien là-dessus démêler les véritables sentiments de son cœur, ou s'il les voulait nettement déclarer, il reconnaîtrait que souvent cela signifie : « Je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, je ne croirais rien ; je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, ma raison ne trouverait rien qui la déterminât à croire ; je ne raisonne point, parce que si je raisonnais, ma raison même m'opposerait des difficultés qui me détourneraient absolument de croire. » Or, penser de la sorte et être ainsi disposé, c'est manquer de foi. Car la foi (je dis la foi chrétienne) n'est point un pur acquiescement à croire, ni une simple soumission de l'esprit, mais un acquiescement et une soumission raisonnables ; et si cette soumission, si cet acquiescement n'étaient pas raisonnables, ce ne serait plus une vertu. Mais comment sera-ce un acquiescement, une soumission raisonnable, si la raison n'y a point de part ? <sup>1</sup>.

» Il faut donc RAISONNER, mais jusqu'à certain point et non au-delà. Il faut EXAMINER, mais sans passer les bornes que l'Apôtre marquait aux premiers fidèles, quand il leur disait : *Mes frères, en vertu de la grâce qui m'a été donnée, je vous avertis tous, sans exception, de ne pas porter trop loin vos recherches dans les matières de la foi, mais d'user sur cela d'une grande retenue, et de n'y toucher que très-sobrement.* Quelles preuves, quels motifs me rendent la religion que je professe, et conséquemment tous les mystères qu'elle m'enseigne, évidemment croyables ? Voilà ce que je

---

siècles de foi. Que fut Voltaire ? Une prodigieuse intelligence au service de cette réaction. Il n'y a eu qu'un XVIII<sup>e</sup> siècle, parce qu'il n'a existé qu'une seule religion énergique, indépendante, absolue ; et il n'y a eu qu'un Voltaire, parce qu'il n'a existé qu'un XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces trois choses se tiennent. » (Romain-Cornut, *Discours sur Voltaire*, 1844.)

<sup>1</sup> *Rationabile obsequium vestrum.* (Paul. ad Roman., XI, 1.)

dois tâcher d'approfondir, voilà ce que je dois étudier avec soin et bien pénétrer ; voilà où je dois faire usage de ma raison, et sur quoi il ne m'est pas permis de dire : « je ne raisonne point. » Car, sans cet examen et cette discussion exacte, je ne puis avoir qu'une foi incertaine et chancelante, qu'une foi vague, sans principes et sans consistance. Aussi est-ce pourquoi le prince des apôtres, saint Pierre, nous ordonne *de nous tenir toujours prêts à satisfaire ceux qui nous demanderont raison de ce que nous croyons et de ce que nous espérons*. Il veut que nous soyons toujours là-dessus en état de répondre ; de justifier le sage parti que nous suivons ; de faire voir qu'il n'en est point de mieux établi, et de produire les titres légitimes qui nous y autorisent et nous y attachent inviolablement.

» Mais quel est le fond de ces grands mystères, que la Religion me révèle et qui nous sont annoncés dans l'Évangile ? En quoi consistent-ils ? comment s'accomplissent-ils ? — C'est là que la Raison doit s'arrêter, qu'elle doit réprimer sa curiosité naturelle, et qu'il ne m'est plus seulement permis, mais expressément enjoint, de dire : *JE NE RAISONNE POINT, je crois*. En effet, il me suffit de savoir que je dois croire tout cela, que je crois prudemment tout cela, que je serais déraisonnable et criminel de ne pas croire tout cela, m'étant enseigné par une religion dont les plus forts raisonnements et les arguments les plus sensibles me font connaître l'incontestable vérité.

» C'est là, dis-je, tout ce qu'il me faut ; et si je voulais aller plus avant ; si, par une présomption semblable à celle de saint Thomas dans le temps de son incrédulité, je disais comme lui : *à moins que je ne voie, je ne croirai point*, dès lors je perdrais la foi, je l'anéantirais et j'en détruirais tout le mérite. Je l'anéantirais : pourquoi ? parce qu'il est essentiel à la foi de *ne pas voir* et de croire ce qu'on ne voit pas. J'en détruirais tout le mérite : pourquoi ? parce qu'il n'y a point de mérite à croire ce qu'on a sous les yeux, ce qui nous est présent et qui nous frappe les sens, ce qu'on voit clairement et distinctement : on n'est point libre sur cela ; on n'est point maître de sa créance, pour la donner ou pour la refuser ; on est persuadé malgré soi ; on est convaincu sans qu'il en coûte ni effort, ni sacrifice. Et c'est en ce sens que le Sauveur des hommes a dit : *Heureux ceux qui n'ont point vu, et qui ont cru*.

» Tel est donc l'accord que nous devons faire de la raison et de la religion. La raison, éclairée d'en haut, fait comme les premiers pas, ou met comme les préliminaires, en nous convaincant que la religion vient de Dieu ; que, de tous les articles qu'elle contient, il n'y en a pas un qui n'ait été révélé de Dieu, soit dans l'Écriture, soit dans la Tradition expliquée et proposée par l'Église ; que, Dieu étant abso-

lument incapable d'erreur ou de mensonge, il s'ensuit que tout ce qu'il a prononcé est souverainement vrai ; enfin, que, la religion ne nous annonçant que la parole de Dieu, elle est par conséquent également vraie, et demande une adhésion parfaite de notre esprit et de notre cœur. Voilà où la raison agit, et ce que nous découvrons à la faveur de ses lumières. Mais, ce principe posé en général, la religion prend ensuite le dessus : elle propose ses vérités particulières ; et, toutes cachées qu'elles sont, elle y soumet la raison, sans lui laisser la liberté d'en percer les ombres mystérieuses. Si, par son indocilité naturelle et par son orgueil, la raison y répugne, la religion, par le poids de son autorité et par un commandement exprès, la réduit sous le joug et la tient captive. Si la Raison ose dire : comment ceci, ou comment cela ? C'est assez, lui répond la Religion, d'être instruit que ceci où cela est, et de n'en pouvoir douter selon les règles de la prudence. Or, on n'en peut pas douter prudemment, puisque, selon les règles de la prudence, on ne peut douter que Dieu ne l'ait ainsi déclaré. Cette réponse, ce silence imposé à la raison, l'humilie ; mais c'est une humiliation salutaire, qui empêche la raison de s'égarer, de s'émanciper,— de tourner, suivant l'expression de saint Paul, à tout vent de doctrine,— et qui la contient dans les justes limites où elle doit être resserrée, et d'où elle ne doit jamais sortir. De cette sorte, notre foi est ferme, sans rien perdre néanmoins de son obscurité ; et elle est obscure, sans rien perdre non plus de sa fermeté. »

(Bourdaluë, *Pensées*, tome I.)

---

## APPENDICE K.

*Sur la cosmographie dans ses rapports avec la religion.*

Page 22.

Voici l'article de M. Foisset, travail dont l'insertion, *rigoureusement due, à titre d'équité*, fut promise, et pourtant n'eut pas lieu. Nous le reproduisons, car il ne saurait être trop connu.

On devrait bien, en usant de sa liberté, respecter celle d'autrui. Que des philosophes très-savants puissent se tromper, c'est pardonnable, et jamais le Catholicisme ne cherche à les offenser en les réfutant ; mais comment les plus vulgaires notions du point d'honneur ne les font-elles pas rougir, eux et mille de nos contem-

porains, de tous les moyens employés ou sollicités aujourd'hui pour rendre *impossible la défense* à l'Eglise, à l'Eglise attaquée de toutes parts ! Comment une pareille lâcheté ne leur inspire-t-elle point de répugnance ? Partout une complicité anti-chrétienne ouvre ses colonnes aux allégations dénigrantes, et les tient fermées aux réponses qui dissiperait les erreurs. Certes, il n'est pas difficile de faire croire que l'on a raison, quand on s'arroge le privilège de plaider seul.

DES OPINIONS COSMOGRAPHIQUES DES PÈRES DE L'ÉGLISE,  
EN RÉPONSE A UN ARTICLE DE M. L.

J'ai lu avec surprise les assertions suivantes dans un article inséré dans la *Revue des deux Mondes*, du 15 mars, par un inspecteur-général de l'Université :

« La terre plate, le ciel formant une voûte solide au-dessus de  
» laquelle est la couche des eaux célestes, voilà, dit M. L., les  
» notions fondamentales de la cosmographie biblique, et celles  
» que les Saints Pères y ont vues, *parce qu'elles y sont réellement.*  
» Ce n'est vraiment qu'à l'aide des interprétations les plus forcées,  
» qu'on peut voir dans le texte autre chose que ce qu'ils y ont vu ;  
» on n'a réussi à faire de Moïse un géologue, qu'en le rendant com-  
» plètement inintelligible, en lui ôtant jusqu'à l'ombre du sens com-  
» mun... Du reste, ce n'est qu'après que les immortelles décou-  
» vertes de Kepler, de Huyghens et de Newton, eurent repoussé de  
» proche en proche dans l'absurde toutes ces idées puérides, qu'on  
» avait défendues pied à pied comme orthodoxes, qu'on a fini par  
» reconnaître pour indifférent à la foi ce qu'on avait longtemps  
» déclaré hérétique. »

Il y a là plus d'assertions que de preuves, et je m'inscris en faux contre ce peu de paroles.

Je dis que M. L. exagère étrangement l'antagonisme de l'orthodoxie et de la science cosmographique.

Je dis qu'il n'est pas exact d'affirmer que l'Eglise ait pris parti contre le mouvement de la terre dans les temps modernes, et contre sa sphéricité dans les temps anciens.

Je dis enfin que la Bible est complètement désintéressée dans des questions de cette nature.

Et d'abord, il ne faudrait pas oublier que c'est un prince de l'église romaine, un commentateur de la Genèse, qui, le premier,



parmi les modernes, a fait revivre l'hypothèse de Pythagore et d'Aristarque de Samos sur le mouvement de la terre. Le cardinal de Cusa a été cet homme; et il était mort *neuf ans* avant la naissance de Copernic, *un siècle tout entier* avant celle de Galilée<sup>1</sup>.

Copernic lui-même, qu'était-il? UN CHANOINE CATHOLIQUE, et son glorieux livre *de Orbium caelestium revolutionibus* fut dédié au pape Paul III.

Dès le temps même où Tycho-Brahé venait de protester contre Copernic<sup>2</sup>, où le grand Bâcon démentait Galilée, un catholique dont l'orthodoxie ne fut jamais suspecte, le minime Mersenne, commentateur de la Genèse, éditeur de Galilée, apologiste de Descartes, publiait le traité d'Aristarque de Samos, *de Mundi systemate, partibus et motibus ejusdem*. Un autre prêtre français, Gassendi, professait ces principes, et partageait avec Galilée la gloire de la restauration des sciences physiques et astronomiques.

Je ne parle point de Pascal, assez bon physicien, je crois, bien qu'il eût foi à l'Écriture sainte et à l'Église; mais je rappellerai que la gravitation, méconnue par Leibnitz, combattue un moment par Jean Bernouilli, ne fut naturalisée (qu'on me passe le terme), dans le monde savant, que par deux minimes, les pères Jacquier et Lesueur, tous deux professeurs à Rome<sup>3</sup>.

Quant à la condamnation de Galilée, le fait est vrai; mais il ne doit point être dénaturé, comme on le fait en l'isolant. Dans son *Histoire de l'astronomie moderne*, Bailly (j'en citerais un autre, si j'en savais un moins suspect de partialité pour le Saint-Office) a présenté cette condamnation sous son véritable point de vue, quand il a dit :

---

<sup>1</sup> Le cardinal Cusa est mort le 11 août 1464. Copernic naquit le 19 février 1473; Galilée en 1564.

<sup>2</sup> Puisque j'ai nommé Tycho, je relèverai une singulière inadvertance de M. Letronne; il parle des *obstacles qu'opposèrent les théologiens de Rome aux progrès des sciences d'observation, en mettant le savant Tycho dans la nécessité de recourir à un système astronomique infiniment moins raisonnable que celui de Ptolémée*. Or, Tycho était un chanoine LUTHÉRIEN, marié, vivant en Danemark, hors de la portée des théologiens de Rome, et favori du roi danois Frédéric II.

<sup>3</sup> Le P. Jacquier n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il publia le 1<sup>er</sup> tome de son grand ouvrage : *Isaacii Newtoni Philosophiæ naturalis Principia mathematica*. De ce jour seulement, Descartes fut détrôné, malgré l'appui, tout puissant alors, de Fontenelle. L'intimité des pères Lesueur et Jacquier est un des traits les plus rares et les plus nobles de l'histoire des sciences; ils travaillaient séparément, et se communiquaient ensuite le résultat, mais jamais on n'a su auquel des deux appartenait la leçon préférée: eux-mêmes l'avaient oublié.

« Nous ne devons pas juger cette faute avec les lumières de notre siècle : le système de Copernic n'avait alors de partisans qu'en Allemagne ; la masse des astronomes était contre. » Pourquoi vouloir que l'Inquisition fût en avant du siècle sur ce point, et que ses membres fussent meilleurs astronomes que Bacon ou Tycho-Brahé ?

D'ailleurs, il serait loyal de s'entendre une fois sur ce qu'on nomme la persécution de Galilée. Ce grand homme avait enseigné la rotation de la terre, dans sa chaire et dans ses écrits, sans s'attirer aucune censure ecclésiastique. Mais, en 1616, il alla plus loin, et entreprit de prouver théologiquement, dans une lettre à la duchesse de Toscane, non seulement que le système de Copernic était conciliable avec la Bible (ce qui est très-vrai), mais qu'il est fondé sur l'Écriture. Il exigeait que le pape en fit presque un dogme : c'est le témoignage formel de l'illustre Guichardin, son ami, alors ambassadeur de Florence à Rome <sup>1</sup>. Les théologiens du Saint-Office, dominés par les idées reçues, lui firent défendre de professer sa doctrine, mais aucune rétractation ne fut exigée. De retour à Florence, en 1617, Galilée composa ses fameux *Dialoghi sopra i due massimi sistemi del mondo, Tolemaïco e Copernicano*, qui parurent en 1632. Il surprit même une approbation du maître du sacré palais, pour l'impression de cet ouvrage. Mais l'Inquisition, blessée de la persistance de l'astronome florentin, le cita devant elle ; et, le 22 juin 1633, elle prohiba les *Dialogues*, en fit rétracter la doctrine par Galilée, et le condamna à une détention qui dura six mois. C'était trop, sans doute ; mais il faut reconnaître que le pape Urbain VIII allégea cette peine par tous les adoucissements dus à l'âge et à la gloire de Galilée <sup>2</sup>. Quel autre tribunal eût puni moins sévèrement ce qui était alors considéré comme une récidive ?

---

<sup>1</sup> Dépêche de Guichardin du 4 mars 1616.

<sup>2</sup> « J'arrivai à Rome, écrit Galilée, le 10 février 1633. Je fus mis en arrestation dans le délicieux palais de la Trinité du Mont, séjour de l'ambassadeur de Toscane. Le lendemain, je reçus la visite du P. Lancio, commissaire du Saint-Office, qui me prit avec lui dans son carrosse..... Nous arrivâmes au palais du Saint-Office. Je fus présenté, par le commissaire, à l'assesseur, avec lequel je trouvai deux religieux dominicains ; ils me prévinrent civilement que je serais admis à expliquer mes raisons devant la Congrégation, et qu'ensuite on entendrait mes motifs d'excuse si j'étais jugé coupable. Le jeudi suivant, je parus en effet devant la Congrégation : mais, pour mon malheur, mes preuves ne furent pas saisies. » Le 30 avril, poursuivi M. Biot, on renvoya Galilée chez l'ambassadeur, avec défense de sortir du palais, mais avec permission de se promener libre-

Toute cette affaire, on le voit, est le fait personnel d'une des congrégations dont s'aidait le Pape dans les affaires de l'Eglise. Il n'y eut point JUGEMENT DOCTRINAL du Souverain Pontife; aucun DÉCRET fulminé *ex cathedra*, après l'examen solennel fait en pareille occurrence par les cardinaux, n'est intervenu sur la question. IL N'Y A DONC RIEN LA dont on puisse se prévaloir, même contre un *ultramontain*, pour affaiblir l'autorité de l'Eglise : tout se réduit à une erreur, — alors partagée par les plus grands esprits, par les juges les plus compétents, — et à l'application, extrêmement mitigée, des peines portées par la législation séculière elle-même contre les novateurs en matières religieuses. C'est ce qui a été reconnu par un protestant célèbre, Mallet-Dupan, dans le *Mercur de France* du 17 juillet 1784<sup>1</sup>.

Les accusations de M. L., contre l'Eglise des premiers siècles, ne sont pas plus concluantes.

Sans doute, la sphéricité de la terre a été niée par plusieurs Pères de l'Eglise; mais par quel décret, dans quel concile, l'Eglise en corps s'est-elle prononcée contre ce théorème cosmographique? N'est-ce pas se moquer, que d'ériger en doctrine publique de l'Eglise les opinions publiées, au sixième siècle de notre ère, par Cosmas, ce marchand d'Alexandrie qui s'était fait moine après avoir parcouru le monde oriental, mais qui n'a été revêtu d'aucune fonction, et n'a joui d'aucune autorité dans la catholicité contemporaine! Cosmas lui-même ne dit-il pas qu'il tenait son système d'un chaldéen appelé

---

ment dans les vastes jardins qui en faisaient partie. Durant l'instruction, on lui donna pour prison le logement même d'un des officiers supérieurs du tribunal, avec faculté de se promener dans tout le palais. On lui laissa son domestique, et il put, tant qu'il le voulut, recevoir des visites et écrire à ses amis. Après le jugement, il habita le palais de l'archevêque de Sienna, son ami et son élève, palais magnifique, entouré de superbes jardins. Enfin, le 16 décembre 1633, le pape lui permit de résider librement à la campagne, près de Florence, et plus tard l'entrée de cette ville lui fut accordée (*Biogr. univers.* au mot *Galilée*). — « Il y a pour l'envie, dit à ce sujet M. Biot, des armes propres à chaque pays : Galilée, en Italie, fut hérétique, comme Descartes, en Hollande, fut athée. » En effet, l'une de ces condamnations ne prouve pas plus contre nous que l'autre contre les protestants.

Quant à la première comparution de Galilée devant l'Inquisition, en 1616, Lalande (*Astronomie*, liv. 5) reconnaît que, si la question théologique fut tranchée contre le Florentin, la question scientifique fut réservée, et qu'il fut toujours permis, MÊME A ROME, d'adopter le système de Copernic comme hypothèse. Or on sait que Lalande se piquait d'être athée.

<sup>1</sup> Voyez aussi le *Journal des Savants*, décembre 1784.

Patrie, prouvé plus tard, selon lui, au siège épiscopal de la Perse ? et n'est-ce point une preuve palpable que cette théorie n'avait point cours auparavant à Alexandrie, et qu'elle était loin d'être l'opinion commune des chrétiens sur ces matières<sup>1</sup> ?

Mais, continue M. L., la plupart des docteurs chrétiens crurent à l'existence de plusieurs cieux. La plupart ! et il en cite *trois* : saint Hilaire de Poitiers, saint Augustin, et saint Basile de Césarée ; encore saint Hilaire déclare-t-il expressément qu'il serait téméraire d'en fixer le nombre. On convient qu'Origène soutenait, au contraire, que l'opinion de la pluralité des cieux ne pouvait se démontrer par l'Écriture sainte, et on n'allègue point que cette doctrine d'Origène ait été condamnée par l'Église. Que reste-t-il donc sur ce point ? des opinions divergentes, et la neutralité de l'Église sur ces controverses. Qu'importe qu'au moyen-âge, le vénérable Bède et Raban-Maur aient embrassé tel ou tel parti, dans une discussion si complètement indifférente à l'orthodoxie ? qu'importe même que le plus grand nombre des auteurs ecclésiastiques aient admis un second ciel, disposé de telle ou telle manière ? N'est-il pas écrit dans les livres saints : *Mundum tradidit disputationi eorum* ? M. L. ne donne-t-il pas lui-même la clef de ces assertions, quand il cherche dans Philolaüs et dans Plutarque la racine de la division du ciel, telle qu'elle est indiquée dans les écrits de Raban-Maur et de Bède, et quand, généralisant cette observation, il laisse échapper cet aveu remarquable : « Les Pères étaient, à leur insu, sous l'influence des opinions populaires qui dominaient encore les esprits même assez éclairés, et de celles qui avaient été soutenues dans les écoles philosophiques des païens... C'est ainsi que les idées cosmographiques, auxquelles l'autorité des Saints Pères donna tant de crédit, remontent presque toutes aux écoles philosophiques de la Grèce. »

De bonne foi, comment veut-on qu'il en fût autrement ? Pourquoi ces hommes d'éloquence et de vertu, que nous révérons comme nos maîtres dans la science de Dieu, auraient-ils deviné Kepler et Newton ? Ya-t-il eu parmi eux un seul astronome de profession ? — nommez-le. — Ont-ils prétendu ériger en dogmes leurs opinions particulières sur les sciences cosmologiques ? — en aucune sorte. — Écoutez saint Augustin, cité par saint Thomas : « Lorsque j'entends un chrétien qui ignore ces systèmes que les philosophes ont imaginés sur le ciel et les étoiles, sur la révolution du soleil et de la lune, je ne laisse pas de l'écouter avec patience, comme un homme qui exprime son opinion. » Et, en effet, ajoute saint Thomas en cet endroit, *c'est*

---

<sup>1</sup> Voyez les paroles de Cosmas, dans l'article même de M. L.

une chose vraiment nuisible, que d'affirmer ou de nier que telle opinion est essentielle à la doctrine chrétienne, quand elle n'y a pas même rapport<sup>1</sup>. On n'a donc pas « attendu les découvertes de Newton » pour proclamer l'indifférence de l'Eglise sur les thèses de cette nature.

Certes, l'Eglise n'a jamais rêvé qu'elle eût mission d'en haut pour faire des cours de physique générale et d'astronomie. Ce n'est point comme précurseur de Copernic que le Verbe de Dieu s'est fait chair, qu'il a conversé avec les hommes. C'est pour rendre au genre humain ses titres, que le polythéisme avait rendus méconnaissables ; c'est pour régénérer le monde dans la vraie notion de Dieu, de l'homme, de la société humaine ; c'est pour le retremper dans le sentiment du droit et la conscience du devoir. Jésus-Christ n'a point dit à ses apôtres : Allez, enseignez à toutes les nations l'hypothèse de Pythagore et d'Aristarque de Samos. Il leur a dit : Allez, prêchez la bonne nouvelle à toute la terre ; dites aux hommes qu'ils sont tous frères, et que le règne de Dieu est près de commencer en eux : *Dicite illis, appropinquavit in vos regnum Dei*<sup>2</sup>. Ainsi parlait le Maître. Que firent les disciples ? *Egressi autem circuebant per castella, evangelizantes et curantes ubique...*, et *predicabant ut pœnitentiam agerent*<sup>3</sup>. C'était mieux faire, ce semble, que de compléter Hipparque et de devancer Ptolémée.

Pour revenir à M. L., il me paraît difficile d'absoudre son argumentation, en tout ceci, du reproche de légèreté. Il avoue que les Pères ont été dupes de la science profane de leur temps, et il veut rendre la Bible et l'Orthodoxie responsables des erreurs scientifiques de tant d'hommes supérieurs. Il reprend dans saint Basile une imagination singulière sur la place des eaux célestes et la triplicité du ciel, et il cite sur ce sujet même des rêveries plus étranges encore de Parménide et de Platon. Bien plus, quand les textes lui manquent pour accuser les Pères d'ignorance ou de témérité en ces matières, il les rend solidaires avec les écrivains hétérodoxes : tranchons le mot ; il classe parmi les Pères *des hérésiarques notoires*, Théodore de Mopsueste, par exemple<sup>4</sup>, auquel

---

<sup>1</sup> S. Thom. *Opusc.*, 10 — 18.

<sup>2</sup> Luc, X, 9.

<sup>3</sup> Luc, IX, 6. — Marc, VI, 12.

<sup>4</sup> C'est par une préoccupation analogue, que le savant académicien cite sans cesse dans son article, et pêle-mêle avec les Pères, le grammairien Jean Philoponus, un des chefs des trithéistes, hérétiques qui niaient l'unité de Dieu. Philoponus était, du reste, un écrivain distingué, sur lequel on peut voir la *Bibliothèque* de Photius et celle d'Elie Dupin, t. VI, p. 12.

s'appliquent presque seul les sections 5 et 4 de son article. Est-ce à nous, chétifs, de rappeler à M. L. que Théodore, évêque de Mopueste, a été anathématisé par le cinquième concile œcuménique assemblé à Constantinople ?

En ce qui touche la mémoire des Pères de l'Église, les traits de l'article que nous combattons sont donc sans portée : *telum imbellis sine ictu*. Voyons s'ils auront plus de force contre la Bible.

M. L. articule que les textes des livres saints ont dû inévitablement tromper les auteurs ecclésiastiques sur la constitution de l'univers, et il se moque des interprétations récentes que plusieurs de ces textes ont reçues. Nous lui ferons successivement raison sur l'un et l'autre de ces reproches.

A l'appui du premier, M. L. cite Cosmas, qui, lisant, dans saint Paul, que Moïse avait élevé dans le désert un *tabernacle cosmique* (τὸ ἅγιον κοσμητόν)<sup>1</sup>, en tira cette conséquence, déjà présentée par Théodoret, que ce tabernacle était construit sur le modèle du monde, et qu'ainsi le monde était d'une forme toute semblable au tabernacle, c'est-à-dire que c'est un coffre carré, dont le ciel est le couvercle. Cosmas s'était en outre de ces paroles d'Isaïe : *Qui extendit velut nihilum cœlos et expandit eos sicut tabernaculum ad inhabitandum*<sup>2</sup> .... *Dominus Deus creans cœlos et extendens eos*<sup>3</sup>, et d'un verset de Job, que M. L. traduit ainsi : « J'ai incliné le ciel sur la terre<sup>4</sup>. » — Or, je le demande, quand saint Paul oppose le tabernacle cosmique, le tabernacle fait par ordre de Moïse, au tabernacle céleste, peut-il y avoir du doute sur le sens de sa pensée ? et ne faut-il pas rendre κοσμητόν par *terrestre*, comme on le ferait s'il y avait dans la Vulgate *tabernaculum mundanum*, ce qui serait la traduction littérale de τὸ ἅγιον κοσμητόν ! Où et quand κοσμητόν a-t-il signifié *fait à l'image du monde* ? C'est donc à Cosmas qu'il faut renvoyer le reproche d'interprétation forcée, que M. L. adresse à De Luc et à d'autres savants de cet ordre. Car, est-ce la faute d'Isaïe et de Job (les deux plus grands poètes de l'antiquité, sans peut-être en excepter David lui-même), est-ce la faute de ces

---

<sup>1</sup> Le texte de saint Paul porte ἅγιον au lieu du mot cité par M. L. (Voir le *Nouveau Testament* en grec, édition de Londres. Guil Bowyer, 1728.) Les deux termes signifient *un lieu saint, un temple*.

<sup>2</sup> Is., XL, 22.

<sup>3</sup> Is., XLII, 5.

<sup>4</sup> M. Letronne cite le ch. XXXIII, v. 38. Ce passage ne s'y trouve point, et nous doutons qu'il soit écrit dans la Bible dans les termes cités.

hommes inspirés, si la magnificence de leur langage est travestie par un marchand, en je ne sais quel sens prosaïque et matériel, où n'a pu descendre leur pensée? Est-ce la faute de la Bible, ou bien celle des hommes, si, pour prouver qu'il ne saurait y avoir plus de sept planètes, on opposait à Galilée le chandelier à sept branches du Tabernacle, et jusqu'aux sept églises d'Asie qui sont nommées dans l'Apocalypse?

M. L. contesterait-il lui-même que le sens naturel des termes bibliques était en aide, au contraire, à ceux des auteurs ecclésiastiques, qui, persuadés, comme Eusèbe de Césarée et Jean Philoponus, de la forme sphérique de la terre et de sa suspension dans l'espace, s'appuyaient du psaume 105 : *Qui fundasti terram super stabilitatem suam* (v. 5), et de ce passage de Job : *Qui extendit aquilonem super vacuum et appendit terram super nihilum* (XXVI, 7)?

Une seule conclusion ressort du savant travail de l'inspecteur général : c'est que les erreurs cosmographiques des Pères avaient leur source, non pas dans la Bible, mais dans les philosophes, que ces grands esprits avaient la bonté de croire plus instruits qu'eux-mêmes sur ces matières, pour s'en être occupés davantage. Si, par exemple, ils placent des anges dans la région sublunaire, et les font présider aux mouvements des astres, c'est que Xéocrate, Varron, Plotin, avaient enseigné des opinions analogues. Il n'y a rien à répondre à Jean Philoponus, on en convient, quand il dit : « Que ceux qui se portent défenseurs du sentiment de Théodore » (de Mopsueste), nous disent dans quel endroit de l'Écriture divine ils ont appris que des anges mettent en mouvement la lune, le soleil et chacun des astres... Comme si Dieu, qui a créé le soleil, la lune et tous les astres, n'avait pu leur imprimer le mouvement, ainsi qu'il a donné aux corps, pesants ou légers, une tendance à se précipiter sur la terre. »

Tout ce qui résultera donc des vastes lectures de M. L., c'est que les *auteurs ecclésiastiques* (qu'il ne faut pas confondre avec les *Pères*, bien que les Pères en fissent partie), ont souvent cherché dans la Bible des arguments à l'appui des doctrines qu'ils empruntaient à la science païenne, et que ces arguments ne sont pas toujours heureux; c'est qu'on ne peut raisonnablement imputer aux *Livres saints* des billevesées scientifiques dont le germe, et quelquefois même le développement, était partout ailleurs; c'est enfin, qu'on ne peut rien induire de tout ceci contre l'Église, ni contre les Pères eux-mêmes, ni surtout contre l'Écriture sainte.

Quant aux conciliations récentes de la Genèse avec la science

contemporaine, je ne comprends pas les paroles de M. L. — Il veut que les jours de la cosmogonie mosaïque soient des jours de vingt-quatre heures, comme les nôtres, mesurés par la révolution de la terre autour du soleil. J'en demande pardon au docte académicien ; c'est lui qui, par là, rendrait Moïse complètement intelligible. En effet, la Genèse parle de *jours* avant la création du firmament, qui eut lieu dès le jour ; avant celle de la terre, qui se fit le troisième jour ; avant celle du soleil et des astres, qui n'a place qu'au quatrième jour. Il serait difficile d'admettre, avec le professeur du Collège de France, que ce récit *devient clair et facile* quand on le prend à la lettre, mais qu'il *demeure véritablement inexplicable* lorsqu'on part du point de vue scientifique de Kirwan ou de De Luc.

Au reste, je suis bien aise que l'occasion me soit donnée de le dire ici : notre prétention n'est pas de *faire de Moïse un géologue*, mais seulement de maintenir que la géologie n'a rien qui renverse le récit génésiaque. Il est assurément fort remarquable qu'à une époque antérieure de plusieurs siècles à tous les livres profanes, un écrivain juif ait, contrairement aux myriades d'années des ères chaldéenne, indienne ou chinoise, posé en fait que l'homme est récent sur la terre, et qu'il est le dernier né de la création : ce que la science n'a reconnu que de nos jours. Mais nous voulons bien n'en tirer aucun avantage en faveur de l'inspiration de la Genèse.

Il fut un temps où l'on avait ameuté toutes les sciences, jusqu'à l'arithmétique, contre la Révélation ; et ce parti, pris à l'avance, fit moins de mal encore à la foi qu'à la science, tant la partialité des observations nuisait à leur exactitude ! Force fut bien, toutefois, aux croyants de suivre leurs adversaires sur le champ de bataille qu'ils leur avaient fait. C'est alors que De Luc et Kirwan descendirent dans l'arène géologique ; et, certes, leurs hypothèses sont bien autrement plausibles, bien autrement scientifiques que celles de Buffon et des incrédules. Mais, enfin, ce ne sont que des hypothèses ; et le temps n'est pas encore venu où toutes les lois de la nature, toutes les conséquences de la création, seront connues et dévoilées ; où, les sciences humaines ayant atteint toute leur perfection, il s'opérera une réconciliation entre toutes les connaissances et la révélation chrétienne. Ce nous est assez, quant à présent, que le désaccord dont on fait tant de bruit, entre les données de la science et celles de nos livres saints, *n'existe pas* ; et des hypothèses suffisent à cette conclusion, car il suffit qu'une conciliation des textes sacrés et des découvertes du savoir humain soit démontrée plausible, pour que la foi ne reçoive de ces découvertes aucune atteinte.



Et, pour ne parler que de la science géologique en particulier, comment détruirait-elle la Genèse ? Cette science donne des successions, et pas de dates ; elle établit, entre les faits observés par elle, des relations de priorité et de postériorité ; mais elle se reconnaît impuissante à mesurer l'intervalle chronologique qui les sépare. L'unité de temps d'une telle chronologie nous manque tout-à-fait.

Je puis donc légitimement répéter ici ce que j'ai posé au commencement de cet article : l'Orthodoxie et la Bible sont *complètement désintéressées* dans les questions qui se débattent sur ces matières.

Th. FOISSET.

---

## APPENDICE L.

### *Sur les couches de lave en Sicile.*

Page 23.

Lorsque M. Halhed accordait, dans sa préface du *Code de lois des Gentoux*<sup>1</sup>, accordait croyance aux 400,000 ans d'antiquité des Shastras, il s'appuyait beaucoup sur les voyages de Brydone. Celui-ci, en effet, avait rendu célèbres les laves de *Jaci Reale* en Sicile, qui, décollées de l'Etna en sept couches différentes, séparées, disait-il, par autant de couches de terreau, étaient censées exiger, à 2,000 ans au moins pour chacune, une durée de 14,000 ans.

Cette fable a été détruite par le capitaine Smith<sup>2</sup>, de manière à ne plus pouvoir se reproduire. Déjà Dolomieu, en 1788, avait rétabli la vérité<sup>3</sup> ; mais il était plus satisfaisant que la mémoire du docte et pieux Récupéro fût enfin pleinement vengée, par un Anglais protestant, des historiettes ridicules de Brydone sur les découvertes de ce bon chanoine et le prétendu effroi de son évêque.

« Ne sait-on pas, d'ailleurs, dit fort bien un savant anonyme, qu'Hereulanum aussi est recouvert de sept couches de lave, qui

---

<sup>1</sup> Corruption du mot Sindous ou Hindous, habitants du Sind.

<sup>2</sup> Capt. Smith's *Memoirs on Sicily and its islands*, 1821.

<sup>3</sup> Dolomieu, *Mémoire sur les îles Ponces*.

ont entre elles des veines de bon terrain ? Et cependant, il n'y a que 1760 ans que la plus profonde des sept couches a englouti cette malheureuse ville<sup>1</sup>. »

Gardons-nous de nous fier aux apparences, quand surtout elles semblent contredire le christianisme; car l'expérience a prouvé que dans ce cas, elles ne tardent jamais guère à se trouver démenties.

---

### APPENDICE M.

*Sur les ouvrages anti-chrétiens publiés sous le nom de Fréret.*

Page 23.

C'est peut-être ici le cas de faire observer, pour ceux qui ne le sauraient pas encore, que les livres irréligieux donnés comme ouvrages posthumes de Fréret, — l'*Examen des Apologistes*, par exemple, — ne sont nullement de ce savant, doué d'un trop bon esprit pour avoir pu les écrire.

L'instinct des malfaiteurs est de se cacher, aussi nulle poltronnerie n'égalait celle des philosophes du siècle dernier. Incapables de risquer seulement *le bout du doigt* pour des doctrines qu'au fond du cœur ils sentaient bien n'être pas la vérité, ils publièrent sous le masque du pseudonyme tous leurs coupables ouvrages; attribuant les uns à des personnages imaginaires, tels que *l'abbé Bazin*, les autres à des inéduqués défunts, comme Boulanger; les autres, enfin, à des hommes de mérite, comme Fréret, qui n'avaient point trempé dans leur conjuration, mais que la mort empêchait de réclamer contre cette complicité forcée.

Par les aveux détaillés de Leroy, qui fut secrétaire du comité D'Holbach, on a pu savoir les vrais auteurs de tant de livres de pacotille, sortis de la manufacture secrète de ces messieurs. Le *Christianisme dévoilé*, par exemple, était de Damilaville, qui n'eut garde de l'avouer jamais; ainsi du reste.

---

<sup>1</sup> *Annales de philos. chrétienne*, V, 91.

## APPENDICE N.

*Sur l'astronomie et la mythologie indoues.*

Page 24.

La date du *Sourya Siddhanta*, le plus ancien traité connu d'astronomie indienne, paraît maintenant pouvoir être fixée au siècle d'Othon-le-Grand et de Hugues Capet, entre l'an 900 et l'an 1000 <sup>1</sup>; aussi Schaubach pense-t-il, non sans probabilité, que toute la science astronomique des Indous leur vient des Arabes. Mais, en la regardant même comme le fruit d'études locales, on ne remonterait jamais bien haut, puisque La Place reconnaît <sup>2</sup> que les tables d'observations indiennes, vantées comme antérieures à J.-C. de plusieurs milliers d'années, sont visiblement plus tardives que l'époque de Ptolémée, par conséquent postérieures au second siècle de l'ère chrétienne. Il est certain, d'ailleurs, de l'aveu de Colebrooke (qui, sur cette question, s'est montré le plus habile défenseur du système antiquitaire), que l'inventeur de l'algèbre gangétique, Aryabhata, ne peut pas avoir vécu avant l'an 400 ou 420, c'est-à-dire, au plus tôt, vers le temps d'Honorius ou du fabuleux Pharamond.

Quant au fameux mythe de Krishna <sup>3</sup>, William Jones, qui le supposait d'avant notre ère, mais qui n'avait pas la crédulité de Voltaire et consorts, s'était bien aperçu qu'au moins le fond devait en avoir été orné et amplifié postérieurement, par l'addition de détails empruntés aux traditions chrétiennes. Mais Bentley est allé plus loin : examinant avec soin les choses, il a fait voir que cette légende, prétendu type des récits évangéliques, n'avait réellement pris naissance qu'au commencement du septième siècle.

---

<sup>1</sup> Bentley, *locis citatis* (Voir ci-avant, pages 23 et 24).

<sup>2</sup> La Place, *Exposition du système du Monde*.

<sup>3</sup> On sait que les incrédules, qui ne sont pas plus forts en étymologie qu'en histoire, ont eu quelque temps l'absurdité de vouloir tirer *Christ* de Krishna; comme si *Χριστός* n'était pas la simple traduction grecque du *maschiah* (oint ou *messie*) des Hébreux.

## APPENDICE O.

### *Sur les formes quasi-catholiques du Bouddhisme.*

Page 24.

Ce n'est qu'au Thibet que le lamaïsme a commencé à prendre l'organisation, la hiérarchie, les cérémonies et les costumes qu'on lui connaît; or il n'y fut intronisé que par le petit-fils de Genghiz-Khân, c'est-à-dire au 15<sup>e</sup> siècle. Lorsque le culte de Bouddha se mit à revêtir, pour la première fois, ces formes dont la ressemblance avec plusieurs de celles du nôtre a fait dire tant de balivernes, non-seulement des sectes nestoriennes avaient dès longtemps pénétré jusque dans l'Asie orientale, mais le christianisme orthodoxe y possédait des missionnaires, lesquels, admis à la cour des Mongols, y avaient préparé et presque opéré la conversion de plusieurs princes. Il y a plus : un archevêque, envoyé par Clément V, avait officié, avec toutes les pompes catholiques, dans la capitale même du Thibet, où une église avait été bâtie pour les néophytes. — On conçoit que les bonzes, lorsque des circonstances ultérieures leur permirent d'étouffer ce germe de vérité religieuse, aient songé à s'approprier, au moins en partie, un extérieur dont l'ordre et la magnificence avaient vivement frappé les peuples.

Ainsi, la similitude dont se scandalisaient nos ignorants docteurs, venait tout bonnement, ici, d'imitation de la part des bouddhistes; elle renfermait précisément un hommage envers l'Eglise. En attendant que nos philosophes fussent à portée de le savoir, ils auraient pu le deviner; mais rien ne rétrécit l'intelligence comme l'aversion pour la foi.

Ceci, du reste, n'est pas l'unique joie des impies qu'Abel Rémusat soit venu troubler. On sait, par exemple, qu'il a mis hors de doute (*Mélanges asiatiques*, t. I), l'authenticité de la fameuse inscription chrétienne de Si-ngan-fou, que Voltaire et ses amis avaient effrontément voulu réduire à une invention frauduleuse des Jésuites. NIER TOUT CE QUI GÊNE est une ressource commode, qui n'exige ni frais de savoir, ni frais de raisonnement. Aussi connaît-on

cet ancien proverbe de l'École : « Il suffirait d'un âne pour nier » plus de choses qu'un bon philosophe n'en pourrait jamais prouver. » *Plus negaret asinus quàm probaret philosophus.*

## APPENDICE P.

*Sur les balourdises chronologiques de Dupuis.*

Page 23.

Déjà, par leur savoir immense et la rectitude de sens qu'ils possédaient en archéologie, Testa et Visconti avaient bien compris, ils avaient positivement déclaré, que les zodiaques ne pouvaient pas avoir l'âge qu'on leur attribuait. Mais il fallait vingt ans de délai pour qu'on les erût : les âneries *philosophiques* de l'Expédition d'Égypte jouissaient encore de trop de vogue. C'est Bankes, le premier <sup>1</sup>, puis Letronne <sup>2</sup>, et enfin Champollion <sup>3</sup>, qui, par des preuves diverses mais concordantes, ont fait descendre à leur véritable époque les travaux de Dendérah et d'Esné ; les assignant avec précision, en partie aux temps de Tibère et de Néron, en partie à ceux d'Antonin et même de Commode. — Quant à la prétendue valeur de la *position graphique des constellations* (preuve obscure et ambiguë, qui, dans tous les cas, n'aurait jamais pu prévaloir contre des inscriptions positives comme celle des temples), elle est réduite absolument à rien, depuis qu'on sait qu'il ne s'agit là-dedans que de *thèmes génethliques*, opérations d'astrologues et non d'astronomes ; depuis qu'on a retrouvé, par exemple, le même zodiaque que celui de Dendérah, peint sur une caisse de momie formellement datée du règne de Trajan <sup>4</sup>. Aussi l'argument de Dupuis et de Fourier, érasé sous une surabondance de démonstrations victorieuses, est devenu si visiblement faux, que les anti-chrétiens les

---

<sup>1</sup> W. Drummond's, *Memoirs on the antiquity, etc.*, 1821.

<sup>2</sup> Letronne, *Recherches pour servir à l'hist. d'Égypte, etc.; Observations critiques sur les représent. zodiacales.*

<sup>3</sup> Champoll. *Lettre à M. Letronne, etc.*

<sup>4</sup> Caillaud, *Voyage à Méroé et au Fleure-Blanc*, 1823.

plus obstinés n'osent plus désormais s'en servir, de peur de se voir reprocher une trop grossière ignorance.

Ruiné, d'ailleurs, dans toutes ses parties, — flétri surtout d'un ridicule ineffaçable par la plus instructive et la meilleure plaisanterie qui fut jamais<sup>1</sup>, — le fameux système de Dupuis ne trouve plus de croyants que parmi les habitués des cafés ou des guinguettes; et les derniers débris de cet édifice, non moins absurde qu'impie, ont été balayés par un cours péremptoire de M. Letronne, dont les *Annales de philosophie chrétienne* ont donné l'analyse en sept articles étendus. (Tomes III, IV, V et VI de la 5<sup>e</sup> série.)

---

## APPENDICE Q.

*Sur la licorne ou unicolore* (récem, monocéros etc.).

Page 23.

Que la licorne, considérée comme différente du rhinocéros connu, ne fût point fabuleuse, ainsi que les modernes se l'imaginaient<sup>2</sup>; qu'elle eût vécu, ou que, peut-être, elle véquît encore: c'était là une idée naissante, déjà plusieurs fois émise depuis vingt-cinq ou trente ans, — mais une idée qui reposait sur d'assez faibles indices, et dont la vérité n'était guère que de pressentiment.

Pour notre part, demeurés prudemment dans le doute, nous n'en avons en aucune manière parlé ni disserté, malgré l'article du *Journal des Deux-Mondes*, qui semblait, en 1850, décider positivement la chose, d'après l'envoi prochain d'une dépouille d'*Antilope Hodgsonii*, envoi annoncé, disait-on, à l'académie de Calcutta par le résident anglais du Népal<sup>3</sup>. Et notre silence a eu quelque sagesse; car la fameuse antilope est retombée dans un oubli fort suspect, qui vient en aide aux règles de l'anatomie

---

<sup>1</sup> *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé*, brochure curieuse et très-piquante.

<sup>2</sup> Nous disons *considérée comme différente du rhinocéros*, chose qui, du reste, n'est point indispensable; car, à la rigueur, il suffit de ce dernier animal, lequel offre tous les caractères essentiels de l'unicorne biblique.

<sup>3</sup> *Annales de philos. chrét.* I. p. 61.

comparée, pour rendre très-invraisemblable l'existence de cet unicomne.

Mais une grande et satisfaisante lumière vient d'arriver d'un tout autre côté. A moins de faire profession de scepticisme outré, on ne peut plus guère se refuser à voir, dans les détails, si précis et si concordants, de la lettre adressée à M. Jomard par le savant Fulgence Fresnel, agent consulaire de France à Djedda, le sceau du sérieux et de la vérité<sup>1</sup>. Quelque solution qui soit maintenant donnée à la question des oryx, animaux de force secondaire, désormais le grand monocéros biblique, le terrible *réem* paraît retrouvé. Il est à peu près certain que les débris de sa race subsistent en Afrique, dans le royaume de Bargou ; que des personnes vivantes ont encore pris part à la chasse de l'*abou-carn*<sup>2</sup>.

Cette bête farouche, dont l'irascibilité est comparable à celle des taureaux sauvages, et qui, bien qu'herbivore, attaque l'homme sans avoir besoin d'y être provoquée, n'appartient point à la famille des ruminants, mais, ce qui est bien plus rationnel, à celle des pachydermes. Voisin du rhinocéros, l'*abou-carn* possède une corne du même genre ; seulement, plus longue, plus luisante, et placée moins en avant, c'est-à-dire, non sur le nez, mais à la racine du nez, vers le bas du front. Il présente aussi un aspect moins élémentaire, et son allure, plus rapide, lui donnerait de loin quelque apparence de l'aurochs ou du bison<sup>3</sup>.

---

## APPENDICE R.

### *Sur l'unité de l'espèce humaine.*

Page 26.

Pour ne point douter que les races anthropiques, quelle que soit

---

<sup>1</sup> M. Fulg. Fresnel est l'orientaliste qui a découvert en Arabie une langue sémitique inconnue, le himyarique ou l'ehhkili.

<sup>2</sup> *Abou-carn* : mot à mot « le père de la corne », ou plutôt, comme on dirait en français populaire, « le père à la corne. » Les Arabes se servent beaucoup du mot père dans ce sens indéterminé : une piastre frappée de l'empreinte des colonnes d'Hercule (qu'ils prennent pour deux pièces de canon), ils l'appellent « le père au canon » ; ainsi du reste.

<sup>3</sup> Voir, pour de plus amples détails, le *Journal asiatique* de Paris (cahier de mars 1844).

leur dissemblance, partent d'une souche commune ; pour se tenir assuré qu'elles ne sont que de simples *variétés* dans L'UNIQUE ESPÈCE que renferme le genre humain, il suffisait d'avoir reconnu, non pas possible seulement, mais pleine et constante, la fécondité entre Blancs et Nègres, entre Indous et Chinois, etc. Nous parlons ici de cette fécondité parfaite qui ne se borne point à produire des hybrides impuissants, mais qui donne des êtres complets, capables de se perpétuer pendant des générations indéfinies ; car c'est là ce qui constitue l'*espèce*, dans les deux règnes organiques<sup>1</sup>.

Mais il y a plus, et les différences qu'on avait jugées capitales, actuellement examinées de près, perdent leur caractère absolu. Ainsi, l'on observe en Finlande<sup>2</sup> et en Sibérie<sup>3</sup>, sur des populations entières (non sur quelques individus procréés par intermariages, ce qui ne signifierait rien), le passage des formes de la race caucasique à la race mongole. Ainsi, l'on ne peut plus révoquer en doute l'existence *d'une suite d'échelons bien visibles* parmi les Noirs, qu'on se plaisait à isoler en masse du reste des hommes. Les Mandingues, aux lèvres énormes, au nez plat, à la coiffure laineuse, — les Mandingues, dont la figure est le type le plus répandu, et presque le seul connu, de ce qu'on appelle le Nègre, — ne sont pas éloignés des Foulahs, de qui la bouche est moins épaisse et la chevelure moins frisée. Ceux-ci, de leur côté, sont voisins des Kissours, aux cheveux plus longs et plus lisses, aux traits évidemment plus nobles ; lesquels, enfin, touchent de près aux majestueux Abyssins, hommes à peau d'ébène, mais à forme de visage caucasienne, que leur langue fait encore reconnaître pour une tribu sémitique, et qui peuvent parfaitement se comparer à cette peuplade juive, de l'Indoustan, dont le pur sang abrahamique ne saurait être nié, bien qu'elle ait pris la couleur du corbeau.<sup>4</sup>

Eh ! qui ne sait que, sous l'influence de circonstances dont le se-

---

<sup>1</sup> Un travail tout récent de M. A. Godron, docteur ès-sciences, vient encore de démontrer que cette règle est sans exceptions. (*De l'Hybridité dans les végétaux*, Strasb., 1844.)

<sup>2</sup> Brotonne, *Filiation des peuples*, livre 1<sup>er</sup>.

<sup>3</sup> Dobbell's *Travels into Kamshatka and Siberia*.

<sup>4</sup> Burekardt, *Voyage en Syrie et en Nubie*; Caillic, *Journal d'un voyage à Temboctou*, 1830 ; etc.



cret ne nous est pas donné, certaines variétés, d'abord accidentelles, sont devenues héréditaires et fixes? Un des exemples les plus modernes et les mieux constatés de cette loi de la nature, est celui de l'Anglais Lambert, connu sous le nom de l'*homme porc-épic*. Né avec une peau particulière, pour le moins aussi caractéristique que le tissu réticulaire des Nègres; né, disons-nous, avec une peau couverte toute entière d'excroissances cornées, que l'on pouvait bien faire tomber, MAIS QUI REPOUSSAIENT INVINCIBLEMENT COMME LE POIL DES ANIMAUX, Lambert a transmis par le sang à son fils, et celui-ci au petit-fils, cette particularité bizarre, qui (restée la même pendant trois générations, malgré le croisement) se fût perpétuée SELON TOUTE PROBABILITÉ si les mariages eussent été poussés plus loin; se fût perpétuée INDUBITABLEMENT dans le cas où, comme aux premiers âges du monde, ils auraient eu lieu en famille<sup>1</sup>.

Si donc ç'eût été à la Nouvelle Galles ou à la côte des Patagons, par hasard, que l'on eût rencontré les *Lamberts hérissés*, au lieu d'avoir eu sous les yeux en Europe la naissance du premier d'entre eux, — l'école naturaliste de Bory-Saint-Vincent n'eût pas manqué de créer, dans le genre *Homo*, une espèce nommée *Homo Hystrix*..., bien caractérisée par une organisation spéciale permanente, dont la cause, aurait-on dit, ne pouvait s'attribuer qu'à une différence originelle de race. Et quelle bévue cependant!

Que dire d'une autre singularité, plus récente encore, et d'ailleurs plus directement décisive?... de ce couple conjugal de Bédouins de la mer Asphaltite, dont tous les enfants sont venus au monde avec le teint demi-noir, la lèvre épaisse et les cheveux crépus, bien que l'on ne connaisse pas un seul nègre à trente lieues à la ronde<sup>2</sup>! Certes, quand on voit des mulâtres, au 19<sup>e</sup> siècle, naitre

---

<sup>1</sup> Baker, in the *Philosophical Transactions*, tom. 49; Tilesius, *Ausführliche Beschreibung*, etc. 1802.

<sup>2</sup> « A l'exception du père seulement, la famille qui possède ici (à Abou'l Bédy) la garde du sanctuaire, a les traits nègres, les cheveux crépus, et un teint noir foncé. Je pensai d'abord qu'ils provenaient d'une mère négresse, le chef actuel de la famille étant un Arabe de pure race, au sang non mélangé; mais on m'assura qu'hommes et femmes, de la génération présente et des générations antérieures, étaient tous, par mariages et descendance, Arabes purs, et que jamais on n'avait connu là de sang nègre, pas même en esclavage. C'est assurément une particularité bien remar-

de l'union sexuelle de deux Arabes du désert..., ce fait physiologique, aussi certain qu'inattendu, rend quelque peu ridicules les assertions de nos philosophes anti-biblistes, contre la possibilité de phénomènes analogues, survenus il y a quatre ou cinq mille ans.

Quant aux objections tirées de l'angle facial, — c'est-à-dire, au fond, du développement varié de la boîte encéphalique, — elles font pitié par leur faiblesse. Car, avant même que Blumenbach eût montré si bien la liaison des formes de tête, depuis la race éthiopique jusqu'à la race mongole, par deux séries latérales de déviations de la nôtre (type primitif qui occupe le milieu entre elles), chacun pouvait s'apercevoir d'une vérité vulgaire, suffisante pour désorienter les phrasiers : savoir, tout bonnement, que les crânes de deux variétés de l'espèce *canis* du genre *canis*, — espèce dont jamais personne n'a révoqué en doute l'unité, — diffèrent beaucoup plus, l'un de l'autre, que ne diffèrent réciproquement ceux des races d'hommes dont la diversité fait tant de bruit<sup>1</sup>.

Le temps est donc venu de faire hardiment justice d'une opinion qui avait séduit plusieurs esprits, même éclairés, — mais qui se trouve, en définitive, n'être pas moins erronée dans son principe<sup>2</sup>, qu'elle était immorale et illibérale dans ses conséquences<sup>3</sup>.

---

quable que de voir *avec des traits aplatis, une peau noire et des cheveux rudes et crépus*, des Arabes de la vallée du Jourdain. » (Buckingham's *Travels amongst the Arab. tribes.*) — Bien remarquable, à coup sûr; et ce brusque saut de la race caucasique à la race éthiopienne vient terriblement déranger les théories polygènes.

<sup>1</sup> Consulter N. Wiseman, *Conférences romaines*, tome I, chap. 3 et 4.

<sup>2</sup> Quelques personnes s'étonneront peut-être de ne pas nous voir ajouter, à l'appui de l'unité du genre humain, une preuve généralement regardée comme très-forte : *les vestiges d'identité observés entre toutes les langues*. C'est qu'il y a bien des choses négatives à dire sur cette question, digne à elle seule d'une discussion séparée (et devenue l'objet d'un mémoire imprimé dans ce volume même). Qu'il nous suffise d'observer, en deux mots, que la Religion n'a nul besoin d'arguments d'une valeur douteuse. Ecarter de sa défense toute induction tant soit peu suspecte et qui puisse être jugée plus ou moins tirée aux cheveux, c'est la marche qui nous paraît la plus digne de la foi, aussi bien que de la raison.

<sup>3</sup> Qui ne sait que la fraternité d'origine fut le seul argument assez fort pour donner aux Dominicains et aux magistrats espagnols le droit d'intervenir en faveur des Naturels de l'Amérique contre les colons leurs tyrans ! Encore de nos jours, la négation de cette fraternité est la grande excuse des partisans de la traite des Noirs.

## APPENDICE S.

*Sur les premières populations du Nouveau-Monde.*

Page 29.

Les plus anciennes hordes qui soient allées peupler l'Amérique, paraissent avoir été de sang malai. La race qui leur a succédé en les détruisant, est évidemment tatare. C'est la même que l'on connaît, du nord au sud, sous le nom d'*indigènes du Nouveau-Monde*, et qui a fourni les Mexicains et les Péruviens. Elle était tout entière civilisée, à peu près au degré de ces deux nations brillantes, comme le prouvent partout ses fortifications et les meubles de ses tombeaux ; mais la plupart de ses tribus, affaiblies et dispersées, s'étant mises à vivre de chasse, sont tombées à l'état sauvage. — On ne saurait décider à laquelle des deux races, tatare ou malaye, appartient la sculpture déterrée à Brownswell et représentant Adam et Eve. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'elle était fort antérieure à la découverte de l'Amérique, puisqu'il fallait lui donner au moins *cinq cents ans*, cet âge étant indiqué par les couches ligneuses des vieux arbres qui avaient poussé sur les décombres dont elle faisait partie.

---

## APPENDICE T.

*Sur une importante tradition mexicaine.*

Page 29.

M. A. Bonnetty a publié, dans ses excellentes *Annales* <sup>1</sup>, une copie du fameux tableau mexicain qui représente la division des langues et la dispersion des peuples : traditions américaines dont on avait longtemps refusé d'admettre l'existence (tant on se défait de tout ce qui confirme la Bible !), mais au sujet desquelles le pauvre Gémelli Carreri, si mal à propos suspecté d'invention, a été victorieusement vengé par Humboldt <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Annales de philosophie chrétienne*, tom. XV, 6<sup>e</sup> cahier.

<sup>2</sup> *Vues des Cordillères*, tome I.

## APPENDICE U.

*Sur les souvenirs bibliques retrouvés en Nigritie..*

Page 30.

Si nous avons fait mention de ces curieuses particularités, quoi-  
qu'elles ne reposent guère que sur l'autorité de Douville<sup>1</sup>, ce  
n'est pas que nous ignorions les graves objections du *Foreign  
quarterly Review*, reproduites par la *Revue des Deux-Mondes*.  
Mais, sans entrer dans l'examen du problème, sa solution quel-  
conque ne fait rien à l'objet dont il s'agit pour nous. Ceux, en  
effet, qui, le plus choqués, soit des méprises de M. Douville dans  
les sciences, soit du peu de naturel des récits d'aventures qui le  
concernent, lui contestent d'être allé où il le dit., frappés toutefois  
du caractère de vérité qui règne dans sa peinture du Congo,  
pensent que ses détails ethnographiques sont réels; qu'il a dû les  
emprunter aux rapports d'anciens voyageurs portugais, lesquels  
n'avaient rendu compte de leurs découvertes qu'aux gouverneurs  
du Brésil, voyageurs dont un heureux hasard lui aura procuré,  
à Rio-Janeiro, les relations inédites. Or, cette dernière hypothèse,  
fût-elle la vraie, nous suffit encore, à nous qui profitons ici *des  
choses* sans nous établir les champions *de l'homme*.



## APPENDICE V.

*Sur l'un des détails du même sujet.*

Page 30.

La tradition des Wolofs ne comprend l'histoire de Moïse que  
jusqu'à son entrée dans le désert, et pas plus loin, ce qui est très-  
remarquable. Une fois Moïse entré en Asie, sa trace leur échappe.  
— Rien ne montre mieux combien cette tradition, chez eux, est  
véritablement africaine; car, si elle leur était venue des chrétiens  
ou des musulmans, ils sauraient aussi bien la fin de l'histoire de  
Moïse que le commencement.

---

<sup>1</sup> *Itinéraire de M. Drouville en Afrique, en 1829 et 1830.*

APPENDICE X.

*Sur le Birs Nemrod ou temple de Bel.*

Page 34.

Si le Modjélibé, colline formée des ruines du palais des rois de Babylone, demeure encore égal en hauteur à la colonne de la place Vendôme, le cône éboulé qui occupe l'emplacement du prodigieux temple de Bel doit rester supérieur au Modjélibé même ; aussi l'est-il. Toutefois, le Birs Nimroud, comme on l'appelle aujourd'hui, n'atteint guère que 255 pieds, ou un sixième de plus que les tours de Notre-Dame de Paris. Mais au temps où il dressait insolemment ses huit pompeux étages, de près de quatre-vingts pieds chacun (sanctuaires ornés d'idoles d'une inexprimable richesse, et couronnés, à leur sommet commun, par l'infâme statue de Bel, DE QUARANTE PIEDS DE HAUT, EN OR MASSIF), — cet édifice, la merveille du monde, le *nec plus ultrà* de la magnificence humaine, s'élevait à 600 pieds environ ; atteignant, et dépassant ainsi peut-être, la grande pyramide de Chéops <sup>1</sup>.

Il s'est écroulé foudroyé, le plus fastueux piédestal que se fût érigé sur la terre le dieu de la chair et du sang, l'Ange révolté qui cherche à s'arroger partout les honneurs dus à l'Eternel. « Je punirai Bel <sup>2</sup>, avait dit le Seigneur ; il sera renversé <sup>3</sup>, il tombera de son rocher <sup>4</sup> ; je lui arracherai de la bouche tout ce qu'il a englouti, et les nations ne viendront plus à lui <sup>5</sup>. C'est la vengeance de Jéhova <sup>6</sup>. » Mais l'histoire ne raconte que l'appauvrissement du faux dieu, que les mille et mille souffrances de ses adorateurs, broyés par des événements cruels ; elle ne nous fait ainsi connaître que les longs préliminaires de sa chute. Chose étrange : on ne sait pas à quel siècle fixer la destruction de sa

---

<sup>1</sup> Les plus faibles estimations le portent à 500 pieds, mais elles paraissent être au-dessous du vrai.

<sup>2</sup> Jerem. LI, 44.

<sup>3</sup> Isaïæ cap. XLVI, 1.

<sup>4</sup> Jerem. LI, 25.

<sup>5</sup> Jerem. LI, 44.

<sup>6</sup> Jerem. L, 15.

citadelle sacrée. Parmi des âges de silence, on ignore quel jour, quelle catastrophe le renversa ; on ne peut assigner l'époque où, mystérieusement frappé du feu du ciel, il est tombé de sa plate-forme, aussi altière que les *rochers*, et a vu son trône s'affaisser sous lui, en *montagne de combustion*<sup>1</sup>. — Quoi qu'il en soit, le Birs Nemroud forme un amas de débris desséchés, en partie même vitrifiés, qui portent l'indubitable trace d'un feu violent ; d'un feu que sir Robert Ker Porter, d'après de curieux indices, montre bien n'avoir pu venir que d'en haut<sup>2</sup>

Quand, après la topographie du major Rennel, on se met à lire Buckingham, Keppel, Porter, Rich et Mignan, ou seulement les citations que le docteur Keith a faites de ces divers voyageurs ; et quand on rapproche l'un de l'autre, tant de fléaux accumulés sur un seul pays, tant de signes d'une malédiction qui, dans la Babylonie, a dévoré jusqu'au sol<sup>3</sup>, et qui persiste si longtemps après la mort des coupables.., on demeure effrayé, stupéfait de cette infatigable colère, et, s'il était permis d'ainsi parler, de cet acharnement de la part de Dieu. — Mais Babylone, comme Jérusalem, fut une cité-*principe*, et son histoire, comme celle de Jérusalem, est tout entière figurative.

Sion prêchait la vérité, l'humilité, la candeur, le dévouement, la prière et le sacrifice : Babylone, l'erreur, l'orgueil, la moquerie, l'égoïsme, la révolte et la jouissance.

Sion tenait la coupe d'amertume, le modeste « calice du salut<sup>4</sup> : » Babylone, « la coupe d'or qui versait l'ivresse à la terre<sup>5</sup>. »

Sion, enfin, e'était l'Eglise et la vertu : Babylone, le Monde et le péché.

Si donc on veut connaître à fond la destinée des *mondains* et des *pêcheurs*, aujourd'hui surtout que des systèmes délirants

---

<sup>1</sup> Jerem. LI, 25.

<sup>2</sup> R. Ker Porter, II, p. 312 et 313; Capt; Mignan, p. 207. Voyez aussi Rich, p. 36, Keppel, p. 194 et 193, etc. C'est d'en haut qu'était venu aussi l'embrasement de Sodome et Gomorrhie, auquel celui-ci est comparé d'avance par Jérémie (cap. L, 40).

<sup>3</sup> Son riche humus, célèbre trois mille ans, a disparu sans qu'on sache pourquoi ; il reste un sable et une glaise impossibles à cultiver.

<sup>4</sup> Psalm. CXV (Vulgat.) 4.

<sup>5</sup> Jerem. LI, 7.

viennent de nouveau flatter chez l'homme la superbe et la volupté : qu'on s'en aille, sur le théâtre des plus gigantesques merveilles par où jamais l'homme ait déployé sa puissance en affrontant son créateur ; qu'on s'en aille, au bord de l'Euphrate, étudier le sort typique échu à la reine des villes., sourde jadis aux avis célestes comme y sont sourds nos fiers humanitaires.

En n'apercevant point de terme, en ce monde, aux misères de Babylone, puisse-t-on parvenir à comprendre qu'il n'en est point, dans l'autre, aux châtimens de quiconque la prend pour modèle ! Car la leçon nous est ici très-expressément signalée : « *c'est la vengeance du Seigneur* <sup>1</sup>. » Or, les vengeances finales de l'ÉTERNEL portent le sceau de son éternité <sup>2</sup>.

---

## APPENDICE Y.

### *Sur Volney et son influence.*

Page 36.

Constantin-Louis Chassebœuf, dit *Volney* <sup>3</sup>, l'un des derniers

---

<sup>1</sup> *Quia ultio Domini est* (Jerem. cap. L, 15).

<sup>2</sup> Quand Jérusalem aussi fut détruite (et d'une horrible manière, en perdant de mort violente, dans l'espace de cinq mois, onze cent mille de ses *habitants*), elle avait cessé d'être la vraie Synagogue et de conserver le dépôt de la Révélation. Eprise des biens figuratifs, dédaigneuse des biens figurés, — se refusant à reconnaître pour législateur le Messie, qui lui apportait ces derniers, — elle avait, comme Babylone, préféré la terre au ciel ; et dès-lors, remplacée par l'Eglise, qui devenait la nouvelle Sion et l'héritière des promesses, cette cité répudiée devait encourir les condamnations prédites.

Dans la ruine épouvantable de Babylone et de Jérusalem, Dieu a voulu montrer comment il traiterait ses ennemis et ses faux amis. Sur l'une il a puni l'incrédulité : sur l'autre, l'ingratitude.

<sup>3</sup> Tel est le nom, de pure fantaisie, que Chassebœuf se fabriqua, ne se tenant content ni de garder le sien, qu'il trouvait trop peu noble, ni même d'y ajouter celui de *Bois-Girais*, dont pourtant son père l'avait affublé dès le collège. — Au reste, ce n'est point Volney, mais *De Volney*, que se fit appeler jusqu'à la fin Chassebœuf, comme lui en avaient donné l'exemple Arouet, Caron et d'autres, devenus *M. de Voltaire*, *M. de Beaumarchais*, etc. — Il est curieux d'observer la manie aristocratique des écrivains

organes de la philosophie du 18<sup>e</sup> siècle, n'en a pas été le moins puissant quant aux résultats obtenus. Plus qu'Helvétius et D'Alembert, plus même que Diderot, il a su se faire lire de la foule ; et l'un de ses ouvrages, les *Ruines*, jouit encore du triste honneur d'aller avec le *Curé Meslier*, l'*Origine des culles*, le *Citateur*, la *Pucelle* et la *Guerre des Dieux*<sup>1</sup>, fournir pâture aux esprits-forts de village et de cabaret.

Non que Chassebœuf possédât des talents du premier ordre. Erivain incorrect, il était loin de mériter le fauteuil que lui fit obtenir, à l'académie française, la réussite de ses idées ; car, sous sa plume, se rencontrent en foule les solécismes<sup>2</sup>, voire les barbarismes<sup>3</sup>. Penseur plus tranchant qu'original, il n'a souvent fait que jeter le voile de l'emphase ou sur des lieux-communs, ou, qui pis est, sur des erreurs<sup>4</sup>.

Mais cependant, la réunion d'un style habituellement coloré, et, au besoin, revêtu d'une certaine pompe, avec des conceptions parfois intelligentes, qui même ne manquent pas toujours de nouveauté, explique assez bien les succès de Volney et les justifie en partie. Les *Considérations sur la guerre des Turcs*, par exemple, renferment des vues judicieuses, qui, à leur époque (1788) n'étaient

---

*philosophes*, beaucoup plus vaniteux qu'égalitaires. Se forger des noms sonores, ç'aurait pu, à la rigueur, n'être de leur part qu'un enfantillage ; mais ils avaient bien soin de les employer toujours au génitif, comme s'il se fût agi de noms de fiefs, ou au moins de noms de terres.

<sup>1</sup> Inutile d'indiquer ici des productions plus obscènes encore que ces deux dernières.

<sup>2</sup> Rivaliser *une chose*, pour *avec une chose* ; se *déployer à*, pour *se déployer vers* ; *celles au sujet de*, pour *celles qui se rapportent à* ; *courir de suite*, pour *tout de suite* ou *à l'instant* ; et autres fautes aussi grossières. Ou bien d'énormes anacolouthies, par exemple : aussitôt *m'ayant touché la vue, mes yeux devinrent* plus perçants que ceux de l'aigle, etc., pour aussitôt, *m'ayant touché la vue, IL RENDIT* mes yeux, etc.

<sup>3</sup> *Résurger*, pour *renaître* ; je *prémature*, pour je hâte ; etc.

<sup>4</sup> En géographie physique, il se trompe lourdement sur la cause des diverses températures des climats ; attribuant tout aux émissions solaires, rien aux différences de rayonnement du calorique terrestre ni à celle des épaisseurs de la croûte du globe. En histoire, crédule adepte, il prêche avec feu toutes les extravagances de Dupuis ; il gobe à merveille les quinze mille ans des zodiaques égyptiens, et, qui plus est, trente siècles de civilisation antérieure.



point encore vulgaires ; le *Voyage en Egypte et en Syrie*, quoique antérieur au désenchantement des prôneurs de Montesquieu, fait déjà bonne justice des maximes exagérées de cet auteur sur l'influence des climats. Les *Ruines*, enfin, ce livre si profondément faux par la théorie qu'il expose, et si déplorable par ses effets sur un public ignorant ou irrésolû, les *Ruines* même pourraient être lues, avec quelque intérêt, d'une tête saine et solide, suffisamment munie de connaissances religieuses pour y voir clair ; et ce n'est point là un écrit précisément méprisable, comme la plupart de ceux auxquels l'associent dans leur pacotille les colporteurs impies et libertins, fléaux terribles de nos campagnes, — funestes agents de la fermentation putride qui, de jour en jour, décompose en France les croyances et les mœurs de la patrie.

Oui, ce livre, — quand on le détache de l'indigne catéchisme qui le termine sous le nom de *Loi naturelle*<sup>1</sup>, — ce livre repose sur une base sérieuse, bien qu'erronée. Il est l'œuvre d'un observateur, quoique d'un observateur superficiel.

Volney, sans contredit, a mieux sondé qu'on ne le faisait avant lui la profondeur des plaies de l'Orient. Mesurant jusqu'où sont descendues les régions où fleurirent les puissants royaumes des premiers âges, il a vu que de tels malheurs avaient une cause religieuse : il ne s'est pas trompé. — Mais là s'est borné son mérite. Il tenait les réalités, il les a prises à rebours ; il a, comme Tertullien le dit si bien du paganisme, *inverti la vérité*.

---

<sup>1</sup> Les catéchismes *philosophiques* de Volney et de Saint-Lambert, bien examinés, ont leur utilité..., comme témoignage du néant du rationalisme pour fonder une morale. Ces deux manuels ne sont ni mal conçus ni mal exécutés : le premier surtout, qui fut sur le point, en 1793, de devenir officiel et d'enseignement obligatoire. Or, il fallait qu'une telle expérience, faite et refaite par deux hommes distingués, vint de nouveau démontrer aux penseurs ce que l'Europe oubliait trop : l'impuissance radicale, pour le genre humain, de ne point s'égarer et s'abrutir, sitôt que, se fiant au seul secours de la raison, quelque instruite et avancée qu'elle paraisse, il ose rejeter le fil de la tradition révélée.

Du reste, la *Loi naturelle* de Volney a ceci de notable, que, voulant, à travers son matérialisme, conserver une sorte de sociabilité, l'auteur y repousse assez vertement les paradoxes de Jean-Jacques sur l'état sauvage. Plus ou moins unis pour nier, les philosophes ne s'accordent jamais quand ils affirment.

Certes, elle est religieuse, en effet, la source des malheurs de l'Asie; et cela de deux manières : naturellement et surnaturellement.

1° Naturellement, d'abord. Non point, ainsi que l'a supposé Volney, par l'influence générale des sanctuaires et des sacerdozes quelconques, mais par la domination et les conséquences d'un système tout spécial, celui de Mahomet : révélation mensongère, qui, se présentant, au début, sous des formes graves, pieuses, *bibliques même*, mais sachant très-bien (au milieu de quelques mortifications orgueilleuses, bonnes pour en imposer aux niais) flatter le fond des passions humaines..., fut le rajeunissement et la simplification du FAUX, revenu à la charge pour détrôner le vrai; insurrection, prétendue sacrée, du corps contre l'âme; renouvellement, opéré au nom du Ciel, du double culte de la *force* et de la *chair*; fanatique et lâche doctrine, à laquelle un pseudo-prophète imprima, du pommeau de son sabre, le funeste sceau de l'immobilité, — et dont le joug abrutissant pèserait aujourd'hui sur l'univers, réduit sans ressource à l'état de mort ou d'agonie du monde musulman actuel, si la religion catholique, travaillant de siècle en siècle, et par toutes les armes, à combattre le principe aveugle et charnel, n'eût pas (en opposant barrière à tous les fatalismes, y compris le fatalisme arabe), protégé les vérités terrestres avec la vérité divine, et sauvé du sommeil et du sabre l'activité libre de l'homme, la civilisation toute entière<sup>1</sup>.

2° Surnaturellement; car, si loin que puissent aller les conséquences d'un dogme stupéfiant et du mauvais régime social qu'il amène, jamais elles n'auraient suffi pour produire l'état présent des régions anathématisées. La seconde et principale cause d'une dévastation si complète, est une cause MIRACULEUSE. Volney lui-même l'a vu; mais, détournant soudain les regards de sa découverte, il s'est mis à chercher ailleurs des explications chimériques, de peur de s'avouer trop bien la nécessité d'embrasser la foi<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir, ci-après, le premier sous-appendice.

<sup>2</sup> L'incrédule, en hibou, *fuit et craint la lumière*,  
*Que ne peu supporter sa débile paupière*;  
ou plutôt, comme dit admirablement David (psaume XXXV, 4): « il ne veut pas comprendre, de peur d'avoir à bien agir. »

Il l'a vu; témoin ce passage, qui rendait superflus les erreurs des vingt-deux chapitres subséquents :

« Ah! malheur à l'homme..., me dis-je; une aveugle fatalité se joue de sa destinée. *Mais non; ce sont les décrets d'une justice céleste qui s'accomplissent. Un Dieu MYSTÉRIEUX exerce ici ses jugements incompréhensibles. Sans doute, il a porté contre cette terre un anathème SECRET* <sup>1</sup>. »

Eh oui, pauvre éloquent rêveur, voilà tout le mot de l'énigme : ANATHÈME.

Seulement, la malédiction jetée n'a rien eu de *secret*, et Dieu ne s'est montré nulle part moins *mystérieux* qu'en ceci. L'annonce en fut aussi patente que l'exécution en est claire : pour s'assurer de toutes deux, il n'est besoin QUE D'OUVRIR LES YEUX, chacun pouvant vérifier celle-ci par un voyage et celle-là par une lecture. Car, ce que la dévastation dont il s'agit, avec ses étranges circonstances, offre d'indubitable et de frappant à qui en observe le tableau..., sa prédiction, avec les mêmes circonstances, ne le présente pas moins, — écrite qu'elle est, pour tous venants, dans des livres dont le texte est notoire, et traduit même, depuis plus de deux mille ans.

En fait,

La Terre sainte est dépeuplée, ravagée, dévastée <sup>2</sup>. Ce qui reste de son antique abondance est comme ces rares olives oubliées, qui peuvent, après la récolte, demeurer au bout de quelques branches <sup>3</sup>.

La Babylonie est une proie livrée au pillage <sup>4</sup>; une terre desséchée <sup>5</sup> où l'on n'habite <sup>6</sup>, où l'on ne passe pour ainsi dire même plus <sup>7</sup>.

Ammon, dont les villes sont incendiées <sup>8</sup>, dont la capitale, Rabbath, brûlée de même <sup>9</sup>, est devenue le gîte des chameaux et des brebis <sup>10</sup>, Ammon a péri comme *peuple*; on ne fait plus mention de lui <sup>11</sup>.

<sup>1</sup> Volney, *les Ruines*, chap. 2.

<sup>2</sup> Isaïe, chap. 1, 7.

<sup>3</sup> *Idem*, XVII, 6.

<sup>4</sup> Jerem., L, 10.

<sup>5</sup> *Id. ibid.*, 38.

<sup>6</sup> *Id. ibid.*, 39.

<sup>7</sup> *Id.* LI, 43.

<sup>8</sup> Jerem. XLIX, 2.

<sup>9</sup> Ames, I, 14.

<sup>10</sup> Ezech. XXV, 4, 5.

<sup>11</sup> Ezech. XXV, 10.

Moab, qui a vu renverser les murs de son Ariel <sup>1</sup>, détruire ses vignobles de Jazer et de Sabama <sup>2</sup>, et dont quelques derniers enfants vivent dispersés au désert comme des tamarins <sup>3</sup>, Moab a cessé d'être une nation <sup>4</sup>. Son territoire, comme celui d'Ammon, n'offre plus que des sables tristement salins, ou des fourrés de secs buissons aigus <sup>5</sup>.

Tyr est tombée, la ville couronnée <sup>6</sup> qui habitait au sein de la mer <sup>7</sup>. Du rocher qui portait ses tours superbes, on a râclé jusques à la poussière <sup>8</sup>. Gaza n'a plus de roi, Asdod et Ascalon plus d'habitants <sup>9</sup>; Haaron est arraché de ses fondements <sup>10</sup>. Sur toute la riche côte de Philistie, on ne voit plus que des huttes de bergers, que des enceintes pour le bétail <sup>11</sup>.

Et l'Idumée, mise à nu <sup>12</sup>, dévastée de race en race <sup>13</sup>; dépouillée de tout, de ce que laisseraient des voleurs même <sup>14</sup>; changée en un désert de perdition <sup>15</sup>, plein de chardons et de rhamnus épineux <sup>16</sup>, que possèdent comme leur domaine l'oiseau *cath* <sup>17</sup> et mille bêtes farouches ou venimeuses, réunies là de toutes parts <sup>18</sup>; l'Idumée est devenue

---

<sup>1</sup> Ar, ou Ariel, capitale des Moabites, est la même ville que Kir-lharéseth ou Kiriath-lharès, la ville de briques.

<sup>2</sup> Isaïe XVI, 8, 10; Jérém. XLVIII, 32.

<sup>3</sup> Jérém. XLVIII, 6.

<sup>4</sup> *Id. ibid.* 42.

<sup>5</sup> Sophon. II, 9.

<sup>6</sup> Isaïe, XXIII, 8.

<sup>7</sup> Ezech. XXVI, 17.

<sup>8</sup> *Idem, ibid.* 4.

<sup>9</sup> Zachar. IX, 5; Amos. I, 3.

<sup>10</sup> Sophon. II, 4.

<sup>11</sup> *Idem, ibid.* 3, 6.

<sup>12</sup> Jérém. *Lament.* IV, 21.

<sup>13</sup> Isaïe. XXXIV, 10.

<sup>14</sup> Jérém. XLIX, 9.

<sup>15</sup> Joël, III, 19.

<sup>16</sup> Isaïe, XXXIV, 13.

<sup>17</sup> *Idem, ibid.* 11.— Les cats ou catts sont venus en effet s'emparer de l'Idumée, et par bandes tellement nombreuses, qu'il suffit, au rapport de Burckhardt, de lancer un bâton dans une de leurs volées, pour abattre deux ou trois de ces oiseaux.

<sup>18</sup> Isaïe, XXXIX, 11 à 16; Malach. I, 3; etc.— Nous avons parlé ailleurs des reptiles dont l'Idumée est pleine; et quant aux bêtes féroces, on sait que, par une idée bizarre, et pour se faire un rempart contre l'incursion arabe, l'empereur Décius y en fit porter d'Afrique, afin d'y en multiplier la race.

le dernier des pays<sup>1</sup>, celui de la perversité<sup>2</sup>. Le niveau de la désolation, l'alignement du néant, s'est pour jamais étendu sur elle<sup>3</sup>.

Faut-il aller, à grande peine et bien loin, chercher d'où sont venus des fléaux si extraordinaires? — Non; le livre sacré qui avait prédit mot pour mot ces déplorables effets, en déclare tout aussi nettement les causes.

Pour la Judée, ce fut l'idolâtrie<sup>4</sup>, l'improbité<sup>5</sup>, l'adultère<sup>6</sup> et toutes les mauvaises pensées<sup>7</sup>. Elle a péri par la folie de ses enfants<sup>8</sup>, doctes et prudents pour le mal, privés d'intelligence pour le bien<sup>9</sup>; ne connaissant, ne comprenant point leur Dieu<sup>10</sup>, tandis que le bœuf même connaît son maître<sup>11</sup>. Si Jérusalem est réduite en un amas de débris, et les bourgades ses filles, en ruines où personne n'habite<sup>12</sup>; si les Juifs vivent dispersés chez des nations dont ils ignoraient autrefois l'existence<sup>13</sup>: c'est que ces favoris du Très-Haut<sup>14</sup>, enrichis et comme engraisés par leur habile injustice<sup>15</sup>, avaient nié l'Éternel, et prétendu que ses envoyés prophétisaient en l'air<sup>16</sup>. C'est que, frappés, ils ne s'étaient pas repentis; c'est que, déjà brisés sous la main de Dieu, ils avaient refusé d'accepter la leçon et le châtiment<sup>17</sup>; se plaisant à *endurcir leurs fronts*, au lieu de retourner au Seigneur<sup>18</sup>. Mais, pitoyables sages, faux dépositaires de la loi<sup>19</sup>, en vain, tandis qu'ils avaient si grand besoin de

---

<sup>1</sup> Abdias, 2.

<sup>2</sup> Malach. I, 4.

<sup>3</sup> Isaïe, XXXIV, 11. — Les couches profondes de sable qui envahissent l'Idumée, étendent, littéralement, sur ses ruines *le niveau de la mort*.

<sup>4</sup> *Idem*, II, 28.

<sup>5</sup> Isaïe, I, 23; XXIV, 20; Jérém. XIII, 22.

<sup>6</sup> Jérém. V, 8.

<sup>7</sup> *Id.* IV, 4.

<sup>8</sup> *Idem, ibid.* 22.

<sup>9</sup> *Id. ibid. ibid.*

<sup>10</sup> Isaïe, chap. I, 3.

<sup>11</sup> *Id. ibid. ibid.*

<sup>12</sup> Jérém. IX, 11.

<sup>13</sup> *Id. ibid.* 16.

<sup>14</sup> *Idem*, XI, 13.

<sup>15</sup> *Id.* V, 26, 27, 28.

<sup>16</sup> *Id. ibid.* 12, 13.

<sup>17</sup> *Idem*, II, 28, 30; V, 3.

<sup>18</sup> *Idem*, V, 3.

<sup>19</sup> *Idem*, VIII, 8.

faire pénitence<sup>1</sup>, endormaient-ils dans une paix trompeuse leur conscience et celle d'autrui<sup>2</sup> : leur péché s'écrivait ineffaçable, avec un stylet de fer, avec une pointe de diamant<sup>3</sup>, tel qu'il était gravé dans leur cœur et sur leurs sacrilèges autels<sup>4</sup> ; leur formidable Protecteur tenait le compte des abus de ses grâces. — Lui, qui jadis, à l'aspect général des abominations païennes, avait dit au peuple de son choix « c'est ici mon rafraîchissement et mon repos, » consolez-moi dans ma lassitude<sup>5</sup>, » il lui fallut donner à sa colère ce tout autre *soulagement* dont l'épouvantable peinture, tracée d'avance par Isaïe, par Jérémie, par Ezéchiel, aurait dû faire reculer la plus odieuse scélératesse. « Je prendrai donc ma *consolation*, » avait dit le Seigneur dieu des armées, « dans la perte de » mes adversaires, et du moins je serai vengé de mes ennemis<sup>6</sup>. Je » nourrirai les habitants de Jérusalem de la chair de leurs fils et de » leurs filles, et chez eux l'ami se repaîtra du corps de son ami<sup>7</sup>. » Quand je les aurai livrés au feu comme un fagot de sarment, » quand j'aurai dévasté et rendu désert leur pays, ON SAURA QUE » JE SUIS JÉHOVA<sup>8</sup>. »

*On le sait*, à présent. Quelque chose que l'on en pense, — soumis ou insoumis aux lois d'en haut, — il n'y a plus moyen de l'ignorer<sup>9</sup>.

Pour la Chaldée, cette terre d'idoles, qui se glorifiait dans ses

---

<sup>1</sup> *Idem, ibid.* 6.

<sup>2</sup> *Id. ibid.* 11.

<sup>3</sup> *Idem, XVII, 1, 2.*

<sup>4</sup> *Id. ibid. ibid.*

<sup>5</sup> Isaïe, XXVIII, 12.

<sup>6</sup> *Idem, I, 24.*

<sup>7</sup> Jérém. XIX, 9.

<sup>8</sup> Ezéch. XVI, 6, 7, 8.

<sup>9</sup> Cette pensée, cette annonce, qui fait frissonner dans sa simplicité terrible, les livres saints la répétaient et ne cessaient de l'inculquer. « Ainsi, le Seigneur l'article au sujet de ses jugements sur Moab (Ezech. XXV, 11). Ainsi il dit ailleurs des Philistins : « Ils ont assouvi leur haine contre » Israël, ils apprendront par ma vengeance que je suis Jéhova (l'Éternel). » (Jérém. XXV, 13, 17.) Ainsi il dit aux Edomites : « Parce que vous avez été » constamment ennemis d'Israël, malgré votre parenté avec lui, et que » vous vous êtes réjouis de sa ruine, je réduirai les montagnes de Séhir » en solitudes perpétuelles, et vous saurez que je suis le dieu Jéhova. » (*Idem, XXXV, 5 à 15.*)

monstres<sup>1</sup>, les motifs de malédiction étaient son paganisme délirant, son antagonisme direct contre les vérités divines; l'égorge-ment des enfants de la cité sainte<sup>2</sup>, le renversement du temple, et la profanation des vases sacrés du culte du Seigneur<sup>3</sup>.

Pour les Moabites et les Ammonites, c'était leur férocité d'abord, les premiers ayant, par exemple, brûlé jusqu'aux os le roi d'Edom<sup>4</sup>, et les seconds éventré les femmes enceintes de Galaad<sup>5</sup>; puis, pour les uns et pour les autres, leur indigne satisfaction lors des désastres de Jérusalem<sup>6</sup>, leur sarcastique insolence à l'égard d'Israël malheureux<sup>7</sup>.

Pour Tyr, cet orgueil, comparable à l'immense orgueil de Moab<sup>8</sup>, qui lui faisait voir en elle-même la perfection<sup>9</sup>; cette basse jalousie, ensuite, qui l'avait portée à se réjouir, à se croire agrandie, des infortunes de la ville de Dieu<sup>10</sup>. Pour les Philistins, leur antique haine contre Juda, le bonheur qu'ils avaient goûté à la bien assouvir<sup>11</sup>, et la trahison par laquelle ils avaient livré des Israélites fugitifs à l'Iduméen, leur plus implacable ennemi<sup>12</sup>.

Pour Edom, enfin, sa lâche et fratricide alliance avec les adversaires de Jacob; sa longue hostilité, sans motifs, contre des tribus ses parentes<sup>13</sup>. Qu'ajouter? ses risées, sa cruauté même, à l'époque de leur chute<sup>14</sup>, où c'était lui qui excitait les vainqueurs à ne pas laisser subsister trace des murailles de Sion<sup>15</sup>.

Avec cela, pour Tyr et pour Edom ensemble, — nations *progressistes* alors, fières de leur civilisation avancée, commerçantes,

---

<sup>1</sup> Jérém. L, 38.

<sup>2</sup> *Idem*, LI, 49.

<sup>3</sup> Daniel, V, 23.

<sup>4</sup> Amos, II, 1.

<sup>5</sup> *Idem*, I, 13.

<sup>6</sup> Ezéch. XXV, 8.

<sup>7</sup> Jérém. XLVIII, 26, 27. Ezéch. XXV, 3, 6, 8; Sophon. II, 8.

<sup>8</sup> Isaïe, XVI, 6; Jérém. XV, 29; XLVIII, 42.

<sup>9</sup> Ezéch. XXVII, 3.

<sup>10</sup> *Idem*, XXVI, 2.

<sup>11</sup> *Idem*, XXV, 15.

<sup>12</sup> Amos, I, 6.

<sup>13</sup> Ezéch. XXXV, 5, 6,

<sup>14</sup> Abdias, 10, 11, 12. *Thren.* IV, 21, 22.

<sup>15</sup> Psaume CXXXVI, 7.

industrielles, « et de qui les marchands étaient des princes <sup>1</sup>, » — la coupable erreur qui, présentant à leurs yeux l'opulence comme le but social, faisait croire à leurs citoyens, comme à nos optimistes modernes, que, par le développement des arts, ils atteignaient la haute philosophie et dépassaient le peuple de Dieu..., lorsque le soir, par un ciel bleu, dans une égoïste nonchalance, vêtus de pourpre et d'hyacinthe <sup>2</sup>, chargés de broderies <sup>3</sup>, enivrés de parfums <sup>4</sup>, ils écoutaient l'harmonie des voix modulées et des cithares <sup>5</sup>, mollement assis au pied de leurs belles statues <sup>6</sup> ou couchés dans leurs navires aux banes d'ivoire <sup>7</sup>.

Car, amateurs si curieux des nouvelles inventions humaines, docteurs si fiers de leur savoir et de l'avenir fabuleux de l'intelligence terrestre <sup>8</sup>, ces fabricants et ces facteurs, arbitres des échanges des deux mers, ces orgueilleux négociants de Théma et de Sidon <sup>9</sup>, n'avaient point trouvé les sentiers de la véritable sagesse <sup>10</sup>; ne les ayant jamais demandés au Seigneur, qui seul la possède et la donne <sup>11</sup>, qui en fait le modeste partage de ses bien-aimés d'Israël <sup>12</sup>.

Voilà ce qui était dit, écrit, publié dès l'antiquité, connu long-

---

<sup>1</sup> Isaïe, XXVIII, 8.

<sup>2</sup> Ezéch. XXVII, 16, 24.

<sup>3</sup> *Id. ibid.* 24.

<sup>4</sup> *Id. ibid.* 22.

<sup>5</sup> *Idem*, XXVI, 13.

<sup>6</sup> *Id. ibid.* 11.

<sup>7</sup> *Id.* XXVII, 6.

<sup>8</sup> Baruc, III, 23.

<sup>9</sup> Baruc, III, 22, 23. — Le texte dit de Théma (en Idumée) et de Merra ou Maarra (l'une des villes de Canaan sur la côte sidonienne).

<sup>10</sup> Baruc, III, 20, 21, 27.

<sup>11</sup> *Id. ibid.* 27, 29, 32, 37.

<sup>12</sup> *Id. ibid.* 37. — « Avez-vous lu Baruc? » demandait un jour à tous venants le bon La Fontaine, saisi d'une admiration subite pour ce prophète. La naïveté du *fablier* n'empêchait pas sa question d'avoir du sens; elle serait bonne à renouveler. Aux nombreuses dupes des idées de Condorcet, de Saint-Simon, de Fourier, de quiconque rêve pour l'Humanité des Eldorados futurs, — aux gens assez simples pour croire qu'il y a *quelque chose de nouveau sous le soleil*, et que les disciples du *Dieu vivant* n'ont pas aperçu tout l'essentiel, ne tiennent pas le dernier mot de la philosophie de ce monde, — on pourrait très à propos dire encore : « Avez-vous lu Baruc? »



temps avant l'époque des événements. Leur arrivée se trouvait ainsi expliquée, aussi bien que prédite<sup>1</sup>.

Et l'exécution de ces arrêts célestes est d'autant plus remarquable qu'elle s'est fait plus longtemps attendre ; car le spectacle de sa plénitude a été réservé pour notre âge, si difficile en fait de preuves : les premiers siècles de l'ère chrétienne n'ont point obtenu cette satisfaction d'esprit, et il a bien fallu que les Pères de l'Eglise se résignassent à s'en passer. Non seulement, alors, un grand nombre de prédictions bibliques restaient inaccomplies, puisque les Ammonites, par exemple, continuaient à subsister avec leurs villes<sup>2</sup>, ou que les murs de Babylone restaient debout..., au moins comme enceinte d'un parc immense et magnifique, pour le gibier réservé aux plaisirs des monarques d'Orient<sup>3</sup> ; mais plusieurs d'entre elles devaient sembler arguées de fausseté, puisque, portant sur des faits prophétisés comme définitifs, elles avaient, après un commencement de réalisation, paru cesser devant les efforts de l'homme, tout fier d'avoir ainsi pu, à ce qu'il croyait, démentir la menace divine. Telle on pouvait citer, entre autres, la renaissance de l'Idumée, région dont les cités s'étaient relevées en dépit des livres saints, qui lui présageaient, au lieu de calamités passagères, une désolation perpétuelle.

Cette résistance aux décrets d'en-haut a eu son terme ; elle était, du reste, racontée d'avance. *On rebâtira*, avait précisément dit le Seigneur, *mais moi je détruirai*<sup>4</sup>. Maintenant, toutes ses menaces

---

<sup>1</sup> Nous avons abrégé cette revue des *faits* et des *causes*. On aurait pu, par exemple, y comprendre l'Egypte, qui n'a plus, depuis vingt-quatre siècles, de princes tirés de son sein, et qui ne formera plus jamais d'empire propre, ayant sa langue et ses mœurs nationales, parce que, si fière jadis de ses dieux et de ses rois autochtones, elle opprimait Juda (Joël, III, 19), ou bien ne lui offrait, en le protégeant par intervalles, qu'un vain appui, trompeur comme le roseau, qui se rompt dans la main et qui la blesse. (Isaïe, XXXVI, 6.)

<sup>2</sup> On est sûr que jusqu'au siècle de Trajan, pour le moins, Rabbath subsistait florissante, et que ses habitants conservaient leur nom d'Ammonites.

<sup>3</sup> Sous saint Jérôme, vers l'an 400, tel était encore l'état des choses.

<sup>4</sup> Malach. I, 4. — L'exemple le plus mémorable en avait été dans l'impuissance des efforts de Julien l'apostat pour reconstruire le temple de Jérusalem ; mais ici la répulsion divine avait été évidente, aperçue des païens même (voir Ammien Marcellin). Dans les autres cas, elle s'est

ont leur plein effet : il est aisé d'en vérifier l'accomplissement, dans la nature ou dans l'histoire <sup>1</sup>. Eh comment les choses fussent-elles arrivées d'une autre manière ! « Peut-on s'opposer aux desseins de Jéhova, dieu des armées, ou détourner son bras étendu <sup>2</sup> ? Il en adviendra toujours *selon sa pensée et comme il l'aura résolu* <sup>3</sup>. » Or, quelle avait été au sujet des pays par lui maudits, sa *pensée*, sa *résolution* ? Lisons. « Ils resteront à jamais déserts, méprisés et désolés, J'EN JURE PAR MOI-MÊME <sup>4</sup>. » — Qu'on aille voir et mesurer, si l'on en doute, les résultats d'un serment pareil... Littéralement, physiquement, comme l'avait annoncé Isaïe <sup>5</sup>, « l'imprécation du jugement divin *a dévoré la terre*. <sup>6</sup> »

---

montrée moins éclatante et moins prompte, quoique non moins victorieuse.

<sup>1</sup> Les seules qui fassent exception désormais, sont celles qui ne pouvaient se réaliser jusqu'ici, n'ayant trait qu'aux derniers âges du monde et aux luttes finales de l'Eglise; telles, par exemple, que les énigmatiques annonces jetées sur Gog et Magog. — Et, pour le dire en passant, il est bien étrange qu'à ce sujet plusieurs commentateurs se soient fatigués, en torturant les faits, à chercher dans le passé un sens à des paroles qui, de toute évidence, d'après le rapprochement d'Ezéchiel et de l'Apocalypse, ne sauraient concerner que l'avenir. Que saint Jérôme, cependant, ait cru reconnaître Gog dans le peuple goth, on peut le lui passer encore : il ignorait l'issue de l'invasion des Barbares, et d'ailleurs ceux-là sortaient au moins du nord; mais comment excuser Dom Calmet et consorts d'y avoir vu Cambyse ou Mahomet, fléaux venus de l'est ou du midi ! Leur faute, à tous, est de s'être pressés; pourquoi vouloir interpréter une prophétie avant que soit arrivée l'heure de la comprendre ?

Moins embarrassés qu'eux, parce que l'horizon du futur se dessine à mesure qu'on en approche, nous touchons peut-être à l'époque où deviendront possibles de plus saines conjectures. Si l'on examinait quelle puissance, opprimant les âmes sous le joug d'un absolutisme transformé en pontificat, paraît destinée plus que d'autres à tyranniser les saints du Seigneur, et possède la chance de grouper à la longue autour d'elle tous les éléments anti-chrétiens, le voile resterait-il bien épais ? Couvrirait-il beaucoup le nom du colossal empire gouverné par ce maître des régions de l'Aquilon, par ce mystérieux personnage de Gog, *qui sera*, nous dit formellement l'Écriture, *le prince de Ross et de Mosk* ! — Mais brisons là-dessus. A chaque jour suffit sa peine, et c'est assez de nos devoirs présents pour occuper notre étude entière.

<sup>2</sup> Isaïe, XIV, 27.

<sup>3</sup> *Idem*, *ibid.* 24.

<sup>4</sup> Jérémie, XLIX, 13.

<sup>5</sup> Isaïe, XXIV, 6.

<sup>6</sup> *Maledictio voravit terram*, dit la Vulgate; mais le mot hébreu אָלָהּ, rendu ici par *maledictio*, signifie, à proprement parler, *serment*, tout ce

Personne n'en fut témoin mieux informé, ni peintre plus fidèle que Volney. Spectateur des réalités, profondément ému de leur sinistre grandeur, quelle sorte de vague et de mystère, répéterions-nous, a-t-il voulu apercevoir, dans une série de menaces si formelles et de malédictions si expressément écrites depuis des milliers d'années! En tout cas, une solution du problème des *faits orientaux*, aussi frappante de simplicité et de clarté que l'est la solution biblique, eût mérité au moins qu'il la mentionnât avec quelque détail, avant de proposer ses propres idées; car, si Chassebœuf, d'après ses tendances et ses préjugés, devait être peu disposé à la goûter, il pouvait tout au moins la lire.

Mais la Bible à l'Orgueil est un livre fermé,

et quiconque apporte le projet d'en supprimer certaines vérités, importunes pour sa conscience, NE LES Y TROUVE EFFECTIVEMENT PAS, quand elles y crèveraient les yeux. Ainsi, dans leur aveuglement, les Juifs y font abstraction de tous les passages qui les forceraient à reconnaître Jésus pour messie; ainsi, les protestants ont l'art de sauter, on ne sait comment, les pages criantes, accablantes, où se trouvent établies contre eux la présence réelle eucharistique, la perpétuelle autorité de l'Eglise, la primauté de la chaire de Pierre, l'efficacité des bonnes œuvres, la supériorité du célibat, etc. Ainsi, enfin, les rationalistes, privés absolument de foi, n'y savent rien découvrir du tout. Ayant des écailles sur les yeux, ils lisent l'Écriture sainte comme lirait un homme qui dort, et que le son de sa propre voix ne réveille pas; leur berluë dure d'un bout à l'autre, elle ne peut trouver d'égalé que dans leur grotesque assurance. Remplis d'eux-mêmes, les pauvres gens ressemblent à des enfants qui, devenus possesseurs d'une missive diplomatique chiffrée en lettres, prétendraient en saisir couramment le sens, lorsqu'ils n'en ont pas seulement deviné l'alphabet.

Et rien de plus simple, après tout, qu'une si honteuse impuissance chez les adorateurs de la Raison. Ce n'est pas à l'aide d'une chandelle que l'on peut découvrir le soleil; on ne le voit que par les

---

qui se jure, même une alliance (voir Genèse, XXVI, 28). Ce n'est que par acception secondaire qu'on s'en est servi pour imprécation ou exécration (*e.v-secratio*), répulsion accompagnée de serment.

rayons que cet astre lance lui-même : l'intelligence du livre de Dieu est une faveur qui vient de Dieu. Aussi, ses serviteurs, à l'exemple du roi-prophète, la sollicitent d'en haut chaque jour <sup>1</sup>, et, pour eux, elle est le prix des actes d'une humble croyance <sup>2</sup>. Au reste, cela même encore, la Bible le dit en propres termes : « Les secrets du Seigneur appartiennent à ceux qui le craignent, et c'est à eux qu'il dévoile son alliance <sup>3</sup>. »

Un vague instinct de ce phénomène pénètre au fond du cœur des incrédules, et contribue à les faire hésiter et chanceler, pour peu qu'un vrai croyant les pousse : Volney ne fut jamais solide en face des chrétiens, même hétérodoxes. Aux Etats-Unis, quoiqu'il n'eût affaire qu'à un déclamateur quakre, il fut très-loin de briller dans sa querelle contre Priestley, et l'on demeure surpris de l'insigne pâleur de sa réponse. S'il put lever la tête en France, c'est qu'à son époque les catholiques instruits, momentanément opprésés par une atmosphère de pestilence, n'avaient pas repris la bonne coutume de parler haut. Mais les fluctuations et les reculs qu'épargnait à Chassebœuf l'attitude trop peu militante du Catholicisme de son temps, il les rencontrait d'une autre manière : l'apparition d'une maladie ou d'un péril les lui faisait subir ; et, à défaut d'arguments en forme, c'en était un grand, pour l'ébranler, que la pensée de la mort. Être impie n'empêche pas d'être poltron : bien au contraire ; car si les impies réfléchissent encore, et ne se sont pas, à force d'orgueil ou d'abrutissement, procuré une torpeur factice, ils éprouvent de perpétuels retours de malaise. Après n'avoir assis la morale que sur des principes physiques <sup>4</sup>, et placé la *propreté* au niveau de la justice ou de la continence <sup>5</sup>, ils ne savent plus, en songeant

---

<sup>1</sup> « Dessillez mes yeux, Seigneur, et je pourrai considérer les merveilles de votre loi (Ps. CXVIII, 18). Je suis votre serviteur, donnez-moi l'intelligence, la compréhension de vos témoignages (*Ibid.* 125). »

<sup>2</sup> *Credo ut intelligam* (saint Augustin) ; « je crois, afin de pouvoir comprendre. » Et David avait déjà dit : « Enseignez-moi, Seigneur, la bonne doctrine, la vraie science, parce que j'ai cru à vos commandements. » (Ps. CXVIII, 66.)

<sup>3</sup> Psaume XXIV, 14 (en traduisant d'après l'hébreu, c'est-à-dire en mettant *secretum Domini* au lieu de *firmamentum Dominus*.)

<sup>4</sup> Le traité de Volney sur la *loi naturelle* est intitulé *Principes physiques de la morale*.

<sup>5</sup> Volney, *Loi naturelle*, chap. 9.

que leur corps va disparaître, si ce corps est bien tout leur *moi*. Plus effrayés qu'ils ne l'avouent de la possibilité menaçante de l'être, ils saisiraient volontiers le *néant*; mais, suivant une expression célèbre, ils sentent bien que « ce misérable partage ne leur est pas assuré. » Alors, ils se trouvent reportés vers la religion naturelle, de qui bientôt l'insuffisance, d'accord avec toutes les traditions, les renvoie par mille arguments, à la religion révélée. Mais celle-ci, ils la redoutent, ils la fuient, ils regimbent contre elle; ils cherchent même à se persuader qu'elle est injuste, cruelle, odieuse, et que la vertu, comme la raison, en exige le rejet<sup>1</sup>. Seulement, en dépit de leur esprit, la conscience les avertit qu'ils se trompent, et que leur thèse est pleine d'illusions. Ils ont beau faire : à l'égard du christianisme, ils ne sauraient aller au-delà du doute; la *certitude négative* leur manque, — elle leur manquera toujours. — Aussi, le repos qu'ils poursuivent, ils ne parviennent pas à l'atteindre; et l'angoisse reste au fond de leur âme, soit comme avertissement du péril, soit déjà comme premier supplice, en attendant le jour où leur incrédulité sera jugée. Ainsi s'accomplit en eux la terrible parole d'Isaïe : « Au soir ils étaient dans le trouble, au lever de l'aurore ils périrent; tel est le partage de ceux qui travaillent à la ruine d'Israël<sup>2</sup>. »

---

#### PREMIER SOUS-APPENDICE.

*Sur l'état où serait aujourd'hui le monde sans l'existence du Catholicisme.*

Page 144.

On s'aperçoit assez généralement du défaut capital que renfermait l'essence même de l'islamisme, et des effets mortellement délétères qu'il devait produire au bout d'un certain temps.

On ne disconvient pas (tout en y songeant trop peu) que ces effets,

---

<sup>1</sup> Sur l'incompréhension qui fait croire à un excès dans les sévérités divines, voir, ci-après, le second sous-appendice.

<sup>2</sup> Isaïe, XVII, 14.

puisqu'ils sont logiques et de conséquence rigoureuse, auraient atteint, et sans remède, la terre entière, si la terre entière fût devenue musulmane.

Eh bien, la guerre sacrée, la guerre de conquête religieuse, l'apostolat par la voie du sabre, n'étant pas de simple *conseil*, mais de *précepte* coranique, il fallait que ce malheur universel arrivât; il fallait que toutes les nations du globe reconnussent tôt ou tard, pour suprême organe des volontés du Ciel, le voluptueux épileptique de la Mecque<sup>1</sup>, et qu'ainsi le génie humain, frappé d'une lente mais incurable maladie, devint par degrés immobile et ténébreux, comme la *Pierre noire* de la Caaba.

Il le fallait, disons-nous, à moins d'une force externe, **MORALEMENT** et **MATÉRIELLEMENT** victorieuse, qui arrêta le Mahométisme et qui circoncrivit ce fléau dans une sphère où il vivrait et mourrait; car lui, par le fond de sa nature, il ne pouvait s'imposer des bornes, ni cesser spontanément de s'étendre.

Or, cette force externe si nécessaire, force colossale sans laquelle c'en était fait de l'avenir de l'Humanité, où la trouver, pendant les onze siècles que l'Islamisme fut à craindre<sup>2</sup>?

Serait-ce la Philosophie, par aventure, qui aurait pu grouper, au besoin, des masses suffisantes pour arrêter un pareil torrent!

Mais à quelle tyrannie, tant soit peu vigoureuse, les philosophes se sont-ils jamais opposés? Déclamateurs et *poules mouillées*, ils ont

---

<sup>1</sup> Parmi les novateurs, prétendus impartiaux, qui font consister leur sagesse à placer sur la même ligne le faux et le vrai, en ne souffrant pas que l'on mette la moindre différence entre les apôtres du Mal et ceux du Bien, quelques-uns, a présent, imaginent d'ôter à Mahomet sa couleur sensuelle, et de transformer ce lascif personnage non-seulement en prêcheur de pureté, mais en homme pur. C'est aller plus loin que les disciples du père Enfantin, lesquels, en glorifiant Mahomet comme un de leurs saints, ne niaient pas que ce ne fût à titre de restaurateur des passions et des jouissances charnelles. Faire de lui un être chaste, rien de plus neuf, à coup sûr; c'est dommage que pour trouver le neuf, il ait fallu tomber dans l'absurde. Ne sait-on pas qu'une fois veuf de Cadidja, qui savait le tenir en bride, et sous laquelle, comme un petit garçon, il n'osait pas être infidèle, le *pieux* législateur, après avoir posé dans son code qu'il ne serait permis d'épouser que quatre femmes, en prit lui-même douze ou quinze! Espère-t-on faire oublier que, non content d'un pareil gynécée, il s'en allait en outre à la maraude? Une fois, s'étant laissé surprendre par l'aurore lorsqu'il s'échappait des tentes de l'un de ses compagnons d'armes, mal faillit à lui en prendre; car l'époux trompé était Omar, rude néophyte, dont la foi dans les révélations de l'ange Gébrail n'était pas très-solide encore, et qui fut sur le point, ce jour-là, de couper les oreilles au Prophète.

<sup>2</sup> D'environ l'an 630 à l'an 1750 à peu près.

souvent crié de loin contre le Despotisme : de près il l'ont toujours laissé agir, — quand ils ne s'en sont pas faits les adulateurs, voire les ministres. — Durant les âges de leur crédit chez les Grecs et les Romains, avaient-ils diminué ou contesté quelque chose de l'extravagante omnipotence des monstres couronnés ? Avaient-ils essayé seulement d'amoindrir les horreurs de l'amphithéâtre, et d'arracher parfois un homme à la dent des tigres de César ? Depuis trois mille ans, à la Chine, où leur rôle est si grand, où leur attitude est si fière, ont-ils, le moins du monde, combattu le capricieux absolutisme assis sur tous les échelons du pouvoir, et fait rougir le plus mince mandarin d'infliger arbitrairement la cange, la bastonnade ou la cage.. ? Mais la France, au siècle dernier, les a vus encore, troupe avilie, lécher à l'envi les pieds de l'abominable Catherine II <sup>1</sup>. — Ah ! nullité que leur courage, et dérision que leur indépendance ! L'aspect d'une verge suffit pour faire avorter la vérité sur leurs lèvres, celui d'un knout les mettrait tous en fuite. — Est-on capable d'organiser avec succès, chez des centaines de milliers d'hommes, la résistance aux volontés du Mal, quand on la pratique si peu soi-même ! Comment seraient-ils gens à former et à diriger, non plus des intrigues, mais des croisades, ceux qui tremblent devant la menace, devant l'ombre la moins sérieuse du martyr !

Il n'y avait d'espoir de refuge que sous les bannières chrétiennes.

Et parmi elles, quel autre point de ralliement trouver, que le drapeau du christianisme intégral ou romain ? Faibles à raison de leur essence, les sectes n'évitent jamais longtemps de céder à la tyrannie le terrain que l'Orthodoxie lui refuse <sup>2</sup>. Quand l'Islamisme apparut en armes, les futurs schismatiques se montrèrent mous et plièrent ; les hérétiques d'Orient, plus avancés en défection, trahirent ; ils passèrent à l'ennemi. Autant en auraient fait, dans l'occasion, les Albigeois ou les Hussites.—Et plus tard, est-ce donc les Protestants, malgré toutes leurs phrases, qui eussent efficacement et avec constance repoussé le principe musulman, c'est-à-dire, précisément l'union de leurs quatre chères doctrines ! — c'est-à-dire le principe ICONOCLASTE, eux, briseurs

---

<sup>1</sup> A peine y a-t-il moyen d'en excepter Chassebœuf lui-même, malgré le renvoi solennel de sa médaille russe. Au sujet de ce fameux renvoi, dont ne pouvait plus se dispenser sans péril un publiciste aussi en vue que l'était Volney sur la scène révolutionnaire, il est instructif de lire la piquante réponse du baron de Grimm, alors agent de Catherine II.

<sup>2</sup> Se rappeler, par exemple, les honteuses complaisances des docteurs *réformés* pour Philippe le bigame ou pour Henri le coupe-têtes. L'Hérésie a grand soin de sa peau ; ce n'est pas elle qui produira jamais des Ambroise ou des Népo-inucène.

d'images et destructeurs acharnés des chefs-d'œuvre de l'art chrétien ! — le principe CHARNEL , eux , proscription du célibat , restaurateurs du divorce , et parjures épouseurs de religieuses défroquées ! — le principe FATALISTE , eux , prêcheurs du *serf-arbitre* et de la prédestination sans mélange ! — le principe SERVILE enfin , eux qui , ne reconnaissant plus au bon plaisir du prince aucune limite (pas même celle de ses engagements conjugaux), et se forgeant ainsi des *califes* de nouvelle sorte , avaient , par une profanation suprême , transféré sur la tête des rois et des reines de la terre le souverain pontificat !

Courageux ou non de leur personne , ce n'était point de pareils combattants qui pouvaient s'opposer au progrès des impures erreurs de l'Asie , déguisées par Mahomet sous certaines voiles pieux , et servies avec ardeur par le bras de champions innombrables. Au Catholicisme seul appartenait de tenir tête à la Brutalité despotique et charnelle , tout-à-coup reparue en armes , forte , séduisante , rajeunie , victorieuse du Bas-Empire ; offrant aux hommes la terreur en même temps que le plaisir ; entourée même , pour un moment , de quelque prestige de science. Et seul aussi , la regardant en face , sans s'y tromper , sans pactiser , le Catholicisme s'en est montré l'énergique et perpétuel antagoniste.

C'est lui qui , se portant à sa rencontre dans les champs de la Touraine et du Languedoc , l'a empêchée , par l'épée de Charles Martel , d'entamer la France et le Nord. C'est lui qui , du fond des rochers asturiens , l'a chassée pied à pied des Espagnes ; lui qui , la refoulant de la Sardaigne et de la Sicile , — de l'Italie même , où la recevait en complice l'infâme Frédéric II , — l'alla poursuivre jusqu'en Afrique et en Syrie ; lui , qui la tint en échec par Rhodes et Malte ; lui qui coula ses vaisseaux à Lépante ; lui qui défendit en héros le boulevard de la Hongrie , sans cesse attaqué par elle. Et quand , cette barrière , un jour forcée , laissant à découvert le cœur de l'Allemagne , trois cent mille barbares pénétrèrent jusque sous les remparts de Vienne.., c'est encore le catholique dévouement des Polonais qui , sur les instances d'un pape , vint se jeter à la traverse , et sauver l'Empire et l'Europe.

Oui , sans le christianisme romain , — unique doctrine dont les disciples ne lâchent pied sur aucun terrain , — le monde entier , effrayé par les armes et fasciné par les voluptés , aurait subi le joug de la Mecque. Et , par conséquent , aujourd'hui , ruiné (comme le sont tôt ou tard les pays musulmans) par l'abandon de la culture , par le brigandage , la paresse , la peste , par l'amollissement qui suit les harems et par les horreurs de Sodôme , il offrirait partout le spectacle qu'offrit l'Orient à Volney : celui d'un corps fétide , à respiration déjà froide ,



usé de crampes, étendu sans mouvement et sans voix; cet aspect de cadavre anticipé que présente à l'horreur et à la pitié des passants un débauché mourant du choléra.

Et nul remède quelconque.

L'Orient se relève, prétend-on (mieux vaudrait dire qu'il se transforme); il commence à se ranimer depuis les efforts du pacha d'Égypte et ceux du sultan qui a donné la charte de Gul-Hané. — Soit; mais supposé qu'en effet la tentative réussisse, est-ce autour d'eux que Mahmoud et Méhémet-Ali ont pris l'idée de leur double réforme? Il a fallu que le souffle de vie qu'on tâche de rendre au moribond, lui vint d'une atmosphère échauffée par les rayons du soleil chrétien. Or, ce souffle, si précieux, unique et douteuse espérance des contrées musulmanes, l'Occident le leur eût-il pu fournir, si, lui-même avait été jadis englobé dans leurs destinées, et qu'il se trouvât maintenant glacé comme elles! Il n'y a pas jusqu'à l'Amérique qui ne ferait défaut, comme ressource, pour rallumer dans l'ancien hémisphère la flamme intellectuelle et morale; car l'Amérique, qui ne la tient que de nous, n'en aurait pas reçu, n'en posséderait pas le flambeau. Ce nouveau monde, en effet, qui partage nos mœurs et notre savoir, l'Europe n'aurait pu les lui porter autrefois, si, réduite, par la perte de ses hautes, intelligentes et généreuses croyances, à être vaincue par les Arabes ou par les Turcs, elle fût restée pliée sans ressort sous le poids du cimenterre et du Coran.

A ce que le Catholicisme ne cessât point d'enseigner et de primer chez elle, il y allait donc de tous les droits, de toutes les lumières, de toutes les forces morales, de tout cet ensemble de choses qu'exprime le mot de CIVILISATION. Sans lui, sujets tremblants et misérables, professeurs ignares dans une mékémèh, ou derviches abrutis pirouettant sans fin dans une mosquée, tant d'écrivains qui le combattent, qui le défigurent, qui l'injurient, n'auraient pas aujourd'hui l'honneur d'être philosophes tels quels; car (les aveugles et les ingrats qu'ils sont!) ils lui doivent leur liberté, leur dignité d'hommes, et *cette vie même de la pensée* dont ils font usage contre lui<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> « Eh bien, dira l'esprit de chicane, les papes ont eu raison pendant mille ans, soit; mais pendant mille ans par hasard, car ils n'en savaient pas si long. »

— Cette sottise plaisanterie n'a qu'une pointe émoussée : les papes ont constamment embrassé de magnifiques ensembles, et su pourvoir aux grands besoins futurs. Non que, doués d'une faculté miraculeuse (au sens propre du mot), ils aient lu distinctement dans l'avenir: ils le comprenaient en gros et par sentiment, à la façon des hommes supérieurs; ainsi le voulait la Providence. La Papauté, qu'elle y vît clair ou non, a toujours eu les instincts grandioses, comme l'Hérésie

SECOND SOUS-APPENDICE.

*Sur la grandeur des sévérités divines en Orient.*

Page 153.

Au lieu de pénétrer d'une crainte salutaire la bande philosophique, peut-être l'appendice qu'on vient de lire fournira-t-il nouvelle matière à ses invectives ; car les effroyables tableaux dont il est rempli sont tout justement un scandale pour quiconque a l'esprit encore voltairien. Ils nous faisaient murmurer souvent, — nous, hélas, qui tenons la plume, — ils nous inspiraient le langage de l'horreur et de la révolte., à l'époque où livrés à nos passions, soit d'orgueil, soit d'ignominie, nous voulions tout ramener à nos vues bornées, mesurant les pensées de Dieu sur la chétive échelle des nôtres.

Mais quand de pareils résultats de l'antique irrégion, tout gigantesques qu'ils paraissent, se trouvent être irréfragables, — se trouvent coïncider si parfaitement avec leur prédiction, plus que doublement millénaire, — il y a lieu d'y regarder à deux fois avant de se permettre le blasphème. On ne décide pas à la légère sur les conséquences de faits d'un tel ordre ; en parler étourdiment, c'est jouer avec la poudre.

Or, faut-il aux penseurs un bien long, un bien difficile examen, pour découvrir que dans ceci tout est figuratif ? Déjà (pages 140, 141) nous l'avons fait sentir pour Babylone. Pour Edom, l'allégorie suivante le montre, d'une manière certes assez indubitable :

« Les saints » — proprement *les sauvés* (version des Septante) — « monteront sur la montagne de Sion ; ils jugeront la montagne d'Esau ; et le triomphe restera au Seigneur <sup>1</sup>. »

Pour Moab, celle-ci n'est pas moins transparente ; elle ne s'applique pas moins visiblement à la vie future :

« La puissance du Seigneur s'assiéra sur la montagne d'Israël, et Moab sera brisé sous lui comme la paille sous un char. Alors on chantera : « Sion est notre forteresse, le Sauveur en est le rempart ; ouvrez-

---

les a toujours eu mesquins. N'en déplaise aux menteurs sans nombre que l'on appelle historiens, les vues du Saint-Siège sont naturellement vastes et généreuses, comme celles des puissances de la terre sont d'ordinaire égoïstes et rétrécies. Chaque gouvernement ne s'intéresse qu'à son coin de terre, mais la pensée des successeurs de Pierre s'étend sur Rome et sur le monde : *consulti urbi et orbi*.

<sup>1</sup> Abdias, 21.

en les portes pour y faire entrer la race juste, les serviteurs de la vérité<sup>1</sup>. »

Il en serait de même du reste ; mais à quoi bon entasser ici des textes de l'Écriture ! Ou il n'y a rien de clair au monde, ou le sort échu aux peuples adversaires d'Israël est évidemment typique, c'est-à-dire destiné à servir, dans la sphère du temps, de miroir pour l'éternité.

De même que Babylone représente l'impiété formelle, ennemie directe de la Cité sainte, Ammon et Moab sont le public malveillant et superbe, témoin moqueur des souffrances du peuple de Dieu. Tyr est la sagesse terrestre, qui ne semble point précisément faire la guerre à Jérusalem, qui même lui a fourni jadis quelques matériaux pour son temple, mais qui se croit supérieure à elle, et qui la voit tomber avec plaisir, se flattant de lui succéder. Edom est l'hérésie ardente, rivale de la vérité religieuse, rivale acharnée à sa ruine malgré les nœuds de parenté, et dont la haine, sans motifs, est de toutes la plus implacable.

Dès-lors, sans presque avoir besoin de se rappeler la solidarité des générations d'un même peuple, ni la terrible étendue du droit des vengeances divines en ce monde, on cesse d'être embarrassé, car il s'agit principalement de l'autre.

Pourquoi les régions maudites sont-elles descendues à une infortune suprême, inconcevable, excessive, objet tout à la fois de lamentation et de mépris ? C'est que, représentant le Mal et sa punition, il fallait qu'elles donnassent, à leurs dépens, la mesure du courroux céleste. Le Dieu dont elles persécutèrent, dont elles tuèrent, dont elles trahirent ou raillèrent les élus, le Dieu jaloux dont elles voulurent s'arroger la gloire, réservait à leur outrecuidance le dernier degré du mécompte, de la défaite et de la confusion, une misère accompagnée de honte, une désolation *sifflée*<sup>2</sup>. Pourquoi leur malheur est-il continuels, leur plaie incurable et désespérée<sup>3</sup> ? Parce que ces coupables pays, dans la diversité de leurs rôles contre Sion, qui fut l'Église, figurent les diverses classes des pécheurs condamnés sans retour ; de ces misérables réprouvés « pour qui le ver ne mourra pas et le feu ne s'éteindra point. »

---

<sup>1</sup> Isaïe, XXVI, 1 et 2.

<sup>2</sup> Jerem. XLIX, 17 ; L. 45 ; Ezech. XXVII, 56.

<sup>3</sup> Jérém. XV, 8.

<sup>4</sup> Isaïe, LXVI, 24 ; S. Marc, IX, 45.

## APPENDICE Z.

### *Sur l'idée de progrès.*

Page 42.

L'histoire de l'esprit humain ne présente l'exemple d'aucun engouement plus absolu, plus extrême, que celui dont s'est soudain éprise pour le *progrès* la génération présente. Sur une donnée primitivement raisonnable, il n'y a pas là de château de fées que ne se soit mis à bâtir une fourmillière d'utopistes, les uns géants, la plupart myrmidons, éelos des cendres de Condorcet.

PROGRÈS : cette idée, dominant tout, remplaçant tout, est exactement devenue, au sens rigoureux, médical même, ce qu'on appelle une *idée fixe*.

PROGRÈS : dans ce mot, écrit n'importe comment ou à quel propos, la crédulité de plusieurs millions d'hommes s'est imaginée découvrir un mot doué de puissance intrinsèque, un mot merveilleux, souverain, talismanique. On serait aussi mal reçu, parmi ses fanatiques d'Europe, à l'examiner de sang-froid, qu'à révoquer en doute, auprès des fanatiques d'Orient, l'efficacité des amulettes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Si à la question théorique, à celle qui va du présent au futur, on substituait la question de fait, celle qui vient du passé au présent, — il y aurait de curieuses choses à dire sur l'exagération des idées que se forme le vulgaire, au sujet du *progrès accompli*, et sur l'opinion ridiculement chétive qu'on se forme des anciens temps. Là où ne règne que peu d'instruction réelle, tout ce qui est beau ou bon passe pour être de découverte récente; et l'on est d'autant plus coiffé de cet engouement exclusif pour les temps modernes, que l'on est plus ignorant. Des inventions et des perfectionnements, sans doute, sont réservés à chaque siècle, et les époques de paix permettent de les accumuler; cependant, au fond, il y a peu de choses vraiment nouvelles sous le soleil. « Le genre humain, » dit l'auteur du *Christ devant le Siècle*, « dut être primitivement initié aux mystères des » sciences et à des procédés aujourd'hui perdus; car, à travers les âges » héroïques, l'industrie apparaît tout d'abord revêtue de formes gigantes- » ques. Que penser des machines qui élevèrent ces constructions effrayan- » tes dont les débris écrasent encore nos chétifs monuments? Que dire des » fortifications inaccessibles, des jardins exhaussés, des aquédues aériens » de Babylone, et des merveilles de Thèbes, d'Ecbatane, de Persépolis? » Comment expliquer ces monstres de granit qui mettent quatre mille ans

Mais la folie contagieuse dont nous parlons s'est surtout compliquée de deux bévues, énormes chacune dans son genre.

La première est que, voulant placer en tout, même en religion, du progrès, sans trop comprendre ce qu'on entend par là', — on se soit figuré qu'il ne pouvait y en avoir sous J.-C. et son Eglise, ou que, du moins, le progrès ne devait être là qu'un élément postiche, récemment et péniblement introduit. Comme si ce reproche, d'immobilité prétendue, n'était pas une vieille, très-vieille ineptie, réfutée DÈS AVANT CLOVIS avec une intelligence, une vigueur, une netteté que l'on croirait d'aujourd'hui, et cela par un des plus fermes et des plus surs régulateurs de l'orthodoxie, par un homme de qui les ouvrages sont pour ainsi dire hypereatholiques! « Est-ce

---

» à cacher sous les sables leurs croupes immenses? Et ces propylées  
» égyptiques, et ces montagnes de pierre dressées au bord du Nil, vesti-  
» ges immortels d'une passagère vanité! Qui trouva le secret de cette  
» peinture dont quarante siècles n'ont pu ternir la fraîcheur? et celui des  
» arts si élégants des Etrusques? etc. Qui inventa l'indestructible ciment,  
» inconnu depuis les Romains, dont la ténacité résiste mieux que celle de  
» la pierre au fer du démolisseur? etc. » — M. Roselly aurait pu citer  
les sculptures du Yucatan, ou ces débris de Ninive que l'on exhume  
maintenant de dessous les ruines de Khorsabad; il aurait pu dire que nos  
chefs-d'œuvre de statuaire n'atteignent pas un simple morceau moyen de  
l'art grec, l'Apollon du Belvédère, qui n'avait chez les Anciens aucune célé-  
brité. Il aurait pu rappeler les manufactures de Tyr, et cette pourpre qui  
éblouissait, et ces étoffes tellement fines qu'on les appelait des nuages. En  
fait d'autres inventions, est-ce que les Druides n'avaient pas connu la bous-  
sole? est-ce que Gerbet ne construisait pas des automates à tête parlante,  
et ne mettait pas en jeu le souffle des orgues par une machine à vapeur?  
Est-ce que Roger Bacon n'avait pas deviné le télescope et les aérostats?  
Est-ce que cette Egypte, qui creusait l'immense lac Mœris pour en dis-  
tribuer les eaux par d'énormes écluses, n'avait pas conçu et mis en  
pratique ce que nous supposons nous être propre, le RÉGIME REPRÉSENTA-  
TIF! et son monarque n'était-il pas le simple exécuteur de la loi? et ses pa-  
lais ne présentent-ils pas encore les salles où se réunissaient les DÉPUTÉS  
nommés par les nomes? — Il serait bon de voir les choses autrement que  
de son petit coin et par le goulot d'une bouteille. Alors on parlerait avec  
plus de respect du genre humain, qui ne fut en aucun temps si généra-  
lement sot que veulent bien le dire certains préjugés boutiquiers, — déjà  
voisins, il est vrai, de leur terme.

' Il va sans dire que, si *progrès* est pris dans le sens de changement foncier, vouloir du progrès dans une science *divine* est le comble du ridicule, comme l'a fort bien montré dès l'origine saint Irénée (*Adv. Hæres. lib. IV, cap. 42, 13.*)

à dire, » écrivait, il y a quatorze cents ans, saint Vincent de Lérins, après avoir fait admirer la fixité de nos magnifiques points de départ, « est-ce à dire que l'on ne verra aucun progrès religieux, dans l'église de Jésus-Christ? Du progrès! eh, qui serait assez maudit de Dieu, assez ennemi des hommes, pour essayer de l'empêcher? Oui certes, qu'il y en ait, qu'IL Y EN AIT IMMENSEMENT; mais de façon que ce soit vraiment *progrès*, non pas altération. <sup>1</sup> »

La seconde balourdise est que ce soit une foule prévenue contre la religion pleine et positive, et ne tolérant dans ce genre que l'à-peu-près; que se soit, disons-nous, une telle foule à qui justement il ait plu de prendre tout ensemble pour drapeau, la *liberté personnelle* et le *progrès continu*. Comme si ces deux choses, — en dehors du catholicisme, seul régime dont la théorie les concilie, — n'avaient pas entre elles une incompatibilité absolue, incompatibilité qui se prouve non-seulement en fait et par la voie expérimentale, mais en droit et par la voie rationnelle; ainsi que vient de le faire Charles Stoffels, avec une rigueur de déductions pour ainsi dire mathématique <sup>2</sup>.

Au reste, c'est un objet d'ébahissement toujours nouveau, que LE MANQUE ABSOLU DE SAVOIR des adversaires actuels de la religion catholique. — En d'autres matières que le dogme, la discipline, la controverse, l'histoire et la philosophie religieuses, ils peuvent avoir l'esprit orné, posséder des connaissances nombreuses et variées; mais quant à ces articles-là, — sur lesquels pourtant ils dissertent au long, — dont ils parlent, écrivent, décident avec une aisance de matamores, — on demeure abasourdi de l'exces de leur ignorance. Dans leur dénuement de notions, leur risible facilité à se tromper du blanc au noir est si complète, qu'après l'avoir reconnue trente fois, souvent on s'en étonne encore. Etrangers aux faits de la science qu'ils abordent, à l'état réel de la discussion;

---

<sup>1</sup> *Sed forsitan dicit aliquis: « Nullusne ergò in ecclesiâ Christi profectus habebitur religionis? » — Habeatur planè, ET MAXIMUS! nam quis ille est, tam invidus hominibus, tam exosus Deo, qui istud prohibere conetur? Sed ità tamen ut verè profectus sit fidei, non permutatio. — (Vincentii Lirinensis opera, p. 330, 331, édition Baluze, Paris, 1669.)*

<sup>2</sup> Stoffels, *Du Progrès dans ses rapports avec la Liberté*, 1842.

aveugles, inconséquents, décousus ; tombant à chaque pas dans les méprises les plus lourdes ; copistes comme accusateurs, maldroits comme apologistes ; n'usant presque jamais d'arguments spécieux (qu'ils n'ont seulement pas l'intelligence de découvrir, et que l'on serait parfois, en souriant, tenté de leur suggérer).., ils font pitié à l'homme de quelque portée, car, littéralement, *ils ne savent ce qu'ils disent*.

Est-ce bien là, se demande-t-on, ces gens parmi lesquels figurent des personnages dont le public s'entretient ? qui, brodés peut-être au collet, décorés à la boutonnière, pérorent dans les chaires de professeurs ou jugent dans les cabinets de journalistes ? Quoi ! si peu de fond que cela., avec le bruit qu'ils font dans le monde ! — Eh oui, malheureusement oui. Sonores comme des tambours, ils sont creux comme ces instruments.

---

## APPENDICE AA.

### *Sur le Saint-Simonisme.*

Page 46.

Que le Saint-Simonisme ait été non-seulement une abomination devant Dieu et devant la morale, mais encore une erreur énorme devant le tribunal du bon sens, un véritable avortement de conceptions spéculatives en faveur de l'Humanité, ne fût-ce que dans la sphère du bonheur temporel dont on veut la douer sur la terre, — cela est accordé ; car, ainsi que l'a très-bien dit un démocrate éclairé, Auguste Siguier, « tout homme qui prétend substituer au sacrifice la *réhabilitation de la chair*, n'entend rien au problème social. L'application de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, exige l'acceptation du sacrifice ; et quiconque s'y dérobe, quiconque fait la croix, n'est en réalité qu'un tyran, malgré ses protestations contre la tyrannie <sup>1</sup>. »

Mais, toutefois, par la hardiesse de ses vues, qui, du moins, négligeant les minuties, essayaient d'embrasser des ensembles ;

---

<sup>1</sup> A. Siguier, *Grandeurs du Catholicisme*, tom. I, chap. J.-C.

mais surtout par la franchise presque entière de son langage <sup>1</sup>, si différent de l'hypocrite jargon qu'avaient employé les Voltairiens, à l'exemple des Jansénistes, — le Saint-Simonisme fut très-remarquable ; il méritera de garder une place notable dans les annales de la pensée. Et, parmi nos adversaires, depuis la dispersion de cette grande école philosophique, on reconnaît encore à une certaine largeur de compréhension, à une allure moins tortueuse et moins lâche que celle de leurs compagnons d'incrroyance, les hommes qui en ont fait partie.

Et d'abord, quant à l'intelligence du passé, bien qu'elle fût chez eux incomplète, ils planaient de mille toises au-dessus du vulgaire des incrédules :

« Libre à tous les *philosophes*, » disaient-ils, « depuis Luther jusqu'à Volney, de lancer l'anathème et le ridicule sur les siècles du moyen-âge, si mal étudiés : leur esprit, fasciné par une critique haineuse, ne pouvait apprécier le christianisme dans ce qu'il eut de beau et d'utile <sup>2</sup>. »

« Ah, c'est un beau spectacle que de voir le Sacerdoce, au moyen-âge, défendant les *femmes*, comme la Chevalerie les *dames*, et la Papauté interposant hardiment son pouvoir spirituel contre la royauté *païenne* d'alors, prête à se précipiter dans la polygamie par la répudiation. La philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a eu qu'injures et mépris pour les Hildebrand et les

---

<sup>1</sup> *Presque entière*, disons-nous, car elle ne fut pas complète : on balbutia la promiscuité plus qu'on ne l'annonça ; on insinua l'inceste, puis on parut le rétracter, etc. Quand il fallut articuler en dogme cette liberté des amours (sic) réclamée si souvent par le *Globe* comme un besoin et comme un droit, on hésita pour déclarer qu'elle fût absolument sans limites. Enfantin lui-même, tout évidents qu'étaient les développements nécessaires de sa théorie, Enfantin, ne voyant pas que les adeptes se fussent tous élevés au niveau des exigences de la Logique, recula jusqu'à un certain point, — enveloppant de quelques restes de nuages le principe *omnes omnibus*, et rejetant sur une femme-messie le soin d'en prononcer la formule définitive. Aussi fut-il taxé de subterfuge par une partie des Frères. (J. Lechevalier, *Lettre aux Saint-Sim. sur les divisions de la Famille*). — Pour avouer constamment sa pensée, il faut la sentir avouable en tous points ; et cela ne peut arriver que sous l'empire d'une doctrine *sainte*, c'est-à-dire entièrement bonne. Voilà pourquoi les seuls modèles connus de sincérité permanente et sans tache n'ont été que des hommes catholiques. Une fois bien fidèles à leur code, ils pouvaient toujours convenir de leurs intentions, eux dont les principes avaient pour régulatrice l'Eglise infailible, cette unique épouse de Dieu, à qui, par la voix du fondateur de son temple, il a dit : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te*.

<sup>2</sup> Article Vèrollet (*Globe* du 14 janvier 1832).



Boniface; elle n'a rien compris à leur œuvre civilisatrice, *qu'ils ont accomplie en renversant des couronnes du bout de leur crosse*. Libre à Voltaire! Mais, quant à nous, nous faisons gloire de reconnaître dans cette audace des papes, une profonde intelligence de la mission qu'ils avaient reçue, *et l'interprétation fidèle de la pensée du christianisme* <sup>1</sup>. »

« Qu'il était grand et fort, cet homme que les peuples saluaient du nom de Père, et qui était digne de ce nom parce qu'il avait renoncé à tous les liens du sang! L'humanité avait accompli un immense progrès en ôtant à la patriarchie (puissance de la famille) la direction suprême des affaires. Sa liberté eût été immolée à l'orgueil jaloux de la caste, ou fût restée attachée à la glèbe seigneuriale, si l'Eglise n'eût dominé le donjon, et fondé une majestueuse dynastie qui ne se perpétuât point par filiation charnelle <sup>2</sup>. »

Ce langage est bien étonnant, sans doute, chez des prôneurs si zélés du carnalisme; mais une certaine sympathie réelle pour l'espèce humaine, et par conséquent pour ses vrais bienfaiteurs, arrachait aux Saint-Simoniens de pareils aveux. Comme ils avaient pour la plupart des goûts studieux, et que l'indépendance d'esprit n'était pas ce qui leur manquait, ils avaient pu se dégager, en partie, du réseau d'annales mensongères dont on empêtre nos générations; et souvent, par échappées, la vérité historique leur était apparue.

Groupant avec raison, comme analogues, des idées que l'hypocrisie des impies s'efforce de séparer pour donner le change, ils avaient très-bien su voir qu'Arius était déjà Mahomet <sup>3</sup>, et que Mahomet, avec son système sensuel, était l'un des prédécesseurs de ce Luther dont les haines furent si vivement accueillies par tous les hommes à désirs charnels <sup>4</sup>, par toutes les femmes amoureuses de l'ivresse du bal et du théâtre <sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Hercule Bourdon (*Globe* du 5 janvier *idem*).

<sup>2</sup> E. Barrault (*Globe* du 7 mars 1832).

<sup>3</sup> E. Barrault (*Globe* du 16 janvier 1832.)

<sup>4</sup> Vérollot (*Globe* du 14 *idem*).

<sup>5</sup> Cet avertissement se trouve notamment dans l'un des plus effrontés *Enseignements du Père suprême*, morceau dont il est curieux aujourd'hui de relire quelques passages. « Je parlerai surtout pour les femmes qui ont quitté le temple pour aller au théâtre; qui ont déserté la sainte table pour l'éclatante communion du bal; qui lisent *Clarisse* ou la *Nouvelle Héloïse*, et n'ont jamais ouvert un évangile ou un missel; qui ne se voient pas comme les *Vierges* de Raphaël, mais étudient plutôt les grâces de la

Ils ne s'étaient point fait d'illusion sur les odieux moyens de réussite de la Prétendue Réforme, sorte de christianisme « qui trouva son Constantin dans le fougueux Henri aux sanglants divorces. <sup>1</sup> » Et même, loin d'accorder créance à cette allégation stupide que l'hérésie du XVI<sup>e</sup> siècle fut une cause de progrès et de sociabilité, ils avaient félicité notre patrie, « d'être restée toujours *une et progressive*, EN PRÉSENCE ET EN DEHORS DU PROTESTANTISME. » Ils étaient allés jusqu'à voir que si la France, « pour le bonheur » de l'Humanité, a conservé ces instincts de cosmopolitisme et de « haute moralité qui sont des faces diverses du sentiment religieux ; » que si « elle n'est jamais tombée dans l'individualisme, dans la simple juxtaposition de citoyens sans pensées communes <sup>2</sup>, » c'est... écoutez bien ! c'est « *parce qu'elle n'a jamais subi la foi* (terme impropre) *ou plutôt la critique protestante* <sup>3</sup>. »

Personne, disons-nous (si ce n'est les docteurs de l'Eglise), n'avait mieux aperçu que ces jeunes penseurs, combien se rattachent l'une à l'autre toutes les révoltes du corps contre l'âme. Ainsi, le lien observé par eux entre les anciennes insurrections sceptiques ou voluptueuses et la levée de boucliers de Luther et consorts, ils l'avaient signalé de même entre celle-ci et les tendances dites philosophiques chez les modernes. Ils avaient montré comme de vrais organes du Doute et de la Chair, quoique à des degrés différents, Rabelais, le

---

» Vénus du Musée ; qui sont fières de leur beauté, et ne comprennent point  
» les filles de Marie déposant la leur aux pieds de leur mystique Epoux.  
» Toutes ces femmes n'ont jamais pu trouver dans la loi chrétienne (pauvres  
» petites !) la justification (vraiment ?) de l'amour (sic) que Dieu (sic) leur a  
» donné. (Infamie !) Toutes, au moment où la lutte s'est engagée contre le  
» christianisme, ont protesté contre l'Eglise, comme Luther. » (Globe du 19  
février 1832.) — Ainsi, le plus large penseur, la plus puissante tête de la  
plus forte école irréligieuse de nos jours, reconnaît tout haut que le christianisme  
n'est autre que l'Eglise romaine, et que ses véritables ennemis  
sont le Monde et la Chair. Frappante leçon que cette contre-épreuve ! que  
ce langage de la philosophie humaine, répétant librement *a posteriori*,  
comme son dernier résultat, ce qu'enseigne *a priori*, d'après Notre-Seigneur,  
le moindre catéchiste catholique.

<sup>1</sup> Barrault, *Globe* du 16 janvier 1832.

<sup>2</sup> Elle est menacée d'y tomber maintenant, grâce aux principes d'égoïsme que propagent ses journaux et ses feuilletons ; mais ce sera le changement total de son caractère de quatorze siècles.

<sup>3</sup> *Globe* du 18 novembre 1831.

bouffon eynique et l'ennemi des papegots <sup>1</sup>, La Fontaine, le conteur graveleux et le railleur de la Providence <sup>2</sup>, Molière, l'adversaire aussi dangereux de la dévotion que de la fidélité conjugale <sup>3</sup>; puis, après ces trois hommes, Voltaire leur successeur; Voltaire mettant le comble à tout par sa *Jeanne*, « qui, livrée aux insultes de la » Chair révoltée, expie sous les coups du ridicule la gloire de sa » virginité; car, alors, le moment approche où tout ce qui fut saint » sera désigné à l'outrage <sup>4</sup>. »

Sans donc se laisser prendre aux fantômes de vertu des coryphées de la sagesse négative, ils avaient peint de couleurs justes et sévères ces hommes égoïstes, qui ne rendirent aux masses que de mauvais services, dont les amis du peuple doivent s'indigner <sup>5</sup>; ils avaient hautement reconnu « la stérilité de la Philantropie, qui ne suit que de fort loin les traces de saint Vincent de Paul <sup>6</sup>, » et le malheur croissant des classes souffrantes depuis qu'on les a

---

<sup>1</sup> Art. Cazavan (*Globe* du 9 février 1832).

<sup>2</sup> Voir, entre autres, la fable du *Char embourbé*.

<sup>3</sup> Il n'a peré de ses traits, prétend-on, que les *faux* dévots. Oui, pour qui veut faire le naïf et accepter les choses sur l'enseigne; mais une expérience de cent quatre-vingts ans est là pour dire si le public a jamais restreint de cette façon les termes de Molière, et si, guidé par un instinct sûr, il n'y a pas toujours senti un esprit qui débordait la lettre. Sur ce point comme sur les autres, notre grand comique a produit le résultat (si bien signalé par Jean-Jacques), *de rendre la vertu ridicule*. — Au reste, dès l'origine, les connaisseurs y avaient vu clair: dans son sermon contre l'hypocrisie, Bourdaloue, sans nommer le *Tartuffe*, avait admirablement montré l'incompétence et la mauvaise nature d'un tel genre de prédication. Eh! quel observateur, en effet, pouvait là se méprendre à la tendance? Cette pièce, dirigée en apparence *contre l'adultère*, c'était les hommes graves, les hommes à mœurs pures, qui l'avaient repoussée; et ce fut tous les seigneurs adultères de la Cour, qui, malgré la décision négative des magistrats, obtinrent, pour la faire représenter, un ordre de *bon plaisir*, signé du jeune roi dont les adultères publics et pompeux donnaient alors le ton à la France. — Quand on a le cœur bien sali par des passions sensuelles, dont on ne veut pas se défaire, on éprouve un besoin immense de crier et faire crier contre la dévotion, fausse ou vraie.

<sup>4</sup> Barrault (*Globe* du 20 février 1832).

<sup>5</sup> C'est ce qu'avait déjà su voir Robespierre, et ce qu'il avait exprimé, non sans énergie ni justesse, dans une page restée célèbre à bon droit, qui semble indiquer chez cet étrange personnage une supériorité réelle sous quelques rapports.

<sup>6</sup> Prédication saint-simoniennes du 24 avril 1831 (*Globe* du 25.)

soustraites à la paternelle influence du prêtre <sup>1</sup>. Ils avaient bien caractérisé, enfin, l'économie politique intronisée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, cette mauvaise école de travail et de commerce, « qui, pour que les pauvres deviennent riches, veut que les riches soient vicieux <sup>2</sup>. »

Ainsi, au milieu de leurs énormités, les héritiers du rêveur suicide purent au moins revendiquer l'honneur de n'avoir été les dupes d'aucun charlatanisme, si ce n'est du leur et de leur propre enivrement. Car, bien éclairés sur la valeur des protestants, des philosophes et des économistes, ils n'eurent la bonhomie de croire non plus ni aux *libérâtres*, que les premiers ils stigmatisèrent de l'épithète de comédiens <sup>3</sup>, ni aux légistes, dont leur maître Saint-Simon avait déjà mis à nu la tyrannie <sup>4</sup>. Ils comprirent que cette double classe d'hommes chercherait à ne fonder qu'un régime exclusif et persécuteur, où l'on n'accordât point aux consciences, — en échange de la noble et sûre DIRECTION qu'elles recevaient jadis d'une autorité d'opinion, culminante, universelle, infaillible, — la LIBERTÉ, devenue leur droit sacré et la seule compensation qui puisse leur suffire. Ils n'hésitèrent point à flétrir, comme elles le méritaient, les premières tentatives quasi-pastorales du Pouvoir temporel, s'arrogeant sur le terrain religieux on ne sait quelle action de censure et de gêne, et prétendant imposer peu à peu, aux pensées diversement croyantes, une sorte de stupide unité nationale ; comme si la vérité, dans les sciences mathématiques, philosophiques, théologiques ou autres, pouvait cesser d'exister à telle ou telle frontière ! comme s'il appartenait à l'Etat de s'investir par

---

<sup>1</sup> *Globe* du 24 octobre 1831. — Les Humanitaires, s'ils ont été jadis saint-simoniens, gardent pour l'ordinaire quelque chose du sentiment dont nous parlons. Ainsi Pierre Leroux, au milieu de ses chimères, sent encore par moments la valeur du christianisme, et le vide qu'en se retirant cette religion laisse après elle. (Voir la *Revue indépendante*, tome I.)

<sup>2</sup> Lettre d'un ouvrier saint-simonien (*Globe* du 4 novembre 1831).

<sup>3</sup> C'est aux Saint-Simoniens (*Globe* du 24 novembre 1830 et du 22 avril 1831) qu'appartient l'invention du mot de *comédie de quinze ans*, répété plus tard par une foule de journalistes.

<sup>4</sup> Henri Saint-Simon, en traitant de la préférence à donner aux travailleurs sur les parleurs, avait montré, dès 1818, le rôle des légistes et leur tendance plus tyrannique que vraiment libérale. (*Industrie*, tome IV.)

lui-même d'un grotesque pontificat, non moins odieux que ridicule !

Comment une école qui avait de si saines notions de l'équité ; qui déclarait vouloir fonder une politique large, également éloignée, envers le Pouvoir, du servilisme et de la criallerie <sup>2</sup> ; qui découvrait si bien le vide d'un ordre purement *légal* <sup>3</sup>, et qui sentait si fortement l'urgence de rendre de la cohésion à une société croulante, à une société sans foi d'aucune espèce, religieuse, morale ou gouvernementale <sup>4</sup> : comment, disons-nous, a-t-elle pu tomber sur la pente des enseignements hideux qui ont faits sa honte d'abord <sup>5</sup>, sa division ensuite <sup>6</sup>, et, bientôt après, sa ruine <sup>7</sup> !

A part les motifs généraux tirés de la corruption de la nature humaine,—motifs dont Dieu est le juge, mais sur lesquels nous n'insisterons point, chacun ayant dans son cœur de quoi s'humilier, et pouvant y trouver des motifs personnels d'indulgence pour ses

---

<sup>1</sup> Une circulaire de l'un des ministres du temps leur inspira des paroles singulièrement justes, et bien remarquables pour l'époque où elles furent émises : « Dans cette pièce, on observera des idées étranges ; telle est celle » d'un livre *passé-partout*, applicable aux écoles chrétiennes de toute nature. On y verra aussi comment M. de \*\*, assisté du conseil royal, fait lui-même, pour les écoles catholiques, le choix des ouvrages élémentaires. Pourquoi a-t-il été moins osé pour les écoles israélites, et que n'a-t-il pris sur lui la responsabilité des jeunes consciences judaïques ? Un homme qui se substitue au pape ne pourrait-il pas aussi bien se substituer au grand-rabbin ! » (*Globe* du 4 novembre 1831.)

<sup>2</sup> « Quand donc s'élèvera-t-on à une autre politique ! Faudra-t-il que toujours la bile des gouvernants s'alimente avec le fiel des gouvernés ? N'est-il point de trêve possible ? Le patriotisme se résumera-t-il constamment en opposition ? Et n'y a-t-il pas assez longtemps que, pour être populaire, en France, il suffit de dire toujours *non* ! » (*Globe* du 23 novembre 1831.)

<sup>3</sup> *Globe* du 10 avril 1832.

<sup>4</sup> *Id.* du 18 février 1832.

<sup>5</sup> Dès la séance du 19 novembre 1831, Dugied nomme l'enfantine la réhabilitation du vice, et Carnot, la réglementation de l'adultère. La promiscuité perce visiblement à partir du 12 janvier 1832, et l'inceste apparaît dans le n<sup>o</sup> du 3 mars. *Vous êtes*, dit Bazard au *Globe* (19 février), *la voie du mal, la constatation du désordre.*

<sup>6</sup> Protestation de Bazard, Carnot, P. Leroux, Reynaud, Saint-Chéron, etc., le 28 novembre 1831. Retraite postérieure (13 février 1832) d'Olinde Rodrigues, qui avait d'abord persisté.

<sup>7</sup> Clôture du *Globe* le 20 avril 1832 ; procès en escroquerie le 20 août ; dispersion la même année.

contemporains, — la principale cause en est peut-être dans la trop vive impression produite, sur ces jeunes gens, par le tableau de la perversité du monde actuel : monde sur lequel ils avaient tristement acquis des notions intimes et profondes, incomplètes cependant, puisqu'elles n'embrassaient point la phalange chrétienne. On sent qu'ils connaissaient trop peu ce *petit troupeau* <sup>1</sup>, moins nombreux qu'à d'autres époques, mais non pas moins vivace, et qui vérifie tous les jours avec combien de raison le Bon Pasteur lui a dit de *ne rien craindre* <sup>2</sup>, puisqu'au besoin il retrouve son secours, promis jusques à la consommation des siècles <sup>3</sup>.

Cette religion catholique, dont ils admiraient les beautés <sup>4</sup>, ils l'ont crue perdue pour jamais, chez un peuple qui n'applique son esprit qu'à déblatérer contre elle ; chez un peuple devenu si païen, qu'en la dotant, par pitié, d'un reste de *salaires* en échange des amples richesses qu'il lui a volées, il n'alloue pas même au budget, pour solde annuelle de quatre-vingts évêques ensemble, le chiffre qu'ils accordent, par an, pour favoriser dans Paris *un seul des temples du culte sensuel*, l'Opéra, — ce spectacle institué pour exciter publiquement, et pour satisfaire en secret, toutes les convoitises sexuelles <sup>5</sup>. « Le monde, se sont-ils dit,

« Le monde n'aperçoit plus de mal dans l'amour hors du mariage. Le plus grand nombre des hommes et des femmes vit aujourd'hui dans l'adultère et la prostitution ; cela ne se dit pas, mais chacun le sait. Où est le code des plaisirs et de la morale du monde ? au théâtre ; or, que font chaque jour les vaudevilles, comédies, drames, opéras, ballets, etc., sinon d'entendre sans cesse, sinon de rendre de plus en plus vulgaire, la tolérance en ce qui concerne les amours libres <sup>6</sup> ? »

Frappés ainsi, jusqu'à l'excès, d'un état de choses qu'ils suppo-

---

<sup>1</sup> S. Luc. *Evang.* XII, 32.

<sup>2</sup> *Idem, ibid. ibid.*

<sup>3</sup> S. Matth. *Evang.* XXVIII, 20.

<sup>4</sup> Abel Transon (*Globe* du 12 décembre 1831).

<sup>5</sup> Cavel (*Globe* du 12 mars 1832) ; Duveyrier, *passim*. — Cette comparaison entre les appointements alloués à tout le corps épiscopal de France, et la somme votée chaque année pour encouragement aux danses de l'Opéra, appartient en propre aux Saint-Simoniens, à qui elle semblait décisive. Ils l'ont présentée plusieurs fois comme preuve qu'une religion sensuelle, érotique, aphrodisiaque, une religion *de chair et de sang* (c'est leur terme), pouvait seule désormais convenir à la France.

<sup>6</sup> *Globe* du 14 janvier 1832.

saient incurable, et croyant n'avoir plus à tenir compte d'exceptions, respectables à leurs yeux même <sup>1</sup>, mais assez rares selon eux pour être devenues insignifiantes, — ils embrassèrent le système extravagant, désespéré, de prendre la corruption pour règle, et, l'acceptant sans réserves comme sans anomalies, de la rendre seulement égale et franche; d'en faire uniquement disparaître tout reste d'oppression, d'une part<sup>2</sup>, et de dissimulation de l'autre<sup>3</sup>; afin que désormais, dans cet immense désordre, effrontément sanctifié comme les antiques Saturnales, personne au moins ne demeurât dupe, et personne ne fût victime.

Ils oubliaient, les gigantesques fous, que Dieu « a fait guérissables les nations de la terre <sup>4</sup>, » et que la loi de son Eglise les a relevées, — peut les relever encore, — de plus bas que nous ne les voyons tombées aujourd'hui. L'unique remède assez efficace, ils le supposaient usé; comme si un remède *divin* s'usait jamais! Dès lors, traversant d'un bout à l'autre la série entière des doctrines, et se précipitant du zénith au nadir, ils adoptèrent hardiment, au lieu du catholicisme, qui eût rétabli tous les freins utiles, le panthéisme, qui achevait de les rompre. — C'était du moins en finir avec l'hypocrisie. Par cette résolution, horrible mais énergique, ils faisaient le plus viril des choix restés possibles à leurs yeux; car rien n'est si grand, en quelque sorte, après la sincère plénitude du bien, professée avec toutes ses déductions, que l'audacieuse plénitude du mal, avouée avec toutes ses conséquences.

Quoiqu'il en soit, — bien que formé autour de l'idée panthéiste, erreur vigoureuse et durable, — ce monstrueux organisme ne put

---

<sup>1</sup> Respect, disent-ils naïvement quelque part, en s'imaginant parler d'une sorte de prodige, « respect aux femmes fidèles encore à leur devoir de chrétiennes! »

<sup>2</sup> Un de leurs cris fut celui-ci, inspiré par l'impunité générale des écarts des maris : « Liberté pour la femme, puisqu'il y a liberté pour l'homme ! » *Globe*, n° du 29 décembre 1831, et *alibi passim*.

<sup>3</sup> Ce qui les révoltait, c'est le langage imposant de nos *tartuffes de mœurs*; c'est la pruderie d'un siècle impur et incroyant qui parle sans cesse de morale, mais dont l'âme se révèle assez par les pièces qu'il va voir jouer et par les feuilletons qu'il lit.

<sup>4</sup> *Sapient.* I, 14.

supporter longtemps l'épreuve de la lumière ; il périt, et ses molécules se dissipèrent, entraînées vers des agrégations diverses. Dans le nombre de Frères dispersés, il en est qui se sont agenouillés devant la Croix ; et plusieurs disciples, plusieurs apôtres même de la quasi-religion, figurent aujourd'hui dans nos rangs avec honneur et fidélité.

Cette savante, cette éloquente secte, la plus mâle qui, depuis longtemps eût paru, n'a pas inutilement passé sur la terre. Car ses grands et doctes aveux en faveur du Christianisme catholique, sont une chose qui demeure ; tandis que son espérance de lui succéder, n'a été qu'une vapeur fugitive et vaine, à présent dissipée pour jamais.

Une réflexion encore, sur le sujet qui vient de nous occuper :

La Vérité révélée de Dieu a trois ennemies principales, qu'il est ordinaire de voir dominer réunies chez quiconque déblatère contre l'Eglise romaine :

La Concupiscence,  
L'Ignorance,  
Et la Sottise.

Or, parmi les Saint-Simoniens (ceux, à coup sûr, de ses adversaires qui ont parlé le plus dignement d'elle), il y avait du moins cet avantage, exceptionnel et remarquable, *que les deux dernières ne régnaient point.*

---

## APPENDICE BB.

*Sur l'invention de la présence réelle au 9<sup>e</sup> siècle.*

Page 50.

Ceux qui connaissent le fameux passage auquel nous sommes forcés de faire allusion, sur la *merveilleuse poésie d'un Dieu caché dans un pain*, sauront assez de quel professeur il s'agit. Aux autres lecteurs peu importe, et nous n'aurons garde de mettre un malin plaisir à le nommer.



Quoique des hommes de talent puissent tomber dans quelques erreurs, dans certaines méprises de détail, il ne leur est pas ordinaire d'en commettre d'aussi lourdes que celle-là.

Il est bien fort, en effet, d'avoir complètement ignoré (car, ne supposant point le mal, nous ne voulons pas dire *dissimulé*) les trente ou quarante passages connus... dans lesquels, malgré l'antique discipline du *secret de l'autel*<sup>1</sup>, perçue, éclate, rayonne presque sans nuages, — et cela plusieurs centaines d'années avant Pâchase Radbert, — la plénitude catholique du dogme de l'Eucharistie.

Toutefois, passe encore, si l'on s'en tenait au rôle d'une incrédulité passive : du moins ne mettrait-on pas la critique au défi. Mais quand on a la témérité de régenter, de railler, d'insulter les croyants; mais quand on se permet de les outrager par des brochures, où, ramassant, pour les jeter à la face des ordres religieux, les vieux mensonges qui gisaient dans la boue, on ne rougit pas d'exciter *bravement*, contre de modestes savants sans défense, le hurlement des dogues populaires..., peut-être serait-il prudent, surtout dans la haute chaire que l'on occupe, de ne pas laisser apercevoir LE BOUT DE SI LONGUES OREILLES.

C'est un peu trop révéler, sans le vouloir, pourquoi l'on tient tant à conserver *per fas et nefas* le pouvoir d'ÉCARTER les hommes qu'on ne se sent pas de force à RÉFUTER; pourquoi l'on a si grand besoin, pour avoir raison, de continuer à parler seul et sans contrôle; pourquoi, devant l'apparition d'une loyale concurrence future, on tremble comme devant la mort; et pourquoi l'on éprouve de tels grincements de dents à la seule idée d'un enseignement sérieusement libre..., qui, dans le fait, permettant aux véritables et solides savants de signaler, jour par jour, les bévues des gens d'esprit saupoudrés de science, mettrait le mérite en lumière, l'irait chercher partout où il se trouve, et appellerait *qui de droit* à rectifier chaque matin les doctorales âneries du professorat privilégié.

---

<sup>1</sup> Voir, entre autres, sur la discipline du secret, l'ouvrage de M. de Trévern (*Discussion amicale*), livre très-connu et traduit en plusieurs langues.

## APPENDICE CC.

### *Sur Pierre des Vignes et le livre des Trois Imposteurs.*

Page 55.

Voltaire est impayable, vraiment, avec sa fantaisie de soutenir sans preuves, et contre la tradition la plus formelle, qu'il faut regarder comme imaginaire, comme apoeryphe, le honteux et funeste écrit du chancelier de l'empereur Frédéric <sup>1</sup>.

« On n'avait pas alors, dit-il, assez de philosophie pour faire un semblable livre. » — Allons donc ! Et les audacieuses doctrines du Dâr-el-Hiimet, en Egypte, est-ce qu'elles sont d'un autre temps ? Et l'averrhoïsme, est-ce qu'il est d'hier <sup>2</sup> ? Avant de décider et de trancher à tout propos, il serait bon de savoir quelque chose.

L'irréligion pleine, absolue, raisonnée, systématique, ne meurt jamais sur la terre. Génée dans ses manifestations à certaines époques, elle trouve moyen de se transmettre, ou par cahiers secrets, ou tout au moins de bouche en bouche. A défaut d'écoles visibles, toujours elle aura pour asyle, pour nid où elle puisse couver, le fond du cœur des scélérats élégants ; de ceux surtout qui, comme le César Frédéric et ses amis, seront à la fois cruels et libertins.

D'ailleurs, voulût-on se prêter à l'hypothèse qu'au treizième siècle personne n'ait été capable de faire le livre des *Trois Imposteurs*, — personne aussi, à plus forte raison, n'aurait pu le supposer fait. — Car la seule difficulté présumée de l'écrit paradoxal dont il s'agit, consiste à ce qu'on y ait songé ; or, certainement, *l'inventeur gratuit de l'existence d'un pareil ouvrage* serait bien plus étonnant que son auteur. Comment, en effet, la pensée en appartiendrait-elle précisément aux gens à qui elle devait le moins venir ? Il est absurde de la prêter aux croyants d'alors, si éloignés de la rencontrer, eux, le long du cours naturel de leurs idées.

---

<sup>1</sup> *Les Trois Imposteurs*. C'est ainsi que Pierre des Vignes appelait, en affectant de les réduire au même niveau, Moïse, JÉSUS-CHRIST, et le voluptueux fanatique Mahomet.

<sup>2</sup> Averrhoès, le grand incrédule de son époque, était mort en 1198, et avait par conséquent précédé Frédéric II.

## APPENDICE DD.

*Sur Raymond et les Albigeois,  
et sur l'impossibilité où l'on fut d'éviter la guerre contre eux.*

Page 56.

D'abominations en abominations, l'infâme Raymond VI, qui faisait arracher les ornements *des autels même* pour en parer des courtisanes, avait permis que des brigands à sa solde satisfissent contre les prêtres de J.-C. toute leur haine albigeoise, non plus en les tuant simplement, *mais en les écorchant vifs*. Et cependant (qui le croirait ?) on poussait la patience jusqu'à continuer avec lui des pourparlers diplomatiques.

La guerre, — cette guerre à mort dans laquelle l'indignation française, une fois déchainée, fit enfin terrible justice des populations féroces et pourries qui couvraient la face du Languedoc, — cette guerre ne commença qu'à la suite de la perfidie du Comte dans les négociations même, et lorsque ses Toulousains, épuisant la longanimité presque inouïe dont ils étaient l'objet, en vinrent à l'assassinat du dernier des conciliateurs possibles, du légat Pierre de Castelnau (lequel encore, comme on sait, mourut avec le pardon sur les lèvres). Alors, seulement, il n'y eut plus moyen d'arrêter la colère européenne, contre une race qui, après s'être jouée du droit naturel et du droit divin, comblait la mesure en foulant aux pieds le droit des gens, et se plaçait ainsi, par choix, hors de la loi des nations.

---

## APPENDICE EE.

*Sur la Gnóse.*

Page 57.

La Gnóse, γνῶσις, c'est-à-dire la CONNAISSANCE (sous-entendu *occulte*), fut le nom commun d'une foule d'erreurs à jargon savant, à tendances obscènes, dont les dernières branches se rattachent en

Orient à la secte des Assassins, en Occident à celle des Albigeois. Hérétiques en apparence, athées en réalité, les Gnostiques, — pour ne parler ici que de leur doctrine non secrète, de celle qu'on peut examiner sans rougir, — soutenaient l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut<sup>1</sup>.

Voilà le point essentiel où veut toujours en venir, de siècle en siècle, le monstre multiforme qu'on appelle l'Hérésie. Sous un prétexte ou sous un autre, et à travers de belles paroles, ce qu'il lui faut, c'est l'absence de responsabilité sérieuse pour la conscience; c'est une théorie quelconque de fatalisme : soit un hasard aveugle, comme chez les incrédules; soit, comme chez les partisans de Luther, de Calvin ou de Jansénius, une prédestination absolue.

Pourvu que l'on possède un prétexte pour ne pas être personnellement et pleinement tenu à la pratique de toutes les vertus, à la lutte qu'elles rendent nécessaire, à l'humble obéissance qui doit les accompagner et qui n'exécute aucun point de la règle, — le reste importe peu aux impies. Dès qu'on leur fait cette concession, ils aiment autant, ou plus, que la doctrine athée, une sorte de déisme, voire de quasi-christianisme; car, sous un drapeau moins odieux, ils peuvent obtenir ainsi les mêmes résultats fonciers. Une fois affranchi du vrai joug de la loi divine, le Monde se montre coulant sur le reste. En fait de religion, qu'on le délivre de la chose : il supportera très-bien le mot.

---

## APPENDICE FF.

### *Sur la condamnation des Templiers.*

Page 37.

Il y a déjà plus de douze ans, que, dans un des coins de la France, une petite et modeste feuille<sup>2</sup> avait eu occasion de publier, au sujet des chevaliers du Temple, quelques idées, non étudiées à fond,

---

<sup>1</sup> Voir, entre autres, S. Irénée, *advers. Hæres.* I, 20.

<sup>2</sup> Le *Courrier lorrain*, le premier journal qui, à la suite des événements de 1830, ait entrepris en province la défense de la Religion pour elle-même, abstraction faite des intérêts et des affections du passé.

mais d'une vérité sommaire, et déjà opposées aux préjugés qui ont cours. Voici à quel propos :

En reproduisant pour ses lecteurs un morceau du *Livre des Cent-Un*, où, après avoir dépeint d'une façon très-piquante le prélat Châtel et divers autres fabricants de religions, J. Janin se trouvait parler incidemment des Templiers d'autrefois « et du schisme qui les fit brûler, » le *Courrier lorrain* avait, en passant, rectifié ce terme impropre par la note suivante :

Ce qui fit brûler les Templiers, ce ne fut pas leur schisme, mais leurs richesses et leur vanité; ce ne fut point la jalousie du Pape, mais le despotisme et la cupidité du Roi. Les Templiers, que l'indigne traitement qu'ils subirent ont fait longtemps réputer innocents, étaient réellement coupables, dans les hauts grades, de mystères honteux, non seulement païens, mais obscènes. De savantes recherches modernes en ont fait obtenir la preuve<sup>1</sup>. La Religion devait donc cesser de consacrer leur ordre, et c'est ce que fit le Souverain Pontife au concile de Vienne; mais il ne persécuta point les individus, et toutes les cruautés exercées contre eux n'eurent lieu qu'en France, c'est-à-dire là où s'étendait le pouvoir de Philippe-le-Bel, de ce héros des gallicans, de ce roi dont les sicaires menaçaient d'assassinat les papes eux-mêmes.

Elle donna lieu, de la part d'un savant anonyme, à l'insertion, dans les colonnes d'un autre journal local, de réflexions contraires, qui indiquaient chez leur auteur compétence et capacité, mais qui peut-être s'écartaient du vrai point de la question, et qui parurent d'ailleurs au public avoir revêtu, sans que l'on sût pourquoi, les formes et la couleur d'un article *ab irato*.

Le *Courrier lorrain*, après avoir repoussé d'abord quelque peu les généralités hostiles, ramena la discussion au sujet en litige. Sa réponse peut, à raison de l'ancienneté de sa date (avril 1852), et de la nature des idées qu'elle émettait dès cette époque, n'être pas dépourvue d'un certain intérêt. Nous n'en citerons toutefois que des fragments.

.....  
« Lucien nous enseigne quelque part, dans ses Dialogues, quels sont les cas où Jupiter se fâche. Notre docte adversaire et correcteur, à qui nous attribuerons s'il le veut toutes les supériorités d'un

---

<sup>1</sup> Idoles trouvées sous le pavé de l'église des Templiers à Waltendorf; symboles gnostiques découverts à Schœngrabern, à Saint-Wenceslas de Prague, etc., etc.

dieu, semble, comme le maître de l'Olympe, laisser deviner, par un mot qui lui échappe, la cause qui lui a fait perdre son sang-froid. N'est-ce point qu'il voit s'opérer, dans les études historiques, un *progrès* impossible à nier... progrès dont la puissance, vainement tournée en plaisanterie, s'en va minant par le pied toutes les traditions erronées, sans en épargner aucune, pas même celles dont les anciens corps de judicature française s'étaient longtemps légué le maintien.

» Mais que devrait lui importer? Solide et fort comme il le paraît, pourquoi dilapider à la défense de rancunes héréditaires ses connaissances et son talent? Moins que jamais c'est à présent le cas, pour un bon esprit, de vouloir ranimer, à côté des vertus indubitables de la magistrature antique, l'aigre et défiant opiniâtreté, la vieille intolérance parlementaire, — et de prétendre justifier ce qu'elle avait de tyrannique, en s'efforçant de l'appuyer sur de malignes inculpations, renouvelées des boutades injurieuses de l'ivrogne défroqué de Wittemberg, ou des caricatures historiques du chantre libertin de la Pucelle.— Qu'il laisse à d'autres, moins capables, ces sortes de thèses retardataires, excellents textes à déclamations d'écoliers, mais, par là même, peu dignes d'exercer sa grave dialectique.

» On aurait beau replâtrer avec art l'édifice, anti-libéral, anti-généreux, anti-romain, qu'avait élevé l'union despotique du Philosphisme et de la Chicane : l'importune vérité, qui l'assiège et le bat en brèche, commence à s'y faire jour de toutes parts; et malgré les préventions des derniers siècles, malgré le monopole d'enseignement à l'aide duquel on espère les perpétuer, déjà la jeunesse studieuse s'aperçoit, ou se doute un peu, qu'en ceci l'on se moque d'elle. Déjà, quelques précautions qu'on ait prises, le monde n'ignore plus entièrement que les dénichés des trônes avec le Saint-Siège, au moyen-âge, ont été travestis avec une incroyable persistance, afin de tromper notre jugement, et que le roman satirique des papes nous a sans cesse été donné pour leur histoire. Ces premières clartés s'étendront, on peut avec assurance le prédire. A nous, francs amis des lumières, la discussion ne fait pas peur : tant pis aujourd'hui pour les systèmes qui redoutent le développement de l'examen.

» Toutes les écoles philosophiques, dit notre correcteur inconnu, ont payé tribut à l'esprit d'intolérance. — Hélas! c'est triste à penser, mais la chose est vraie; en ce sens, du moins, qu'il n'y en a pas une dont les principes ou n'aient commandé la persécution ou n'y aient servi de prétexte. Donc (nous attendions-nous à l'entendre conclure) il convient, pour leur assigner place, de faire abstraction de ce reproche, commun à toutes. Donc il faut les juger en elles-mêmes, par comparaison de leur nature, de leurs bienfaits, et surtout de leur plus ou moins de vérité. Donc, enfin, il est temps d'apprendre à se les représenter telles qu'elles furent, et à ne plus en calomnier aucune. Si, par conséquent, dans le nombre, il en est une que, depuis trois cents ans surtout, des récits mensongers aient rendue méconnaissable, et sur laquelle on ait pris l'ha-

bitude d'incomber à tout propos, non seulement dès qu'il y a doute, mais dans les cas les moins obscurs et contre l'évidence même : alors, tout simplement aussi, les hommes à conscience parlante et que l'injustice révolte, saisissent volontiers au passage l'occasion de venger cette école, chaque fois qu'ils entendent dénaturer les faits par quelques-unes de ces versions, ou fausses ou malignement tronquées... vicilleries qu'en répétant on accrédite et qui la rendent odieuse.

» Or, telle est, par exemple, la notion commune répandue au sujet des Templiers, de ces chevaliers, malheureux sans doute, mais non pas tous innocents, dans l'affaire desquels un regret passionné, plus aveugle encore que n'avait été la haine, s'est complu dès l'origine à mêler et confondre deux choses radicalement différentes : d'une part, leur condamnation religieuse, qui fut en effet prononcée par le chef de l'Église, et qui, pour mille raisons, devait l'être; de l'autre, leur persécution individuelle et politique, que dirigea de toutes ses forces un roi de France, et celui, certes, de tous les rois du monde, sur qui les papes eurent le moins d'ascendant.

» Cette distinction, qui, pour des esprits affranchis de préjugés traditionnels, ressort si clairement d'une lecture un peu intelligente des événements du 14<sup>e</sup> siècle, paraît avoir contrarié, choqué le savant écrivain, et l'on ne comprend pas pourquoi; car, sans avoir l'avantage de le connaître, nous hésiterons toujours à croire qu'il veuille adorer la tyrannie pourvu qu'elle soit irréligieuse, et qu'il puisse aucunement se sentir blessé dans la personne d'un despote impie enterré depuis cinq cents ans. Aux yeux de certaines personnes, sans doute,—mais parmi lesquelles nous n'avons garde de ranger notre censeur, malgré son opinion tranchée,—la qualité d'EN-NEMI DU CATHOLICISME est, pour le cruel et cupide persécuteur des gentillesses de Henri VIII, un titre puissant à l'indulgence; (et sous ce rapport, en effet, une célébrité particulière, une gloire *su generis* appartient au fondateur des principes dits gallicans: car les plus difficiles amateurs, à quelque point qu'ils poussent le délire haineux contre Rome, doivent trouver que Philippe IV n'a rien laissé à désirer dans ce genre; sa conduite envers les papes ayant été pleinement, pour la dignité, celle d'un bateleur, et pour la générosité, la probité, la justice, celle d'un voleur de grand chemin.) Mais, quelque mérite éminent qu'il y ait eu chez lui à renforcer de toute la logique du poignard ses quolibets contre un prêtre, en cherchant à faire assassiner par des coupe-jarrets le souverain pontife des nations chrétiennes... nous doutons qu'un si digne exploitsuffise à laver les infamies du faux-monnoyeur couronné qui se fit le bourreau des Templiers et le détrousseur des Juifs; qui, toute sa vie, encouragea l'abominable délation, et que Voltaire lui-même, son prôneur, dépeint comme *implacable dans ses vengeances*.—Avec les principes estimables que nous devons supposer à notre adversaire, il peut sans honte abandonner un tel client. A force de savoir et d'esprit, on parviendrait bien à masquer plusieurs de ses atrocités; à en atténuer plusieurs autres: mais le protégé du gallicanisme est

si riche en fait de crimes, que son apologie la mieux conçue pécherait toujours par quelque bout ; en sorte que, tout calculé, nous ne conseillons à personne, fût-ee à l'orateur le plus adroit, d'entreprendre la tâche, trop scabreuse, d'avocat général de Philippe-le-Bel.

» Il importait donc peu, dans la question templière, de déployer une érudition qui ne change rien au fond des choses. — Des juges ecclésiastiques ont figuré au procès du grand-maitre. — Eh ! qui en doute ? Quand ils ne fussent pas nés sujets d'un prince qui ne savait que trop se faire obéir, ils devaient, dans tous les cas, y paraître, puisque le forfait à juger concernait précisément la religion et la morale. — Le pape avait nommé les commissaires instructeurs. — Bien entendu ; et qui donc les aurait nommés, sinon lui, puisqu'il s'agissait de décider de la réputation et de l'existence d'un ordre *religieux*, répandu non seulement en France, mais dans toute la Chrétienté. — C'est au pape lui-même qu'il faut imputer une partie des cruautés commises, témoin sa lettre aux évêques chargés d'informer. — Quelle étrange préoccupation, qui fait oublier les choses les plus simples ! Saisi, sur la plainte du roi, de l'examen d'une accusation immense qui mettait en émoi l'Europe entière, dont les résultats civils intéressaient des milliers de familles, dont les conséquences politiques avaient donné l'éveil à tous les souverains, dont les déplorables effets portaient leur contre-coup en Orient, et durant laquelle on voyait, dans l'incertitude de la décision, s'agiter, pour et contre, des aveuglements populaires, dont notre adversaire cite lui-même un exemple, que devait vouloir le pape ? Son devoir était, sans contredit, d'exiger que la procédure fût soignée, active, complète, et surtout régulière, selon les conditions et formalités du siècle où il vivait. Ainsi donc, en recommandant aux prélats *juges d'instruction* l'emploi de tous les moyens propres à discerner et à faire promptement connaître la vérité, il n'en excepta point ces contraintes physiques auxquelles on a renoncé de nos jours avec raison, mais qui faisaient encore partie de la législation de tous les peuples, et dont la suppression, dans cette cause solennelle, n'aurait été ni comprise de qui que ce fût, ni permise à coup sûr par Philippe. Est-ce bien sérieusement, que l'on fait un sujet de reproche à Clément V de n'avoir point aboli, de son autorité propre, en 1310, un moyen capital d'enquête à la nécessité duquel tout le parlement de Paris croyait encore fermement en 1760 ! Il arrive aux plus habiles gens de singulières distractions. — Mais, enfin, quand intervint l'arrêt, le pape consentit aux exécutions commandées par le roi. — Si, dans les institutions d'alors, faites pour un régime social dont nous n'avons plus qu'une fausse idée, la loi civile frappait de peines terrestres les grands attentats contre Dieu et la pudeur, ce n'était pas le rôle du Chef des croyances que de s'opposer aux marques d'adhésion de l'Etat aux préceptes de la Religion, bien que cette sorte de protection eût, dès ce temps-là, et pour les fidèles même, une partie des inconvénients qui la rendent insupportable aujourd'hui.

Du reste, quoiqu'on en dise, *ne point s'opposer* est tout autre chose



que *faire agir*, et nous allons en donner la preuve. Si, mettant à part les exceptions et les arguties que peut fournir la science, on tient à savoir, de bonne foi, QUI, DU PONTIFE OU DU MONARQUE, A CAUSÉ LA MORT DES TEMPLIERS, rien de plus aisé. Il ne faut, en descendant au sein de sa conscience de *juré*, que se rappeler les quatre vérités suivantes, dont chacune en gros est incontestable, et dont le rapprochement fait jaillir une lumière que ne sauraient obscurcir les plus ingénieuses plaidoeries du monde :

» 1° L'autorité centrale catholique était reconnue en 1511 dans une dizaine de royaumes.

» 2° Le décret religieux qui cassait l'ordre du Temple y fut exécuté partout.

» 3° De ces royaumes, il y en eut UN SEUL où des supplices se joignirent à la condamnation.

» 4° Cet unique royaume fut la France, où dominait en maître absolu Philippe-le-Bel, ennemi déclaré de la papauté. »

---

## APPENDICE GG.

*Sur les mensonges qui réussissent par leur énormité même.*

Page 58.

Quelques lecteurs seront surpris qu'en forgeant contre la Religion, au sujet de Jean Huss, un odieux roman, dépourvu non seulement de preuves mais d'apparences, on soit parvenu à l'accrediter si longtemps, et jusqu'au point de faire un peu faiblir le langage des champions catholiques. — Eh! pourquoi s'étonner de pareils effets dans le passé? Notre époque vient d'être témoin d'un curieux et mémorable exemple de ce calcul, et des assertions d'une audace déhontée qui réussit par l'effet de son excès même.

Dans l'intérêt de haines ignobles, et par l'alliance du vieux esprit voltairien avec la vieille chicane janséniste, la chose a eu lieu pleinement, en 1845, et cela dans l'un des journaux de Paris réputés les plus graves.

Le *pouff* forgé par cette feuille est connu : une réception royale, supposée faite à certain prince au collège d'Oscott; des drapeaux blancs, supposés plantés par certains religieux sur son passage; des vers politiques d'*Athalie*, supposés débités « avec accent anglais, mais avec chaleur, » par un élève dont on créait le nom et le pré-

nom<sup>1</sup>; mille détails non moins imaginaires, combinés par une adresse infernale, afin de rendre plus odieux aux masses brutes et colères quelques prêtres innocents, déjà bien assez méconnus. Toute cette historiette, méchamment extravagante, qui a trouvé ses gobe-mouches *et dont quelques individus sont encore dupes*, restera citée plus tard comme une notable marque du degré de crédulité où l'on peut amener le public, au moyen d'un luxe de menterie et d'impudence si grand, que les gens ne vont pas jusqu'à le soupçonner possible.

---

### APPENDICE III.

*Sur la spontanéité de Jean Huss  
dans une comparution dont il lui plut de courir les risques.*

Page 38.

Toutes les fables qui ont eu cours sur l'infraction de la promesse impériale, objet de notre appendice II ci-après, ont eu pour base une première et capitale erreur, dont il faut d'abord s'affranchir l'esprit. Elles tiennent à l'idée, radicalement fausse, que Jean Huss AVAIT PEUR, et que par conséquent il devait, avec soin, se nantir des sauvegardes officielles les plus expresses.

Tel n'était guère le souci du présomptueux recteur de l'université de Prague. Follement fier de sa faconde, qui lui semblait irrésistible; enhardi, d'ailleurs, par l'appui des seigneurs bohêmes dont il avait encouragé la licence et les rapines<sup>2</sup>, il ne cherchait aucune autre protection. C'est avec ardeur qu'il affrontait une épreuve dont il ne comptait pour rien les dangers; d'une épreuve chère à sa gloriole, en ce qu'il y trouvait l'immense avantage de faire parler de lui.

---

<sup>1</sup> Arthur de Glamorgan. Pour un personnage fictif, le nom choisi était heureux; il sonnait bien aux oreilles des ignorants, abonnés des cabinets et lecteurs de Walter Scott.

<sup>2</sup> Cette bande eut en effet l'impudence de lui fournir, jusqu'an terme du voyage, une escorte d'honneur; et plus tard, dans le cours même du procès, elle osa lui conserver patronage, par d'hypocrites requêtes, pleines d'arguties en sa faveur.

Au lieu donc de se préoccuper des termes plus ou moins forts d'un prétendu sauf-conduit (pièce que, loin d'obtenir, il ne songea seulement point à solliciter), il n'avait pas même attendu, pour se mettre en route, la délivrance du passeport impérial ordinaire, lequel ne lui fut expédié que trois jours après son départ <sup>1</sup>.

Jamais on ne pourra trop dire combien fut spontanée, volontaire, accompagnée d'outrage et de bravades, la démarche par laquelle s'alla présenter au jugement des Pères, à Constance, ce dur, ce vaniteux, ce turbulent personnage, — qu'a fait passer pour une espèce d'*humble victime* la finesse des matois, aidée de la complicité des nigauds.

Ce qu'il faut lire surtout, c'est le téméraire défi, l'incroyable manifeste affiché par lui sur les murailles de Prague, pour menacer du bûcher tous ceux qui aperçoivent de l'hérésie dans ses leçons: *Magister Johannes de Hussenitz* <sup>2</sup>, y dit-il, *vult comparere, etc., paratus reddere rationem; ad videndum et audiendum omnes et singulos qui hæresim quamcumque volunt sibi imponere; ut se inscribant ibidem, juxta legis Dei et juris exigentiam, et, si non hæresim in eo legitimè probaverint, ad poenam adigantur talionis* <sup>3</sup>. Bien loin de prêcher la tolérance, il approuvait pleinement, en principe, la pénalité sévère des arrêts contre les novateurs; grâce à la folle confiance, où il vivait alors, de savoir détourner la condamnation sur autrui.

Dans un autre écrit, acceptant en propres termes le supplice du feu: « Je suis prêt, disait-il, *ETIAM IGNE APPOSITO, etc.* <sup>4</sup>.

« Je signifie à toute la Bohême, avait-il déclaré encore, que JE VEUX me placer en face du Concile. Et si l'on m'y convaine d'erreur,

---

<sup>1</sup> Le passeport ne fut signé que le 18 octobre 1414, et encore à était-ce Spire. Or, sans seulement l'attendre, tant il y attachait peu d'importance, Jean Huss était parti de Prague pour Constance dès le 13, avec toute sa bruyante chevauchée.

<sup>2</sup> Enfant d'une famille très-obscur, maître Jean avait pris pour nom celui de son village (*Hussenitz*, ou par abréviation *Huss*), sorte de désignation qui a fini par lui rester.

<sup>3</sup> *Hist. des Doctrines et des Actes, etc.*, page 93.

<sup>4</sup> Leclère d'Aub., *ibid.*, page 96.

je ne refuserai point de porter LES PEINES QUELCONQUES d'un hérétique <sup>1</sup>. »

Ainsi, courir librement le risque de la mort, — d'une mort effroyable, mais à laquelle il se croit sûr d'échapper par ses talents; — courir ce risque avec malignité, comme enjeu d'une partie qui lui plaît, c'est-à-dire dans l'espérance de faire rôti d'honnêtes orthodoxes de Prague, moins habiles phrasiers, moins rusés plaideurs que lui : — voilà son choix, SA VOLONTÉ. Il le « signifie à toute la Bohême. »

On ne saurait pousser plus loin, assurément, ni le noir calcul de la méchanceté, ni l'aveugle sécurité de l'orgueil. Si le trop fameux recteur fut pris au piège de sa diabolique perversité, rien de si conforme à la justice éternelle.

## APPENDICE II.

### *Sur le prétendu sauf-conduit de Jean Huss.*

Page 61.

C'est par égard pour les philosophes de bonne foi qu'il importe de mettre en lumière ce point d'histoire, et non certes pour les elaboueurs, résolus d'avance à tout fausser; moins encore pour les avocats spéciaux de J. Huss, dont la cause, vraiment extravagante, n'en vaut pas la peine. S'il restait, en effet, des Hussophiles proprement dits, ce serait assez, contre eux, de deux courtes réponses, tirées des propres maximes de leur maître.

De quoi, leur dirait-on, vous plaignez-vous?

De ce qu'on a enfreint, à votre avis, les promesses du passeport qu'il vous plaît d'appeler sauf-conduit? — Eh bien, pour un moment, prêtons-nous à l'hypothèse; supposons violée cette *lettre de foi publique* <sup>2</sup>, et regardons-la comme assez sacrée pour que de son infraction soit résulté un parjure.... Dans les principes de votre héros, s'être parjuré ne doit entraîner aucun reproche; car, selon

---

<sup>1</sup> *Significo toti Bohemiæ, me VELLE sisti coram Concilio. Porrò, si de errore aliquis me convicerit, NON RECUSABO QUASCUMQUE HÆRETICI POENAS FERRE (Id. ibid., page 97).*

<sup>2</sup> *Publicæ fidei litteræ.*

lui, « non seulement futiles, mais ILLICITES sont les serments qui font la force des contrats entre les hommes et la sécurité des relations dans le commerce de la vie. *ILLICITA juramenta sunt que fiunt ad corroborandum humanos contractus et commercia civilia* <sup>1</sup>.

De ce qu'il a subi un supplice ignominieux et dur? — Mais à qui s'en prendre? D'après vos théories, cette mort cruelle, il devait inévitablement l'éprouver, et les Pères du Concile ne pouvaient pas plus s'empêcher de l'y condamner qu'une pierre en l'air ne peut se retenir, ni manquer de tomber à terre. Toutes choses, en effet, dans le système du recteur Huss, « arrivent par une invincible et absolue nécessité: » *Omnia eveniunt necessitate absolutâ* <sup>2</sup>.

Mais non, quittons ce triste terrain. Quoique la réfutation y soit légitimement assise et qu'on n'ait droit de rien opposer à de si justes arguments *ad homines*, il faut au public judicieux, il nous faut à nous, des raisons plus sérieuses. En voici donc, et de péremptoires :

D'abord, il serait curieux que sous l'ordre de choses qui régissait l'Europe en 1414 (régime constitutionnel, chacun le sait, la doctrine de l'omnipotence des princes n'ayant pris racine que plus tard), il serait curieux que le roi des peuples allemands, leur simple président couronné, eût osé déclarer, — car c'est là le fond de la fable, — qu'en toute éventualité possible, il se faisait fort de ramener à domicile, libres et quittes de condamnation quelconque, tels ou tels accusés, qui s'en allaient se faire juger par le tribunal compétent.

Que dirait-on aujourd'hui du roi des Français, par exemple, anticipant sur son droit de grâce, et se permettant, sans attendre l'arrêt de la cour d'assises, de proclamer à l'avance l'entière sécurité d'un inculpé?... Le cas est ici le même; la supposition n'est pas moins déraisonnable. Mais il n'y a si grosse invraisemblance que les gens ne consentent à dévorer, si par hasard, des chimères ainsi admises, il peut résulter un blâme pour la religion catholique ou pour ses ministres.

---

<sup>1</sup> Propres termes de l'hérésiarque bohème. (*Conc. Constant.* 620.)

<sup>2</sup> Maxime de Wicléff (*Trial. lib. III, cap. 8*), reproduite par J. Huss.

Un sauf-conduit, même véritable, n'aurait donc pas produit les merveilleux effets qu'on lui attribue; car, selon la jurisprudence de l'Empire, il eût protégé le docteur Huss *contra vim*, contre la VIOLENCE illégale, *sed non contra juris executionem*, mais point du tout contre la mise à exécution du DROIT, c'est-à-dire d'une sentence régulière, rendue en dernier ressort <sup>1</sup>. Qu'est-ce donc, à plus forte raison, lorsque ce bouclier fantastique, ce grand titre dont on fait bruit, N'À POINT EXISTÉ!

Entre un *sauf-conduit*, — diplôme grave, important, appartenant à l'ordre politique, — et un simple *laissez-passer*, titre secondaire, privilège donnant droit à de menues exceptions dans l'ordre de la police et des finances, — la différence était énorme. Or, on possède copie exacte de la pièce; personne n'en révoque en doute le texte, qui n'est point devenu matière à controverse: eh bien (chacun peut le vérifier), il ne contient pas une seule des formules, un seul des termes sacramentels, dont la présence, sous le droit germanique, constituait le sauf-conduit <sup>2</sup>. Ce parchemin n'était qu'UN PASSEPORT. Comme tel, il produisit tout son effet, puisqu'il fut littéralement exécuté, jusqu'aux limites légales où, d'après sa nature, il devait et pouvait l'être <sup>3</sup>.

D'ailleurs, ici les arguments sont de trop, car nous avons à exhiber l'évidence; et notre victoire surabonde, devant la plénitude des aveux de Jean Huss: aveux formels, aveux libres et non provoqués, aveux consignés dans sa correspondance intime avec ses partisans de Prague. *Exeo sine salvo-conductu* <sup>4</sup>. *Equito directè ad Constantiam SINE SALVO-CONDUCTU* <sup>5</sup>. *Et stamus in Constantiâ propè Papæ hospitium, et venimus SINE SALVO-CONDUCTU* <sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Meysinger, *Observ. 82 in judic. imper. cameræ. Petrus Premus, Carol. constit. de securitate, 97.*

<sup>2</sup> Voyez *Constitut. imper. de judic. capit.*, art. 76, 136, etc.

<sup>3</sup> Aussi le turbulent docteur bohême, ni dans ses factums, ni dans ses lettres, ne reprocha-t-il au Pape, à l'Empereur ni au Concile, aucune violation de garantie à son égard: c'est la juste remarque de Cochlæus. Un tel silence rend doublement ridicule la mauvaise chicane qu'on a uniquement fondée sur le mot latin *redire*. — Voir ci-après le sous-appendice relatif à la présence de ce mot.

<sup>4</sup> J. Huss. *Epistol.* 49.

<sup>5</sup> *Id. ibid.* 6.

<sup>6</sup> *Id. ibid.* 3.

Cette accablante confession de l'hérésiarque, si nettement articulée auprès de ses amis; ce témoignage spontané, que la Providence a permis qu'il renouvelât jusqu'à trois fois..., il n'y a rien qu'on n'ait tenté pour l'effacer. Voulant réparer un peu tard l'imprudente exactitude des premiers imprimeurs hussites, des éditeurs plus avisés ont essayé d'altérer ces passages si clairs, qui, écrits au moment des faits, ne pouvaient plus s'accorder avec les calomnies postérieurement accréditées. Mais payer d'effronterie ne suffit pas : il faudrait encore « songer à tout. » Or, grâce à Dieu, les destructeurs du Concile se sont *coupés*, et, faussaires maladroits, ils ont laissé subsister des traces grossières de leur mensonge. Herbert Rosweyde avait signalé, dès 1610, ces gaucheries et ces contradictions; Leclère d'Aubigny vient de les mettre en pleine lumière. Désormais un enfant pourrait les toucher au doigt, et les mémorables paroles de Jean Huss demeurent rétablies; il faudrait les graver sur l'airain :

« Je pars SANS SAUF-CONDUIT.

» Je chevauche directement vers Constance SANS SAUF-CONDUIT.

» Nous demeurons à Constance près de l'hôtel où est logé le Pape, ET NOUS Y SOMMES VENUS SANS SAUF-CONDUIT. »

Voilà, lecteurs, en quoi consiste le trait du *sauf-conduit violé*, sur lequel on disserte depuis quatre cents ans : c'est l'histoire de la *dent d'or*.

---

## SOUS-APPENDICE

*Sur le retour dont le passeport faisait mention.*

Page 26.

La chicane soulevée par les Hussites, les protestants et les voltairiens, au sujet de la présence du mot latin *redire* (revenir), ne saurait faire illusion qu'à des étourdis qui ne lisent pas le contexte de la pièce entière; qui, d'ailleurs, ne la rapprochant d'aucun des écrits contemporains, restent privés de cette intelligence historique saine et solide, le meilleur de tous les commentaires.

Les passeports, ainsi que l'enseigne la moindre connaissance des usages du XV<sup>e</sup> siècle (et notamment de l'état de l'Allemagne féodale, subdivisée à l'infini comme elle l'était alors), les passeports étaient surtout un privilège pécuniaire, un titre d'exemptions fiscales ; et, par parenthèse, ce caractère est frappant dans l'acte même dont il s'agit ici : *ut ipsum, cum famulis, equis, et aliis rebus suis, per quoscumque passus, portus, pontes, castra, oppida, civitates, etc., etc., sine ulla solutione TRIBUTI vel TELONII, aut alio quovis SOLUTIONIS ONERE, transire, stare, morari et redire, permittatis*<sup>1</sup>.

Or, le recteur Huss ayant demandé spontanément de comparaître à Constance, et obtenu par là, grâce à ses prôneurs, de s'y rendre non avec la gêne humiliante d'un accusé, mais librement et avec le même cortège qu'un évêque ou qu'un abbé, — comme s'il eût été membre du Concile, au lieu d'en être le simple justiciable, — pourquoi la fiction n'aurait-elle pas été suivie jusqu'au bout ? Dès qu'on lui accordait un passeport de quasi-prélat, avec main-levée des péages, pourquoi aurait-on changé pour lui seul la formule accoutumée de ces sortes de pièces ? Aller, venir, circuler, séjourner, etc., y étant alors termes de protocole, termes ordinaires et pour ainsi dire *imprimés*<sup>2</sup>, l'idée ne pouvait naturellement venir d'en retrancher un pour tel ou tel homme. Autrement, en effet, si Jean Hus fût sorti acquitté, il lui aurait donc fallu, au retour, par suite de l'omission du mot *redire*, tirer sa bourse à chaque passage de porte ou de pont, lui qu'on avait exempté « des tributs, droits et paiements quelconques ! » Cela est ridicule. — Demandez au premier notaire venu, si les réalités marchent ainsi ! Voyez combien de réductions renferme une simple *procuration*. On rédige les actes pour tous les cas et au complet. Bien des choses, on le sait d'avance, n'y serviront à rien ; mais n'importe : « ce qui abonde ne vicie pas. »

Pour les voyageurs qui n'avaient point à traverser de châteaux, *castra* ne servait à rien ; point de grandes villes, *civitates* était de trop. Pour ceux qui ne voulaient pas faire de séjours en route, *morari* devenait inutile. Pour ceux qui, morts au but, ou avant de l'avoir atteint, ne pouvaient revenir, *redire* se trouvait sans application. Ainsi du reste. — Eh bien, cette dernière chance fut celle de Huss. Mort lui advint à

---

<sup>1</sup> Le fractionnement du territoire et la diversité des juridictions multipliaient alors les péages ; à chaque instant il fallait que le voyageur mît la main à l'escarcelle.

<sup>2</sup> L'imprimerie ne fut inventée que trente ans après la mort de Huss, et l'on ne commença d'ailleurs que deux siècles plus tard à la faire servir ainsi aux menus détails de l'administration.



Constance : une mort sans doute violente et imprévue..., mais simple néanmoins et régulière, d'après la législation du pays. Ce fut un cas de force majeure, lequel rendit superflue l'une des prévisions administratives du passeport ; voilà tout.

Considérons ce qui se passerait aujourd'hui même. Un officier obtient congé, à l'effet de prendre les eaux ; le ministre de la Guerre, supposons, lui accorde *l'indemnité de route* pour l'*aller* et le *retour*. Mais voici que cet officier avait commis un crime capital, et que, dans la division militaire dont fait partie l'établissement thermal, on l'arrête comme prévenu, on le traduit au conseil de guerre.— Figurez-vous, à présent, les avocats de l'inculpé entêtés à prétendre qu'il ne peut pas, sans une horrible violation des lois, être jugé là, ni courir le risque de la peine capitale, « parce que, diraient-ils, la décision ministérielle ayant mentionné pour lui *l'aller et le retour*, implique légalement la nécessité de ce *retour*. » — Un tel plaidoyer leur ferait rire au nez. C'est cependant, mot pour mot, l'argumentation de Sleidan, de Voltaire et de *tutti quanti*<sup>1</sup>.

Si la chose en valait la peine, nous pourrions montrer encore, et très-bien, que pour accrocher au verbe *redire*, perdu dans la foule des autres, le sens bizarrement littéral que l'on s'efforce d'y faire voir, il faut mettre sous la plume de Sigismond une balourdise énorme ; car alors, selon la force du texte ainsi entendu, il faut faire dire à ce prince, parlant à ses sujets domiciliés près des donjons, portes, ponts-levis, ou autres passages payants, le long de la route de Prague à Constance, *qu'il les prie de permettre* (PERMITTATIS) que le docteur Huss revienne libre et acquitté du Concile. Comme si la chose dépendait d'eux ! Comme si leur permission, leur bon vouloir, pouvait quelque chose sur la sentence d'un tribunal suprême, européen, placé non-seulement au-dessus de leur influence, mais en dehors de l'autorité impériale elle-même ! Est-ce là, nous le demandons, assez d'énormités à gober, plutôt que d'avouer tout simplement la nature très-peu solennelle d'un passeport de faveur, relatif à la manière de voyager, aux protections sur le chemin, et point du tout à l'issue d'un procès ! — Mais on se lasse de fournir tant de preuves au-delà du besoin, et les lecteurs nous dispenseront de continuer à raisonner contre l'absurde.

---

<sup>1</sup> Et c'est pour ne pas s'être laissé jouer ainsi ; c'est pour avoir déclaré, comme l'exigeait sa dignité, qu'il ne se dessaisirait point de sa juridiction envers les accusés qui exciperaient de prétextes semblables, que le concile de Constance est journellement accusé d'avoir porté une loi *de fide hereticis non servandâ* ; d'avoir posé le principe « qu'on n'est pas tenu de garder parole aux hérétiques ! »

## APPENDICE JJ.

### *Sur la Saint-Barthelémy.*

Page 62.

Que la Saint-Barthelémy soit un fait uniquement politique, une œuvre de Catherine de Médicis où la religion proprement dite n'est entrée pour rien, Audin l'avait dit en France dès 1829, quoiqu'il fût loin d'apercevoir alors tout ce qu'il sait voir aujourd'hui. Lingard, en Angleterre, s'est trouvé conduit par ses études au même résultat; mais Alfred de Falloux, dans un article récent, où il développe et corrobore son opinion d'Angers <sup>1</sup>, vient d'épuiser la matière et de mettre cette vérité hors de contestation <sup>2</sup>.

On a coutume de se faire une arme des actions de grâce chantées à Rome à la réception de la nouvelle. Rien de plus simple cependant que ce *Te Deum*, puisqu'il reposait sur un mal-entendu qui fut d'abord général en Europe. Diplomatiquement informée, comme

---

<sup>1</sup> Au congrès scientifique d'Angers en 1843, quelques personnes ayant essayé de combattre son mémoire et d'établir qu'il y avait eu dans la Saint-Barthelémy ou préméditation, ou du moins complicité religieuse, M. de Falloux prit la parole en fournissant de nouvelles preuves. « Vous prétendez, ajouta-t-il en terminant, que c'est la Religion qui est derrière la Saint-Barthelémy; eh bien, moi, je soutiens que dans la situation où se trouvaient alors les esprits, il n'y avait que la Religion qui eût pu l'empêcher. Un peu de philosophie, a-t-on dit autrefois, conduit à l'athéisme, beaucoup de philosophie ramène à la croyance. J'emprunterai cette forme pour rendre ma pensée, et je dirai : Un peu de religion laisse dans le cœur beaucoup de pensées perverses, plus de religion les prévient ou les anéantit. Appliquez par l'imagination ce que je pose en principe; au lieu d'une cour pleine d'intrigues et d'adultères, supposez une cour où règne l'Évangile, où la loi de Dieu soit puissante sur les puissants; au lieu de Catherine et de Charles IX, mettez sur le trône Blanche et saint Louis : et puis, je vous le demande maintenant..., au premier aperçu de votre jugement propre, au premier cri de votre conscience..., dites si la Saint-Barthelémy était alors possible. » A ces mots, toute l'assemblée se leva avec de bruyants applaudissements, en s'écriant : Non, non ! — « Votre cri a terminé la discussion », reprit alors M. de Falloux; et il descendit de la tribune au milieu des félicitations parties de tous les bords.

<sup>2</sup> Le morceau est intitulé : *La Saint-Barthelémy et le XVIII<sup>e</sup> siècle*. On peut le lire dans le *Correspondant*, tome IV, page 143.

les autres puissances <sup>1</sup>, de la découverte et de la répression d'une conspiration qui, disaient les dépêches, avait mis en péril l'existence de la couronne, la vie du roi et de ses fidèles sujets, Rome dut se réjouir, dans l'intérêt des catholiques, dans celui du bon ordre et même de l'humanité, que le trône eût réussi à vaincre cette tentative anarchique et sanguinaire. Car tel est l'aspect sous lequel les ambassadeurs français présentaient partout l'événement; et certes, d'après une foule d'antécédents, — d'après la Michelade, par exemple, — la version officielle, quoique fausse, n'avait rien d'étrange ni d'improbable.

Au reste, si l'on avait apporté un peu d'attention et de bonne foi, il aurait dû suffire, dès longtemps, pour repousser l'idée d'impulsion religieuse et de préméditations dans ce genre, de remarquer un seul fait, tant il est significatif : c'est que le cardinal de Lorraine, à qui les déclamateurs font jouer un si grand rôle dans la conception, dans le conseil du massacre, ÉTAIT ALORS, avec son jeune neveu Mayenne, A TROIS CENT CINQUANTE LIEUES DE PARIS, tout occupé des affaires d'Orient, et travaillant de la manière la plus active à la défense de la Chrétienté contre les Turcs.

Quant aux ordres envoyés par Charles IX ou en son nom, il n'y en eut pas un seul de préparé avant la Saint-Barthelémy; tout, dans ce genre, fut l'œuvre DU LENDEMAIN, non de la veille. Et par parenthèse, si l'on voulait pousser plus loin l'investigation, certaines réponses sublimes, dont fut scrinée notre enfance, supporteraient peu l'examen; force héros de vertu, qui peuplent le royaume des chimères<sup>2</sup>, redescendraient au niveau général, — comme y remonteraient, de leur côté, de prétendus grands coupables. — Car à mesure que la discussion amène ici l'éclat du jour, elle dissipe la couleur factice et théâtrale dont on avait eu l'art d'empreindre toute cette page d'histoire.

---

<sup>1</sup> Comme Elisabeth d'Angleterre, par exemple, qui, malgré ses vives affections protestantes, crut elle-même en grande partie à la conjuration découverte, et ne réclama que fort peu. — Voir les dépêches de l'ambassade française (*Correspondant*, IV, 132-133).

<sup>2</sup> Jean Hennuyer, Cursay, le vicomte d'Orthès, etc.

## APPENDICE KK.

### *Sur le rôle d'inquisiteur, attribué à saint Dominique.*

Page 63.

Que nos lecteurs ne s'attendent pas à trouver ici un traité, même abrégé, sur l'Inquisition : nous ne saurions, sans dépasser les limites de notre plan, leur présenter, fût-ce d'une manière sommaire, les causes de cette institution, sa naissance, ses vicissitudes et l'histoire des développements qu'elle a pris ; qu'elle a pris non seulement au-delà des vues de ses fondateurs, mais souvent en opposition avec leur charitable dessein.

C'est ailleurs <sup>1</sup>, si l'on en est curieux, qu'il faut aller étudier comment, sous l'influence de la politique, et moyennant des modifications successives, toujours réclamées par l'autorité temporelle auprès de l'autorité papale <sup>2</sup>, qui ne s'y prêtait qu'à regret <sup>3</sup>; com-

---

<sup>1</sup> Dans les documents originaux, plutôt que dans les histoires spéciales de la chose, qui ne sont guère que des déclamations.

<sup>2</sup> Cette initiative fut clairement et formellement prise, auprès des souverains pontifes, par deux empereurs d'Allemagne, par les rois de France, d'Arragon, de Castille, de Portugal, par la république de Venise, etc. Quelque chose en est indiqué, bien que rapidement, dans le *Mémoire* de M. Lacordaire sur les *F.F. prêcheurs*.

<sup>3</sup> Voir le Rapport du comité des cortès de 1812, p. 32, *l'Origine du Saint-Office*, d'Antonia Souza, citée par Lymborch, I, 23, etc. Mécontents de trouver Rome si peu disposée à favoriser le système des rigueurs, les princes allaient jusqu'à reprocher à la Papauté, — chose inconcevable, mais historique, — « de ne pas sembler se soucier des intérêts de la foi. »

Du reste, si les papes, en tant que simples chefs de la doctrine religieuse, ne purent refuser toute adhésion en Espagne à l'inquisition espagnole (magistrature orthodoxe, après tout, qui se trouvait faire triompher les dogmes vrais, et dont les rudes procédés étaient l'œuvre d'un pouvoir temporel, maître chez lui jusqu'à l'excès), en revanche, le trône pontifical fut admirablement ferme à ne point la laisser s'établir là où lui-même possédait la moindre puissance. On crie contre la longue vassalité de Naples à l'égard de Rome ; on rit de la haquenée qui, tous les ans, était présentée en hommage au Saint-Siège : criailleries et risées pitoyables, où la niaiserie le dispute à l'injustice ! En est-on donc à ignorer le sublime usage que fit la Papauté de sa prérogative féodale sur les Deux-Siciles ? eh bien, il faut l'écrire en lettres d'or. Quand la couronne de Castille voulut soumettre les Napolitains au joug de son tribunal religieux exagéré, CE FUT ROME QUI S'Y

ment, disons-nous, a pu se transformer en instrument de terreur et d'arbitraire un tribunal paternel, imaginé comme adoucissement par des hommes de progrès.

Au xiii<sup>e</sup> siècle, en effet, toute l'Europe, admettant des dogmes comme partie intégrante de sa législation civile, croyait pouvoir et devoir punir corporellement leur infraction violente, celle du moins qui troublait à fond la société même. Or, ce principe, qui d'ordinaire sommeillait, avait été vivement ranimé dans les esprits par le spectacle des horreurs albigeoises. A la vue de tant d'obscénités et de cruautés abominables, dont on n'avait pu arrêter le débordement que par les armes, l'opinion générale avait regardé comme un besoin pour le présent, comme une dette envers l'avenir, de compléter par des mesures légales les opérations militaires contre le brigandage manichéen, et d'employer des peines sévères à la compression de l'Hérésie, devenue identique avec le désordre social. On réclamait partout la mise en vigueur de règles formidables, pour servir de caustique aux bubons mortifères d'une peste si redoutée.

Alors, et pour tempérer le mouvement universel tout en y cédant, alors fut conçue l'Inquisition; précisément dans le but de substituer aux tribunaux ordinaires, dont les sentences auraient été absolues et dictées par la lettre des codes, une magistrature arbitrale, armée sans doute des lois réputées nécessaires, *mais exceptionnellement investie du droit d'atténuation et presque de grâce*, c'est-à-dire devant qui la culpabilité la mieux prouvée ne rendit pas forcée l'application des peines légales, mais permit toujours l'emploi de moyens plus doux et l'acceptation du repentir. Ainsi, sans trop s'écarter des exigences de l'époque, on remplaçait une pénalité inflexible, purement *afflictive*, par une répression élastique et *pénitentiaire* <sup>1</sup>.

---

OPPOSA. Les rois d'Espagne étaient *souverains* à Naples, mais les papes y étaient *suzerains* : ils le prouvèrent noblement. Leur résistance fut invincible, toutes les requêtes sur ce point échouèrent ; et grâce à eux, grâce à leur refus absolu de concours, la terrible inquisition espagnole ne put jamais mettre le pied sur le sol d'Italie.

<sup>1</sup> C'était le prélude de la même pensée qui, dans des siècles postérieurs, s'est fait jour sous d'autres formes, en s'appliquant aux crimes non religieux : pensée qui, chez les Modernes, et dans les matières temporelles,

Telle était si évidemment la douce nature de l'Inquisition à son début, que soixante et dix ans encore après, les Templiers réclamaient avec instance sa juridiction, et qu'ils ne périrent, disent les contemporains, que pour n'avoir pas obtenu d'être jugés par elle. Tel est demeuré son caractère partout où le Saint-Siège a eu le pouvoir de la diriger. A Rome, elle n'a jamais été qu'un indulgent tribunal de haute police, lequel a su maintenir l'ordre public et protéger l'exercice de la religion, sans prononcer (Bergier l'a pu dire) une seule condamnation capitale.

En Espagne, en Portugal, c'est différent : l'Inquisition, pendant deux ou trois siècles, y devint un ressort de gouvernement, une machine à épouvante<sup>1</sup>; accaparée qu'elle était par les rois, au lieu de se trouver placée sous la main des papes<sup>2</sup>.

Des penseurs soutiennent, il est vrai, que, même sous cette dernière forme, elle a encore été un bienfait relatif, en ce sens qu'elle a pu obvier à de plus grands maux. Réduites à leur réalité, disent-ils, ses rigueurs, dont on a fort exagéré le nombre, n'ont pas fait verser, à beaucoup près, dans les pays où elle a régné, la moitié des larmes et du sang qu'ont coûté, à la même époque,

---

est encore venue de la même source, quoique les grandes phrases de Genève et des États-Unis lui aient fait attribuer par erreur une origine protestante. « Le système correctionnel et pénitentiaire », dit positivement M. Cerfberr, commissaire d'une enquête officielle, « est d'invention catholique. » (*Rapport au ministre de l'Intérieur.*)

<sup>1</sup> Deux cent cinquante ans environ, c'est ce qu'ont duré les grandes sévérités de l'inquisition espagnole. Nées avec la prédominance d'un système monarchique outré, qui, se substituant à tout, avait renversé les derniers monuments des libertés du pays et tenait souvent tête à Rome, ces rigueurs disparurent aussitôt que s'affaiblit le despotisme royal, et leur chute précéda la sienne. Dès la fin du siècle dernier, l'Inquisition avait repris dans la Péninsule ibérique les anciens errements de douceur. Tout exclusivement gouvernemental qu'était resté son caractère, elle commençait à se montrer fort indulgente; et l'on sait que vers le temps du consulat, l'ambassadeur Bourgoing la présentait comme redevenue un modèle d'équité.

<sup>2</sup> Ainsi que l'observe avec raison la Commission des cortès de 1812, l'inquisition espagnole était un tribunal royal, « dont aucune ordonnance ne pouvait être publiée sans le consentement préalable du Roi », lequel, d'ailleurs, en nommait, suspendait ou révoquait les juges. Ce tribunal, on avait bien cherché à l'élever sous le nom des souverains pontifes, mais il ne dépendait en rien de leur action; et il poursuivait parfaitement des religieux, dominicains ou jésuites, lorsque ceux-ci étaient en défaveur à la Cour; témoin le célèbre Caranza et d'autres.

aux autres régions du monde civilisé, les conflagrations hérético-anarchiques et leurs extinctions, doubles tueries qu'elle aurait empêchées. — C'est là une opinion libre, dont nous laissons l'examen à qui voudra.

Dans tous les cas, un abyme sépare cette seconde inquisition de la première, la seule dont, en hypothèse, il aurait été chronologiquement possible que Domingue de Guzman fût appelé à s'occuper.

Mais en fait, rien de pareil n'a eu lieu : le pieux fondateur des Dominicains ne s'est pas plus mêlé de l'une que de l'autre. Uniquement livré à la tâche dont il a donné le nom à son ordre <sup>1</sup>, il ne prit part ni au projet d'érection, ni moins encore aux opérations judiciaires d'aucun tribunal, même élément et conciliatoire. Toute sa vie (comme le dit fort bien la commission des cortès qui fit abolir l'inquisition espagnole), il n'employa, pour ramener les hérétiques, que *la patience, l'instruction et la prière*. Et si l'on relit, en effet, les nombreux témoignages du XIII<sup>e</sup> siècle, on verra qu'il n'y en a pas un seul où les contemporains du saint lui aient attribué d'autres armes que ces trois là <sup>2</sup>.

L'erreur donc, si accréditée parmi le vulgaire, qui transforme en inquisiteur un simple prédicateur de la plus douce et de la plus affectueuse espèce, ne demande aucune explication, car elle ne repose sur rien ; car, à défaut de vérité, elle n'a pas même de vraisemblance. Dépourvue du plus léger prétexte, elle n'est qu'une de ces grosses inepties qui, une fois avancées par un méchant ou par un sot, vont se répétant de livre en livre, sous la plume des écrivailleurs de ces deux classes <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La tâche de la prédication, besogne spéciale des Dominicains, dont le titre officiel est *Frères prêcheurs*.

<sup>2</sup> Il y en a bien une quatrième, mentionnée par ses biographes, mais qui, malgré son efficacité, n'était pas moins inoffensive que les trois autres : LES MIRACLES. Cette dernière cause des nombreuses conversions opérées par saint Dominique, un comité de législateurs *philosophes* a dû nécessairement l'oublier.

<sup>3</sup> Quant aux F.F. prêcheurs, ils reçurent ordre, il est vrai, longtemps après la mort du Saint, de contribuer au repos de l'Europe par la mission curative et pénitentiaire dont nous avons parlé, mais ils n'en furent chargés ni les seuls, ni même les premiers. Et lorsque l'Inquisition, devenant politique, et s'associant, dans la Péninsule ibérique, aux aversions nationales contre les Juifs et les Maures, prit en Espagne un caractère frappant de dureté, précisément les Dominicains furent écartés en masse d'une institu-

## APPENDICE LL.

### *Sur la valeur morale des Protestants convertis.*

Page 68.

Toutes ces conversions ont eu lieu parmi des personnes qu'avaient fait remarquer dès l'enfance ou leur esprit ou leur amour pour l'étude, ou leur probité délicate, ou leur décence et leur pureté de mœurs. Il est irréfutable que le contraire (c'est-à-dire les antécédents les moins favorables et la réputation pour le moins la plus suspecte) avait été le partage de ceux qui ont cru devoir prendre la résolution inverse. Aussi n'en disconvient-on guère, même dans les rangs intéressés ; témoin cette conversation, très-connue, d'un ministre protestant d'Allemagne avec M. de R\*\*\*, prêtre des missions de France, qui voyageait dans la même diligence que lui. Le ministre, blâmant avec feu l'esprit de prosélytisme des catholiques (esprit qui pourtant sera toujours inséparable des convictions sincères quelconques), reprochait au missionnaire, vivement, quoique en termes polis, nos récentes conquêtes parmi les rangs protestants. — Mais, dit en souriant M. de R\*\*\*, vous êtes libres d'en faire autant de votre côté, et vous le faites aussi ; vous avez eu plusieurs revanches. — « Quelle différence ! répondit soudain le pasteur ; le jeu n'est nullement égal. *Vous nous cédez votre lie, et vous nous prenez notre crème.* »

---

tion dont, à ce qu'il paraît, on les reconnaissait peu propres à saisir le nouvel esprit. Ferdinand les avait tout-à-fait affranchis de cette tâche dès 1476, une quinzaine d'années avant la prise de Grenade. — Si quelques uns d'entre eux, en fort petit nombre, y furent encore appelés depuis, ce fut à titre de consultants ou qualificateurs (sous le rapport de leur savoir théologique), c'est-à-dire à titre d'*experts* et non de juges. Tel est l'aveu du protestant Lymborch (*Hist. de l'Inquis.* I, 24).

Ainsi, sortis à propos, et par la belle porte, d'une mission qui s'altérait, les Dominicains eurent le bonheur de se trouver libres pour en entreprendre une autre, le patronage et la défense des Indiens contre la cupidité cruelle des aventuriers conquérants : tâche laborieuse, magnifique, que l'on a pris l'habitude de personnifier dans un seul homme, mais qui, durant tout un siècle, fut exercée sans relâche par l'ordre entier dont Las Casas n'était que l'un des membres.



## APPENDICE MM.

*Sur l'opinion des Musulmans à l'égard des missionnaires protestants.*

Page 73.

Malgré tous les efforts des sectaires pour imiter l'autorité de notre clergé et pour s'investir de la même considération, les populations arabes ou turques ne s'y sont pas trompées. Reconnaissant chez nos prêtres l'esprit de sacrifice et la foi réalisée par les œuvres, elles entourent d'estime le missionnaire catholique, même quand elles s'opposent brutalement à l'exercice de son apostolat. Pour ce qui est des missionnaires protestants, elles les ont eu bientôt jugés; il ne leur a pas fallu longtemps pour savoir à quoi s'en tenir sur le commode charlatanisme de convertisseurs pareils, si soigneux de se donner toutes les aises de la vie.

Personne n'ignore au milieu de quels lazzi, de quelle risée universelle, a fait son entrée à Jérusalem l'anglo-prussien Salomon Alexandre, cet évêque de carnaval, escorté de son *évêchesse* et de ses petits *évêchons* <sup>1</sup>.

C'est que le sens religieux existe chez les Orientaux, et ne saurait admettre la comédie du grotesque voulant se faire passer pour le sérieux. Si l'erreur mahométane, sous ses formes larges et graves, a pu leur faire illusion, il n'en est pas de même d'autres erreurs, bouffonnes, sèches, tracassières, sans générosité, sans traditions patriarcales. Une pitié méprisante est tout ce que leur inspirent des sectes dépourvues d'onction et de zèle charitable, qui voudraient bien s'arroger la majesté de l'Eglise catholique, mais qui ne font, en voulant singer ses titres, son ampleur, son autorité douce et digne, que déployer leur ridicule et tomber dans la caricature.

---

<sup>1</sup> *Oh! una rescova...! Oh! piccoli rescovini...!* criait la foule avec de gros rires, en accompagnant de poignées de poussière ses interminables huées; car c'est principalement l'italien (langue fort répandue sur les côtes de Syrie) qu'employaient les musulmans de Jérusalem pour faire comprendre leur mépris au Paillasse mitré.

## APPENDICE NN.

*Sur l'opinion des Sauvages au même sujet.*

Page 73.

Entourées de prédicants qui leur offraient toutes sortes d'avantages pécuniaires et de facilités pour les écoles, on a vu souvent, dans l'Amérique du nord, des tribus entières de Naturels repousser avec dédain une instruction qu'ils devinaient mêlée d'erreurs, et réclamer pour instituteurs des *Robes noires*, seuls maîtres dont ils eussent reconnu que l'enseignement fût estimable. Endossât-on, afin de les abuser, la soutane et le nom de catholique, leur simplicité ne s'y méprenait pas ; ils avaient le noble dévouement d'envoyer quelques-uns d'entre eux jusques à quatre et cinq cents lieues, pour chercher, pour leur amener des *Robes noires* véritables ; tant ils comprenaient, indépendamment du costume, ce qui caractérise les ministres de la vraie religion. Un instinct sûr les empêchait de confondre l'homme d'humilité avec l'homme d'orgueil ; l'homme de renoncement et d'abnégation avec l'homme rempli de lui-même ; l'homme pur et virginal, volontairement appauvri, et qui, pour ne pas quitter ses ouailles dans leurs courses lointaines, se contentera pour aliments d'un reptile ou d'une racine crue, avec l'homme ami du confortable, qui ne saurait se passer de rhum et de viande, ni vivre ailleurs qu'auprès d'un cotillon. Là-dessus, les Sauvages ont toujours montré une grande dose de bon sens ; et l'on a pu observer en eux cette rectitude primitive que Tertullien appelle si justement « le témoignage de l'âme, naturellement chrétienne », *testimonium animæ, naturaliter christiane*.

---

## APPENDICE OO.

*Sur le Choléra de 1852, et sur la remarquable prudence des ministres sectaires.*

Page 73.

C'est une chose connue, proverbiale, et qui remonte au berceau du protestantisme, que la *prudence* des pasteurs réformés, partout

où il y a le moindre risque pour eux. Dès 1543, à l'époque même de la plus grande ferveur des sectes, une épidémie mortelle ayant éclaté à Genève, les ministres hérétiques, mandés devant le conseil de ville, avouent qu'il serait de leur devoir d'aller consoler les pestiférés, mais que nul d'entre eux n'a le courage de le faire; ils prient le Conseil de leur pardonner cette faiblesse, « Dieu ne leur » accordant pas la grâce d'affronter le péril avec l'intrépidité nécessaire. » Un seul, Mathieu Géneston, se montre moins lâche que ses confrères; mais l'exception, peut-être, est plus curieuse encore que la règle. A quoi se résout-il, en effet, cet unique héros de la bande? — A s'en aller visiter les malades, SI LE SORT TOMBE SUR LUI<sup>1</sup>. Voilà le maximum de la bravoure des prédicants.

Or, l'histoire nous décrit en détail la peste de Milan, la peste de Marseille, la fièvre jaune de Barcelone, etc., etc. Là, comme on sait, l'oreille penchée sur la couche des mourants, les confesseurs succombaient par vingtaines... A-t-on exemple de *quelques prêtres* qui aient, nous ne disons pas reculé, mais hésité? qui se soient seulement fait attendre, quand leurs fonctions sacrées les appelaient à prendre la route du tombeau? Non; ce phénomène, si naturel en apparence, ne s'est pas présenté une fois.

Autre comparaison :

Au Tong-King, à la Chine, en Corée, le missionnaire catholique franchit déguisé la frontière; il pénètre, pour n'en plus sortir, au sein du pays qui le martyrisera. Sans pâlir devant la chance quotidienne d'une mort cruelle, prix futur de son zèle apostolique; sans pouvoir s'en débarrasser non plus, en la provoquant par des témérités avant l'heure, puisque, chargé de travailler le plus longtemps possible au salut des âmes, il doit EMPLOYER sa vie et non la JOUER, par conséquent ne point refuser de se cacher quelquefois si la chose est jugée utile,— ce prêtre, sans défense, sans abri, marche dévoué comme le Seigneur, « qui n'avait pas où reposer sa tête<sup>2</sup>; » il s'arrête où on l'écoute, il se dirige partout où sa parole paraît pouvoir semer le bon grain. Au milieu de privations de tout genre et d'an-

---

<sup>1</sup> Extrait des registres du conseil d'Etat de la république de Genève, de 1535 à 1792.

<sup>2</sup> S. Matth. VIII, 20; S. Luc, IX, 58.

goisses perpétuelles, il se hâte de remplir d'actes de vertu des journées dont aucune ne lui donne à présumer d'un lendemain. Infatigable sous le poids même de la vieillesse et de la maladie, il n'anticipe pas sur la mort, à laquelle pourtant il sourit; il attend avec patience, dans l'exercice du saint ministère, que l'atmosphère des cachots infects, le rotin, la cangue ou la corde, vienne mettre un terme à ses labeurs.

Le missionnaire de l'Hérésie, soigneux comme il l'est de sa peau, s'établit judicieusement hors du territoire soumis aux mandarins. Là, derrière de bons remparts, il distribue à tous venants des bibles et des *tracts*<sup>1</sup>, autant du moins que ses commettants lui en expédient. Grassement rétribué pour cette besogne de factorerie, il mène en famille une vie paisible et confortable, sans hasarder sa précieuse personne; ne poussant jamais ses promenades plus loin que la portée du canon européen, son guide et son compagnon; de ce cher canon, le protecteur indispensable de tout évangélisme de pacotille.

Le parallèle fait sourire peut-être; cependant, il n'a rien que de simple; il allait même sans dire, car ces différences énormes tiennent à l'essence des deux choses.— N.-S. avait décrié d'avance cette opposition capitale, entre les vrais pasteurs, risquant leur vie pour leurs brebis, et les gardiens mercenaires, abandonnant le troupeau dès l'approche du loup.

La singularité qui se rattache au choléra de 1852 n'a donc pas consisté dans le double tableau qu'il présentait, ni dans la mise en vue des caractères de dévouement et de bonté hardie qui distinguent le clergé fidèle d'avec celui des églises dissidentes: il n'y avait là que le renouvellement d'une expérience déjà faite mille fois. Ce que l'épidémie dont nous parlons a offert de mémorable, c'est la curieuse encyclique de l'archevêque anglican de Dublin, — circulaire monumentale, bonne à graver sur le marbre et l'airain.

Ne pouvant nier ni la sécheresse de cœur ni la pusillanimité dont, en face des généreux exemples fournis par le *Romanisme*, ses collaborateurs irlandais venaient de donner tant de preuves, — le

---

<sup>1</sup> Petits traités que les protestants ont coutume d'imprimer sur divers sujets, et dont ils se servent souvent pour calomnier la vraie religion.

quasi-prélat ne trouve moyen d'excuser les individus qu'aux dépens du principe. Pour se laver du reproche d'égoïsme et de poltronnerie, il déclare que ces bonnes gens ont fait leur métier, et que *leur devoir de ministres protestants ne les obligeait pas à davantage.*

NOUS LE SAVIONS, mais on n'avait pas encore eu la naïveté d'en convenir. Or, grâce à Dieu, en voici la déclaration la plus officielle et la plus explicite que les catholiques fussent dans le cas de désirer. « Seigneur, » peuvent-ils dire au révérendissime lord primat d'Irlande,

« Seigneur, dans cet aveu dépouillé d'artifice,  
» On aime à voir qu'au moins vous rendez justice. »

---

## APPENDICE PP.

*Sur les mots de Sacerdoce et de Prêtre.*

Page 73.

Touchons ici, en passant, un simple fait de lexicographie, parce que la grossière impropriété du terme y tient à celle de la pensée. Il est toujours bon d'éclaircir, quand on en a l'occasion, les idées importantes.

Parmi les nombreuses fautes de langue dont les oreilles sont blessées en France depuis quelques années, il en est une toute récente, et jusqu'à présent encore rare, mais qui pourrait se réitérer si on ne la signalait ; tant est grande la promptitude de l'ignorance à copier les sottises. Il s'agit de l'emploi du mot *prêtre* dans des cas où il est absurde, c'est-à-dire appliqué à des cultes dépourvus de la notion du *sacerdoce*.

Vérité ou fausseté à part (car tel n'est pas l'objet de notre remarque), il y a deux classes de religions, parfaitement distinctes : celles qui renferment le SACRIFICE, et celles dont il ne fait point partie.

Le sacrifice religieux, — la plus grande de toutes les choses imaginables, chez les peuples qui le conçoivent et l'admettent, — est l'immolation d'êtres animés, dont on considère la mort comme un hommage à la vie éternelle de la Divinité, et dont on espère que le sang, rituellement répandu, sera propitiatoire, par substi-

tution des souffrances de la victime à celles du vrai coupable, qui la fournit et la présente <sup>1</sup>.

Là où n'existe pas cette institution gigantesque, et où par conséquent le culte se borne à la prière et à l'offrande, il n'a pour ministres (sous le nom de rabbins, d'imans, de pasteurs, de prédicateurs, etc.) que des espèces de magistrats religieux : hommes graves sans doute, hommes plus ou moins respectés, mais que rien d'essentiel ne place en dehors des autres, et dont la tâche, tout honorée qu'elle est, ne passe point pour extraordinaire et pour auguste.

Partout, au contraire, où le sacrifice est constitué, il y a, pour remplir cette formidable fonction, un homme non pas simplement pieux, mais presque divin ; non pas simplement béni, mais CONSACRÉ ;

---

<sup>1</sup> « Sans effusion de sang il ne s'accomplit point de rémission des péchés » (*Epist. ad Hebr.* IX, 22) : dans cette maxime, saint Paul confirme ce qu'avait proclamé la voix universelle du genre humain. Car ce n'est pas seulement depuis Moïse, mais dès le culte noachique, mais dès le temps des patriarches, que telle était la condition de tout acte propitiatoire. Les Idolâtres même, qui, selon l'ingénieuse expression de Tertullien, *intervertissaient la vérité* au lieu de la détruire, conservèrent cette règle, quoiqu'en la faussant ; et le taurobole, le criobole, furent, au sein du paganisme, d'énergiques essais, tentés par le criminel pour chercher protection et salut sous le sang versé, sous un sang moins maudit que le sien. Et le mystérieux principe de l'*expiation par le sang* est si bien resté la pensée du genre humain, que toutes les religions postérieures ont continué d'agir en conséquence. Le judaïsme rabbinique, par exemple, n'ayant plus l'immolation, a perdu aussi ce qu'il possédait, le PARDON positif ; (car celui du Kipour n'est plus qu'un souhait pieux, et les rabbins ne s'attribuent aucune autorité de *déliver* ; ils sont, dans l'opinion même de leurs ouailles, impuissants pour le salut des âmes \*). L'islamisme, dont les rites ne reposent pas sur la base du sacrifice, ne devait point connaître, — et ne connaît effectivement point, — d'abolition sacramentelle des fautes. Et quant au protestantisme, — qui semblait, lui, ne pouvoir refuser à l'Eglise le droit d'absoudre, si formellement écrit dans l'Evangile, — il l'a nié cependant, ou réduit à une ombre simple ; il en a détruit l'exercice et abrogé le sacrement ; aimant mieux, tout *scripturaire* qu'il se disait, en venir à heurter les paroles expresses de Jésus-Christ... que d'admettre (ce qu'en effet le sens religieux intime n'admet pas) une amnistie divine accordée sans l'interposition d'une victime. — « Les péchés *seront remis* à ceux à qui vous les remettrez, » avait dit N.-S. à ses ministres. *Ils ne leur seront pas remis*, a osé décider Luther. — Et pourquoi cette effronterie ? Parce qu'une première et capitale négation entraînait logiquement la seconde. Parce que, fermant d'abord, de son plein gré, la source des miséricordes, Luther avait aboli LE SACRIFICE DE LA MESSE.

Singer, *Des Constitutions Israélites en France.*

un homme voué à des gênes spéciales, séparé de la masse par ses devoirs et par ses droits ; un homme, enfin, destiné à servir d'intermédiaire entre la terre et le ciel.

Voilà le PRÊTRE : *sacerdos*, *ιερευσ*, *cohen*, etc. ; être dont le type est frappant, et que, dans le monde entier, on ne peut confondre avec personne.

Encore une fois, la justesse ou l'erreur du fond de la religion n'est pour rien dans ceci. Les faux dieux ont de faux prêtres, le vrai Dieu en a de véritables, mais là n'est point la question. Légitimes ou non, tous les prêtres, quelle que soit leur doctrine, ont un seau commun qui les caractérise. Sacrificateurs avant tout, pasteurs seulement en seconde ligne, ils peuvent se rapprocher, sous ce dernier rapport, de bien des chefs de troupeaux humains ; mais, au premier de ces deux titres, ils portent un caractère propre, ils ne ressemblent qu'à eux-mêmes. Le pouvoir et l'obligation *d'immoler pour les péchés du peuple*, c'est l'essence même du sacerdoce.

Or, les cultes grecs et romains reposaient sur l'immolation ; à chaque dieu on offrait des victimes, chaque Dieu devait donc avoir des *prêtres*. Ainsi en était-il ; et la pratique s'accordait avec la théorie. Qui ne connaît, par les monuments de l'Antiquité, les prêtres de Jupiter, d'Apollon, de Mars, de Cybèle, de Minerve ou des Muses ? Par la même raison, il y eut des prêtres chez les Egyptiens, les Carthaginois, les Gaulois ; il y en avait chez les Mexicains.

Jusqu'à la ruine de Jérusalem, le mosaïsme fit constamment usage des sacrifices ; aussi possédait-il en plein le ministère *sacerdotal*. Depuis Titus, au contraire, les synagogues sont sans autel, on n'y égorge plus ni d'holocaustes ni d'hosties propitiatoires ; dès lors, les Juifs pouvaient-ils conserver des prêtres ? Ils ont perdu la chose et le nom. Ce qui leur reste, ce sont des *rabbins*, c'est-à-dire des maîtres ou docteurs.

Quant au mahométisme, qui ne connaît l'immolation ni l'autel,

---

<sup>1</sup> La petite tradition abrahamique du corban, conservée par hasard, est une exception trop légère pour que l'on en fasse mention ; cette cérémonie, rare, insignifiante et comme inaperçue, demeurant isolée au milieu de l'islamisme, où elle n'a ni solennité, ni résultats, ni influence d'aucun genre.

une chaire de lecteur est tout ce que renferment ses mosquées, tout ce que demandent les Musulmans pour se rassembler. Jamais, par conséquent, chez eux, n'exista l'idée des sublimes attributions du sacerdoce. Au lieu de fonctionnaires sacrés, ils ne connaissent que des imâms (présidents), simples chefs de la prière.

Il en est de même du protestantisme, quoiqu'on ait laissé subsister dans ses temples un quasi-autel à titre de souvenir. Ayant aboli le sacrifice des chrétiens (la sainte messe), et n'ayant gardé que des oraisons, des sermons et des hymnes, il ne pouvait conserver de prêtres. Aussi n'en a-t-il jamais eu, NI PRÉTENDU AVOIR ; et lorsque d'ignares romanciers, par un accouplement de mots incompatibles, parlent, dans leurs feuilletons, de *prêtres protestants*, ils articulent un non-sens, une grosse ineptie qui n'est pas même du style hérétique, les Réformés ne leur ayant jamais donné l'exemple de ce stupide langage.

En voilà assez. Comme le même principe s'applique au culte des Théophilantropes, à celui des Saint-Simoniens, etc., d'autres détails seraient inutiles, et chacun peut tirer la conclusion. Actuellement donc, sur la terre, il n'y a et ne peut plus y avoir de SACERDOCE qu'en deux circonstances, savoir :

1° Chez le très-petit nombre de peuples demeurés soumis au paganisme ; encore faut-il que ce soit au paganisme complet, c'est-à-dire là où les sacrifices sont restés en vigueur ; là où la phase sacerdotale païenne n'a pas encore fait place à cette phase théurgique et doctorale qui subsiste longtemps après l'autre, mais qui n'enfante plus, au lieu de prêtres, que des magiciens, des devins et des faux-sages.

2° Chez les catholiques des cinq parties du globe. Car ceux-ci ont pleinement conservé le dogme antique du sacrifice ; et chaque jour, sur des autels réels, redoutables à leurs yeux, ils offrent, — par les mains de ministres séparés du monde, oints, augustes et consacrés, — ils offrent, comme on sait, le corps et le sang de *l'agneau sans tache* ; réalisant ainsi les prophétiques paroles de Malachie : Qu'un temps viendrait où, « par toute la terre, une victime pure serait immolée à la gloire du Seigneur <sup>4</sup>. »

---

<sup>4</sup> Malach. I, 11.



Plus critique que dogmatique, cet appendice a eu pour but d'éclaircir des choses qu'obscurcit l'épaisse ignorance des journalistes. On peut, à volonté, croire ou ne pas croire, mais du moins il faut COMPRENDRE.

---

## APPENDICE QQ.

*Sur les rigueurs des Protestants du Nord contre les Catholiques.*

Page 73.

Si l'on ne se rappelait combien il y a peu de temps que sont abrogées les lois de sang de l'Angleterre au sujet des catholiques, on regarderait comme à peine croyables les rigueurs que renferme encore contre eux, en Danemarck et en Suède, la législation de conscience.

Dans le premier de ces royaumes, il n'y a pas de moyen que l'on n'ait récemment employé pour empêcher de s'y établir un véritable évêque<sup>1</sup>, lequel, sans caractère officiel, sans argent et sans protecteurs, suffisait, par sa seule présence pour épouvanter les prélats luthériens.

Dans le second, un honnête citoyen, le peintre Nilson, pour avoir voulu retourner à la pieuse profession de foi de ses pères, vient d'être condamné à la *confiscation de ses biens* et au *bannissement perpétuel*.

Est-ce tout? Non; le bannissement s'applique en outre à SA FAMILLE, quoique reconnue étrangère à son prétendu crime. — Des individus frappés d'une peine, *pour un fait dont ils ne sont pas même accusés!*

Où et quand se sont passées ces choses délirantes? Elles se passent à présent (1844), chez les Protestants, en Europe<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Mgr. Laurent, évêque de Chersonèse.

<sup>2</sup> Nous n'avons fait ici mention que des rigueurs énormes, que des persécutions patentes et directes. S'il fallait parler des simples systèmes d'injustice permanents mais hypocrites, il y aurait tout un volume à faire sur le sort des Catholiques. Dans vingt pays, en effet, l'Autorité, inique pour eux seuls, tandis qu'elle exerce des actes d'impartialité dans les querelles des autres sectes, permet contre eux les attaques les plus calomnieuses, et puis leur rend, par mille tracasseries (refus d'autorisation, censure, procès, etc.), la défense si difficile qu'on peut la dire à peu près nulle.

## APPENDICE RR.

### *Sur la prétendue liberté de conscience prêchée au siècle de Luther.*

Page 74.

On s'imagine assez généralement que les supplices infligés par Henri VIII, Calvin, Elisabeth, etc., à leurs adversaires religieux, sont de malheureux faits isolés et les saillies d'une cruauté personnelle : erreur grossière. Ce n'étaient point là des exceptions, mais des actes parfaitement conformes à la règle que les Protestants s'étaient faite. Rien, en effet, de fabuleux comme l'opinion qui s'est accréditée, que les Huguenots voulaient fonder la liberté de conscience. La liberté de conscience, bon Dieu ! mais ils n'y pensèrent jamais ; et si quelquefois la peur leur dicta des paroles qui pussent être ainsi interprétées, cette idée n'en demeura pas moins à mille lieues de leur cervelle. L'opinion (alors universelle) que les lois civiles ou temporelles *font bien de donner l'empire à un dogme unique*, ils l'adoptèrent plus vivement que n'avait fait aucune autre école ; seulement ils la rendirent absurde, en ôtant toute garantie quant au choix du dogme à faire prévaloir, c'est-à-dire en substituant leur autorité propre, variable, humaine, à l'infailible autorité de l'église de Dieu, assise sur cette pierre de Céphas où J.-C. même l'a placée <sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Quand les novateurs alléguaient, pour excuse, qu'ils conservaient une base fixe, savoir *l'Écriture sainte.*, ce grossier échappatoire ne pouvait faire illusion à aucun esprit droit ; car, dès le début, ils s'étaient divisés sur la manière de comprendre la Bible, et aucun tribunal n'était érigé parmi eux pour décider de leurs querelles. D'ailleurs, aux divergences d'interprétation produites par l'obscurité du texte, venaient s'ajouter celles qui provenaient de la pure et pleine mauvaise foi : altérations dont Luther donna de bonne heure l'exemple. Lorsque, pour étayer sur quelque chose sa scandaleuse doctrine de l'inutilité des bonnes œuvres, il osa, changeant par un mot la pensée de l'Apôtre, lui faire dire, non qu'on est sauvé *par la croyance*, mais qu'on l'est *par la croyance SEULE*, — ce degré de témérité, à l'égard de la parole divine, étonna jusqu'à ses compagnons de révolte. On sait que toute son apologie consista à payer d'audace, et que, faute de justifications possibles, il osa répondre : « Le mot que j'ai écrit restera, fussent tous les papistes en crever de dépit. »

Telle était, au reste, sa maxime : l'intronisation du Caprice, sans droit,

S'emparer des sanctuaires catholiques, les dépouiller ou les démolir; effacer tout vestige de l'antique religion du prince des apôtres; amener, par voie de contrainte, tout le monde à la quitter; donner pour tâche aux magistrats d'accabler de pénalités physiques quiconque résisterait à l'apostasie : tel fut, dès l'origine, le programme universel des Prétendus Réformés; programme qu'ils réalisèrent partout où ils le purent; programme que l'Angleterre maintenait encore presque entier vers 1810, et dont, à présent même, le Danemark et la Suède laissent en vigueur des copies assez passablement conservées.

Un pareil système n'appartint point en propre à certains meneurs, plus âpres ou plus colères que les autres : il fut, dans toute sa plénitude, celui du moëlleux Mélancton<sup>1</sup>; il s'étale, d'ailleurs, et se formule nettement, dans un livre fort répandu de l'élégant et suave De Bèze, qui fut cinquante ans l'oracle des synodes, la fleur du protestantisme poli. Et quand le doucereux Théodore n'aurait pas enjolivé de sa plume les maximes terroristes dont nous parlons, on en verrait le code écrit d'une manière assez lisible dans ses actions, notamment dans les mesures par lesquelles cet érotique patriarche de l'Hérésie la faisait triompher à Nérae<sup>2</sup>.

---

sans motifs, sans compte à rendre. Dans un de ces moments où les scélérats font bravade de leurs crimes, il eut l'effronterie de l'énoncer sous forme absolue. « Je veux et j'ordonne », écrivait-il. « Que ma volonté tiennne lieu de raison. » *Sic volo, sic jubeo; sit pro ratione voluntas.* — Ainsi, tel était le burlesque et pitoyable résultat obtenu par l'orgueil des impies. Ils avaient renié l'auguste et sage autorité de la Chaire centrale, instituée en termes si clairs par J.-C. même : et un moine détroqué leur imposait sa domination arbitraire. Ils avaient bêtement cru s'affranchir en secouant le joug de Dieu : et ils se trouvaient tombés sous le joug avilissant de l'Homme.

<sup>1</sup> Au su de tout le monde, — et comme notamment en conviennent sans grimace deux écrivains protestants connus, Arnold et Daumer, les trois anabaptistes décapités à Iéna en 1530 LE FURENT DE L'AVIS DE MÉLANCTON. Mais c'est encore<sup>3</sup> là peu de chose; écoutez. Ce bénin, ce suave personnage, quand le bilieux tyran de Genève eut fait brûler Servet, lui écrivit..., savez-vous quoi? — Que, pour cette haute action, LE FILS DE DIEU SERAIT SA RÉCOMPENSE, et que les enfants de l'Eglise (protestante) lui en sauraient gré, à lui Calvin, JUSQUE DANS LA PERSONNE DE SES DERNIERS DESCENDANTS.

<sup>2</sup> Théodore de Bèze avait montré, dans les pays soumis à la couronne de Navarre<sup>4</sup>, ce que valait alors l'empire du protestant même le plus modéré dans ses formes. Les actes de cruauté contre les personnes, et de vanda-

Sans la barrière inattendue que le civisme opposa chez nos aïeux aux persécutions protestantes, ce torrent n'eût pas laissé debout une seule famille catholique ; et si un jour, de guerre lasse, appelant enfin les citoyens à se protéger eux-mêmes (dans l'abandon où les laissait un gouvernement de *mignons*, un gouvernement pourri, fétide, qui ne savait plus défendre ni l'ordre ni la liberté), les municipalités françaises n'eussent avisé, par une honorable LIGUE, au salut des institutions et des mœurs de la patrie, — e'en était fait <sup>1</sup> : courbé sous le jong de négations tyranniques, abaissé par le fouet sanglant jusqu'à des doctrines fatalistes et stupides, notre pays aurait subi toutes les hontes du despotisme des sectaires. Perdant sa chaleur, son élan, perdant cette chevaleresque *sensibilité pour autrui* qui l'égare bien quelquefois, mais qui l'ennoblit cependant, et qui lui donne parmi les peuples une initiative marquée, — notre généreuse nation allait s'abâtardir, s'abêtir <sup>2</sup>, et se renfermer dans l'égoïsme. Au lieu d'enfanter des héros de dévouement et d'affectueuse piété, la France chrétienne eût produit désormais des docteurs bilieux et pédantesques ; et sur le sol qui devait un jour donner naissance aux Fénelon et aux Vincent de Paul, la vénération, si féconde, du plus divin des mystères devenant IMPOSSIBLE, puisque le culte de la pleine et véritable eucharistie allait être prohibé *sous peine de mort* <sup>3</sup>,

---

lisme contre les choses, accomplis aux bords de la Garonne sous l'impulsion de ce docte et gracieux libertin, avaient certes de quoi *donner à penser* aux Français, quand ceux-ci se virent exposés à tomber, sans garanties, sans charte, — et par *succession*, comme un troupeau de moutons, — sous le sceptre d'un prince calviniste... dans les états duquel de telles scènes s'étaient passées avec l'applaudissement du Pouvoir.

<sup>1</sup> Voir ci-après le sous-appendice sur la Ligue.

<sup>2</sup> Mot excellent, employé notamment par Pascal, et qu'il faut d'autant mieux remettre en vigueur que nous n'en avons aucun autre pour rendre la même idée. *Hébéter* n'en est point du tout synonyme, quoiqu'il passe pour tel auprès du vulgaire, lequel, sans tenir compte de l'orthographe et de l'étymologie, croit tout bonnement y voir *ébéter*, et le prononce en conséquence.

<sup>3</sup> Témoin la législation des états protestants du XVI<sup>e</sup> siècle ; témoin surtout les sauguinaires ordonnances de la reine Elisabeth, alors la conseillère et l'intime amie de Henri de Navarre, — du prince huguenot auquel on prétend que la France devait avenglément et sans conditions abandonner sa destinée.

les vertus qui jaillissent du sacrement d'amour eussent été tariées dans leur source <sup>1</sup>.



## SOUS-APPENDICE.

### *Sur la Ligue.*

Page 210.

Déjà Capefigue, faisant justice du plus gros des préventions au milieu desquelles nous avons été naïvement élevés, a bien dit une première chose : que la Ligue N'EST PAS COMPRISE, et que, depuis deux cents ans, on s'est mis à en juger, en France, sur le témoignage de deux plaisanteries.., un pamphlet et une caricature <sup>2</sup>. En nommant, comme il l'a fait, la Ligue une réaction <sup>3</sup>, il commençait à la venger ; car une réaction est certes un BIEN, quand elle a lieu contre une *action* honteuse, méchante et sale. Mais ce n'est là qu'avoir fait briller un éclair, et non le jour de la vérité ; il faut maintenant qu'un homme s'élève qui vienne compléter l'aperçu, et qui, bravant des clameurs ignorantes, nous donne sous de fidèles couleurs ce grand tableau.

Noble tâche pour un cœur chaud et une intelligence hardie, que d'écrire enfin, sans préjugés, sans peurs quelconques, l'histoire de la Ligue. Combien d'équité, de justesse, et de nouveauté néanmoins, à bien montrer ce que fut cette *sainte union*, — fraternité généreuse et salutaire, où pénétrèrent sans doute, à la fin, des éléments d'intrigue et de désordre, mais dont l'origine fut sublime ; mais dont l'ensemble, majestueux et pur, fut éminemment raisonnable ; mais dont il est aussi injuste (pour ne pas dire davantage) de vouloir, sous prétexte des cruautés des Seize, flétrir le noble et magnifique rôle, qu'il le serait, à cause des sanglants excès de la Commune de Paris, de traiter d'horrible le grand mouvement national d'épuration et de réforme qui s'était fait jour par les cahiers de 1789.

---

<sup>1</sup> Sur ce culte et sur son influence, ne fût-ce qu'au point de vue philosophique, on ne dira jamais rien de plus frappant, de plus fort, de plus difficile à oublier quand une fois on l'a compris, que ce qu'a résumé M. Gerbet dans son *Dogme générateur*, petit livre d'or, l'un des chefs-d'œuvre de notre époque.

<sup>2</sup> La *Satire Ménippée* et la *Procession des Ligueurs*.

<sup>3</sup> Réaction contre les scandales, les dégâts, les fureurs sanguinaires du Protestantisme.

Ce n'est pas ainsi, bien s'en faut, que les faits ont été présentés pendant deux cents ans ; car, sous le règne d'une famille qui avait pour tige le roi de Navarre, — c'est-à-dire l'ancien chef du parti anglo-germanique, c'est-à-dire l'ancien ennemi des états-généraux, des conseils municipaux et de tous les corps qui représentaient l'indépendance nationale et la vieille liberté française, — il n'y a pas de calomnie protestante, contre les loyaux adversaires de ce prince, que n'aient ramassée et pieusement transcrite tous les historiographes de cour, — plus tard copiés en cela par la tourbe servile de nos philosophâtres, dont les jugements font encore loi pour le vulgaire<sup>1</sup>.

Mais au fond, s'il y eut au monde quelque chose d'évidemment libéral et patriotique (dans le noble sens de ces deux mots), ce fut la Ligue. Bien des publicistes modernes, à la suite de deux démocrates intelligents, Buchez et Roux, commencent à s'en apercevoir.

De *libéral*, d'abord. — Assurance mutuelle contre le désordre, conclue parmi les masses plébéennes honnêtes, sous la direction d'une bourgeoisie délibérante pleine de bon sens et de moralité, la Ligue réclama décence et gravité dans le pouvoir, dignité dans l'obéissance ; stabilité pour les familles, ébranlées par l'approche du divorce ; sécurité et pour les temples, en présence de fureurs sacrilèges, et pour les propriétés, devant la menace du pillage. Elle stigmatisa l'arbitraire, flétrit les dilapidations, mit en honneur l'*habeas corpus*, le vote des impôts, le droit du peuple d'exiger des comptes ; posa, en un mot, les grandes bases de toutes ces libertés publiques si hautement appréciées aujourd'hui.

De *patriotique* ensuite. — Réprimant l'outrecuidance de hobereaux despotes et dissolus, lesquels, appuyés, sur les cosaques d'alors (sur les réîtres et les lansquenets), bourraudaient la conscience de leurs vaisseaux pour forcer ceux-ci à perdre comme eux la foi et les mœurs, la Ligue arrêta le triomphe des vices, les uns perfides, les autres brutaux, qui, vainqueurs du Gouvernement, croyaient l'être de l'ordre social, et pensaient pouvoir le fouler aux pieds sans que rien désormais leur résistât. Attaquée de divers points à la fois, mais soutenue par les milices citoyennes et par les fils des vieux défenseurs du territoire ; sou-

---

<sup>1</sup> S'il n'était pas triste de sembler adresser des reproches, même de vieille date, à une famille que rend sacrée la majesté du malheur, il y aurait lieu d'indiquer sommairement ici les sévères, mais frappantes vérités proclamées par Boost (*Hist. moderne de la France*, Augsburg, 1859) sur le long rôle anti-catholique d'une maison royale qu'on n'a pas coutume de citer sous ce rapport, et dont la chute s'est même liée à des accusations de bigoterie, circonstance qui ne change rien au fond des choses.

vent compromise par des serviteurs inhabiles, qui exécutaient mal ses ordres, ou par des individus exaltés, qui ne les attendaient point, — elle sut longtemps faire face à tous les dangers du pays ; repousser les brigands d'Allemagne et d'Angleterre ; ne leur opposer qu'avec réserve, quoique disciplinées et respectables, les troupes alliées espagnoles ; maintenir enfin contre tous, au dedans et au dehors, le fier drapeau de l'unité et de l'indépendance françaises, en arborant à côté celui des institutions représentatives. Et lorsqu'après avoir supporté, de la part des princes, les parjures et les assassinats ; lorsqu'après avoir souffert avec une héroïque fermeté les horreurs de la famine, et fait lever aux absolutistes le siège de Paris..., il lui fallut à la fin se dissoudre, devant la défection des lâches jointe aux trahisons achetées, — elle ne succomba point sans avoir sauvé du moins l'essentiel : sans avoir amené le nouveau monarque à garantir contre ses fâcheux antécédents la religion de la patrie, et sans avoir fait avouer tacitement le principe *qu'une nation s'appartient à elle-même* ; qu'elle n'est point, comme un vil bétail, le domaine passif et forcé de quiconque, muni de parchemins généalogiques, s'en vient la revendiquer en héritage.

Quand on fait aux papes un sujet d'injure d'avoir vu la Ligue de bon œil, c'est leur reprocher, dans la langue d'à présent, d'être moins russophiles que polonistes. S'ils furent les amis de la Ligue, il y a à leur compte pour eux un titre de gloire ; une preuve de plus, entre mille autres, que leurs vœux accompagnaient les hommes purs, énergiques, bien famés, les hommes de désintéressement, de liberté et de progrès.

A qui donc, par hasard, voudrait-on qu'en France les souverains pontifes eussent alors accordé leur estime ! — Aux pillards insolents et vandales dont se composait le parti huguenot ? — Aux astrologues, aux empoisonneurs, aux pénitents grotesques, aux gitons et aux spadassins, qui formaient, avec quelques légistes têtus, contempteurs des droits de la nation, le digne cortège de Catherine et de son fils Henri III ? — Ou bien encore, à la bande cupide et poltronne des nihilistes, indifférents au bien de la patrie et disposés à porter secours au plus fort ou à se vendre au plus offrant ?

On recule, à voir l'absurdité de ce triple choix. Il est pourtant inévitable, tant qu'on se refuse à sortir des données romanesques jusqu'à présent admises, et à s'affranchir de ces fausses et outrageuses notions sur la Ligue, que le succès de la *Henriade* a si profondément ancrées dans les têtes.

## APPENDICE SS.

*Sur les cruautés capricieuses des pasteurs de l'Océanie.*

Page 74.

Malgré l'ignorance générale des faits modernes de martyre, entretenue par le dédain des journaux pour toute infortune dont les victimes ne sont *que* des catholiques ; malgré le silence affecté d'une bonne partie des feuilles publiques quant à l'existence même de toute mission non gouvernée par les apôtres de l'Hérésie <sup>1</sup> : il y a

---

<sup>1</sup> Une telle ruse porte ses fruits. Laissant toujours ignorer les travaux et les souffrances de cette religion catholique dont on ne parle que pour la faire croire oisive ou dominatrice, on double à son égard l'éloignement des gobe-mouches, qui lui seraient en général plutôt indifférents qu'hostiles. Il existe surtout une feuille, bien connue pour dominer plus absolument que d'autres l'esprit de ses lecteurs, et pour avoir su faire de ses abonnés presque autant de seides, disposés à jurer par elle et à tout croire sur sa parole : cette feuille, calme en apparence, et qui cache sous les formes d'une impassibilité doctorale sa haine ardente et profonde pour l'église de Dieu, tire d'étonnants succès de l'emploi de pareilles manœuvres ; et voici, notamment, un curieux exemple du degré jusqu'où l'on peut faire la guerre passive, et mentir par voie de silence.

Le journal dont nous parlons se met un jour à publier sur la Nouvelle-Zélande une de ces monographies où il excelle. En deux longs articles il traite *ex professo* la matière, il a l'air de l'épuiser ; et les gens dont il est l'oracle (gens que leur esprit n'empêche pas d'être quotidiennement dupes), ne désirent plus rien, croyant avoir appris tout ce que le sujet comporte. Or, dans ses deux articles, où il a développé si bien l'influence des prédicants envoyés par nos rivaux de marine, il n'a oublié qu'une petite chose : nos propres missionnaires et leur labeurs ; ainsi le brave lecteur ne se doute pas qu'un apostolat français existe à nos antipodes. — Cependant, des tribus sauvages rassemblées, groupées en villages autour de prêtres qui sont nos concitoyens de fait et de cœur ; d'anciens cannibales prosternés sous la bénédiction d'un évêque parti de nos ports et parlant notre langue...., il y a là, ce semble (croyance ou non croyance à part), des résultats importants pour la statistique, flatteurs pour le patriotisme. — Qu'importe ! Toutes françaises que sont ces missions, elles sont catholiques : silence ! Si l'on pouvait les rendre odieuses, ce serait le cas de parler ; mais les plus légers prétextes manquant pour en dire du mal, il faut n'en rien dire du tout. Point de considérations, historiques, géographiques, politiques même, qui ne doivent céder au premier de tous les besoins, à celui de ne laisser connaître quoi que ce soit de favorable à l'éternelle religion de J.-C. et de ses apôtres. *Inimicus Britto*\* : *magis inimica veritas.*

\* Mot de basse latinité pour *Britannus*.



peu de gens qui n'aient eu occasion d'apprendre au moins quelque chose des persécutions exercées par le Protestantisme océanien ; peu de gens dont la mémoire n'ait pu en demeurer frappée, surtout d'après le zèle inventif des ministres sectaires, et grâce à l'aimable variété des peines infligées par eux à quiconque refuse d'être de leurs ouailles.

Sans énumérer ici les produits de leur imagination féconde, il convient de citer, à la gloire du révérend pasteur qui a eu le mérite de la trouvaille, l'idée de condamner d'honnêtes femmes et de pieuses vierges au contact immédiat et prolongé des immondices, en les contraignant, bâton levé, du matin au soir, pendant des semaines entières, à transporter ça et là des excréments dans leurs mains nues <sup>1</sup>.

D'autres supplices, plus douloureux, ne manquent pas non plus de cette nouveauté, de cette originalité, qui paraît plaire à MM. les ministres anglicans ou wesléyens de la mer du Sud. En voici un, assez intéressant, dont le récit peut s'emprunter à la Gazette (quoique protestante) des îles Sandwich.

« Lundi matin, deux femmes, l'une âgée de cinquante ans, l'autre de trente, furent traînées devant les chefs au palais de la Régente, accusées du crime de catholicisme. Elles demeurèrent tout le jour dans la cour de la maison, où elles furent interrogées sur la foi par un petit nombre de subalternes ; et, le soir venu, ordre fut donné qu'on les mit à la torture jusqu'à ce qu'elles eussent renié leur croyance. Alors commença une scène de cruauté que nulle description ne saurait reproduire, et dont nous garantissons toutefois l'effroyable réalité, défiant qui que ce soit de démentir nos paroles. Conduites au fort à cinq heures après midi, les deux pauvres prisonnières furent itérativement sommées de renoncer à la religion catholique et d'embrasser la religion de Bingham <sup>2</sup> ; elles répondirent par un refus, préférant à l'apostasie les tourments et la perte de la vie. Aussitôt, la plus âgée des deux fut traînée sous un arbre mort ; ses bras furent attachés à l'une des branches avec des menottes de fer ; en sorte que la malheureuse

---

<sup>1</sup> Vainement le docteur avait essayé de leur inculquer le désespérant fatalisme de sa secte, et de leur faire accepter les deux dogmes capitaux de Luther et Calvin, *le serf-arbitre de l'homme, l'inutilité des bonnes actions*. N'ayant pu souiller de telles erreurs ces âmes chastes, il s'est donné le plaisir de souiller au moins leurs corps. C'était, faute de la réalité, se rassasier de la *figure*.

<sup>2</sup> C'est le ministre calviniste.

était suspendue par les poignets, l'extrémité des pieds pouvant à peine effleurer la terre. L'autre femme fut conduite vers une maison dont le toit descendait assez bas vers le sol; ses bras, froissés autour d'une poutre en saillie, y furent assujettis par des menottes en fer, à une hauteur de six pieds. Dans cette position, on lui attacha les pieds avec une chaîne, et sa face, tournée du côté de la toiture, s'en trouvait tellement rapprochée, que les épines mêlées parmi le chaume la mettaient toute en sang. Pendant la nuit, une pluie violente tomba par torrents sur les deux femmes, et le lendemain, quand le soleil se leva dans tout son éclat, quand il versa du haut du ciel ses plus vives ardeurs, ses rayons frappèrent d'aplomb sur la tête nue des patientes, dont les forces s'épuisaient au milieu des horreurs prolongées de tant de tortures. Elles furent trouvées dans cette effroyable situation par une société nombreuse de résidents étrangers, qui, visitant le fort vers les onze heures du matin, prirent sur eux de les délivrer. Détachées des bois du supplice, les mains déchirées et la tête brûlante, elles tombèrent évanouies. Leur tourment avait duré dix-huit heures, et probablement que, sans l'opportune intervention des étrangers, elles auraient, avant la fin du jour, expiré sur la place.—Un de ces hommes charitables, entré au fort avant les autres, et touché du triste spectacle qui s'offrait à ses yeux, avait couru en prévenir M. Bingham, dans la pensée qu'il serait assez puissant pour secourir les deux prisonnières. M. le ministre montait en voiture. Prié, au nom de l'humanité, de se rendre sur les lieux, il répliqua que sans doute ces femmes étaient punies pour quelque autre motif, et que d'ailleurs il ne pouvait ni n'entendait intervenir dans l'exécution des lois du pays. En disant ces mots, il lança son équipage au trot et partit. <sup>1</sup> »

## APPENDICE TT.

*Sur la tristesse et le dépeuplement d'archipels qu'ils ont tourmentés sans réussir à les épurer.*

Page 73.

Ce que les missionnaires catholiques ont opéré sur les Polynésiens en quatre ans ET SANS AUCUNE MESURE COERCITIVE<sup>2</sup>, les Protestants n'ont pas pu l'atteindre en quarante années<sup>3</sup>, quoiqu'ils aient

---

<sup>1</sup> *Gazette de Sandwich*, 29 juin 1832.

<sup>2</sup> Tel a été le caractère des merveilles réalisés de 1834 à 1838, dans la conversion de l'archipel de Mangaréva.

<sup>3</sup> Bientôt cinquante, car leur début date de 1797.

appelé à leur aide tout l'appareil des lois et de la contrainte. Si le faux zèle n'était pas « une peau écailleuse sur les yeux <sup>1</sup>, » une si décisive expérience devrait bien éclairer les *ministres du saint évangile*, en Océanie, sur l'impuissance radicale de leurs efforts, sur l'inefficacité religieuse de leur enseignement, non béni d'en haut, qui règne et se maintient par la menace, mais qui n'a pas su gagner les cœurs, les toucher, les renouveler.

Par l'orgueilleux ascendant, par les continuelles exigences de ses pasteurs, pédagogues toujours armés de la verge, le Protestantisme océanien a eu la gloire d'allonger les visages de ses grands écoliers; voilà tout: il n'a pas eu le secret de changer leur âme. Les résultats moraux obtenus par lui sont ou superficiels, ou même illusoire et nuls. Ses docteurs, sans arriver à réformer les mœurs coupables, ont chassé les plaisirs innocents. Ils n'ont réussi qu'à former un peuple morose, *demi-bigot, demi-tartuffe*, qui a conservé, peut-être même approfondi, sa corruption païenne, en la couvrant seulement du sombre vernis biblique de ses maîtres; un peuple fanatisé et non pas converti, qui ne connaît plus le sourire de la joie, mais qui connaît mieux que jamais le vice, unique distraction de la monotone et triste vie qu'on lui a faite <sup>2</sup>.

Beechey, quoique obligé par toutes sortes de raisons à ménager les missionnaires anglais, laisse percer à travers des phrases contournées et des éloges plus ou moins dépourvus de base, son intérêt compatissant pour ces malheureuses populations, menées avec « une rigidité qui tient à des vues religieuses erronées <sup>3</sup>. »

Mais le navigateur russe Kotzebue, que rien n'astreignait aux mêmes réserves de langage, a bien plus énergiquement signalé la sécheresse inflexible, l'odieuse et inutile dureté des pédantesques apôtres de Tahiti. Après lui, d'ailleurs, sont venus nos marins, et ceux-ci ont fait connaître à fond l'étendue de la plaie :

« Aujourd'hui la population d'O-Tahiti est réduite de 150,000 âmes à sept mille. Toutes les actions des habitants y ont pour but de se procurer

---

<sup>1</sup> *Act. apostol.* IX, 18.

<sup>2</sup> Cette misérable hypocrisie du troupeau craintif des pasteurs protestants, a été bien aperçue et bien décrite par M. Barrot, notre consul général aux Philippines.

<sup>3</sup> Beechey, *Voyage to the pacific See*, p. 199, 200.

de l'argent, pour acheter les beaux vêtements que les missionnaires leur vendent à des prix exorbitants. Or, comme la vente de quelques volailles et de quelques fruits ne leur procure pas de fortes sommes, ils ont recours à un autre moyen, à la prostitution de leurs filles. Ainsi la licence des mœurs n'a pas cessé : seulement elle se cache ; car les espions des missionnaires surveillent sans cesse les jeunes Tahitiennes, et, lorsqu'ils les surprennent, elles sont condamnées à l'amende d'une ou plusieurs piastres...., toujours au profit des missionnaires. De sorte que tout l'argent introduit dans le pays revient inévitablement à ces derniers, soit par la vente des étoffes et des chapeaux de papier, soit par de fréquentes amendes <sup>1</sup>. »

» Les insulaires d'O-Tahiti sont devenus plus indolents que jamais, et la prostitution n'y a pas diminué <sup>2</sup>. »

Mettez auprès de ce tableau celui des insulaires de Gambier, ramenés pourtant de plus loin, — tirés à peine d'hier de l'anthropophagie et des abominations de Sodôme, — aujourd'hui si laborieux, si probes, si francs, si chastes, et néanmoins si gais ! laissant lire si clairement sur leurs fronts candides toutes les joies de la vertu ! — Quel contraste !

Dieu l'a voulu montrer une fois, dans tout ce que la chose a de frappant. Au milieu de la Mer Pacifique les deux tableaux sont là, voisins, placés comme pour la comparaison. Que l'on vienne étudier ce que peuvent, pour réhabiliter la nature humaine corrompue, d'une part, des prêtres catholiques, accomplissant sous les ordres de Pierre la mission que leur a donnée Jésus-Christ, de l'autre, d'honnêtes pasteurs protestants, s'évertuant en dehors de l'Eglise à imiter le même labeur. L'œuvre de la Vérité, l'œuvre de l'Erreur sont en présence. — Or, la différence de résultats... se trouve être simplement *celle qu'il y a du blanc au noir.*

---

## APPENDICE UU.

### *Sur leur mercantilisme et leur cupidité.*

Page 75.

Il ne faut rien exagérer : le mercantilisme et la cupidité si juste-

---

<sup>1</sup> *Voyage* (de D'Urville), au pôle Sud, notes du tome IV.

<sup>2</sup> *Idem*, *ibidem*.

ment reprochés aux missionnaires protestants, ne vont point jusqu'à la fraude. En général, ils remplissent la mesure ordinaire des devoirs de la profession commerciale, et l'on ne trouverait guère parmi eux un fripon proprement dit.

Mais cette grosse probité, suffisante pour satisfaire leur conscience peu difficile, est ce qui fait le mieux ressortir, chez des hommes réguliers, sans remords, et supposés non indignes de leur ministère, le manque à peu près absolu de désintéressement et de charité; l'absence, commune à presque tous, des sentiments délicats, généreux, sublimes, où prend sa source le dévouement des catholiques.

« L'envoyé biblique, dit M. de Warren, est peut-être venu dans l'Inde avec l'honnête intention de prêcher l'Évangile; mais, séduit par ses affections conjugales et paternelles, absorbé par ses transactions de négoce ou de banque, il tient des registres, dirige une correspondance, professe la chimie, bâtit des maisons, fait du papier, imprime, relie..., et oublie son métier de missionnaire <sup>1</sup>. »

« M. l'évêque <sup>2</sup>, dit un linguiste de nos dernières expéditions, m'a rendu, pour mes recherches ethnographiques, un véritable service, en me gratifiant d'un assez riche vocabulaire de la langue hawaïe, ouvrage dont j'avais jusqu'alors vainement cherché l'acquisition. Les missionnaires méthodistes sont tellement occupés de leurs intérêts temporels, qu'ils ont peu de temps à donner à ces études; tandis que deux ou trois ans de séjour avaient suffi aux prêtres catholiques, étrangers qu'ils sont aux spéculations de commerce <sup>3</sup>. »

« L'argent, selon l'amiral D'Urville et ses compagnons <sup>4</sup>, l'argent est le premier mobile des missionnaires d'Apia <sup>5</sup>, et ils abusent de la religion et de la philanthropie, qui ne sont pour eux qu'un prétexte. »

Le règlement arbitraire rédigé par ces messieurs aux îles Samoa, et qui exige des voyageurs, à propos de toute chose, un plus ou moins grand nombre de dollars, est appelé quelque peu rudement par M. Demas « une bêtise des révérends missionnaires, » et cet officier, que personne ne soupçonnera de propension pour l'orthodoxie, s'écrie finalement en parlant d'eux : « Quelle infâme race ! »

Nous autres catholiques croyants, tenus que nous sommes à des devoirs de bienveillance universelle, nous n'avons garde de par-

---

<sup>1</sup> E. de Warren, *Inde anglaise*, 1843.

<sup>2</sup> Mgr. de Nilopolis, vicaire apostolique de l'Océanie orientale.

<sup>3</sup> *Voyage au pôle Sud*, etc., note de M. Desgraz.

<sup>4</sup> *Idem*, *ibidem*, tome IV, chap. 29.

<sup>5</sup> Port de l'île d'OEpoulou, dans l'archipel de Samoa.

tager, ni même d'accepter, contre nos adversaires, l'emploi de pareils termes. Mais cette boutade militaire exprime assez au naturel l'indignation d'un homme d'honneur, témoin de l'avidité des hommes d'argent.

## APPENDICE *VV*.

### *Sur leur amour du bien-être.*

Page 73.

Plus ou moins diminué par un naturel heureux, — ou plus ou moins dissimulé par le savoir-faire, en vue des suffrages humains, — l'amour des aises de la vie, le soin perpétuel du *moi*, forme l'un des signes caractéristiques de tout corps de pasteurs hétérodoxe. Quelques rares exceptions ne changent rien à une règle appuyée d'un tel ensemble de faits. D'ailleurs, avant de les connaître, on aurait pu les deviner, et proclamer *a priori* les résultats que fournirait l'expérience. Car l'égoïste passion du bien-être est innée à l'homme; pour la combattre, il lui faut le secours de l'esprit de sacrifice: esprit qui ne se conserve chaud, avec la doctrine de la Croix, que dans l'unique et véritable Eglise, présidée par le successeur du chef des apôtres.

« Les missionnaires anglais (de l'Inde) s'étonnent de ne pas faire des conversions. Ils ont une femme, des chevaux, des domestiques, ils habitent une maison commode: et ils se disent missionnaires! Quelques prêtres catholiques parcourent le pays à pied, — et nu-pieds, — pour convertir les infidèles. Ils s'y prennent comme les apôtres; et, comme les apôtres, ils ont souvent réussi.<sup>1</sup> »

« Les missionnaires (catholiques) de Mangaréva me montrèrent leur habitation, bâtie à la manière des cases des naturels, et où tout indique l'insouciance des commodités de ce monde. Je me rappelais à ce sujet les maisons de ministres protestants que j'avais observées dans mes voyages à Taïti, à Tonga, à la Nouvelle-Zélande. Dans ces dernières tout respirait le confortable... et une sorte de luxe bien supérieur à la condition primitive de leurs propriétaires, sortis des plus basses classes de la société<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Victor Jaequemont. — Ce passage frappant du jeune voyageur incrédule est reproduit par E. de Warren dans son *Inde anglaise*.

<sup>2</sup> *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie*, III.

« On n'élèvera un temple à Apia que lorsque la demeure du missionnaire y sera terminée ; *prima sibi charitas*, c'est la devise du révérend M. Mills, charpentier de son métier, il se prépare un abri très-commode, distribué avec beaucoup de goût <sup>1</sup>. »

« Le palais de M. Pritchard paraît vaste et commode, et ses alentours annoncent que c'est l'habitation du véritable souverain des îles de la Société <sup>2</sup>. »

« Nous entrâmes dans la maisonnette épiscopale, qui offrit à nos regards à peine le strict nécessaire. Lors de mon voyage sur la *Coquille*, j'avais eu l'occasion de visiter les missions anglaises, et de me convaincre qu'elles savaient se procurer non seulement le confortable, mais le superflu <sup>3</sup>. »

On pourrait multiplier ces sortes de citations, mais il faut être sobre en tout. Rappelons seulement, pour exemple final, combien le navigateur Dillon avait été frappé de la comparaison des deux propagandes, en voyant d'une part l'égoïsme de docteurs toujours occupés d'eux, et de l'autre, le peu de souci personnel de prêtres toujours occupés d'autrui. On sait comme il met vivement en regard, sous ce rapport, les prétentieux missionnaires biblistes de la Nouvelle-Zélande et les catholiques les moins brillants du monde, les ignorants mais charitables *padres* de Lima <sup>4</sup>.

---

## APPENDICE XX.

*Sur le bonheur des peuplades évangélisées par des missionnaires catholiques.*

Page 76.

Les merveilles morales du Paraguay, ces prodiges de bonheur si admirés de Montesquieu, si respectés de ses contemporains, même les moins chrétiens ; ces tableaux, dignes du paradis terrestre, ont été renouvelés de nos jours. Il était tout simple que les mêmes cau-

---

<sup>1</sup> *Voyage au pôle Sud et dans l'Océanie*, III.

<sup>2</sup> *Idem*, IV, chap. 27.

<sup>3</sup> *Idem*, note de M. Jacquinet.

<sup>4</sup> Peter Dillon, *Voyage aux Îles de la mer du Sud*, II, 253-263, etc.

ses produisissent les mêmes effets : partout où la vraie religion est laissée maîtresse d'agir, elle amène le ciel sur la terre <sup>1</sup>.

Qu'on se transporte, par exemple, aux îles Gambier <sup>2</sup>.

« C'est un beau spectacle à contempler, que celui de ces hommes, naguère si dépourvus d'idées sociales et si fortement esclaves de leurs instincts, aujourd'hui pénétrés du sentiment de la dignité de l'homme et appréciant le noble enseignement de la morale. Les missionnaires français ont réalisé en trois ans, dans l'obscurité et le silence, sans appui, sans ostentation philanthropique, ce que n'ont pu encore accomplir tous les rêveurs du siècle, malgré leurs nombreuses et spéculatives théories. Ils ont créé une société réellement libérale, parce que Dieu en est le législateur; réellement durable (tant que le vice n'y pénétrera point avec l'étranger), parce qu'elle restera sans misère. Ils y ont réussi, parce qu'ils ne sont point imposteurs, parce qu'ils n'ont en vue que l'élevation de l'homme par rapport à Dieu; et ils sont les seuls pauvres de leur troupeau <sup>3</sup>. »

« A mon passage devant les cases, les habitants sortaient de leurs maisons et venaient me saluer d'un air amical et gai. De grandes filles, à l'air de santé, pleines de candeur et de naïveté, se mettaient à me suivre tout en continuant de filer leurs quenouilles de coton, et se contentaient de rire avec innocence quand je jetais les yeux sur elles. A ce cortège se joignaient une foule d'enfants, éveillés, agiles, joyeux, mais doux, paisibles et sans malice. En vérité, cette peuplade présentait un spectacle intéressant, et paraissait jouir de toute la part de bonheur dont elle était susceptible <sup>4</sup>. »

« Il est donc vrai que trois missionnaires français, sans aucun secours du Gouvernement, sont parvenus, en quatre années, à ramener à des mœurs douces et hospitalières ces peuplades sauvages et intractables <sup>5</sup>. »

« Presque tous mes compagnons s'unirent à moi pour applaudir aux succès de nos dignes compatriotes, et je crus m'apercevoir que les étrangers même, anglais ou américains, nonobstant leurs préventions religieuses ou nationales, ne pouvaient s'empêcher de rendre justice à la conduite exemplaire, à la modestie, à la charité sans bornes de nos missionnaires; à des vertus qui contrastaient si fort avec la cupidité, l'orgueil et l'intolérance des méthodistes, vices arrivés à un tel degré qu'ils étaient devenus le sujet de la réprobation universelle <sup>6</sup>. »

---

<sup>1</sup> Les objections que l'on croirait pouvoir tirer de l'exemple de certains pays, où la Religion semble dominer, porteraient à faux. Elle y est peut-être saluée reine, mais elle n'y agit pas en liberté, entravée qu'elle est par des nécessités politiques.

<sup>2</sup> Abordées par des missionnaires catholiques en 1834.

<sup>3</sup> *Voyage* (de D'Urville) *au pôle Sud*, note de M. Hombron.

<sup>4</sup> Même voyage, III, chap. 21.

<sup>5</sup> *Idem*, note de M. Roquemaurel.

<sup>6</sup> Même voyage, III, chap. 22.



Ce n'est pas qu'à tant de justes louanges on n'ait essayé de mêler du blâme. Diverses objections ont été timidement émises : les unes par la volupté, les autres par la cupidité, d'autres enfin par le philosophisme.

Par la volupté. Certains officiers, habitués aux mœurs des faciles beautés de l'Océanie, ont laissé voir, par quelques traits de mauvaise humeur, leur désappointement de rencontrer, là où fleurit la Religion, des vierges plus sévères ou des épouses plus fidèles qu'ils ne l'eussent voulu. Plaigne qui voudra de tels mécomptes : nous ne ferons pas à la Chasteté l'affront de chercher à la justifier devant le tribunal du Libertinage.

Par la cupidité. Ne pouvant plus lever sur l'ignorance de peuples simples les injustes tributs d'autrefois, bien des marchands regrettent, — il fallait s'y attendre, — leurs bénéfices abusifs. Écoutez là-dessus M. Jacquinot :

« Les capitaines qui fréquentent le groupe de Mangaréva dans le but d'y acheter des perles, accordent aux missionnaires catholiques d'avoir fait beaucoup de bien aux habitants, et reconnaissent toutes les peines qu'ils se donnent, toutes les privations auxquelles ils s'assujettissent, dans le seul motif de les rendre meilleurs ; mais aussi, en véritables négociants, ils les accusent d'avoir *gâté le commerce*. Avant leur arrivée, disent-ils, nous avons une assez belle perle pour un couteau, un collier ou un hameçon ; et aujourd'hui, pour le même article, il nous faut donner vingt ou trente brasses d'indienne. — A cela on répond : Pourquoi y revenez-vous ? Votre retour réglé dans ces parages prouve que vos gains sont encore immenses, et que seulement vous êtes fâchés qu'on ait appris aux naturels la valeur de leur marchandise.

» Les griefs contre les missionnaires tombent d'eux-mêmes, d'après l'aveu de ces spéculateurs, qui conviennent que ces messieurs ne prélèvent aucun tribut et se contentent de la nourriture qu'on veut bien leur donner. Ils sont plus pauvres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en arrivant, tant ils ont répandu de bienfaits sur ces îles <sup>1</sup>. »

Par le philosophisme. Il arrive bien encore à ceux de nos navigateurs qui rendent aux missionnaires orthodoxes le plus glorieux témoignage, de s'imaginer contrebalancer leurs aveux par des critiques vraiment puériles, — observations nées ou d'un reste de théories empruntées à l'économie politique du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou de quelques autres idées fausses, qui tiennent toujours à une

---

<sup>1</sup> *Voyage au pôle Sud*, etc : note de M. Jacquinot.

façon chétive et charnelle de considérer les choses de la vie. Ainsi, Dumont d'Urville regarde comme MAL EMPLOYÉE la peine prise par les insulaires de Gambier de se construire une église en pierre, au lieu de continuer à s'assembler dans une baraque de bois. Lui-même convient, cependant, que là nul travail utilitaire n'est négligé ; que les néophytes y mettent les terres en valeur ; que , dans un espace jadis inculte et raboteux, une belle route plantée d'arbres a été exécutée sous la direction des prêtres, qui ont joint laborieusement l'exemple au précepte, etc., etc. Et il ne veut pas permettre qu'au nécessaire vicine se joindre le noble et le beau ! qu'au règne de la nature s'ajoute le règne de l'art ! qu'au transitoire succède le durable ! que la matière prenne pour couronnement l'esprit ! que la terre applique les prémices de son luxe à rendre hommage au Ciel ! — Pauvres gens, avec tout leur mérite, dès qu'ils sortent de leur spécialité ! Et combien, par l'habitude de ne respirer qu'une certaine atmosphère, on se rétrécit, on se rabaisse l'intelligence !

Est-ce la peine de batailler contre ces vieux enfantillages, rêveries d'un demi-matérialisme assez incertain de ce qu'il veut ? Point du tout. — On répond aux phrases par des faits, et aux doutes par des résultats.

« Plusieurs traits, » écrit M. de Montravel, « m'ont prouvé que » le peuple de l'archipel mangarévien est à présent *le plus parfait* » *qui existe*, et offre la véritable image de l'âge d'or des poètes. » — « Arrivés au point où ils sont aujourd'hui, » ajoute un officier de la même expédition, « les naturels des îles Gambier ne peuvent » *plus que perdre* dans leurs rapports avec les peuples civilisés. »

Tout est dit, et les missionnaires catholiques n'ont besoin ni d'autre défense ni d'autre éloge.

---

#### SOUS-APPENDICE.

*Sur un dénigrement de nos missionnaires postérieur à la mort de D'Urville.*

Page 224.

Deux hommes instruits, qui depuis la mort de l'amiral D'Urville ont

---

<sup>1</sup> Voir le sous-appendice ci-après.

fourni au public d'intéressantes notions sur l'Océanie, s'efforcent, dans leur dernier travail, évidemment écrit sous des influences semi-protestantes, semi-fouriéristes<sup>1</sup>, d'atténuer le contraste des deux apostolats. Par une nouvelle manière de raconter ce qui est connu, et tout en paraissant ne faire que le redire, ils ont l'art d'en diminuer l'effet; appuyant sur les moindres circonstances qui peuvent excuser les pasteurs, et cherchant des travers à leurs pieux rivaux, afin de tâcher d'établir une sorte de compensation.

Or, comme il n'y avait pas moyen de découvrir le plus léger sujet de blâme dans la conduite de nos prêtres (car c'est pure dérision que de leur reprocher de n'avoir pas prêché à leurs néophytes l'ivresse du luxe et de la jouissance<sup>2</sup>), le couple savant imagine de leur faire un tort de leur présence même. Pourquoi sont-ils venus là? En aucun cas, à aucune époque, une mission catholique ne devait mettre les pieds à Tahiti; car, de quelque façon qu'elle pût agir, le seul fait de son existence *contrariait* les révérends marchands. — En vérité...? Ces infortunés monopolistes, et combien il y a lieu de les plaindre!!! Ne vous sentez-vous pas émus de compassion pour ces pauvres Ténèbres, *contrariées* d'avoir à subir le voisinage de la Lumière!

— Mais c'était venir essayer, quoique par une voie pacifique, des conquêtes sur la propriété d'autrui.

— La *propriété*, bon Dieu! Quoi, pour avoir appris des Biblistes à faire une mine grave et longue; pour avoir reçu d'eux, moyennant paiement, quelques milliers de petits livrets<sup>3</sup>, le peuple tahitien serait devenu leur domaine et leur *chose*! Dépouillé de sa raison et de la faculté de repousser une croyance erronée, il appartiendrait à Pritchard et consorts, comme les bestiaux que ces prédicants élèvent, et dont ils font un commerce si lucratif! — Voilà pourtant les énor-

---

<sup>1</sup> *Iles Taïti, esquisses etc, 1844.*

<sup>2</sup> Ces Messieurs, qui semblent se figurer que le culte de Jésus-Christ est parfaitement susceptible de recevoir un petit mélange des cultes de Plutus, Comus, Bacchus, Vénus et compagnie, regrettent, avec une incroyable candeur, que nos prêtres n'aient pas, excitant chez leurs ouailles l'ardeur des jouissances, *prêché*, suivant le jargon des Panthéistes, *le salut par le luxe* (sic). — Ce serait perdre le temps de nos lecteurs que de prouver ici qu'on ne marie pas le feu et l'eau. Que répondre, d'ailleurs, à des hommes qui, loin d'entrevoir l'importance culminante des vérités éternelles, en sont encore à prendre le christianisme pour *le premier pas* (sic) *de la civilisation*!

<sup>3</sup> Comme le commerce en détail rapporte plus qu'en gros, ils divisent tout, et ne vendent pas même l'Évangile en un volume. Tant de bambous d'huile pour un *Mathieu*, tant pour un *Luc* ou pour un *Jean*.

mités que l'on imprime de sang-froid, dans un siècle de concurrence et de discussion, et sous le règne du principe de la liberté des cultes.

Ainsi, selon nos deux savants, dès qu'une doctrine a été enseignée quelque part, elle a droit par cela même, et sans fournir ses preuves, d'y régner seule à jamais. — Est-ce que ces Messieurs, s'il s'agissait de sciences profanes, oseraient émettre pareille opinion! Là où serait inconnue ou méconnue la polarité de la lumière, défendraient-ils de la soutenir? et là où dominerait encore la chimie du phlogistique, empêcheraient-ils d'enseigner celle de l'oxygène? Ce n'est donc que dans les sciences sacrées, que, jugeant indifférent le faux et le vrai, ils rejettent tout éclaircissement, ils interdisent la rectification des méprises<sup>1</sup>!

Mais, quoi qu'on fasse, il y a des droits pour la raison. La réalité n'acceptera jamais, en silence, d'être remplacée par des fantômes; jamais la Religion légitime et divine ne laissera, comme on le voudrait, sommeiller dans leur puissance usurpée les religions d'origine humaine, ses imitatrices orgueilleuses mais poltronnes, qui tremblent de la rencontrer. Malgré le rempart de ruse ou de violence dont les Erreurs ont soin de s'entourer, toujours elle les accablera de sa logique, aussi bien que de ses vertus. Rien que de son regard limpide et ferme, elle leur fera baisser les yeux.

Eh! comment pourrait-on confondre, malgré le nom dont ils s'affublent, de prétendus *christianismes*, opposés à l'autorité du Christ et du vicaire que, d'après l'évangile même, il s'est choisi..., avec l'invariable christianisme de Jésus, professé depuis dix-huit cents ans par ses disciples fidèles, par ceux de la chaire apostolique où siège le chef de son église! Que toutes ces contrefaçons, inventées par l'esprit de petitesse et de haine, deviennent pâles, misérables, chétives, placées à côté du type authentique, si plein de largeur et d'amour!

Et il y aurait pour le mensonge des lieux privilégiés, sacrés, où jamais ne pourrait venir luire ce soleil doux, bienfaisant et chaud? Non pas, s'il vous plaît; *non est qui se abscondat a calore ejus*<sup>1</sup>. — Dans les diverses missions qu'on leur assigne, et dont l'ensemble con-

---

<sup>1</sup> Dans leurs ménagements pour l'hérésie, qui ne leur semble pas différer de l'orthodoxie quant aux conséquences morales (quel excès d'ignorance de la chose!), ils vont jusqu'à nommer *funeste*, et même *coupable*, la pensée d'avoir voulu dessiller les yeux des Tahitiens; de s'être dévoué à leur apporter le vrai christianisme, au lieu de la marchandise frelatée qu'on leur débitait sous ce nom.

<sup>2</sup> *Psalm.* XVIIII, 7.

solant embrasse le monde entier, les envoyés du successeur de Pierre ont ordre de semer *partout* la vraie parole du fils de Dieu. Elle est leur seul titre à l'empire ; mais ce titre, sans autres armes, en est un réel, aux yeux de qui porte une conscience droite, et veut bien prendre, avec bonne foi, la peine de l'interroger. Pilate ayant demandé à Notre-Seigneur s'il était effectivement roi : « Oui, lui répondit Jésus ; car » je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité, et » quiconque *appartient à la vérité* écoute ma voix<sup>1</sup>. »

---

## APPENDICE YY.

*Sur certaines preuves irréfragables du christianisme,  
qu'on évite de vérifier.*

Page 79.

On affectait, il y a vingt-cinq ans, de se plaindre que les faits miraculeux manquassent dans les temps modernes, et que ce genre de preuve religieuse fût refusé aux peuples du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'abord, l'hypothèse, même admise, ne présentait par sa nature aucune importance ; car une preuve, pour être bonne, n'a nul besoin d'être récente ; il faut examiner, non sa date, mais sa solidité intrinsèque. Un fait a-t-il eu lieu ou non ? voilà la question décisive, celle qu'on ne peut appeler un soin trop sérieux à résoudre. Quant à la circonstance d'éloignement, elle ne renferme qu'une objection d'enfant ; exiger la proximité, c'est une faiblesse propre aux gens à courte vue. Il se peut qu'entendant citer les noms de Philippe-Auguste et de Napoléon, quelque gros soldat niais, qui se battait à Wagram, ne se regarde comme assuré de la réalité que du dernier personnage ; mais quiconque a la moindre dose d'instruction, sait bien que ces deux certitudes sont égales, et que, dût-on, par de là Philippe-Auguste, se transporter encore à onze cents ans, à quinze cents ans en arrière, il n'y aurait pas plus de doute sur l'existence de Trajan ou d'Alexandre que sur celle du héros de Bouvines.

---

<sup>1</sup> S. Joann. *Evang.* XVIII, 57.

Ainsi, les récits avérés, résultat d'anciennes informations, et les nombreuses pièces où subsiste la trace de ces enquêtes, suffisaient amplement à contenter le désir d'examen, si ce désir eût été loyal. Car une grande partie des miracles qui ont signalé les saints, soit de leur vivant, soit depuis leur mort, se trouvent fournir à la vérification, actuellement encore, tous les matériaux désirables. Croire que par les relations et les procès-verbaux; par l'accord ou le désaccord des témoignages; par leur style, et, pour ainsi parler, leur accent; par mille traits de caractère et de mœurs, qui sentent ou non la nature; par une foule de menus détails, empreints ou non empreints du cachet des temps et des lieux..., on ne puisse pas, aujourd'hui même, trouver à exercer une forte et saine critique; on ne puisse pas séparer très-bien encore le roman historique d'avec l'histoire, et distinguer sûrement les fictions d'un légendaire d'avec les faits étonnants, mais véritables, consignés dans les *acta sincera*: c'est là une erreur grossière, et qui, si elle ne vient pas, chez ceux qui l'émettent, d'un parti pris de fermer les yeux pour ne rien voir, trahit de leur part une crasse ignorance des choses dont ils se mêlent de parler.

Au reste, pour le dire en passant, si le public nourrit sur ce chapitre des idées généralement erronées, la faute en est bien, en partie, aux précautions exagérées des hagiographes des derniers siècles; à leur mesquine prudence, si éloignée de la glorieuse *folie* des apôtres; à leur timidité, qui rougit (ou peu s'en faut) de cette franche doctrine de la Croix, l'étonnement et le *scandale* du monde, mais la *force* et la *sagesse* de Dieu sur la terre<sup>1</sup>. Glacés, et pour ainsi dire effrayés, par l'esprit de leur époque, ils semblent désireux d'omettre tout ce qui singularise les disciples d'élite du Sauveur, soit leurs traits de *simplicité*, soit leurs traits de *haute puissance*; comme si ces deux caractères n'avaient pas été d'avance assignés aux hommes de Dieu par une bouche céleste<sup>2</sup>; comme si ce n'était pas démentir l'autorité de l'Évangile, que d'éluder la men-

---

<sup>1</sup> Paul. *Epist. I ad Corinth. I, 24.*

<sup>2</sup> *Simplicité*: « Si vous ne devenez pareils à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. » (S. Matth. XVIII, 3.) — *Haute puissance*: « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, il en opérera même de plus grandes. » (S. Joann. XIV, 12).

tion du rôle saillant des thaumaturges, et que d'effacer des annales chrétiennes une série toute entière de faits si formellement prédits par Jésus-Christ<sup>1</sup>.

Oubliant que chez les grands saints tout n'est pas offert à l'imitation, — qu'une part de leurs actes est proposée seulement à notre admiration, comme un reflet de la gloire divine, — ces écrivains ont l'air embarrassés et presque honteux de miracles dont, suivant eux, le lecteur n'a pas besoin, et qui ne feront, à leur avis, que le pousser au doute. Ils en évitent donc le récit tant qu'ils peuvent; ou, s'ils les racontent, c'est à la hâte, empressés qu'ils sont de se rejeter sur la morale; car ils s'évertuent, les pauvres gens, à vulgariser leurs héros, pour les faire agréer du public semi-philosophe, dont les préjugés leur semblent commander ces lâches ménagements.

Mais s'efforcer de rapetisser ainsi des géants, afin de les rapprocher du niveau de la foule, c'est leur enlever plus que de la taille: c'est leur ôter du naturel. La narration qu'on a tâché par là de rendre plus admissible, le devient précisément moins. En perdant de son exactitude et de son effet, elle a perdu de sa crédibilité.

Qui n'a éprouvé cela en lisant les biographies-squelettes conçues dans le système Godescard! Quel sue tirer de ces notices arides, dépourvues de sang, de chair, de nerf, privées de mouvement et de physionomie! Préoccupé de la peur de l'enthousiasme, on en a tant évité le reproche, qu'à force d'affecter l'attitude impassible, on

---

<sup>1</sup> Ici se manifeste en plein l'une des plus énormes inconséquences qu'il faille dévorer pour pouvoir admettre la doctrine protestante. Repousser tous les miracles, comme le font les philosophes, c'est un système qui se conçoit; s'il est démenti par les faits, au moins ne se dément-il pas lui-même. Mais il y a déraison choquante à vouloir que la Bible soit véridique, que les miracles de Jésus soient réels, — et que toute fois il n'y ait pas eu de saints qui, d'âge en âge, vinssent égal ou surpasser ses prodiges, malgré la promesse formelle que le Christ en avait faite. — Bien autrement logicienne, l'Eglise romaine qui tient aussi pour vrais les livres sacrés, et qui, elle ne les mutilé pas, croit à ces paroles de N. S. tout comme aux autres, et de plus, elle montre parmi ses disciples, les hommes célèbres qui, de siècle en siècle, ont accompli l'annonce divine. — Si elle se trompe et si les miracles prédits n'ont pas eu lieu, Jésus-Christ avait partagé son erreur; il n'avait prophétisé qu'une chimère. Mais dès lors, toute croyance en lui doit cesser; rester chrétien, n'importe comment, à la façon protestante ou catholique, n'est plus qu'une insigne duperie.

a tué la vérité. Au lieu de montrer les personnages tels qu'ils vivaient, parlaient, agissaient, on les a transformés en momies. On pensait n'être que judicieux, que réservé, et l'on est devenu infidèle ; on ne voulait que se placer dans le froid, et l'on est tombé dans le faux.

Grâce à Dieu, cette triste mode est passée. La croyance, qui réparait toute entière, et qui ramène le courage, ramène aussi l'intelligence. Eclairés en plein par le flambeau de la foi, dont le vif éclat vient tripler chez eux les lumières de la raison, des hommes qui ont *le sens du Christ*<sup>1</sup>, et qui n'en sont que meilleurs critiques, osent peindre ce qu'ils ont su comprendre. Dès-lors, sans viser au pastiche, et par cela seul qu'ils sont rentrés dans le vrai, ils reproduisent tout à la fois le naïf et le sublime, qui l'un et l'autre s'étaient perdus ; et voici que leurs tableaux, plus hardis en couleur, se trouvent être aussi plus justes, plus harmonieux, plus convaincants. Car le merveilleux a son cachet, et pour ainsi parler, ses règles ; les connaisseurs distinguent bien vite s'il est ou non de bon aloi. Quand il appartient au cercle des réalités, il ne se dément point, il ne présente rien de bizarre, d'inconséquent, de faible ni d'outré. — La *Sainte Elisabeth* de Charles de Montalembert, type des œuvres de la nouvelle école hagiographique, a été le symptôme d'un beau réveil<sup>2</sup>. Déjà d'autres livres l'ont suivie, plus ou moins

---

<sup>1</sup> Paul. *Epist. I ad Corinth.* II, 16.

<sup>2</sup> Ce chef-d'œuvre, l'un des plus remarquables monuments de pensée et de style dont puisse s'honorer notre siècle, en était à sa quatrième édition, au milieu des louanges universelles, lorsque tout à coup, sans aucune cause admissible, — mais non pas sans motifs et sans tactique de la part des impies, qui veulent mettre de l'ensemble dans leurs manœuvres et n'épargner la réputation d'aucun des serviteurs de Dieu, — il est devenu, dans cinq ou six journaux à la fois, l'objet d'attaques dénigrantes, de critiques lourdes, grossières, et aussi absurdes qu'impolies ; dans une feuille, notamment, qui jadis aurait respecté le fond d'un tel livre, en faveur au moins de la beauté de la forme, mais chez qui les passions haineuses ont étouffé l'ancien rôle de magistrature littéraire, et descendent jusqu'à ce point de mauvais goût de lancer des traits injurieux dont le vol, passant sur la tête du panégyriste, va directement atteindre la Sainte, — la plus aimable sainte (humainement parlant) que l'Europe ait jamais admirée. — Le P. Lacordaire, dans un mouvement de sublime éloquence, vient de venger victorieusement la gracieuse héroïne de Marbourg, mais en s'élevant à des hauteurs de sentiment et de pensée où ne pourra guère le suivre l'âme épaisse des « buveurs de Château-Margaux. »



pleins de la même sève, sinon du même talent ; et c'est ainsi, désormais, que notre siècle voudra voir écrite la vie des saints.

Quoi qu'il en soit, après tout, du degré de possibilité qu'on avait de s'assurer des miracles anciens, — quittons cette digression, qui nous a conduits un peu loin, et revenons à l'objet primitif de notre appendice, c'est-à-dire à la prétendue absence de faits miraculeux nouveaux, et au gémissement, en apparence intéressant, de tel ou tel incrédule, qui, si on lui en signalait de récents, dit-il, s'empresserait d'en interroger les témoins restés vivants ; qui surtout, ajoute-t-il, si des merveilles lui étaient annoncées comme encore existantes, s'en irait promptement les étudier, n'ayant garde de perdre si précieuse occasion de se former un avis et de savoir à quoi s'en tenir.

Un tel regret, dont les simples et les étourdis sont dupes, manque absolument de bases ; car d'abord, fût-ce aux temps les plus inféconds, il n'y a jamais eu, dans l'église catholique, disette de prodiges ; nous disons de prodiges clairs, caractéristiques, et faciles à vérifier <sup>1</sup>. L'époque même de Louis XVI, solstice d'hiver de l'astre religieux en Europe, avait encore présenté du moins les guérisons opérées au tombeau du bienheureux Labre : phénomènes si évi-

---

<sup>1</sup> Il suffisait, par exemple, de tenir compte de ceux qui sont admis pour valides dans les enquêtes relatives à la canonisation des saints ; car rien n'égale le soin scrupuleux, la rigidité suprême qu'on y apporte. A la mauvaise foi près, laquelle n'y règne pas, on peut défier l'incrédule le plus prononcé de surpasser l'exigence critique des papes dans ces sortes de procédures. — Il existe, à ce propos, une anecdote assez curieuse, appartenant à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un Anglais, voyageur à Rome, ayant conversé avec un cardinal sur le plus ou moins de confiance à donner à de telles informations, celui-ci offrit à son interlocuteur de l'en rendre juge lui-même, et le lendemain il lui envoya le dossier complet de deux affaires, pour servir d'échantillon des autres. L'Anglais, qui était un homme grave et non pas un mauvais plaisant, prit la peine d'examiner les pièces ; et quand il eut tout lu, il avoua, en les reportant, que les preuves alléguées lui semblaient d'un poids surprenant et le réduisaient à ne savoir trop que dire. « Apparemment, ajouta-t-il, on m'a choisi deux cas d'exception, où les témoignages se trouvent présenter par hasard une singulière vraisemblance. Impossible qu'il en soit toujours de même, car alors il faudrait se faire catholique. » On le laissa parler, on sourit ; puis on lui montra sur les registres, quoi ? deux décisions NÉGATIVES. Les preuves qui lui paraissaient si extraordinaires, si fortes, avaient été jugées insuffisantes, et la béatification des deux personnages n'avait point été prononcée.

demment surnaturels, qu'ils subjuguèrent plusieurs esprits forts d'Italie, et domptèrent aussi la résistance du savant pasteur américain Thayer, homme de tête et de cœur, lequel devint le premier converti des États-Unis.

A plus forte raison les plaintes sont-elles sans excuses, depuis que le réveil de la foi a rétabli sur l'ancien pied de fréquence les rapports d'un intime et doux commerce entre le Ciel et la Terre. On a déjà de la peine, par exemple, à compter les nombreuses guérisons, ou de l'âme ou du corps, opérées de notre vivant par la voie thaumaturgique<sup>1</sup>. Rien n'est plus aisé, sans doute, que de rire sottement de ces faits, avec grand soin de n'en pas approcher, de peur d'en acquérir trop bien connaissance; mais, pour peu qu'on les examine, rien n'est plus difficile que d'en ébranler la certitude, ou de les expliquer soit par des tours de passe-passe, soit par des effets d'imagination<sup>2</sup>. Quiconque a voulu l'essayer, y a rencontré forte tâche, et s'est retiré tout penaud de n'y avoir pu réussir<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Qui n'a entendu parler au moins d'une partie des grâces éclatantes obtenues par les prières de l'Archiconfrérie de N.-D.-des-Victoires, par l'invocation de sainte Philomène, par l'application des reliques du bienheureux Buffalo, etc., etc., ou par l'emploi de la médaille à laquelle ses effets ont valu le surnom de miraculeuse!

<sup>2</sup> Il y a certains faits si clairs, qu'ils déjouent toute l'imaginative du monde et mettent aux abois cette pauvre Incrédulité, qui joue à présent de malheur. A quelle invention recourir, par exemple, pour expliquer le changement total et subit de ce mari américain qui, poussant le désordre jusqu'à faire vivre ses concubines dans sa propre maison, rendait depuis plusieurs années sa femme aussi malheureuse que possible. Née française, elle confiait par lettres à sa mère ses longues peines, désormais sans espérance. Celle-ci va trouver l'excellent M. Desgenettes, et l'Archiconfrérie, instruite en gros par lui des audacieux adulateurs domestiques dont gémit une infortunée, sollicite la conversion de l'incorrigible anonyme. — Quel paquebot que la Grâce, pour traverser l'Atlantique! La prière avait commencé vers neuf heures du soir à Paris, un dimanche dont la date est connue: dès le lendemain matin (comme on l'a su plus tard de New-York), elle se trouvait exaucée aux États-Unis. Troublé sans cause dans le cours de la nuit, l'époux infidèle s'était allé jeter au point du jour aux pieds de sa légitime compagne, après avoir purgé son domicile de la présence des créatures qui le souillaient encore la veille.

<sup>3</sup> Contre le prodige d'Alphonse Ratisbonne, que dire, qu'inventer de spécieux? — Sentant bien que la solution d'abord proposée (c'est-à-dire le système d'une jeune actrice placée avec des lampions dans une gloire de carton, descendue de la voûte de l'église par des cordes non aperçues en

D'ailleurs, un miracle plus éclatant (sinon plus indubitable) que ces conversions et ces cures, — le célèbre miracle de Migné <sup>1</sup>, — devait bien, à lui seul, dessiller les regards des aveugles et dissiper la torpeur des endormis. Que désirer, en effet, qu'ambitionner de plus, au comble des souhaits arbitraires, qu'une apparition céleste de premier ordre, longue, immobile, non équivoque, réalisée devant

---

plein jour,) était vraiment une fable trop bête, — on s'est rejeté sur l'hypothèse, présentable du moins, d'une hallucination.... Par malheur, cette ressource n'en est pas une, les circonstances du cas la rendant inadmissible. — Les hallucinations, en effet, quelque profondes et parfaites qu'on les veuille supposer, apportent des images mais non du savoir. Elles iront, si l'on veut, jusqu'à être accompagnées d'une crise cérébrale qui, développant les facultés de l'halluciné, lui rendra désormais plus facile d'apprendre ce qu'il étudiera (c'est pousser bien loin la concession); mais enfin, par elles-mêmes, elles ne lui enseigneront rien, rien de réel; elles ne lui donneront point la science infuse. — Or, il est constant, Rome entière peut le témoigner, que le 20 janvier 1842, Ratisbonne posséda aussitôt après sa célèbre vision, non pas seulement les croyances, mais les notions religieuses du catholique le plus fervent; notions qui éclairaient tous ses actes à deux heures après midi, tandis qu'à midi et demi elles lui manquaient absolument et n'existaient pas même en germe dans son esprit. Ici tous les docteurs s'embrouillent et sont réduits à se taire; c'est qu'il n'y a point d'arme incisive qui ne s'ébrèche contre le roc de la vérité. — Mis au creuset de l'examen, le faux miracle se décompose ou s'évapore; le vrai miracle subsiste sans altération; toute la chimie du Rationalisme échoue sur cette puissance réfractaire. Et messieurs les moqueurs ineptes qui faisaient crier à son de trompe que rien ne résisterait à leur dissolvant, en restent pour leurs frais d'annonce, et se retirent en silence avec un pied de nez.

<sup>1</sup> Il eut lieu, comme on sait, le 17 décembre 1826, à la suite d'une mission dont la cérémonie de clôture avait attiré, du voisinage, une foule de curieux. On connaît peu de miracles constatés d'une manière plus entièrement satisfaisante, l'information régulière ayant commencé dans le mois même de l'événement, lorsque les déclarants se présentaient en grand nombre, et fournissaient, avec une extrême fraîcheur de souvenirs, autant de menus détails que l'on pouvait en désirer. Il y eut là, d'ailleurs, une circonstance particulièrement heureuse; c'est que, parmi les commissaires de l'enquête, figurait le professeur de physique du collège royal de Poitiers, lequel se trouvait être un protestant. — Depuis lors, pour leur propre gouverne, plusieurs personnes ont refait de la chose une étude attentive. L'un des membres du bureau de la société *Foi et Lumières*, par exemple, s'est transporté tout exprès en 1833 au bourg de Migné, et là, seul et libre, se faisant conduire à tous les points de la scène pour y interroger lui-même des témoins du fait, et ne recevant que sur place leurs indications verbales et gestuelles, il a pu se former personnellement, au sujet du prodige, une opinion tout-à-fait raisonnée.

un public nombreux ? Or tel fut le prodige de Migné, que purent tranquillement observer et réobserver 2500 ou 5000 témoins ; car, avant de disparaître (de disparaître sans même se déformer), la croix lumineuse, aussi exempte de mouvement que d'altération, avait, sur un ciel pur et bleu, subsisté quarante minutes au moins, avec ses dimensions énormes, ses contours taillés à vif, sa couleur pleine et permanente, et toute sa calme splendeur <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans l'impossibilité de nier, où se trouvait la bande des Philosophes, ç'a été plaisir que de les voir s'ingénier pour découvrir quelque moyen, fût-il pitoyable, d'expliquer le fait autrement que par une intervention divine. L'histoire de leurs pénibles efforts mérite d'être conservée, et voici les curieux résultats auxquels ont abouti les sueurs de l'Incrédulité du XIX<sup>e</sup> siècle :

1<sup>o</sup> On a voulu réduire le phénomène de Migné à une réfraction *sui generis* de la lumière dans les vapeurs, à une sorte d'arc-en-ciel ou de parasélène de forme inusitée. — Très-inusitée, en effet ; mais deux petites circonstances s'opposent à l'hypothèse. D'abord, l'image, loin d'être molle de consistance, vague de contours, comme l'est toujours celle d'un corps gazeux, lançait une lumière pleine et dense, comme celle d'un corps compact, et offrait d'ailleurs, par ses lignes raides et coupées à angle droit, une configuration précise, que des solides seuls peuvent recevoir. Ensuite (raison plus simple encore), le ciel était parfaitement bleu, scintillant d'étoiles ; et la matière première dont on aurait besoin pour des fictions plus ou moins improbables, *l'élément nébuleux* manquait.

2<sup>o</sup> On a tenté de métamorphoser la chose en un mirage. — Comme si c'était en hiver et par le froid qu'eussent lieu les mirages ! Comme si leur place était au zénith, et non pas à l'horizon ! Comme si ils présentaient des images vives, tranchées, voisines de l'œil, et non des objets vaporeux et lointains !

D'ailleurs, ce n'est pas même dans la région des météores, que s'est montrée la croix de Migné, placée si bas dans l'atmosphère que personne ne pouvait l'apercevoir à une demi lieue des limites du bourg où se prêchait la mission. D'après l'angle de coïncidence des rayons visuels, l'énorme apparition n'était guère placée qu'à 200 pieds au-dessus de l'assemblée. A des spectateurs qui se trouvaient sur un petit côteau voisin, elle se montrait comme à leur niveau.

Il faut par conséquent, pour éviter la solution miraculeuse, recourir à autre chose qu'à des phénomènes naturels. Et si ce n'a pas été un prodige divin, ce devait être nécessairement une machination humaine, œuvre du charlatanisme le plus effronté.

Aussi, pour troisième supposition, a-t-on recouru à un cerf-volant, de taille gigantesque, illuminé par les soins des prêtres (des jésuites probablement). — C'est dommage qu'un cerf-volant de pareille taille ne puisse se dispenser d'avoir quarante ou cinquante pieds d'ampleur, pour frapper l'air, tandis que la croix n'avait que la largeur d'une poutre. C'est dommage,

Eh bien, ce n'était pas là le dernier degré de la condescendance divine.

Quelque décisive que fût l'autorité d'une merveille si grande et si manifeste, encore fallait-il, si l'on n'y avait pas personnellement assisté, consulter, pour s'en assurer, ou des témoins ou des écrits.

Telle est bien, sans doute, la meilleure condition, pour des néophytes sensés et vertueux tout ensemble, qui veulent pouvoir joindre à l'exercice de la saine raison le mérite de la foi. Néanmoins, large dans ses grâces, et mille fois plus généreux que nous n'aurions droit d'y compter, même à la suite de ses riches promesses.., Dieu semble avoir dit à notre âge, plutôt défiant que railleur :

Je t'ai comblé de biens, je t'en VEUX ACCABLER;

et, montrant pour les doutes de l'Europe actuelle la souveraine indulgence qu'il eut pour ceux de Thomas Didyme, il pardonne aux hommes du XIX<sup>e</sup> siècle, de ne savoir s'en rapporter à per-

---

en outre, qu'un cerf-volant ne puisse s'illuminer que par des lampions ou des fusées, tandis que la croix ne présentait ni flamme, ni fumée, ni étincelles, ni points brillants, mais une lumière calme, mate, pleine et parfaitement homogène comme celle de la lune. C'est dommage encore qu'un cerf-volant ait besoin de bouger, car c'est son mouvement qui le soulève, au lieu que la croix est restée immobile pendant plus d'une demi-heure. C'est dommage enfin que les cerfs-volants ne se soutiennent qu'en faisant angle, pour décomposer la force de résistance, et que cette maudite apparition de Migné fût tout à fait horizontale.

*Quarto* donc, on a eu recours à une grande croix matérielle, de 180 pieds à peu près (en bois, en fer, on ne sait), frottée de phosphore d'un bout à l'autre, et maintenue solidement en l'air. — Ah! voici enfin qui est bien. Mais maintenue *par quoi?*—Par des colonnettes de bronze ou par des mâts de 200 pieds, qu'un nouveau procédé de physique rendait invisibles, sans doute, aux trois mille spectateurs placés sous la croix lumineuse?—Non?—Alors les prêtres, ses auteurs, l'avaient pendue, comme un lustre, par des cordes accrochées dans le vide du ciel; accrochées à quelque chose.., apparemment AUX ÉTOILES FIXES.

Telle est la réponse qui restait aux obstinés, pour ne pas se taire devant les illustres maîtres de l'école polytechnique, devant les Ampère, les Coriolis et les Cauchy, qui reconnaissaient le miracle.

O honte! honte! trois fois honte! Un siècle de savoir et d'intelligence peut-il donc en arriver à ce degré d'imbécillité, d'ânerie, de crétinisme? — Eh! oui, il le faut bien, quand on s'est absolument résolu à *tout* accepter plutôt que la foi catholique, plutôt que la révélation venue de Dieu! — « En » vérité, s'écriait Pascal, IL EST GLORIEUX, pour la Religion, d'avoir des » ennemis SI DÉRAISONNABLES. »

sonne; il leur permet de s'approcher à l'exces, de voir et revoir les faits divins, de les toucher avec une familiarité formidable., , pourvu qu'ensuite, à l'exemple du trop faible apôtre, ils tombent à genoux en s'écriant : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » et que cette courageuse confession, devenue désormais la pensée de toute leur vie, les conduise, s'il le faut, jusqu'au martyre.

En un mot, et pour parler clairement, le Tout-Puissant vient de rendre à la terre le spectacle du plus péremptoire, du plus inimitable, du plus aisé à vérifier, du plus évidemment céleste de tous les prodiges. Il reproduit de nos jours le miracle par excellence, celui qui fait des chrétiens l'image corporelle de leur Sauveur : la STIGMATISATION<sup>1</sup>.

Or, cette preuve suprême, descendue au niveau des dernières exigences; cette démonstration frappante, que sa fixité et sa durée rendent populaire, palpable, constamment accessible à tout le monde, — Dieu nous l'accorde avec une magnificence, avec un luxe de complaisante bonté, que n'avaient pas obtenus les grands siècles du moyen-âge. Relisons les imposants témoignages rassemblés par Weyland<sup>2</sup> ;

---

<sup>1</sup> La stigmatisation, miracle dont l'Eglise catholique a fourni près de quatre-vingts exemples connus, consiste dans la production spontanée et dans la durée permanente, sur le corps d'un chrétien fervent, des cinq plaies de Jésus crucifié. Souvent, à ces plaies principales, se joignent les nombreuses petites blessures des pointes de la couronne d'épines; quelquefois aussi, comme chez M<sup>me</sup> Miollis (qui vit encore), une croix saignante au milieu de la poitrine. — Saint François d'Assise est le seul des stigmatisés qui, de plus, ait eu les clous du Seigneur, fixés dans les ouvertures béantes de ses mains et de ses pieds. Quoique formés de sa chair, ils présentaient la couleur et la dureté métalliques, et, malgré leur adhérence, une certaine mobilité; en sorte qu'après sa mort, lorsqu'il fut porté à découvert par le peuple d'Assise, et qu'on fit station dans l'église du couvent où vivait sainte Claire, cette pieuse fille de François, admise enfin à toucher, à saisir les clous merveilleux, s'efforça longtemps d'en arracher un; espérant toujours y réussir, puisqu'elle pouvait en tirer la tête et en pousser la pointe.

<sup>2</sup> Toutes les relations que l'on connaissait à ce sujet viennent d'être réunies, accompagnées d'utiles réflexions, par M. Weyland, en un volume de format modeste, qui par la modicité de son prix, pourra contribuer à vulgariser des vérités trop ignorées. (*Les Plaies sanglantes du Christ*; Metz, 1844, gros in-18.) Dans cet ouvrage, acte de dévouement qu'on ne saurait trop louer de la part de son auteur, il n'a échappé qu'une seule inexactitude de quelque importance; encore ne la relevons-nous que pour le cas où des esprits mal faits voudraient en abuser. M. Weyland, rapportant des

la terre possède maintenant ce qu'elle n'eut jamais à la fois : QUATRE STIGMATISÉES VIVANTES <sup>1</sup>.

Et nulle ambiguïté possible, pas plus sur la cause que sur le fait. La science incrédule est ici mise au pied du mur. Point de théorie même hasardée, qui vienne lui fournir d'échappatoire <sup>2</sup>.

Qu'en effet, dans les surprenants résultats corporels dont la vie des grands saints offre l'exemple, il y en ait quelques uns qui ne semblent pas (notamment depuis les découvertes mesmériennes) être à eux seuls assez concluants comme merveilles, attendu qu'au premier coup d'œil ils offrent de l'analogie avec certaines phases des diathèses hypnoïdes <sup>3</sup> : peu importe. Cette ressemblance, toute superficielle, pourrions-nous dire, disparaît devant l'étude ; elle ne

---

singularités très-authentiques survenues entre Philippe II et un saint personnage espagnol du nom de Dominique, ne caractérise pas autrement ce dernier, omission qui pourrait donner lieu de supposer un anachronisme. Mais non ; il n'est pas question du célèbre fondateur de l'ordre des Prêcheurs, décédé, comme on sait, à Bologne, en 1221 : il s'agit du bienheureux Dominique de Ruzola, carme déchaussé, né en 1559 à Calatayud en Arragon, mort en 1630 à Vienne en Autriche.

<sup>1</sup> Trois en Tyrol, une en Provence ; savoir : Doménica Lazzari à Capriana, Marie de Mœrl à Kaltern, Crescentia Nierklutsch à Méran, et M<sup>me</sup> Miollis à Villecroze.

<sup>2</sup> Les gens qui parlent sans rien savoir (et le nombre en est grand) se figurent que l'on peut imiter les STIGMATES., de la façon, par exemple, dont les truands se procurent, au moyen de l'*herbe aux gueux*, des plaies artificielles ; mais, en réalité, il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de produire les blessures divines que de les faire disparaître. D'après les signes clairs et constants qui les caractérisent, les stigmates, pour peu qu'on les observe tout de bon, ne sauraient être confondus avec nulle autre sorte de plaies. 1<sup>o</sup> Ils se forment spontanément, sans cause physique, soit efficiente, soit même occasionnelle. 2<sup>o</sup> Représentant une blessure perpétuellement récente et fraîche, ils ne suppurent jamais, ils ne s'entourent jamais de croûtes ni de pustules. 3<sup>o</sup> Quoiqu'ils n'aient rien d'ulcéreux ou de rongeur, et qu'ils ne s'agrandissent point, ils ne tendent pas non plus à se clore, et ni le temps ni l'art ne les amènent à cicatrisation ; en sorte que, stationnaires, malgré toutes les lois de la nature organique, ils n'avancent ni ne reculent. 4<sup>o</sup> Leur état, égal et permanent, subit néanmoins une variation, c'est à savoir l'érythème périodique des vendredis, jours où, chez les stigmatisés, les douleurs et l'hémorragie ne manquent jamais d'augmenter, où surtout elles sont poussées à leur comble quand vient l'heure où mourut N. S. J.-C.

<sup>3</sup> Nous donnons ici le nom générique de phénomènes *hypnoïdes*, c'est-à-dire *somniformes*, à trois grands ordres de faits, dont on est loin de bien connaître encore la nature, mais qui, lorsqu'on s'en tient à leur premier as-

trompe que l'observateur peu éclairé, qui, faute d'un savoir spécial, ne discerne pas bien encore les choses *supernaturelles* d'avec les choses *naturelles extraordinaires ou transcendantes*; mais ne discutons pas l'objection; parût-elle solide, elle n'atteindrait en rien l'objet dont nous parlons. Car, mettant à part ce qui concerne les extases, phénomènes au sujet desquels il y aurait des distinctions à faire et des règles à donner <sup>1</sup>, la stigmatisation, avec ses caractères propres et constants, ne laisse au doute aucune sorte de prise. Fait irréusable, fait sans congénères, — fait assis non sur le système nerveux, mais sur ce qu'il y a de pleinement matériel en nous, *la chair et le sang*, — la présence des plaies stauriques ou calvariennes n'a point d'explication possible en dehors du miracle positif. On ne saurait les rejeter sur l'effet d'aucune sorte de magnétisme vital.., étrangers que sont les stigmates à l'INNERVATION,

---

pect, offrent avec le sommeil quelque ressemblance grossière : le somnambulisme naturel, le magnétisme animal et la catalepsie. On sait que ces trois états, plus ou moins morbides, font jouir l'homme de facultés exceptionnelles, que les ignorants ou les étourdis, dans leur jugement superficiel, comparent aux effets de l'intervention divine.

<sup>1</sup> Entre l'extase des saints, c'est-à-dire l'extase réelle, et ce degré culminant d'hypnoïisation qu'on a nommé l'extase magnétique, les différences ne sont pas seulement essentielles et radicales, elles sont faciles à faire comprendre. Il en serait de même de celles qui séparent les prévisions somnambuliques d'avec les prophéties, les cures magnétiques d'avec les guérisons miraculeuses, et généralement tous les phénomènes *naturels extraordinaires*, d'avec les phénomènes *supernaturels*. — Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter, même en abrégé, ces questions si vastes, si complexes, si peu examinées jusqu'ici du très-petit nombre d'esprits sans étroitesse, disposés à les embrasser sous toutes leurs faces et à se servir, pour leur éclaircissement, des lumières de divers flambeaux réunis : raison, croyance, expérimentation, histoire, analogie, etc. Un jour, lorsque auront été recueillis et groupés tous les matériaux nécessaires à la solution du problème, elles pourront devenir avec fruit l'objet du labeur d'hommes sérieux, qui, sans s'effaroucher des quasi-merveilles hypnoïques, sans les nier ou les atténuer, sans en méconnaître l'importance, — mais sans oublier aussi leur danger, lequel est grand de plusieurs manières, — étudieront à fond la chose, avec permission de l'Eglise, sous la haute direction de ses conseils, et travailleront à fixer, par des limites certaines, la ligne de séparation entre les faits de l'ordre transcendant mais naturel, et ceux que leur caractère doit faire entrer dans la classe, ou des miracles ou des prestiges, c'est-à-dire qui logiquement exigent l'intervention d'une puissance externe, soit céleste, soit infernale. Alors peut-être l'on verra, par une épreuve encore de plus, combien il est faux que la science nouvelle détruise aucune vérité catholique.



le seul de nos appareils organiques sur lequel s'étende l'empire des formes quelconques de l'Hypnoïsme <sup>1</sup>.

Qu'est-il besoin, d'ailleurs, d'insister, quand, prodigue de preuves jusqu'au risque d'atteindre à l'évidence, le Doigt divin se laisse apercevoir, dans le sort de nos pieuses victimes, par un genre de certitude bien autrement indiscutable ! Quand, de la violation des lois physiologiques, on en vient à observer celle des lois physiques ! Quand ce n'est plus seulement DES CONDITIONS DE L'ÉCONOMIE VIVANTE que se joue ici le Tout-Puissant, *ludens in orbe terrarum* <sup>2</sup>, mais bien des bases même de l'ordre général des êtres ; mais bien DE LA GRAVITATION, le premier, le capital lien de l'univers corporel <sup>3</sup> !

---

<sup>1</sup> Il n'y a de similitude apparente entre les phénomènes hypnoïdes et quelques particularités de l'état des miraculées actuellement vivantes, que pour une seule, pour la stigmatisée de Kaltern ; encore la ressemblance disparaît-elle dès le premier examen, puisqu'elle ne consiste que dans l'unique circonstance du réveil sur commandement. Or, pour qu'une magnétisée obéisse à peu près ainsi, il faut que ce soit à son magnétiseur ; tandis que Marie de Mœrl ne sort pas seulement de son extase sur le désir de son confesseur, mais sur celui de gens qu'elle n'a jamais vus et avec qui elle n'a été mise en relation quelconque, pourvu qu'ils soient, dans la hiérarchie catholique, ses supérieurs légitimes. Le rapport donc, si l'on voulait absolument se servir de ce terme de la langue mesmérisme, le rapport n'existerait pas d'elle à tel ou tel homme, mais d'elle au divin Chef de l'Église, à J.-C. et à ceux qui tiennent de lui leurs pouvoirs. — Au reste, nous le répétons, Marie de Mœrl (environnée d'ailleurs, pour ainsi dire, d'une auréole céleste, et de qui la personne est déjà entrée à demi dans l'état des *corps glorieux*.) est la seule stigmatisée qui offre avec les somnambules une lointaine et fausse analogie. Les autres n'ont rien qui fournisse prétexte à ces rapprochements forcés. La *patiente de Capriana*, par exemple, le type le plus douloureux d'une stigmatisation parfaite, — elle qui, par ses cinq plaies toujours ouvertes, et par les piqures de sa couronne d'épines, a déjà versé en flots de sang le double du poids de son corps, quoiqu'elle n'ait mangé ni bu depuis le 2 mai 1834, — Doménica Lazzari n'a jamais éprouvé un moment d'extase, ni de rien qui en approchât.

<sup>2</sup> Salom. *Proverb.* VIII, 31.

<sup>3</sup> Le plus grand prodige matériel que puisse concevoir l'imagination humaine, celui qui demande le plus absolument l'intervention directe du souverain Arbitre de la nature, c'est la suspension de cette attraction newtonienne qui est la loi des mondes et le premier moyen de l'ordre universel. Or, que la gravitation ait momentanément cessé pour des corps de personnes vivantes, soutenus pendant des quarts d'heure entiers, à plusieurs pieds de distance du sol, par le seul effet de l'appel divin., ce phénomène, qui n'a jamais eu lieu hors du christianisme intégral, a été plusieurs fois, et à loisir, observé dans le sein de l'Église catholique ; c'est

Actuellement donc, la question des miracles modernes est arrivée au comble de la simplicité. Le philosophe qui, non content de la possession de témoignages graves, précis et concordants, désire en

---

ce qu'on nomme le *ravissement*, degré culminant de la véritable extase. Saint François d'Assise, sainte Thérèse, saint François Xavier, et quelques autres éminents personnages canonisés, avaient été *ravis* en présence de témoins. Ce serait la tâche d'un ouvrage spécial que de rappeler combien parfaitement la réalité du fait fut constatée \*.

Aucun exemple de ravissement complet n'existe à présent sur la terre; cependant Marie de Moërl arrive aux limites de cet état de choses. Habituellement à genoux sur sa couche, qu'elle fait à peine fléchir, elle se porte maintes fois en avant, par l'ardeur de son amour \*\*; et, dans cette position, que les visiteurs comparent à celle d'un oiseau qui s'envole, elle reste tellement hors d'équilibre, et si insuffisamment soutenue sur la pointe de ses pieds, qui ne touche plus à son lit que par un point mathématique, que chacun la reconnaît pour déjà plus d'aux trois quarts affranchie du lien de la gravitation.

Mais un autre anéantissement des lois de l'attraction terrestre, sinon plus frappant, car il ne saute pas d'abord aux yeux, du moins plus décisif, en ce qu'il est permanent et que tous les vendredis on peut l'observer aussi longtemps qu'on veut, c'est la marche ascendante externe du sang le long des pieds de Doménica Lazzari: marche que ne motive ni capillarité ni autre cause d'exception quelconque, et qui est tout simplement une scène du *monde renversé*.

« Nous avons vu ses pieds, dit un voyageur allemand \*\*\*; ils sont posés » l'un sur l'autre, livides et décharnés. Vers le milieu du métatarse, et » précisément à la place où les clous percent d'ordinaire les pieds de nos » crucifix, se trouve une plaie saignante qui les traverse de part en part. » Mais ce qui excita notre admiration, et ce que vous regarderez avec nous » comme un prodige évident, c'était de voir le sang sorti du stigmaté, au » lieu de couler vers le talon, comme le veut la physique, remonter vers les » *doigts des pieds*, et de là seulement descendre sur la plante. Ne dirait-on » pas qu'il ne doit rien manquer à la ressemblance de la *Patiente* avec » Jésus crucifié? et que, parce que le sang du Christ s'écoulait de ses plaies » inférieures vers les orteils, chose alors conforme aux règles naturelles., » il faut que, dans sa vivante image, les extrémités des pieds soient égale- » ment arrosées du sang des plaies correspondantes, et cela en dépit des » lois physiques, en dépit de la gravitation! Afin qu'il paraisse davantage » que c'est le Maître absolu de la nature, qui a tout ordonné dans la stig- » matisée de Capriana; lui qui la conserve (depuis dix ans) sans manger, » boire ni dormir, malgré des blessures multipliées, de fréquentes effusions

\* C'est de ces cas de *ravissement* corporel que notre langue a emprunté le *ravissement* figuratif; disant par métaphore *JE SUIS RAVI*, c'est-à-dire émerveillé et comme enlevé de terre à force de plaisir.

\*\* Par exemple, au passage du Saint-Sacrement dans la rue, ou au moment de l'*élévation* dans l'église de Kaltern.

\*\*\* *Les Plaies saignantes du Christ*, p. 329, 530.

outre, et, par de là son droit, y joindre la preuve *de visu*, la preuve même *de tactu*, — ce philosophe LE PEUT.

Il le peut, non point aux flambeaux, à la hâte, à moments donnés.., mais en plein soleil, à plein loisir, aux heures de son propre choix ; rien ne gêne ses expériences, voulût-il les prolonger ou les répéter. Muni de toute sa critique, mais apportant toute sa droiture ; aussi défiant qu'il voudra, mais animé d'une candeur capable de se transformer en courage, qu'il vienne dissiper ses incertitudes ; qu'il vienne consulter, sur la fidélité du récit évangélique, des crucifix de chair et d'os <sup>1</sup>.

La vérité mérite enquête. Tous les jours, on voit des savants se livrer aux plus longs voyages, s'astreindre aux fatigues, aux privations, à des soins qui les rendent esclaves ; et pourquoi ? pour la constater sur des points de détail, minutieux souvent, et dont l'importance est à peu près de convention. N'y aura-t-il de négligées que les vérités capitales, que celles qui touchent à nos intérêts éternels ! N'y aura-t-il de recherche oubliée ou abandonnée que celle des secrets du *Dieu caché* <sup>2</sup> ? Qu'est-ce que nous dit l'Écriture ? « Cherchez sans cesse le Seigneur <sup>3</sup>, cherchez-le tandis qu'il

---

» sanguines, des souffrances continues, et, chaque semaine, les douleurs » atroces du crucifiement. »

Dans la relation de son voyage au Tyrol, le comte de Shrewsbury, l'un des témoins oculaires de la chose, a tout fait pour attirer l'attention publique sur ce prodige, au sujet duquel on peut consulter notamment aussi une lettre de Mgr. Polding, archevêque de Sidney en Australie (Liverpool, 31 octobre 1842). M. Ernest de Moï, professeur de droit à l'université de Munich, écrivait à son beau-frère M. Léon Boré, le 21 avril 1843, les détails qu'il avait observés de ses yeux. — Mais à quoi bon multiplier les citations ? On peut s'en rapporter au SILENCE de l'Incrédulité. Bien et duement avertie, sommée, mise en devoir de contester (elle à qui si peu de chose suffit pour élever des chicanes interminables), ELLE SE TAÏT. — Dès qu'elle n'ose pas même avancer une demi-dénégation ou balbutier une explication telle quelle, — on sait ce qu'un pareil mutisme signifie.

<sup>1</sup> A la vérité, Marie et Doménica, après avoir subi la visite d'une centaine de milliers de personnes, ont obtenu, au bout de huit ans, ce qu'elles réclamaient avec instance, c'est-à-dire d'être mises à l'abri de tant d'importunités ; mais, quoique délivrées d'une affluence fatigante, elles ne se sont point cachées. On les voit très-bien encore, en se procurant un pernis du prince évêque de Trente.

<sup>2</sup> Isai. XLV, 15.

<sup>3</sup> Psalm. CIV, 4.

se prête à vos investigations <sup>1</sup> ; cherchez ET VOUS TROUVEREZ <sup>2</sup>. Jamais de tels oracles ne furent si frappants qu'à notre époque, où semble se déployer toute la générosité du Maître de la Vigne envers les ouvriers de la *onzième heure* <sup>3</sup>. Les sages d'autrefois couraient bien en Egypte, en Ethiopie, aux Indes, poursuivre la solution du grand problème, énigme dont le mot semblait les fuir : à présent, le philosophe exigeant qui demande *un signe d'en haut* <sup>4</sup> n'a pas même à sortir de l'Europe. *Via patent* ; qu'il se donne la peine d'aller où sa curiosité l'appelle. Maître de voir et de toucher, il pourra *plonger son doigt même* dans les divines plaies de Jésus-Christ <sup>5</sup>.

Avec des moyens si faciles de se former une conviction personnelle sur les miracles catholiques, quiconque aujourd'hui sommeille encore, se prétendant impartial quant à la religion révélée, — dont il accepterait la loi, dit-il, s'il savait où en trouver des preuves : — quiconque en reste là, MENT aux autres et à lui-même ; il n'aime pas la vérité. Au lieu d'employer à l'atteindre les lumières qu'il possède, ou bien, s'il en souhaite de plus vives, de les aller chercher où elles brillent, « il évite de *comprendre*, de peur d'*avoir* à bien *agir* <sup>6</sup>. » Mais sa mauvaise foi sera dévoilée, devant les hommes et les anges, lors de ce grand jour d'équité où Dieu, replaçant sous nos yeux les moyens de salut qu'il avait mis à notre portée et l'usage que nous en avons fait, nous rendra juges de sa conduite comme de la nôtre, et forcera la conscience des impies à prononcer avec lui leur condamnation.

Oh ! que vous serez amplement *justifié*, Seigneur, *au jour où vous serez jugé* <sup>7</sup>. Si l'homme, pour excuser son incroyance, ar-

---

<sup>1</sup> Isai. LV, 6.

<sup>2</sup> 5. Matth., *Evang.* VII, 7.

<sup>3</sup> *Id. ibid.* XX, 9.

<sup>4</sup> Isaïe, VII, 11.

<sup>5</sup> *Voir et toucher* sont des termes justes ici pour tous les cas. Quant à la dernière expression, elle n'est, relativement à certaines stigmatisées, que d'une vérité quelque peu métaphorique ; mais elle peut se prendre au pied de la lettre, s'appliquer dans toute son étendue, en ce qui concerne Doménica Lazzari, *l'addolorata di Capriana*, dont les pieds et les mains sont percés à jour.

<sup>6</sup> *Psalm.* XXXV, 4.

<sup>7</sup> *Psalm.* L, 6.

guë souvent du trop peu de certitude de vos oracles..., parfois aussi, frappé d'un rayon chaud et lumineux qui lui fait honte, il ne peut se dissimuler le faux de son apologie ; il découvre, au fond de son cœur, des germes de foi bien suffisants : germes terribles, hélas, par les obligations qu'ils faisaient naître et par leur désaccord avec ses œuvres. Alors, effrayé qu'il se sent du compte à rendre, ce n'est plus la faiblesse des preuves, c'est leur force qui lui donne à penser ; et l'aveu lui en échappe dans les anciens termes du roi-prophète : « Ils sont croyables, vos témoignages, Seigneur ; ils ne sont que *trop* croyables<sup>1</sup>. »

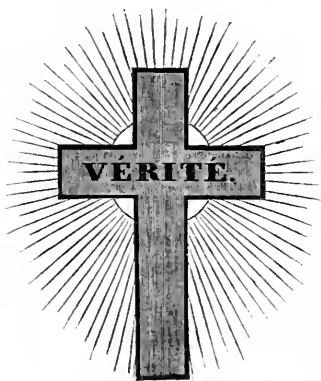
Une inspiration bien différente, une effusion de joyeuse vigueur, doit maintenant, ce semble, dicter aussi les mêmes paroles à tout propagandiste catholique. Nous les sentons arriver sur nos lèvres, nous, chétifs soldats de Dieu, nous, débiteurs envers lui d'une si juste reconnaissance, et desquels il a droit d'exiger tant de zèle pour sa doctrine ; nous, ses disciples imparfaits, inconséquents, peu dignes de sa grâce ; nous qui, saisis jadis et faits captifs, au milieu des rangs incrédules, par la main victorieuse de l'Éternel, avons bien cherché, depuis lors, à étendre, dans notre petite sphère, les conquêtes de ce triomphateur divin, mais sans donner assez l'exemple des vertus que nous imposait l'honneur de suivre son drapeau. Pussions-nous, de plus en plus fidèles, croître en ardeur dans notre apostolat, en voyant combien le Seigneur se dévoile, et comme il redouble ses appels à la génération qui vient. Quel sujet d'encouragement pour d'impuissants ouvriers, rarement payés de réussite, que le surcroît de clartés religieuses offert sans eux, et à si peu de frais, aux investigateurs modernes !

Non que ce bonheur, qui, dans l'intérêt d'autrui, fait tressaillir de joie les serviteurs du Très-Haut, ne vienne légèrement froisser chez eux cette délicatesse naturelle qui se plaisait à sentir reposer sur de bien moindres assurances son dévouement, plus spontané, — plus téméraire, pour ainsi dire. — Car, s'il est heureux, en un sens, que l'adhésion aux vérités chrétiennes soit rendue facile jusqu'à ne réclamer désormais des néophytes qu'un très-modique effort de volonté..., les âmes toutefois qui possèdent

---

<sup>1</sup> *Psalm. XCII, 5.*

déjà des choses du Ciel un peu de connaissance et d'amour, ne sauraient guère voir sans quelque ombre de mélancolie s'ouvrir un chemin terre-à-terre, une voie presque démonstrative, qui restreint si fort l'exercice du courage d'esprit et la carrière du sacrifice intellectuel. En se rappelant ce mot du Sauveur, « Heureux ceux qui auront cru sans avoir vu, » le vétéran catholique regrettera toujours un peu les nuages moins éclaircis qui rendaient sa foi plus méritoire ; et souvent il sera tenté de dire à Dieu, comme sur le ton d'un doux reproche : « Seigneur, vos témoignages, vraiment, nous sont devenus trop croyables. » *Testimonia tua, Domine, credibilia facta sunt NIMIS.*



**RÈGLEMENT**  
**ET DISCOURS D'OUVERTURE.**

Le Gouvernement ayant exigé, dans le corps du règlement ci-après, certaines modifications ou additions, à l'époque où il autorisa et reconnut au nombre des corporations savantes la société *Foi et Lumières*, les passages ainsi ajoutés ou changés sont placés entre crochets, ce qui permet de les distinguer d'avec le texte primitif.



# RÈGLEMENT

DE

## LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE NANCÉIENNE

POUR L'ALLIANCE

DE LA FOI ET DES LUMIÈRES <sup>1</sup>.

---

### TITRE I<sup>er</sup>.

#### CRÉATION ET BUT DE LA SOCIÉTÉ.

*Article 1<sup>er</sup>.* Pour combler un vide existant, au milieu de tant de nouveaux centres d'instruction, qui s'établissent journellement à dessein de répandre et de populariser le savoir; et pour répondre au besoin religieux, — le seul qui, dans ce genre, n'ait pas encore été satisfait, — il est fondé, par les soussignés, à Nancy, un cabinet de lecture chrétien.

*Art. 2.* Le but des fondateurs est la création d'une bibliothèque littéraire et savante, riche en documents variés, tant sérieux qu'agréables, mais où tous les genres de connaissances que l'on viendra puiser, soient imprégnés de cette Religion, qui, selon la pensée de Bacon, est l'indispensable *aromate* dont il faut *embaumer les sciences* pour les empêcher de se corrompre.

*Art. 3.* Là se trouveront successivement rassemblés, dans un foyer permanent, les lumières nées chaque jour, en Europe, de tous les travaux intellectuels qui fournissent appui à la croyance révélée, et qu'il importe à ses défenseurs de bien connaître. Ainsi les Fidèles qui, dans le projet de se livrer à des études fortes, où les porterait leur goût, restent trop souvent entravés par la modicité de leurs ressources, trouveront à se maintenir au courant de tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la science moderne, en consultant à peu de frais de nombreux ouvrages, qu'isolément ils n'auraient pu se procurer.

---

<sup>1</sup> L'application pratique de ce règlement ayant déjà donné naissance à une sorte de jurisprudence, nous indiquerons par des notes les additions dont l'expérience avait fait sentir la nécessité, et qui ont été consacrées.

*Art. 4.* L'esprit des soussignés n'est point celui d'un christianisme vague, mais bien d'une orthodoxie positive, et d'une parfaite adhésion au Saint-Siège, centre de l'unité [en tout ce qui ne sera pas contraire aux lois du pays].

*Art. 5.* Les lecteurs de ce cabinet, par la communauté de leurs sentiments, forment entre eux une sorte d'académie libre, dite *Société Catholique Nancéienne, pour l'alliance de la Foi et des Lumières.*

*Art. 6.* Etrangère à tous les partis, et ne voulant s'occuper de ce monde que dans ses rapports avec l'autre, la *Société Catholique Nancéienne* exclut formellement la politique de son but comme de ses moyens.

## TITRE II.

### ADMISSION ET RADIATION DES MEMBRES.

*Art. 7.* Les soussignés sont membres-fondateurs. Ils ne se réservent, à ce titre, aucun privilège sur leurs futurs associés.

*Art. 8.* Ces derniers ne seront point admis par le seul fait de leur volonté propre, et moyennant un simple abonnement. Il faut que la Société se les agrége par une délibération formelle.

*Art. 9.* Comme les fondateurs ne peuvent vouloir recruter leur association studieuse que d'une manière non seulement honorable, mais encore conforme à l'intention de leur œuvre, — il serait inutile de leur présenter, pour confrères, des personnes qui ne réuniraient pas, à une probité connue, un caractère sociable et des mœurs pures, et qui n'auraient pas une disposition marquée, au moins commençante, en faveur de la Religion.

*Art. 10.* L'admission de tout nouveau membre n'a lieu que dans les séances mensuelles, dont il sera parlé ci-après, et que sur la proposition formelle de deux sociétaires, soit fondateurs, soit postérieurement reçus, lesquels signeront leur demande<sup>1</sup>.

*Art. 11.* Cette admission se décide au scrutin secret.

*Art. 12.* Si personne ne s'y oppose, l'opération du scrutin peut suivre immédiatement la lecture de la demande; pourvu toutefois que ce soit dans une séance régulière, tenue au jour, heure et local accoutumés, et où les votants ne se trouvent pas au-dessous du nombre de douze, dont trois au moins qui soient membres du Bureau.

Mais s'il est réclamé délai d'information, ne fût-ce que par un seul mem-

---

<sup>1</sup> Toute proposition d'admission d'un candidat devra être positivement agréée par lui-même; soit d'avance et moyennant sa signature, jointe à celle de ses présentateurs; soit immédiatement après sa nomination, et par l'acceptation qu'il fera des devoirs de membre, avant d'en exercer les droits. (*Décision de la Société, du 25 juillet 1858.*)

bre, la délibération cesse à l'instant, et se trouve remise *ipso facto* à la séance du mois suivant <sup>1</sup>.

**Art. 13.** La Société ayant besoin, soit pour sa durée et son bon ordre, soit pour le calme de ses études, d'une concorde parfaite, trop difficile à maintenir entre des éléments hétérogènes, elle croit devoir s'imposer, non par intolérance ni rigueur, mais par amour de la paix, des règles d'une prudence sévère, d'après lesquelles il soit impossible d'être reçu dans son sein, pour peu qu'on n'ait pas obtenu l'assentiment presque unanime de ses membres.

**Art. 14.** En conséquence, pour que l'admission soit prononcée, la majorité relative ne suffit nullement; les cinq sixièmes des voix sont indispensables. Ainsi, une boule noire est tolérée sur six; mais, au-delà de cette proportion, le refus s'ensuit de plein droit.

**Art. 15.** Il n'a rien de déshonorant, et peut s'allier avec la plus parfaite estime; car il ne prouve ici autre chose qu'une non-conformité de vues ou de caractères.

**Art. 16.** Il n'ôte pas à la personne non admise la chance d'une nouvelle candidature, mais qui ne peut s'exercer qu'un an après.

**Art. 17.** Dans l'occurrence de l'article 16, la décision à prendre est toujours différée d'un mois, à partir de la séance où a eu lieu la seconde présentation; et des billets de convocation, adressés pour le moins cinq jours à l'avance à tous les sociétaires, feront mention expresse du sujet important sur lequel il y a lieu de délibérer. Vingt membres, au minimum, devront prendre part au scrutin; et la majorité nécessaire pour un prononcé favorable, est, comme on l'a dit (art. 14), des cinq sixièmes.

**Art. 18.** Si le résultat est un second refus, toute question ou proposition ultérieure, sur le même sujet, demeure interdite.

**Art. 19.** Il sera ouvert, et tenu constamment à jour, un tableau des associés; savoir: 1<sup>o</sup> des *fondateurs*, par ordre alphabétique, 2<sup>o</sup> des *admis*, par ordre de réception.

**Art. 20.** Les adresses et leurs mutations y seront indiquées.

**Art. 21.** [L'œuvre étant purement locale, les adresses dont il s'agit ne

---

<sup>1</sup> Cette prudente mesure, qui n'était d'abord que d'exception, est devenue de règle habituelle, par l'adoption de l'article supplémentaire suivant: « Aucune » présentation, quoique faite dans les formes voulues, ne pourra être soumise au » scrutin, si, préalablement, elle n'a été annoncée dans la séance générale pré- » cédente. Durant tout l'intervalle d'une séance à l'autre, les noms et qualités » des candidats, — inscrits, à la diligence du secrétaire, sur un tableau *ad hoc*, » — seront exposés dans le salon ordinaire de lecture de la Société. — Il est » entendu que cette disposition nouvelle laisse subsister intact l'art. 12 du Rè- » glement, sur le droit du délai d'information. » (*Séance d'assemblée générale* du 7 mars 1858.)

pourront être que celles de personnes domiciliées à Nancy<sup>1</sup> ou dans le rayon d'un myriamètre autour de cette ville.

Il sera dressé, des communes renfermées dans ladite banlieue, une liste, qui demeurera annexée au présent règlement.]

*Art. 22.* Les radiations d'associés ne seront jamais faites par le secrétaire qu'après un prononcé du Bureau.

*Art. 23.* Elles auront lieu : 1<sup>o</sup> par suite de décès; 2<sup>o</sup> pour démission volontaire; 3<sup>o</sup> pour cessation prolongée de cotisation, après trois avertissements donnés de mois en mois.

*Art. 24.* La Société ne veut pas prévoir une quatrième cause, celle d'exclusion de son sein.

Si pourtant, dans le cours des années, il se présentait des motifs assez forts pour sembler rendre nécessaire cette dernière mesure, elle serait, dans tous les cas, l'objet de deux scrutins mensuels, l'un pour la prise en considération, l'autre pour le jugement définitif. Cinq jours entiers avant la séance décisive, des billets de convocation, parvenus à tous les sociétaires, les préviendraient de l'importance de la question en litige. Vingt membres au moins devraient prendre part à l'opération du vote, et les trois quarts des voix présentes seraient nécessaires pour prononcer l'exclusion.

### TITRE III.

#### DES COTISATIONS ET DU TRÉSORIER.

*Art. 25.* Outre les dons libres et volontaires que sa fortune lui permettra de faire à la Société, chaque membre, soit fondateur, soit postérieurement admis, est tenu à une cotisation régulière de vingt francs par an<sup>1</sup>, laquelle est exigible d'avance, au moins par semestre.

*Art. 26.* Cet engagement, qui résulte de l'acceptation même du titre d'associé, est réputé indéfini. Il ne cesse que par les mêmes causes qui amènent la radiation.

*Art. 27.* Encore, dans ce cas, il n'y a pas lieu à restitution, envers le sociétaire ou sa famille, pour l'année commencée et dont la rétribution a été perçue.

*Art. 28.* La Société accepte aussi les dons que pourrait lui faire la bienveillance des étrangers, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas reçues parmi les membres.

*Art. 29.* Toutes les sommes dues ou offertes sont recueillies par un trésorier, qui en tient registre, coté et paraphé par le président, et qui acquitte aussi les dépenses de l'Association.

---

<sup>1</sup> Sur les manuscrits primitifs du règlement, il y avait eu variation entre le chiffre de 18 et celui de 20 francs. C'est à ce dernier que la Société s'est définitivement arrêtée. (*Séance d'assemblée générale du 23 juillet 1858.*)

*Art. 30.* Il ne délivre des fonds que sur mandat du président (ou vice-président), et par suite d'une délibération du Bureau.

*Art. 31.* Le Bureau, dont il sera parlé ci-après, surveille la tenue des comptes du trésorier, et les vise toutes les quinzaines ou plus souvent, s'il le veut. De plus, il les vérifie et les arrête tous les trimestres.

*Art. 32.* La Société peut se les faire représenter tous les mois; elle doit les vérifier, les régler et les arrêter une fois l'an, en séance générale.

#### TITRE IV.

##### DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

*Art. 33.* Au moyen des cotisations et des dons qui constituent ses ressources, la Société, après s'être procuré un local, avoir payé ses frais de chauffage, éclairage, ports de lettres, etc., et les modiques salaires qui se trouveront indispensables, procède à la formation graduelle de sa bibliothèque, en achetant de bons livres, notamment ceux qui sont encore le moins répandus, et en souscrivant aux divers recueils périodiques dont la Religion peut tirer un avantage direct ou indirect.

*Art. 34.* Selon l'intention de l'art. 6, elle s'interdit l'achat et la lecture des écrits politiques quelconques.

*Art. 35.* Comme néanmoins, à l'époque présente, on ne saurait trouver, pour ainsi dire, aucun ouvrage ni recueil instructif où quelques pages de politique ne se trouvent mêlées à d'autres matières, il sera peut-être impossible, dans la pratique, de suivre cette règle absolument et au pied de la lettre. Mais s'il arrive que la Société se trouve forcément conduite à en froisser quelque peu le texte, elle sera ferme et constante à en maintenir l'esprit.

*Art. 36.* Ainsi, dans le cas où certaines publications, quoique revêtues d'une couleur de parti, offriraient assez d'importance, ou religieuse ou scientifique, pour mériter d'être habituellement consultées à titre de renseignements, la Société pourrait se les procurer sans doute; mais deux principes essentiels seraient toujours, en pareil cas, observés par elle : 1<sup>o</sup> que ces sortes d'exceptions demeuraient le plus rares possible; 2<sup>o</sup> qu'on en restreignit le cercle à des écrits exempts au moins de violence et de fiel, qui ne se montrassent dépourvus ni d'une certaine tolérance pour les opinions directement adverses, ni d'un germe de sympathie pour les idées intermédiaires, modérées et conciliatrices.

*Art. 37.* Toutes les questions de détail, auxquelles peut donner lieu l'application de ces principes, sont décidées par le Bureau, sauf appel à l'Assemblée dans ses séances mensuelles.

*Art. 38.* La bibliothèque est ouverte aux sociétaires, pendant au moins dix heures, tous les jours, excepté les dimanches. Le bibliothécaire est tenu de s'y trouver, pour distribuer les livres aux lecteurs ou pour les remplacer sur les rayons.

*Art. 39.* Comme tout sociétaire, de la ville ou de la campagne, doit pouvoir être à peu près sûr, en venant à la bibliothèque, d'y trouver les renseignements dont il a besoin, pourvu que les ouvrages qu'elle possède les renferment, — cette nécessité n'est pas conciliable avec une dissémination des livres par voie de prêt; à moins que ceux-ci ne puissent être suppléés par des équivalents.

*Art. 40.* En conséquence, et jusqu'à ce que les richesses de la bibliothèque, devenues plus nombreuses, permettent à la Société de prendre d'autres mesures, nul volume ne sera donné en lecture au dehors. On en prendra communication au cabinet même.

Il n'y aurait exception, dès à présent, que pour les ouvrages dont la Société, munie de ressources suffisantes, aurait fait acquisition en double ou triple exemplaire.

*Art. 41.* S'il y a deux ou trois exemplaires d'un même livre ou d'un même recueil, les duplicatas et triplicatas auront une reliure ou brochure spéciale, propre à les faire distinguer, dès le premier coup d'œil, d'avec les exemplaires dont la collection permanente ne doit jamais sortir de l'enceinte de la bibliothèque.

*Art. 42.* Dans les cas où il y aura lieu au prêt, les volumes seront confiés un à un, ou deux à deux tout au plus, aux sociétaires qui le demanderont en personne ou par écrit, et sur leur récépissé; à charge par ceux-ci de ne pas les garder plus d'une semaine, et, bien entendu, d'en répondre pécuniairement, dans le cas de perte ou de dégât, jusqu'à concurrence non-seulement du prix intrinsèque et primitif de l'objet, mais du prix devenu nécessaire pour reconstituer les séries dépareillées.

*Art. 43.* Le bibliothécaire est le seul fonctionnaire de la Société dont les soins puissent n'être pas gratuits.

*Art. 44.* Chargé du soin de maintenir les collections au complet, il est moralement et pécuniairement responsable de toute perte des livres ou journaux de la Société; sauf son recours contre qui de droit <sup>1</sup>.

*Art. 45.* C'est lui qui, sous la surveillance du Bureau, dresse et tient constamment à jour le catalogue de la bibliothèque.

*Art. 46.* Il tiendra de même un registre des prêts et récépissés, pour l'hypothèse des articles 40 et 42.

## TITRE V.

### DU BUREAU ET DES SÉANCES.

*Art. 47.* La Société agit et s'administre par un Bureau, composé de sept délégués ayant voix délibérative; savoir :

---

<sup>1</sup> Le bibliothécaire, jusqu'à présent, n'étant pas rétribué, il a été décidé que provisoirement, et à moins de circonstances désavantageuses, sa responsabilité matérielle ne serait pas prise au pied de la lettre. (*Décision de la Société, du 19 décembre 1859.*)

Un président,  
Un vice-président,  
Trois administrateurs,  
Un secrétaire,  
Un trésorier.

Quant au bibliothécaire, agent rétribué, il prend part aux séances du Bureau, et peut être considéré comme en faisant partie, mais avec simple voix consultative <sup>1</sup>.

*Art. 48.* Il y a aussi deux administrateurs suppléants <sup>2</sup>, destinés à remplacer au besoin les membres morts dans l'année, ou ceux dont l'absence est notoire.

*Art. 49.* Convoqués alors par ordre du président, ils jouissent de la voix délibérative qui appartient à ces derniers. Hormis cette occurrence, ils demeurent étrangers aux opérations du Bureau, ou, s'ils y assistent, c'est à titre simplement consultatif.

*Art. 50.* Tous les membres du Bureau, titulaires ou suppléants, sont pris parmi les sociétaires domiciliés à Nancy, attendu la nécessité de leur réunion prompte et fréquente.

*Art. 51.* Ils ne seront élus que dans une assemblée où le nombre des sociétaires présents et votants ne soit pas moindre de *moitié plus un*.

*Art. 52.* La nomination du Bureau est renouvelée tous les ans; mais les membres qui le composent sont indéfiniment rééligibles.

*Art. 53.* Ses fonctions consistent dans l'administration courante, c'est-à-dire dans le soin de toutes les mesures à prendre pour la tenue du local, l'entretien de la bibliothèque, la rentrée des cotisations,— et même l'achat des livres, si cet objet n'est point controversé.

En général, le Bureau représente la Société, soit pour les détails, en tout temps, soit pour les articles plus graves, lorsqu'il y a urgence réelle; mais toujours sous la condition nécessaire de ratification, expresse ou tacite.

*Art. 54.* Il faut que la ratification soit expresse, s'il y a eu réclamation dans le sein du Bureau. Dans ce cas, la question se décide à la première séance mensuelle de la Société, ou dans une assemblée plus prochaine encore, extraordinairement convoquée par le président.

*Art. 55.* Néanmoins, s'il y a urgence, la décision est provisoirement exécutée, pourvu qu'il n'y ait qu'un seul réclamant. Mais si les opposants sont au nombre de deux, leur appel est suspensif, et l'on ne saurait passer outre avant d'avoir consulté la Société.

*Art. 56.* Les séances du Bureau ont lieu toutes les semaines, ou pour le moins tous les quinze jours. Pour la commodité des membres, l'époque en est fixée d'une manière périodique.

---

<sup>1</sup> Non rétribué, il a voix délibérative. (*Décision du 19 décembre 1859.*)

<sup>2</sup> Il y en aura même trois, pour plus de certitude, attendu le cas d'absence de beaucoup de membres pendant l'été ou l'automne. Par la même raison, il sera nommé un secrétaire adjoint. (*Décision de la Société, du 25 juillet 1858.*)

Le Bureau peut tenir aussi des séances extraordinaires, en prévenant ses membres quarante-huit heures d'avance.

*Art. 57.* Si le président et le vice-président ne viennent pas, le plus âgé des administrateurs occupe le fauteuil. Si c'est le secrétaire qui manque, le plus jeune des administrateurs, ou le trésorier, prend la plume.

*Art. 58.* Dans tous les cas, cinq membres sont nécessaires à la validité des opérations du Bureau.

Si ce nombre n'existe pas, on ne délibère point.

Afin d'être sûr d'obtenir cinq membres, on en convoquera toujours sept ; et si l'un des titulaires est absent de Nancy, il y a lieu d'appeler, en conséquence, l'un des suppléants mentionnés dans l'article 48.

*Art. 59.* Dans les cas où il y aurait doute sur la présence d'un des titulaires à Nancy, on adresserait à la fois convocation à ce fonctionnaire et à un suppléant.

*Art. 60.* Il est tenu registre des délibérations du Bureau.

## TITRE VI.

### DES ASSEMBLÉES DE LA SOCIÉTÉ.

*Art. 61.* Outre la grande assemblée annuelle, où l'on procède à l'arrêté des comptes ainsi qu'aux élections, et pour laquelle des lettres de convocation sont adressées à tous les membres inscrits au tableau, la Société tient une séance tous les mois<sup>1</sup>, à une époque périodique déterminée.

*Art. 62.* S'il arrive que cette époque vienne à être changée, ou par l'occurrence d'une fête, ou par quelque autre raison (dont le Bureau décide), il en est fait part, cinq jours à l'avance, sinon plus tôt, par des lettres de convocation, à tous les associés.

*Art. 63.* Des cas imprévus peuvent aussi motiver la tenue des séances extraordinaires, et alors on en donne avis de la même manière.

*Art. 64.* Dans ces assemblées générales où elle absorbe son Bureau (qui délibère confondu avec elle), la Société se rend compte des progrès qu'elle a faits et des obstacles qui lui restent à vaincre; contrôle, si elle le veut, l'état de la bibliothèque et celui de la caisse; prend connaissance, s'il y a lieu, des objets les plus importants de la correspondance, et décide dans quel sens le Bureau doit y répondre; écoute les projets d'amélioration qui lui sont soumis; exerce, en un mot, son arbitrage et sa direction suprême sur tous les objets relatifs au but général dont elle s'occupe.

---

<sup>1</sup> Il y avait *trimestres*, mais par erreur (Voir, à cet égard, les articles 10, 24, 52, 57, 54.) — C'est dans ces séances mensuelles qu'ont lieu les lectures de mémoires, et que la Société déploie son caractère académique.



*Art. 65.* La présence de douze membres au moins est nécessaire à la validité de ses délibérations. En cas de partage égal des voix, celle du président l'emporte.

*Art. 66.* Il est tenu registre des procès-verbaux de ses séances.

## TITRE VII.

### DES APPELS A LA SOCIÉTÉ.

*Art. 67.* Tout associé, fonctionnaire ou non, a le droit d'appeler des décisions du Bureau à celles de la Société. Seulement, comme on l'a dit à l'art. 53, l'appel n'a la force suspensive que dans le cas où le réclamant fait partie du Bureau, et où sa démarche est appuyée par un de ses collègues.

*Art. 68.* S'il ne s'agit que de modifications peu essentielles, auxquelles le Bureau déclare ne pas s'opposer formellement, s'en rapportant à la sagesse des sociétaires présents, la question peut immédiatement être mise aux voix, et valablement décidée à la simple majorité absolue.

*Art. 69.* Mais si le Bureau déclare formellement soutenir, jusqu'à décision contraire, la mesure qu'il a cru devoir prendre et qu'il continue à estimer bonne : alors, comme la Société doit de sérieux égards à une réunion de fonctionnaires qu'elle a investis de sa confiance, et qui ne sauraient être présumés persister dans leurs avis sans des raisons d'un certain poids, elle ne peut infirmer les actes de son Bureau qu'à trois conditions : 1<sup>o</sup> qu'elle ait été prévenue, à l'époque et dans les formes voulues par l'art 62, de l'appel qu'elle avait à juger ; 2<sup>o</sup> que quinze membres, ou davantage, prennent part à la délibération ; 3<sup>o</sup> que la majorité contraire à l'opinion du Bureau se trouve être, au moins, des trois quarts des votes.

*Art. 70.* De ces trois conditions, toutefois, il n'y a que les deux premières qui soient exigibles constamment, et dans tous les cas où le Bureau persiste. Quant à la troisième, elle suppose que le Bureau persiste à l'unanimité.

*Art. 71.* Car, s'il y a dans le sein du Bureau un seul opposant à la mesure dont on appelle, il ne faut plus, pour la casser, dans l'Assemblée, que les deux tiers des votes.

Et s'il y a deux opposants dans le Bureau, la décision prise contre leur avis, est susceptible d'annulation moyennant trois cinquièmes seulement des voix.

Enfin, s'il y avait eu trois opposants, c'est-à-dire que la mesure n'eût passé, dans le sein du Bureau, qu'à l'unique supériorité de quatre voix contre trois, elle peut valablement être abrogée par l'Assemblée, à la simple majorité absolue.

*Art. 72.* Mais, dans toutes ces diverses hypothèses, il faut que les règles de l'article 69 soient observées, en ce qui concerne la nécessité d'une convocation expresse et le minimum des associés délibérants.

*Art. 73.* Si le Bureau, par absence d'une partie de ses membres ou par toute autre raison, ne déclarait ni son *abandon*, comme dans l'art. 68, ni sa *persistance*, comme dans l'art. 69, on opérerait selon les règles de ce dernier cas, son changement d'avis ne pouvant être légalement présumé.

*Art. 74.* Quand même il s'agit de délibérer sur une de leurs décisions, les membres du Bureau conservent individuellement leur droit de voter, inséparable de leur qualité fondamentale de sociétaires; de même que les membres des commissions, dans les Chambres, votent, comme députés, sur les mêmes projets dont ils ont déjà jugé en qualité de commissaires et de rapporteurs.

## TITRE VIII.

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

*Art. 75.* La *Société Catholique Nancéienne pour l'alliance de la foi et des lumières* étant une œuvre de pur désintéressement, nul membre n'y est censé propriétaire d'une part dans l'avoir commun. Aussi n'a-t-il rien à réclamer, lui ou ses ayant-cause, lorsqu'il est rayé du tableau, n'importe pour quelle raison.

*Art. 76.* Et s'il arrive, par la suite, que la Société vienne à se dissoudre, rien de ce qu'elle possédera alors ne pourra être partagé entre les individus qui la composeront. Il sera disposé charitablement, tant des fonds de sa caisse que du prix de la vente de sa bibliothèque, en faveur de quelque établissement religieux approuvé par le Saint-Siège [et légalement institué].

[*Art. 77.* L'entrée de ce cabinet de lecture, soumis comme tout autre à la surveillance des fonctionnaires publics compétents, leur sera ouverte à toute heure et en toute circonstance.]

Fait et arrêté à Nancy, primitivement le 27 décembre 1837; et définitivement le 25 juillet 1838, jour de la séance d'assemblée générale où la Société a ratifié les additions et modifications introduites dans le texte par son Bureau, d'après la demande du Gouvernement.

*Suivent les signatures des cinquante-cinq membres fondateurs.*

FIN DU RÉGLEMENT.

# DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

PAR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

DANS

LA SÉANCE D'INAUGURATION DÉFINITIVE.

(25 JUILLET 1838.)

---

MESSIEURS,

Il y a cinq ans, en 1835, — époque où les passions haineuses étaient loin, en France, d'avoir perdu toute leur force, et où l'ardeur des systèmes de la terre ne laissait encore que difficilement place au calme des idées du ciel, — une pensée de paix et d'avenir, dont l'honneur appartient à Dieu seul, fut conçue au milieu de vous : pensée féconde, qui, basée sur les grands intérêts de l'homme, non dans le temps mais dans l'éternité, avait sans doute pour intention principale la rénovation du sentiment religieux actif et véritable, à l'aide de moyens d'étude appropriés à l'état présent des choses, et ne tendait que très-subsidiairement à la conciliation humaine, dans le sens vulgaire et momentané, — mais ne renfermait pas moins en elle, pour atteindre ce but secondaire, plus de chances de succès, peut-être, que n'en ont les autres genres de tentatives semblables, quoique dirigées vers le même résultat comme vers un objet d'efforts spécial. C'est que rien ne mène si vite au rapprochement des esprits que la charité chrétienne, laquelle existe rarement sans *les lumières* et n'existe jamais sans *la foi*.

Votre œuvre s'est formée, Messieurs, avec sagesse et régularité. Méditée d'abord longuement, avant que le premier projet n'en fût rédigé; soumise ensuite à l'examen de diverses personnes, que leur expérience, leur position, leur caractère, leurs principes de saine croyance et de saine raison, désignaient comme devant en être les meilleurs juges; améliorée ainsi par de nombreuses discussions amiables, elle avait déjà plus de quatre ans d'élaboration, lorsqu'en décembre 1857, elle prit, au milieu de vos suffrages, et par l'apposition de vos signatures au bas de son règlement, une naissance effective, à laquelle il ne manqua plus que la confirmation légale. Cette dernière garantie, pour l'obtention de laquelle vous eûtes la flatteuse bonté d'investir votre Bureau d'une sorte de pleins-pouvoirs, a été sollicitée et négociée par lui, dans les formes simples, graves et franches, sans lesquelles il aurait cru mal répondre à votre confiance. Des éclaircissements, fournis de vive voix ou par écrit, et présentés à l'Autorité par d'honorables membres des Chambres, n'ont pas tardé à diminuer le nombre et la portée des objections primitives. Enfin, moyennant quelques amendements de peu d'importance, rédigés par le Ministère de l'Intérieur pour arriver à une plus grande exactitude de termes administratifs, et consentis par nous dans l'intérêt d'une prompte conclusion généralement désirée, l'autorisation du Gouvernement vient de vous être accordée le 15 de ce mois; elle vous affranchit des entraves de l'article 291 du code pénal. Si donc, Messieurs, vous ratifiez aujourd'hui ce que nous avons cru devoir faire en votre nom, c'est-à-dire si vous agréez et réputez bons, dans l'acte réglementaire qui vous sert de charte, les légers changements pour lesquels nous nous sommes portés forts de votre adhésion<sup>1</sup>, rien ne reste plus en suspens; la noble réunion que vous avez formée devient entièrement normale. Légalisant en effet vos statuts, l'approbation officielle met le dernier sceau à votre existence, et achève, dès à présent, de montrer au public comme sérieusement fondée, *la*

---

<sup>1</sup> C'est ce qui a eu lieu, par un vote unanime, la Société en ayant délibéré aussitôt après la lecture du présent discours; et l'avis de l'acceptation, qui formait contrat bilatéral, a été adressé au Ministre par l'intermédiaire de M. le Préfet. Ainsi l'autorisation est absolue et définitive.

*Société Catholique Nancéienne pour l'alliance de la Foi et des Lumières.*

Ne regrettons pas, Messieurs, les soins, les précautions, les peines, qu'il a fallu prendre pendant cinq années, pour amener la chose de l'état de conception pure et simple à celui de projet mûri, appuyé, bénévolement discuté, — puis d'association réalisée par le libre concours de volontés estimables, — puis enfin d'institution reconnue, formellement approuvée par le Pouvoir. — A toute œuvre providentielle (c'est une maxime des saints), les délais et les obstacles sont des épreuves nécessaires. Et même dans les choses de ce monde, la lenteur de la croissance est un bon signe de durée.

Comme, une fois votre vote de ratification émis, tout sera fait, et votre académie chrétienne se trouvera définitivement établie, — il ne s'agit plus que d'en développer les avantages et de la rendre digne de son but. Vous allez tous ici, Messieurs, contribuer dorénavant, chacun pour votre part, à lui communiquer l'utile activité dont son attitude provisoire lui faisait jusqu'à présent une loi de s'abstenir. Or, parmi les objets d'ambition légitime qui se proposent les premiers, on va surtout songer d'abord, pour elle, à l'augmentation de son PERSONNEL et à celui de son MATÉRIEL. Permettez-nous, sur ce double chapitre, quelques réflexions d'un ordre majeur, qui tiennent, ce nous semble, aux plus intimes conditions de vie de notre Société.

En ce qui touche le nombre de nos membres, — autant l'accroissement est une chose désirable s'il peut avoir lieu sans cesser d'être difficile comme l'exigent nos règles constitutives, et s'il reste d'ailleurs naturel et spontané, ne résultant que du progrès des convictions religieuses : — autant il nous deviendrait funeste, si, par l'envie peu raisonnée de lui imprimer une rapidité factice, on croyait pouvoir se relâcher en quelque chose de la sévérité voulue. A plus forte raison, si, s'exposant pour l'avenir à des déflections accompagnées de reproches, on allait étourdiment faire des avances aux indifférents, et provoquer, de leur part, des demandes en admission, que, de la part même des meilleurs candidats, il faut presque toujours laisser venir.

Aucune association chrétienne n'a si grand besoin que la vôtre

d'une harmonie constante et parfaite entre les hommes qui la composent. On ne saurait s'y contenter, par exemple, du degré de concorde qui suffit à d'autres compagnies, formées à vos côtés pour la pratique de bonnes œuvres. Dans celle de saint Vincent de Paul, par exemple, on ne se réunit qu'une heure par semaine, pour des redditions de comptes ou des distributions de tâche; si les co-visiteurs des pauvres y ont des rapports plus fréquents, ce n'est que deux à deux, et les couples peuvent aisément se former selon des amitiés ou des convenances particulières. Dans la société de saint François Régis, les divers bienfaiteurs, plus étrangers encore les uns aux autres, ne se rassemblent que rarement et par instants, soit pour nommer leur bureau, soit pour déposer leurs aumônes. Pour des sociétés de ce genre, c'est assez qu'il y ait estime réciproque et communauté de but. — Mais le faisceau que vous formez, Messieurs, est tout autrement serré; vos relations, étant perpétuelles, demandent à être bien plus faciles et plus intimes.

Autour de votre bibliothèque, en effet, où chacun doit pouvoir venir puiser des renseignements quand il le veut, il y a concours non interrompu, séance pour ainsi dire permanente; séance libre, mobile, amiable, et qu'ordinairement nul ne préside. Lorsque le rapprochement a lieu ainsi en toute occasion et sans formalités, lorsqu'il peut devenir quotidien et durer des heures entières, on sent quelle unité de vues, quelle entière sympathie est nécessaire. La moindre dissonnance un peu vive, répétée qu'elle serait coup sur coup, aurait bientôt détruit le charme de l'accord intérieur. Avec ce charme, s'envolerait le goût et le désir de consulter votre bibliothèque. Un rendez-vous si avantageux en principe, perdrait ce qu'il a de plus séduisant, et l'on verrait avorter les beaux fruits de science et de foi que vous avez voulu produire. — Pour éviter un pareil mal, on ne saurait prendre trop de précaution, — dût le Monde, qui parle de tout sans rien comprendre, en disserter à sa manière; car ce n'est pas le Monde et ses caquetages qui relèveraient votre assemblée une fois tombée. Il vous faut, Messieurs, la paix au dedans, cette paix qui régnait au milieu des premiers disciples du Sauveur, cette paix doublement nécessaire à des hommes religieux et à des hommes studieux. Il vous faut cette absence totale de divisions

et de disputes, qui laisse place tout au plus à des discussions légères, amicales et momentanées. Or, un tel bien (osons parler avec franchise), vous ne le conserveriez pas longtemps si vous cessiez de vous recruter d'éléments homogènes. Des aspérités de caractère, des susceptibilités ombrageuses, des systèmes particuliers, des manières de voir trop absolues, — mille petites circonstances, qui n'ôtent rien au mérite d'une personne et qui diminuent seulement le liant de son commerce, — sont avec raison redoutées sous le rapport social, comme pouvant apporter des germes de zizanie là où il n'en existe point ; et une société qui tient à subsister, manquerait de prévoyance si elle n'évitait pas d'introduire dans son sein tout principe de division quelconque. On peut être fort galant homme et très-justement considéré, sans faire partie de vos réunions ; des raisons de pure politesse ne sauraient donc se placer jamais en balance avec des intérêts d'un ordre si grave. Vos refus ne sont pas des offenses, tandis que vos acceptations trop légères pourraient vous mener au suicide. — Voulez-vous assurer à votre création une vie longue, utile, exempte d'orages ? regardez comme le premier de vos devoirs une prudence scrupuleuse, une extrême attention dans les choix.

A ce propos, et pour toucher en passant un point délicat, dont la plus légère indication suffit, — votre justesse d'esprit, Messieurs, vous avertit assez de l'importance dont il est, pour le vaste avenir de votre œuvre, de n'y laisser prévaloir, par exemple, aucune couleur humaine tant soit peu tranchante et prononcée. Placés au point supérieur d'où l'on plane avec tranquillité sur les débats terrestres, vous apercevez d'un œil calme toutes les nuances d'opinion qui existent parmi les honnêtes gens ; mais, fidèles à votre pacte fondamental, vous évitez d'en favoriser aucune : ne fût-ce que pour ôter aux incrédules, toujours si disposés à travestir la piété en hypocrisie, le plaisir de répéter à votre sujet leur interminable lieu-commun, et de prétendre que vos travaux religieux, aussi, sont le rideau d'une coterie politique. Non, vous ne sortirez point, Messieurs, de votre position large et droite ; de la noble ligne de réserve, de raison, de modération, que vous avez prise dès l'origine. Vous la conserverez ; pourquoi ? parce qu'elle était chez vous affaire de conviction, de sagesse, non pas de crainte. Et quand le public vous y verra persé-

vérer, maintenant comme il y a six mois, après comme avant l'autorisation légale obtenue.., il faudra bien que la malveillance se taise, et qu'à la fin, ce qu'on nommait chez vous simple *prudence*, on se détermine à l'appeler *loyauté*.

Quant à l'autre chapitre d'amélioration, je veux dire à l'accroissement de notre matériel, sans doute il est fort souhaitable que les objets de nos lectures deviennent aussi attrayants que peut le permettre leur nature obligée. Cherchons donc à en augmenter l'intérêt et la variété : rien de mieux. — Mais ne nous dissimulons pas, au fond, que cette possibilité a des bornes, des bornes beaucoup plus étroites que plusieurs personnes ne pensent. La première de ces limites, qui suffirait à elle seule pour restreindre certains plans magnifiques, c'est la modicité de nos ressources pécuniaires, déjà presque épuisées pour cette année. La seconde, qui n'est pas moins forte, consiste dans la double interdiction, d'une part, des écrits dont la politique est l'objet, et de l'autre, de ceux qui ne présentent aucun secours à la cause de la Religion. A quoi bon, par conséquent, se faire illusion ? Avec ces deux lois impérieuses, sur le pivot desquelles vous tournez, il ne saurait être question de jeter des *nouvelles* en pâture à la curiosité de chaque jour ; un casino ordinaire est donc impraticable.

Mais aussi n'est-ce pas un casino que vous avez voulu fonder. C'est une bibliothèque, tout ensemble encyclopédique et chrétienne, où, sans être forcés de dépenser, en achats, des sommes supérieures à leur budget, les hommes de foi pussent venir puiser de la science, et les hommes de science puiser de la foi. Voilà votre œuvre véritable ; n'en oubliez pas le caractère. Elle ne fut point bâtie, dans son principe, sur des idées d'amusement ; et certes, par ses hautes tendances, elle n'est pas moins sérieuse que les œuvres dont s'occupent ici les associés de saint Vincent de Paul ou de saint François Régis. Charitables et pieuses toutes trois, si la première est une aumône aux nécessités des corps, et la seconde une aumône à la misère des mœurs.., la vôtre est une grande aumône faite aux besoins de l'intelligence.

Messieurs, qu'est-ce qui accroîtra votre matériel ? — C'est le temps. Car rien de ce que nous acquérons ne se perd ; et peu d'années viendront garnir, de manière à nous embarrasser peut-être, nos rayons, à présent si vides.



Messieurs, qu'est-ce qui accroitra votre personnel ? — C'est le temps. Car si nous ne changeons point de marche, peu de membres nous feront défaut, et beaucoup de sujets d'élite voudront bientôt remplir nos vides.

N'observez-vous pas quel esprit nouveau pénètre chez la jeunesse, et quels germes heureux, déjà visibles, annoncent un printemps meilleur ? Quoique très-imparfaite encore, une instruction plus grave et plus solide commence à déniaiser les hommes de ces préjugés de philosophisme... dont notre enfance, à nous, fut imbutue. C'est donc bien moins dans la génération présente que dans celle qui doit la suivre, que se trouvent placées vos recrues. — Ces recrues, SACHONS LES ATTENDRE, au lieu d'en faire de douteuses, et de vouloir aller plus vite que la Providence et la nature. Ayons du zèle, sans doute, mais joignons-y de la patience : la Religion nous le conseille, tout aussi bien que la Raison. Il ne faut pas exiger le fruit avant la fleur ; or, nous n'en sommes qu'aux bourgeons. Dût même ce fruit n'être cueilli que par nos enfants ou nos petits-enfants, ce n'est point un motif pour nous dispenser de cultiver la plante.

Et puis, il n'est d'ailleurs pas vrai que vous n'exerciez encore aucune action. Outre les notions précieuses que peuvent dès à présent puiser vos membres dans les bons ouvrages récents qui forment le noyau de votre bibliothèque, la seule existence (que dis-je ?), la simple pensée de votre réunion, a déjà fait sentir son influence. Savez-vous bien au juste, Messieurs, tout ce qu'elle a produit ? Et si l'on examinait à fond l'origine de deux associations respectables dont les auteurs vous appartiennent depuis longtemps, ou même celle d'une librairie qui, la première dans nos contrées, sans avoir rien d'épiscopal, a placé spontanément la controverse et la littérature catholiques en tête de ses doctes richesses, et donné ainsi des exemples qu'une heureuse émulation a suivis, — ne serait-on pas amené à soupçonner que, plus féconde qu'on ne la croit, et devenue mère avant sa naissance apparente, votre œuvre en faisait surgir d'autres, lorsqu'elle-même ne semblait pas encore réalisée ?

Courage donc, Messieurs ! Marchons avec notre siècle dans ce qu'il a de bon ; marchons avec la vérité divine, qui est bonne dans

tous les siècles. Soyons fermes, quoique modestes ; défions-nous de notre puissance propre , mais confions-nous beaucoup à la puissance du Sauveur. Qu'importe que notre bataillon paraisse faible ! Nous voici déjà réunis en plus grande assemblée que les Apôtres , qui n'étaient que douze, et qui ne se crurent point obligés pour cela d'ouvrir les portes du Cénacle à tous venants. Il n'en est pas des combats chrétiens comme des combats humains : nous serons toujours assez nombreux si nous sommes assez fidèles ; si, méritant par nos prières que Dieu ne nous retire jamais l'arme céleste de la foi , nous pouvons dire comme les premiers chrétiens : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.* — Comme on nous a vus étrangers aux intrigues du monde, à ses partialités, à ses colères, on n'a trop su sous quel drapeau nous ranger ; et, détournant de son véritable sens une belle expression de Vincent de Paul, prononcée par le saint prêtre pour caractériser son propre rôle au milieu des haines de la Fronde, — une expression dont on ignorait l'origine et dont on méconnaissait la douce et intelligente largeur, — on a voulu nous rendre ridicules, sous le nom mal compris de *parti de Dieu*. Oh ! Messieurs, loin de repousser ce titre, efforçons-nous d'en devenir plus dignes ! et redoublons d'amour pour tous les hommes, à l'exemple du divin Maître de qui nous suivons la bannière ! — Oui, soyons du parti de Dieu, afin de n'être d'aucun autre. Soyons-en, par générosité ; car il est noble et beau d'y appartenir, comme à une armée de conquérants pacifiques, phalange d'élite du genre humain. Soyons-en même par prudence, et quand nous voudrions, à la façon des mondains, ne calculer que notre intérêt. Car, après cette vie si courte, — au jour prochain du Jugement, — à l'heure où l'Agneau ressuscité s'appellera le Lion de Juda <sup>1</sup>, et où l'étendard de la Croix sera celui de la victoire, — avoir choisi le parti de Dieu, ce sera finalement s'être mis du parti du plus fort.

---

<sup>1</sup> S. Jean, *Apocal. V, versic. 5, 12, 13.*

# FRAGMENTS

## D'UN DISCOURS PRONONCÉ PAR LE PRÉSIDENT

DANS LA SÉANCE DU 15 JUIN 1840.

---

*Luceat lux vestra coram hominibus.*

(S. Math. *Evangel.* V, 16.)

MESSIEURS ,

Retenu loin d'ici depuis la fin de l'automne dernier, pour la défense de grands intérêts charitables, qui réclamaient des soins dont l'étendue ne doit pas être mesurée à leur peu de succès<sup>1</sup>, votre président s'est vu longtemps privé de la douceur d'assister à vos séances, et de s'y instruire par la communication du fruit de vos études..... En remerciant M. Michel<sup>2</sup> d'avoir bien voulu dérober à ses fonctions les moments nécessaires pour remplacer l'absent dans ses devoirs auprès de vous, je le félicite d'avoir pu assister au spectacle du développement remarquable qu'a pris votre Société.

Les sept ou huit mois, en effet, qui viennent de s'écouler, seront assurément, dans vos annales, l'époque la plus significative, puis-

---

<sup>1</sup> Le président de la Société se trouvait avoir été l'un des deux délégués envoyés à Paris par le conseil municipal de Nancy, pour soutenir les intérêts des Hospices de cette ville contre les assertions erronées et les ruineuses exigences d'un principe administratif exagéré, dit de bienfaisance publique, alors en opposition directe avec les avantageux résultats que produisait la charité.

<sup>2</sup> M. l'abbé Michel, curé de la Cathédrale, que la société *Foi et Lumières* a perdu depuis lors. Pour honorer en lui l'un de ses principaux fondateurs et bienfaiteurs, elle a décidé que le nom de ce respectable vice-président resterait pendant dix ans inscrit sur ses tableaux et prononcé dans ses appels.

que ç'aura été celle où, d'une part, vos lectures mensuelles ont acquis une importance désormais reconnue<sup>1</sup>, et où, de l'autre, votre recrutement s'est opéré avec une facilité soudaine, que semblait devoir rendre impossible la prudente sévérité de vos statuts. Il est beau que, malgré cette rigueur, — rigueur précieuse, vivement admirée à Paris par des hommes sages (dans l'affliction où ils sont de voir dépérir, faute d'une ressource pareille, certaines institutions utiles), — il est beau, dis-je, que vos rangs aient pu tellement se grossir; et je rends grâce à Dieu d'aprecevoir votre phalange renforcée de tant de nouveaux soldats.

Non que le premier but auquel vous deviez viser, Messieurs, soit le grand nombre d'associés enrôlés. Ce n'est là qu'une prospérité très-accessoire, et dont même, si votre vigilance venait à se relâcher un jour, les inconvénients dépasseraient bientôt les avantages. Relisez la défaite des Madianites par Gédéon<sup>2</sup>; relisez dix autres semblables traits de l'Eeriture sainte : vous y verrez que, si, dans les guerres humaines, la victoire finit presque toujours, comme le disait Souvaroff, par se ranger *du côté des gros bataillons*, — dans les guerres divines, au contraire, où ce que Dieu couronne c'est la foi et la pureté, le succès n'est d'ordinaire accordé qu'à des cohortes plus choisies que nombreuses; quelquefois à des poignées de combattants, mais de combattants irréprochables.

« Croissez donc et multipliez<sup>3</sup>, » Messieurs, si le Seigneur vous favorise d'une telle bénédiction; mais, quelque désireux que vous puissiez être d'une extension rapide, attendez-en le signal de la Providence; n'y apportez aucune précipitation; n'y aspirez qu'avec mesure, et sans jamais vous départir de cette noble exigence qui fait votre sauvegarde en même temps que votre gloire : votre sauvegarde, dont vous avez besoin contre l'envahissement de divers éléments d'altération, de langueur ou de désaccord; votre gloire, dont vous ne pourriez négliger la conservation sans violer l'avis même du Saint-Esprit. « Prenez soin de votre réputation, »

---

<sup>1</sup> Voir, par exemple, l'*Univers* du 26 février et du 6 juin 1840.

<sup>2</sup> *Liber Judicum*, cap. 7.

<sup>3</sup> *Genes.* cap. 1, v. 28.

*curam habe de bono nomine*, dit formellement le livre du fils de Sirach<sup>1</sup>. — L'Europe chrétienne a maintenant les yeux fixés sur vous, et voici que vos moindres actes ont pris un poids qui vous en rend responsables devant elle. Aussi serait-ce une bien fautive idée que celle qui, sous prétexte de modestie, en arriverait, par la suite, à vous rendre indifférents sur le crédit et la considération du corps auquel ici vous appartenez.

Que son éclat sans tache, au contraire, vous devienne cher et sacré; non point, certes, en tant qu'il pourrait satisfaire votre amour-propre individuel, mais en tant qu'il peut et qu'il doit enhardir les faibles, animer les forts, et contribuer à relever dans le monde l'attitude des fidèles serviteurs de l'Eglise. Montrez-vous attentifs et délicats sur l'honneur de la société *Foi et Lumières*; soyez-en les gardiens zélés. Car il y a, Messieurs, une jalousie qui est sainte; et Dieu lui-même, dans ce sens, a voulu, pour un de ses titres à la louange, être appelé *le Dieu jaloux*.

J'ai dit que l'Europe chrétienne avait les yeux fixés sur vous. L'Italie, en effet, et l'Angleterre se réjouissent de vos travaux; vous en avez eu la preuve dans la lettre de Monseigneur Wiseman<sup>2</sup>. L'Allemagne fera bientôt de même: j'ai vu de mes yeux votre brochure<sup>3</sup> lue et appréciée par l'historien de Jeanne d'Arc, par le fils du célèbre Gœrres. Toutes les parties de la France ont oui parler de votre naissance, et applaudissent à l'initiative que Naney a su prendre. Un savant professeur de Lyon m'a témoigné le regret des catholiques intelligents des bords du Rhône, de ne pouvoir jusqu'à présent vous imiter, faute d'un rapprochement suffisant dans les esprits, trop divisés encore par des souvenirs politiques. Vous-

---

<sup>1</sup> *Ecclesiastic. cap. 41, v. 13.*

<sup>2</sup> « J'ai envers la respectable et savante société nancéienne pour *l' Alliance de la foi et des lumières*, » dit cet illustre Anglo-Romain, « une obligation dont je ne me suis pas encore acquitté, pour le titre de membre honoraire: titre que j'ai su, dès l'origine, apprécier comme il le mérite. J'aurais bien voulu pouvoir me présenter en personne aux séances de cette excellente société, pour attester ainsi plus formellement la déférence et l'estime que je ressens pour ceux qui ont su *donner un exemple digne d'être imité par les catholiques des autres villes et des autres pays.* »

<sup>3</sup> C'était la première édition des *Considérations*, etc., qui ouvrent le présent volume.

mêmes, n'avez-vous pas été témoins de la flatteuse curiosité d'un Nantais, qui a fait exprès le voyage de Lorraine pour venir étudier la marche de *Foi et Lumières*? A Paris surtout, votre président a reçu mille témoignages de l'estime dont on entoure déjà cette académie religieuse; et plusieurs marques distinguées de sympathie, dont il s'y est trouvé l'objet, ne sauraient être considérées comme s'appliquant à lui, mais à l'honneur qu'il avait de vous représenter. C'est vous, Messieurs, qui les obteniez dans sa personne.

Comprenez donc, il en est temps, l'importance et l'élévation de votre rôle. On vous dirait « *soyez-en fiers*, » si ce mot ne paraissait avoir pour des chrétiens quelque chose de trop fort, et s'il ne prêtait ouverture à un sens trop voisin de l'orgueil humain. Loin de nous, à coup sûr, l'idée de vous inspirer de la vanité! ce serait un pitoyable mobile. Mais de la vigueur, mais de la dignité, mais de la confiance..., oui, certes, vous n'en sauriez trop avoir. Il faut se garder de fermer les yeux aux faveurs célestes, car on est tenu de les faire fructifier; il faut en connaître la mesure, parce qu'elles portent avec elles des devoirs proportionnés à leur étendue. Ainsi reconnaissez, Messieurs, que vous ne pouviez rien, c'est fort juste, mais que Dieu vous a investis d'un grand pouvoir; que vous n'aviez rien, c'est à merveille, mais qu'il vous a beaucoup donné.

Ce qui vous arrive, du reste, n'est que l'un des mille épisodes du mouvement général de renaissance, qui, vu la profondeur de nos maux, ne pouvait plus guère tarder, et qui, grâce au Ciel, commence à s'accomplir, avec des signes de certitude irréfragables.

Du milieu de l'incrédulité presque universelle et d'une démoralisation toujours croissante, sortent peu à peu les rudiments déjà visibles de la jeune et pure société des confesseurs de Dieu, qu'il appellera tôt ou tard soit à remplacer, soit du moins à enterrer, notre société caduque et pourrie. — Il y a eu, dans la vie de la Religion, Messieurs, des temps de stérilité et d'apparente décadence: époques rigoureuses, bien méritoires pour les Fidèles; tristes saisons, où l'Eglise engourdie semblait atteinte d'un froid mortel, et où, pour ne la point abandonner, on avait besoin d'une foi triplement robuste et d'une espérance presque téméraire. A présent, cette horrible épreuve a cessé: le printemps vient, la charrue

passé; il germe çà et là des croyants.., et tout favorise la future moisson du salut. Quiconque se prétend chrétien et ne met pas aujourd'hui la main à l'œuvre, aura un compte sévère à rendre de son inertie; car la paresse est inexcusable quand la tâche est devenue si facile. En cet heureux moment, où le souffle chaud et fécond du Saint-Esprit « renouvelle la face de la terre <sup>1</sup>, » chacun est appelé plus que jamais à préparer les voies du Seigneur. Mission, puissance, réussite, sont maintenant accordées à tous les catholiques.., hormis à ceux qui, follement découragés, restent aveugles et immobiles, comme des statues sur des tombeaux; — et, dans l'espèce de jubilé millénaire auquel nous assistons, il n'y a plus d'incapables de *transporter les montagnes* <sup>2</sup> que les hommes qui, préoccupés d'autres soins que de la cause de Dieu, se plaisent à la dire perdue, et n'entreprennent rien pour la servir.

D'ailleurs, Messieurs, votre succès, en ce qu'il peut avoir de spécial, tient aux prières des âmes ferventes, qui l'ont sollicité du Père céleste par les mérites de N. S. J.-C. et l'intercession de la sainte Vierge. Car votre institution, ne l'oubliez pas, a été recommandée d'une façon très-expresse à cette bonne et puissante Mère, devant laquelle, à Paris, aujourd'hui, fléchissent tant de genoux roidis et se courbent tant de fronts superbes. Car vos études, répétons-le, ont le bonheur d'être placées sous l'éclatante protection de cette Créature immaculée, patronne antique et nouvelle de la France; de cette reine du ciel qui daigne motiver et confirmer depuis trois ans, par des milliers de miracles opérés sur les cœurs, son nom, fortuit en apparence, de NOTRE-DAME DES VICTOIRES <sup>3</sup>.

Ne vous effarouchez point, Messieurs, de la hardiesse d'un langage encore bien neuf pour la Province, et n'ayez aucune peur des railleries des inéduqués, si l'on vient à vous accuser de *tourner à la dévotion*. Après tout, la dévotion (judicieuse et bien entendue) n'est autre chose qu'une piété active, entière et conséquente. Or, la

---

<sup>1</sup> *Emittes Spiritum tuum, et creabuntur; et renovabis faciem terræ.*  
Psalm. 103, v. 30.

<sup>2</sup> Paul. *ad Corinth. I*, cap. 13, v. 2.

<sup>3</sup> Voir les étonnantes mais indubitables anecdotes qui remplissent le *Manuel de l'Archiconfrérie*, rédigé par M. Desgenettes (huitième édition) et les quatre bulletins postérieurs.

piété, comme le dit très-justement l'Apôtre, EST UTILE A TOUT <sup>1</sup>. Suprême et dernier résultat de la coexistence d'un cœur aimant avec une raison saine et que des rayons divins éclairent, elle est le comble de la sagesse, de la science, et même de l'habileté.

Aussi ne rougissent-ils pas d'embrasser une croyance réalisée, pratique, — et, si l'on veut, *dévot*e, — tous ces nouveaux convertis parisiens, arrivés, des diverses régions du savoir et de l'intelligence, au terrain commun de la croyance orthodoxe; ces écrivains, ces philosophes, ces artistes, qui, dans leurs touchantes réunions, modestement baptisées du vieux nom de *confréries* <sup>2</sup>, mettent en première ligne l'exercice de l'oraison, et ne commencent ensemble des travaux dont on connaîtra plus tard la portée, qu'après avoir, les yeux baissés et les mains jointes, imploré l'assistance divine, à genoux devant un crucifix. — Ah! si je vous lisais, Messieurs, quelques unes des lettres récentes de tous ces hommes de tête et de cœur (celles, par exemple, d'un de mes amis, rentré seulement depuis quinze jours dans le sein de l'Eglise), vous y verriez comme ces savants, désabusés, reconnaissent et proclament leur *ignorance*; comme ils déposent toute force propre et ne se glorifient que de leur faiblesse; comme ils sont humbles, soumis, fervents, dépouillés de tout respect humain; et combien, devenus pareils à des enfants nouveaux-nés, *sicut modò geniti infantes* <sup>3</sup>, ils se revêtent courageusement de cette blanche naïveté à laquelle Jésus a promis le royaume des cieux.

Suivons quelque peu leur exemple à Nancy, et nous n'aurons qu'à nous en applaudir. Hésiter dans la route du bien, ce n'est pas seulement une honte, c'est une duperie. Les demi-chrétiens, voyez-vous, déplaisent au Monde à peu près autant que les chrétiens complets; ils n'ont guère moins de sacrifices à faire que ceux-ci, qui pourtant leur déroberont la palme au dernier jour, et de qui la volonté, dès cette vie même, acquiert, pour ainsi dire, le don de la toute-puissance, parce qu'elle finit par s'unir et se confondre

---

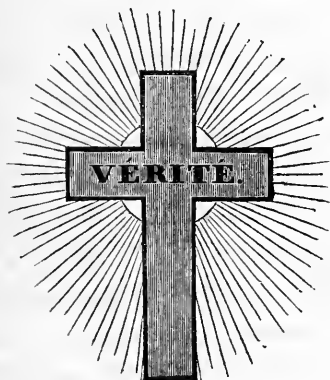
<sup>1</sup> Paul. *ad Timoth. I*, cap. IV, v. 8.

<sup>2</sup> La confrérie de saint Jean et celle de saint Paul, fondées récemment, peu nombreuses encore, mais composées en général d'hommes de trente ans, versés dans la littérature ou dans les arts.

<sup>3</sup> Petr. *Épist. I*, cap. II, v. 8.



avec les desseins du Tout-Puissant. — Messieurs, que notre âme s'élève au désir du détachement ! qu'elle prenne un noble laisser-aller ! Livrons-nous à Dieu sans réserve : il aime les résolutions généreuses ; il rend au double et au triple tout ce qu'on lui donne. Par une observance de plus en plus fidèle de sa loi, nous obtiendrons une *foi* plus vive ; et bientôt, l'œil de cette foi pénétrante apercevra de nouvelles *lumières*. Ainsi pourrons-nous sur la terre, en attendant l'éternité, arriver, avec bonheur pour nous, avec gloire pour le Très-Haut, à la pleine possession des deux grands biens dont nous avons pris les noms pour devise.



---

## PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ.

(1<sup>er</sup> JANVIER 1843.)

---

### 1<sup>o</sup> Membres honoraires.

MM.

- BAUTAIN (l'abbé), professeur de philosophie, à Juilly.  
BONNETTY, rédacteur des *Annales de philos. chrétienne*, à Paris.  
CHALANDON (l'abbé), chanoine, vicaire général à Metz.  
CHEVANDIER (AUGUSTE), pair de France, à Cirey [Meurthe].  
COETLOSQUET (le comte CHARLES DU), homme de lettres, à Metz.  
DRACH (le chevalier), bibliothécaire de la Propagande.  
DUPUCH (Monseigneur), évêque d'Alger.  
FOISSET (THÉOPHILE), juge au tribunal civil de Beaune.  
GERBET (l'abbé PHILIPPE), à Rome.  
GOERRES, père, professeur à l'université de Munich.  
GUÉRANGER (Dom), abbé des Bénédictins, à Solesmes.  
HALLER (de), anc. membre du conseil souv. de Berne, à Soleure.  
JAGER (l'abbé), professeur à la Sorbonne, à Paris.  
LACORDAIRE (le R. P. HENRI-DOMINIQUE), Frère prêcheur.  
MANZONI (Alexandre), homme de lettres, à Milan.  
MENJAUD (Monseigneur ALEXIS), évêque de Nancy.  
MONTALEMBERT (le comte CHARLES DE), pair de France, à Paris.  
PARISIS (Monseigneur), évêque de Langres.  
PELLICO (SILVIO), homme de lettres, à Turin.  
RAM (l'abbé de), recteur de l'université catholique, à Louvain.  
VEUILLOT (LOUIS), homme de lettres, à Paris.  
VILLENEUVE-BARGEMONT (vicomte ALBAN DE), ancien préfet,  
homme de lettres, à Paris.  
WISEMAN (Monseigneur NICOLAS), évêque de Mellipotamos, à  
Birmingham.

Le vénérable vicomte de Bonald et Mgr. d'Hermopolis, décédés l'un en 1840, l'autre en 1841, figuraient aussi, de leur vivant, au tableau d'honneur de la société *Foi et Lumières*.

## 2° Membres titulaires.

Ils sont au nombre de quatre-vingt-douze, administrés pour 1845 par un bureau composé de la manière suivante :

MM.

<i>Président</i> .....	P. GUERRIER DE DUMAST, ancien magistrat militaire.
<i>Vice-Président</i> .....	P. DOLARD DE MYÛN, propriétaire <sup>1</sup> .
<i>Administrateurs</i> ...	{ MOUROT, président à la Cour royale. J. MADELIN, négociant. RÉGNIER père, ancien direct. des contrib.
<i>Suppléants</i> .....	{ Alex. GÉNY, propriétaire. D. BOISELLE, vérificateur des poids et mesures. E. DE RAVINEL, ancien receveur des hospices.
<i>Secrétaire</i> .....	A. DIGOT, docteur en droit.
<i>Secrétaire adjoint</i> ...	BRIAUDE-LAMARCHE, propriétaire.
<i>Trésorier</i> .....	VAGNER, professeur à l'école forestière.
<i>Bibliothécaire</i> .....	MARCHAL (l'abbé Laurent) <sup>2</sup> .

---

<sup>1</sup> Ont occupé la vice-présidence, dans des années précédentes, MM. *Froment*, conseiller à la cour royale, et *Michel*, curé de la cathédrale de Nancy.

<sup>2</sup> Ont aussi fait partie du Bureau, à diverses époques, MM. *Tocquaine*, professeur de législation à l'école forestière, *Piroux*, directeur de l'école des sourds-muets, *Mirquet*, directeur du pensionnat de la Malgrange, marquis de *Narp*, sous-intendant militaire, *J. Bonnaire* et Maurice de *Foblant*, avocats à la Cour royale, *Elie* père, ancien négociant.

# APERÇU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ FOI-ET-LUMIÈRES

OU LISTE DES PRINCIPAUX MORCEAUX

**Prononcés ou lus dans ses Séances,**

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1844.

<b>Discours.</b>	AUTEURS.	SÉANCES.
Discours d'ouverture, par le Président. . .	P. G. de Dumast.	25 juill. 1838.
Sur l'orthodoxie de la Société et sur les hauts suffrages qu'elle obtient: discours du Président. . . . .	<i>Idem.</i>	23 août 1839.
Sur de nouveaux développements pris par la Société; <i>idem</i> . . . . .	<i>Idem.</i>	30 sept. 1839.
Etat du monde religieux: discours épistolaire écrit de Paris . . . . .	<i>Idem.</i>	19 déc. 1839.
Avantage des associations croyantes: improvisation . . . . .	M. l'abbé Chalaudon.	3 mars 1841.
Guerre faite par les catholiques à l'ignorance; l'Eglise constamment favorable aux judicieuses lumières, etc.: improvisation . . . . .	M. l'abbé Frère.	6 sept. 1841.
Position religieuse de la Belgique et des Provinces rhénanes: discours du Président. . . . .	P. G. de Dumast.	12 sept. 1842.
Utilité que conservent encore les académies, que pourraient avoir surtout des académies chrétiennes: improvisation. .	Le P. Lacordaire	13 déc. 1842.
Nécessité de l'union entre les catholiques; discours du Vice-Président. . . . .	M. P. de Myon.	24 nov. 1843.
Assauts et calomnies que recommence à subir la religion; nouvelles victoires que lui promettent ces nouveaux combats: discours du Président. . . . .	P. G. de Dumast.	17 mai 1844.
Sentiments fraternels que se portent les vrais disciples de Jésus-Christ: discours.	L. Veuillot.	6 fév. 1843.

**Philosophie.**

	AUTEURS.	SÉANCES.
Du scepticisme au XIX <sup>e</sup> siècle.....	E. C. de Barizien	23 juill. 1840.
Quelques réflexions sur la manière de traiter les matières religieuses.....	C <sup>te</sup> Ch. du Coëtlosquet.	5 mars 1841. 6 juill. 1841.
Du duel (fragments).....	<i>Idem.</i>	25 avril 1841.
Du progrès, au point de vue catholique..	<i>Idem.</i>	30 juin 1843.
Sur l'éducation et l'émulation.....	<i>Idem.</i>	8 mars 1844.

**Apologétique.**

Sur la IV <sup>e</sup> églogue de Virgile, son sens religieux et les circonstances qui l'ont inspirée.....	M. Aug. Digot.	30 sept. 1839.
Sur les ténèbres qui ont couvert la terre lors du crucifiement de N. S.....	<i>Idem.</i>	30 nov. 1840.
Rapports de la religion et de la science... ..	C <sup>te</sup> Ch. du Coëtlosquet.	<i>Idem.</i>
Etat actuel de la controverse religieuse...	M. Gridel.	17 mai 1844.

**Histoire.**

De l'invasion du protestantisme en Lor- raine.....	M. Aug. Digot.	28 jan. 6 mars et 15 mai 1840
Sur la fausseté des assertions de M. de Sismondi.....	M. Rohrbacher.	2 oct. 1840.
Préface de l' <i>Histoire universelle de l'Eglise.</i>	<i>Idem.</i>	30 nov. 1840.
Sur l'histoire de France à l'époque des deux premières dynasties.....	<i>Idem.</i>	21 mars 1841.
De la querelle des investitures, en Lor- raine.....	M. L. Marchal.	6 avril 1840. 23 mai 1842.
Notice historique sur Sion-Vaudémont....	M. Aug. Digot.	24 avril 1840.
Phénomènes historiques du X <sup>e</sup> siècle....	M. Rohrbacher.	6 sept. 1841.
Sur quelques points de l'histoire de Lor- raine, et notamment sur Jeanne d'Arc.	M. R. Thomassy.	9 nov. 1841.
Un paladin de Charlemagne.....	M. Rohrbacher.	7 mars 1842.

**Biographie.**

Premières années du P. Lacordaire.....	M. J. Régnier.	6 mars 1840. 27 janv. 1842. 23 mai 1842.
--	----------------	--

	AUTEURS.	SÉANCES.
Petit correctif du grand éloge de Marc-Aurèle .....	M. Rohrbacher.	6 avril 1840.
Vie de saint Arnoulf, évêque de Metz ....	M. A. Digot.	6 fév. 1843.
Eloge historique de Hugo, abbé d'Etival..	<i>Idem.</i>	30 juin 1843. 24 nov. 1843.
<b>Sciences et Arts.</b>		
Rapports entre les découvertes géologiques et les traditions bibliques.....	M. Delalle.	30 sept. 1839.
Universalité du déluge .....	<i>Idem.</i>	14 nov. 1839.
Sur la longévité des prêtres.....	M. Spillmann.	21 mai 1841.
De la réforme de la musique religieuse...	Steph. Morelot.	25 oct. 1842.
Histoire religieuse de l'orgue (fragment).	M. J. Régnier.	8 mars 1844.
<b>Linguistique.</b>		
Mémoire sur la question de l'unité des langues .....	P. G. de Dumast.	7 avril 1843. 30 juin 1843.
<b>Mélanges.</b>		
Sur la prédication moderne.....	M. Garot.	23 août 1839.
Le <i>Calvaire</i> de Hattonchâtel, fragment d'une monographie sur Ligier Richier..	J. Bonnaire.	16 avril 1841.
<i>L'Orphelin de la Chine</i> , et quelques particularités relatives à Voltaire.....	M. A. Digot.	5 mars 1841.
Etudes littéraires sur la Bible .....	<i>Idem.</i>	6 juill. 1841. 27 janv. 1842.
Compte-Rendu des travaux de 1839, 1840 et 1841.....	<i>Idem.</i>	21 déc. 1841.
Notice nécrologique sur M. André, chef d'institution à Nancy et membre de la Société.....	N. Vagner.	25 oct. 1842.
Des travaux des sociétés savantes .....	J. Régnier.	13 déc. 1842.
Sur le paganisme du <i>Roi-boit</i> .....	M. Aug. Digot.	28 déc. 1843.
Quelques nouvelles sur l'Allemagne protestante.....	M. Rohrbacher.	2 fév. 1844.
Une aventure d'artiste religieux.....	J. Régnier.	<i>Idem.</i>
Volney, ses théories et son influence.....	P. G. de Dumast.	8 mars 1844.
Sur les travaux intellectuels du XIII <sup>e</sup> siècle.	M. Rohrbacher.	6 déc. 1844.

**Poésie.**

	AUTEURS.	SÉANCES.
Noël, fragment du <i>Curé de Valneige</i> .....	D. Carrière.	23 août 1839.
La Femme, <i>idem</i> .....	<i>Idem.</i>	19 déc. 1839.
La Vocation, <i>idem</i> .....	<i>Idem.</i>	6 avril 1840.
Le Séminaire, <i>idem</i> .....	<i>Idem.</i>	23 juill. 1840.
Le Condamné, <i>idem</i> .....	<i>Idem.</i>	13 déc. 1842.
A la Ville éternelle.....	<i>Idem.</i>	23 juill. 1840.
La Muse catholique.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Traduction du <i>Dies iræ</i> .....	<i>Idem.</i>	29 oct. 1840.
<i>Id</i> ..... du <i>Stabat Mater</i> .....	<i>Idem.</i>	5 mars 1841.
<i>Id</i> ..... du <i>Te Deum</i> .....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
<i>Id</i> ..... du psaume 112.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
A mon âme.....	<i>Idem.</i>	6 juill. 1841.
Epître à Turquety.....	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Traduction du psaume 49.....	P. G. de Dumast.	14 sept. 1839.
<i>Idem</i> ..... 83.....	<i>Idem.</i>	26 janv. 1841.
<i>Idem</i> ..... 103.....	<i>Idem.</i>	7 mars 1842.
<i>Idem</i> ..... 106 et 108.....	<i>Idem.</i>	12 sept. 1842.
Langueurs et réveil de l'Eglise.....	<i>Idem.</i>	12 déc. 1842.
La Décroissance de l'homme, ou les Epreuves.....	<i>Idem.</i>	24 nov. 1843.
Elégie sur la mort de D. Pierre, peintre..	J. Bonnaire.	19 déc. 1839.
Vers adressés à Silvio Pellico.....	<i>Idem.</i>	15 mai 1840.
La Sculpture, ode à Ligier Richier.....	<i>Idem.</i>	6 sept. 1841.
Mort de Maria Angiola.....	<i>Idem.</i>	27 juin 1842.
Doute et Foi.....	<i>Idem.</i>	1 <sup>er</sup> août 1844.
L'Exil et la Patrie.....	E. C. de Barizien	24 août 1840.
Stances au P. Lacordaire.....	J. Régnier.	28 déc. 1843.

Ce tableau, qui ne comprend pas tous les morceaux entendus par la Société, ne mentionne aucunement non plus les discussions scientifiques soutenues plusieurs fois, à jour assigné, dans sa salle des conférences.



1884

1884

No.	Name	Age	Sex	Color	Religion	Profession	Marital Status	Place of Birth	Parents	Education	Religious	Political	Other
1	John Smith	35	M	W	C	Farmer	M	USA	John & Mary	High School	Episcopal	Dem	
2	Mary Jones	28	F	W	C	Teacher	M	USA	John & Mary	College	Episcopal	Dem	
3	Robert Brown	42	M	W	C	Merchant	M	USA	Robert & Elizabeth	College	Episcopal	Dem	
4	Elizabeth White	30	F	W	C	Homemaker	M	USA	Robert & Elizabeth	High School	Episcopal	Dem	
5	William Black	25	M	W	C	Student	S	USA	William & Susan	College	Episcopal	Dem	
6	Susan Green	22	F	W	C	Student	S	USA	William & Susan	College	Episcopal	Dem	
7	James Taylor	38	M	W	C	Engineer	M	USA	James & Anne	College	Episcopal	Dem	
8	Anne Taylor	35	F	W	C	Homemaker	M	USA	James & Anne	High School	Episcopal	Dem	
9	Thomas Wilson	45	M	W	C	Lawyer	M	USA	Thomas & Rebecca	College	Episcopal	Dem	
10	Rebecca Wilson	42	F	W	C	Homemaker	M	USA	Thomas & Rebecca	High School	Episcopal	Dem	

Continued on next page



# MORCEAUX

TIRÉS DU NOMBRE DES LECTURES

FAITES DANS LES SÉANCES MENSUELLES.

Obligée à regret, faute d'espace, de ne donner, comme échantillon des travaux de la société *Foi et Lumières*, qu'un très-petit nombre (un dixième tout au plus) des morceaux qui ont été lus dans le sein de cette académie chrétienne, la Commission d'impression, pour déterminer ceux auxquels elle pouvait accorder place, s'est guidée par des considérations soit de spécialité de sujet, soit d'utilité relative. Elle n'a, en aucune façon, prétendu faire ce qu'on appelle un choix, c'est-à-dire fixer des préférences par ordre de mérite; n'ayant heureusement point reçu la tâche d'opérer, entre les morceaux entendus en séance, un classement de ce genre.

# MORCEAUX

PRIS PARMİ LES LECTURES MENSUELLES.

---

## QUELQUES REMARQUES

SUR

## LA SCIENCE ET LA BONNE FOI HISTORIQUES

DE M. SIMONDE DE SISMONDI.

Lues dans la Séance du 2 Octobre 1840,

Par M. ROHRBACHER <sup>1</sup>.

---

Notre siècle se glorifie d'étudier l'histoire à fond et en conscience; je ne sais si les siècles futurs ratifieront cette glorification du nôtre. Pour justifier mes craintes, il suffirait d'un écrivain de notre époque, et qui n'est pas des moins renommés; c'est M. Simonde de Sismondi, auteur d'une *Histoire des Français*, et d'une *Histoire des Républiques italiennes*. Quant à la science, il offrait toutes les garanties requises de nos jours : correspondant de l'Institut de France, de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'académie royale de Prusse; membre honoraire de l'université de Wilna; de l'académie et de la société des arts de Genève; des académies italiennes des Georgofili, de Cagliari, de Pistoie; de l'académie romaine d'archéologie, et de la société Pontanienne

<sup>1</sup> Professeur d'histoire, docteur en théologie.

de Naples. Cependant, malgré d'assurances académiques de savoir, je crains qu'on ne prétende un jour que M. Simonde de Sismondi ne savait pas même assez de latin pour entendre, je ne dis pas Horace ou Juvénal, mais les plus simples chroniques du moyen âge.

Par exemple, page 53, tome II de son *Histoire des Français*, après avoir déploré avec une superbe pitié la profonde ignorance de cette époque, M. de Sismondi fait dire à l'historien<sup>?</sup> du roi Dagobert, que ce prince donna au monastère de Saint-Denis : *tantôt vingt-sept villes ou châteaux, avec les salines situées le long de la mer; tantôt d'autres manoirs, villes et châteaux situés dans les territoires d'Orléans, de Meaux et de Paris.* Or, à coup sûr, vingt-sept villes d'abord, et ensuite d'autres villes encore, ce qui en fait peut-être quarante ou cinquante, voilà une libéralité qui a de quoi surprendre, même de la part du grand roi Dagobert. Mais cette libéralité, en ce qu'elle a de surprenant, n'est due qu'à M. de Sismondi. Le chroniqueur du roi Dagobert ne parle aucunement de villes ni de châteaux, mais simplement de métairies, et il se sert pour cela du mot *villa*, qui, d'après tous les dictionnaires, veut dire *métairie, maison des champs*. Si M. de Sismondi en a fait des *villes*, assurément la gloire n'en est point à Dagobert ni à son chroniqueur.

Dans son *Histoire des Républiques italiennes* (t. I, page 129), il fait dire au biographe du pape Etienne II, qu'avec l'aide de Dieu, le Pontife étendit les frontières de la république et du *peuple souverain* qui formait le troupeau confié à ses soins. Le biographe dit littéralement qu'avec l'aide de Dieu, ce pontife étendit les frontières de la république, et sauva des pièges de ses ennemis tout le peuple du Seigneur, c'est-à-dire les brebis raisonnables confiées à ses soins. Mais, demanderez-vous, où donc M. de Sismondi a-t-il trouvé son peuple souverain? C'est que dans le texte il y a *plebem dominicam*, ce

qui, vulgairement, veut dire peuple du Seigneur. *Peuple souverain* est une traduction nouvelle de M. de Sismondi.

Ailleurs, et à plusieurs reprises, dans son *Histoire des Français*, il se complait à mettre en contradiction l'infaillibilité de tel concile particulier avec l'infaillibilité de tel autre concile particulier, et cela pour faire sentir combien la foi des catholiques est absurde. Mais la seule chose que cela prouve, c'est que lui-même, le membre ou correspondant de tant de sociétés scientifiques, ne sait pas ce que savent les ignorants même : que pour les catholiques, il n'y a de conciles infailibles que les conciles UNIVERSELS confirmés par le chef de l'Eglise.

J'ai donc peur que, dans la suite des temps, on ne mette en question le savoir profond de M. Simonde de Sismondi; que même on ne vienne un jour à révoquer en doute sa conscience et sa bonne foi. D'un grand nombre de faits, en voici entre autres un qui motive mes appréhensions. Pour le faire comprendre, nous sommes obligés d'entrer dans quelques détails un peu arides, mais nécessaires. Veuillez bien les écouter avec patience, d'autant plus qu'il s'agit de venger l'honneur de deux saints dont l'Eglise célèbre la mémoire précisément aujourd'hui 2 octobre.

Vers la fin du septième siècle, la France subissait une de ces grandes crises qu'on appelle vulgairement révolutions. Sa première dynastie s'en allait mourant d'inertie et de mollesse, il lui en fallait enfanter une nouvelle : enfantement long et pénible. Les descendants de Clovis, connus sous le nom de rois fainéants, s'annulaient de plus en plus. Or, quand le chef s'annule, il est naturel que le plus grand après lui se mette à sa place. C'était donc à qui serait le plus grand du palais; en latin, *major palatii*. En 664, sous le roi nominal de Neustrie Clotaire III, fils aîné de Clovis II, le maire ou le plus grand du palais était Ebroïn; celui d'Austrasie, sous le roi nominal

Childéric II, second fils de Clovis II, était Vulfoald. Clotaire III étant mort en 670, Ebroïn, pour se maintenir au pouvoir, plaça aussitôt sur le trône le troisième fils de Clovis II, Théodoric ou Thierry III. Mais les grands de Neustrie et de Bourgogne, qui n'avaient pas été consultés par Ebroïn, se donnent à Childéric II, qui continuait à régner en Austrasie. Cette révolution se termina d'une manière assez bénigne: Thierry III fut confiné dans le monastère de Saint-Denis, Ebroïn dans celui de Luxeu.

Childéric étant ainsi devenu roi de toute la France, Vulfoald continua de gouverner sous son nom. Un autre personnage avait une grande part à la confiance du roi, c'était saint Léodégaire ou saint Léger, évêque d'Autun. Par ses conseils, et d'après le vœu général, Childéric ordonna qu'on observerait dans toutes les provinces les anciennes coutumes, et que les maires du palais ne seraient point perpétuels, de peur que leur pouvoir ne dégénérât en tyrannie, comme sous Ebroïn. Mais, capricieux et emporté, Childéric oublia bientôt ses belles promesses; son gouvernement excitait des plaintes qui retombaient sur saint Léger, sans lequel on supposait qu'il ne faisait rien. Léger lui fit d'abord de secrètes remontrances, et enfin des remontrances publiques. Elles déplurent au point que Childéric chercha dès lors un prétexte de le faire mourir. Après divers incidents, on obtint qu'il se contentât de l'exiler au monastère de Luxeu, où se trouvait déjà Ebroïn. Ces deux ministres exilés se demandèrent pardon l'un à l'autre et se réconcilièrent sous l'habit monastique. C'est dans cette situation des choses que dut arriver ce que M. de Sismondi raconte dans les paroles suivantes :

« Childéric s'abandonnait toujours plus à ses passions im-  
» pétueuses; et il s'attirait la haine de ceux qui avaient con-  
» tribué à son élévation. Un des seigneurs de Neustrie, nommé  
» Bodilon, éprouva, par l'ordre du roi, un outrage que tous les

» Francs ressentirent comme lui. Pour une offense qui ne  
» nous est pas connue, Childéric le fit attacher à un poteau  
» et fustiger comme un esclave. Tous les grands frémissent de  
» l'indignité d'un traitement semblable. Leurs émissaires con-  
» sultèrent le vieil évêque d'Autun, Léger, qui, dans sa capti-  
» vité, n'avait point perdu son influence sur son parti. Léger,  
» ne pouvant marcher avec eux, leur donna du moins son  
» frère Guérin pour partager les dangers de l'entreprise. Les  
» ducs Ingobert et Amalbert se chargèrent avec lui de venger  
» l'outrage fait à tout leur corps dans la personne de Bodilon;  
» ils saisirent Childéric II, tandis qu'il chassait dans la forêt  
» de Livry, auprès de Chelles, à peu de distance de Paris, et  
» ils le massacrèrent; ils tuèrent également sa femme Bili-  
» chide, qui était enceinte, et l'un de ses fils en bas âge <sup>1</sup>.»

Ainsi, d'après M. Simonde de Sismondi, c'est saint Léger qui conseille, et son frère qui exécute, le meurtre d'un roi, de sa femme et de son enfant. L'accusation est grave; les preuves doivent être aussi graves que l'accusation. M. de Sismondi indique quatre témoignages: deux *Vies de S. Léger*, le continuateur de Frédégaire, et les *Gesta Regum Francorum*. Mais aucun de ces monuments ne parle de saint Léger ni de son frère dans l'affaire du régicide. Les deux vies ne nomment que Bodilon; les deux autres pièces ne nomment que les ducs Ingobert et Amalbert. Seulement, après que Théodoric III eût été reconnu roi à la place de Childéric, le Continuateur de Frédégaire dit que les Francs élurent pour maire du palais Leudésius, fils d'Erchinoald, par les conseils du bienheureux Léodégaire et de ses amis <sup>2</sup>. De même, les *Gesta Regum Francorum*, après avoir relaté cette élection de Leudésius,

<sup>1</sup> *Hist. des Français*, t. II, p. 68.

<sup>2</sup> Franci verò Leudesium filium Erchonvaldi nobilem in majoris domus dignitatem statuunt per consilium beati Leodogarii et sociorum ejus. (André Duchesne, *Hist. Franc. script.*, t. I, Fredeg., n° 95, p. 768.)

ajoutent : « Le bienheureux Léodégaire, évêque d'Autun, et » son frère Guérin étaient consentants à ce conseil du côté » de la Bourgogne <sup>1</sup>. » Lors donc que M. de Sismondi écrit que les émissaires des grands consultèrent le saint évêque d'Autun, et que celui-ci ne pouvant y aller en personne, leur donna du moins son frère pour partager les dangers du régicide, tout cela nous paraît une addition de M. de Sismondi.

Cet écrivain reproduit la même accusation quelques pages plus loin ; voici dans quelles circonstances. Ebroïn, voyant qu'on lui avait préféré Leudésius pour maire du palais, quitte son habit de moine, rassemble une armée, proclame roi un prétendu fils de Clotaire, qu'il nomme Clovis, répand le bruit que Théodoric est mort, fait assiéger Autun jusqu'à ce qu'on lui livre l'évêque, ou que celui-ci reconnaisse le prétendu Clovis III. Saint Léger répond qu'il aime mieux mourir que de manquer à la fidélité qu'il a promise à Théodoric, et, pour épargner à sa ville de plus grands maux, il se livre volontairement aux ennemis, qui lui crèvent les yeux. Dans le même temps, Ebroïn fait assassiner par trahison le maire du palais Leudésius. Aussitôt il fait disparaître le prétendu Clovis, se réconcilie avec Théodoric, qu'il avait dit mort, et qui fut bien obligé de l'accepter pour son maire, ou plutôt pour son maître. C'est alors qu'arriva ce que M. de Sismondi rapporte dans les termes suivants :

« Ebroïn, pour avoir un prétexte de persécuter les grands, » annonça l'intention de punir le meurtrier de Childéric II, » quoique jamais lui-même n'eût été serviteur de ce prince. » Saint Léger, évêque d'Autun, et son frère Guérin furent » traduits en justice, comme ayant conjuré contre ce roi.

<sup>1</sup> Franci autem Leudesium filium Erclinaldi nobilem in majorem domus palatii eligunt. Eratque, ex Burgundiâ, in hoc consilio beatus Leodogarius, Augustodunensis episcopus, et Gerinus frater consentientes. (Ibid. *Gesta Regum Franc.*, n° 45, p. 717.)



» Guérin, convaincu de complicité, fut immédiatement lapidé.  
» Saint Léger, exposé à des tourments cruels, fut cependant  
» réservé en vie, et ses biographies assurent que toutes ses  
» blessures se refermèrent aussitôt miraculeusement, et qu'a-  
» près qu'on lui eût coupé les lèvres et la langue, il n'en  
» parlait qu'avec plus d'éloquence. Privé de ses yeux et mutilé  
» de tous ses membres, saint Léger était déjà vénéré de tous  
» les peuples comme un martyr. Ebroïn sentait sa colère  
» s'accroître, lorsqu'il voyait tout le mal qu'il avait fait à son  
» ennemi tourner à sa gloire. Il voulait faire dégrader saint  
» Léger par les évêques de France, qu'il rassembla en concile,  
» en 678, et il somma le saint de confesser, au milieu des  
» prélats, qu'il était complice du meurtre de Childéric II. Le  
» bienheureux Léger ne voulut pas souiller la fin de sa vie  
» par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni  
» cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en  
» l'avouant. Il se contenta donc de répondre à toutes les  
» questions qui lui furent faites, que Dieu seul, et non les  
» hommes, pouvait lire dans le secret de son cœur. Les évê-  
» ques, n'en pouvant tirer d'autres réponses, regardèrent ces  
» paroles comme un aveu; ils déchirèrent sa tunique du haut  
» jusqu'en bas, en signe de dégradation, et le livrèrent au  
» comte du palais, qui lui fit trancher la tête. C'est un des  
» martyrs que vénère aujourd'hui l'Eglise <sup>1</sup>. »

D'après ces paroles de M. de Sismondi, saint Léger et son frère Guérin sont incontestablement deux régicides, ni plus ni moins. L'un est *convaincu de complicité*, l'autre *ne veut pas souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant*. Et avec cela, l'Eglise honore non seulement saint Léger, mais encore son frère! L'accusation est

<sup>1</sup> P. 73-77.

grave, nous le répétons, et contre les deux personnages et contre l'Eglise catholique : pour la soutenir, il faut avoir des preuves bien péremptoires. Pour ces preuves, M. de Sismondi renvoie le lecteur aux deux *Vies de S. Léger*, qui se trouvent entre autres dans le premier tome des *Historiens de France*, par André Duchesne. Or, ces deux vies ne disent pas ce que M. de Sismondi leur fait dire, et même elles disent le contraire.

D'abord, pour commencer par les circonstances moins importantes,

1<sup>o</sup> Les *Biographes de S. Léger* assurent, dit M. de Sismondi, que toutes ses blessures se refermèrent aussitôt miraculeusement. Ces biographes disent, au contraire, que telle et telle personne pénétra dans sa prison pour panser ses plaies<sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> M. de Sismondi fait dire à ces biographes que quand on eut coupé les lèvres et la langue à saint Léger, il n'en parlait qu'avec plus d'éloquence. Ces biographes se bornent à dire qu'il parlait aussi bien qu'auparavant<sup>2</sup>.

3<sup>o</sup> M. de Sismondi suppose que la cérémonie de la dégradation se fit dans le concile. Les biographes disent formellement que ce ne fut pas dans le concile, mais dans une conférence particulière avec le roi et Ebroïn<sup>3</sup>.

Mais venons-en au point capital, la conviction juridique du régicide. M. de Sismondi cite donc en preuves les deux vies de saint Léger. Or, ces deux vies disent qu'Ebroïn, qui avait souhaité la mort de Childéric plus que personne, en accusa les deux frères; que saint Léger lui ayant reproché son ambition, il les sépara l'un de l'autre; que saint Léger cria aussi-

<sup>1</sup> *Ipsè (Hermenarius) vulnera ejus studuit diligenter curare. (Vita et Act. S. Leod. apud Duchesne, t. 1, p. 610, n<sup>o</sup> 13.)*

<sup>2</sup> *Nam inter sputamina sanguinum incisa lingua sine labiis solitum reddere capit eloquium. (Ibid., p. 609.)*

<sup>3</sup> *Nec tamen intra concilium confirmatum fuisset, sed seorsum. (Ibidem, p. 611.)*

tôt à son frère de souffrir la mort chrétiennement, et qu'à l'instant Guérin fut attaché à un poteau et lapidé. Voilà tout ce que les deux vies disent de la procédure à l'égard du frère. Aucune ne dit qu'il fut « convaincu de complicité. » Ceci est encore une addition *bénévole* de M. de Sismondi <sup>1</sup>.

Quant à saint Léger, celle des deux vies qui rapporte les détails de son interrogatoire, dit bien qu'on le pressa de s'avouer complice du régicide; mais, ajoute-t-elle, il protesta que, sans nier qu'il eût fait des fautes comme tout homme, il n'était aucunement coupable de ce crime-là, et que Dieu le savait mieux que les hommes. *Ut de humano se non excusaret delicto, ITA DE HOC FACINORE NULLATENUS dixit FUISSE SE CONSCIUM; sed potius Deum quàm homines hoc scire est professus* <sup>2</sup>.

Voilà ce que rapporte son biographe contemporain. Or, M. de Sismondi fait dire équivalement à ce biographe: « Le » bienheureux Léger ne voulut ni souiller la fin de sa vie par » un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant; » il se contenta donc de répondre à toutes les questions qui » lui furent faites, que Dieu seul, et non les hommes, pouvait » lire dans le secret de son cœur. » Que dirait-on d'un témoin, d'un juré, d'un juge, qui se permettrait de travestir ainsi le procès-verbal d'un interrogatoire, pour faire dire à un accusé *qu'il est coupable*, quand IL PROTÈSTE QU'IL EST INNOCENT? L'historien est à la fois témoin, juré et juge. Son devoir est d'être témoin fidèle, juré consciencieux, juge intègre. Nous demanderions volontiers à M. Simonde de Sismondi si, la main sur la conscience, il croit pouvoir dire qu'il a rempli ce triple devoir à l'égard de saint Léger et de son frère, et s'il lui sied bien

<sup>1</sup> Ibid. n° 12, p. 609.

<sup>2</sup> Ibid. n° 14, p. 610 et 611.

de triompher par ce sarcasme : *C'est un des martyrs que vénère aujourd'hui l'Eglise !*

Finalement, en deux alinéas, voilà sept à huit altérations ou falsifications des faits et des paroles ; et cela, pour transformer en régicides deux saints que l'Eglise honore. M. de Sismondi l'a-t-il fait par ignorance ? c'est très fâcheux. L'a-t-il fait sciemment ? c'est plus fâcheux encore.

Après cela, n'avons-nous pas lieu de nous étonner que, dans son *Histoire de la civilisation française*, un homme haut placé ait cru devoir recommander cet ouvrage à la jeunesse française, surtout à la jeunesse universitaire, dans les termes suivants : *De toutes les Histoires de France que je pourrais vous indiquer, la meilleure est, sans contredit, celle de M. de Sismondi*<sup>1</sup>. Après une recommandation pareille, comment veut-on que la jeunesse discerne la vérité, dans une histoire qui travestit à ce point les paroles et les faits ? Ce que nous en avons cité n'est pas une exception ; c'est le ton général de l'ouvrage. On trouve à peu près partout la même exactitude et la même bonne foi. Sous ce rapport, M. de Sismondi, c'est Voltaire..., moins son esprit et son style.

<sup>1</sup> *Cours d'Histoire moderne*, par M. Guizot, t. I, p. 40.



# QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

## L'HISTOIRE DE FRANCE,

AU TEMPS DES DEUX PREMIÈRES RACES.

Lues dans la Séance du 21 Mars 1841,

PAR LE MÊME AUTEUR.

---

Histoire veut dire science des faits. L'histoire de France est ainsi la science, la connaissance raisonnée des principaux faits qui concernent la nation des Francs et des Français. De tous ces faits, les plus importants peut-être sont les rapports de la nation avec son chef, ou avec ses chefs, sous les deux premières races. Par exemple, la royauté était-elle alors héréditaire ou élective? ou bien tenait-elle de l'une et de l'autre? C'est sur quoi nous désirons présenter quelques remarques, qui seront peut-être nouvelles pour bien des personnes. Ces remarques se bornent, nous le répétons, aux deux premières dynasties.

La nation des Francs a eu cet avantage de rencontrer, dès son origine, un historien très-sincère et très-fidèle. A peine eut-elle transporté la *France* de la Germanie dans les Gaules, qu'elle y trouva, pour son premier historien, saint Grégoire de Tours. Si les Francs, comme les Grecs, avaient eu pour premiers historiens des poètes, leur histoire serait sans doute plus belle, mais moins vraie. Leur principal conquérant, Clovis, eût été métamorphosé en une espèce de dieu Chronos ou Saturne; ses trois fils légitimes eussent été Jupiter, Saturne et Pluton; certaines de leurs actions, qui nous paraissent un peu barbares, eussent été comme divinisées par

une mythologie riante. Avec la rude franchise de Grégoire de Tours, Clovis est demeuré à tout jamais Clovis; ses enfants seront à tout jamais Clodomir, Childebert et Clotaire, avec son bâtard Théodoric. Au lieu d'une agréable poésie, nous n'avons que la vérité.

Voici donc ce que cet historien nous apprend sur les rapports de la nation avec son chef ou ses chefs, dès le commencement de la première dynastie. Childéric, père de Clovis, régnait sur la nation des Francs, lorsqu'il se mit à déshonorer leurs filles. Eux, indignés de cela, le chassent du royaume, et, après l'avoir chassé, ils choisissent unanimement pour roi le romain Egidius, commandant des troupes de l'Empire, qui régna sur eux pendant huit ans. Au bout de ces huit années, Childéric, qui s'était réfugié dans la Thuringe, revint, à la prière des Francs, et fut rétabli dans la royauté, de telle sorte qu'il régna conjointement avec Egidius <sup>1</sup>.

Ainsi donc, au commencement de la première dynastie, la royauté des Francs n'était ni héréditaire, ni inamissible. Les Francs expulsent du trône et du royaume Childéric, parce qu'il se conduit mal, et ils élisent à sa place, non pas un homme de sa famille, non pas même un homme de la nation, mais un étranger, mais un Romain, qui commandait dans ces quartiers les troupes impériales; et, quand, après huit ans de déposition et de bannissement, ils veulent bien rappeler Childéric, ils partagent la royauté entre les deux : *His ergo regnantibus simul* <sup>2</sup>.

Sans doute, les Francs étaient naturellement portés à choisir leur roi, le plus souvent, parmi eux et dans la même famille; mais ce n'était pas du tout une loi, surtout une loi fondamentale. Ce fut peut-être pour l'introduire que Clovis

<sup>1</sup> Greg. Turon. *Hist. Franc.*, l. II, c. 12.

<sup>2</sup> *Ibid.*

prit à tâche de faire mourir, autant qu'il put, tous les rois ses parents : « Il craignait, dit Grégoire de Tours, qu'ils ne lui » enlevassent le royaume. On dit même, ajoute-t-il, que, » parlant un jour de ses proches qu'il avait fait périr, il » s'écria : Que je suis malheureux ! me voici délaissé comme » un étranger parmi des étrangers ; je n'ai plus de parent qui » puisse me secourir en cas de malheur. Il parlait ainsi, non » qu'il fût affligé de leur mort, mais par artifice, afin de voir » s'il découvrirait encore quelqu'un à faire mourir. » Ce sont les paroles et la réflexion de l'historien <sup>1</sup>.

En vérité, le bon Grégoire de Tours avait bien raison de dire, dans sa préface, qu'il était peu capable de bien écrire l'histoire ; car un Grec eût-il jamais écrit de cette façon ? eût-il jamais présenté d'une manière aussi crue le plus antique héros de sa nation ? n'en eût-il pas fait un dieu, ou du moins un demi-dieu ? Ce massacre de famille n'eût-il pas été métamorphosé en une guerre poétique de géants ? Aussi vive l'histoire des Grecs !

Venons maintenant à la seconde dynastie, qui nous touche de plus près, car elle est de notre pays<sup>2</sup>. En effet, le seigneur Arnoulfe, bisaïeul de Charles-Martel, l'aïeul de Charlemagne, le seigneur Arnoulfe, d'abord principal ministre du roi Dagobert, puis évêque de Metz, puis anachorète dans les montagnes des Vosges, puis saint dans le ciel, le seigneur Arnoulfe naquit à deux lieues de Nancy, à Lay-Saint-Christophe.

Voyons donc quels étaient sous la royauté austrasienne, les rapports de la nation des Francs avec son chef ou ses chefs ; et voyons-le, non pas lorsque cette dynastie commence, mais lorsqu'elle est bien affermie sur le trône, par exemple sous Charlemagne et son fils.

<sup>1</sup> Ibid. l. II, c. 42.

<sup>2</sup> Ceci est écrit en Lorraine, sur le sol de l'ancienne Austrasie.

En 806, Charlemagne fit une charte pour diviser l'empire des Francs entre ses trois fils Charles, Louis et Pépin : empire qui s'étendait de l'Ebre à l'embouchure du Rhin, de Bénévent à la mer Baltique, de l'Océan à la Vistule et à la Bulgarie. Cette charte, jurée par les grands de l'Empire, fut envoyée au pape Léon III, afin qu'il la confirmât de son autorité apostolique. Le pape l'ayant lue, y donna son assentiment et la souscrivit de sa main; c'est ce que rapporte l'historien Eginhard, témoin oculaire envoyé à Rome pour ce sujet. Dans cette charte, ainsi jurée et confirmée, Charlemagne réglait l'ordre dans lequel ses fils Charles, Louis et Pépin, devaient se succéder. L'article cinq de cette charte est d'autant plus remarquable qu'il a été moins remarqué; en voici les termes : « Si l'un des trois frères laisse un fils » que le peuple *veuille élire* pour succéder à son père dans » l'héritage du royaume, nous voulons que les oncles de » l'enfant y consentent, et qu'ils laissent régner le fils de » leur frère, dans la portion du royaume qu'a eue leur frère » son père <sup>1</sup>. » Cet article est, comme on voit, une preuve authentique, qu'au temps et dans l'esprit de Charlemagne, les fils d'un roi ne succédaient point de droit à leur père, ni surtout par ordre de primogéniture, mais qu'il dépendait du peuple d'en choisir un. Il ne faut pas oublier que cet article, si libéral et si populaire, est de la main de Charlemagne, qui pourtant s'entendait à régner.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux et de plus complet. C'est une charte constitutionnelle dans toutes les règles; une charte constitutionnelle du fils de Charlemagne, de

<sup>1</sup> Quod si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit *quem* *populus eligere velit* ut patri suo succedat in regni hæreditate: volumus ut hoc consentiant patri ipsius pueri, et regnare permittant filium fratris sui in portione regni quam pater ejus, frater eorum, habuit. (Baluz., *Cap. Reg. Franc.*, t. I, col. 442.)



Louis-le-Débonnaire; de Louis-le-Débonnaire tranquille sur son trône, respecté et obéi de tout le monde. Une charte constitutionnelle proposée, délibérée, consentie, jurée en 817; relue, confirmée et jurée de nouveau en 821; envoyée enfin à Rome, et ratifiée par le pape Pascal.

Oui, en 817, l'empereur Louis-le-Débonnaire convoqua à Aix-la-Chapelle *la généralité de son peuple*, suivant son expression<sup>1</sup>, dans le but de partager l'empire des Francs entre ses trois fils, Lothaire, Louis et Pépin : d'en élever un à la dignité d'empereur, pour maintenir l'unité de l'Empire; de régler les rapports entre le nouvel empereur et les deux rois ses frères; de fixer la part d'autorité qu'aurait l'assemblée de la nation pour juger leurs différends, et pour élire des rois parmi leurs descendants. Et afin que tout cela se fit, non par une présomption humaine, mais d'après la volonté divine, on indiqua et on observa religieusement, comme disposition préalable, trois jours de prières, de jeûnes et d'aumônes<sup>2</sup>.

Louis-le-Débonnaire déclare donc, dans le préambule de cette charte, que son suffrage et les suffrages de tout le peuple s'étant portés sur son fils Lothaire pour la dignité impériale, ce concours unanime a été regardé comme un signe manifeste de la volonté divine, et Lothaire associé en conséquence à l'empire.

Quant aux rapports entre le nouvel empereur et ses deux frères, Louis, roi de Bavière, et Pépin, roi d'Aquitaine, voici comme cette charte les règle, dans les articles 4, 5, 6, 7 et 8 : « Une fois chaque année, les deux rois viendront, soit ensemble, soit séparément, rendre visite à l'Empereur leur frère, pour traiter ensemble des intérêts communs. Sans son avis et son consentement, ils ne feront ni guerre ni paix avec les na-

<sup>1</sup> Generalitatem populi nostri.

<sup>2</sup> Baluz., t. I, col. 373.

tions étrangères et hostiles à l'Empire; ils n'en congédieront point les ambassadeurs sans le consulter. »

Le dixième article est surtout remarquable. Il est dit : « Si »  
» quelqu'un d'entre eux, ce qu'à Dieu ne plaise, devenait op-  
» presseur des églises et des pauvres, ou exerçait la tyran-  
» nie, qui renferme toute cruauté..., ses deux frères, suivant le  
» précepte du Seigneur, l'avertiront secrètement jusqu'à trois  
» fois de se corriger. S'il résiste, ils le feront venir en leur  
» présence, et le réprimanderont avec un amour paternel et  
» fraternel. Que s'il méprise absolument cette salutaire admo-  
» nition, la sentence commune de tous décernera ce qu'il  
» faut faire de lui; afin que si une admonition salutaire n'a  
» pu le rappeler de ses excès, il soit réprimé par la puissance  
» impériale et la commune sentence de tous<sup>1</sup>. » Tel est le  
dixième article. Il surprendra peut-être grandement ce siècle,  
qui se persuade qu'avant lui les chartes constitutionnelles n'é-  
taient pas plus connues que les machines à vapeur et le sucre  
de betterave.

Le quatorzième article ne mérite pas moins d'attention. « Si  
» l'un d'eux laisse en mourant des enfants légitimes, la puis-  
» sance ne sera point divisée entre eux, mais le peuple as-  
» semblé en choisira celui qu'il plaira au Seigneur; et l'Em-  
» pereur le traitera comme son frère et son fils, et, l'ayant  
» élevé à la dignité de son père, il observera en tous points

<sup>1</sup> Si autem et, quod Deus avertat, et quod nos minime optamus, e venerit ut aliquis eorum, propter cupiditatem rerum terrenarum, quæ est radix omnium malorum, aut divisor aut oppressor Ecclesiarum vel pauperum extiterit, aut tyrannidem, in quâ omnis crudelitas consistit, exercuerit, primò secretò, secundum Domini præceptum, per fideles legatos semel, bis et ter de suâ emendatione commoneatur; ut si his renisus fuerit, acersitus a fratre coram altero fratre, paterno et fraterno amore moneatur et castigetur. Et si hanc salubrem admonitionem penitus spreverit, communi omnium sententiâ quod de illo agendum sit decernatur; ut quem salubris ammonitio a nefandis actibus revocare non potuit, imperialis potentia communisque omnium sententia coerceat. (Art. X, col. 376.)

» cette constitution à son égard. Quant aux autres enfants,  
» on les traitera avec une tendre affection, suivant la coutume  
» de nos parents <sup>1</sup>. Que si l'un d'eux, ajoute l'article quinze,  
» meurt sans laisser d'enfants légitimes, sa puissance retour-  
» nera au frère aîné, c'est-à-dire à l'Empereur. S'il laisse des  
» enfants illégitimes, nous recommandons d'user envers eux  
» de miséricorde <sup>2</sup>. »

Le dix-huitième et dernier article porte : « Si celui de nos  
» fils qui, par la volonté divine, doit nous succéder, meurt  
» sans enfants légitimes, nous recommandons à tout notre  
» peuple fidèle, pour le salut de tous, pour la tranquillité de  
» l'Eglise et pour l'unité de l'Empire, de choisir l'un de nos  
» fils survivants, en la même manière que nous avons choisi  
» le premier, afin qu'il soit constitué, non par la volonté  
» humaine, mais par la volonté divine <sup>3</sup>. »

Tels sont les principaux articles de la charte de partage et  
de constitution, proposée, délibérée, consentie et jurée en 817  
dans l'assemblée nationale d'Aix-la-Chapelle ; relue, jurée et  
confirmée de nouveau l'an 821 dans l'assemblée nationale de

<sup>1</sup> Si vero aliquis eorum decedens legitimos filios reliquerit, non inter eos potestas ipsa dividatur; sed potius populus pariter conveniens unum ex eis, quem Dominus voluerit, eligat; et hunc senior frater in loco fratris et filii suscipiat; et honore paterno sublimato, hanc constitutionem erga illum modis omnibus conservet. De cæteris verò liberis pio amore pertractent, qualiter eos more parentum nostrorum salvent et cum consilio habeant etc. (Art. XIV, col. 577.)

<sup>2</sup> Si verò absque legitimis liberis aliquis eorum decesserit, potestas illius ad seniores fratrem revertatur. Et si contigerit illum habere liberos ex concubinis, monemus ut erga illos misericorditer agat. (Art. XV, col. 578.)

<sup>3</sup> Monemus etiam totius populi nostri devotionem et sincerissimæ fidei, penè apud omnes gentes famosissimam, firmitatem ut si is filius noster qui nobis divino nutu successerit, absque legitimis liberis rebus humanis excesserit, propter omnium salutem et Ecclesiæ tranquillitatem et imperii unitatem, in eligendo uno ex liberis nostris, si superstites fratri suo fuerint, eam quam in illius electione fecimus conditionem imitentur; quatenus in eo constituendo non humana sed Dei quærat voluntas adimplenda. (Art. XVIII, col. 578.)

Nimègue; portée enfin à Rome par l'empereur Lothaire, d'après les ordres de son père, et confirmée par le chef de l'Église universelle.

Ces articles sont certainement curieux.

Ce qui nous paraît encore plus curieux que ces articles, c'est que nous ne les avons vu citer dans aucune histoire de France écrite en français : ni dans la fastidieuse compilation de celui-ci, ni dans la prétentieuse caricature de celui-là. Voici tout ce qu'en dit l'abbé Vély : « Ce fut aussi dans cette » assemblée que le monarque associa Lothaire à l'empire, le » déclarant son unique héritier, et lui assujettissant Pépin et » Louis, qui tous deux cependant furent proclamés rois. » Daniel ne voit non plus dans tout cela qu'un acte de partage. De nos jours, le Génevois Sismondi, dans son *Histoire des Français*, n'y voit pas plus que Daniel. Michelet y voit encore moins que les précédents; car il n'en dit même rien, ni dans son *Histoire de France*, ni dans ses *Origines du droit français*, où c'était pourtant le cas d'en parler.

Cependant, et la charte de Charlemagne et la charte de Louis-le-Débonnaire, sont des monuments authentiques, qui se trouvent, 1<sup>o</sup> parmi les Capitulaires des rois de France, publiés par Baluze; 2<sup>o</sup> dans le second volume des écrivains de l'histoire de France, par André Duchesne; 3<sup>o</sup> dans les tomes V et VI de dom Bouquet.

Cependant, ces mêmes articles, suivant qu'ils sont appréciés ou méconnus, donnent un sens entièrement différent à toute l'ancienne histoire de France, et même à toute l'histoire du moyen âge.

Par exemple, pour commencer par ce qu'il y a de plus général, Louis-le-Débonnaire, dans cette charte de 817, déclare que son fils Lothaire a été élevé à l'empire, non par la volonté humaine, mais par la volonté divine; et la preuve qu'il en donne, c'est qu'après avoir consulté Dieu par la

prière, le jeûne et l'aumône, tous les suffrages se sont réunis sur Lothaire. Ainsi, dans l'idée de Louis et de son époque, la volonté divine se manifestait par la volonté (calme, unanime et chrétiennement réfléchi) de la nation : le droit divin et le droit national ne s'excluaient pas, comme on l'a supposé de nos jours, mais ils rentraient l'un dans l'autre. Les théologiens du moyen âge ont pensé de même : ils ont généralement regardé Dieu comme la source, et le peuple comme le canal ordinaire, de la souveraineté <sup>1</sup>. Ils unissaient tout bonnement ce que nous divisons, ce que nous divisons sans trop peut-être savoir pourquoi. Qui sait si nos pères n'étaient pas plus sages que leurs enfants? En général, ne nous moquons pas tant des siècles passés : les siècles à venir pourraient bien nous rendre la pareille. Si quelquefois les idées de nos pères ne s'accordent pas avec les nôtres, c'est souvent que nous n'avons que la moitié des leurs.

En second lieu, la connaissance de cette charte de 817 et de ce qui s'y rattache, nous fait comprendre, entre autres choses, pourquoi le pape Grégoire IV intervint d'une manière si directe dans les démêlés de Louis avec ses fils, et de ses fils entre eux. Cette charte de constitution et de partage avait été soumise à l'approbation du chef de l'Eglise universelle, qui l'avait effectivement sanctionnée, *qui en était ainsi devenu le garant aux yeux des peuples et des rois* : le souverain pontife pouvait donc, IL DEVAIT MÊME intervenir.

En troisième lieu, des faits et des monuments que nous avons cités, il résulte clairement que c'est une erreur de penser et de dire que, sous les deux premières races, la royauté fût héréditaire de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Il n'est donc nullement certain que la seconde dynastie ait usurpé sur la première, ou la troisième sur la seconde.

<sup>1</sup> Voir entre autres le jésuite Suarez.

En quatrième lieu, quand on compare cette charte de 817 avec les événements contemporains, on voit que dans les démêlés survenus entre Louis-le-Débonnaire et ses trois fils, par suite de la naissance d'un quatrième (Charles-le-Chauve, qui était d'un second lit), il s'agissait principalement de cette charte constitutionnelle, jurée par tous les états de l'Empire et confirmée par le chef de l'Eglise; charte dont les trois fils demandaient la stricte observation, et que le père voulait bouleverser à son gré en faveur du quatrième.

Cinquièmement, ce serait se tromper beaucoup de ne considérer les trois princes que comme les fils de leur père, obligés de suivre docilement ses volontés changeantes. D'après la charte jurée en 817 et confirmée en 821, ils étaient, l'un *empereur*, les deux autres *rois*, avec chacun un peuple à gouverner, avec des attributions garanties par tous les états de l'Empire et confirmées par le chef de la Chrétienté entière. Ils avaient donc un certain droit d'agir envers leur père comme de souverain à souverain<sup>1</sup>.

En sixième lieu, l'histoire de ces démêlés, bien comprise, est plus honorable que honteuse pour la France. Nous avons vu Clovis égorger par artifice les rois ses parents, pour s'emparer de leur puissance et de leurs trésors. A l'époque même de Louis-le-Débonnaire, nous voyons, sur le trône presque toujours sanglant de Constantinople, une mère arracher les yeux à son fils pour régner à sa place. Comparés à ces Grecs du bas-empire et aux Francs de Clovis, Louis-le-Pieux et ses trois fils, même au plus fort de leurs guerres civiles, sont des modèles de douceur et d'humanité. Au milieu des revirements soudains de fortune, qui mettaient les uns au pouvoir des autres, il n'y a pas un meurtre. Parmi les Grecs

<sup>1</sup> Dans le style diplomatique d'à présent, ils auraient pu, en lui écrivant, employer l'expression actuellement usitée entre monarques, *Monsieur mon frère*. (Note de la s. F. et L.)

du Bosphore, Louis-le-Débonnaire, sa femme et son fils le plus jeune, eussent été privés de la vue, ou même de la vie, par les trois fils aînés, ou bien ces trois fils eussent été aveuglés (sinon mis à mort) par leur père. L'histoire de France est souvent une calomnie contre les Francs et les Français.

Ainsi, dans les différends que les fils de Louis-le-Débonnaire eurent entre eux après sa mort, on ne veut voir que de l'ambition... Il s'agissait toujours de la charte constitutionnelle de 817, charte qui établissait l'unité de l'empire des Francs, avec la distinction des nations et des royaumes. Lothaire, qui avait le nom d'empereur, voulut aussi en avoir la prééminence, prééminence nécessaire pour maintenir cette unité. C'est ainsi qu'il s'en explique nettement, la veille de la bataille de Fontenay, près d'Auxerre. On se battit donc là pour un article de la charte. La bataille perdue pour Lothaire, l'unité de l'empire des Francs fut à jamais perdue. C'est la ruine de ce grand ensemble, c'est ce démembrement de l'Empire, que déplora dès lors, en assez beaux vers, le diacre Florus de Lyon.

La question relative à l'unité de l'empire des Francs étant résolue négativement, les trois princes s'entendirent sans beaucoup de peine sur le partage des pays. Louis eut la Germanie jusqu'au Rhin, Charles-le-Chauve la France occidentale, et Lothaire, outre le royaume de Lombardie, la Gaule orientale, depuis la Provence jusqu'à l'embouchure du Rhin et de l'Escaut. Cette longue lisière de pays fut appelée de son nom le royaume de Lothaire: en latin *Lotharii regnum*, en vieux français *Lother-règne*, *Loher-reigne*, et, par contraction, *Lorraine*.

Enfin, les guerres civiles sont généralement plus atroces que les autres. Ainsi, vers ce temps, à Constantinople, l'empereur Michel-le-Bègue, ayant triomphé d'un compétiteur, lui coupa les pieds et les mains, lui fit parcourir sur un âne

les rues de la ville qu'il arrosait de son sang; lui-même suivant derrière, pour jouir de ce triomphe. Il n'en est pas de même des Francs à Fontenay. Ils s'y battent avec acharnement les uns contre les autres; mais, la victoire une fois décidée, les vainqueurs, au lieu de poursuivre les vaincus, s'occupent à soigner les blessés, à enterrer les morts, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Ils indiquent et observent un jeûne de trois jours, pour expier les fautes qu'ils y auraient commises, et attirer les miséricordes de Dieu sur les uns et sur les autres.

En vérité, il y a des siècles et des peuples plus barbares que ce siècle et ce peuple. Il y a des dynasties moins grandes dans leur élévation et moins honnêtes dans leur décadence, que la dynastie qui est sortie de chez nous <sup>4</sup>.

<sup>4</sup> De chez les Austrasiens ou Lorrains.





# SUR LES TÉNÈBRES QUI COUVRIRENT LA TERRE

LORS DE LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Morceau lu dans la Séance du 30 Novembre 1840.

Par M. Aug. DIGOT.

---

Parmi les prodiges qui accompagnèrent la Passion, les trois premiers évangélistes, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, ont mentionné des ténèbres épaisses qui couvrirent toute la terre depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième. « *A sextâ* » *autem horâ*, dit saint Mathieu, *tenebræ factæ sunt super univ-* » *ersam terram usque ad nonam horam*<sup>1</sup>. » Le récit de saint Marc<sup>2</sup> et celui de saint Luc<sup>3</sup> sont semblables, à quelques mots près, qui ne changent rien au sens général de la phrase et n'ajoutent aucun détail nouveau, qui ne font connaître aucune circonstance omise par saint Mathieu.

Nous appellerons dès ce moment l'attention sur les mots *ἔλην τὴν γῆν*, employés par saint Marc et saint Luc, et sur ceux de *πᾶσαν τὴν γῆν*, préférés par saint Mathieu: mots que saint Jérôme a traduits par *universam terram et totam terram*, et qui indiquent évidemment que les ténèbres dont il est question ne furent point locales, ainsi que l'ont soutenu certains commentateurs, mais couvrirent un des deux hémisphères. On verra plus loin quel parti nous pouvons tirer de l'indication de cette circonstance, en apparence insignifiante.

<sup>1</sup> V. Matth. Evang. XXVII, 45.

<sup>2</sup> V. Marc. id. XV, 33.

<sup>3</sup> V. Luc. id. XXIII, 44.

Pour nous, catholiques, la réalité des ténèbres dont nous venons de parler ne saurait être douteuse; les philosophes du siècle dernier, au contraire, ont contesté la vérité du récit des **Evangelistes**, ou du moins ont essayé de faire considérer comme phénomène naturel un fait nécessairement miraculeux. Mais si l'on parvient à démontrer, d'abord, que le fait mentionné par les **Evangelistes** est tout-à-fait extraordinaire, et ensuite que leur récit est véridique, une preuve nouvelle viendra se joindre à toutes celles qui établissent la divinité de la mission de **Jésus-Christ**.

Avant d'aller plus loin, il importe de bien préciser l'année de la mort du Sauveur. Le vulgaire croit que **J.-C.** est né la première année de l'ère chrétienne; mais les auteurs qui, les premiers, ont employé l'ère nouvelle comme base de leur chronologie, ont commis une erreur grave, et placé le commencement de cette ère au moins deux années trop tard. **J.-C.**, en effet, reçut le jour environ deux ans avant l'époque indiquée comme celle de sa naissance par un grand nombre d'historiens anciens et modernes. Je fais aux lecteurs grâce des calculs minutieux au moyen desquels on est parvenu à fixer cette époque d'une manière précise et certaine; mais une fois la date de la naissance de **J.-C.** connue et déterminée, il est bien facile d'indiquer celle de sa mort, puisque le Sauveur passa environ trente-quatre ans sur la terre. C'est donc en l'an 32 de l'ère chrétienne, la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade, la dix-huitième année du règne de **Tibère**, que **J.-C.** mourut pour le salut des hommes.

Les **Encyclopédistes**, qui ont essayé d'expliquer naturellement le prodige rapporté par les **Evangelistes** et qui ont soutenu que ces hommes ignorants avaient pris pour un miracle une éclipse de soleil, telle qu'on en voit à des époques assez rapprochées l'une de l'autre; les **Encyclopédistes**, disons-nous, comptaient probablement beaucoup sur l'ignorance de leurs

lecteurs; car il suffit d'avoir une légère teinture d'astronomie pour savoir que pendant *l'opposition* ou la pleine lune, une éclipse de soleil est impossible; or, on était alors à l'époque de la Pâque juive, où la lune est en opposition. D'ailleurs, les phénomènes que l'on observe dans les éclipses ordinaires ne sont nullement ceux que les Evangélistes ont décrits. La terre, disent-ils, fut couverte d'épaisses ténèbres depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, c'est-à-dire pendant trois heures; or, chacun sait que le soleil ne peut rester totalement éclipsé pendant plus de cinq minutes. Mais il y a plus: on peut consulter toutes les tables astronomiques qui existent, et l'on verra qu'il n'y a pas eu d'éclipse solaire pendant la quatrième année de la deux cent deuxième olympiade.

Les ténèbres qui couvrirent alors la face de la terre furent donc miraculeuses, et toute explication naturelle demeure frappée d'impuissance; nous avons même, comme on a dû le remarquer, substitué partout l'expression de *ténèbres* à celle d'éclipse, puisque le soleil ne fut réellement point éclipsé, suivant la signification scientifique de ce mot.

Avant de rechercher dans les ouvrages des écrivains profanes les traces d'un fait aussi extraordinaire, nous devons faire observer que cet événement éveilla, sans aucun doute, l'attention de ceux qui en furent les témoins. Les anciens, sans avoir fait en astronomie des progrès bien étonnants, savaient au moins qu'une éclipse de soleil est impossible pendant que la lune est en opposition. Un obscurcissement aussi général, et surtout aussi imprévu, renversa nécessairement toutes les idées reçues et dut exciter l'attention des hommes qui cultivaient alors la science. Les Evangélistes, qui n'étaient pas (saint Luc du moins) aussi ignorants qu'on l'a prétendu, se seraient bien gardés d'inventer un fait dont l'impossibilité pouvait être démontrée par un simple calcul, au moyen d'une opé-

ration mathématique extrêmement facile. Ils ne le mentionnèrent que parce qu'il arriva, et qu'il devait naturellement entrer dans le récit des prodiges qui signalèrent la mort du Sauveur. Aussi, à une époque comparativement assez rapprochée des temps apostoliques, le saint martyr Lucien, prêtre de l'église d'Antioche, homme aussi recommandable pour ses vertus et sa piété que pour sa vaste érudition, prononça, dans l'interrogatoire qu'on lui fit subir avant de le mener à la mort, ces paroles remarquables, qui nous ont été conservées par l'historien Rufin<sup>1</sup> : « Si vous refusez de vous en rapporter à mon » témoignage sur la divinité de J.-C., vous n'avez qu'à consul- » ter vos annales et qu'à fouiller dans vos propres archives : » vous verrez que du temps de Pilate, et lorsque le Christ » souffrit, le soleil disparut, et le jour fut remplacé par les » ténèbres. — *Requirite in annalibus vestris; inveniatis, tempo-* » *ribus Pilati, Christo patiente, fugato sole, interruptum tenebris* » *diem.* »

Déjà quelque temps auparavant, Tertullien, l'immortel auteur de l'*Apologétique*, disait aux païens, en parlant du même prodige : « Vous le trouvez rapporté dans vos archives. » *Et tamen, eum mundi casum relatam in arcanis vestris ha-* » *betis*<sup>2</sup>. »

Certes, ni Lucien, ni Tertullien n'auraient affirmé d'une manière aussi positive que les archives de l'Empire contenaient des documents relatifs aux ténèbres qui accompagnèrent la mort du Sauveur, s'ils n'avaient eu une entière certitude de ce fait. Mais les données qu'il était possible de se procurer à cet égard, on n'était pas même obligé d'aller les chercher dans des collections toujours peu accessibles à des particuliers; deux écrivains, dont les ouvrages ne sont malheureusement pas

<sup>1</sup> V. *Hist. eccl.*, lib. IX, c. 6.

<sup>2</sup> V. *Apol.*, n° 21.

venus jusqu'à nous dans leur intégrité, avaient donné quelques détails sur ce grand événement.

Le premier est Thallus, auteur grec qui florissait dans le premier siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire peu de temps après la mort des Evangélistes, peut-être même du vivant de quelques uns d'entre eux. Il composa une histoire de la Syrie (*Historiæ Syriacæ*) avec un autre écrivain nommé Castor, que Vossius croit être le fils de celui dont il est question dans le plaidoyer de Cicéron pour le roi Déjotarus. Ces deux historiens ont, dans le troisième livre de leur ouvrage, parlé des ténèbres qui couvrirent la terre en plein midi dans la dix-huitième année du règne de Tibère.

Quelque temps après, sous le règne d'Hadrien, Phlégon publia une espèce de chronique nommée ordinairement *Histoire des Olympiades*. Cet ouvrage, qui avait seize livres, est perdu comme le livre de Thallus; mais il nous en reste de nombreux fragments, et entre autres un passage du livre XIII<sup>e</sup> où il est question des ténèbres dont il s'agit de constater la réalité. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce passage; disons auparavant un mot de l'auteur. Phlégon, né à Tralles en Lydie, ce qui lui valut le surnom de *Trallien*, vécut jusque sous le règne d'Antonin-le-Pieux. Il abandonna de bonne heure sa patrie, et vint se fixer à Rome, où il passa la plus grande partie de sa vie. L'empereur Hadrien, qui l'aimait, fit paraître sous le nom de Phlégon des mémoires qu'il avait composés sur sa propre vie, et qu'il n'osa publier lui-même. Outre son *Histoire des Olympiades*, Phlégon donna un ouvrage sur les hommes qui ont le plus longtemps vécu et un traité des choses merveilleuses. Ces deux derniers livres existent encore. Cet écrivain, comme on peut le voir par cette courte notice, occupa une position qui lui permit de s'entourer de tous les secours nécessaires à la composition de son ouvrage. Né en Lydie, contrée rapprochée des lieux où la doctrine de J.-C.

fut immédiatement adoptée par un grand nombre de croyants, et où le souvenir des événements qui signalèrent la mort du Sauveur s'effaça moins rapidement chez ceux qui ne s'étaient pas rangés parmi ses disciples; habitant Rome, où il put fouiller dans les vastes archives de l'Empire; favori d'Hadrien qui lui procura, sans aucun doute, tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles; Phlégon fut, plus que tout autre, en état de parler avec certitude du grand événement qui nous occupe. Il l'a fait en peu de mots, mais avec une exactitude remarquable. « La quatrième année de la » deux cent deuxième olympiade, dit-il, il y eut une éclipse » de soleil plus grande qu'aucune de celles qu'on eût encore » vues. A la sixième heure, le jour fit place à des ténèbres tel- » lement épaisses que les étoiles parurent dans le ciel, et un » terrible tremblement de terre renversa un grand nombre de » maisons dans la ville de Nicée en Bithynie<sup>1</sup>. » Ce passage exige quelques observations. Remarquons d'abord que ce phénomène eut lieu l'an quatrième de la deux cent deuxième olympiade, qui, comme nous l'avons vu plus haut, est précisément l'année de la mort du Sauveur. Phlégon, il est vrai, n'indique pas le mois et le jour, mais peu importe; rien dans son récit ne s'oppose à ce que nous regardions ce jour comme celui de la mort de J.-C. Il est même impossible que ce soit un autre jour, puisqu'il n'y eût pas cette année-là d'éclipse ordinaire de soleil. L'heure est exactement celle qu'indiquent les Evangélistes. Les ténèbres, dit Phlégon, se firent à la sixième heure; nous avons vu plus haut que saint Mathieu, saint Marc et saint Luc, les font commencer à la sixième heure, c'est-à-dire à midi, et finir à la neuvième, c'est-à-dire

<sup>1</sup> Τῷ τεταρτῷ ἔτει διακοσιῆς δευτέρας ὀλυμπιάδος ἐγένετο ἑλαψίς ἡλίου μέγιστη τῶν ἐγνωσμένων προτέρων καὶ νύκτω ἔστη ἑπτα τῆς ἡμέρας ἐγένετο, ὥστε καὶ ἀστέρων ἐν οὐρανῷ φάνηται, σεισμός τε μέγας κατὰ Βιθυνίαν γινόμενος τὰ πολλὰ Νικίας κατεστρέψατο.

vers trois heures. Selon l'historien grec, ces ténèbres furent bien épaisses, puisque les étoiles parurent dans le ciel. Remarquons encore la coïncidence d'un tremblement de terre qui renversa un grand nombre d'édifices dans la ville de Nicée. Saint Mathieu rapporte <sup>1</sup> qu'au moment où J.-C. expira, la terre trembla et les rochers se fendirent; « *et terra mota est, et petrae scissae sunt.* » Nous ne faisons, au surplus, qu'indiquer ici cette nouvelle concordance entre le récit de saint Mathieu et celui de Phlégon. L'examen du texte de l'évangéliste relatif au tremblement de terre qui eut lieu alors, nous entraînerait dans une digression étrangère, jusqu'à un certain point, à la question que nous voulons résoudre; mais il pourrait faire le sujet d'un travail intéressant.

Le passage que nous venons de transcrire était trop important, trop utile à la défense de la religion chrétienne, pour que ses apologistes ne se hâtassent pas de le citer dans leurs ouvrages, et d'en conclure que l'éclipse mentionnée par Phlégon ne peut être que celle dont les Evangélistes ont parlé. Origène cita ce fragment dans son admirable ouvrage contre Celse <sup>2</sup>; on le trouve aussi dans l'*Octavius* de Minucius Félix, et dans les écrits de Lactance, d'Eusèbe et de saint Jérôme.

Cependant, nous ne nous dissimulons pas que la preuve tirée du récit de Phlégon, toute concluante, tout inébranlable qu'elle est aux yeux non seulement d'un chrétien, mais d'un homme de bonne foi, ne saurait entièrement satisfaire ces esprits difficiles qui ne se rendent qu'à la dernière extrémité, et quand la vérité devient pour ainsi dire palpable. Il est certain qu'à nos yeux les témoignages d'Origène et de saint Jérôme ne sont nullement suspects; des hommes aussi célèbres par leur vertu et leur savoir se seraient gardés d'in-

<sup>1</sup> V. Matt. XXVII, 51.

<sup>2</sup> V. Orig. lib, II, *contra Celsum*.

diquer comme se trouvant dans les ouvrages de Thallus et de Phlégon, alors entre les mains de tout le monde, des passages qui ne s'y seraient réellement pas rencontrés. La fraude aurait été digne de certains philosophes plus récents. Mais, en dernière analyse, les documents officiels auxquels Tertullien et saint Lucien renvoyaient les partisans du paganisme ne sont point venus jusqu'à nous; l'ouvrage de Thallus est perdu, et des fragments seulement de l'*Histoire des Olympiades* de Phlégon nous ont été conservés par les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles.

On a dû chercher ailleurs de nouveaux éléments de preuve, et ces éléments nous croyons les avoir rencontrés. Après avoir cité les passages des Évangélistes relatifs au prodige que nous cherchons à constater, nous avons, on doit s'en souvenir, appelé l'attention sur les expressions dont les trois écrivains sacrés se sont servis; et de leur examen, de leur rapprochement surtout, nous avons conclu que les ténèbres dont ils parlent couvrirent toute la terre. Cet obscurcissement fut sans aucun doute remarqué partout, et des vestiges de ces observations doivent se rencontrer dans les monuments historiques des différents peuples qui furent témoins de ce phénomène. Nous n'avons pas étendu nos investigations sur ce qui nous reste de documents relatifs à la Perse ancienne: ils sont trop rares et trop incomplets pour que l'on puisse jamais espérer d'en voir jaillir quelque lumière sur le sujet que nous traitons. Les ténèbres miraculeuses qui se répandirent alors sur la terre furent apparemment considérées comme une éclipse ordinaire, car le temps n'était plus où les sages de la Chaldée cultivaient l'astronomie. L'Inde, malgré la multiplicité apparente des renseignements renfermés dans les ouvrages sanscrits que nous pouvons connaître, ne présente non plus aucune chance de succès. Là, d'ailleurs, la découverte de quelque document relatif aux ténèbres de la Passion ne nous serait



d'aucune utilité; car, lors même que nous parviendrions à rendre vraisemblable le rapport qu'un phénomène pareil pourrait avoir avec celui-là, le défaut presque absolu de chronologie nous empêcherait toujours d'arriver à quelque chose de certain.

Mais au-delà de la Perse et de l'Inde, existe un autre peuple, dont les monuments historiques sont nombreux et accessibles. Nous voulons parler de la Chine, et l'on sera peut-être étonné si nous disons que nous y avons retrouvé la mention du grand événement objet de nos recherches.

Personne n'ignore que dès une époque très-reculée les Chinois ont observé attentivement les éclipses, et en ont fait jusqu'à un certain point la base de leur chronologie. Les ouvrages historiques ou astronomiques dans lesquels ces observations ont été consignées sont depuis longtemps connus en Europe, ou du moins se trouvent dans les grands dépôts publics, où chacun est libre d'aller les consulter; les adversaires de la révélation chrétienne ne peuvent pas prétendre, comme ils l'ont soutenu à l'égard de Phlégon et de Thallus, que nous allons chercher nos preuves et puiser nos arguments dans des livres qui n'ont pas survécu aux nations dans la langue desquelles ils avaient été écrits.

Nous savions depuis quelque temps déjà que le jésuite Adrien Greslon avait, dans son *Histoire de la Chine sous la domination des Tartares, etc.*, soutenu que les livres historiques du Céleste-Empire renferment des données précieuses relatives aux ténèbres dont les Evangélistes ont parlé. Nous n'avons pu consulter ce livre, qui est fort rare, et par conséquent savoir quels auteurs Adrien Greslon a cités à l'appui de son assertion. Mais à la fin du savant ouvrage intitulé : *Confucius Sinarum philosophus, sive scientia sinensis latinè exposita*, qui eut pour auteurs le Père Couplet et quelques autres jésuites français et étrangers; à la fin de cet ouvrage, disons-nous,

se trouve une histoire chronologique très-abrégée de l'empire chinois. Nous y avons rencontré le passage suivant, que nous traduisons en français <sup>1</sup> : « L'année vingt-huitième du » quarantième cycle, la septième année du règne de l'empereur Kouang-ou-ti, le dernier jour de la troisième lune, il » y eut une éclipse totale de soleil. » Le passage est plus long; nous examinerons tout à l'heure une autre particularité dont il fait mention. Désirant savoir dans quel livre chinois le P. Couplet avait puisé ce renseignement, nous consultâmes le grand ouvrage nommé : *Toung-kian-kang-mou*, qui renferme une histoire générale de la Chine, et qui a été traduit en français par le P. Moyria de Maillac, et imprimé à Paris en douze gros volumes in-4<sup>o</sup>, sous la direction du savant Deshautesrayes, professeur d'arabe au collège de France. Nous ne tardâmes pas à découvrir le passage qui probablement a servi de base à la rédaction du savant jésuite, le voici : « Le » 30 de la troisième lune (la septième année du règne de » Kouang-ou-ti), il y eut une éclipse de soleil. A cette occasion, l'empereur ordonna aux grands d'examiner s'il y avait » des abus dans le gouvernement, afin de les réformer. Il » voulut qu'on les lui exposât avec une entière liberté, et » qu'on lui remit à lui-même tout cachetés les placets qu'on » lui adressait à ce sujet. Ce prince défendit expressément de » se servir à l'avenir du mot Ching ou saint, qu'on employait » en parlant de sa personne et de ses ordres <sup>2</sup>. »

Ce fragment pourrait fournir matière à de nombreuses observations, mais nous nous contenterons d'indiquer les faits desquels résulte, selon nous, d'une manière évidente, que l'historien chinois a réellement décrit les ténèbres qui accompagnèrent la passion du Fils de Dieu. L'éclipse, dit-il, eut lieu

<sup>1</sup> V. *Confucius Sinarum philosophus*, etc., page 38.

<sup>2</sup> V. *Histoire générale de la Chine*, tome III, page 309.

la septième année du règne de l'empereur Kouang-ou-ti. Or, cet empereur, qui appartenait à la dynastie des Tong-Han ou Han orientaux, monta sur le trône la vingt-unième année du quarantième cycle. Il régnait depuis sept ans lorsque l'éclipse fut observée; vingt-huit années du cycle s'étaient donc écoulées; or, ce quarantième cycle avait commencé l'an 4 de l'ère chrétienne; si nous additionnons quatre et vingt-huit, nous obtenons le nombre trente-deux; c'est donc l'an 32 de J.-C. que l'éclipse eut lieu, et c'est cette année-là même que le Sauveur mourut. L'auteur chinois a même fixé le mois et le jour, et son indication est d'une exactitude non moins surprenante; l'éclipse eut lieu, dit-il, le 30<sup>e</sup> jour de la troisième lune, époque qui répond à la fin de mars; or, on sait que ce fut précisément le temps de la mort de J.-C. Au surplus, quand même l'auteur, ou plutôt les auteurs, du *Toung-kian-kang-mou* n'auraient point fixé d'une manière aussi précise le jour et le mois, il n'y aurait pas d'erreur possible; car il est démontré, comme nous l'avons déjà fait observer, qu'il n'y eut cette année-là d'autre éclipse que les ténèbres mentionnées par les Evangélistes. Les auteurs du *Confucius Sinarum philosophus* ont consigné dans la *Tabula chronologica Monarchiæ sinicæ*, qui se trouve à la fin de l'ouvrage, un fait qu'il nous a été impossible de retrouver dans le *Toung-kian-kang-mou*; « suivant les annales de la Chine, disent-ils, cette éclipse » n'était point attendue. » Nous regrettons de n'avoir pas eu à notre disposition un grand plus nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire du Céleste-Empire, car il aurait été possible d'y retrouver une mention expresse de cette circonstance. Les Chinois, sans être d'habiles astronomes, avaient cependant à cette époque quelques idées sur la manière de calculer les éclipses<sup>1</sup>;

<sup>1</sup> V. le *Chou-King*, partie II, chap. *Yn-tching*, et l'ouvrage intitulé: *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques et physiques ti-*

par conséquent, ils ont pu remarquer ce que cet obscurcissement du soleil avait d'extraordinaire. Au reste, le passage du *Toung-kian-kang-mou* que nous avons transcrit plus haut, et qui suit immédiatement la phrase où il est question de l'observation de l'éclipse, nous semble le plus fort argument que l'on puisse opposer à ceux qui nient le fait en lui-même ou qui essaient de l'expliquer. Nous l'aimons peut-être mieux de la sorte que s'il faisait mention de la circonstance indiquée par les Jésuites ; car la vérité serait alors tellement évidente, que, pour échapper aux conclusions qu'il faudrait nécessairement en tirer, on se hâterait de prétendre que les traducteurs ont sciemment, ou par inhabileté, altéré le sens de l'original. Mais si les ténèbres dont parlent les auteurs chinois ne provenaient que d'une éclipse ordinaire, que signifie cette réforme générale que l'empereur Kouang-ou-ti prescrivit à cette occasion ? Nous n'ignorons pas que l'histoire de la Chine rapporte quelques faits qui, au premier coup d'œil, semblent avoir de l'analogie avec celui dont nous parlons. Ainsi, l'an 2 de J.-C., à la suite d'une éclipse de soleil, les grands de l'Empire se permirent de faire quelques représentations à l'empereur Hanguai-ti sur les abus qui se rencontraient dans l'administration<sup>1</sup> ; mais, nous le répétons, la réforme ordonnée par Kouang-ou-ti est véritablement extraordinaire. Les ténèbres mentionnées par les auteurs chinois eurent nécessairement quelque chose d'étrange ; elles n'étaient point attendues, elles furent profondes, elles durèrent trois heures entières. Cet événement dut paraître prodigieux ; aussi la frayeur fut-elle générale.

*recs des anciens livres chinois, ou faites récemment aux Indes et à la Chine par les missionnaires jésuites.* Paris, 1729, in-4°.

<sup>1</sup> V. *Hist. générale de la Chine*, tome III, page 217. L'année 63 après J.-C., il y eut une éclipse totale de soleil, et rien dans les livres chinois n'indique que l'empereur Han-ming-ti, qui régnait alors, ait prescrit des réformes dans le gouvernement. C'est une nouvelle preuve à l'appui du système que nous avons adopté.

Les réformes de Kouang-ou-ti ressemblent à celles qui eurent lieu à Ninive après la prédication de Jonas. L'empereur poussa même l'humilité jusqu'à défendre de donner le nom de *Ching*, ou saint, à sa personne ou à ses ordres, et cela à l'occasion de l'éclipse. Or, il y avait eu des phénomènes semblables toutes les années précédentes, et l'empereur n'avait guère songé à réformer l'État. Concluons - en donc que les ténèbres qui eurent lieu la septième année de son règne furent celles dont il est question dans nos Livres Sacrés.

En résumé, J.-C. mourut la dix-huitième année du règne de Tibère, ou la trente-deuxième de l'ère chrétienne; il ne put y avoir d'éclipse cette année - là; et celle dont parlent Thallus et Phlégon, celle dont nous trouvons le souvenir dans les écrits originaux des Chinois, ne fut autre chose que les ténèbres mentionnées dans les Evangiles au nombre des prodiges qui étonnèrent alors la Judée, et qui firent dire au centurion placé avec ses soldats sur le Calvaire : « Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu : *Verè Filius Dei erat iste*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> V. Matt. XXVII, 54. Marc. XV, 39. Luc. XXIII, 47.



# RECHERCHES SUR L'ÊTRE MYSTÉRIEUX

DONT IL EST QUESTION

DANS LA IV<sup>e</sup> ÉGLOGUE DE VIRGILE;

**Lues dans la Séance du 30 Septembre 1839<sup>1</sup>,**

Par M. Aug. DIGOT.

---

Quand le Christianisme sortit des catacombes pour monter sur le trône; quand ses défenseurs, au lieu de verser leur sang dans les amphithéâtres, eurent à combattre avec la plume les sophismes des écrivains païens et les préventions d'une partie encore nombreuse des populations romaines, on fouilla dans les vieilles archives, on interrogea tous les monuments anciens, on leur demanda s'ils n'avaient pas retenu quelques mots de ces révélations primitives qui avaient été autrefois le partage de tous les peuples, mais que presque tous semblaient avoir oubliées. Clément d'Alexandrie, Eusèbe et Lactance puisèrent

<sup>1</sup> Depuis cette époque, il a paru, sur la question, deux dissertations spéciales, naturellement fort analogues à celle-ci dans plusieurs de leurs passages, d'après l'identité des sources où les divers auteurs ont puisé. Insérée dans *gli Annali delle science religiose* de Rome, la première, dont l'auteur est M<sup>eur</sup> Gaspard Grassellini, a été reproduite en français par les *Annales de philosophie chrétienne*, cahier de septembre 1842. La seconde se trouve dans le deuxième volume de l'ouvrage de M. Draeh intitulé *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue* (partie I, section III, chapitre 2, pages 278 et suivantes, et notes 41-43). M. Digot aurait pu profiter de ces deux dissertations pour développer et améliorer la sienne; mais, afin d'éviter tout reproche de plagiat, on aime mieux publier ici tel qu'il fut composé en 1839 et lu alors devant la société *Foi et Lumières*, un travail que sa date recommande, et dont l'intérêt, d'ailleurs, n'est pas entièrement effacé par les travaux postérieurs.

à ces sources, longtemps négligées, de précieux documents qui, malgré leur quantité et leur étendue, ne sont cependant qu'une bien faible portion de ce qu'on aurait pu recueillir, de ce qu'on aurait pu sauver.

Parmi les nombreux écrits qui se présentaient naturellement aux recherches des apologistes, se trouvait la quatrième églogue de Virgile, œuvre que depuis plus de deux siècles on avait cessé de comprendre. Lactance, dans ses *Institutions divines*<sup>1</sup>, n'hésita pas à déclarer que les vers du poète de Mantoue renfermaient réellement une prophétie concernant l'apparition du Messie, ainsi que la révolution religieuse et sociale qui devait en résulter. Il reconnut également que l'auteur avait puisé cette connaissance de l'avenir dans les livres sibyllins, qui existaient alors dans toute leur intégrité.

Cet idée fit fortune, et Constantin-le-Grand, non content de la développer dans un discours pour la fête des saints, ordonna de traduire en vers grecs la pièce qui nous occupe, et la fit lire dans cette langue devant les Pères du concile de Nicée.

Pendant le moyen âge, cette question cessa d'être soulevée, ou du moins nous ne connaissons aucun ouvrage dans lequel il en soit fait mention; mais à l'époque si improprement appelée la *Renaissance*, une foule de savants, qui n'avaient de chrétien que le nom, et qui, s'ils l'avaient osé, eussent volontiers sacrifié à toutes les divinités du monde païen, se ruèrent sur la malheureuse églogue. Souriant d'un air de pitié devant l'explication de Lactance, ils se mirent, comme on l'a dit avec raison<sup>2</sup>, à torturer leur esprit et l'histoire, pour indiquer l'enfant auquel, à les entendre, s'appliquaient les vers de Virgile. Des hommes religieux, des prêtres même, ont suivi cet exemple.

<sup>1</sup> Lib. VII, 24.

<sup>2</sup> Charpentier; Virgile de la coll. Panck., t. I.

Mais c'est en vain qu'ils interrogèrent toutes les généalogies romaines pour leur demander de vouloir bien nommer l'enfant célébré dans le *Pollion*. Nous parlerons plus bas des divers systèmes que ces savants enfantèrent, et nous en ferons sentir l'absurdité. Contentons-nous, pour le moment, de constater que, las de chercher cet enfant mystérieux qui se dérobaît à toutes les investigations, les commentateurs se bornèrent enfin à dire que Virgile avait travaillé sur une espèce de thème de nativité, et mis en vers les idées vagues qui fermentaient dans les esprits de quelques fanatiques de son temps. Ajoutons aussi que des savants modernes n'ont jugé l'explication de Lactance ni ridicule, ni invraisemblable. Sans parler de Grotius<sup>1</sup>, de Chandler<sup>2</sup>, de Whiston<sup>3</sup>, de Cudworth<sup>4</sup>, de Wernsdorf<sup>5</sup>, du docteur Lowth<sup>6</sup> et de Pope, qui traduisit le *Pollion* et mit en regard dans ses notes certains passages du poète latin avec des fragments des prophéties d'Isaïe, Joseph de Maistre a prêté à cette interprétation le poids de son autorité<sup>7</sup>, et M. Charpentier, le dernier traducteur de Virgile que nous connaissons, s'exprime en ces termes : « L'opinion qui voit dans l'églogue de Virgile un pressentiment » du Messie, cette opinion, non pas restreinte à un sens » rigoureux et pauvre, mais hautement, mais historiquement » interprétée, ne nous paraît pas sans vraisemblance. <sup>8</sup> »

Il semble au premier coup d'œil qu'après les hommes dont nous venons de parler, il y a de la présomption à refaire ce qui a dû être fait depuis longtemps; mais J. de Maistre n'a

<sup>1</sup> *De veritate religionis christianæ.*

<sup>2</sup> *Vindication of the defense of Christianity*, book II, c. 2, sect. 2.

<sup>3</sup> *Supplement to the literal accomplishment of scripture, prophecies*, p. 94 et suiv.

<sup>4</sup> *Systema intellect.*, c. IV, § 16.

<sup>5</sup> *Poëtæ minores*, t. IV, p. 767 et suiv.

<sup>6</sup> *De sacrâ poësi Hebræorum prælectiones academicæ, Oxonii habitæ*, XXI.

<sup>7</sup> *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 281 et 316.

<sup>8</sup> Virgile de la collect. Panck., t. I.



consacré qu'un petit nombre de lignes au développement de ses idées, et le travail de M. Charpentier est extrêmement incomplet, ou, pour mieux dire, ce traducteur s'est borné à exprimer, en passant, quelques réflexions fort concises et fort abrégées. Au surplus, il n'est pas question de refaire: nous voulons seulement reproduire avec plus de détails les preuves qui n'ont été qu'indiquées, et en apporter un petit nombre de nouvelles. Nous avons dû aussi essayer une traduction de l'épique, sans avoir la prétention de réussir du côté du style mieux que ceux qui nous ont précédé, mais avec la volonté de donner enfin cette pièce remarquable dégagée de tous les accessoires païens dont les traducteurs avaient cru charitablement devoir l'embellir, et dont elle se passe cependant fort bien. Si donc notre version est privée de grâce et d'élégance, ce défaut sera compensé par l'exactitude et la fidélité.

#### A POLLION.

« Muses de Sicile, prenez un vol plus audacieux; les forêts et les humbles bruyères ne plaisent pas à tous les hommes. Si nous chantons les forêts, que les forêts soient dignes d'un consul.

» Déjà voici qu'est venu le dernier âge prédit par la sibylle de Cumès; l'ordre immense des siècles se renouvelle en entier; déjà reviennent et la Vierge, et le règne de Saturne; déjà une race nouvelle est envoyée du haut des cieux.

» Toi, sur l'enfant qui va naître, par qui finira le siècle de fer, par qui surgira sur la face de l'univers un peuple vertueux, veille, chaste Lucine; déjà règne ton Apollon.

» C'est sous ton consulat, Pollion, que paraîtra cette gloire de notre âge, et que commenceront les grands mois; et s'il reste encore quelques vestiges de nos crimes, c'est sous ta magistrature que, devenus impuissants, ils délivreront la terre de la terreur perpétuelle qui l'accablait.

» Cet enfant devra le jour aux Dieux ; il verra les héros mêlés aux Immortels, et lui même paraîtra au milieu d'eux et gouvernera la terre, pacifiée par les vertus de son père.

» Enfant, la terre produira pour toi, premiers dons venus sans culture, le lierre mêlé au baccar, et le colocase marié au riant acanthe ; les chèvres reviendront seules à l'étable, les mamelles gonflées de lait, et les troupeaux ne craindront plus les lions terribles ; ton berceau lui-même se parera pour toi de belles fleurs ; le serpent périra, la perfide plante vénéneuse périra, partout croîtra l'amome d'Assyrie.

» Aussitôt que tu pourras lire les éloges des héros, connaître les actions de ton père et comprendre la vertu, les champs commenceront à se parer d'une riche moisson, la grappe rougissante couvrira des buissons sans culture, et les chênes nouveaux distilleront un miel semblable à la rosée. Cependant un reste de notre ancienne corruption nous forcera à braver Thétis sur nos vaisseaux, à ceindre nos villes de murailles, à fendre la terre avec le soc de la charrue. Alors sera un autre Tiphys, alors une autre Argo qui portera de vaillants guerriers ; alors il y aura d'autres guerres, et le grand Achille campera de nouveau devant Troie.

» Mais quand tu auras atteint l'âge viril, le nocher abandonnera les mers, le pin navigateur ne transportera plus les produits des différents climats ; tout sol produira tout ; la terre ne connaîtra plus la charrue, la vigne le fer, le taureau le joug du robuste laboureur. La laine n'empruntera plus des couleurs mensongères, mais, de lui-même, le bélier échangera sa blanche toison contre un rouge brillant ou un jaune doré ; mais la pourpre viendra spontanément couvrir les agneaux errants dans les pâturages.

» D'accord avec l'inflexible Destin, les Parques ont dit à leurs fuseaux : Filez ces siècles heureux.

» Alors, il en est temps, demande les honneurs éternels, race chérie des dieux, noble fils de Jupiter.

» Vois se balancer le globe du monde, la terre, et les mers, et l'immensité des cieux; vois comme ils tressaillent de joie dans l'attente du siècle futur.

» Oh! s'il me restait seulement quelques jours d'une vie assez longue, et assez d'haleine pour chanter tes actions! Je ne serais vaincu ni par Orphée de Thrace, ni par Linus, quand même Calliope, qui donna le jour au premier, et Apollon, qui fut le père du second, leur prêteraient leurs secours. Pan même devant l'Arcadie, s'il osait me combattre, Pan même devant l'Arcadie avouerait sa défaite.

» Commence, petit enfant, à reconnaître ta mère à son sourire. Pendant dix mois, elle endura de longs ennuis; petit enfant, commence à la reconnaître. Ceux à qui n'ont pas souri leurs parents, n'ont pu partager ni la table d'un Dieu ni le lit d'une Déesse. »

Voilà la traduction, nous osons dire fidèle, de cette églogue. Dans une pièce où chaque mot, pour ainsi dire, est précieux, nous n'avons pas cru devoir, pour courir après l'élégance, remplacer le terme propre par des équivalents et des périphrases plus sonores et plus poétiques.

Maintenant, voyons quels efforts ont été tentés pour expliquer le sens de ces vers; assistons en simples spectateurs au combat que les commentateurs se sont livré. Il ne sera pas même nécessaire que nous descendions dans la lice, car chacun d'eux, pour établir son système d'une manière plus ou moins satisfaisante, n'a pas manqué d'attaquer et d'anéantir ceux de ses adversaires; et après une immense, mais inutile dépense d'érudition, on est enfin arrivé à regarder l'explication de cette églogue comme impossible, et tous les efforts de la science sont venus se briser contre un obstacle qui, en réa-

lité, ne devait pas se rencontrer ; car si les vers de Virgile étaient l'horoscope (que l'on nous pardonne l'expression) de quelque enfant que sa position future pût mettre à même de changer la face du globe, il est assez probable qu'il n'aurait pas fallu tant de peines pour soulever le voile qui l'a toujours enveloppé.

L'hypothèse la plus plausible fut présentée, il y a longtemps, par Josse Bade, célèbre imprimeur de Paris, plus connu sous le nom de Badus Ascensius, mais ne reçut tous ses développements que sous la plume du jésuite Catrou, traducteur de Virgile. D'après lui, le poète annonce la naissance et les hautes destinées de Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste et épouse d'Antoine. Après avoir établi (ce qui est certain et ce que nous ne prétendons pas contester) que la quatrième églogue fut composée sous le consulat de Pollion, c'est-à-dire l'année 714 depuis la fondation de Rome, le P. Catrou, que l'abbé Saint-Remy a suivi aveuglément, s'appuie, pour établir son système, sur un passage de Dion. Cet écrivain rapporte<sup>1</sup>, dit-il, qu'Octavie épousa Antoine dans l'année où Pollion était consul ; qu'au moment de la célébration de son mariage elle était enceinte des œuvres de Marcellus son mari, qui était mort depuis plusieurs mois, et qu'elle accoucha peu après. Servius, dans son commentaire sur le 6<sup>e</sup> livre de l'Énéide, ayant écrit que le jeune Marcellus mourut à Baïes, âgé de 18 ans, Dion ayant placé ailleurs la mort de ce même Marcellus dans l'année 731 de Rome, le P. Catrou a calculé qu'en remontant de l'année 731 de Rome à l'année 714, pendant laquelle Octavie épousa Antoine, on trouve ces dix-huit ans ; il s'est alors hâté de conclure que l'enfant mystérieux ne pouvait être un autre que Marcellus. Mais, en examinant la chose de plus près, on est moins porté à résoudre la question en fa-

<sup>1</sup> *Hist. rom.* lib. 48.

veur du fils d'Octavie. Du texte de Dion, allégué par le P. Catrou, on n'est point obligé de tirer la conséquence qu'Octavie était enceinte du jeune Marcellus. Plutarque<sup>1</sup> et d'autres historiens contemporains n'auraient pas manqué de parler d'un fait de ce genre, et cependant ils sont absolument muets sur ce point. Plutarque nous apprend seulement qu'Auguste et Antoine, après la paix de Brindes, c'est-à-dire à la fin de l'année 714, revinrent à Rome, où le mariage d'Antoine avec Octavie fut célébré en vertu d'un décret du sénat, qui dispensa cette dernière du délai de dix mois que la loi romaine imposait aux veuves avant qu'elles pussent se remarier. Antoine partit quelque temps après pour l'Orient avec sa nouvelle épouse, qui lui avait déjà donné une fille, et il passa l'hiver avec elle à Athènes. Le retour d'Antoine en Orient eut lieu dans le courant de l'année 715, et dix mois environ après son mariage Octavie mit au monde la fille dont nous venons de parler; comment concevoir, alors, qu'au moment où elle épousa Antoine, elle pût être enceinte de Marcellus<sup>2</sup>?

En second lieu, Marcellus n'est pas mort à dix-huit ans, comme Servius l'a avancé par erreur; il avait vingt ans lorsqu'il cessa de vivre, ainsi que le prouve ce vers de Properce<sup>3</sup>:

Occidit, et misero steterat vigesimus annus.

Or, s'il était né en 714, comme on l'a prétendu, et qu'il fût mort en 731, il aurait eu, non pas vingt ans, — non pas dix-huit ans, selon le système que nous réfutons, — mais seulement seize années accomplies.

Observons encore que l'enfant chanté par Virgile ne devait paraître qu'après la pacification générale du monde, et qu'à

<sup>1</sup> Plut., *Vie d'Antoine*.

<sup>2</sup> Dion, *Hist. rom.*; Velleius Patereulus, *Hist.*; Plutarque, *Vie d'Antoine*.

<sup>3</sup> *Elégies*.

l'époque où l'églogue fut écrite, Sextus Pompée et Antoine disputaient encore à Auguste l'empire de l'univers.

Toutes ces réflexions n'avaient pas encore été faites, lorsque parut dans le *Journal de Trévoux* (numéro de juillet 1756) une dissertation de Ribaud de Rochefort, qui fut plus tard insérée dans la traduction de Virgile de l'abbé Desfontaines. Ribaud et Desfontaines, tout en réfutant péremptoirement le P. Catrou, se laissèrent emporter aussi par le désir de dire quelque chose de nouveau, et affirmèrent, avec une assurance assez étrange, que la quatrième églogue avait été composée à l'occasion de la naissance de Drusus, fils de Tibérius Néro et de Livie, qui lui donna le jour dans le palais d'Auguste; car Livie, enceinte de Drusus, avait épousé ce prince, du consentement de son premier mari. Il est seulement fâcheux que Ribaud de Rochefort, à qui appartient tout le mérite de cette explication, n'ait pas su que Drusus ne vint pas au monde sous le consulat de Pollion; que Dion le fait naître deux ans après, et que Velléius Patereulus et tous les chronologistes sont d'accord sur ce point.

La Nauze<sup>1</sup>, Boulacre<sup>2</sup> et Samuel Henley ont avancé, quoique avec une certaine hésitation, qu'il pouvait être question de l'enfant que Scribonia donna à Auguste, et qui fut une fille, ce que Virgile n'aurait pas prévu.

D'autres, et parmi eux Bœcler<sup>3</sup>, ont prétendu, mais comme des gens qui ne sont pas très-sûrs de leurs assertions, que cet enfant devait être Asinius Gallus, fils de Pollion. Il suffit pour les réfuter de leur citer le 17<sup>e</sup> vers de l'églogue :

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

« Il gouvernera l'univers, pacifié par les vertus de son père. »

<sup>1</sup> *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. xxxi

<sup>2</sup> *Bibliothèque française*, t. xxxiii, p. 243.

<sup>3</sup> *Dissertations, Discours et Opuscles*, t. II, p. 388.

Or, Pollion n'a jamais songé à pacifier le monde; il ne peut donc être ici question de son fils.

Un cinquième candidat, qui, si l'on comptait le nombre des suffrages<sup>1</sup>, pourrait bien l'emporter sur tous ses concurrents, est Saloninus, autre fils de Pollion. Une simple réflexion aurait cependant dû démontrer à ceux qui ont soutenu sa cause que Virgile n'aurait jamais représenté de simples particuliers, tels que les enfants de Pollion, comme devant un jour soumettre toute la terre à leurs lois. Auguste, si jaloux de son pouvoir, n'aurait pas vu avec plaisir de pareilles prophéties s'adresser à un de ses sujets; d'un autre côté, Virgile était trop bon courtisan et avait trop d'esprit pour se rendre coupable d'une pareille gaucherie.

Enfin, il est démontré que le *fameux* Saloninus, qui, malgré toute sa *célébrité*, n'est cependant pas très-connu, n'était point le fils, mais seulement le petit-fils de Pollion, et qu'il naquit quarante ans après la publication de l'églogue de Virgile; ce qui fait une légère différence. Si Virgile possédait une dose d'esprit prophétique suffisante pour pouvoir annoncer dans ses vers un individu quarante années avant sa naissance, il est aussi simple de reconnaître qu'il aurait pu également entrevoir la rédemption du genre humain.

Devignoles, dans sa *Chronologie de l'Histoire sainte etc.*<sup>2</sup>, parle de je ne sais quel enfant né sous le consulat de Cicéron, et soutient qu'il faut lire *Tullio* au lieu de *Pollio*. De pareilles rêveries ne méritent pas de réfutation.

L'impuissance des commentateurs une fois bien prouvée, si l'on nous demande de faire connaître notre opinion, nous ré-

<sup>1</sup> Voir les commentaires de Servius, Philargyrius, Pierius, Scaliger, Lindenbruch, J.-L. de la Cerda, Jacobus Pontanus, etc. Avouons cependant que ces deux derniers ont reconnu que ces prophéties, bien qu'appliquées, à leur avis, au fils de Pollion, concernaient réellement le Messie et avaient été recueillies par Virgile dans les livres sybillins.

<sup>2</sup> T. II, p. 710 et 711.

pondrons sans hésiter qu'il ne peut être question dans ces vers que du Libérateur promis dès la chute de l'homme : les considérations où nous allons entrer ne laisseront plus, nous l'espérons, aucune incertitude à cet égard.

Il suffirait, d'abord, de lire la quatrième églogue sans prévention, sans parti pris, avec la ferme volonté de n'y voir, de n'y trouver que ce qu'elle renferme réellement, pour se ranger à notre avis. Peut-on appliquer à un simple mortel des expressions telles que celles-ci ?

Ille Deum vitam accipiet, Divisque videbit  
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis.

« Il devra le jour aux Dieux ; il verra les héros mêlés aux Immortels, et lui-même paraîtra au milieu d'eux. »

Aggredere ô magnos, aderit jam tempus, honores,  
Cara Deum soboles, magnum Jovis incrementum.

« Alors, il en est temps, demande les honneurs éternels, race chérie des Dieux, noble fils de Jupiter. »

Et toutes ces prédictions relatives à un âge de bonheur qui va paraître, à ces grands mois qui vont commencer, à cette rénovation générale des mœurs, des idées et même des phénomènes physiques ; toutes ces prédictions pouvaient-elles se rapporter à un enfant, même à un fils d'Auguste ? Et toutes ces expressions à la fois si énergiques et si neuves, et ce style presque aussi majestueux que celui de l'Écriture, ne dénotent-ils pas que Virgile abandonnait dans cette pièce les sentiers battus, et s'élevait à des idées tout-à-fait différentes de celles qui servaient de base et de sujet aux compositions poétiques de ses contemporains ?

En un mot, le ton général de ce morceau, les grands événements qu'il annonce, diffèrent tellement de tout ce que l'Antiquité nous a laissé, que l'on ne peut méconnaître ici l'expression de cette attente universelle dans laquelle se trou-



vait le monde. Car les anciennes traditions ne s'étaient pas encore effacées des esprits, comme les Encyclopédistes ont voulu nous le faire croire; et derrière ce polythéisme que l'on a longtemps affecté de nous donner comme le dernier mot de la pensée religieuse de l'Antiquité, vivait encore, obscurcie quelquefois, mais toujours forte et vivace, une croyance en des dogmes d'une nature directement contraire aux opinions qui prévalaient alors. La doctrine d'un Dieu Rédempteur, que l'on a longtemps regardée comme ne datant que de l'établissement du Christianisme, est aussi ancienne que le monde. On la retrouve, en effet, dans les systèmes religieux de tous les peuples. Et, pour que l'on ne nous accuse pas de rester dans des généralités et de ne rien préciser, citons quelques uns des faits, faisons connaître quelques unes des traditions dont nous venons de parler.

Confucius annonça que, quelques siècles après sa mort, le *Saint* paraîtrait en Occident. Remarquons, en passant, que les orientaux faisant paraître cet être mystérieux en Occident, et les occidentaux à l'Orient, la contrée dans laquelle il devait remplir sa mission se trouve nécessairement vers l'Euphrate, qui sépare la Haute de la Basse-Asie, c'est-à-dire en Judée. Confucius mourut, mais ses paroles restèrent; et vers l'an 65 de J.-C., l'empereur Ming-Ty envoya à la recherche du Saint, ou du moins, s'il était déjà mort, de sa doctrine. Malheureusement, du *Céleste-Empire* à la Judée le chemin est long; les ambassadeurs, fatigués sans doute, s'arrêtèrent dans l'Indoustan, et rapportèrent dans leur patrie le dieu Fô et son ignoble culte<sup>1</sup>. L'erreur des envoyés chinois se comprend cependant jusqu'à un certain point, quand on sait que, selon les sectateurs de Fô, ce prétendu dieu, après s'être incarné dans un grand nombre de corps, et voulant naître de nouveau pour

<sup>1</sup> V. *Description de la Chine*, par le P. Duhalde.

retirer le genre humain de la corruption à laquelle il avait cédé, se fit chair dans le sein de *Lhamoghiupral*, la plus belle des nymphes et la plus sainte des femmes, nouvellement mariée au roi *Sézan*. Depuis plusieurs siècles, des prophètes avaient annoncé que de cette femme naîtrait un fils d'une extrême beauté et d'une sainteté non moins grande<sup>1</sup>. Le rapport qui existe entre cette tradition fabuleuse et les idées que Confucius avait répandues dans sa patrie, explique donc, comme nous l'avons dit, la méprise des envoyés de l'empereur Ming-Ty.

Si de la Chine nous nous tournons vers les Indes, nous trouvons le dogme de l'incarnation (pour employer le terme propre) non moins clairement exprimé. « Il parait, dit le capitaine Wilford, membre de la Société asiatique de Calcutta, » que longtemps avant Jésus-Christ l'univers attendait, avec » un sauveur, roi de justice et de paix, le renouvellement de » toutes choses. Cette attente des peuples est souvent l'objet » des *Pouranas*. La terre se plaint de ce qu'elle va s'enfoncer » dans le *Patala*, sous le poids des iniquités accumulées du » genre humain, et Wichnou la console, en lui promettant » un Sauveur, qui l'affranchira de la tyrannie des *Daytias*, ou » démons. Il lui révèle en même temps que ce Sauveur naîtra » dans la maison d'un berger et sera élevé parmi les bergers<sup>2</sup>. »

« C'était, dit le savant William Jones, une croyance assez » générale dans l'Antiquité, que la Divinité s'incarnait de temps » en temps et venait, sous une forme humaine, instruire ou » consoler les hommes. Ces sortes d'apparitions, appelées » *théophanies* par les Grecs, se nomment *avatars* dans les » livres sacrés des Brahmanes. Or, les mêmes livres déclarent

<sup>1</sup> V. *Alphabetum tibetanum*, par le P. A. A. Giorgi; Rome, 1762, in-4<sup>o</sup>, page 32.

<sup>2</sup> V. *Recherches asiatiques*, t. X, p. 27.

» que lorsque Dieu daigne ainsi visiter le monde, il s'incarne  
» dans le sein d'une vierge, sans union de sexes <sup>1</sup>. »

Dans le système religieux de Zerdascht (Zoroastre), le Messie était annoncé et attendu; Abou'l-Faradge rapporte une tradition qui ne laisse aucun doute sur l'existence de ce dogme chez les Persans <sup>2</sup>. De nombreux passages des livres zends, que nous pourrions citer, confirment d'ailleurs cette opinion.

Les Arabes, avant Mahomet, attendaient un libérateur, qui devait venir pour sauver les peuples <sup>3</sup>.

Chez les Egyptiens, Osiris naît sous la forme d'un enfant; une étoile signale sa naissance; il grandit; obligé de prendre la fuite, poursuivi par des animaux féroces, il meurt, et ressuscite peu après <sup>4</sup>.

« Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs, » dit Volney, dont le témoignage n'est pas suspect en ces matières, « avaient répandu dans toute l'Asie la croyance » d'un grand médiateur, qui devait venir; d'un juge final, d'un » sauveur futur, roi, dieu, conquérant et législateur, qui ramènerait l'âge d'or sur la terre, et délivrerait les hommes » de l'empire du mal <sup>5</sup>. »

« C'était de temps immémorial, remarque Voltaire, une » tradition, chez les Indiens et les Chinois, que le Sage viendrait de l'Occident <sup>6</sup>. »

« Enfin, ajoute Boulanger, il n'y a aucun peuple qui n'ait » eu son expectative de cette espèce <sup>7</sup>. »

<sup>1</sup> V. Supplément aux œuvres de William Jones, t. II, p. 548.

<sup>2</sup> V. la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, art. Zerdascht.

<sup>3</sup> V. Boulainvilliers, *Vie de Mahomet*, liv. II, p. 494.

<sup>4</sup> V. *Rédemption du genre humain*, par B. Schmitt; trad. française, p. 93.

<sup>5</sup> V. *les Ruines*, p. 226.

<sup>6</sup> V. *Additions à l'hist. générale*, p. 13, édition de 1763.

<sup>7</sup> V. *Despotisme oriental*, section 10.

Si nous traversons les mers, nous trouvons répandue chez les Mexicains une prophétie antique, qui faisait espérer à ce peuple une réforme dans le culte. Selon cette prophétie, *Centeotl*, que les Aztèques désignaient sous le nom de la grande déesse ou déesse primitive (*Tzinteotl*), triompherait un jour de la férocité des autres dieux et ferait cesser les sacrifices humains, qui seraient remplacés par la simple offrande des prémices des moissons <sup>1</sup>.

Lorsque les Espagnols arrivèrent au Pérou, ils furent surpris et flattés d'entendre les habitants du pays leur raconter qu'ils attendaient, sur la foi d'anciens oracles, des dominateurs étrangers, qui ne pouvaient être qu'eux-mêmes.

En nous rapprochant des lieux où chanta Virgile, les mêmes traditions se représentent encore. En Grèce, Platon parle du *Verbe* (*Λέγος*) presque comme un théologien chrétien; il déclare, dans le *Second Alcibiade*, que l'on verra un envoyé céleste qui viendra enseigner la doctrine véritable, et, dans un autre de ses ouvrages, il fait entendre qu'un dieu sera caché sous la figure de cet homme.

L'oracle de Delphes, comme on le voit dans Plutarque, était dépositaire d'une antique et secrète prophétie sur la future naissance d'un fils d'Apollon, qui ramènerait le règne de la justice <sup>2</sup>.

Enfin, l'Italie et Rome même nous offrent de nombreux vestiges de cette croyance primitive. Les livres sibyllins, dont nous n'avons malheureusement plus qu'une petite portion (et au sujet desquels nous n'entrerons dans aucun détail, car les questions que cette discussion souleverait sont trop nombreuses pour pouvoir être résolues, d'une manière satisfaisante, dans un travail de la nature de celui qui nous occupe), les li-

<sup>1</sup> V. Alex. de Humboldt, *Vues des Cordillères et monuments des peuples primitifs de l'Amérique*, tome II, p. 265.

<sup>2</sup> V. *Despotisme oriental*, par Boulanger, section 10.

vres sibyllins, disons-nous, prédisaient, en termes formels, l'apparition future d'un réparateur. Virgile lui-même reconnaît que les chants de la prophétesse de Cumès lui ont fourni les idées développées dans son églogue :

Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.

Lactance cite, dans le septième livre de ses *Institutions divines*, plusieurs fragments attribués aux sibylles, et sur lesquels le poète latin a évidemment calqué une partie de sa description de l'âge d'or.

Cicéron, parlant des livres sybillins, s'écrie : « Quel est l'homme qui est prédit ? dans quel temps viendra-t-il<sup>1</sup> ? »

Plus tard, Lactance écrivait, au sujet de ces livres : « Quelques individus, qui ne peuvent résister à l'évidence, prétendent, pour la combattre, que les vers sibyllins ont été interpolés et falsifiés par les soutiens intéressés du Christianisme. Mais il est impossible de s'armer d'une semblable objection, quand on a lu Cicéron, Varron, et d'autres anciens auteurs qui parlent de la sibylle d'Erythrée et de différentes prophétesse. C'est à leurs ouvrages que nous empruntons nos preuves ; or, ces écrivains sont morts avant l'incarnation du Verbe-Christ. Je ne doute point que les livres sibyllins n'aient passé, chez l'Antiquité, pour des fables, parce que personne ne les comprenait, car ils prophétisaient d'étonnants miracles, sans en désigner ni la forme, ni l'époque, ni l'auteur. La sibylle d'Erythrée prédit elle-même qu'on l'accuserait de mensonge et de folie. Les vers sibyllins demeurèrent incompris pendant des siècles ; mais quand la naissance et la Passion du Christ eurent mis au grand jour ce qui était enveloppé de mystère, on y attacha de l'importance ; de même que les prédictions des prophé-

<sup>1</sup> V. *De Divinatione*, lib. II.

» tes, lues par le peuple juif durant quinze cents ans et plus,  
» furent incomprises jusqu'au moment où les paroles et les  
» actions du Christ les eurent vérifiées; car les prophètes  
» l'ont annoncé, et les hommes n'interprétèrent leurs oracles  
» que quand tout fut accompli <sup>1</sup>.

Des croyances empruntées aux Etrusques, et qui s'étaient propagées dans Rome, annonçaient une rénovation universelle <sup>2</sup>.

Suivant une autre opinion, qui se répandit aussi à cette époque et qui était professée par les Platoniciens et les Stoïciens, une révolution générale allait s'accomplir <sup>3</sup>. Quelques mois avant la naissance d'Auguste, il parut tout à coup à Rome une prophétie, selon laquelle la nature allait faire naître un roi pour le peuple romain, *regem populo romano naturam parturire*. Suétone rapporte ce fait d'après Julius Marathus, qui ajoute que le sénat effrayé ordonna de mettre à mort tous les enfants mâles nés dans le cours de cette année, édit qui n'eut aucun effet, car chaque sénateur craignit de perdre la chance qu'il avait de voir le roi des Romains naître dans sa famille <sup>4</sup>.

A cette époque, un mouvement général s'opérait dans les esprits. « Toute la terre, dit J. de Maistre, croyait toucher au moment d'une révolution heureuse; la prédiction d'un conquérant, qui devait asservir l'univers à sa puissance, embellie par l'imagination des poètes, échauffait les esprits jusqu'à l'enthousiasme. Avertis par les oracles du paganisme, tous les yeux étaient tournés vers l'Orient <sup>5</sup>. »

Cette effervescence des esprits dura presque pendant un

<sup>1</sup> V. *De verâ sapientia*, lib. IV, c. 15.

<sup>2</sup> V. Plutarque, *Vie de Sylla*.

<sup>3</sup> V. Suétone, *Vie d'Auguste*, 94.

<sup>4</sup> V. Suétone, *loco citato*.

<sup>5</sup> V. *Soirées de Saint-Petersbourg*, t. II, p. 348.

siècle. « On était alors généralement convaincu, dit Tacite, » que les anciens livres des prêtres (c'est-à-dire les livres » sibyllins) annonçaient qu'à cette époque l'Orient deviendrait » puissant, et que de la Judée sortiraient les maîtres du » monde <sup>1</sup>. » « Dans tout l'Orient, ajoute Suétone, s'était » propagée l'antique et constante opinion que les destins » avaient arrêté qu'à cette époque la Judée donnerait des » maîtres à l'univers <sup>2</sup>. »

On ne s'en tint pas à de vaines espérances, à de stériles désirs, et une foule d'imposteurs, enhardis par la faveur que ces idées rencontraient alors chez une foule d'hommes, excitèrent des insurrections et périrent victimes de leur témérité. L'historien Josèphe cite les noms de plusieurs fanatiques qui se donnèrent successivement pour le Messie.

Dans les Gaules, un homme obscur, nommé Maricus, se fit passer pour un Dieu. « Sous le nom de Dieu libérateur » des Gaules, il avait, dit Tacite, rassemblé huit mille hommes » et il entraînait dans son parti les paysans des environs de » la cité des Eduens. » Mais atteint par les soldats de Vitellius, il fut battu, fait prisonnier et mis à mort <sup>3</sup>.

Les habitants de Vélitre, ville voisine de Rome, s'imaginèrent que le maître du monde, annoncé par les oracles, était né parmi eux; ils prirent les armes, et furent exterminés par les troupes romaines.

Au tableau de ces traditions primitives, si uniformes et si peu altérées, que nous avons retrouvées chez presque tous les peuples anciens, ajoutons encore que les livres sacrés des Hébreux étaient entre les mains de tout le monde. Traduits en grec depuis fort longtemps, ils avaient été répandus par les juifs hellénistes dans les villes où ils s'étaient établis.

<sup>1</sup> V. *Histor.*, lib. V, cap. 43.

<sup>2</sup> V. *Vie de Vespasien*.

<sup>3</sup> *Histor.*, lib. II, c. 61.

Veut-on enfin quelque chose de plus positif encore ? Eh bien ! l'on ne peut douter que Virgile n'ait connu mieux que presque tous ses contemporains la religion mosaïque. Lié intimement avec Pollion, il dut voir et fréquenter, chez ce dernier, soit *Hérode-le-Grand*, qui vint à Rome en 714 — l'année même où fut composée l'églogue qui nous occupe<sup>1</sup>, — soit le savant *Nicolas de Damas*, secrétaire du roi de Judée; il dut, avons-nous dit, voir et fréquenter Hérode, car l'historien Josèphe nous apprend que LORSQUE HÉRODE ENVOYA PLUS TARD SES FILS A ROME, ILS HABITÈRENT LE PALAIS DE POLLION, L'HÔTE ET L'AMI DE LEUR PÈRE<sup>2</sup>, et chez qui ce dernier avait logé, selon toutes les apparences, lorsqu'il se rendit dans la capitale de l'Empire. L'idée générale, qui régnait alors, que le libérateur si longtemps attendu allait paraître, et qu'il devait naître en Orient, devint naturellement le sujet de leurs conversations; et le prince hébreu, ou son secrétaire, communiqua sans doute à Virgile, s'il ne les connaissait déjà, les livres qui renfermaient à cet égard des détails que l'on aurait inutilement cherchés ailleurs.

Nous voici arrivé au terme de notre travail. Nous avons montré que la quatrième églogue de Virgile ne pouvait s'appliquer non-seulement à aucun des enfants qui naquirent à l'époque où elle parut, mais encore à aucun autre enfant, ni à aucun autre personnage humain; examinant ensuite jusqu'à quel point il est possible que le poète romain ait connu le Messie, nous avons reconnu qu'il avait dû puiser ses idées à cet égard dans quatre sources différentes: 1<sup>o</sup> dans les traditions alors généralement répandues; 2<sup>o</sup> dans les prophéties des sibylles; 3<sup>o</sup> dans les livres sacrés des Hébreux, qui avaient été traduits en grec longtemps auparavant; 4<sup>o</sup> enfin dans les

<sup>1</sup> V. Josèphe, *Antiquités*, liv. XIV, ch. 23.

<sup>2</sup> V. *Antiq.*, liv. XV, ch. 13.



rapports qu'il eut soit avec Hérode-le-Grand, soit avec Nicolas de Damas, son secrétaire. Des recherches auxquelles nous nous sommes livré, résulte à notre avis la preuve d'un système fort clair. Renonçant désormais à soutenir que Virgile a voulu célébrer la naissance d'un fils d'Auguste, ou celle du fils d'un de ses amis, il ne faut voir dans le *Pollion* qu'une exposition poétique des croyances répandues à cette époque, croyances que l'on a regardées à tort comme l'apanage du seul peuple juif. L'enfant mystérieux, enfin, dont il est question dans la quatrième églogue, ne saurait être que le Libérateur promis, le Sauveur attendu par toutes les nations.



# MÉMOIRE

SUR LA QUESTION DE

## L'UNITÉ DES LANGUES.

Lu dans les Séances du 7 Avril et du 30 Juin 1843,

Par P. G. DE DUMAST.

---

La religion chrétienne, disaient Voltaire et ses amis, n'a pas besoin de faux appuis. Ecartez, écartez sans crainte une bonne moitié des arguments entassés autour d'elle pour l'établir : on n'en apercevra que mieux la solidité de ses bases.

Ainsi parlait, avec une insidieuse ironie, l'École encyclopédique, — espérant bien de deux choses l'une : ou ridiculiser les croyants, s'ils avaient peur de son défi ; ou se prévaloir, s'ils l'acceptaient, de l'abandon fait par eux de quelque partie de leurs forces.

Mais la profonde mauvaise foi des gens qui tenaient ce langage, n'empêchait pas qu'au fond leurs paroles ne renfermassent du vrai. C'est à nous de profiter de l'avis de nos ennemis, car, en s'exprimant ainsi, les philosophes du siècle dernier disaient mieux qu'ils ne croyaient dire.

Plusieurs fois, en effet, Messieurs, on a eu lieu de déplorer l'emploi de raisons ou fausses ou suspectes, mal à propos ajoutées aux fortes et légitimes preuves du christianisme : allégations auxiliaires plus qu'inutiles, — nuisibles. Nuisibles, disons-nous, en ce qu'elles attirent le combat sur un terrain désavantageux, et que les justes réfutations dont elles peuvent devenir l'objet font perdre de vue au public les arguments restés inattaquables.

Une vieille arme, par exemple, qui figure toujours dans notre arsenal, — arme dont, jusqu'à présent, ont continué à se munir tous nos combattants, bons ou mauvais, mais que brandissent surtout avec une audacieuse légèreté certains écrivains plus zélés que prudents, dont l'absolutisme philologique pourra rencontrer des rebelles, — c'est la prétendue preuve tirée de ce qu'on appelle l'*unité vérifiée des langues*. C'est l'assertion par laquelle ils avancent, — non pas comme opinion libre (ce qu'on pourrait leur passer), mais comme chose avérée, indubitable, mais comme maxime impossible à nier, — que les mille idiômes du globe demeurent reconnaissables pour frères, et qu'ils ont visiblement conservé assez de traits à peu près identiques, pour fournir jusques aujourd'hui la démonstration d'une origine commune.

Non seulement le vulgaire des lecteurs chrétiens a gardé, par habitude, confiance dans ce moyen de confirmer l'unité primitive des hommes; mais la plupart de nos apologistes, l'ayant toujours vu faire partie d'une défense complète des saintes Ecritures, éviteraient, presque comme singularité, d'en négliger l'emploi.

Sous l'influence d'une manière de voir si répandue, on s'explique sans peine l'usage qu'a fait récemment encore de la thèse du monoglottisme<sup>1</sup> un habile et savant prélat, accoutumé à se servir de raisonnements beaucoup meilleurs. Du reste, si le célèbre docteur Wiseman en a tiré, en homme supérieur, tout le parti resté possible, il a présenté ses conclusions avec une modestie bien propre à n'effaroucher personne. Sa judicieuse réserve eût été bonne à prendre pour modèle par des rédacteurs de recueils chrétiens, qui, supposé qu'ils aient tout son

<sup>1</sup> *Monoglottisme*, c'est ou l'unité réelle de langue, ou le système qui cherche à faire croire à l'unité des langues. — Dans tout le cours de ce mémoire, nous donnerons, principalement en considération des femmes, l'explication de chaque mot technique qui se présentera.

savoir, n'ont pas du moins toute sa renommée, et gagneraient par conséquent à s'abstenir d'un dogmatisme impérieux que lui-même ne s'est pas permis.

Quoi qu'il en soit, plus l'argument dont nous parlons est bruyant, incisif et présenté comme péremptoire, plus aussi nous avons besoin, — en face des vives oppositions qu'il peut soulever chez les philosophes, et qui réagiraient contre les croyances chrétiennes, — de savoir à quoi nous en tenir sur sa véritable valeur; afin de juger s'il convient d'en maintenir avec vigueur, ou bien d'en délaissier l'emploi. Peu de questions scientifiques s'étant trouvées aussi souvent mêlées à l'attaque ou à la défense de la religion, il n'y en a guère d'aussi dignes d'être approfondies. Essayons donc aujourd'hui, Messieurs, d'examiner ensemble deux points importants :

1° Si l'unité, encore visible, des langues actuelles, *est un fait qui puisse réellement passer pour démontré.*

2° Si pareille démonstration, supposée obtenue, *offrirait les grands avantages dont on parle,* et s'il est vrai, que nous devions, pour l'honneur des Livres saints, désirer beaucoup de la voir s'établir un jour.

## **PREMIÈRE PARTIE.**

D'abord, et laissant pour un moment à part l'intérêt religieux, la première tâche à remplir est de bien constater le simple état des choses, tel qu'il se présente à la masse des connaisseurs linguistes; de ceux surtout qui n'ont point d'échafaudage dressé d'avance.

### **1.**

Une multitude d'idiômes existent sur la terre. Or, les uns

(c'est le plus grand nombre), visiblement dérivés des autres, sont à ceux-ci, de l'aveu général, ce que des rameaux sont à des troncs. Par exemple, l'italien, le français, l'espagnol, dérivent du latin; le hollandais, l'anglais, le danois, viennent de l'allemand; le polonais, le russe, le bohême, sortent du slavon; ainsi du reste. Dans toute cette végétation, *idiômes* ou *langues* reste le nom ordinaire des branches; les sous-branches prennent celui de *dialectes*, tandis que *langues-mères* est la dénomination des tiges.

Parmi les langues-mères, de leur côté, il en existe que rapproche une certaine analogie, — quelquefois bien visible, quelquefois un peu cachée, mais cependant positive; — analogie suffisante pour indiquer à leur égard communauté d'origine. C'est que, maintes fois en effet, plusieurs tiges se sont élancées de la même souche; et ces groupes naturels de langues sont ce qu'on appelle des *tribus* ou *familles*.

## II.

Mais entre les familles, à leur tour, peut-on, ou ne peut-on pas, trouver des caractères communs, desquels résulte preuve de parenté?

Oui, disent les uns, surtout les auteurs de systèmes préconçus; oui, certainement: témoin nos ingénieux tableaux et nos piquants essais de concordance. — « Non, répondent les autres, plus froids observateurs; l'étude la mieux dirigée ne fournit rien de satisfaisant dans ce genre. On peut toujours, avec de l'esprit, produire quelques illusions, mais dont le règne ne s'étend pas loin. Au fond, les exemples de convergence cités, à moins qu'ils ne résultent d'admissions et d'emprunts, sont les uns faux, les autres fortuits. Ils n'ont aucune valeur pour quiconque ne consent pas à se payer d'apparences. »

A laquelle des deux allégations, Messieurs, l'expérience du métier donne-t-elle raison?

### III.

Obligés de remonter ici à quelques antécédents, nous ne ferons toutefois aucune mention des travaux de l'Antiquité, lesquels, sur cette matière, doivent être regardés comme absolument nuls. Dans leur superbe mépris pour les nations qu'ils appelaient *barbares*, les Grecs, ne se donnant la peine d'analyser qu'un seul idiôme, et les Romains que deux, n'avaient pas la moindre notion saine sur la philosophie des langues. A cet égard, les plus beaux génies qu'ils aient eus parmi eux, raisonnent comme de vrais enfants. Platon, Cicéron, par exemple, quand ils veulent parler étymologie, font preuve d'une ignorance choquante; et leurs conjectures, bizarres et sans bases, portent, avec le sceau de l'arbitraire, celui de la futilité, pour ne pas dire de l'extravagance.

Depuis eux, l'avènement du Christianisme, l'invasion des peuples septentrionaux, et le mouvement causé plus tard par les Croisades, augmentèrent le nombre des langues qu'apprit à parler l'Occident; toutefois, la science de leur rapprochement ne fit longtemps que de faibles progrès. C'est à d'autres objets que le Moyen-Age appliquait son admirable activité, et les premiers linéaments de linguistique proprement dite ne datent que de la *renaissance*.

Les trois cents ans qui l'ont suivie ont enfin été témoins d'études saines dans ce genre. Vers le milieu, parut Ménage, dont le mérite est déjà grand, et à partir de qui les recherches prirent avec quelque fixité la véritable voie. Mais encore continuait-on à se tromper souvent, par insuffisance de matériaux; on s'égarait, faute de renseignements; on tombait dans

de grandes erreurs, pour vouloir toujours opérer d'après des points de comparaison trop peu nombreux. — Le sanscrit, par exemple, n'est connu que depuis le dernier tiers du 18<sup>e</sup> siècle; or, on avait toujours *compté sans cet hôte*, qui est survenu cependant, et qui, introduit dans la question, y a jeté des torrents de lumière, bouleversant à lui seul des régions entières de la science étymologique. — Ainsi en est-il de mille autres notions décisives, acquises depuis soixante ans, depuis trente ans surtout. Par elles, il nous est permis de risquer aujourd'hui, avec une hardiesse qui n'a plus rien de téméraire, des affirmations au sujet desquelles nos pères n'avaient pas tort d'hésiter, privés qu'ils étaient de la plupart des connaissances glossales<sup>1</sup> dont nous sommes nantis.

Or, maintenant, si nous cherchons quel est le résultat général de l'observation des faits, et si nous voulons le formuler avec justesse et netteté, voici, à très-peu d'exceptions près<sup>2</sup>, la grande règle à poser en linguistique :

*Plus on compare entre elles deux langues quelconques, plus on voit s'en multiplier les rapports QUAND ELLES APPARTIENNENT A LA MÊME FAMILLE; et plus, au contraire, on voit diminuer ceux-ci, LORSQU'ELLES APPARTIENNENT A DEUX FAMILLES DISTINCTES. — Dans le premier cas, l'étude DÉCOUVRE et fait surgir des ressemblances, où l'on n'en soupçonnait pas : dans le second, elle EFFACE et fait disparaître les similitudes que le vulgaire croyait y apercevoir.*

Par conséquent, suivant que les langues comparées seront homophyles ou hétérophyles<sup>3</sup>, l'examen donnera des résultats non pas seulement divers, mais diamétralement opposés.

<sup>1</sup> *Glossal*, lingual, relatif aux langues.

<sup>2</sup> Ces exceptions, nous en dirons un mot, mais à la fin et par voie de simple appendice, afin de ne point encombrer la route de la discussion et de ne jeter aucun trouble dans la claire série des idées.

<sup>3</sup> *Homophyle*, de la même famille ou tribu; *hétérophyle*, d'une tribu différente.

IV.

Mais d'où vient donc, s'il en est ainsi, que l'on parait opérer avec succès des rapprochements entre tant de langues? Comment réussit-on à dresser des tableaux de concordance aussi riches et aussi séduisants que ceux qui figurent, par exemple, dans le tome X (pages 127 à 131) de *l'Université catholique*?

C'est que, parmi les familles glossales, il en existe de fécondes, dont les membres ont été nombreux. Dès qu'on en choisit une de ce genre, il est aisé de faire pompeusement défiler vingt-cinq ou trente idiômes, tant principaux que secondaires; et puis, s'ébahissant sur leurs analogies *comme s'ils étaient de races diverses*, on peut changer en espèce de merveille un phénomène très-simple, — si simple qu'il allait sans dire. — Rien n'empêche ainsi, après s'être abusé soi-même, de jeter de la poudre aux yeux des gens qui ne s'y connaissent pas.

Eh bien, Messieurs, la chose n'a pas été plus fine que cela. Toutes les langues qui remplissent les tableaux que l'on nous objecte, toutes ces langues (l'auriez-vous jamais pu croire?) SE RÉDUISENT AUX BRANCHES D'UN SEUL TRONC; on n'y voit pas figurer le moindre rameau d'une autre tige quelconque. — Nulle conclusion, par conséquent, à tirer des colonnes dont il s'agit, sinon, tout bonnement, QU'UNE TRIBU DE LANGUES SE RESSEMBLE A ELLE-MÊME. C'est un *truisme* des plus candides; c'est l'enfantine équation algébrique  $a = a$ .

Revenons à la règle linguistique que nous avons posée, et faisons-la comprendre :

Mettez en étude, par exemple, rapprochez et comparez, dans tel ordre qu'il vous plaira,



Le sanscrit,	Le portugais,	Le lithuanien,
Le zend,	Le valaque,	Le russe,
Le grec,	Le français,	L'allemand,
Le latin,	Le persan,	Le suédois,
L'italien,	Le bas-breton,	Le hollandais,
L'espagnol,	Le gallois,	L'islandais, etc.

Malgré les grandes différences qui semblent séparer plusieurs de ces langues, — comme elles sont homophyles, comme elles appartiennent toutes A LA MÊME TRIBU, vous trouverez entre elles des points communs, *qui s'iront multipliant à mesure que vous vous appliquerez à leur recherche.* — Essayez au contraire d'y ajouter

Ou le finlandais,	Ou le bérébère,	Ou le kamschadale,
Ou le ture,	Ou le chinois,	Ou le guyanais,
Ou le copte,	Ou le malais,	Ou l'algonquin, etc.,

et puis continuez le même travail.... Il ne vous mènera plus à aucune découverte; car, dans toutes ces hypothèses, vous AUREZ CHANGÉ DE FAMILLE, — les neuf derniers idiômes n'ayant rien de commun ni avec les précédents, ni entre eux. — Et si, par hasard, un très-petit nombre de ressemblances fugitives se présentaient au premier coup d'œil, *l'examen, alors, loin d'augmenter l'illusion, viendrait au contraire les faire disparaître.*

## V.

Ce qui a singulièrement favorisé l'erreur en cette matière, c'est la circonstance que voici :

Les savants prenant *autour d'eux*, plutôt qu'ailleurs, les premiers objets de leurs études, ils avaient de préférence examiné d'abord les langues de l'Europe, pays où ils demeureraient autrefois tous, — où leur majorité habite encore. — Or le hasard fait qu'à trois petites exceptions près, qui sont presque imperceptibles (le finnois-magyar, soit en Finlande et en

Permie, soit dans une partie de la Hongrie; l'euscarien ou basque dans un canton des Pyrénées, et le samoïède en Laponie), l'Europe entière est couverte de langages appartenant à une seule classe, à l'immense famille indo-celto-slavo-germaine. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les tentatives aient pu si longtemps laisser croire qu'on obtiendrait pour résultat l'unité.

Mais à présent, s'il est encore permis, à la rigueur, d'en rester là par choix personnel, il ne l'est plus, du moins, de continuer à soutenir cette hypothèse avec les façons tranchantes de l'enthousiaste Goulianoff, ou de l'écrivain, mieux intentionné qu'informé, dont les assertions, dans l'*Université catholique*, revêtent une forme si dure contre ceux à qui une critique plus saine ne rend pas possible de les admettre. On regrette qu'un estimable champion de la Religion procède avec tant de légèreté, et qu'il parle sans cesse de *preuves* données, — de preuves, dit-il, presque mathématiques, — LORSQU'IL N'EN A PAS ARTICULÉ UNE SEULE..., toutes celles qu'il a cru fournir ne lui ayant paru en être que par suite d'un mal-entendu de sa part. On s'afflige pour lui de le voir taxer d'ignorance les gens qui précisément savent et comprennent; les gens qu'on ne peut pas accuser, eux, d'être à côté de la question.

Ces airs supérieurs sont dangereux, parce qu'ils contraignent le public à se rappeler quelques méprises un peu fortes de ses intolérants professeurs. Il ne faudrait pas, par exemple, avoir appelé le sanscrit « l'idiôme générateur des autres langues indo-chinoises. » Quoi! le sanscrit, une langue indo-chinoise! une langue congénère avec les idiômes de la Cochinchine et du Tong-King!!! A de pareilles énormités, que n'est-on pas tenté de répondre? — Comment caractériser, aussi, la naïveté d'un triomphe qui consiste à proclamer que « l'arabe a des *analogies* sémitiques! » découverte pareille à celle d'un géographe qui viendrait à s'apercevoir que les ha-

bitants de Beauvais, de Versailles ou d'Orléans, *ne sont pas sans analogie* avec les Français<sup>1</sup> !

En usant, d'ailleurs, de la faculté d'errer, commune à tous les hommes, on devrait éviter de prêter ses propres erreurs à autrui, notamment à un savant conférencier qui ne les a point commises. Nulle part, l'évêque de Mellipotamos n'articule que « la consanguinité des langues de l'Amérique et de l'Asie est arrivée à l'état d'une sorte de démonstration ; » encore moins que « les premières ont presque tous les radicaux des secondes : » sa rectitude le préservait d'une exagération pareille. Il se borne à faire observer qu'on est parvenu à trouver dans les deux Amériques (et cela sur *quatre-vingt-trois* langues !) cent soixante et dix mots qui *paraissent* ressembler à des mots de l'ancien continent. — Environ DEUX par idiôme !

M<sup>gr</sup> Wiseman, qui traite convenablement toutes les matières qu'il touche, et dont le chapitre consacré à la linguistique, bien que fort au-dessous du rare mérite des autres parties de son ouvrage, est un travail digne d'attention : M<sup>gr</sup> Wiseman, malgré sa tendance à chercher des preuves de l'unité glossale, ne les espère que dans l'avenir. Il est loin de considérer cette unité comme actuellement claire et patente, puisque lui-même reconnaît, rien que dans les trois parties de l'ancien monde,

<sup>1</sup> Il nous est pénible d'avoir à froisser ainsi un compagnon d'armes sur qui nous sommes loin de nous croire la moindre supériorité, et qui, seulement, s'est trompé hier, comme nous pourrions nous tromper demain. Ce qui exigeait de nous plus qu'une réfutation, — ce qui nous obligeait absolument à l'emploi de quelques phrases sévères, — c'est l'imprudente énergie qu'il avait mise à IMPOSER, dans une question libre, une théorie dont la fausseté peut nuire à la défense de la religion. Dans l'intérêt d'une si noble cause, et pour obvier à de fâcheux résultats, force nous était de montrer que la puissance affirmative ici déployée était nulle, l'autorité de l'affirmateur pèchant par insuffisance en pareille matière. Nous demandons pardon de cette nécessité à notre frère, qui nous est personnellement inconnu, mais de qui nous sommes prêts à recevoir des avis ou des leçons en toute autre chose, et qu'il nous est affligeant d'avoir eu à contrister sur un point. Ce sont là les misères de la nature humaine. *Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim.*

au moins quinze familles de langues, les quinze qu'il colorie comme distinctes sur la carte qu'il joint à son livre<sup>1</sup>. Bien que fort indulgent pour les partisans du système nommé externe ou lexique, il ne se décide point à nier la grande et notoire supériorité de la théorie interne ou grammaticale ; — méthode que seulement il ne devrait pas, après Humboldt et Schlégel, hésiter à déclarer l'unique vraie, l'unique légitime. Sachant, du reste, qu'il n'y a rien qu'avec des tiraillements de syllabes on ne réussisse à prouver bien ou mal, et faisant lui-même justice des étroites hypothèses de Walton et de Reland, qui expliquaient tout par l'hébreu, — comme Astarloa cherchait tout dans le basque, Goropius Bécanus dans le flamand, ou Léopold Mathieu dans le chinois, — le révérend docteur, quoiqu'il attache encore trop de prix à certaines coïncidences insignifiantes, sait du moins combien sont vains, pour l'ordinaire, les rapports purement de mots, qui ne se trouvent concourir avec aucune similitude dans le génie et l'essence des langages. — De telles concordances, en effet, Messieurs, n'indiquent nullement parenté. Tantôt elles viennent de purs et simples emprunts, et sont le résultat de la rencontre et du frottement des nations : dès lors, il n'y a pas à en parler ; tantôt il faut y voir le fruit du hasard, qui fait naître des ressemblances sans causes, comme il produit dans les nuages des figures de personnes, d'arbres ou de clochers.

Car les flexions de la voix ne sont pas tellement infinies, que le mélange des voyelles et des consonnes ne puisse bien, quelque part, ramener certaines combinaisons déjà venues ailleurs, pour exprimer les mêmes objets ou des objets voisins. Mais ces occurrences fortuites, toujours rares, ne

<sup>1</sup> Le sémitique, l'indo-germain, le basque, l'ouralien ou hongro-finnois, le samoyède, le yennésien, le tartaro-mongol, le koraique, le kantschadale, le transgangétique, le polynésien, le bérébère, le foulah, le cafre et le nubien.

sauraient induire en erreur le vrai linguiste, le connaisseur sérieux, qui, au lieu de s'arrêter à la superficie, doit en juger par le fond. Qu'importe la présence de cinq ou six groupes syllabiques plus ou moins conformes à d'autres, s'il n'existe en même temps rien d'homogène dans la constitution, dans la charpente de deux langues comparées ! De ce que la guêpe est *jaune et noire* comme le tigre, conclura-t-on, je vous prie, ou que l'un ait pu engendrer l'autre, ou qu'ils aient une mère commune ? Et quand il arriverait que la cuirasse ou l'élytre d'un bupreste ressemblât à l'écaille de je ne sais quel serpent, serait-il permis d'en induire que pareil reptile pût jamais naître des œufs de cet insecte ?— Les idiômes, Messieurs, sont comme des êtres vivants, dont les modifications sont impossibles au-delà d'une certaine limite ; parce que leur organisme, dans ce qu'il a d'essentiel, est inaltérable, incommunicable. Souvent les graves différences qui les séparent sont aussi constitutives que celles des classes d'animaux les plus radicalement distinctes. Ainsi, pour qui s'est pénétré de notions réfléchies sur le mécanisme vital des langues, l'idée de prétendre que des rapports d'unité primitive puissent jamais avoir lié, par exemple, l'hébreu, le basque, le chinois et le hottentot..., équivaut à celle de soutenir qu'il peut y avoir eu communauté de race, — qu'il peut exister consanguinité, voisine ou lointaine, — entre le rossignol, la souris, la carpe et l'araignée.

Quelque hardie que soit la comparaison, elle est juste, et ce ne serait pas assez d'une moins forte pour redresser en entier les vraies notions, si violemment faussées. Jamais les termes à choisir ne pourront être trop saillants, tant que n'aura pas enfin pénétré dans les esprits la compréhension de l'énormité de ces différences glossales... dont on croit pouvoir si commodément se dispenser de tenir compte.

Chose bien étrange qu'un tel excès de superficialité, que

des allures scientifiques tellement dégagées ! Comment s'être aveuglé jusqu'au point d'oser faire entrer *sans façons* dans une seule et même classe avec nos langues ordinaires d'Europe (sanskrito-romano-germaines) LES LANGUES SÉMITIQUES <sup>1</sup>, — ces idiômes spéciaux, si fortement caractérisés, qui n'ont que deux temps <sup>2</sup>, que deux modes <sup>3</sup>, et dont les racines sont toujours des verbes au prétérit ! Comment surtout, sans délire, avoir imaginé de faire dériver de là jusqu'aux langues *chantées* ! jusqu'à celles où les mots n'ont jamais plus d'une syllabe, et où chacun d'eux prend quatre ou cinq significations diverses, selon sa graduation dans l'échelle tonique !

Mais, sans aller, aux limites orientales de l'Asie, chercher les langues idiomusicales <sup>4</sup>, il existe à nos portes quelque chose d'aussi curieux dans un autre genre. Les Pyrénées ont conservé, elles présentent à notre étude, un édifice linguistique de premier ordre, dont l'isolement saute aux yeux ; un idiôme type, archétype, suffisant à lui seul, si l'on voulait y prendre

<sup>1</sup> On appelle *sémitique* la famille glossale composée de l'hébreu, de l'arabe, du chaldaïque, du syriaque, de l'ehhkilli, du phœnico-carthaginois, etc. Tirée du nom de Sem, cette désignation est le terme consacré, quoiqu'elle ne brille pas par la justesse. Il est bien vrai qu'Arâm et qu'Arphaxad (aïeul d'Héber) furent des fils de ce patriarche ; mais, en revanche, les Elamites et les Lydiens, descendus aussi de Sem, NE PARLAIENT POINT DES IDIÔMES SÉMITIQUES, — tandis que les Cananéens, QUI EN PARLAIENT UN, étaient, au contraire, petits-fils de Cham. — En tout, comme on le verra clairement, la division de l'unique langue primitive, la création et la répartition des langues-mères qui lui ont succédé, n'ont rien eu de commun avec les lois de la génération charnelle. L'ordre du sang n'est venu exercer de l'empire que plus tard, et lors des ramifications glossales secondaires, lesquelles *seules* ont subi l'influence de la filiation des peuples.

<sup>2</sup> Le prétérit et le futur.

<sup>3</sup> L'indicatif et l'impératif. — (Quelque chicaneur objectera peut-être les aoristes nasbés ou djezmés des Arabes ; mais cette modification légère, qui n'affectait seulement pas le corps de l'écriture, et qui d'ailleurs a disparu tout-à-fait chez les modernes, n'était qu'une exception dans la famille. Quant au *noun* d'énergie, la nuance qu'il exprime n'est pas du tout ce que l'on appelle, en conjugaison, un mode.)

<sup>4</sup> *Idiomusicales* : dont la musique fait partie intégrante, c'est-à-dire qu'elle renferme par essence.

garde, pour dissiper les songes du monoglottisme, — pour commander du moins la réserve à leurs partisans, et leur déconseiller les affirmations souveraines.

Eh bien, fermant les yeux à la lumière, on a osé torturer l'euscarien même, cette langue faite en quelque sorte exprès pour détromper les rêveurs, et qui a fourni néanmoins tant d'aliments à la déraison. Tandis que ses zélateurs nationaux s'évertuaient à en faire découler des milliers de choses dont elle n'a point été la source <sup>1</sup>, la foule des philologues nés d'un sang étranger au peuple euscalde, — méconnaissant, par une erreur contraire, l'originalité du basque, — travaillaient à le tirer, qui du grec, qui du celte, qui surtout de la famille tudesque ou de la famille sémitique; car les principaux discoureurs voulaient y voir un monument du passage des Goths ou des Carthaginois <sup>2</sup>. Rêveries qui se sont réfutées l'une l'autre en se succédant, et dont les dernières vont enfin disparaître devant l'aurore de la vérité.

De ce que deux antiques monosyllabes cantabres se trouvent affecter l'oreille, l'un comme un mot italien, l'autre à peu près comme un mot latin <sup>3</sup>, il n'y a pas plus à s'en occuper que de la prétendue ressemblance de la lune avec un visage; et la parenté qu'on s'aviserait d'en induire entre le basque et les dialectes romains exciterait à bon droit la risée des hommes raisonnables, pour peu que leur fût connue dans

<sup>1</sup> Il existe divers ouvrages, fruits de la bascomanie, où l'on prétend tout expliquer par le cantabre, *jusqu'au nom du Dannemarck*. La langue des Euscaldes, supposée mère de toutes les autres, y est censée avoir été parlée seule avant le déluge, etc., etc.

<sup>2</sup> Des Carthaginois surtout; et il n'y a pas plus de vingt ans qu'un grave professeur de Toulouse, M. F. Lécuse, se croyait encore obligé, sinon d'adopter (il avait trop de bon sens pour en méconnaître le forcé et le décousu), au moins de discuter au très-grand sérieux, les bizarres explications proposées par les euscariomanes pour les vers puniques que Plaute nous a conservés dans son *Pænulus*.

<sup>3</sup> *Sey et bi*.

son essence cette magnifique langue euscarienne, si pauvre de mots, mais si opulente de formes: langue radicalement séparée de toutes celles de l'ancien continent, comme le montre assez la nature de son immense et majestueux échafaudage.

Pour ne pas sentir combien est décisive l'incompatibilité de son moule interne avec celui des idiômes dont follement on la rapproche, il faut être dans la complète ignorance du caractère de sa riche déclinaison<sup>1</sup>, accompagnée qu'elle est de l'inimaginable, de l'étourdissante faculté « de *verbiser* à volonté tous les cas de tous les noms<sup>2</sup>, et de *nominiser* librement toutes les personnes de tous les temps des verbes<sup>3</sup>. » Il faut ne

<sup>1</sup> Si le sanscrit et l'arménien possèdent en propre un cas *instrumental*; s'ils ont, de plus, un *locatif*, comme le turc et le basque, — cette dernière langue conserve l'avantage, par le directif (*bidéara*), le partitif (*bidérie*), le causatif (*bidéaz*), le comitatif (*bidéarékîn*), l'extensif (*bidéaragno*), etc. De plus, elle a deux nominatifs, l'un pour les sujets des verbes actifs, l'autre pour ceux des verbes neutres (*aitac* et *aita*), et deux génitifs, l'un pour les personnes, l'autre pour les choses (*aitaren*, *ethecko*). Toutefois, ce n'est pas tant dans le nombre de ses cas que réside la richesse caractéristique de la déclinaison basque, que dans sa double faculté de pouvoir, ou se *verbifier*, de manière que tous ses cas se conjuguent, ou, au contraire, *nominiser* et décliner toutes les formes personnelles du verbe, n'importe dans quels temps ou modes. Ces deux prodigieuses permissions seront expliquées dans les deux notes subséquentes; mais la langue basque possède encore une troisième liberté: c'est de redécliner une ou plusieurs fois sa déclinaison même. Soit donné *anaya*, frère; génitif, *anayaren*, du frère: il en naît le nominatif secondaire *anayaréna*, celui (ou celle) du frère; génitif, *anayarénaren*, de celui (ou de celle) du frère; d'où le nominatif tertiaire *anayénaréna*, celui de celui du frère; etc. Exemple: « Vous avez plutôt perdu votre montre *arrébaren etchéco bidéan*, dans le chemin de la maison de la sœur, *ANAYARÉNARÉNAN bagno*, que **DANS-CELUI-DE-CELLE-DU-FRÈRE.** » — Avec ses proportions colossales et ses turgescences magnifiques, l'euscarien, que l'on veut bonnement assimiler à nos langues, y ressemble comme le chêne royal de Fontainebleau ressemble au colchique de nos prairies.

<sup>2</sup> De même que du nominatif *aita*, père, on peut former *aitatcea*, rendre père, — ainsi, de son génitif, *aitaren* (du père), on forme *aitarentcea*, rendre du père, faire appartenir au père, *efficere ut patris sit*; ainsi, de son directif, *aitagana* (vers le père, *ad patrem*), on fait très-bien *aitaganatcea*, se diriger vers le père (comme si l'on essayait de forger en latin le verbe *adpatrire*); etc., etc.

<sup>3</sup> Par exemple, de la seconde personne plurielle du présent indicatif,



pas avoir la moindre idée des trésors, en quelque sorte fabuleux et féeriques, de sa conjugaison, où chaque verbe, se jouant avec aisance à travers nos *modes* et plusieurs autres<sup>1</sup>, possède moyen de faire sentir à merveille, par sept ou huit cents métamorphoses régulières, non seulement toutes les flexions de *personne* ou de *temps* de son **SUJET**, mais (écoutez bien), toutes les variations, nominales ou pronominales, singulières ou plurielles, **DE SON RÉGIME**; oui, de son régime..., de ses régimes, indirects aussi bien que directs<sup>2</sup>. —

*çaré* (vous êtes), on forme le nom *çaréna* (vous qui êtes), lequel se décline : *çarénaren*, *çarénari*, *çarénaz*, etc. Du conditionnel passé, *maitatou-nouzkéyen* (je les aurais aimés), on peut former *maitatou-nouzkéyenac* (ceux que j'aurais aimés) et décliner ce mot. De même, *d'icousten-honen* (tu voyais), on peut dire *icousten-houénari* (à celui que tu voyais), *icousten-houénarékïn* (avec celui que tu voyais). — Mais voici qui fera mieux saisir encore la merveille dont nous parlons. — Sur le titre d'une Histoire sainte, imprimée à Bayonne pour l'usage des Euscaldes, on lit : *Royaumontec éghin ičan douénétié berriro escouararat itçoulia*, c'est-à-dire, récemment traduite en basque d'après celle de Royaumont. Mot-à-mot : « nouvelle-ment tournée vers le basque, DE CELLE QUE ROYAUMONT AVAIT FAITE. » Or ce dernier membre de phrase n'est autre chose, en cantabre, que l'ablatif d'un quasi-nom, d'un nom légitimement fabriqué d'après les incroyables droits de la grammaire euscarienne; car, de *Royaumontec éghin ičan dou* (Royaumont avait fait), on a formé le substantif complexe *Royaumontec-éghin-ičan-douéna* (celle que Royaumont avait faite), et puis, mettant ce mot à l'ablatif, on a obtenu *Royaumontec-éghin-ičan-douénétié*, qui signifie **EX EA-QUAM-REGALMONTIUS-FECERAT**.

<sup>1</sup> Infinitifs, indicatif, impératif, conjonctif, optatif, conditionnel, suppositif, dubitatif, potentiel, conséquentiel, et gérondif personnel.

<sup>2</sup> Dans les autres langues de l'ancien continent, si le verbe est variable, au moins n'exprime-t-il jamais, outre le *temps* et le *mode*, que la *personne* et le *nombre* du sujet. Ainsi, le latin *do*, l'allemand *ich gebe*, ou le français *je donne*, marquent seulement quatre choses : 1<sup>o</sup> le *présent*, 2<sup>o</sup> l'*indicatif*, 3<sup>o</sup> la *première personne*, et 4<sup>o</sup> le *singulier* du **SUJET**. Mais chez les Basques, — et voici l'abyme de séparation, — il faut savoir en outre quels seront les **RÉGIMES**, car sans cela on ne peut rien fixer. Ainsi ce même *do*, ou *je donne*, va se dire en euscarien d'une foule de manière différentes, selon qu'il devra être suivi de tel ou de tel régime, direct ou indirect. Par exemple :

JE DONNE (un objet à toi).....	<i>Ematen-daroyat.</i>	
JE DONNE ( <i>idem</i> à vous).....	<i>Ematen-darotzouet.</i>	
JE DONNE ( <i>idem</i> à lui).....	<i>Ematen-diot.</i>	
JE DONNE ( <i>idem</i> à eux).....	<i>Ematen-diotet.</i>	(JE)

A ranger un pareil langage dans la famille de tel autre idiôme que l'on voudra d'Europe ou d'Asie, il y a, pour le linguiste qui a examiné la question, une impossibilité capitale, ineffaçable, absolue. Lui faire admettre que, sous l'empire de causes *naturelles* quelconques, l'euscarien a pu, par des altérations successives, dériver de l'hébreu, — fût-ce non pas en quatre mille, mais en quatre cent mille ans, — ce serait faire accroire à un botaniste que de l'oignon d'une tulipe peut s'élançer à la longue la tige du jasmin ou du rosier; c'est lui persuader que le noyau du palmier-dattier, semé, arrosé ou fumé longtemps d'une certaine manière, peut produire un chêne en France, un magnolia en Virginie, ou un cèdre sur le Liban.

## VI.

D'ailleurs, les hasards de proximité purement externe, qui, abstraction faite de la grammaire, se rencontrent en quelques langues dans certains mots isolés, ces misérables apparences sont loin d'avoir autant de spécieux qu'on le dit. Qu'on les réduise à la sphère insignifiante des articulations et des sons, n'importe : de tels jeux de la nature n'offrent encore pas toute l'illusion dont on argue.

Pour en être déjà sûr d'avance, il n'y aurait besoin de

JE DONNE (plusieurs objets à toi).....	<i>Ematen-darozkiat.</i>
JE DONNE ( <i>idem</i> à vous).....	<i>Ematen-darozkitzouet.</i>
JE DONNE ( <i>idem</i> à lui).....	<i>Ematen-diotzat.</i>
JE DONNE ( <i>idem</i> à eux).....	<i>Ematen-diotzatet.</i>

Etc., etc. Il en est de même de chacun des mots qui composent l'édifice (déjà si vaste par ses temps et ses modes) de la conjugaison cantabre. — Brisons-en là, car nous tomberions dans les détails d'une vraie monographie; mais encore fallait-il donner au public quelque légère idée de cette espèce d'univers nouveau, où nos tranchants docteurs n'ont pas seulement mis le pied, et dont ils jugent et décident... avec la compétence d'un aveugle qui parle des couleurs.

songer qu'à une chose : à la diversité foncière du répertoire des alphabets hétérophyles<sup>1</sup>, certains peuples ayant des lettres que d'autres ne possèdent pas, — c'est peu dire, — que d'autres ne sauraient seulement prononcer<sup>2</sup>.

Mais n'allons pas même si loin, et négligeons cet aperçu, quelque vaste qu'en soit la portée. Sur le terrain pratique et vulgaire, mettons-nous en face des faits; prenons corps à corps les exemples. S'approcher des fantômes et les saisir, c'est le moyen d'en finir avec eux.

Certes, Messieurs, les idées les plus nettement conçues de tous les hommes, celles qui ne manquent nulle part, celles dont l'identité, non douteuse, ne peut donner lieu à soulever aucune question sur la justesse des équivalents proposés de langue à langue, ce sont les idées numérales; il ne saurait donc y

<sup>1</sup> Nous disons foncière, car il ne s'agit ni de la forme ni du nom des lettres, choses qui peuvent, sans conséquence, s'emprunter de groupe à groupe. Ainsi les alphabets grec, latin, étrusque, ont été imités de celui des Phéniciens, quoiqu'il eût été fait pour l'une des langues sémitiques. On assigna seulement à certains caractères une valeur différente de leur attribution primitive, afin de les faire répondre à des besoins phonétiques différents\*.

<sup>2</sup> L'objection ne serait pas péremptoire, il est vrai, si la plénitude des variétés articulatives et vocales était du moins le partage des langues sémitiques; si leur famille possédait à cet égard la prééminence, et si c'était seulement les autres groupes qui manquaient d'une partie de ces richesses; car alors on serait maître de supposer que ceux-ci, avec le temps, se sont amoindris. Des langues en effet s'étant perdues, des lettres, à plus forte raison, pourraient devenir hors d'usage. — Mais il n'en est pas ainsi : les privations que l'on observe se compensent, les infériorités alphabétiques sont réciproques. Si par exemple la bizarre et difficile articulation du *ayin* est restée particulière à la tribu linguale dont l'hébreu fait partie, en revanche les peuples qui parlent les idiômes sémitiques ne conçoivent ni les consonnes palatales du sanscrit, ni le *tché* doux des Arméniens, ni l'*l* gras des Turcs, ni l'*l* barré des Polonais, ni le *ch* doux des Allemands (dans *ich*), ni les divers clappements des Hottentots, etc. Chaque tribu glossale, chaque sous-tribu même, a, pour ainsi dire, son clavier et ses pédales propres.

\* *Phonétique*, relatif à la voix, à la prononciation. Feu Champollion s'est illustré par l'interprétation des hiéroglyphes *phonétiques*, c'est-à-dire de ceux qui, au lieu de peindre la pensée, peignent la parole.

avoir de meilleurs points de comparaison. Eh bien, choisissons pour échantillon les dix premiers nombres, en les prenant dans une douzaine de langues, — dans les premières venues, pourvu qu'elles ne soient pas de même race.

Mettons-en trois d'Asie : l'hébreu, le turc et le chinois ;

Trois d'Europe : le grec, le basque et le magyar ;

Une d'Afrique : le woloff ;

Et les cinq autres, d'Amérique ou d'Océanie : le zapotèque, le cahita, le totonac, le miami, le marquésan.

Voici ce que nous obtiendrons :

**NOMS DES DIX PREMIERS NOMBRES.**

*(Voir le tableau ci-contre.)*

Notue.  
Il faut du  
chiffre

	IE.
	AN.
1	0
2	0
3	0
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	1.

1. Il faut  
genre  
2. Il faut  
s'y faut  
l'ém

(\*) s le  
savoi s le  
ouiste).

## NOMS DES DIX PREMIERS NOMBRES

PRIS EN DOUZE LANGUES HÉTÉROPHYLES OU DE FAMILLES DIVERSES.

*Nota.* Ce tableau n'est pas fait pour être lu par colonnes, de haut en bas et de manière à épuiser à la fois ce qui concerne chaque langue. Il faut lire consécutivement, sur la même ligne, à travers les colonnes des divers idiômes, les douze noms du chiffre 1, puis les douze noms du chiffre 2, et ainsi de suite.

	ASIE.			EUROPÉ.			AFRIQUE.	AMÉRIQUE.				OCÉANIE.
	HÉBREU <sup>1</sup> .	TURC.	CHINOIS.	GREC <sup>1</sup> .	RUSSE.	HONGROIS.	WOLOFF.	ZAPOTÉQUE.	CAHITA.	TOTONAG.	MIAMI.	MARQUÉSAN.
1	ékhad <sup>2</sup> ...	bir....	i....	en....	bat....	hègy....	béna....	tobi....	sénou....	tom....	ingôté....	tabi.
2	chené....	iki....	enl....	duo....	hi....	ket....	gnar....	topa....	woi....	toy....	nichoué....	oua.
3	châloch....	otch....	san....	tria....	hirour....	harora....	gnett....	tehona....	vahi....	toto....	nekhsoué....	tow.
4	arbâh....	deurt....	ssé....	tessara....	laour....	nègy....	gnanett....	tapa....	nacki....	tati....	nihoué....	ha.
5	khâmech....	bech....	ou....	penté....	bortz....	ot....	diourom....	eahayo....	mammi....	kitsiz....	yalâoué....	yima.
6	chech....	alté....	lou....	hex....	sey....	hat....	diourom-ben....	khopa....	bouçami....	tehakhan....	câcotsoué....	ono.
7	chèbah....	yédi....	tsi....	hepta....	çazpi....	het....	diourom-gnar....	eahatché....	wobouçami....	tohon....	swakhtetsoné....	hitou.
8	chemonah....	sékiz....	pa....	octo....	çorci....	nioltz....	diourom-gnett....	khohono....	wonacki....	tzarian....	pollâné....	vau.
9	téchah....	docouz....	kiéou....	ennèa....	bédaratsi....	kilentz....	diourom-gnanett....	caha....	batam....	nahratza....	ingoté-ménéké....	iva.
10	hécér....	ou....	chi....	déca....	hamar....	tiz....	fouk....	tehikh....	womammi....	cahau....	mâtatsoué....	onohvou.

<sup>1</sup> En grec, où le numératif se décline, nous avons pris le neutre. En hébreu, où il se décline et se *construit*, nous avons, sans égard soit au genre, soit à la forme construite ou absolue, écrit le mot qui se trouvait le plus simple, car il ne s'agit ici que de sons.

<sup>2</sup> Dans ce tableau, les lettres *kh* représentent le *ch* allemand de *buch* ou *nachbar*, c'est-à-dire la *jota* espagnole. Les groupes *ch* et *gn* doivent s'y prononcer à notre manière nationale, comme dans *cheval* et dans *agneau*. Quand au *w*, ce n'est point à l'allemande mais à l'anglaise, qu'il faut l'émettre; car, faute d'une lettre spéciale, nous nous en sommes servis pour exprimer l'articulation du *oué*, différente de la voyelle *ou* (\*).

(\*) Le *oué* est une véritable cousoune, connue d'une foule de peuples, et dont le français n'est pas plus dépourvu que l'anglais, mais qu'il possède sans le savoir; par ex. dans l'affirmation *oui, oui* (qui, doublée, ne forme point hiatus), ou dans les mots: coudre à sa robe de *la ouate*, ranger parmi les sapajous le *ouistiti*, arriver à la croix du *Trahoir* (*trawar*), jouer au *whist*, habiter les bords du *Ouabache* (et non point: jouer à l'*ouist*, habiter les bords de l'*Ouabache*).

La chose est-elle maintenant assez claire? En présence de résultats si accablants, — osons le dire, si risibles, — peut-on désormais s'abuser encore?

Que serait-ce donc, Messieurs, si l'on multipliait devant vous, par de nouvelles colonnes, les familles données en exemple<sup>1</sup>! Mais l'attention a des bornes, et ce tableau de cent vingt mots suffit; l'homme qu'il ne terrassera pas est de ceux qu'il faut renoncer à convaincre. — Quant à vous, des preuves plus longues ne serviraient ici que d'une oiseuse répétition : vous avez été mis à portée de juger. Vos yeux et vos oreilles vous enseignent ce qu'il faut croire désormais de la bruyante chimère appelée l'*Unité vérifiée des langues*.

## SECONDE PARTIE.

### I.

Lorsqu'une grande idole est tombée, on reste frappé quelque temps du vide causé par sa chute. Même après avoir sondé tout le creux et parfaitement reconnu la fragilité du colosse, on peut se surprendre à chercher encore avec un peu d'émotion ce qui le remplacera.

<sup>1</sup> Si, au lieu de multiplier les colonnes, on les allongeait, cette expérience, poussée au-delà des dix premiers chiffres, ne donnerait aucun fruit, car les éléments de comparaison manqueraient. Bien qu'on découvre en effet sur la terre (dans quelques expressions comme *hirour hogoi* ou *quatre-vingts*) certaines traces d'une manière de compter par vingtaines, d'après le nombre réuni des doigts et des orteils, — il n'existe guère, en général, de *mots numériques simples* que pour les chiffres correspondants aux doigts des deux mains. Même, il y a des peuples qui, comme le prouve leur langue, n'ont eu l'habitude de nombrer que par cinq, ou sur les doigts d'une seule main. Ainsi, pour exprimer six, sept, huit, on dit en woloff *diourom-ben*, *diourom-gniar*, *diourom-gnielt* (mot-à-mot, cinq-un, cinq-deux, cinq-trois), et en guyanais *ovi-twopouéma*, *occ-twopouéma*, *oloua-twopouéma*, c'est-à-dire un et cinq, deux et cinq, trois et cinq.





La chose est-elle maintenant assez claire? En présence de résultats si accablants, — osons le dire, si risibles, — peut-on désormais s'abuser encore?

Que serait-ce donc, Messieurs, si l'on multipliait devant vous, par de nouvelles colonnes, les familles données en exemple<sup>1</sup>! Mais l'attention a des bornes, et ce tableau de cent vingt mots suffit; l'homme qu'il ne terrassera pas est de ceux qu'il faut renoncer à convaincre. — Quant à vous, des preuves plus longues ne serviraient ici que d'une oiseuse répétition : vous avez été mis à portée de juger. Vos yeux et vos oreilles vous enseignent ce qu'il faut croire désormais de la bruyante chimère appelée l'*Unité vérifiée des langues*.

## SECONDE PARTIE.

### I.

Lorsqu'une grande idole est tombée, on reste frappé quelque temps du vide causé par sa chute. Même après avoir sondé tout le creux et parfaitement reconnu la fragilité du colosse, on peut se surprendre à chercher encore avec un peu d'émotion ce qui le remplacera.

<sup>1</sup> Si, au lieu de multiplier les colonnes, on les allongeait, cette expérience, poussée au-delà des dix premiers chiffres, ne donnerait aucun fruit, car les éléments de comparaison manqueraient. Bien qu'on découvre en effet sur la terre (dans quelques expressions comme *hirour hogoi* ou *quatre-vingts*) certaines traces d'une manière de compter par vingtaines, d'après le nombre réuni des doigts et des orteils, — il n'existe guère, en général, de *mots numériques simples* que pour les chiffres correspondants aux doigts des deux mains. Même, il y a des peuples qui, comme le prouve leur langue, n'ont eu l'habitude de nombrer que par cinq, ou sur les doigts d'une seule main. Ainsi, pour exprimer six, sept, huit, on dit en woloff *diourom-ben*, *diourom-gniar*, *diourom-gniett* (mot-à-mot, cinq-un, cinq-deux, cinq-trois), et en guyanais *ovi-twopouéma*, *occ-twopouéma*, *olouatwopouéma*, c'est-à-dire un et cinq, deux et cinq, trois et cinq.

Telle est, Messieurs, selon toute apparence, l'impression qu'éprouvent ici plusieurs esprits, et peut-être n'êtes-vous pas sans un reste de trouble sur les effets du renversement que nous venons d'opérer ensemble. — Tranquillisez-vous d'abord bien, quant à l'intérêt des croyances révélées. La religion chrétienne reposant sur la vérité, il n'y a pas d'erreur humaine dont le maintien puisse lui être nécessaire. •

## II.

Probablement on insistera. Quelque justesse apparente, dira-t-on, que présente la conclusion nouvelle, il faut s'en défier, puisqu'enfin la Bible déclare qu'aux premiers âges du monde, la terre entière ne parlait qu'une seule et même langue.

Eh oui, certes, elle le déclare. Elle fait plus : elle nous met à portée de désigner cette langue primitive; d'affirmer que c'était ou l'hébreu, ou quelque autre dialecte sémitique, plus riche peut-être, mais évidemment voisin de l'hébreu. On ne saurait en douter, à la forme et à la signification des *noms propres* antédiluviens, fournis par le texte sacré<sup>1</sup>.

Mais, Messieurs, le témoignage du Pentateuque EST INDIVISIBLE; sa vérité est la même dans toutes ses parties. Comment donc se fait-il que les zélateurs de l'homophonisme<sup>2</sup>, en se prévalant si haut du 1<sup>er</sup> verset du chapitre XI de la Genèse, s'accordent si bien, tous, à en passer sous silence les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> versets? Comment, après être partis de l'autorité des Livres saints pour établir le fait d'un ancien règne monoglotte, la rejettent-ils en ce qui concerne le brusque remplacement de cet

<sup>1</sup> *Genes. IV, 1, 2, et alibi.*

<sup>2</sup> *Homophonisme*, système de la ressemblance des voix ou des langues.

ordre de choses, par le régime polyglotte<sup>1</sup>? N'argumentant que d'après l'un, — ne s'occupant aucunement de l'autre ni de ses suites, — ils continuent de déduire les conséquences du premier, avec la même plénitude que si le second ne fût pas venu les détruire. Comme si la Bible était un livre d'annales que l'on pût scinder à volonté, et d'où l'on fût maître d'éliminer à son gré telle ou telle partie, ils y appliquent leur mémoire d'une manière facultative. Ils s'y rappellent la communauté originelle de langage : ils y oublient LA TOUR DE BABEL.

Ce que nous avons nié, remarquez-le bien, ce n'est en aucune façon *l'existence d'une antique unité de la parole*, mais seulement l'hypothèse qui veut que cette unité primordiale ait porté ses fruits réguliers, n'ait reçu que des altérations lentes et partielles, et soit ainsi reconnaissable encore. Une théorie si gratuite, si mal étayée de preuves, a d'abord pour démenti criant (nous vous l'avons fait voir) la diversité fondamentale des langues: diversité interne qui, formant d'elles certains groupes foncièrement différents, les caractérise et les sépare jusque dans leurs plus intimes profondeurs. Mais, en outre, le système que nous combattons, incompatible avec les saines notions grammaticales, NE L'EST PAS MOINS AVEC LES ENSEIGNEMENTS CHRÉTIENS, puisque, dans la solution des problèmes linguistiques, il ne tient aucun compte du brisement subit et absolu dont elle nous a transmis l'histoire.

Et, pour le dire en passant, on ne peut trop s'étonner de voir ainsi s'émanciper et se mettre à l'aise, non point des philosophes incroyants, mais des apologistes chrétiens. Par la témérité d'un tel rôle, ils s'exposent à laisser croire (Dieu nous garde pourtant de les en accuser!), ils s'exposent à laisser croire que leur imagination transforme en simple mythe, en pure

<sup>1</sup> Monoglotte, unilingue : diglotte, bilingue ; polyglotte, multilingue.

allégorie, une FIGURE, c'est-à-dire un fait *matériellement advenu, quoique symbolique*; un fait, nous en convenons, mystérieux, emblématique et renfermant une leçon générale, — mais positif cependant, réel, et très-bien arrivé.

Car, si ce n'est pas précisément *nier*, c'est, à coup sûr, amoindrir à l'excès, c'est couvrir du plus épais des voiles le grand événement de Babel..., que d'en faire abstraction dans la théorie qu'on se crée au sujet des langues, et que *de raisonner sur leur filiation tout comme s'il n'avait pas eu lieu*. De véritables incrédules n'agiraient pas autrement.

### III.

L'étrange omission dont nous parlons, Messieurs, se manifeste d'une manière choquante chez les nombreux champions de *l'unité glossale présente et visible encore*; chez eux qui cependant prétendent apporter, par leurs tours de force philologiques, une si grande assistance à la Révélation chrétienne.

Tirillant avec plus ou moins d'art quelques mots choisis dans des langues dissemblables, ils s'évertuent à en faire admettre l'analogie., sans s'apercevoir que la concession même de ces identités, si controversables, ne les mènerait à aucune conclusion et ne constituerait pour eux aucun triomphe; puisque de tels éléments de comparaison, avant de pouvoir signifier quelque chose dans la question, auraient besoin de remplir d'abord une grande et capitale condition, rendue indispensable par le Pentateuque: celle *d'appartenir*, phonétiquement et grammaticalement, *au répertoire hébraïque ou à ses dépendances possibles*.

Lorsque réellement cinq ou six termes coïncideraient aussi bien qu'on le prétend avec cinq ou six termes

basques, en quoi de pareils synglottismes<sup>1</sup> confirmeraient-ils la théorie de L'UNITÉ CONSERVÉE?—En rien du tout, *dès que les mots cités sont dépourvus de rapport avec l'hébreu*; avec l'hébreu, qui, nous le répétons, doit absolument, si l'on tient la Genèse pour vraie, être ou la langue primitive, ou du moins un dialecte très-voisin de cette langue. Tant que les rapprochements auxquels on se livre ne portent pas sur des mots qui puissent appartenir aux idiômes sémitiques et faire partie de leur vocabulaire..., un tel travail, à quelque degré d'art et de séduction qu'il soit poussé) n'a pas même besoin d'être examiné; car il passe entièrement à côté du point en litige; car, étranger aux données mosaïques, il ne saurait influencer en quoi que ce soit sur l'adoption de la thèse que l'on cherche à établir, savoir : l'identité glossale, encore actuelle, combinée avec le récit fourni par Moïse.

Hors de l'hébraïsme, en effet, première nécessité imposée par la Genèse, et dont il est défendu à nos adversaires, s'ils sont biblistes, de s'écarter dans leurs hypothèses; — hors de l'hébraïsme, que leur servirait de parvenir, à force de labeurs ingénieux (pour ne pas dire de paradoxes) à raccourcir un peu la liste des familles linguales? Qu'importe le nombre, petit ou grand, des groupes d'idiômes, *dès qu'ils ne peuvent se réduire à un seul!* N'en restât-il que deux ou trois d'inconciliables entre eux, d'inconciliables surtout avec la physionomie grammaticale et la vocalisation sémitiques, — toute la théorie demeurerait frappée de nullité; car deux ou trois prouveraient autant que deux ou trois mille. A moins de tenir l'unité, on ne tient pas la moindre chose.

<sup>1</sup> De même que les *synchronismes* sont les coïncidences de dates entre événements, de même on appelle *synglottismes* les points sur lesquels se rencontrent des langues diverses, et où l'on observe entre elles une identité plus ou moins parfaite.

IV.

Il était très-superflu, par conséquent, de se fatiguer pour amener toutes les langues à trois classes, en l'honneur des trois fils de Noé (comme l'ont péniblement essayé quelques savants, défenseurs zélés peut-être, mais lecteurs bien inattentifs de l'Écriture sainte). Sem, Cham et Japhet n'ont rien à voir ici, puisque, d'après le texte sacré, le langage humain ne se divisa point au sortir de l'arche, mais seulement à l'époque de Phaleg; et puisque alors, sa rupture produisit des fragments assez multipliés pour qu'il en résultât, non pas antagonisme de deux ou trois grandes masses, mais morcellement complet, mais dispersion vers tous les points de la terre.

C'est constamment ainsi que l'a entendu le peuple de Dieu : homophonie parfaite<sup>1</sup> jusqu'au jour de l'événement de Babel; production soudaine, alors, d'une foule d'idiômes indépendants<sup>2</sup>. Quant à l'existence de trois familles ou races noachites<sup>3</sup>, ce fait, indifférent à la chose, n'avait pas du tout altéré l'unité linguale; et de même, il ne fut pour rien, plus tard, dans la pluralité, large et subite, qui laissa bien en arrière ce qu'aurait pu jamais amener une simple trifurcation.

Quel classement glossal un peu probable prétendrait-on baser sur la division ternaire? Admettant que l'on attribuât à la race de Sem les idiômes que nos modernes linguistes ont appelés sémitiques; assignant à la race de Japhet ceux qui forment la vaste famille indo-slavo-celto-germaine; laissant

<sup>1</sup> *Homophonie*, similitude réelle de voix, c'est-à-dire de langage.

<sup>2</sup> Qu'il y en ait eu beaucoup de créés à la fois, la Tradition, conforme aux déductions logiques du récit de Moïse, l'a toujours affirmé. Les rabbins ont coutume d'en supposer soixante et dix; or, ce chiffre, comme on sait, répond à peu près en hébreu aux *sexcenti* des Latins ou aux *μύριοι* des Grecs, c'est-à-dire qu'il servait chez les Juifs à exprimer un grand nombre indéterminé.

<sup>3</sup> *Noachite*, sorti de Noakh ou Noukh (Noé).

choisir ensuite, pour les dialectes parlés par la descendance de Cham, tel groupe africain que l'on voudra : sous quel nom, ensuite, fera-t-on figurer le surplus ? Où placer le nombre immense des langues qui n'ont rien de commun avec celles-là ? Comment se débarrasser de tant de groupes irréductibles, qui restent en dehors, — et dont les aveux échappés au plus savant des champions unitaires ne permettent, dans aucun système, de compter moins de trente <sup>1</sup> !

V.

Laissons d'autres que nous, Messieurs, se fier à des échafaudages non seulement dépourvus de solidité intrinsèque, mais mal liés à l'objet de la question, et qui n'ont pas même le mérite, tout relatif, d'étayer de leur débile appui l'hypothèse en faveur de laquelle on les dresse.

Dans ceci, les apologistes religieux ont agi avec précipitation. Restreignant, par une sorte de peur mal entendue, les droits de la critique, ils se sont trop hâtés de lui demander certains sacrifices, coûteux à la raison, inutiles à l'orthodoxie. Était-ce la peine de froisser les exigences de la philologie comparée, pour n'obtenir par là que des résultats imparfaitement bibliques ? On s'est engagé dans une route périlleuse,

<sup>1</sup> Le plus éminent des avocats de la cause dont nous renversons ici les arguments, est à coup sûr M<sup>sr</sup> Wiseman, qui l'aurait rendue triomphante pour peu qu'elle eût possédé d'éléments de victoire. Eh bien, M<sup>sr</sup> Wiseman, dans la mappemonde spéciale annexée à ses *Conférences*, ne peut s'empêcher, nous l'avons dit, de reconnaître pour essentiellement distincts, rien que dans l'Ancien Continent, quinze groupes de langues au moins, qu'il marque lui-même de couleurs diverses. Or, n'en voulût-il admettre *qu'autant* pour le Nouveau Monde (où pourtant les idiômes radicalement différents sont bien plus multipliés que dans notre hémisphère), il y aurait toujours, au minimum, à ce compte, trente vraies familles de langues. Voilà pourquoi nous écrivons le chiffre *trente*, lequel, du reste, ne s'élève pas, à beaucoup près, à la moitié de la vérité.

où nul intérêt de croyance n'appelait les chrétiens ; dans une route dont surtout il faut nous hâter de sortir, nous catholiques complets et philosophes complets, disciples de l'Eglise romaine et du bon sens. Quiconque fait profession de servir la vérité, doit accepter toutes les vérités ; et quiconque prend la défense de la cause de Dieu, ne doit rien supprimer ni changer dans la révélation de Dieu.

## VI.

Mais enfin, que faut-il donc croire, sur l'histoire de la parole humaine et de ses transformations ? — Messieurs, une chose bien simple ; car voici ce qui est arrivé :

La race humaine ayant été douée, dès son origine, d'un moyen de communication précis et articulé, non accordé aux animaux, c'est-à-dire du LANGAGE, — nos premiers pères et leurs descendants gardèrent avec soin ce trésor primitif ; ils le conservèrent, unique et fixe, jusque par delà le déluge : transmission peu surprenante, d'après la longue vie des patriarches d'alors, laquelle imprimait aux traditions une grande fixité <sup>1</sup>.

Mais à l'époque où les hommes, se liguant pour un but insensé, prétendirent élever ensemble, sans le secours du Ciel, et pour ainsi dire contre le Ciel, un gigantesque monument de leur outrecuidance, — Dieu, par un miracle gigantesque aussi, voulant dépeindre sous forme physique le honteux désaccord qui naît toujours de l'orgueil, divisa, rompit leur langage ; le brisa d'une manière si absolue... que soudain ils cessèrent de s'entendre, et que force leur fut de se disperser,

<sup>1</sup> *Erat terra labii unius et sermonum eorumdem.* (Genes. XI, 1.)



chaque individu avec ceux qui se trouvèrent parler comme lui <sup>1</sup>.

Or les langues formées ainsi tout à coup, à côté de l'hébreu <sup>2</sup>, pour tant de peuples dont l'émigration simultanée rayonna vers les divers points du globe; ces langues se sont ensuite altérées, subdivisées, multipliées, *lentement et sans prodige*. Mais ni le cours des siècles, ni l'éloignement des lieux, ni les déchirements politiques, ni tout ce qui a pu donner naissance à des ramifications et sous-ramifications soit aujourd'hui mortes, soit encore vivantes, — nulle de ces causes naturelles n'avait l'efficacité suffisante pour produire de NOUVELLES SOUCHES, des idiômes possesseurs d'une originalité interne. Entre les différences *constitutives*, de tribu à tribu de langues, — et les simples dissemblances externes, d'anneau à anneau, dans la chaîne de parenté linguale, — il existe un abyme que rien ne permet de franchir, et qui rend absurde tout essai d'assimilation des premières aux dernières.

Aujourd'hui donc, chaque groupe glossal bien caractérisé par son essence, bien isolé de tous côtés par d'invincibles barrières, — chaque groupe, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il se compose de deux ou trois idiômes ou qu'il en embrasse cinquante ou soixante, — EST LA DESCENDANCE, plus ou moins féconde, DE L'UNE DES LANGUES QUI FURENT SIMULTANÉMENT CRÉÉES A BABEL.

Celles-ci, on n'en saurait douter, égalaient, ou plutôt surpassaient en nombre, les familles naturelles d'idiômes actuel-

<sup>1</sup> *Et confundamus linguas eorum (adè) ut non audiat unusquisque vocem proximi sui.* (Qu'importait dès lors que l'on descendit de Sem ou de Cham?) *Atque ità divisit eos Dominus ex illo loco in universas terras.* (Genes. XI, 7, 8.)

<sup>2</sup> La langue qui avait jusqu'alors été générale, et qui devint l'une seulement des nombreuses langues particulières, prit le nom d'*hébraïque* parce qu'elle ne resta plus parlée que dans la famille d'Héber, père de ce Phaleg qui fut le trisaïeul de Tharé et le quadrisaïeul d'Abraham.

lement existantes. Car, de même qu'on a vu s'éteindre le dronte, gros oiseau qui vivait encore aux îles Mascareignes il y a deux cents ans; de même que l'on va voir finir bientôt l'aurochs, le bouquetin, et peut-être la giraffe..., tandis que jamais n'est apparue sur la terre, depuis l'époque des créations, une race d'animaux vraiment nouvelle et empreinte d'un type: de même, depuis le temps de l'intervention directe de Dieu dans la plaine de Sennaar, des groupes de langues peuvent bien avoir péri, mais il n'y en a point qui soient nés<sup>1</sup>.

Voilà, Messieurs, l'unique système solide, le seul capable de supporter l'examen. Devant des auditeurs à la fois intelligents et religieux, l'avoir exposé, l'avoir fait comprendre, c'est presque déjà l'avoir établi; tant il porte en soi de preuves virtuelles, et par sa clarté intrinsèque, et par son accord, si frappant, avec le bon sens, avec la Bible, avec lui-même.

## VII.

Mais quelques réflexions, purement philosophiques, vont d'ailleurs y servir de contrôle.

Y a-t-il plusieurs espèces humaines (ou, comme on dit par abus, plusieurs *genres humains*<sup>2</sup>)? Et s'il n'y en a qu'une, quelle marche ses développements ont-ils suivie?

<sup>1</sup> « Peuvent avoir péri, » disons-nous; *ont péri*, vaudrait-il mieux dire. Plusieurs de ces groupes ont très-assurément disparu en entier, soit par l'extermination, soit par la totale absorption des peuples qui les parlaient; et cela surtout dans l'Ancien Hémisphère, où certaines nations se sont répandues au loin, écrasant, anéantissant les autres, ou bien se les assimilant par la victoire. Si les familles de langues ont survécu plus nombreuses en Amérique, c'est que, sur ce continent bien plus humide, l'extrême épaisseur des forêts et les immenses débordements des fleuves, s'opposant aux vastes conquêtes, ont permis aux débris des races d'échapper soit à la mort physique, soit à cet asservissement complet qui entraîne la fusion absolue.

<sup>2</sup> « Genre humain, » littéralement traduit de *genus humanum*, est en français un latinisme : dans le génie propre des termes de notre langue,

Que l'on soutienne qu'il y en a plusieurs, ce ne serait pas, quoi qu'en disent nos apologistes maladroits, ce ne serait pas la linguistique qui par elle-même s'y opposerait. Au contraire, de prime abord, elle a l'air très-favorable à ce système.

Seulement, elle le tue par exagération ; car, d'après elle,— et selon ses exigences rationnelles *inévitables*, — le nombre des races humaines devrait, dans l'ordre naturel des choses, aller bien au-delà du maximum qu'atteignent les plus hardis naturalistes polyanthropes<sup>1</sup>. Ceux-ci (Bory-Saint-Vincent à leur tête) n'ont jamais pu, même en se contentant des plus chétifs caractères pour y asseoir leurs divisions, imaginer, tant bien que mal, plus de *quinze* ou *seize* genres humains, prétendus fruits naturels de quinze ou seize bassins de production spontanée. Or, à consulter, au point où elle est parvenue, la philologie comparée..., c'est au moins UNE BONNE CENTAINE D'ESPÈCES HUMAINES que l'on ne peut s'empêcher de fabriquer, pour correspondre au chiffre des familles linguales typées et irréductibles ; c'est du moins une centaine de foyers d'autochtonie<sup>2</sup> qu'il faut admettre.

Combinée donc avec les résultats de l'histoire naturelle et de la géographie, la linguistique apporte ici un désaccord, une invraisemblance, un degré de ridicule et d'improbable, bien suffisant pour éveiller l'attention, et pour avertir déjà le

et si l'expression n'y était pas venue d'ailleurs, on devrait dire « l'espèce humaine. » Chez les Latins, *genus* équivalait à ce qu'en botanique ou en zoologie nous appelons ESPÈCE : car *ejusdem generis sunt qui, inter se, prolem perfectam semper et ubique generant*. Quant à *species*, qui ne signifie originairement qu'*aspect, apparence*, il correspondait jadis beaucoup moins à *espèce* qu'à notre mot scientifique VARIÉTÉ.

<sup>1</sup> Partisans du *polyanthropisme*, c'est-à-dire du système qui voudrait reconnaître plusieurs espèces humaines.

<sup>2</sup> Les productions *autochtones* d'un sol, sont celles qu'il enfante sans qu'on ait besoin d'y en apporter le germe. Certains peuples païens se croyaient chez eux autochtones, c'est-à-dire nés de leur sol comme les champignons sortent de terre.

philosophe que, sur le terrain de la multiplicité des genres humains, il doit être placé dans le faux.

Cependant, elle ne fait que montrer la déraison de l'hypothèse; elle ne la ruine qu'indirectement. Ce qui a fait crouler tout-à-fait le polyanthropisme, c'est une autre science, c'est l'histoire naturelle elle-même. Ce sont les travaux anatomiques de Blumenbach et de Mitchell; c'est la découverte d'intermédiaires entre des peuples qui paraissaient très-dissimilaires; c'est aussi l'apparition fortuite des caractères d'une race sur des individus nés d'une autre race; c'est enfin la considération, nette et sans réplique, que tous les hommes pouvant se marier ensemble, et, par leur union, produire non des hybrides ou des héli-hybrides<sup>1</sup>, mais des êtres d'une fécondité pleine et transmissible, l'identité de l'espèce est par cela même démontrée.

Mais, si la famille humaine, — PRIMITIVEMENT UNIQUE comme on ne peut plus le nier<sup>2</sup>, — a suivi sa marche naturelle; si rien de miraculeux n'est venu déranger pour elle le cours des choses: assurément, Messieurs, sortie qu'elle est d'une même souche, elle ne saurait avoir eu *qu'une langue* primordiale, car il n'existe point d'effets sans cause. Et dès lors, ce premier idiôme, — aussi altéré ou défiguré que l'on voudra, — doit, malgré le cours des siècles, l'action des climats ou des coutumes, laisser partout apercevoir son squelette, reconnaissable à travers la variété superficielle des milliers de dialectes existants. Il n'y a, nous l'avons déjà dit, il n'y a puissance de *temps* ni de *lieux* qui soit capable de transformer un oiseau en poisson, ni un quadrupède en insecte.

<sup>1</sup> *Hybrides*, bâtards ou mulets; êtres inféconds, tenant le milieu entre deux races. *Héli-hybrides*, demi-mulets; êtres à demi-imparfaits, et d'une fécondité abortive, qui ne passe point à la seconde génération.

<sup>2</sup> Voir les *Conférences* de M<sup>sr</sup> Wiseman, ou, à leur défaut, les pages 26 et 27 du présent volume, ainsi que leur appendice R, pages 133 à 136.

Or cependant, l'unité glossale foncière n'est pas du tout le résultat auquel nous a conduits la vérification des réalités. En fait, Messieurs, — et nous vous l'avons donné à toucher au doigt par quelques exemples<sup>1</sup>, — les langues parlées aujourd'hui sur la terre se divisent en tribus essentiellement distinctes : tribus séparées par des traits si profonds, soit lexiques, soit grammaticaux, que la différence de physionomie de ces groupes paraît à peine leur permettre d'appartenir à des habitants d'une même planète.

Forcé donc, d'un côté, *par la physiologie*, d'abandonner le polyanthropisme, cher à l'école matérialiste, — on semble presque contraint, de l'autre, *par la philologie*, à rejeter le monanthropisme<sup>2</sup>, théorie vraie cependant, soutenue par les spiritualistes. Pour obéir à la fois à ces deux sciences, dont les lois impérieuses se présentent ici comme contradictoires, il ne reste de possible qu'un système : LA MONANTHROPIE, MAIS BRISÉE PAR DES ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS ET SURNATURELS.

Car en voyant l'Humanité ne constituer *physiquement* qu'une seule espèce, et offrir *linguistiquement* l'illusion d'appartenir à plusieurs, — il faut, de toute nécessité, penser *que, monoglotte d'abord, comme le voulait son unité de filiation, elle est devenue tout à coup polyglotte, par des circonstances extraordinaires, dont l'explication doit être cherchée hors de la série des analogies terrestres.*

### VIII.

Eh bien, Messieurs, cette conclusion, où nous venons d'ar-

<sup>1</sup> Encore, la nécessité d'être brefs nous a-t-elle contraints à ne les prendre que dans le *dictionnaire*, et non dans la *grammaire*, des langues mises en regard. Ce dernier genre de comparaison, qui exigeait plus de détails, eût été bien plus décisif.

<sup>2</sup> *Monanthropisme*, croyance à la *monanthropie*, c'est-à-dire à l'unité de l'espèce humaine.

river par voie scientifique et purement rationnelle, se trouve coïncider de point en point avec la donnée biblique.

Et si nous voici amenés à une démonstration de plus de la constante exactitude du récit des Livres saints, ce n'a pas été, comme vous voyez, par le sentier d'une factice et problématique unité, péniblement arrangée entre les familles de langues,—mais, au contraire, par le sincère aveu de la diversité qu'un loyal examen fait remarquer entre elles. Notre système finit donc par être le meilleur, de toutes manières. Quoique fondé sur la simple observation du vrai, sans qu'on y ait rien forcé ni torturé par préoccupation religieuse, — il se trouve confirmer plus complètement la Religion que ceux qui, en imposant à la Raison de très-inutiles sacrifices, n'en avaient pas moins voilé, et comme effacé, d'importants passages de la Bible.

## IX.

C'est qu'il n'en est pas, Messieurs, de la révélation judaïco-chrétienne, — laquelle peut attendre de pied ferme, braver et confondre la critique, — comme il en est des révélations bouddhiques ou musulmanes, fantasmagories qui ont besoin des ténèbres et que le grand jour fait disparaître. C'est que nul progrès de l'esprit humain ne peut prévaloir contre l'esprit de Dieu, ni affaiblir l'autorité de la parole de *Celui qui est*. Chaque fois que les sciences, en faisant un pas nouveau, ont l'air d'ébranler quelques unes de nos doctrines., laissons les impies se réjouir et les poltrons se déconcerter; — quant à nous, demeurons tranquilles : au lieu de nier la découverte, mettons-nous à l'examiner. Bientôt, Dieu, si nous le prions, nous fera la grâce d'apercevoir comment les choses récemment trouvées sont compatibles avec l'enseignement de son Eglise; et souvent il arrivera qu'à la place d'une quasi-preuve, dont

nos justes persuasions s'étaient assez mal, nous y aurons gagné une autre preuve, logiquement bien supérieure. Telle sera la récompense de notre fidélité. Au raisonnable et courageux aveuglement dont il nous aura fallu pour un instant nous armer, succédera le retour de la lumière, et d'une lumière plus vive qu'auparavant.

Vous venez, Messieurs, d'en avoir un frappant exemple, dans le nuage passagèrement formé par les progrès de la linguistique : ce sont, vous le voyez, ces progrès mêmes, qui, bien étudiés, le dissipent, et avec grand avantage sur le passé. Ainsi en est-il arrivé dans tous les temps. — Encore une fois, enfants de Dieu et de Rome, ne craignez rien, ne vous troublez jamais : *Non turbetur cor vestrum, neque formidet*<sup>1</sup>. Au risque de passer pour ignorants, voire pour imbécilles, attachez-vous avec vigueur à la parole, à la tradition divine, toujours finalement justifiée. La Providence peut vous laisser fortement assaillir, mais vous abandonner, non, non. — Oh ! qu'à l'aspect de votre foi robuste, foi patiente au milieu des épreuves, consolante comme l'espérance et l'amour, impérissable comme la vérité.., les mondains soient forcés, dans leur étonnement, de se rappeler les paroles du Psalmiste : « Avec la confiance au » Seigneur, on est ferme comme la montagne de Sion ; et » rien ne peut ébranler l'homme qui s'est choisi pour demeure » l'enceinte de Jérusalem<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> S. Joann. *Evang.* XIV, 27.

<sup>2</sup> *Psalm.* CXXIV, 1.

## APPENDICE.

Une observation reste pourtant à faire, qui, secondairement, a son importance, mais qu'il fallait ne point mêler au mémoire, dont elle eût compliqué les idées et rendu moins aisée l'intelligence. A présent, que les lecteurs ont nettement compris les vérités-mères du sujet, qu'ils en ont bien saisi l'enchaînement, il n'y a plus d'inconvénient à la développer.

Autant il est faux que la foule des langues possède, comme on le prétend, un fond commun, et puisse être par là ramenée à l'unité,

Autant il est sûr, néanmoins, que dans certains groupes (NON PAS DANS TOUS, beaucoup s'en faut); que dans *certaines groupes*, disons-nous, on découvre, par exception, *quelques mots* qui, tout en ne paraissant pas venir d'emprunt, — chose facile à reconnaître<sup>1</sup>, —

<sup>1</sup> Les emprunts de mots, pour suppléer aux expressions dont on manque, sont des faits étrangers à la parenté des langues; ils ont indifféremment lieu ou dans l'intérieur d'un groupe, ou entre idiômes de groupes différents. Ce qui facilite d'ordinaire ces transactions, c'est ou le voisinage du peuple prêteur, ou son ascendant (sinon son empire), — mais nullement l'analogie de son idiôme avec celui du peuple emprunteur. — Le persan n'a rien de commun avec l'arabe, dont il a reçu pourtant plusieurs centaines de mots, à cause de la religion, de la loi, etc. Le basque est à des milliards de lieues de ressembler à l'espagnol, auquel cependant il a demandé tous les termes d'abstraction ou de civilisation, dont il se trouvait dépourvu. — Eh bien, pareillement, il existe quelques mots hébreux, répandus dans les autres langues, sans qu'une sorte de filiation en soit cause le moins du monde. La plupart tiennent au dictionnaire religieux, et devaient être naturellement copiés par les nations chrétiennes: *sabbat, messie, lévite, hosanna*, etc.; pour le reste, il y avait d'autres motifs d'emprunt non moins valides. Ainsi, puisque l'on a coutume de laisser aux bêtes ou aux plantes exotiques le nom qu'elles portent dans leur pays originaire (comme nous disons le *lama*, le *café*, le *cacao*), les peuples auxquels est étranger le « vaisseau du désert » ont tous appelé *gamel, camel, chamel*, etc., cet animal, qui n'habite que les régions sémitiques, et dont le nom, dans les langues de cette contrée avait pour radical commun les lettres GML. Ainsi encore, comme la broderie, ayant cessé d'être exercée en Phrygie, devint le travail des juifs de Pise ou de Florence, il est tout simple que l'Europe, pour exprimer l'action de broder, ait adopté le terme qu'au moyen-âge ils y appliquaient dans leur langue; c'est-à-dire que le verbe italien *ricamare* et notre ancien nom professionnel *recamier* soient venus



offrent avec des mots correspondants du groupe sémitique une conformité curieuse.

L'une des familles où ce phénomène a lieu, c'est celle des idiômes indo-germaniques, — justement, de toutes les tribus linguales, la plus connue en Europe.

Citons-y pour exemple le mot *erde*, *earth*, *erth*, etc., qui chez les divers peuples tudesques signifie la terre : il semble identique à l'arabe ARDH, ERDH OU ERZH, doué de la même valeur. Ou bien, prenons le mot *obedire*, lequel, quoique non postiche en latin, et appartenant au répertoire primitif de cette langue, n'y trouve pas d'étymologie convenable, non plus que dans les autres idiômes de son groupe, tandis que l'hébreu lui en fournit une excellente dans le mot OBED (*servus*, esclave) <sup>1</sup> : OBEDIRE, quasi SERVIRE. — Il y a ainsi des faits de ressemblance notable, dont quelques uns, réellement, ne paraissent pas tirés aux cheveux.

Sans doute le profond isolement de ces mots, au milieu de vocabulaires hétérogènes; sans doute, et plus encore, la complète absence de similitude grammaticale entre les langues auxquelles ils ont l'air de servir de points de contact, écartent désormais (nous l'avons montré) toute possibilité d'expliquer, comme on l'essayait, leur physionomie sémitique par une prétendue parenté des tribus glossales où on les trouve, avec la famille dont l'hébreu

de la racine hébraïque RKM. Il n'y a là qu'un fait contingent et déterminé, sur lequel ne saurait s'appuyer aucune conclusion générale, et dont ce serait folie que de vouloir induire ces descendances systématiques et forcées qui sont restées si longtemps à la mode.

<sup>1</sup> *Ebed*, et non *obed*, dira quelque chicaneur, partisan servile de la ponctuation des Massorètes. Mais, d'abord, ceux-ci admettent le kholem au moins dans *Obed-Edom*; et puis, que prouve leur système contre l'existence d'une autre prononciation plus antique? Saint Jérôme, à coup sûr, n'avait pas inventé la sienne: il l'avait cherchée aux meilleures sources. D'ailleurs, on ne peut pas plus douter de l'affinité du *ayin* avec l'o que de celle de la consonne *aleph* avec l'a. Voyez, en effet, où cette gutturale est placée, et par quelle lettre les Grecs la traduisirent quand ils empruntèrent l'alphabet cadmique ou phénicien:

Lamed. . . . .	Lambda
Mem. . . . .	Mu
Noun. . . . .	Nu
Samec. . . . .	Xi
<i>Ayin</i> . . . . .	<i>O-micron</i>
Pé. . . . .	Pi.

fait partie. Mais il semble demeurer là quelque reste de problème, qui donne matière à réfléchir ; car, si le nombre des échantillons dont il s'agit est infiniment trop petit pour autoriser, pour excuser même, les conclusions téméraires où l'on s'aventurerait, il est cependant un peu considérable pour que l'on puisse affirmer sans hésitation *que leur rencontre ne tient absolument à aucune cause.*

Eh bien, Messieurs, cette affirmation ne vous est point imposée.

Quoique les singularités dont nous parlons puissent, à la rigueur être fortuites ; quoique l'opinion qui les attribue au simple hasard ne suscite pas la millième partie des objections méritées par celle que nous avons combattue (théorie qui, pour le dire encore une fois, se joue des grands faits linguistiques, sans arriver par ses violations à répondre aux exigences de la Bible), — aucune nécessité, toutefois, ne vous oblige à prononcer ainsi. — Il existe une autre manière de se rendre compte de la chose ; et l'on peut *écarter le hasard*, si l'on veut, sans pour cela retomber dans les inconvénients que le présent mémoire a signalés.

S'il vient, en effet, à vous paraître assuré que « dans quatre ou cinq familles linguales, étrangères au groupe sémitique, *des termes appartenant à ce groupe, — et pourtant non venus d'emprunt, — existent réellement*, en nombre qui, malgré sa modicité, puisse justifier qu'on y fasse une sorte d'attention : »

Rien ne vous empêche de supposer QUE DIEU A VOULU LAISSER SUBSISTER, parsemés dans les diverses tribus de langues subitement produites à Babel, QUELQUES MOTS DE L'ANTIQUE LANGUE UNIVERSELLE, COMME MÉDAILLES DE CE GRAND ÉVÈNEMENT ; mots qui, loin de s'être harmonisés avec les nouveaux idiômes, y frappent encore aujourd'hui par leur désaccord.

Satisfaisante et simple, cette hypothèse répond à la difficulté ; elle y répond sans qu'on puisse lui reprocher, comme aux autres systèmes, de n'écarter un embarras que pour y en substituer de plus graves.

Et remarquez-le bien, Messieurs : *du haut de ce dernier point de vue*, nous ne répugnons pas nous-mêmes à concevoir acceptable, mais en la rectifiant, l'opinion vulgaire des apologistes ; c'est-à-dire à convenir *qu'en un sens* la découverte de certains synglottismes

pourrait indirectement confirmer les monuments judaïco-chrétiens, — si elle avait lieu de manière à constater des faits actuels que la science humaine fût incapable d'expliquer, et dont au contraire, le récit de la Genèse donnât une clé facile. — Mais alors, il faudrait trois choses :

1° Que les mots dont on travaille à opérer le rapprochement dans les groupes divers, pussent tous être *ramenés* (et ramenés sérieusement) à *l'hébreu ou à ses congénères* ; sans quoi leur ressemblance *entre eux* ne sert à rien.

2° Que l'on se gardât bien d'y chercher la preuve d'une filiation naturelle entre les langues hétérophyles : théorie déplorable, aussi fausse en histoire qu'inadmissible en philologie.

3° Que l'on reconnût d'abord, et proclamât sans barguigner, qu'il n'est point nécessaire de découvrir de tels mots *partout* ; avouant que ces homophones sémitiques *peuvent manquer dans la plupart des tribus glossales* ; et que dans celles où ils se rencontrent, ils demeurent des éléments hétérogènes, ils forment exception, accident, discordance.

A ces trois conditions seulement, la vérité religieuse et la vérité philosophique restent sauvées. Ce n'est qu'en les adoptant pour bases, que l'on peut garantir à la fois, d'une part, les intérêts de la saine Linguistique et de sa juste liberté, de l'autre, ceux de l'Écriture sainte et de son irréfragable autorité.



# LANGUEURS ET RÉVEIL DE L'ÉGLISE;

DISCOURS EN VERS

PAR LE MÊME,

*Chargé d'accueillir, comme président, le R. P. Lacordaire, le plus ancien des membres honoraires de la Société, lequel, après y avoir figuré en simple prêtre, le 4 avril 1838, y reparaisait, au bout de quatre ans, en froc de religieux,*

**Dans la séance du 13 décembre 1842.**

---

I.

Nés autrefois d'un essai téméraire,  
En vous, illustre ami, nous revoyons un frère,  
Dont nos fidèles murs avaient gardé les traits (1);  
Et, soldats plus nombreux des vérités célestes,  
A vous, témoin de nos débuts modestes,  
Nous montrons nos humbles progrès.

Vous nous quittiez sous la robe du prêtre :  
Vous rentrez cénobite et, pour le divin Maître,  
Exposé sous la bure aux affronts qu'il subit.  
Mais Dieu sait adoucir l'épreuve rigoureuse :  
Chacun pardonne à votre voix heureuse  
Le courage de votre habit.

Même, elle est près, l'époque intelligente,  
Où pour vos compagnons la patrie indulgente  
N'exigera plus d'eux un si fier talisman (2);  
L'époque où les penseurs en viendront à comprendre  
Ce que voulait l'âme sublime et tendre  
Du grand Domingue de Gusman (5).

II.

Combien tout change ! Il fut un temps naguère  
Où, victime des coups d'une effroyable guerre,  
La foi de Jésus-Christ penchait son front lassé.  
Devant elle, à leur aise, armés d'un ris farouche,  
Le fiel au cœur et l'insulte à la bouche,  
Bayle et Voltaire avaient passé.

Sourds ennemis des devoirs qu'elle impose,  
Mille autres révoltés avaient quitté sa cause,  
Rois, ministres, savants, artistes, écrivains.  
Tous ils menaçaient Rome, et jusqu'en Italie,  
C'était à qui de sa chaire affaiblie  
Nirait le mieux les droits divins (4).

Aux fiers enfants de la saine doctrine,  
D'ignobles serviteurs de l'impure Czarine  
Prêchaient, sur la Vistule, un culte décrié (5);  
Voyageur au foyer des césars germaniques,  
Un pape en vain, contre des plans iniques,  
Père impuissant, avait prié (6).

Et notre France ! Hélas, qu'espérer d'elle ?  
Plus que personne alors à son titre infidelle \*.

---

\* Ancienne orthographe, bonne à employer encore quelquefois comme ressource exceptionnelle, par exemple dans le cas présent ; car les deux *il* étant une forme ordinairement féminine, déterminent sur-le-champ le sens féminin pour l'adjectif : chose commode lorsque, par la position de celui-ci dans la phrase, il semble y avoir, quant à son *genre* grammatical, une sorte de doute pour l'œil. Personne, en voyant *infidelle* écrit avec la lettre double, n'imaginera, fût-ce un millième d'instant, de rapporter cette épithète au substantif *titre*.

Elle abjurait tout haut le pacte du Seigneur.  
Elle approchait alors de ces heures amères  
Qu'un peuple fou, bercé par des chimères,  
Voyait arriver sans frayeur.

Bientôt bondit sa force déchainée ;  
De l'Eglise bientôt la noble fille ainée ,  
Parmi les nations , reine au sceptre de fer,  
Brava dans ses défis le Dieu qui fut son maître :  
Triste bacchante , ivre du sang du prêtre ;  
Pythie éprise de l'Enfer.

Jours de délire et d'infâme énergie !  
Le ciboire devint une coupe d'orgie ;  
La débauche dansa sur l'autel en débris.  
L'incrédule eut gaiement l'apostat pour complice ,  
Et les martyrs échappés au supplice  
Rencontraient misère et mépris (7).

Ce n'est pas tout : au loin hors de sa sphère ,  
Croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait à faire (8),  
La France avait osé poursuivre l'aigle au nid... ,  
Du vieux rocher maltais chasser la Croix , — et même  
La renverser dans la cité suprême  
Où Céphas préside et bénit (9).

Ainsi (mystère à jamais adorable!),  
Quand fut près de finir le siècle mémorable  
Qu'avaient rempli Rousseau, Voltaire et Montesquieu,  
Pour la Religion l'heure parut sonnée :  
L'antique foi, mourante et condamnée,  
Ne possédait plus feu ni lieu.

Ses ennemis avaient triomphé d'elle ;  
On avait pris son trône avec sa citadelle :  
Malte et Rome à la fois, tout avait succombé.  
Pie était mort, — dernier des successeurs de Pierre ; —  
Le Christ, en lui, gisait clos sous la pierre ;  
Valence l'y tenait plombé (10).

III.

Toi, qui, d'une ardeur rusée  
Contre Jésus embrasée,  
De voir l'Eglise écrasée  
Sentais la soif et la faim ;  
Seete longtemps déguisée  
Sous un parler souple et fin !  
Ta victoire est accomplie ;  
Du Sauveur la loi s'oublie ;  
A tes ordres on se plie :  
Es-tu contente, à la fin ?

Venez, foule pécheresse  
D'impudents et faux docteurs ;  
Célébrez avec ivresse  
Le fruit de vos soins menteurs.

Mais voici qu'au seuil des fêtes,  
Un bruit tonne sur vos têtes.  
Philosophe aux palmes prêtes,  
Regarde en haut : que vois-tu ?  
On dirait l'ancien Messie,  
Que ta moqueuse ineptie  
Croyait avoir abattu...  
Ah ! cherche vite un refuge,  
Car c'est lui ; car c'est ton Juge,  
Bien plus roi qu'auparavant.

Tremble que son doigt sévère  
Ne te brise comme un verre,  
Pauvre stupide savant !  
Le Dieu qu'on tue au Calvaire,  
Son nom, c'est le DIEU VIVANT.

IV.

Après que, dans l'effroi que la tempête inspire,  
La terre eut fait silence, — et n'offrit plus d'empire  
    Au dogme des chrétiens, —  
Quand la Foi s'éveilla sur son lit d'agonie..,  
Des respects d'un grand peuple et du bras du génie  
    Dieu lui fit deux soutiens.

Elle eut à ses côtés, pour bâtons d'assurance,  
Le noble amour du beau, prompt à renaître en France,  
    Et ce même géant  
Qui depuis... Mais alors il n'avait point encore,  
Dans le délire altier d'un orgueil qui s'adore,  
    Oublié son néant.

Et lorsque, chatouillé d'aiguillons despotiques,  
Il essaya d'ouvrir les sentiers schismatiques  
    D'un système bâtard (11),  
Dans cette œuvre d'erreur sa puissance fut vaine :  
Les flots d'en haut coulaient. Pour en tarir la veine  
    Il était déjà tard.

Sur un vieillard captif sa colère assouvie (12)  
Tenta... Mais ce n'est plus de condamner sa vie  
    Ni le temps ni le lieu.  
Amnistie au grand homme, — entière, large et pleine ! —  
Par la main des Anglais, le roc de Sainte-Hélène  
    A vengé Rome et Dieu.



Aux soucis belliqueux d'autres soins succédèrent ;  
La paix eut ses combats ; les partis se heurtèrent ,  
    Ou vaincus ou vainqueurs.  
L'humble troupeau du Ciel, dans ces vicissitudes ,  
S'acerut, et lentement, grâce aux fortes études ,  
    Gagna de nobles cœurs (15).

Les destins, qu'ici-bas la Papauté révèle,  
Adoptaient l'univers sous sa forme nouvelle (14) ;  
    Et ce grand orphelin ,  
Rude encor, s'épurait au rayon catholique ,  
Tel que les fiers drapeaux, fils de la République,  
    Bénis par Bois-Gelin (15).

On l'a pu mesurer, la route parcourue ,  
Quand Dieu, laissant broyer aux pouvoirs de la rue  
    Trois couronnes de rois,  
Au seuil des saints parvis sut arrêter l'outrage ,  
Et maintenir plus haut que la sphère d'orage  
    Les splendeurs de sa Croix.

V.

De quel riche avenir nous touchons les merveilles !  
Et déjà quel présent vient couronner nos veilles ,  
    Animer nos travaux !  
Pour une âme croyante, aux combats aguerrie (16),  
De tableaux consolants quelle heureuse série  
    Ouvre les temps nouveaux !

Non que rien nous promette un âge d'indolence ,  
Où, jetant comme un fer sa voix dans la balance ,  
    Et reine sans labeur,  
Notre Foi doive en paix, au pied de ses images .  
Voir apporter et l'or et les pompeux hommages :  
    Tribut souvent trompeur ;

Mais, aux chaleurs du jour ouvrière exposée,  
Pour ses sillons, du moins, elle obtient la rosée ;  
Le ciel n'est plus d'airain.

Nous semons, moissonnons, et, défricheurs utiles,  
Chaque jour, sur le sol des préjugés hostiles  
Nous gagnons du terrain.

Parmi nous, — grâce au Dieu qui nous prête assistance, —  
Fleurit l'apostolat, fleurit la pénitence,  
Fleurit la charité (17) ;  
Et, dans ce frais jardin, la Vierge des victoires (18)  
Plante, à côté du fruit des actes méritoires,  
Les lys de pureté.

Émules de Xavier, forts comme à l'origine,  
Nous retournons braver les cangues de la Chine,  
Le fer de ses bourreaux.  
Qu'appuyé du canon le sectaire y trafique (19) :  
Nous n'y versons, chrétiens, que le sang pacifique  
De nos propres héros (20).

On voit l'Inde et la Perse écouter nos oracles (21) :  
On voit du Paraguay renaître les miracles  
A Gambier converti (22),  
Et, tandis qu'il s'étend sur la plage du Maure,  
Notre culte, à la fois, éclairer Baltimore,  
Epurer Tahiti (25).

Nos prêtres sont chéris dans Smyrne et Constantine (24).  
Au bruit des longs saluts qu'obtient la croix latine,  
Drapeau de l'univers,  
Augustin a quitté sa tombe de Pavie ;  
Il revoit son Hippône, et l'Afrique ravie  
L'accueille à bras ouverts (25).

Jetez les yeux partout, des Andes au Caucase ;  
Partout, — sinon peut-être où domine l'ukase  
Sur un monde glacé : —  
Le vent ramène à nous trônes et républiques (26),  
Et d'un nouveau printemps des vertus catholiques  
L'Enfer est menacé.

Ici, la jeune main qui de Henri l'infâme  
Tient le sceptre, — et, pour dot, à l'époux de son âme  
Donna les flots amers, —  
De ses nombreux états déroulant la guirlande,  
Y montre avec orgueil la pure et sainte Irlande,  
L'émeraude des mers (27).

Là, ce fils de Luther sur qui comptaient les traitres,  
Ce roi, cher à l'espoir des mondains, des faux prêtres  
Ou des persécuteurs,  
Rend tout à coup la paix à sa part de Pologne (28),  
Et, de son abandon, terrasse dans Cologne  
Nos calomniateurs (29).

Que dis-je? — Aux apostats leçon vive et cruelle ! —  
Il y vient ériger, bâtir de sa truëlle,  
Le *dôme* souverain (50),  
OEuvre, aux âges de foi, par nos aïeux rêvée,  
Qui depuis trois cents ans, énorme, inachevée,  
Dormait aux bords du Rhin (51).

Voyez-vous des Sélim l'héritier, moins barbare,  
Par ses ambassadeurs, auprès de la Tiare  
S'exprimer comme un fils (52),  
Et le seul musulman fait pour régner sur d'autres,  
Méhémet, envoyer au temple des Apôtres  
Les marbres de Memphis (55).

Voyez, — hors deux ou trois (que tait ma voix austère), —  
Envers Grégoire, enfin, les pouvoirs de la terre  
    Abaisser leur fierté,  
Et du vieux Vatican la sagesse profonde  
Unir Rome et Paris, — ces deux pivots du monde :  
    CROYANCE ET LIBERTÉ.

VI.

Croyance et Liberté! Couple à la force immense..!  
Pour les jeunes besoins de l'ère qui commence,  
    Joignez-vous, il le faut.  
En dépit d'un vulgaire aux saintes lois rebelle,  
Venez! L'intelligence attend et vous appelle :  
    Vous régnerez bientôt.

Jadis, c'était les grands, les sages de la terre,  
Qui d'un philosophisme au langage adultère  
    Se faisaient les soutiens :  
Que la foule aujourd'hui se vautre dans la fange..,  
L'élite des humains se relève, — et se range  
    Sous les drapeaux chrétiens.

L'anguste Vérité, des cœurs longtemps bannie,  
Révendique ses droits, s'approche; et le génie,  
    Son digne avant-coureur,  
Docte, sage, profond, inflexible, énergique,  
Appesantit les coups du fouet de la logique  
    Sur l'inéredule Erreur.

Suivez-le! Sur ses pas, sans lâche défiance,  
Amis, dotés chacun d'une part de science,  
    Marchez tous à la fois.  
Qu'il entraîne quiconque, ému d'un saint délire,  
A reçu les crayons, le compas ou la lyre,  
    Ou la plume ou la voix.

Elle a son nerf aussi, l'Impiété brutale ;  
Mais quoi ! S'il faut briser d'une tourbe vandale  
Les stupides marteaux,  
C'est notre tâche antique et notre patrimoine,  
Lorrains !... A nous encore, ainsi qu'aux jours d'Antoine,  
De vaincre les *rustauds* (54).

Les phalanges d'élite et les mieux animées  
Ne sont rien, il est vrai, Seigneur Dieu des armées,  
Sans ton souffle promis.  
En soi, notre secours est nul, — et ta puissance  
N'a certes pas besoin de notre obéissance  
Contre tes ennemis ;

Mais nos carquois sont prêts à décharger la grêle,  
Si tu veux opposer les traits de notre zèle  
A leurs traits imposteurs.  
Ah ! des feux du beau jour dont luit déjà l'aurore,  
Éclaire-nous ! Dirige un savoir faible encore !  
Bénis tes serviteurs !

L'outrage les atteint... Qu'ils s'en montrent avides.  
Qu'à repeupler les rangs par la peur laissés vides  
Des cœurs élus soient prompts.  
Vers le camp d'Israël toujours un charme attire :  
— Ou l'espoir du succès, — ou l'appât du martyre  
Et la soif des affronts.

Heureux, dans les assauts que le siècle nous livre,  
S'il nous est accordé de combattre, de vivre,  
De mourir pour ta foi.,  
Nous n'implorons, Seigneur, que la force et le calme :  
Ce n'est point ici-bas que nous cherchons la palme.  
PAIX à nous, GLOIRE à toi !



---

## NOTES.

---

(1) Dont nos fidèles murs avaient gardé les traits.

La Société possédait, dans son salon de lecture, le portrait du P. Lacordaire, comme celui de Silvio Pellico et de plusieurs autres de ses membres.

(2) N'exigera plus d'eux un si fier talisman.

Une *voix si heureuse*, une éloquence tellement hors de ligne, — sorte de passeport que l'on n'exige d'aucun Français.

(5) Ce que voulait l'âme sublime et tendre  
Du grand Domingue de Gusman.

*Domingo de Guzman*, véritable nom de saint Dominique. (Voir sa *Vie* par le P. Lacordaire.

(4) C'était à qui de sa chaire affaiblie  
Nirait le mieux les droits divins.

Schisme sourd, encouragé dès longtemps par les cabinets, et qui finit par éclater au conciliabule de Pistoïe.

(5) D'ignobles serviteurs de l'impure Czarine  
Prêchaient sur la Vistule un culte décrié.

Partages de la Pologne; influence glaciale, corruptrice et presque idolâtre, du vil popisme gréco-russe.

(6) Un pape, en vain, contre des plans iniques,  
Père impuissant, avait prié.

Triste voyage de Pie VI à Vienne, en 1782, auprès d'un despote *sacristain*<sup>1</sup> qui se jouait avec l'encensoir, et que ne put désarmer le touchant aspect de la Vérité suppliante.

---

<sup>1</sup> *Mon frère le sacristain* : mot piquant et juste du grand Frédéric sur Joseph II, dont c'était bien caractériser les persécutions tracassières.

(7) Jours de délire et d'infâme énergie, etc.

Clôture des temples, profanation des vases sacrés; calendrier des choux, des arrosoirs et des ânes, honneurs décernés aux *filles-mères*, mariage des prêtres apostats, etc.; et plus tard, sous le Directoire, incroyable lettre administrative où un fonctionnaire recommandait, — s'il restait quelque part des prêtres fidèles qui se tinssent tranquilles et qui souffrissent sans mot dire, — de leur créer de nouvelles vexations. *Désolez*, y était-il dit, par un mot fameux, dont la froide scélératesse paraît moins terrestre qu'inférieure, « *désolez leur patience.* »

(8) Croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait à faire.

C'est le vers célèbre de Lucain :

*Nil actum reputans si quid superesset agendum.*

(9) Du vieux rocher maltais chasser la Croix, — et même,  
La renverser dans la cité suprême  
Où Céphas préside et bénit.

Capitulation de Malte, 12 juin 1798. Quant à la *république romaine*, elle avait été installée sur les ruines du Saint-Siège dès le 13 février de la même année.

(10) Valence l'y tenait plombé.

Mort et enterrement, en France, d'un souverain pontife qui semblait bien devoir être le dernier des papes, nul conclave ne pouvant plus être tenu à Rome pour lui élire un successeur. Moment où, la Religion se trouvant abandonnée de toutes parts à la fois, le Philosophisme parut maître de faire frapper comme Dioclétien sa médaille de victoire définitive, avec cette fameuse légende (toujours déçue): *Nomine christianorum deleto.*

(11) Il essaya d'ouvrir les sentiers schismatiques  
D'un système bâtard.

Empiètements commis sur l'Eglise, sans cause, sans prétexte même. Oppression des consciences sous le joug des Organiques, imposés par le Pouvoir temporel comme s'ils eussent fait partie du Concordat, quoique le Saint-Siège, loin d'y avoir adhéré, protestât de toutes ses forces. Enlèvement du pape, captivité de Savone, cardinaux *noirs*, etc. Concile de Paris; essais de schisme avortés, le vainqueur de l'Europe ayant trouvé de la part de l'Eglise une noble résistance qu'il ne rencontrait plus nulle part sur le Continent.

(12) Sur un vieillard captif sa colère assouvie, etc.

Brutalités de Fontainebleau, tristement punies au même lieu, car c'est là que bientôt après fut signée l'abdication.

bataille et qu'il rappelle d'anciennes victoires : telle est à présent la perspective des catholiques. L'armée adverse se met contre eux en ligne; le ciel devient nébuleux, dit-on... Eh bien, c'est par les temps tristes et rigoureux qu'ils ont le plus souvent triomphé. *Il fait pour eux le soleil d'Austerlitz.*

- (17) Parmi nous, grâce au Dieu qui nous prête assistance,  
Fleurit l'apostolat, fleurit la pénitence,  
Fleurit la charité.

Dans son admirable discours sur la *vocation de la nation française*, le premier sermon qu'il ait prononcé en costume de dominicain (14 février 1844), le P. Lacordaire a su dire une grande et consolante vérité; savoir, qu'à travers mille aberrations passagères, le royaume de Clovis conservera la foi chrétienne, garanti qu'il est contre le péril de la défection par les trois côtés d'un pieux triangle : *apostolat, pénitence, charité.*

*Apostolat.* C'est en France, à Lyon, que s'est formée, de notre vivant, l'humble association populaire qui, substituant l'obole du pauvre aux anciennes ressources épuisées, soutient à présent les missions catholiques dans les deux hémisphères. Le premier or qui ait permis de recommencer à envoyer de vrais ouvriers évangéliques, a été un or français; et tout le sang que des martyrs versent quelque part sur le globe, est aujourd'hui du sang français.

*Pénitence.* Malgré les obstacles sans nombre apportés par le monde à la formation de chaque nouvel établissement religieux, les ordres les plus austères (chartreux, claristes, carmélites, etc.) ont successivement reparu dans notre patrie. En aucun pays on n'en garde mieux la stricte observance; et cette salutaire rigueur de nos monastères, loin de les étouffer, les multiplie. Certes il n'y a rien de pénible à la nature corrompue comme la règle de la Trappe, dictée par le sévère Rancé; eh bien, les mortifications dont elle est pleine n'ont pu, même en se joignant à certaines entraves et contrariétés extérieures, empêcher qu'il n'y ait présentement en France dix-huit maisons de trappistes, outre celles de trappistines.

*Charité.* Sans parler des Frères et des Sœurs d'école, des Frères et des Sœurs d'hôpital, des Sœurs du Bon-Pasteur, et de cette foule de croyants des deux sexes, liés par costume et par vœux au service de toutes les misères, — peuple admirable, dont les colonies s'en vont couvrir la terre de leurs bienfaits, mais qui reconnaît la France pour sa patrie de prédication, — il n'y a pas besoin de sortir des rangs laïcs pour rencontrer ou les associés de saint Régis, ou les jeunes membres des conférences de saint Vincent de Paul, ou mille autres zélés instruments de diverses entreprises secourables. Les œuvres chrétiennes, chez nous, ont pris une extension vraiment édifiante, et Paris, dont les aumônes se sont énormément accrues, en revient à donner avec une largeur toute catholique, selon la mesure des antiques siècles de ferveur.



Dès lors, les symptômes funestes ne doivent pas décourager. En récompense de ces trois grandes choses, apostolat, pénitence, charité, la France ne perdra pas le flambeau de la foi.

(18) Et, dans ce frais jardin, la *Vierge des victoires*,  
Plante, à côté du fruit des actes méritoires,  
Les lys de pureté.

Comme les détails, pour peu qu'on y entrât, seraient ici trop longs, nous nous bornerons à rappeler les indications précédemment données, pages 47, 232 et 269.

(19) Qu'appuyé du canon le sectaire y trafique.

Guerre faite par les Anglais aux Chinois pour un intérêt de commerce, sinon même de contrebande.

(20) Nous n'y versons, chrétiens, que le sang pacifique,  
De nos propres héros.

Ce que les catholiques cherchent à introduire sur les plages annamites, chinoises ou coréennes, ce n'est point *l'opium*, mais *la vérité*; encore y travaillent-ils à leurs seuls dépens, et sans faire d'autres victimes qu'eux-mêmes. On connaît assez le martyr récent de M<sup>sr</sup>. Dumoulin-Borie, de MM. Gagelin, Marchand, Jaccard, Cornay, etc., etc.

(21) On voit l'Inde et la Perse écouter nos oracles.

Missions de Delhi et d'Agra, du Pégu, de Siam, du Maduré, des Malabares, etc.; décadence et ruine de l'œuvre schismatique qu'avaient formée dans l'Inde des Portugais dégénérés, aussi corrompus que les païens. Semences de catholicisme et de savoir, jetées en Perse par Eugène Boré et par ses-généreux amis les Lazaristes, malgré les mille entraves apportées pour rendre impossible la chose. Injustices et cruautés exercées en cette occasion; exercées, il faut le dire, non par inspiration musulmane, mais à la requête de certains agents européens, oppresseurs ou corrupteurs de l'Asie, — persécuteurs tantôt avoués, tantôt occultes, de tout ce qui élève l'âme, de tout ce qui mène à la liberté et à la vérité.

(22) On voit du Paraguay renaître les miracles  
A Gambier converti.

Voir, ci-auparavant, l'appendice XX, pages 221 à 224.

(23) Notre culte, à la fois, éclairer Baltimore,  
Epurer Tahiti.

C'est du foyer de Baltimore, ville où fut fondé le premier évêché des Etats-Unis et où se réunissent en concile les prélats américains, qu'a

rayonné sur la république de Washington la lumière catholique. Quant aux archipels groupés autour des îles de la Société, nos missionnaires s'y introduisent ; ils commencent à Wallis, à Tonga, à la Nouvelle-Calédonie, les merveilles de moralisation qu'ils ont déjà opérées sur quelques points de la Nouvelle-Zélande. Vainement repoussés d'O-Tahiti, ils ont fini par en aborder les plages : l'Hérésie aura beau faire, elle n'empêchera pas qu'un jour ils ne parviennent à y sauver des âmes, arrachées tout à la fois à la débauche païenne et aux odieuses corrections d'une férule impuissante.

(24) Nos prêtres sont chéris dans Smyrne et Constantine.

Dans ces deux villes, les plus avancées pour la compréhension du christianisme sur le sol où règnent encore les institutions de Mahomet, la bienveillance des Musulmans est déjà poussée si loin, soit envers nos prêtres, soit envers nos Sœurs, qu'on formerait, pour en donner la preuve, un volume entier d'anecdotes récentes, invraisemblables malgré leur vérité.

(25) Augustin a quitté sa tombe de Pavie ;  
Il revoit son Hippône \*, et l'Afrique ravie  
L'accueille à bras ouverts.

Translation des reliques de saint Augustin, solennellement opérée au milieu de l'enthousiasme le plus touchant.

(26) Le vent ramène à nous trônes et républiques.

Malgré les pas importants faits par le cabinet anglais en faveur des romains ; malgré la baisse de crédit du josphisme dans les conseils de l'Autriche ; malgré la détente qui s'est plus ou moins opérée en Prusse, en

---

\* Ce nom, mal à propos écrit *Hyppone* dans de récentes brochures religieuses, non-seulement ne saurait prendre l'y, qu'il n'a jamais eu, mais devrait même se dépouiller de l'h, si, contre sa véritable étymologie, qui est sémitique, l'usage n'avait fait prévaloir une orthographe léguée par les Latins d'après les Grecs, lesquels, ne voyant partout que leur langue, avaient cru apercevoir ici l'idée de *cheval*, tandis qu'il s'agissait de havre. — *Ippo* était tout bonnement le mot cartthaginois qui signifiait port, et on le retrouve dans *Olys-ippo*, le port d'Ulysse (Lisbonne). Les Palestins avaient donné à l'une de leurs villes maritimes le même nom, qu'ils prononçaient *Iappo* (Joppé).

Tout ceci devrait être chose connue, par suite d'un enfantillage des Jansénistes ; car ces graves docteurs, qui affectaient, comme on sait, de vives préférences pour saint Augustin, dont certaines expressions avaient servi de prétexte à leurs dures et désolantes doctrines ; ces graves docteurs, disons-nous, attachant un prix puéril à retrouver le nom du siège de leur quasi-patron dans celui du quartier-général de leur secte, faisaient observer, avec beaucoup d'amour pour le jeu de mots, qu'*Uippo regius* signifiait littéralement *Port-royal*.

Espagne et en Portugal : le retour chrétien des trônes est moins avancé que celui des gouvernements populaires. Les États-Unis, si dévants autrefois pour la religion catholique, l'entourent à présent de considération, d'estime, lui garantissent une parfaite liberté; et personne n'ignore l'appel officiel fait aux ordres religieux par les républiques de l'Amérique du Sud, qui leur rendent publiquement hommage comme aux meilleurs civilisateurs réels, sans excepter de cette justice la corporation contre laquelle il est le plus passé en usage de déblatérer au hasard et sans fin.

(27) L'émeraude des mers.

Tel est, comme on sait l'un des noms poétiques de la verte *Erin*. Cette terre, longtemps martyre de sa foi, pour qui l'oppression diminue chaque jour, datera ses premières libertés du règne de Victoria, l'innocente *quasi-papesse*, l'héritière des burlesques droits, mais non des impures et sangui- naires traditions de Henri VIII.

(28) Rend aujourd'hui la paix à sa part de Pologne.

Rétablissement de M<sup>sr</sup>. Dunin sur son siège épiscopal à Posen.

(29) Et, de son abandon, terrasse dans Cologne  
Nos calomnieurs.

Secondés par ces membres gangrenés du clergé dont il ne reste que trop en Allemagne, — misérables qui, au sortir des cabarets et des mauvais lieux, combinaient depuis longtemps les idées que le *Rongisme* réalise, — les hérétiques passionnés et despotes, et plus encore les prétendus *hommes d'état* qui rêvent des religions administratives, avaient beaucoup compté, pour la destruction de la foi, sur le secours de la couronne de Prusse. Mais, quoique le monarque qui la porte n'ait pas le bonheur de connaître la vérité religieuse, il a trompé en partie leurs espérances. Son langage lors de sa visite dans les provinces Rhénanes, sa ratification de l'élection de deux bons prélats, et son abandon (au moins partiel) des intérêts de l'hypocrite coterie hermésienne, ont montré aux catholiques de son royaume que si de grandes épreuves leur restent à subir, — l'apothéose du Pouvoir temporel continuant à les menacer toujours, — Dieu pourtant ne les abandonne point.

(30) Il y vient ériger, bâtir de sa truelle,  
Le *dôme* souverain, etc.

*Dôme* n'est pas pris ici dans son sens ordinaire de coupole, mais dans l'acception particulière qu'il reçoit chez les peuples germaniques, où *dom kirche* ne signifie qu'une maîtresse église. On connaît la rue du *Dôme* à Strasbourg, quoique rien ne soit plus directement l'opposé d'un dôme que la célèbre flèche de cette ville.

(31) Qui depuis trois cents ans, énorme, inachevée,  
Dormait au bord du Rhin.

Le chef-d'œuvre de l'art gothique, l'immense et magnifique cathédrale de Cologne, dont il n'existe de complet que le chœur, mais dont la nef sera la plus imposante de l'univers et dont les tours dépasseront en hauteur la grande Pyramide; cet admirable édifice, conception des chaudes croyances du moyen-âge, s'était arrêté dès avant l'apparition des doctrines protestantes, — figé dans sa sève, à l'ouverture du 16<sup>e</sup> siècle, par le vent d'impiété qui les annonça. — Or, depuis bien des générations, on avait perdu l'idée de voir jamais recommencer la bâtisse d'un temple aussi gigantesque; les plans même en étaient égarés, et l'on était loin de soupçonner que dans de pondreuses archives ils dussent être découverts un jour; mais, quand arrivent les moments marqués par la Providence, tout se retrouve, tout vient concourir aux desseins d'en haut.

Peu important ici les motifs qui ont poussé quarante princes allemands, ainsi qu'une foule d'autres souscripteurs, à créer les ressources nécessaires pour continuer ce sublime monument germanique, pour l'achever à la longue: — il faut savoir discerner, à travers les vues et les volontés humaines, les vues et les volontés de Dieu. — En fait, les travaux sont repris; la *première pierre* des nouvelles constructions a été soulevée de terre, en présence du roi de Prusse, au mois de septembre 1842, par la même grue dont l'immobilité depuis trois siècles était un sujet de plaisanteries.

Il y aurait de curieuses choses à dire sur cette fameuse grue, si longtemps oisive, et devenue proverbiale comme la plus apparente et la plus connue des *vieilleries* supposées inutiles. Emblème, pour ainsi dire, de la pensée catholique, dont elle fut l'un des instruments, elle a, du haut des solides murailles qui la portaient, regardé couler à ses pieds le torrent des fureurs hérético-sceptiques; elle a tranquillement attendu que les flots de l'iniquité s'écoulassent: *donec transiret iniquitas*. Muet témoin des succès passagers de l'Erreur, elle a vu naître, grandir et décroître le règne bruyant de Luther, puis de Voltaire..., cet orage qui gronde encore, mais dont la force est épuisée. Et maintenant, que repaît le christianisme; maintenant, que surgissent des hommes d'intelligence et de cœur, capables d'en soutenir les croyances à la pointe du savoir, capables surtout de souffrir et de mourir pour leur défense, — elle sort de son repos de trois cent trente années et plus; elle se remet avec calme au labeur, recommençant à ériger en pierre, comme une plume gigantesque, son poème religieux interrompu. Qu'est-ce qu'une halte de trois cent trente ans, dans la marche des vérités du Dieu qui assistera l'église de Céphas jusques à la consommation des siècles!

(52) Voyez-vous des Sélim l'héritier, moins barbare,  
Par ses ambassadeurs, auprès de la Tiare  
S'exprimer comme un fils !

Qu'auraient dit les Mahomet II, les Sélim et les Soliman, si ces formidables ennemis de la foi chrétienne avaient pu supposer qu'un jour le possesseur de leur trône, le padichah des Osmanlis, — l'héritier (nominal du moins) des droits de l'ancien califat, — enverrait à Rome un ambassadeur, lequel, s'adressant au successeur de saint Pierre, lui dirait en audience solennelle : « TRÈS-SAINT PÈRE, Sultan Mahmoud, mon auguste maître, m'a chargé d'exprimer à VOTRE SAINTETÉ le désir qu'il a de voir s'établir les meilleurs rapports entre le Saint-Siège et la Porte Ottomane ! » — La chose a eu lieu, cependant ; tel a été le langage officiel de Réchid-pacha parlant à Grégoire XVI. Et il n'y a pas à disputer sur la valeur des termes employés, car le dignitaire musulman *s'énonçait en français*.

(53) Méhémet envoyer aux temples des Apôtres  
Les marbres de Memphis.

Belles colonnes égyptiennes envoyées par Méhémet-Ali au Souverain Pontife, pour l'ornement des basiliques de Rome.

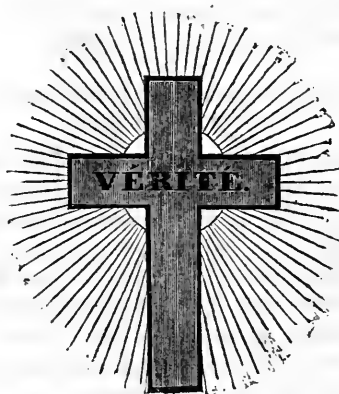
(54) . . . . . A nous Lorrains, ainsi qu'aux jours d'Antoine,  
De vaincre les *Rustauds*.

Lorsque, soulevés par les doctrines de l'apostat de Vittemberg, — dont ils voulaient, en bons logiciens, pratiquer rondement toutes les conséquences, — d'épais essaims de rustres allemands, ivrognes et libertins comme leur apôtre, vinrent, aux cris de « vive Luther, vive le *gentil* Luther, » se ruer sur l'Occident, et y prêcher par le fer et le feu le nouveau *règne du Saint-Esprit*, c'est-à-dire l'anarchie absolue, — traitant sans pitié les personnes et les choses, — brisant tous les monuments de l'art, — exerçant mille abominations féroces ou obscènes : — la France, privée de son roi (alors prisonnier des Espagnols), n'était point en mesure de leur présenter sur-le-champ la barrière de fer que Charles-Martel, aux bords de la Loire, opposa jadis à l'Islamisme. On ne sait donc, à l'irruption de ces nouvelles hordes d'Attila, jusqu'où seraient allés les maux de notre patrie, sans l'énergique et prompt dévouement de la nation lorraine.

A la voix de leur souverain, — du bon duc Antoine, surnommé le *prince de paix*, mais qui, dans un intérêt d'humanité, se montra soudain vaillant guerrier, — les Lorrains, avec un admirable élan, firent pour la France ce que les Polonais et les Hongrois avaient souvent fait pour l'Europe : ils lui formèrent de leurs corps un rempart. Seuls pour combattre des bandes forcenées aussi puissantes par le nombre que par le fanatisme, ils acceptèrent, ils remplirent la tâche. Leur épée enfonça les lignes serrées des

brigands, et, sur divers champs de bataille en Alsace, ils parvinrent à dissiper ou à détruire soixante mille *rustauds* car ainsi nommait-on les soldats d'une armée vandale dont le chef même ne savait pas lire.

*Guerre des Rustauds*, tel est aussi le nom sous lequel est restée célèbre en histoire cette lutte de géants, où, par le bras d'un petit peuple héroïque, l'Occident civilisé eut à vaincre des tourbes brutales, furibondes et formidables: — lutte que chanta Pilladius dans sa *Rusticiade*, sorte d'épopée latine, dictée par l'enthousiasme des contemporains; car le duc Antoine, leur sauveur, devint à leurs yeux comme un de ces personnages surhumains, colosses des âges mythologiques, qui recevaient les hommages des peuples pour avoir purgé la terre des monstres qui la ravageaient.



**TABLE.**

AVERTISSEMENT. . . . .	v
CONSIDÉRATIONS SUR LES RAPPORTS ACTUELS DE LA SCIENCE ET DE LA FOI . . . . .	1
APPENDICES. . . . .	83
A. Sur le patriotisme de <u>Voltaire</u> . . . . .	<i>Id.</i>
B. Sur sa bienfaisance. . . . .	90
C. Sur ses infractions frauduleuses au bail de la terre de Tourney. . . . .	92
D. Sur certaines bastonnades . . . . .	95
E. Sur les menues friponneries de Voltaire . . . . .	94
F. Sur son acharnement contre Maupertuis. . . . .	95
G. Sur ses perpétuelles adulations. . . . .	97
H. Sur ses respects envers le Vice . . . . .	98
I. Sur l'ensemble de son caractère. . . . .	<i>Id.</i>
J. Sur l'accord de la Foi et de la Raison. . . . .	114
K. Sur la cosmographie, dans ses rapports avec la religion. . . . .	117
L. Sur les couches de lave en Sicile . . . . .	127
M. Sur les ouvrages anti-chrétiens publiés sous le nom de Fréret. . . . .	128
N. Sur l'astronomie et la mythologie indoues . . . . .	129
O. Sur les formes quasi-catholiques du Bouddhisme . . . . .	150
P. Sur les balourdises chronologiques de Dupuis. . . . .	151
Q. Sur la licorne ou l'unicorne. . . . .	152
R. Sur l'unité de l'espèce humaine. . . . .	155
S. Sur les premières populations du Nouveau-Monde. . . . .	157
T. Sur une importante tradition mexicaine . . . . .	<i>Id.</i>
U. Sur les souvenirs bibliques retrouvés en Nigritie. . . . .	158
V. Sur l'un des détails du même sujet . . . . .	<i>Id.</i>
X. Sur le Birs Nemrod ou temple de Bel. . . . .	159

V.	Sur Volney et son influence. . . . .	141
	<i>Premier sous-appendice.</i> — Sur l'état où serait aujourd'hui le monde sans l'existence du Catholicisme. . . . .	155
	<i>Second sous-appendice.</i> — Sur la grandeur des sévérités divines en Orient. . . . .	160
Z.	Sur l'idée de <i>progrès</i> . . . . .	162
AA.	Sur le Saint-Simonisme. . . . .	165
BB.	Sur la prétendue invention de la <i>présence réelle</i> au neuvième siècle. . . . .	174
CC.	Sur Pierre des Vignes et le livre des <i>Trois Imposteurs</i> . . . . .	176
DD.	Sur Raymond et les Albigeois, et sur l'impossibilité où l'on fut d'éviter la guerre contre eux. . . . .	177
EE.	Sur la Gnôse. . . . .	<i>Id.</i>
FF.	Sur la condamnation des Templiers. . . . .	178
GG.	Sur les mensonges qui réussissent par leur énormité même. . . . .	185
HH.	Sur la spontanéité de Jean Hus, dans une comparution dont il lui plut de courir les risques. . . . .	184
	II. Sur le prétendu <i>sauf-conduit</i> de Jean Hus. . . . .	186
	<i>Sous-appendice.</i> — Sur ce qu'était l'espèce de <i>retour</i> dont le passeport faisait mention. . . . .	189
JJ.	Sur la Saint-Barthelémy. . . . .	192
KK.	Sur le rôle d'inquisiteur attribué à saint Dominique. . . . .	194
LL.	Sur la valeur morale des Protestants convertis. . . . .	198
MM.	Sur l'opinion des Musulmans à l'égard des missionnaires protestants. . . . .	199
NN.	Sur l'opinion des Sauvages au même sujet. . . . .	200
OO.	Sur le choléra de 1852, et sur la remarquable <i>prudence</i> des ministres sectaires. . . . .	<i>Id.</i>
PP.	Sur les mots de <i>Sacerdoce</i> et de <i>Prêtre</i> . . . . .	205
QQ.	Sur les rigueurs des Protestants du Nord contre les catholiques. . . . .	207
RR.	Sur la prétendue liberté de conscience prêchée au siècle de Luther. . . . .	208
	<i>Sous-appendice.</i> — Sur la Ligne. . . . .	211
SS.	Sur les cruautés capricieuses des pasteurs de l'Océanie. . . . .	214
TT.	Sur la tristesse et le dépeuplement d'archipels qu'ils ont tourmentés sans réussir à les épurer. . . . .	216
UU.	Sur leur mercantilisme et leur cupidité. . . . .	218



VV. Sur leur amour du bien-être . . . . .	220
XX. Sur le bonheur des peuplades évangélisées par des missionnaires catholiques . . . . .	221
<i>Sous-appendice.</i> — Sur un dénigrement de nos missionnaires postérieur à la mort de D'Urville. . . . .	224
YY. Sur certaines preuves irréfragables du christianisme, qu'on évite de vérifier . . . . .	227
RÈGLEMENT, DISCOURS D'OUVERTURE, etc. . . . .	245
Règlement de la <i>Société catholique nancéienne pour l' Alliance de la foi et des lumières.</i> . . . .	247
Discours d'ouverture, prononcé dans la séance d'inauguration définitive . . . . .	257
Fragments d'un discours du président (15 juin 1840). . .	265
Personnel de la Société. . . . .	272
Aperçu général de ses travaux . . . . .	274
MORCEAUX PRIS PARMIS LES LECTURES MENSUELLES. . . . .	279
Remarques sur la science et la bonne foi historiques de M. Simonde de Sismondi ; par M. Rohrbacher . . . .	281
Quelques observations sur l'histoire de France au temps des deux premières races ; par le même. . . . .	291
Sur les ténèbres qui couvrirent la terre lors de la mort de N.-S. Jésus-Christ ; par A. Digot. . . . .	305
Recherches sur l'être mystérieux dont il est question dans la IV <sup>e</sup> églogue de Virgile ; par le même. . . . .	316
Mémoire sur la question de l'unité des langues ; par P. G. de Dumast. . . . .	356
Appendice. . . . .	370
Langueurs et réveil de l'Eglise ; discours en vers, par le même . . . . .	374
Notés de ce morceau. . . . .	384
TABLE DU VOLUME. . . . .	395
Errata . . . . .	398

## ERRATA.

Page.	Lign.		Lisez.
3	32	L'essentiel et la morgue	L'essentiel est la morgue
23	3	que les Pouranas et que les	que les Pouranas ou que les
50	9	vient d'être lu encore	vient encore d'être lu
51	7	l'exercice reçut sans doute	l'exercice prit sans doute
72	9	mais armée, dont la cause	mais armée dont la cause
127	14	M. Halhed accordait, dans	M. Halhed, dans
143	19	est notoire, et traduit même	est notoire, est traduit même
157	11	la cange	la cangue
228	9	mille raits	mille traits
229	34	qui, elle ne les mutile pas	qui, elle, ne les mutile pas
237	30	soit efféciente	soit efficiente
263	27	depuis longtemps	depuis longtemps <sup>1</sup> .

Et mettez en note au bas de la page :

<sup>1</sup> Les sociétés lorraines de saint Vincent de Paul et de saint François Régis, qui, bien que rattachées au centre français, n'avaient point attendu, pour se former, l'impulsion de Paris, et possèdent leur vitalité propre.

282	1	Cependant, malgré d'assurances	Cependant, malgré tant d'assurances
247	6	la charpente de deux langues	le squelette des deux langues
330	4	majestueux échafandage.	majestueuse charpente.







